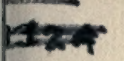

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01327119 2

594 (24) I

FLOIRE ET BLANCEFLOR

Paris. Impr. Guiraudet et Jouaust, 338, rue S.-Honoré.



FLOIRE ET BLANCEFLOR

POÈMES DU XIIIe SIÈCLE

Publiés d'après les manuscrits

AVEC UNE INTRODUCTION

DES NOTES ET UN GLOSSAIRE

PAR

M. ÉDÉLESTAND DU MÉRIL


32846
2/3/94
L

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVI

1856

PQ
1461
F4
1856



INTRODUCTION.

L'imagination elle-même n'a pas la puissance d'invention qu'on lui suppose. Dans les œuvres les plus originales en apparence, c'est souvent la mémoire qui a pris l'initiative, et l'on retrouve à fleur de terre une vieille tradition dont la date est rajeunie de quelques années et la scène un peu changée de place. C'est dans la littérature du moyen âge, à une époque où les intelligences devaient cependant avoir à la fois plus de sève et moins de culture, que ces habitudes d'imitation paraissent plus générales et plus constantes. A peine y trouverait-on un poëme qui ne se soit pas immédiatement inspiré de quelque événement historique, où l'on ne reconnaisse l'influence de la poésie française, et le plus souvent celle-ci puisait à son tour dans des sources étrangères : elle renouvelait les inventions de la Muse antique et les traditions teutoniques, ou s'appropriait les caprices de la fantaisie orientale.

Cette primauté de la France dans l'histoire de la poésie européenne ne tient point seulement à

un véritable droit d'aînesse, à l'influence naturelle que les civilisés de la veille exercent sur ceux du lendemain, mais à son génie, ou, pour nous servir d'une expression plus modeste et plus juste, à son esprit de conversation et d'entrain. Sans doute chaque peuple a ses sources vives de poésie, où, dans ses moments de nationalité, l'imagination publique se désaltère; mais elles ont souvent une saveur trop spéciale, trop personnelle, pour agréer complétement aux nations étrangères. Ainsi, par exemple, la vraie poésie des pays germaniques se complaira, un peu par système, dans la naïveté et dans la méditation; elle se préoccupera beaucoup trop des idées et des sentiments du poëte pour songer suffisamment au public, et surtout à son plaisir. En Italie, au contraire, la personne du poëte aime à disparaître derrière son œuvre; c'est un écho perfectionné de la voix du peuple, mais ce peuple a toujours gardé une sorte de caractère municipal, et l'esprit de la poésie est un esprit de petite ville qui se plaît à des commérages d'arrière-boutique et à des bouffonneries d'un intérêt très-médiocre quand on les dépayse. En Espagne, les horizons de la poésie sont bien plus vastes, mais elle n'y a non plus rien de véritablement humain; la passion elle-même y est dominée par la gravité du caractère national, et tourne à la monotonie et à la raideur; les moindres personnages y agissent plus volontiers qu'ils ne parlent, et, si l'héroïsme est vrai, il n'en a pas moins un goût très prononcé de terroir et se plaît à poser sur des échasses. Il n'est point dans la nature de la poésie française de prétendre à tant d'élévation ou de profondeur : c'est un simple jeu

d'esprit, un peu terre-à-terre, parfois même un peu banal; mais le fond est sauvé par la forme, et il n'en convient que mieux à des gens désœuvrés qui voudraient s'occuper sans avoir rien à faire. Elle laisse à d'autres les méditations plus ou moins métaphysiques et les gasconnades épiques; quand elle pense, elle épargne la façon au lecteur, et choisit des héros qui vivent de plein pied avec lui, et ne semblent point des acteurs qui jouent un rôle; elle se contente modestement d'être un passe-temps aimable, et, l'occasion aidant, de donner un bon conseil, d'éveiller un sentiment salutaire. Son Parnasse est un salon de bonne compagnie, et, quoiqu'elle affecte pour la forme de bien autres ambitions, au fond elle n'aspire qu'à devenir réellement ce qu'elle est par destination, de la poésie de société. A proprement parler, une telle poésie n'avait point de patrie; mais par cela même elle était un peu cosmopolite et se faisait aisément adopter par tout public sensible aux amusements et aux élégances de l'esprit, qui ne songeait qu'à passer honnêtement une heure ou deux. Tout concourait d'ailleurs à sa fortune : sa langue, à la fois analytique et latine, était devenue si facile à comprendre et restait si agréable à entendre qu'elle entrait dans l'éducation des gens bien élevés de tous les pays, et par son esprit de propagande, par son amour de la gloire à tout prix, la France mettait incessamment la main dans l'histoire de ses voisins, et les gagnait au moins à sa littérature. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ses armes servent d'auxiliaire à ses idées et leur ouvrent la voie à travers les plus fortes murailles. Pour sauver de cet envahissement moral les littératures

étrangères, il eût fallu aux poëtes qui s'en rendaient complices un caractère à eux, qui se raidît contre les influences du dehors, un talent assez formé pour suffire seul à leurs œuvres, ou une de ces vanités idolâtres d'elles-mêmes qui, comme les faux dieux du Psaume, ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, et n'ont pas même la possibilité de relever d'aucun autre; et au XIIe siècle nulle de ces choses n'était encore possible.

Sans doute, cependant, l'imagination n'était nulle part déchue de la puissance créatrice qu'elle tient de sa nature. L'Allemagne avait tout un cycle de poëmes bien complétement allemands, que nos trouvères n'auraient pu apprendre à ses poëtes, et l'Espagne chante encore des héros grandis sur son sol, qui lui appartiennent doublement, par leur caractère et par leurs exploits. Malgré le cours habituel des choses, une critique qui se respecte craindrait donc d'attribuer en principe une origine française à tous les poëmes, sans aucun autre signe particulier que la date du moyen âge : les règles les plus justes comportent certaines exceptions; les vérités qu'on reconnaît le plus volontiers en thèse générale, on ne les accepte dans l'application que sous bénéfice d'inventaire. On voudrait encore des textes positifs auxquels se rattache l'imitation par un de ces liens ombilicaux qui unissent la fille à sa mère, des témoignages contemporains, ou à tout le moins des preuves intrinsèques, des allusions involontaires à des traditions ou à des coutumes inconnues, des mots inusités à racines françaises, ou des méprises que puissent seules expliquer l'inadvertance d'un

traducteur ou sa connaissance incomplète de la langue.

S'il était permis de se départir de cette réserve, ce serait pour des poëmes qui, sans rien avoir de véritablement local, se retrouvent dans toutes les littératures, et rappellent ces végétaux parasites qui ne tiennent point par leurs racines à la terre où ils se sont développés, et dont les semences n'ont pu être apportées que par les vents. Il faut à un sujet étranger aux souvenirs historiques, aux croyances religieuses et aux traditions domestiques, un intérêt dramatique bien puissant pour devenir universellement populaire, et, malgré nos sympathies d'éditeur, nous doutons que les aventures de Floire et Blanceflor eussent été suffisantes, si quelque grande influence n'avait pris en main leur fortune. Deux enfants naissent le même jour, un garçon et une fille : l'un est fils d'un roi sarrasin; la mère de l'autre est une esclave, une chrétienne. Ces différences de condition et de croyance ne séparent point le cœur des deux enfants; ils sont nés pour s'aimer, et chaque jour les trouve plus empressés d'obéir à leur nature. Le père de Floire craint que cet amour croissant ne compromette l'avenir de son fils; il l'envoie étudier à une école célèbre, et vend en son absence Blanceflor à des marchands étrangers. A peine quelques jours se sont-ils écoulés que Floire est pris de la nostalgie du cœur; il faut le rappeler à la cour de son père. Son premier regard y cherche Blanceflor, et, quand il la demande, on le conduit à un tombeau où il lit le nom de son amie. Il s'abandonne alors à tout l'emportement de la douleur; son amour lui est plus

cher que la vie, et il veut mourir aussi pour être réuni à Blanceflor. Mais un heureux hasard permet à sa mère d'arrêter son bras, et, pour l'empêcher de céder une seconde fois à son désespoir, elle lui révèle la vérité. Le roi lui-même est touché de cet amour; il comprend qu'il essaierait inutilement de s'y opposer, et donne généreusement à son fils les moyens de retrouver Blanceflor et de la racheter de l'esclavage. Aucun indice ne dirige Floire dans cette recherche, en apparence sans espoir; mais l'amour qui le conduit ne lui faillira pas. Des hasards continus le font descendre où quelques jours auparavant Blanceflor était descendue; toujours il charme ses hôtes par la puissance de son sentiment et en reçoit des renseignements qui le mettent dans sa route. Il arrive enfin à Babylone, et apprend que Blanceflor a été achetée par l'Emir et renfermée dans une tour merveilleuse où nul ne peut pénétrer, même au péril de sa vie. Mais il captive le portier par son habileté aux échecs, le séduit par la richesse de ses dons, et il y pénètre caché dans une corbeille de roses que l'Emir envoyait à Blanceflor. Ces témérités-là ne réussissent pas long-temps, même dans les romans. Un matin que Blanceflor ne s'était pas rendue, comme à l'ordinaire, auprès de l'Emir, il veut savoir quel empêchement la retient, et la trouve encore endormie dans les bras de Floire. Leur condamnation ne se fait pas attendre : ils doivent tous deux être brûlés vifs. Déjà le bûcher est allumé; mais, insensible à son propre sort, chacun ne songe qu'à revendiquer la faute pour lui seul, afin de subir seul le châtiment; puis, comme dernière consolation, ils se disputent

à qui mourra le premier, pour prolonger au moins de quelques instants la vie d'un complice si cher. Enfin leur amour agit comme un charme sur les juges eux-mêmes; les plus farouches implorent leur grâce, et l'Emir, ému de leur sentiment plus encore que de sa compatissance, charmé aussi par leur amour, étouffe sa colère et renonce à venger sa cruelle injure. Une grâce complète ne lui semble pas même suffisante, et il fait donner à leur amour la consécration du mariage. Le Ciel ne veut pas leur être plus avare de ses faveurs : Floire, illuminé soudain, se convertit au christianisme, et revient heureusement dans ses états, où le rappelle la mort de son père, et où son premier soin sera d'assurer par une conversion générale le salut de tous ses sujets.

C'est là certainement une touchante histoire. Ces deux enfants dont l'amour s'était épanoui naturellement, sans le savoir, comme une rose sur un rosier; qui, séparés par la naissance, la fortune, l'autorité d'un père et d'un roi, l'éloignement, le désespoir, tout ce qui sépare les plus fermes volontés, n'étaient réunis que par les instincts de leur cœur, et se retrouvaient pour ne plus se quitter, uniquement parce qu'ils s'étaient aimés et qu'ils avaient persévéré dans leur amour, devaient singulièrement réussir dans un temps où l'amour semblait, sinon la principale affaire, au moins le plus grand bonheur de la vie. C'était un encouragement pour les uns, une consolation pour les autres, un enseignement pratique et une espérance pour tous. Mais aucune circonstance accessoire n'ajoutait à l'intérêt du sujet, et il eût été bien facile de le rattacher à quelques tradi-

tions historiques, de rapprocher le lieu de la scène et de donner aux principaux personnages des mœurs et des noms plus en harmonie avec la civilisation et les habitudes de la langue. Un trouvère, qui n'avait cependant aucune raison essentielle de modifier une forme parfaitement appropriée à son public, l'a tenté par un caprice d'imagination; il a préféré une nouvelle toute semblable, venue sans doute aussi d'Orient, et nous devons à cette velléité d'être original en variant une histoire populaire le joli roman d'Aucasin et Nicolete. Si des poëtes étrangers, bien autrement intéressés à transformer le sujet, l'ont accepté sans y rien changer, comme un thème, peut-être même comme une version à faire passer dans leur langue, c'est sans doute qu'il était déjà célèbre, et qu'ils comptaient pour le succès sur sa renommée, ou craignaient de le compromettre en allant à l'encontre des traditions.

Pour déterminer avec quelque certitude l'origine d'une tradition, il faudrait au moins pouvoir l'étudier dans sa première forme, et malheureusement elle n'est pas recueillie avant d'avoir déjà passé par bien des bouches : on ne la connaît que développée, mise au courant de tous les changements d'idées, et considérablement modifiée. Mais pendant le moyen âge ces métamorphoses ne pénétraient pas assez avant dans le fond des choses pour en altérer sensiblement le sens. La plupart des idées étaient des croyances; les autres prenaient l'autorité d'un enseignement domestique ou d'une habitude, et l'on n'avait ni la légèreté d'esprit ni l'amour-propre de répéter autrement ce qu'on avait entendu dire. Nous possé-

dons d'ailleurs en vers français deux versions de Floire et Blanceflor entièrement différentes, et, en les contrôlant l'une par l'autre, il est facile d'en élaguer bien des détails étrangers à l'idée primitive et de les ramener à une expression plus simple et plus originale. A la vérité, elles ne sont toutes deux que du XIII[e] siècle, et même de la fin; mais des différences de tout genre montrent qu'elles étaient indépendantes, et qu'il en existait une autre version complète, déjà sans doute surannée, dont elles s'étaient également inspirées. Au besoin même, des preuves positives ne manqueraient pas. Il est dit dans un petit poëme, encore inédit, qui remonte au moins au même temps, le *Fabliau de la Viellete* :

> Si fu de lui si tost esprise
> K'ainc Blanceflors n'Iseus la blonde
> Ne nule feme de cest monde
> N'ama onques si tost nului,
> Come ele fist tantost celui [1].

Un manuscrit du XII[e] siècle nous a même conservé une chanson anonyme sur les amours de Floire qui se rattache à une de ses plus touchantes aventures :

> Floires revient seus de Montoire [2],

et nous y trouvons dans une autre chanson un

1. B. I., n° 6987, fol. 344 r°, col. 2. — 2. B. I., fonds de Saint-Germain français, n° 1989, fol. 37 v° : elle a été publiée par M. Paulin Paris, *Berte-aus-Grans-Pies*, p. 193, et réimprimée dans son *Romancero françois*, p. 64 ; puis par M. Ferdinand Wolf, *Ueber die neuesten Leistungen der Franzosen für die Herausgabe ihrer National-Heldengedichte*, p. 71, et par M. Le Roux de Lincy, *Chants historiques français*, t. I, p. 136.

témoignage de popularité encore plus irrécusable, une mention de l'amour de Blanceflor, comme un des sujets les plus sympathiques du temps :

D'un douz lai d'amor
De Blancheflor,
Compains, vos chanteroie,
Ne fust la poor
Del traïtor
Cui je redotteroie[1].

Il existait même probablement plusieurs versions dès le commencement du XIII[e] siècle, puisque les deux poëmes qui nous sont parvenus ne diffèrent pas seulement par des ornements de menu détail où l'imagination pourrait s'être jouée en ne suivant que son caprice, mais par la forme de plusieurs noms dont les inadvertances d'un copiste malhabile ne sauraient expliquer les variantes. Le père de Floire s'appelle *Felis*[2] et *Galeriens*[3]; la même compagne de Blanceflor, *Gloris*[4] et *Claris*[5]; la même ville, *Montoire*[6] et *Montelieu*[7]. Un des poëmes ne connaît point les noms du maître[8] et des différents hôtes[9] de Floire; l'autre ignore ceux du Sénéchal[10] et du père de Blanceflor[11]. Si

1. Fol. 80 r° : elle a été publiée par M. P. Paris, *Romancero françois*, p. 66, et nous l'avons réimprimée dans les Prolégomènes de notre *Histoire de la poésie scandinave*, p. 341, note 2. — 2. V. 60, première version. — 3. V. 39 et 2277, seconde version. — 4. V. 2115, première version. — 5. V. 2458, 2721, etc., seconde version. — 6. V. 316, etc., première version. — 7. V. 1266, seconde version. Il y a dans le ms. *Montelien;* mais c'est certainement une faute de copie. — 8. *Gaides* dans la première version, v. 199. — 9. *Richier* dans la première version, v. 1047; *Daires*, v. 1470. — 10. *Madiens*, v. 743, 767, etc., dans la seconde version. Au lieu du Sénéchal, c'est le *Cambrelenc* qui joue un rôle dans la première. — 11. *Henri*, dans la seconde version, v. 52.

ces divergences de prétermission et de pure orthographe étaient les seules, elles autoriseraient à peine de simples conjectures : à une époque où la poésie ne se transmettait guère que de bouche en bouche, des infidélités de mémoire devaient altérer, pour ainsi dire naturellement, les noms que ne protégeait aucun autre souvenir[1]. Mais il en est d'autres plus essentielles qui ne permettent pas d'y voir des corruptions fortuites. Nous ne parlons pas du jeu de Barbarin, récit curieux d'une représentation de jongleries, gauchement introduit au milieu de l'action sous prétexte de distraire Floire, et dont les intentions comiques sont en complet désaccord avec l'esprit du poëme[2]. Il ne se trouve que dans le texte écrit par Peros de Neele, et, sans en être aucunement l'auteur, ce copiste aura fait sans doute œuvre de poëte en lui donnant sa forme actuelle et en l'entrelaçant dans une tradition à laquelle il était étranger. Mais il y a dans la version imprimée par M. Bekker et dans celle que nous publions pour la première

1. Ces divergences se trouvent même dans les différentes copies du même texte. Ainsi le ms. 6987 appelle, v. 2491, le roi de Nubie *Yliers*, et le ms. 7534[5] *Gaifiers;* le bras de mer où est situé Monfelis se nomme *Lenfer* dans le premier, v. 1287, et *Frelle* dans le second.

2.

Les bues faisoit en l'air voler,
Et les asnes faisoit harper;

Appendice, p. 229 et suiv.

Nous croyons cependant, même à cette partie si étrangère à la traduction primitive, une origine orientale. Marco Polo disait dans son *Peregrinatio*, l. II, ch. 37 : Habent sapientiores incantores et astrologos qui sint in illa provincia, et faciunt talia opera daemonum quae non sunt computanda in nostro libro, quia obstupescerent personae.

fois un épisode assez touchant et d'une antiquité bien moins suspecte. Floire, désespéré de la mort de Blanceflor, et ne voulant pas survivre à sa perte, saute dans la fosse où l'on gardait les lions qui exécutaient les condamnations capitales, et ne peut parvenir à s'en faire dévorer. Peut-être l'histoire de Daniel n'est-elle pas restée sans influence sur cette invention; mais elle s'était surtout inspirée de la pitié pour le malheur que l'on donnait généreusement aux lions comme une conséquence de la noblesse de leur nature[1]. Nous croirions même volontiers qu'il y avait encore là, ainsi que dans le reste du poëme, l'intention de glorifier l'amour en lui attribuant le pouvoir d'apprivoiser à première vue les animaux les plus féroces. Le jongleur auquel nous devons la seconde version n'y voit plus qu'un miracle, qu'il explique bêtement par les prières de Blanceflor[2], et cette inintelligence avait déjà fait rejeter cet épisode d'une version antérieure qui ne nous est point parvenue : car il ne se retrouve point dans les plus vieilles traductions en langues germaniques[3], et une autre rédaction excellente, mais un peu

1\.

Exulibus, miseris, prostratis ac spoliatis
Commodus ac mitis dicitur esse leo;

Radulphus Tortarius, *Epistola;* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, IVe série, t. I, p. 513.

2\.

S'enpres l'éussent devoré
Que tuit erent entalenté;
Mais Diex le regarda le jor
Por la priere Blancheflor.

V. 1601.

3\. Il faut seulement excepter la version en bas-allemand publiée par Bruns, *Altplattdeutsche Gedichte*, p. 225-288,

rajeunie, du texte publié par M. Bekker, n'en connaît pas non plus le premier mot.

Quelle que soit l'origine première du poëme, il n'avait pas sans doute une forme complète dont la popularité n'eût plus permis d'y rien changer : car, à la différence des poëtes étrangers, les trouvères ont traité leur sujet avec indépendance; ils se le sont réellement approprié et l'ont rattaché à notre histoire. Il y avait un autre Floire, allié de la puissante famille des Loherains, dont la tradition avait conservé le souvenir :

La damoisele, seignor, que je vos di,
Elle fu fille au riche roi de Tir,
Qui douz roiaumes avoit a maintenir,
Costantinoble, cele mirable cit
Ses freres fut Flores, li rois gentis,
Qui Honguerie avoit a maintenir :
Icil fut peire Bertain o le cler vis
Que prist a feme li riches rois Pepins[1].

Par une confusion qui flattait leur amour-propre national et convenait à leurs intérêts, ils voyaient dans ce Floire le héros de leur poëme, et disaient en commençant :

Cou est du roi Floire l'enfant
Et de Blanceflor la vaillant,
De cui Berte-as-Grans-Piés fu née;
Puis fu en France coronnée:
Fame fu au gentill baron,
Pepin le roy, pere Charlon[2].

où cet épisode se retrouve d'une manière sommaire, v. 464-485; mais elle n'est que du milieu du XIVe siècle, et se rattache certainement à une tradition différente.

1. *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain français, nº 1244, fol. 6 rº, col. 1, v. 24. — 2. Ces

C'était, qu'on nous passe le mot, la parade de la porte ; mais ce rapport n'avait rien de réel qu'une similitude toute fortuite de noms et une chronologie des plus suspectes[1]. Adenez, qui avait fait une étude spéciale des traditions relatives à Berte, expliquait l'éducation française qu'elle avait reçue par les connaissances et les goûts de son père.

Car li rois de Hongrie fu en France nourris;
De son païs i fut mené moult tres-petis[2]:

et le Floire de notre poëme est élevé en terre païenne avec Blanceflor. Selon une tradition, acceptée par de véritables historiens, Berte aurait même été une princesse grecque, fille ou petite-fille de l'empereur Héraclius[3]. L'autre version

deux derniers vers ne se trouvent que dans le ms. 7534[5]; mais le ms. 6987, qu'a publié M. Bekker, y ajoute ceux-ci, qui se trouvent également dans les autres mss. :

Berte fu mere Charlemaine
Qui puis tint France et tot le Maine.

1. Les jongleurs avaient cependant trompé Alphonse X, roi d'Aragon, ou le rédacteur, quel qu'il fût, de *La gran conquista de Ultramar* : E esta Berta (la muger de Pepino el rey de Francia) fue hija de Blancaflor e de Flores que era rey de Almeria; l. II, ch. XLIII, fol. 123 v°, col. 2.

2. *Berte-aus-Grans-Pies*, p. 10, éd. de M. Paris. Dans la *Chanson du vilain Hervis*, son père a aussi un nom tout à fait différent de celui que lui donnent les poëmes de cette tradition : il s'appelle *Eustaices*.

3.

Ejus sponsa fuit grandis pede nomine Berta,
Venit ab Hungaria, sed graeca matre reperta,
Caesaris Heracli filia namque fuit;

Gotfridus de Viterbe, *Pantheon*, l. XVII, p. 439.

Berchta ejus (Pipini Parvi) uxor, graeca, Augusti Constantinopolitani filia, dicta cum magno pede, filia Heraclii imperatoris, ex qua suscepit tres filios, Karolum Magnum,

s'est abstenue de profiter de cette analogie pour la plus grande gloire de son sujet; mais elle est parvenue aussi à le nationaliser par la ligne maternelle : elle ne laisse point dans un vague peu conforme aux habitudes de la poésie populaire l'origine de son héroïne, et, au lieu d'un comte anonyme, elle lui donne pour père un Français de haut rang, le duc d'Olenois. Les deux versions s'accordent également à relever la servitude de Blanceflor en en faisant une sorte de martyre : les pèlerinages au tombeau de saint Jacques étaient devenus très populaires en France pendant les XIIe et XIIIe siècles[1], et elles savaient concilier d'avance à l'Héroïne la sympathie de tous les bons chrétiens, en supposant que ce fut pendant un de ces pieux voyages que ses parents avaient été attaqués par des païens et réduits en esclavage.

Il y avait au XIIIe siècle deux classes littéraires de public, séparées l'une de l'autre par l'ordre social tout entier, où l'éducation et l'habitude avaient développé des tendances d'esprit et des goûts singulièrement différents. L'une s'intéressait aux choses de l'esprit pour elles-mêmes; elle appréciait, selon les facultés du temps, l'élégance du style, la facilité du rhythme, la délicatesse et le raffinement des sentiments, la vérité de l'histoire, au besoin même la subtilité et l'originalité des idées. L'autre ne comprenait suffisamment

Karlomannum, Pipinum et filiam Giselam monialem; Ladislaus Sunthemius, *Boica;* dans Oefelius, *Rerum Boicarum scriptores*, t. II, p. 640.

1. Voyez la piquante et savante notice de M. Leclerc, dans l'*Histoire litteraire de la France*, t. XXI, p. 272-292.

que les sentiments incroyables, les coups d'épée romanesques, les aventures impossibles qu'elle avait déjà plusieurs fois entendues. Entièrement dégagée de toute superstition à l'égard de la grammaire et du dictionnaire, pourvu que le rhythme fût accusé d'une manière quelconque et que des consonnances plus ou moins usuelles en marquassent bien la fin, elle se tenait pour contente et donnait son attention à tout ce qu'on voulait bien lui dire. Il y avait donc deux littératures parallèles, de nature fort diverse, mais gardant encore de nombreuses analogies, comme ces fleuves sortis d'un même sol qui, quoique parcourant d'autres campagnes et suivant des directions opposées, n'en reflètent pas moins toujours le même ciel et la même nature. La poésie des châteaux, celle qui donnait des soirées aux dames et servait d'intermèdes aux combats, se préoccupait avant tout de rester parfaitement convenable, de limer ses idées, ses sentiments et son style, de répéter

Ce qu'elle avait jadis entendu dire,

enfin d'amuser ses protecteurs comme ils voulaient être amusés, et méprisait très sincèrement l'opinion des petites gens. Le trouvère auquel nous devons le roman inédit de la Guerre de Thèbes disait même avec une impertinence aristocratique qui n'était pas sans doute desagréable à ses auditeurs :

Or s'en aillent de tous mestiers,
Se il n'est clers u chevaliers!
Car aussi puéent escouter
Comme li asnes au harper[1].

1. B. I., n° 6987, fol. 36 r°, col. 1, v. 13.

Quant à la poésie des carrefours et des halles, elle ne songeait modestement qu'à faire vivre ses colporteurs : c'était un gagne-pain, et un des plus pauvres; mais avec ses lacunes, sa grossièreté d'expression et d'idées, son absence de variété et souvent d'originalité, elle avait une qualité que l'autre ne possédait presque jamais au XIIIe siècle : elle était vivante et savait passionner son public.

Le poëme publié par M. Bekker était la version à l'usage de la haute classe; mais il a gardé plus de naïveté et de vie que n'en avait habituellement la littérature aristocratique, et, malgré la facilité du style et quelques sentiments heureusement exprimés, nous y verrions plutôt un témoignage de l'antiquité de la tradition qu'une conséquence du talent de l'auteur. L'idée en est simple : c'est la fatalité de l'amour; non plus cette fatalité extérieure et toute mythologique des Anciens, mais la sympathie irrésistible de deux âmes créées pour s'aimer; et l'auteur y ajoute une idée encore plus moderne : la croyance à la toute-puissance finale de l'amour, à son don naturel de surmonter les obstacles en apparence le plus insurmontables. Mais il s'y mêle, contrairement à l'esprit du moyen âge français, des descriptions, qui deviennent de véritables épisodes et retardent d'autant le développement de l'histoire, où le poëte accumule les détails et sème les richesses de toute espèce et les merveilles avec une profusion orientale.

L'autre rédaction, restée jusqu'ici inconnue, était destinée aux plaisirs de la simple foule, et n'avait pu s'approprier à son but qu'en modifiant

considérablement la version primitive. Un amour en quelque sorte inné, qui grandissait par l'instinct de deux natures sympathiques, sans offrir aucun autre intérêt dramatique que sa lutte avec le malheur, et ne triomphait des difficultés que par son propre charme, eût sans doute paru bien fade à un public très peu accessible aux émotions douces qui ne s'adressaient pas d'abord à l'imagination, et comprenant surtout les beaux sentiments qui s'exprimaient par de grandes aventures. Floire n'est plus ce bel adolescent qui se distingue à peine de Blanceflor par un sentiment plus ardent et plus hardi. Tout en gardant les quinze ans que la tradition lui avait si habilement donnés [1], il a pris la force d'un guerrier éprouvé et les vertus d'un chevalier. Au lieu d'être simplement vendue, Blanceflor est d'abord lâchement accusée d'une tentative d'empoisonnement, et va périr dans les flammes, quand Floire se présente, la visière baissée, pour soutenir son innocence. Le combat est naturellement mêlé des alternatives les plus émouvantes ; mais, dans la poétique du peuple, Dieu est finalement pour le bon droit et les héros de roman : Floire tue le calomniateur de sa maîtresse et s'éloigne sans s'être fait connaître de personne. Ce combat singulier ne pouvait suffire ni au poëte ni à l'auditoire. Dans son voyage à la recherche de Blanceflor, Floire est attaqué par un prince jaloux de montrer son courage et sa force, et le tue avant d'être écrasé par le nombre et fait prisonnier.

1. Floire n'avoit que seul quinze anz,
Mais a merveilles estoit granz.
V. 657.

Alors seulement le poëte rentre dans l'esprit de son sujet : au moment où le roi veut venger la mort de son fils par le supplice de Floire, il est touché de le voir ne songer qu'à Blanceflor et lui pardonne en souvenir de ses propres amours[1]. C'est un troisième exploit héroïque qui rachète encore Floire et Blanceflor du bûcher. Le plus puissant monarque de l'Orient entre subitement en scène avec une nombreuse armée : il vient sommer l'Émir de se reconnaître son vassal ou de lui opposer un champion qui prouve, les armes à la main, son droit de rester indépendant. Effrayés de sa force, les plus braves guerriers déclinent ce périlleux honneur; Floire seul n'en est pas épouvanté, et la nécessité ne permet pas de refuser cette dernière chance. Il combat donc, après les péripéties d'usage reste vainqueur, et obtient pour prix d'un si éminent service sa grâce et la main de Blanceflor. Il se trouve là un nouveau trait de mœurs chevaleresques qu'a recueilli aussi l'auteur de l'*Amadis*. Floire demande que sa maîtresse assiste au combat, afin que, s'il venait à faiblir, sa vue lui redonnât des forces[2], et c'est à la

1. Tot ensement por un amor
Fui ge ja travailliez maint jor;
Maint mal m'en estut a soffrir
Et molt en fui pres de morir.
V. 2145.

2. Au moment de combattre le géant Ardan-Canile, Amadis dit à son écuyer Gandalin : Si tu trouves Oriane d'aventure, dy luy aussi qu'elle me face tant de bien de se mettre en lieu que je la puisse voir a mon aise en combatant, car j'auray par elle, en la voyant, plus de puissance sans comparaison que hors sa présence ; l. II, ch. XIX ; t. II, p. 164, éd. de 1557.

présence de Blanceflor qu'il doit la victoire. Mais, comme on pourrait le croire d'abord, ce ne sont point là de honteux anachronismes imaginés par un pauvre jongleur, fort en peine de plaire à son public : la présence et la voix de Chariclée ajoutaient déjà, dans le roman d'Héliodore, aux forces de Théagènes[1], et une rédaction espagnole, certainement antérieure, connaissait aussi les exploits de Floire à la cour de Babylone[2]. Cette version s'est donc, sans grands efforts, peut-être même par un simple éclectisme, rapprochée autant qu'elle l'a pu de l'esprit et des banalités des romans de chevalerie, et a soigneusement rejeté les détails traditionnels ou purement gracieux qui n'étaient pas de mode dans les tavernes. Elle ne s'étend point sur les premières années des deux Enfants, qui préparent ingénieusement à des sentiments trop constants et trop vifs pour que l'expérience enseignât à les admettre. Elle ne sait rien du berceau où ils dormaient l'un auprès de l'autre, rien des aliments qu'ils partageaient toujours ensemble ; elle ne nous les montre point récitant les mêmes leçons, apprenant à former leurs lettres en écrivant leurs noms, et passant leur enfance à se dire toutes leurs pensées, à s'embrasser et à écouter le chant des oiseaux. Si quelques unes des descriptions qui se trouvaient dans la rédaction qui lui a servi de thème principal ont été conservées, elles sont devenues plus succinctes, et sont,

1. L. v, par. xxxii, p. 317 ; dans l'*Erotici scriptores* d'Ambroise Firmin-Didot. — 2. Flores... libro al rey de Babyloña de mano de sus enemigos quando le dio a Blancaflor por muger ; *La gran conquista de Ultramar*, fol. 123 v°, col. 2.

pour ainsi dire, rentrées dans le récit. L'auteur n'attend son succès que des sentiments qui captivent plus aisément les masses, de la générosité, du dévoûment, de l'amour sans mesure et sans terme; mais il ne néglige aucune circonstance qui puisse donner plus d'autorité à son sujet et lui concilier la sympathie. Il l'a pris dans un livre, parce qu'en ce temps-là on avait encore la naïveté de croire à l'écriture[1]. Pour rendre Blanceflor plus touchante, il ne craint pas de lui faire dire par l'Empereur, qui la sait parfaitement innocente du crime dont elle n'est accusée que par son ordre :

Mielz me venist norrir un chien
Que vos servir ne alever[2].

Si l'épée de Floire rend quiconque la possède invincible, c'est, bien entendu, qu'il y avait des reliques dans la poignée, et, pour ne compromettre personne, il ajoute par une restriction dévote qu'elle ne produit son effet qu'en faveur du bon droit[3]. Il ne se contente pas de raconter les faits selon l'ordre des temps et de les relever de son meilleur style : il intervient personnellement dans le récit et y mêle de courtes réflexions et

1. Tant en i fist icelle jor metre,
Si com el livre dit la letre,
Que il n'en i pot plus entrer.
V. 3443.

2. V. 526.

3. Les letres dient qui i sont
Que il a reliques el pont;
Se hom la porte qui ait droit,
Ne doutera que vaincuz soit.
V. 674.

des sentiments qui devaient agréer aux masses et y trouver de l'écho. Dans le seul manuscrit que nous connaissions, le poëme est incomplet de la fin; mais il est facile de deviner que le dénoûment avait aussi un caractère beaucoup plus populaire que dans l'autre version. Le père de Blanceflor n'est pas tué dans le combat contre les Sarrasins. Un auditoire ordinaire du XIII[e] siècle eût été désagréablement affecté que saint Jacques ne sût pas mieux protéger ses pèlerins et ne leur accordât pas, même dans cette vie, un dédommagement de leurs fatigues. Sa justice poétique n'eût pas été non plus satisfaite si le père de Floire fût mort tout simplement comme un honnête chrétien qui a parcouru sa carrière: il fallait qu'il expiât d'une manière plus exemplaire son crime contre l'amour et contre les pèlerins. Nous savons déjà, par un de ces vers qui devancent la justice des événements, qu'il en perdit sa couronne[1]: peut-être aggravait-il irrémissiblement sa faute en refusant de se faire chrétien, mais certainement le père de Blanceflor recevait à la fin, de la main de son gendre, un royaume quelconque. Tout décèle l'esprit de bas étage et la destination spéciale du poëme. Ce n'est plus, comme dans la première version. un poëte sûr de la générosité des seigneurs et des dames, qui ne s'inquiète que de leur plaire, mais un pauvre diable de jongleur qui ne sait trop comment il s'abritera des intempéries de la nuit, et veut par un souhait de bon-

1. Mais cherement le compara;
Il en perdi toute s'onnor,
Puis en morut a grant dolor.
V. 246.

beur faire songer ses auditeurs à lui venir en aide d'une manière plus matérielle. Il a donc grand soin, selon les habitudes de la poésie qui tendait la main dans les rues, de dire en commençant :

Seignor baron[1], or entendeiz,
Faites pais, et si escoutez
Bone estoire, par tel senblant
Que Diex vos soit a toz garant
Et vos deffende de toz max
Et nos doint ennuit bons ostax !

Avec un style si peu soucieux des lois naturelles de la grammaire, il n'aurait pu d'ailleurs avoir la pensée de s'adresser à un public habitué à quelque régularité de langage. Il mêle ensemble les différents passés des verbes, et préfère au hasard celui dont s'arrangent mieux la rime et la mesure. Presque jamais les pronoms personnels ne sont exprimés ; lors même qu'ils viennent à changer, rien n'en avertit que les nécessités du sens : comme il arrive encore dans la plupart de nos patois populaires, c'est à l'intelligence de chacun de choisir les nominatifs et de compléter la phrase. En revanche, il est sévère sur les consonnances ; peut-être n'est-il pas de poëme où l'orthographe et la prononciation leur soient plus imperturbablement sacrifiées, et ce n'est pas, ainsi que dans quelques ouvrages du même temps, de la grossièreté ou de l'impuissance, mais un dédain systématique : en s'imposant une véritable richesse de rimes, il a

1. *Seignor* n'est pas plus ici un titre nobiliaire que *Baron ;* cela signifie seulement *Messieurs les auditeurs*. L'Amiral de Babylone appelle aussi, v. 2272, les marchands d'esclaves qui lui vendent Blanceflor *Seignor*.

prouvé que les difficultés de la versification ne l'effrayaient pas.

Si nous nous sommes étendu sur cette double rédaction française, si nous en avons recherché la cause, et montré avec quelque détail quelle influence devait exercer chaque espèce de public sur la forme qui lui était destinée, c'est que cette coexistence explique enfin la différence des versions étrangères et rétablit l'unité de la tradition. On peut à présent se demander, avec quelque chance de trouver la réponse, à quelle civilisation appartient cette histoire et par quelle voie elle a pénétré dans la littérature de tous les peuples européens.

Elle était déjà connue en Allemagne dans le XIIe siècle, puisque Uolrich de Gutenbourg y a fait allusion dans une de ses chansons[1]; mais, comme la plupart des autres minnesinger, il avait étudié la poésie française[2], et le nom de *Floris* qu'il a laissé au héros semble indiquer une source romane qui n'avait pas encore été dénaturée. La plus ancienne version qui nous soit parvenue est en haut-allemand. Kuonrat Fleck[3], son auteur,

1. Min leben wirt muelich unt sur,
Sol ich si lange miden,
Daz Floris muose durch Blanschiflur
So grozen kumber liden;

dans M. von der Hagen, *Minnesinger*, t. I, p. 117, col. 1.

2. Il dit un peu plus loin dans la même pièce :

Ir vert mit
Der vrouwen sit
De la Roschi Bise.

Ibidem, p. 118, col. 1.

3. Les deux mss. qui nous l'ont conservée ne sont que du

écrivait certainement après 1210, puisqu'il connaissait le *Tristan* de Gottfrit de Strasbourg[1], et, selon toute apparence, avant 1250. Sa langue a les caractères habituels de la première moitié du XIII[e] siècle, et l'ordre chronologique paraît seul pouvoir expliquer la place que Ruodolf d'Ems lui a donnée par deux fois entre le *Freidank* et le poëte connu sous le nom de *Stricker*. Il dit lui-même en termes exprès avoir travaillé d'après un poëme français dont il nomme l'auteur, Ruopreht von Orbent[2], et, quoique pour inspirer plus de

XV[e] siècle, et ont tous deux été écrits en Alsace. Nous en avons deux éditions. Celle que Myller avait publiée, d'après le ms. de Berlin, dans son recueil intitulé *Samlung deutscher Gedichte aus dem* XII, XIII *und* XIV *Jahre*, t. II, était fort insuffisante ; mais M. Sommer a consulté aussi, pour celle qu'il a donnée dans le *Bibliothek der gesammten deutschen National-Literatur* de Basse, Quedlinburg, 1846, le ms. de Heidelberg qui se trouvait au Vatican (voy. Wilken, *Geschichte der Heidelbergischen Büchersammlung*, p. 444) ; il a relevé toutes les variantes, et son excellent travail ne laisse rien à désirer qu'un lexique et une connaissance plus approfondie des différentes versions françaises, dont personne n'avait encore signalé l'existence. Adelung cite aussi, dans son *Nachrichten von altdeutschen Gedichten, welche aus der Heidelbergischen Bibliothek in die Vatikanische gekommen sind*, p. 72, un ms. qui aurait appartenu, à une époque quelconque, à la Bibliothèque de Cassel ; mais c'est probablement celui que l'on désigne sous le nom de ms. de Berlin.

1. Selon Ettmüller, *Handbuch der deutschen Literatur-Geschichte*, p. 200, il aurait même travaillé sur une version de Gottfrit de Strasbourg ; mais nous ne connaissons aucun autre fait à l'appui de cette opinion que certaines ressemblances de langue.

2. Ez hât Ruopreht von Orbênt
Getihtet in welschen
Mit rimen ungevelschen
Des ich in tiuschen willen hân.
V. 142-145.

confiance on ait quelquefois cité des sources toutes fictives, il faudrait, pour risquer une pareille conjecture, pouvoir au moins s'appuyer sur un commencement de preuve. L'absence d'aucune autre mention de ce Robert dans notre histoire littéraire n'autorise point à révoquer en doute la vérité d'une assertion si positive. La France était bien oublieuse de ses gloires poétiques pendant le moyen âge : beaucoup d'autres poëmes d'une existence incontestable ont péri dans les révolutions de la langue et des idées littéraires, et deux poëtes, Alberic de Besançon et Kyot, ne nous sont plus connus que par des allégations semblables. Le nom d'*Orbent* ne répond d'ailleurs à aucun lieu d'une notoriété quelconque, et si Fleck eût cherché à donner plus de crédit à son travail en se réclamant d'un poëte imaginaire, il lui aurait sans doute choisi un nom qui rendît sa supposition plus vraisemblable. Il s'agit donc, selon toute apparence, d'un auteur réel dont Fleck aura mal saisi le nom, ou dont un jongleur ignorant avait déjà altéré la véritable forme[1]. On sait d'ailleurs que

1. Püterich de Reicherzhausen dit dans une dédicace publiée par Adelung dans sa Monographie, p. 14 : So hat von Orlanndt Rupert Flor Plandtschefflur aus walisch auch schön berichtet, et Eschenburg, *Denkmäler altdeutscher Dichtkunst*, p. 218 ; Fridrich Schlegel, *Sämmtliche Werke*, t. X, p. 14, et Price, dans son édition de Warton, t. II, p. 187, note 2, en ont conclu que Robert était d'Orléans ; mais la forme allemande était *Orlens* et *Orliens* (voy. le premier *Willehalme von Oense*, p. 100, et le *Gute frau*, v. 1807), et l'on ne peut accorder aucune sorte d'attention à un écrivain assez mal renseigné sur le poëte qu'avait imité Fleck pour croire qu'il avait écrit en allemand. M. de Hagen a cependant dit aussi dans son *Literarische Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie*, p. 132 : Rupert von Orbent oder Orlanndt, et M.

Fleck connaissait parfaitement notre langue et aimait assez notre poésie pour avoir traduit le *Romans de Cliges*[1], et des rapports de tout genre sont trop continus et trop intimes pour qu'il n'ait pas eu une rédaction française sous les yeux. Nous ne voudrions pas accorder une importance exagérée aux mots étrangers à tous les vocabulaires germaniques dont les racines, empruntées à notre vieille langue, ont à peine pris des désinences allemandes, comme *Amie* (v. 761), *Amur* (v. 855), *Banel* (Panel, v. 2813), *Bisant* (Besant, v. 1541), *Bliat* (Bliaut, v. 1547), *Buhurdieren* (v. 7556), *Massenie* (Maisnie, v. 7691), *Mort* (v. 2184), *Nature* (v. 54), *Parage* (v. 257), *Paske florie* (v. 595), *Serjant* (v. 360), et *Visieren* (Viser, v. 1976). Quoiqu'ils se trouvent, pour la plupart, dans nos poëmes, et aux passages correspondants, on pourrait, à la rigueur, n'y voir que les conséquences d'une influence générale de notre

Jonckbloet a répété dans son *Geschiedenis der middennederlandsche Dichtkonst*, t. II, p. 233, note : Conrad Flecke... noemt hem Ruprecht von Orbent of Orlant, dat de fransche naam Robert d'Orleans schijnt te zijn. Dans son édition du texte islandais, *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, 1850, p. 87, M. Brynjolf Snorrason appelle aussi le poëte français *Robert d'Orlandt*.

1. Ruodolf d'Ems le dit positivement dans son *Alexander*, et nous ne voyons aucune contradiction entre ce passage et celui de son *Wilhelm von Orlens* où il attribue aussi un poëme de *Cliges* à *Volrich* de Türheim. Les différents poëmes sur Alexandre et sur la guerre de Troie prouvent qu'un premier travail, même heureux, n'en empêchait pas un second, et de nouveaux poëtes continuaient volontiers les œuvres que leurs prédécesseurs n'avaient pu achever, même quand ils s'appelaient Gottfrit de Strasbourg et Wolfram d'Eschenbach.

littérature, et des hasards dont il ne faudrait rien conclure ; mais plusieurs de ces emprunts sont trop singuliers pour se prêter à une telle explication. Ainsi Fleck ne se contente pas de préférer le français *Paile* à un mot allemand tout à fait analogue, *Pfeller*, dont il s'est servi un peu plus loin[1]; il ajoute à la rime que cette étoffe était des meilleures de *Thesaile*, et nous lisons dans la rédaction aristocratique, précisément au même endroit :

Moult par-ert boins et chiers li pailes :
Ains ne vint miudres de Tessaile[2].

Dans la description française de la chambre de Blanceflor, le plafond, qu'elle appelle *Cieus*, le Ciel de la chambre, est peint d'or et d'azur, et, quoique *Lasure* n'appartienne pas aux idiomes teutoniques, Fleck dit également dans le passage correspondant, mais en renchérissant, comme il convient à un imitateur :

Daz himelze und diu mûre
Sint von golde und von lasûre[3].

Ce ne sont pas seulement des mots qui glissent d'un texte étranger dans les travaux qui s'en inspirent ; souvent on leur emprunte, sans s'en aper-

1. Und pfeller von ir lande.
V. 1542.

2. V. 41. Il y a dans Fleck, v. 201 :
Die wârn mit einer paile,
Der besten von Thesaile.

3. V. 4187. Il y a dans la version aristocratique, v. 1655 :
Li cieus desus, qui ferme au mur,
Est pains a or et a azur.

cevoir, des constructions peu conformes aux habitudes de la langue. Mais les écrivains qui croient, comme nous, qu'au XIII[e] siècle les nouveaux idiomes ne pouvaient pas être encore aussi réguliers qu'on se plaît à le supposer, n'attribueraient pas volontiers à une tournure un peu plus insolite que les autres une origine immédiatement étrangère, et nous ne voudrions pas y voir une preuve positive d'imitation. Nous nous hasarderons cependant, pour compléter cette partie de notre étude, à citer un passage de Fleck qui nous semble bien peu allemand :

Sît ich an Flôren minne
Leider gevælet hân,
Sô lebe ich âne trôstes wân[1].

C'est la reproduction littérale d'un gallicisme qui se trouve au même endroit dans la version imprimée par M. Bekker :

Ami ne volrai ne mari,
Quant jou au bel Floire ai fali[2].

Si peu fondée que fût la tradition française à se dire nationale, Fleck accepte sa prétention, et range comme elle Floire et Blanceflor parmi les ancêtres de Charlemagne[3]. La version aristocra-

1. V. 5738. — 2. V. 2139.
3.
Dar nâch sie gewunnen samt
Eine maget. diu was genamt
Berhte mit dem fuoze;

V. 307, et v. 312 :
Von der Berhten, als man saget,
Und von Pippîne
Got durch die gnâde sîne
Lie Karlen werden geborn,

tique fait vendre Blanceflor par un bourgeois très avisé dans les choses de commerce[1]; Fleck reproduit aussi ce curieux détail, et trouve seulement l'affaire assez importante pour en ajouter un second[2]. Les principaux personnages étaient devenus assez populaires pour s'imposer en quelque sorte à la tradition, et devaient se retrouver partout où elle avait pénétré, avec des noms à peu près identiques, même dans des rédactions sans aucun rapport direct les unes avec les autres; mais il n'en était pas ainsi des comparses, qui ne faisaient qu'apparaître pour les besoins de la mise en scène, et n'étaient mentionnés qu'une ou deux fois en passant. Quand, malgré les différences de la prononciation et les habitudes de l'oreille, leurs noms ont gardé dans deux idiomes des formes parfaitement semblables, il paraît impossible de n'y pas voir une preuve, sinon d'imitation immédiate, au moins de liaison intime à un degré quelconque, et ces analogies de personnages secondaires sont nombreuses. La tante de Floire, chez qui on l'envoie à Montoire, s'appelle en français comme en allemand, *Sybille*[3], et cette similitude

1. Par un borgois au port l'envoie
Qui de marcie estoit moult sages.
V. 413.

2. Dô sante ers ûz zer porte
Bî burgæren zwein,
Die er wol wiste âne mein,
Ze koufe listic and karc.
V. 1536.

3. Fleck, v. 959, et, sans doute par erreur, *Sebile*, v. 317 de notre première version; *Sibilja* dans la version islandaise, p. 12 et 14; *Sibilia* dans la version suédoise, v. 183 et 220. On retrouve aussi cette *Sibile* dans la version flamande, v. 438 et 509.

est d'autant plus remarquable que ce mot éveillait une idée de puissance divinatrice qui n'était pas ici à sa place. *Joras*, son mari dans la version publiée par M. Bekker[1], est devenu dans le poëme de Fleck *Guraz*[2] : la différence des alphabets ne permettait pas de conserver la forme française, et l'on a remplacé notre J par le caractère allemand dont la valeur avait le plus d'affinités avec la sienne. Le juge le plus hostile à Floire se nomme dans les deux rédactions *Gaifier*[3] ou *Galfier*[4], et règne également en Nubie[5]. Le poëte allemand était beaucoup trop intelligent pour ne pas approprier ses emprunts à son inspiration et à ses idées, et cependant une inadvertance assez excusable dans un aussi long travail trahit non plus seulement une imitation poétique, mais une grossière traduction. Quoique Fleck fût véritablement poëte, au moins par la facilité et la grâce de l'ex-

1. V. 363; dans la nôtre, v. 357 ; *Jorrans* dans le ms. B. — 2. V. 1372, et *Guraze*, v. 1432. La forme française s'est un peu mieux conservée dans la version flamande, *Goras*, v. 505; *Liyoras* dans la version islandaise, p. 14; *Garias* dans un des mss. de la version suédoise, v. 219; *Gerit* dans deux autres. — 3. Dans le ms. B; c'est aussi la forme que lui donne Dideric, v. 3509; le ms. A l'appelle *Yliers*, v. 2759 de l'édition de M. Bekker. — 4. V. 6629 du ms. de Heidelberg; le ms. de Berlin le nomme *Gassier*.

5.

> Rois de Nubie, fors et fiers.
>
> V. 2492 de notre version.
>
> Unde Nubŷâ sin lant,
> Ein herzoge harte rich ;
>
> Fleck, v. 6630.

Dideric le fait au contraire roi d'Arabie, v. 3510 :

> Een coninc van Arabien stout ende fier.

pression, ses idées de baron allemand[1] ont été une fois les plus fortes : il n'a pas compris que la peur de la mort était une conséquence de l'âge encore si tendre de Floire, et le rendait bien plus intéressant quand il s'offrait par amour aux coups qui menaçaient la vie de Blanceflor, et voulait au moins mourir le premier. A la différence de toutes les autres versions[2], il lui donne donc le maintien qui convenait à un noble enfant qu'aucun péril ne peut épouvanter[3]; mais il n'en dit pas moins un peu plus loin que ses yeux étaient brillants et

1. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Ruodolf l'a nommé deux fois, et ajoute toujours :

Her Flec der guote Kuonrat.

Dans son *Nachrichten von altdeutschen Gedichten*, t. I, p. 72, Adelung a même prétendu que c'était le célèbre minnesinger Kuonrat Schenken de Landeck; mais aucun document connu ne confirme cette conjecture.

2.

Ensi parlant, li enfant vinrent
Plorant, et par les mains se tinrent.
V. 2559 de notre première version.

Dese twe weenden ende suchten
Om die martelie, die si vruchten.
Dideric, v. 3581.

On lit également dans le *Filocopo*, l. VI : Egli pensando alla vil morte che davanti si vedeva, appena poteva le lagrime retinere; fol. 291 v°, et fol. 292 v° : Biancofiore similmente piena di paura, di vergogna et di dolore incomparabile piangeva. Il y a même dans notre version populaire, v. 3021 :

Li uns vers l'autre est embrunchiez,
Si regrestent lor amistiez.
Molt se venoient doulosant.

3.

Als unervorhteclîche,
Edelen kinden glîche.
V. 6803.

gros[1], et l'on ne s'explique cette singulière épithète qu'en se rappelant que, pour motiver encore mieux la pitié des spectateurs, il y a dans la version aristocratique :

Si oel sont gros por le plorer[2].

Mais, à côté de ces rapports, il y a de graves dissemblances, qui, même en ne tenant aucun compte des différences de forme et de style, rendraient une liaison immédiate beaucoup moins probable qu'une source commune. Les habitudes littéraires du moyen âge compliquent malheureusement toutes les questions d'origine de difficultés qui resteraient insolubles si l'on ne demandait au sentiment de conclure, quand, faute de données suffisantes, le raisonnement doit se reconnaître incompétent. Dans le dédain général pour les compositions en langue vulgaire, nul ne prit d'abord soin de les fixer en les écrivant; elles subsistaient à la grâce de Dieu dans les mémoires qui voulaient bien les recueillir, perdant un jour des développements nécessaires à l'unité des idées, sinon des événements, et se grossissant le lendemain d'un épisode qui ne tenait au sujet que par la soudure. Dans nos appréciations du poëme publié par M. Bekker, nous ne pouvons prendre en considération aucune de ces transformations; il faut l'accepter pour un tout d'une seule pièce, et battant neuf, comme au sortir des mains de l'auteur. Le talent peu ordinaire de Fleck est une cause nouvelle d'incertitudes : comme il pouvait ajouter beaucoup à

1. Diu oughen lieht unde grôz.
V. 6828.

2. V. 2579.

son modèle, il ne s'est pas, selon toute apparence, borné à le reproduire sans aucun changement, et rien ne distingue le texte primitif de ses additions. Nous l'avons déjà surpris inventant pour donner à Floire un maintien plein de fermeté devant ses juges; nous en citerons un autre exemple qui n'est pas beaucoup plus heureux. Dans toutes les versions connues, la compagne de Blanceflor, surprise de voir sortir un homme de la corbeille de fleurs, portée par erreur dans sa chambre, jette un cri qui attire toutes les autres demoiselles[1], et Fleck dit, au contraire, peut-être parce qu'elle était allemande, qu'il veut la louer à jamais de n'avoir pas crié[2]. Il ne serait donc pas absolument impossible que nos observations ne s'appuyassent que sur des corruptions ou des améliorations introduites par Fleck, mais nous voudrions seulement prouver ici l'antériorité d'une autre version française, et peu importe, au fond de la question, que la rédaction publiée par M. Bekker se soit entièrement substituée à un poëme plus ancien dont il ne reste plus rien, ou qu'elle-même remonte à une époque plus reculée que ne l'indique sa langue, et que, d'altérations en altérations, elle nous soit parvenue sous la forme rajeunie que des manuscrits de la fin du XIII[e] siècle nous ont enfin conservée. Fleck raconte en plus de

1. De la paor qu'ot si s'escrie :
Merveille voi; aïe, aïe!
V. 2075.

2. Die ich iemer prîsen wil
Daz si niht lûte erschrê.
V. 5632.

trois cents vers[1] la douleur et les adieux des deux Enfants quand on les sépare, et la version française passe entièrement sous silence cette scène trop naturelle pour ne pas appartenir au sujet; mais elle y fait allusion, et sait que le poinçon avec lequel Floire cherche à se tuer lui avait été donné par Blanceflor quand il fut envoyé à Montoire[2]. Elle est si préoccupée des aventures de Floire qu'elle en oublie un peu Blanceflor : l'Amiral ne lui signifie point sa volonté de l'épouser, et la longue complainte de la pauvre enfant, qui se retrouve cependant dans la traduction littérale de Dideric, est supprimée tout entière[3]. En suivant sans doute la tradition originale, Fleck dit que Blanceflor serait soumise à la même loi que les autres femmes de l'Amiral, et mise à mort après un an de mariage[4], et c'était probablement aussi la pensée de la rédaction publiée par M. Bekker; mais elle ne l'a nulle part positivement exprimée[5]. Quoique porté à renchérir sur son texte,

1. V. 1054-1365.

2.

Un grafe a trait de son grafier;
D'argent estoit; moult l'ot cier
Por Blanceflor qui li dona,
Le darrain jor qu'a lui parla,
Quant il en-ala a Montoire.
V. 787-791.

3. V. 1687-1866 dans Fleck; v. 712-829 dans Dideric. — 4. V. 4523 et 4536. — 5. Blanceflor prie l'Amiral

Quant Claris éue avera
Tout l'an, por Diu que ne l'ocie,
Ains la tiegne toute sa vie.
V. 2834-36.

C'était ainsi la coutume de l'Amiral; mais rien ne prouve qu'il ne voulut pas y déroger en faveur de Blanceflor. La

quelquefois même avec assez de maladresse[1], Fleck diminue de moitié les cent quarante demoiselles que, selon la version française, l'Amiral gardait en expectative dans son harem[2], et entre dans des détails que celle-ci ne connaît pas : il sait le nom de la ville où Blanceflor est vendue[3] et le

même prière se trouve dans Dideric, v. 3864, et l'Amiral n'en dit pas moins, en parlant de Blanceflor, v. 714-718 :

Die seden, seit hi, sal ic breken
Dor haren wille, ende bespreken,
Dat icse sal nemen ende houden te wive,
Ende el ne ghene bi minen live
Nemmermeer ne sal minnen.

1. Ainsi, par exemple, le graffe avec lequel Floire veut se tuer est en argent dans la version française, et Fleck le fait d'or, sans songer qu'il n'aurait pu alors faire de blessure bien dangereuse :

Er zôch ein guldîn griffelîn
Uz sînem griffelfuoter.
V. 2358.

Ce malencontreux enchérissement se trouve aussi cependant dans Dideric, v. 1210.

2.
En la tor a sept vint puceles.
V. 1673.

Dideric dit également, v. 2464 :

Sevenwerf twintech no meer no min.

Fleck dit seulement *sibenzic*, v. 4183 ; le *Filocopo* lui-même en met cent, et la version islandaise, p. 40, cent cinquante. Notre version populaire n'en précise pas le nombre :

Molt a o lui gentes puceles.
V. 2451.

3. *Lunquit*, v. 1514 ; Dideric l'appelle *Nicle ;* la version en bas-allemand *Rome ;* Boccace, *Mormorina*, la résidence du père de Floire. C'est aussi à cette résidence dans notre version populaire, mais elle la nomme *la cité d'Aumarie ;* notre autre version dit seulement *ce port*.

temps exact que Floire passe dans la tour avant d'être découvert[1].

La plus ancienne version flamande[2] est plus moderne que celle de Fleck d'une cinquantaine d'années[3], et ne contient pas le moindre détail qui puisse apporter de lumière nouvelle sur l'origine de la tradition. Sauf quelques unes de ces exagérations insignifiantes auxquelles se livrent volontiers les traducteurs qui veulent faire œuvre de poëtes, les faits les plus indifférents sont identiquement les mêmes que dans notre rédaction aristocratique, et l'auteur reconnaît sincèrement avoir traduit son poëme du français[4]. La coïncidence est même trop continue, trop matérielle, pour qu'un aveu si positif rende l'imitation plus

1. Vingt jours, v. 6138; un demi-mois dans la version suédoise, v. 1437; un jour dans la version en bas-allemand, v. 1101 et suiv.; il se serait écoulé un temps assez long selon les deux rédactions françaises, mais elles ne le précisent ni l'une ni l'autre. — 2. Elle a été publiée par M. Hoffmann de Fallersleben dans la troisième partie de ses *Horae belgicae*, sous le titre de *Floris ende Blancefloer door Dideric van Assenede*, Breslau, 1836.

3. Selon M. Hoffmann, Wahrscheinlich gehört ert (l'auteur) der ersten hälfte des XIV Jahrhunderts an. Die Handschrift mag um dreissig und vierzig Jahre jünger sein; *Floris ende Blancefloer*, p. XI. Mais nous ne voyons aucune raison d'admettre cette différence d'âge entre le poëme et le manuscrit. A la vérité, nous savons par M. Willems, *Reinaert*, p. XVII, note 2, qu'un Dierekin d'Assenede est mentionné dans une chartre de 1273; mais Assenede était dès ce temps-là une localité assez importante à une petite distance de Gand, sur la route de Bruges, et, lors même qu'on adopterait complaisamment l'entière identité des noms, rien ne prouverait que ce Dideric fût précisément notre poëte.

4. Hets worden harde to sure
Van Assénede Diederike,

évidente. Nous nous abstiendrons donc de citér en preuve les mots français que Dideric d'Assanede a pris à pleines mains avec le reste dans le texte qui lui a servi de modèle[1]; nous relèverons seulement quelques détails qui, si nous ne nous trompons beaucoup, prouveront qu'il devait au moins ressembler singulièrement à la version que M. Bekker a publiée. Selon l'usage de notre vieille langue, la désinence féminine des pronoms possessifs y est supprimée devant les mots commençant par une voyelle, et la consonne est réunie au substantif : la tante de Floire, en vieux-français *Ante*, devient donc *s'ante*[2]; mais le poëte flamand, mal instruit de cette liaison, y a vu un seul nom propre, et, quoique dans toutes les versions qui tiennent à la même tradition cette tante se nomme *Sibile*[3], il l'appelle *Sante*[4]. Il donne

Dien seldijs danken ghemeenlike,
Dat hijt uten walsche heeft ghedicht
Ende verstandelike in dietsche bericht.
V. 22, et v. 1359 :

Dat seide Diederic, die dese aventure
In dietsche uten walsche vant.

1. Nous citerons, parmi beaucoup d'autres, *Amie* (v. 929), *Balsemier* (v. 981), *Bliaut* (v. 2873), *Bottelghier* (v. 663), *Castanghier* (v. 2561), *Clareit* (v. 667), *Conduut* (v. 2423), *Corde* (v. 1768), *Coverture* (v. 1512), *Crijt* (v. 1092). Nous ajouterons, comme encore plus significatifs, *ghemunte penninghe*, v. 1442, traduction littérale de *monéés deniers*, v. 933.

2. Et s'ante li a fait grant joie.
V. 359.

3. Liée en sera dame Sebile,
Ma suer, qui dame est de la vile.
V. 317.
Bi miner swester Sŷbillen,
Fleck, v. 959.

4. Vrouwe Sante, die vrouwe van der port,
Tierst datse dese sake hort.
V. 433.

à *Presenter* le sens de Faire un présent[1], paraît avoir pris *Ostage*, Hospitalité, dans l'acception d'Otage[2], et, par une métaphore peu orthodoxe, prétend, comme le poëme français[3], qu'on ne peut voir, entendre et sentir tout ce qui se trouve dans le jardin de l'Emir de Babylone sans se croire en paradis[4]. Notre version aristocratique avait dit, en conservant à *Saluer* la signification primitive de Χαίρω, Souhaiter de la joie :

De tous les dieus l'a salüé[5],

et Dideric, qui ne comprenait pas cette acception inusitée, n'y a vu qu'une simple salutation, et traduit littéralement, sans s'inquiéter du rôle que font *tous les dieux* dans son vers[6]. Il peut sembler au moins singulier qu'une coupe où Vulcain avait ciselé l'attaque par les Grecs de la ville

Voy. aussi v. 507. La Sebile de la version française est sans doute devenue la fille de Sante; v. 438 :

Joncfrouwe Sibile salne leden
Onder die kinder, haer ghespele.

1.

A l'Amiral l'ont presentée.
V. 506.

Ende gavense te prosente den Ammirale.
V. 698,

2.

A Damediu pri qu'il me laist,
Biaus dous sire, guerredoner
Vostre ostage et vo bel parler.
V. 1440-42.

Sidi om hare gheporret uut,
So sidi dommelike hier comen.
V. 2313-14.

3. V. 1773-1780. — 4. V. 2577—2583. — 5. V. 1363.

6.

Van al den goden quedde hine overluut.
V. 2064.

de Troie en ait été emportée par Enée dans sa fuite, et toutes ces circonstances se retrouvent également dans la version française[1] et dans la traduction flamande[2]. Peut-être même n'y a-t-il dans tout le poëme qu'une seule circonstance de nature à faire croire que Dideric connaissait une autre tradition : c'est que le roi qui dispute la vie de Floire à la colère de l'Amiral, et n'est nulle part ailleurs désigné d'une manière plus particulière, y est nommé *Alfarages*[3]. Mais les esprits les moins inventifs peuvent se permettre des inventions de cette force-là, et, si une tradition populaire eût déjà circulé en Flandre, le récit en prose en aurait sans doute conservé quelque chose et ne s'accorderait pas ainsi parfaitement avec le poëme de Dideric[4]. Cette conjecture, déjà

1. Li rois Enéas l'emporta
De Troies, quant il s'en ala;
Si la dona, en Lombardie,
A Lavine, qui fu s'amie.
V. 489.

2. Het brachtene uut Troien Eneas,
Doe die stat testoret was.
Sint liet hine ere siere amien
In dat lant van Lombardien.
V. 676.

3. Doe stoet op een coninc, die Alfages hiet.
V. 3493

4. Voyez van den Bergh, *De nederlandsche volksromans*, p. 1-5, et Thijm, *Oudnederlandsche Verhalen uit den kring der gedichten aan Karel den Grooten gewijd*, p. 321-356. *De historie van Floris en Blancefleur* a encore été publiée à part en 1817, chez Kœne, Amsterdam, in-4. Ludovicus Vives, qui écrivait à Bruges vers 1523, nomme *Florius et Albusflos* parmi ces livres généralement aimés quos omnes conscripserunt homines otiosi, male feriati, imperiti, vitiisque ac

si vraisemblable par elle-même, acquiert une nouvelle autorité de l'existence d'une romance, imprimée plusieurs fois[1], où ne se trouve non plus aucun fait capital qui indique une autre source[2].

Les autres versions ne reproduisent pas aussi

spurcitiae dediti; in queis miror quid delectet, nisi tam nobis flagitia blandirentur; *De christiana femina*, l. I; *Opera*, t. II, p. 657, éd. de Bâle, 1555. A la suite de l'édit de censure de l'évêque d'Anvers, en date du 16 avril 1621, se trouve une liste de livres censurés, et parmi les gheheelik voor de scholen ende ook onder de ghemynte te verkoopen figure *Floris ende Blancefleur;* dans Mone, *Uebersicht der niederländischen Volks-Litteratur älterer Zeit*, p. 17. Un *Florijs* est aussi mentionné dans le *Spruch van der feesten*, v. 194, p 74, éd. de M. Blommaert; mais peut-être était-il question du poëme de Dideric.

1. *Van Floris en Blanchefleur*, en dix-neuf couplets de huit vers; imprimée dans le XVIe siècle, chez Thys, à Anvers, et chez van Paemel, à Gand, elle vient d'être réimprimée par M. de Baecker dans ses *Chants historiques de la Flandre*, p. 121, et par M. de Coussemaker, *Chants populaires des Flamands de France*, p. 177. — 2. La seule différence réelle, mais elle est véritablement importante, parcequ'elle se retrouve dans le *Filocopo* et le poëme populaire italien, c'est qu'au lieu d'être porté à dos d'homme dans la tour, Floire y est hissé par une fenêtre :

Haer Floris vrome(n),
Bedekt met blomen,
Zy trokken hem zeer trouw
Op den toren met een touw.
St. XIV.

Le poëte dit en commençant:

Een stuk van liefde moet ik u verhalen,
Getrokken uyt een kouinglyken stam;

mais il n'avait certainement aucun document particulier, et voulait seulement, en relevant le sujet de sa chanson, augmenter ses chances de succès. Rien n'autorise d'ailleurs à donner à cette romance une antiquité qui serait très peu en rapport avec les formes de la langue.

littéralement la rédaction française. Tout en l'imitant, en la traduisant souvent mot à mot, elles y ont introduit quelques détails, empruntés peut-être à des traditions particulières à leur pays : car, si fidèle que fût la mémoire des conteurs, il lui arrivait çà et là de se tromper sur des circonstances indifférentes. Parfois même elle les modifiait à dessein pour les rendre plus agréables à son public, et, quoique sorties toutes d'une source commune, en passant de bouche en bouche, en se naturalisant chez des peuples divers, chaque rédaction se séparait insensiblement des autres, et même, sans intention bien réfléchie, s'en trouvait à la fin fort différente. Aucun vieux poëme islandais ne nous est parvenu[1], et le manuscrit de la plus ancienne version en prose remonte seulement au XIVe siècle[2]. Ceux qui viennent d'être publiés ne sont, même au dire de l'éditeur, que du XVe[3], et des raisons philologiques ne permettent pas de croire le texte bien antérieur à l'écriture[4]; mais certainement une rédaction quelconque avait déjà cir-

1. Nous n'en connaissons pas d'antérieur à celui que Thorlacius Gudbrandsson composa dans la seconde moitié du XVIIe siècle, selon Halfdan Einarsson, *Historia literaria Islandiae*, p. 89, et les savants du Nord ne sont pas plus heureux que nous : voy. le *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, 1850, p. 362. — 2. Voyez Lange, *Norsk Tidsskrift for Videnskab og Literatur*, Christiania, 1847, p. 38. Il est malheureusement bien loin d'être complet. — 3. Un a été publié par M. Brynjolf Snorrason dans le *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, 1850, p. 6-60, sous le titre de *Saga af Flóres ok Blankiflúr*, et l'éditeur y a ajouté les fragments d'un autre, p. 68-84. Un quatrième, dont l'écriture n'est que du milieu du XVIIIe siècle, se trouvait dans le cabinet de Rask. — 4. Ainsi, pour nous borner à une seule, *Við* y est souvent employé dans le sens de Avec, au lieu de Con-

culé en Scandinavie, puisque, dans un poëme qui, s'il n'est pas aussi vieux, ne peut au moins être plus récent de bien des années, dans le *Geirarðs rimur*, il est fait allusion aux aventures de Floire et de Blanceflor comme à une tradition populaire [1]. Les deux manuscrits, à peu près contemporains, qui nous sont entièrement connus, diffèrent constamment par la forme, et ces dissemblances portent quelquefois sur des noms propres, et deviennent trop prononcées pour qu'il y ait entre eux les rapports immédiats d'une copie, même infidèle, à son original [2]. Le plus complet des deux est aussi le plus littéraire et le plus libre, et cependant il reproduit le commencement du poëme français avec une fidélité assez matérielle pour rendre bien invraisemblables une imitation indirecte et la supposition d'un intermédiaire. A la vérité, les détails de l'éducation des

tre qu'il signifiait primitivement. Nous pourrions ajouter *Kurteizu*, p. 18, qui certainement ne se trouvait pas, au moins là, dans le texte français.

1.

Harma bann at Flóres farn
I frægðum trúr,
Lek um hann því brjóstið brann
Firir Blankinflúr.
Ch. VII, str. 10.

2. Le maître de Floire s'appelle, dans le fragment, *Goridas;* Montoire, *Mintorie*; le mari de Sibile, *Goneas*, et la femme de Daires, *Lidernis* : voyez a la page suivante les notes 1 et 3. La version complète dit que dans le prix de Blanceflor il y avait vingt pailes, et le fragment ajoute, p. 73, *de Beramunt.* Tous les deux citent, comme condamnant le suicide, l'un, p. 24, *Kallades* et *Plato;* l'autre, p. 76, *Kalides* et *Plato*, et rien de pareil ne se trouve dans aucune autre version connue.

deux Enfants y sont beaucoup plus succincts; la longue description du tombeau de Blanceflor est réduite à la seule circonstance importante, à son inscription; Floire ne prélude point à sa tentative de suicide en se jetant dans la fosse aux lions, et plusieurs noms propres ont pris des formes quelque peu différentes. Mais, loin d'indiquer une tradition indépendante, des variantes si peu marquées sont évidemment des corruptions fortuites, qui prouvent, au contraire, la liaison la plus étroite[1], et, sans aucune autre raison qu'une petite vérité à dire en passant, le texte affirme lui-même qu'il avait une source française[2]. Il sait plus exactement que toutes les versions étrangères le vrai nom du maître de Floire[3], et dit, comme l'imitation flamande, que les Enfants li-

1. Montoire s'appelle *Mustorie;* Baudas, *Belúdator;* Joras, *Ligoras;* Licoris, *Toris;* Claris ou Gloris, *Eloris.* Floire demande aussi à son père, quand il va à la recherche de Blanceflor, huit chevaux chargés, les deux premiers, d'or et d'argent et de bonne vaisselle; le troisième, de deniers monnayés; le quatrième et le cinquième, de vêtements de prix; le sixième et le septième, de bonnes fourrures et de peaux de zibelines; le septième (*lisez* le huitième), d'argent affiné au feu (il n'y en a que sept dans le fragment comme dans le poëme français), et un homme avec chaque cheval, et avec chacun un domestique : voy. la première version française, v. 930–939. Le poëme flamand est ici, contre son usage, beaucoup plus étendu, et exagère encore le *conroi* de Floire; il demande jusqu'à douze *sommiers*, v. 1439 et 1449. — 2. Il dit, pour expliquer le nom des deux Héros : En blómi heitir flúr á völsku, p. 8. — 3. *Geides*, p. 10; Dideric, dont la connaissance du français était fort insuffisante, lui donne la forme des cas indirects, *Gaydoen*, v. 300 : ce nom est écrit *Gredes* dans le seul des manuscrits suédois qui le connaisse.

saient le livre qu'on appelle *Ovideus*[1]. La fausse épitaphe y est traduite mot à mot[2], et des idées, des expressions vraiment *personnelles* à notre vieux poëte, si l'on pouvait se servir d'un tel mot à propos d'un versificateur du moyen âge, s'y retrouvent, littéralement répétées. Quand Floire, tout préoccupé de la perte de sa maîtresse, a renversé un peu de vin sur la table, l'Hôte lui dit également en plaisantant : « Vous avez forfait envers l'hôtesse et devez l'amender[3]. « Après lui avoir énuméré tous les obstacles qui lui fermaient l'entrée de la tour, le *Pontonier* ajoute aussi : « L'empereur de Rome ne pourrait avec toutes ses forces y pénétrer en sept ans[4] » ; et quand l'Amiral a surpris les deux amants dans la chambre un peu obscure de Blan-

1. Þau námu þá bók er heitir Ovideus; p. 10.

> Ende in Ovidio De arte amandi;
> Dideric, v. 335.

La version française parle seulement des *livres paienors*, v. 225. — 2. Dans le vieux fragment : Hèr liggr undir hin fagra Blankiflúr, sú er Flóres unni vel; *Annaler for nordisk Oldkyndighed*, 1850, p. 116, note.

> Ci gist la bele Blanceflor,
> A cui Floires ot grant amor.
> Prem. version, v. 651.

Il y a une épithète de plus dans la rédaction complète : Hèr hvílir líkamr hinnar fǿgru ok hinnar kurteisu Blankiflúr, er Flóres unni mest; p. 18. Le fragment imprimé dans le *Annaler*, 1850, dit seulement, p. 75 : Hèr liggr Blankiflúr, sú er mikla ást hafði á Flóres. — 3. Herra, þèr hafit misgert við frúna ok verðr at bæta; p. 28 : voy. la première version, v. 1103. — 4. Einn af þeim ynni ekki keisarinn af Róm við allt sitt lið á vij vetrum, p. 38; il y a dans la première version, v. 1589 :

> Néis l'empereres de Rome
> N'i feroit vaillant une pome.

ceflor, il fait de même ouvrir la fenêtre pour que le soleil y entre avec tous ses rayons[1]. Une dernière preuve sera plus décisive encore : lorsque Floire croit à la mort de Blanceflor, il veut se tuer pour la retrouver plus tôt dans le *camp-flori* où elle cueille des fleurs en l'attendant[2], et le traducteur islandais, n'osant ni répéter une expression si insolite que son public n'aurait pas comprise, ni la rejeter entièrement, y ajoute une explication préalable, « dans le paradis ou dans le champfleuri[3]. » La fin seule est entièrement différente. Lorsque Floire a raconté, comme dans plusieurs autres rédactions, par quel artifice il s'était introduit dans la tour, il défie quiconque doutera de sa parole, et jette son gant. Un guerrier célèbre dans tout l'Orient pour sa vaillance et sa force, le relève par ordre de l'Amiral ; mais l'anneau magique trouve ici son emploi, et Floire reste facilement vainqueur. D'après les mœurs chevaleresques, il avait alors droit à toutes les faveurs, même à la main de Blanceflor, et il l'épouse. Trois ans après, sa femme désire faire un voyage en France, et, arrivée à Paris, sa conscience de chrétienne s'alarme enfin de son mariage avec un

1. Bað hann sveininn láta glugg upp, at sólin mætti inn skína ; p. 54.

Il a fait la fenestre ovrir,
Que li solaus puist ens venir.
Prem. version, v. 2363.

2.

En camp-flori la trovera
Ou el queut encontre moi flors.
Prem. version, v. 778.

3. Þat kölluðu heiðnir menn Paradís eða Blómstrarvöll, er æ stendr með blóma ; p. 22.

païen. Elle veut se retirer, au moins pour un temps, dans un couvent; mais Floire n'hésite pas à détruire ses scrupules en recevant le baptême, et ils repartent, emmenant avec eux un évêque et des prêtres. Aussitôt leur retour à Babylone, ils forcent naturellement leurs sujets à se convertir au christianisme, font bâtir beaucoup d'églises et s'empressent de fonder des monastères. La mutilation du manuscrit de la seconde version ne permet pas de vérifier si, comme nous penchons à le croire, ces changements se trouvaient déjà dans une rédaction française[1], ou si, mécontent d'un dénoûment gauchement amené et dont l'esprit ne lui semblait pas suffisamment chrétien, le traducteur islandais en imagina un nouveau plus à sa convenance.

Une version suédoise, publiée depuis quelques années[2], remonterait, d'après les savants du pays, aux premières années du XIV[e] siècle, et, malgré

1. Les événements sont cependant bien plus pressés à la fin qu'au commencement, et il faut bien reconnaître que cette version manque ainsi d'unité de composition; mais nous supposerions volontiers que le traducteur n'a fait aussi que reproduire trop exactement ce qu'il trouvait dans son modèle. Au moins quelques différences, qu'aucune raison n'aurait nécessitées, semblent prouver que le texte français qui nous est parvenu n'est pas précisément l'original de l'islandais : il sait le nom du voleur de la coupe (*Galapin*, p. 18); le seigneur de Babylone qui veut sauver les Enfants s'y appelle *Marsilius*, et le poëme français ne connaît pas non plus son nom; le Portier y est condamné à mort avec les deux Héros, et, loin d'y être irrévocablement exécutée au bout d'une année de mariage, la demoiselle que l'Amiral avait épousée jouit de toute espèce de considération pendant le reste de sa vie : Siðan semir hann hana í öllu meðan hon lifir; p. 42. — 2. Par M. Klemming, dans le *Samlingar utgifna af svenska Fornskrift-Sällskapet*, t. I, Stockholm, 1844.

l'âge récent des manuscrits[1], leur opinion semble d'abord s'appuyer sur des faits incontestables. L'auteur l'a déclaré lui-même en finissant, il avait entrepris son poëme pour complaire à la reine de Norwége, Eufemia, dont la fille avait épousé Eric Magnusson, fils du roi de Suède Magnus Ladulås[2], et Eufemia mourut en 1312. Mais on s'étonne bientôt qu'une reine de Norwége dont les intentions civilisatrices sont bien connues eût bizarrement provoqué l'emploi d'une langue étrangère à tous ses sujets ; on se prend à douter que, même à un point de vue purement littéraire, elle ait préféré l'idiome le plus retardé de la Scandinavie à une langue qui était devenue la sienne et que des productions multipliées avaient assouplie et préparée depuis des siècles à exprimer toutes les pensées poétiques avec éclat. On supposerait volontiers qu'au lieu d'un travail original nous n'avons dans le poëme suédois qu'une traduction de l'islandais, entreprise beaucoup plus tard à la sollicitation de quelque descendant de la reine Eufemia, dont par cela même le nom et les louanges auront été soigneusement reproduits[3], et cette conjecture se trouve pleine-

1. On en connaît jusqu'à quatre, et le plus ancien n'est daté que de 1430.

2.

> Then them loot vænda til rima :
> Eufemia drótning ij then sama tima,
> Lituth fór æn hon do ;
>
> *Flores och Blanzeflor*, v. 2104.

3. Cette opinion, naguère avancée sans preuve d'aucune sorte par M. Brynjolf Snorrason, *l. l.*, avait été déjà à peu près exprimée par un des plus profonds investigateurs des antiquités suédoises du dernier siècle : Quod si

ment autorisée par une contradiction matérielle qu'elle seule explique et justifie. Parmi les traductions du français qu'Eufemia avait encouragées, figure le *Hertig Fredrick af Normandie*, un poëme qui semble aujourd'hui perdu. La date de sa composition est certaine : « Il s'était écoulé », y est-il dit, « mille et trois cents années depuis la naissance du Christ, et de plus huit années et deux mois, quand cet ouvrage fut ainsi mis en vers[1] », et cependant la version suédoise parle d'Eufemia comme n'existant plus : « La reine Eufemia, à l'âme de laquelle Dieu accorde dans le royaume des cieux, au milieu des anges, sa grâce éternelle pour toutes ses vertus et toutes les belles actions qu'elle a faites pendant qu'elle était sur la terre[2] ! » La source, au moins exclusive, du poëme suédois, n'est cependant pas le texte islandais qui vient d'être publié. Nous ne

forte in linguam norvegicam supra memorata opuscula verti curaverit Euphemia, indeque in suecicam fuerint translata; Fant, *Observationes selectae historiam suecicam illustrantes*, P. 1, p. 6. Par une erreur patriotique du même genre, mais qui ne peut plus s'autoriser d'aucun prétexte, Nyerup a prétendu que la version islandaise était traduite du danois; *Almindelig morskabslåsning i Danmark og Norge*, p. 113.

1.

Tha thusand aar ok thryhundhrath aar
Fra guz fódhilse lidhin var,
Ok ther til atta manadha ok twa,
Var thæsse bok diktath swa.

2.

Eufemia drótning denna siæl.
Gifui gudh ij himerikæ
Mz ænglom nadher æwerdhelika
Fore alla the dygdh ok æræ
Hon giordhe mædhan hon var hæræ!

V. 3210, et v. 3204 :

Gudh nadhe thæs ædhla fórsta siæl!

citerons pas en preuve quelques différences de détail : si pauvre que fût l'imagination d'un traducteur du moyen âge, elle se permettait encore çà et là de petites innovations. Mais les formes françaises se retrouvent dans les noms de personnages et de localités, où l'islandais ne les avait pas si bien conservées : dans *Gorias*, le mari de Sebile[1] ; *Licoris*, la femme de l'hôte de Babylone[2], *Bondag* ou *Blandaga*[3], et un bras de mer, nommé *Fær*[4], qu'il n'a pas même mentionné sous une forme quelconque. Quelques substantifs, comme *Amur* (v. 174), *Bliald* (v. 288), *Kompan* (v. 1245), *Kompanjon* (v. 770), *List* (v. 1099), sont évidemment d'anciens mots français à peine déformés par une prononciation différente, et le traducteur n'en avait pu prendre aucun dans le texte islandais. Les deux Enfants naissent également le dimanche des Rameaux, et la version islandaise, craignant que la liaison de ce nom avec Floire et Blanceflor ne fût pas suffisamment claire, avait ajouté que, dans les pays étrangers, on portait ce jour-là des fleurs à la main[5] ; mais le

1. V. 219. Voyez ci-dessus, p. LVII, note 2.— 2. V. 880, comme dans la version aristocratique, v. 1509, et dans Dideric, v. 2192. Fleck l'appelle seulement *Wirtinne*, v. 3972, 4017, etc. — 3. V. 660 ; *Baudas* dans la version aristocratique, v. 1174 ; *Baldac* dans Fleck, v. 3323 ; *Blandas* dans Dideric, v. 1830 ; *Belúdator*, ainsi que nous l'avons dit, dans la version islandaise, p. 28.

4. Til eet sund ther heter *Fær*.
V. 720.

Enfer, dans la version française, v. 1287 ; *Fire* dans Dideric, v. 1956. Ce nom manque aussi dans Fleck et dans la traduction en vieil-anglais. — 5 En Pálmsunnudagr heitir blómstr í útlöndum, því þábera menn blómstr í höndum ; p. 8.

traducteur suédois, qui ne connaissait pas cet usage, et ne l'avait sans doute vu relaté nulle part, dit, malgré une grosse inexactitude matérielle, qu'on les avait nommés *Floire* et *Blanceflor* parce-qu'ils étaient nés vers le temps de l'été[1]. A côté de ces dissemblances, il y a des analogies singulièrement frappantes et qu'on ne peut attribuer raisonnablement à l'influence d'une autre rédaction, puisqu'on n'a encore rien trouvé de semblable dans aucune. Après trois ans de mariage, les deux Héros entreprennent, comme en islandais, un voyage en France, arrivent à Paris et y sont reçus par une foule de parents et et d'amis[2]. Un scrupule religieux détermine également Blanceflor à entrer dans un couvent, et Floire ne l'en dissuade qu'en se faisant chrétien. Alors ils s'en retournent, emmenant aussi des évêques et des prêtres[3], et, dès qu'ils sont arrivés, font baptiser tous leurs sujets, construisent des églises et dotent des abbayes[4]. Le poëme suédois appelle aussi *Marsilias* le seigneur de Babylone qui intervient en faveur des Héros[5], et, comme la version islandaise, scinde en deux mots distincts le nom que le texte français avait donné au château de *Monfelis*[6]. Un autre fait

1. Man gaff them nampn ij sama riidh,
Thy thz var tha mot somars tiidh.
V. 99-100.

2. V. 2038-2041. — 3. Biskopa ok klærka; v. 2073. — 4. Kirkior ok kloster, v. 2081. — 5. V. 1688.

6.
Annan vægbin la eet bergh heet *Fælis*;
V. 721.

En öðru megin sundsins var fjall eitt, er *Felis* hèt; p. 32.
De l'autre part est Monfelis,

nous semble encore plus significatif. Contrairement à toutes les rédactions connues, la version suédoise fait du père de Floire un roi d'Apulie[1], et le texte islandais explique parfaitement cette singulière différence[2]. Aucun des anciens manuscrits qui nous l'ont conservé ne parle de l'Espagne[3], et tous disent que Felix régnait à *Aples*[4], probablement une corruption de *Naples*, qui se trouve dans les autres rédactions[5]. Les connaissances géographiques du poëte suédois n'ayant pu le renseigner sur ce nom altéré, il aura sans doute voulu le

Uns chastiaus riches, ou manoit
Cil qui la geut outre passoit.
V. 1288.

Dideric avait dit aussi, v. 1964 :

An dander side stont Monflijs.

1.

Fenix aff Apulia swa heet han.
V. 6.
Til Apulias borgh man the tidhande fra.
V. 59.

2.

Uns rois estoit issus d'Espaigne.
V. 55, et v. 119 :
A Naples, a la cite bele,
Est de lui venue novele
Qu'arivé sont lie et joiant.

Il y a également dans Fleck :

Fênix was des küneges nam;
Hispanje hiez sin riche.
V. 370, et v. 496 :
Daz lantliut hâtez dô vernomen
Von sinen boten, als er hiez;
Und do er ze Nâpels ûz stiez,
Si enpfiengen in vil schône.

3. Le ms. de Rask est le seul qui place Aples *i Spania riki*. — 4. Felix hefir konúngr heitit i borg þeirri, er Aples heitir; p. 6. — 5. Voyez ci-dessus, note 2.

restituer d'une manière quelconque et aura imaginé l'*Apulie*.

Il existe aussi un poëme danois qui, quoique publié à Copenhague au moins quatre fois[1], est resté à peu près inconnu dans le reste de l'Europe[2]. Le plus vieux manuscrit ne semble pas antérieur aux premières années du XVIe siècle[3], et, si nous en jugeons par le fragment, malheureusement assez court, qu'a publié l'*Altdeutsches Museum*[4], nous ne croyons pas qu'à moins d'un rajeunissement, à la vérité fort possible, le poëme puisse être beaucoup plus ancien. Des savants du Nord qui ont eu la faculté de l'examiner dans toute son étendue le disent traduit du suédois[5]; mais, toute hasardée que soit une conjecture qui ne s'appuie que sur la popularité, si différente en Danemark, des deux langues, et sur le rapport si intime des deux autres rédactions, nous y verrions plutôt aussi l'imitation immédiate d'un texte islandais.

La version anglaise ne remonte non plus qu'au XIVe siècle, et le commencement en paraît perdu[6];

1. La 1re édition est de 1509, chez Gotfred de Ghemen, à l'enseigne de saint Valentin (Paa sancti Valentini affthen). L'exemplaire, incomplet de 4 pages, qui se trouve à la Bibliothèque de Copenhague contient, selon M. Klemming, 1883 vers. — 2. M. Grässe lui-même a dit qu'il était en prose; *Lehrbuch einen allgemeinen Literärgeschichte*, t. IV, p. 276. — 3. Il est conservé à la B. R. de Stockholm sous la marque K, 47, et est intitulé *Eventyret om Flores og Blantzeflores*. — 4. T. II, p. 350-352. — 5. Voyez Nyerup et Rahbek, *Bidrag til den danske digtekonsts historie*, t. I., p. 105-114. — 6. Au moins manque-t-il dans les deux mss. connus: celui d'Auchinleck, dont Ellis s'est servi pour sa notice (*Early metrical romances*, p. 453-473, éd. de Halliwell), et celui de Cambridge, que Hartshorne a publié en

mais il y reste des analogies assez significatives pour que la source n'en soit pas moins certaine. Sans être une copie matérielle du poëme publié par M. Bekker, c'en est évidemment une traduction, dépourvue d'imagination et d'esprit, qui n'a rien emprunté d'essentiel à d'autres traditions. Le sentiment poétique qui se retrouvait encore dans la rédaction flamande, peut-être par imitation de la version première plutôt que par une inspiration véritable, s'est entièrement évanoui : ce n'est plus qu'une nouvelle romanesque, que le traducteur a débarrassée de la poésie et de la naïveté un peu travaillée qui en retardaient le dénoûment. Ainsi, par exemple, l'habile séduction du Gardien de la tour, une des parties les plus ingénieusement traitées du poëme, y est racontée en quatre vers[1]. Ce ne sont pas seulement des mots à racines françaises qui en décèlent l'origine[2], de nombreuses

entier avec assez de négligence ; *Ancient metrical tales*, p. 81-116, London, 1829. Un manuscrit a malheureusement péri dans l'incendie de la B. Cottonienne, en 1731 ; il est intitulé dans l'ancien *Catalogue*, Vitellius, D. III : *Versus de amoribus Florisii juvenis et Blancheflorae puellae*, *lingua veteri anglicana*. Un témoignage de la popularité dont jouissait ce roman en Angleterre se trouve dans *Emare :*

In the thrydde korner wyth grete honour
Was Florys and dam Blauncheflour, etc.

Voy. Ritson, *Ancient engleish metrical romanceës*, t. II, p. 211.

1. Son also Florice hath i-wrowt,
Also Darie him hath i-cawt ;
That thourgh his gold and his garsome,
The porter is his man bicom.

P. 97, v. 7-10.

2. *Aginour* et *Ginour* (Ingénieur), *Assoine* (Excuser), *Da-*

imitations les avaient alors trop multipliées dans la poésie anglaise pour qu'on en pût rien conclure; mais plusieurs détails sont à la fois trop étrangers au fond du sujet et trop indifférents à son développement pour n'être que de simples rencontres. Si l'Hôte de Babylone n'est plus *pontonier*, il a le même nom, demeure au bout du pont, est également l'associé du premier Hôte [1] et en reçoit un anneau en témoignage de recommandation; il conseille aussi à Floire de contrefaire l'architecte, pour inspirer moins de défiance aux gardes de la tour [2]. Le fleuve qui en arrose les jardins vient du paradis; il roule des pierres précieuses, et, quoique d'une manière plus succincte que dans la version suédoise, leurs différentes espèces sont soigneusement énumérées [3]. C'est un arbre qui désigne également la demoiselle que doit épouser l'Amiral en laissant tomber des fleurs sur sa tête, et il est nommé, comme dans le poëme français, *l'arbre d'amour* [4]. Enfin, les vertus de l'anneau

meseile, *Fin* (Fin), *Gabbe* (Plaisanterie), *Meniver* (Menuvair), *Oriesoun*, *Parage*, *Stage* (Étage), etc.

1. Il y a même, p. 87, v. 25 :

> We beth wed breththen, and trewthe i-plizt.

2.
> Wende to morwe to the tour,
> As thou were a god ginour,
> And nim in thin honds quis and santelour,
> Als thai thou were a masoun.
>
> P. 94, v. 21.

3. P. 93, v. 4-8.

4.
> Por cou que tous tans i a flors
> On l'apele l'arbre d'amors.
>
> V. 1788.
>
> Hit is i-cleped the tre of love
> For floures and blosimes (*l.* blossoms) beth en above.
>
> P. 93, v. 23.

magique que la reine donne à son fils y sont aussi indiquées avec un soin [1] que la suite des événements ne justifie pas davantage.

Si l'on s'en rapportait à l'âge des manuscrits, la version en bas-allemand serait moins ancienne [2]; mais elle avait été déjà recueillie, puisque le jongleur finissait en disant: « Maintenant que le livre est terminé, donnez à boire au lecteur [3]. » Bien des

1. While thou hit hast, doute the no thing,
Bestir the brenne, ne drencher in se,
Ne iren ne stel schal derie the;
And, be hit erli and (*l.* or) be hit late,
To the (*l.* thi) will thou schalt have whate.
P. 81, v. 10.

Ce passage est un peu moins développé dans le ms. A (voy. v. 1004 de notre éd.); mais il y a dans le ms. B :

Fers ne te porra entamer,
Ne feu ardoir ne encombrer.
Fiuz, cest annel a tel puissance
Que bien i doiz avoir fiance;
Saches que tant com tu l'auras,
A rien que quieres ne faudras.

2. D'après Bruns, qui l'a publiée dans son *Romantische und andere Gedichte in altplattdeutscher Sprache*, p. 331, elle ne serait (p. xv) que de la fin du XIVe ou même du XVe siècle, et nous ne croyons pas que le ms. où Eschenburg a trouvé les additions et corrections qu'il a imprimées dans son *Denkmäler altdeutscher Dichtkunst*, p. 221-230, puisse être beaucoup plus vieux.

3. Dat bok is nu utghelesen;
Me scal dem lezer drincken gheven.

D'après le ms. de Bruns, il répétait aussi jusqu'à cinq fois en lisant le poëme :

We dyt wil horen vortlesen,
De schal den leser drinken gheven,

On en connaît d'ailleurs une autre version en bas-allemand, qui, si nous en jugions d'après le fragment, à la vérité assez insuffisant, qui a été publié dans le *Morgenblatt* de 1808, nº LXXI, p. 281-83, en serait indépendante.

détails semblent d'ailleurs indiquer qu'elle conservait mieux la tradition primitive, et la grossièreté d'une forme toute populaire ne permet pas d'attribuer ces apparences d'archaïsme à l'ingénieuse imagination de l'auteur. Ce n'est pas pendant un pèlerinage au tombeau de saint Jacques, mais dans une incursion des Sarrasins en Auvergne, que la mère de Blanceflor devient esclave et est emmenée en Espagne[1]. Les deux héros ne doivent pas leur nom à un rapport philologique avec le mot qui désignait dans quelques langues romanes le jour de leur naissance, mais à la saison la plus joyeuse de l'année ; ce n'est plus même le dimanche des Rameaux qu'ils viennent au monde, mais, sans doute pour qu'ils parussent encore aux chrétiens du temps plus favorisés du Ciel, le propre jour de Pâques[2]. Ce n'est pas Floire que, contre toute vraisemblance, on éloigne du palais de son père, mais Blanceflor qui est reléguée dans une autre ville[3]. Elle n'est plus vendue à des mar-

1. Dat ghescab to eyner tyd,
Alze uns dat bok utwist,
Dat van Hispanigen de konig mit siner macht
Sammede grote heres kraft,
Un toch to Averrigen, in des Koniges lant.
V. 1-5.

2.
In deme sulven Pasche daghe.
V. 85.

Peut-être est-ce même là la vraie pensée de la version primitive : car, ainsi que nous le verrons en examinant la version espagnole, on appelait autrefois le jour de la Résurrection *Pascua de flores*.

3. He (Konig) sprak : Blankflosse, de juncvrowe fin,
Bringet ut den ogen myn.
V. 215.

chands de passage, qui ne refusent aucune occasion de gagner de l'argent; elle est envoyée au marché d'esclaves de Rome[1], et n'est pas achetée, selon une expression favorite de notre moyen âge, pour son pesant d'or[2], mais à des conditions bien plus antiques, pour des marchandises de toute espèce et trois mesures de poudre d'or[3]. Le voyage de Floire à sa recherche est beaucoup plus court, et il n'y est question ni de ces miraculeuses coïncidences qui le ramenaient constamment aux hôtels où elle était descendue, ni de cette ressemblance singulière qui lui en obtenait partout des nouvelles. L'Hôte n'y décrit plus longuement toutes les merveilles de la tour, et, quoique Floire y pénètre toujours caché dans une cor-

La Reine lui avait conseillé, v. 173 :

Blankflosse sande he in eyne andere stat.
Dit bok sacht uns vorwar dat,
Dat de kindere worden gescheden.

Cela se retrouve aussi dans le chant populaire flamand :

Als Blanchefleur te schole was gelegen,
Men maekte Floris wys dat zy was ziek.
Str. v.

1. Il est remarquable que dans un de nos plus vieux poëmes, l'*Eracles*, v. 448, *le mestre marcie d'esclaves* est aussi *en la place de Romme*.

2. A fin or l'a sept fois pesée.
V. 508.

Dat hise hem tienvout met goud wach.
Dideric, v. 701.

Der widerwac si âne zal
Mit golde vol zwênzic stünt.
Fleck, v. 1680.

3. Darto van golde tre nappelin,
De nemen se vor de joncvrowen fin.
V. 237.

beille de fleurs[1], l'épisode si poétique du Portier[2] devient une séduction vulgaire à prix d'argent, où Floire, déguisé en marchand, prétend n'agir que dans l'intérêt de son commerce. Cette version diffère donc beaucoup de toutes celles qui nous sont parvenues; mais, sans pouvoir peut-être s'appuyer sur la racine d'aucun autre mot que les noms des Héros[3], l'origine n'en est pas moins évidemment française. Il fallait une traduction littérale du français pour que, dans des vers que nous avons déjà cités, un poëte allemand crût désigner

1. Flosse wil wy laten snyden
Van syndale unde van syden
Cleden, ghelik den blomen,
(Wente he was so schone,)
De scullen syn den blomen lik gedan.

V. 938-942.

Nous avons cité textuellement ces vers, parce que M. Sommer s'est au moins mal exprimé en disant Flore sei, als Kaufmann verkleidet, in den Thurm gelassen worden und durch Bestechungen bis zu Blanscheflur gelangt; *Flore und Blanscheflur*, p. XVII. — 2. Fleck a su y ajouter encore : c'est en faisant briller la magnifique pierre de sa bague que Floire parvient àdonner des distractions au Portier et gagne toutes les parties :

Waz steines ez môhte sîn
Gedâhte sîn spilgenôz,
Unde wart sîn gir sô grôz
Zerwerbende den stein
(Wan er alsô clâr erschein)
Daz er die sinne dô verlôs
Und an dem spil wart sigelôs.

V. 5088-5094.

Boccace, qui ne comprenait pas que l'habileté du joueur d'échecs était une véritable supériorité aux yeux d'un Oriental, dit que Floire se concilia l'amitié du Portier en le laissant gagner. — 3. Nous ne comptons pas *Syndale*, dont la

suffisamment le roi de France en l'appelant *le roi*[1]. La tradition n'a, même indirectement, rien pris de germanique : la compagne de Blanceflor, que la plupart des autres rédactions font cependant Allemande[2], est restée simplement la fille d'un duc[3], et non seulement on y retrouve la liaison, d'invention française, avec les traditions carlovingiennes, mais le poëte a reproduit les altérations romanes des grossiers jongleurs qui lui avaient appris l'histoire, et appelle aussi Berte, la femme de Pépin et la mère de Charlemagne, *Vredelingh*[4].

racine n'est pas française; mais le poëte dit positivement :

> Alsus heten dusse kindere in walschen dinghen,
> Dat wil ek ju to dudeschen bringen.
> *Flos* bedudet eyne blome schone,
> Ghelikent eyner gulden kronen :
> *Blankflos* bedudet eyne blome wol;
> Wente se was aller dogeden vol.
>
> V. 111-116.

1. Voy. p. LXI, note 1. — 2, V. 2100 de notre édition; v. 2968 dans Dideric; v. 1352 dans la version suédoise. Cette idée n'appartenait pas sans doute à la tradition primitive, et l'explication s'en trouve dans la traduction islandaise. Elle dit, p. 50, en parlant de Claris, Hon var dóttir jarls af Saxlandi, et les autres arrangeurs ont fait d'un Pays du midi, la Saxe, qui avait le même sens en vieil allemand, une province de l'Allemagne. Si cette conjecture était fondée, ce serait une preuve certaine que le traducteur islandais avait à sa disposition des sources que nous ne connaissons pas. — 3. V. 288.

4.

> Got gaf Blankflosse eyn kint,
> Dat was gheheten Vredelingh :
> He sette to gode herte un lif.
> Darna wart se konighes Pippawes wif :
> Koningh Karle se bi ome wan.
>
> V. 1554-1558.

Plusieurs autres rédactions appartiennent encore à cette famille de versions, et ont sans doute leur importance pour l'histoire ou du moins la popularité de la tradition; mais elles ne peuvent rien apprendre sur son origine. Les unes sont de simples rajeunissements ou des traductions littérales de versions antérieures, dont les variantes, si par aventure elles s'étaient permis un changement quelconque, ne seraient qu'une velléité d'imagination toute personnelle à l'auteur. Ainsi le livre allemand à l'usage du peuple n'est qu'une rédaction en prose moderne du poëme de Fleck[1], où se trouve à peine un léger changement pour supprimer un de ces hasards sans cause positive qui répugnent à la logique de l'imagination populaire, et rendre ainsi plus acceptable l'erreur des porteurs chargés de remettre à Blanceflor la corbeille où Floire était caché sous des fleurs[2]. Une autre rédaction beaucoup plus ancienne n'avait, ce semble, non plus rien d'original; ce n'était

La terminaison *lingh* est sans doute notre diminutif *line* altéré pour satisfaire aux exigences de la rime; le V et le D sont le B et le T du nom primitif adoucis, et, pour rendre la syllabe moins rude, on a prononcé le R comme s'il eût été au milieu de la syllabe.

1. Les éditions en sont nombreuses; nous en citerons seulement une, dont le texte a été souvent reproduit : *Die wahrhaftige Historie von Flos und Blankflos;* Philadelphia, John Weik, gedruckt in diesem Jahr, in-18, avec des planches sur bois. — 2. Leur méprise est attribuée à une espièglerie de Claris. Les porteurs lui disent : Jungfrau Blankflos, das Geschenk hat euch der Thurmwart geschickt. Als Claris den Namen Blankflos hörte, sagte sie den Knaben nicht, dass sie die rechte Kammer verfehlt hätten, sondern nahm das Geschenk mit Dank an, and hiess die Knaben gehen; p. 31.

au fond qu'une simple rédaction de la tradition suivie par notre second poëme[1], et, quoiqu'elle fût réellement moins poétique, Hans Sachs s'en inspira de préférence[2]. Il avait facilement compris qu'elle convenait mieux aux effets du théâtre, et, selon la poétique du moyen âge, il la mit judaïquement en drame, sans s'écarter en rien de son texte[3]. La version bohème ne songeait qu'à reproduire dans un autre idiome la rédaction en prose allemande et à s'en approprier le succès[4] : les variantes qui auraient pu s'y glisser seraient d'ailleurs d'une date trop moderne et trop éloignée du berceau de la tradition pour importer

1. La première édition que nous connaissions est intitulée : *Ein gar schone newe histori der hochen lieb des kuniglichen fürsten Florio : vnnd von seyner lieben Bianceffora;* Metz, 1499, in-folio. Elle a été réimprimée plusieurs fois, notamment dans le *Buch der Liebe*, fol. 118-179 ; Francfort, 1587. — 2. Dans la pièce composée en 1551, qu'il publia sous ce titre : *Ein comedi, mit funfftzehen personen, Florio dess königs son auss Hispania, mit der schön Bianceffora, und hat VII actus.* — 3. Contre son usage, il n'indique pas ses sources ; il dit seulement qu'elles sont écrites depuis longtemps :

Die gschicht beschriben uns die alten.

4. *Kronyka a neb historia wo weli ke milosti knieczete a kraale Floria a geho milee pannie Biantzeforze ;* Prague, 1519, in-fol., et 1600, in-8. Selon M. Klemming, Efter Tyskan år den Böhmiska folkskriften ; *Samlingar utgifna af Svenska Fornskrift-Sällskapet*, t. I, p. XXIV. M. Grässe dit également, Aus dem Deutschen ging hervor das Böhmische Volksbuch ; *Lehrbuch einer allgemeinen Literärgeschichte*, t. II, P. III, p. 276. Enfin, d'après M. Brinjolf Snorrason : Men da den kun er en Bearbeidelse efter Tydsken, og aldeles ikke staaer i nogen Forbindelse med de Nordiske, forbigaaes den her ; *Annaler for nordiske Oldkyndighed og Historie*, 1850, p. 112, note.

beaucoup à son histoire. Les versions hébraïques en patois allemand ne sauraient non plus, au moins dans leur forme actuelle, prétendre à une antiquité bien reculée, et cependant nous regrettons vivement que leur extrême rareté nous ait empêché d'en prendre connaissance. Il en est une qui se vante, peut-être par une de ces gasconnades si fréquentes dans la littérature populaire, d'avoir un original latin[1], et une autre semble promettre à la critique des circonstances et des renseignements nouveaux. On voit par les premières lignes, les seules qui nous soient connues, que les événements se passent en Chine[2].

L'histoire de Floire et Blanceflor forme aussi le fond du *Filocopo* de Boccace; mais, en devenant un gros roman, elle a perdu la grace et (qu'on nous passe le mot) la *sentimentalité* de l'inspiration première. L'intérêt naturel du sujet s'y est noyé dans un mélange de métaphysique amoureuse et d'événements à la fois impossibles et communs, où les souvenirs et le merveilleux de la mythologie païenne sont bizarrement associés aux croyances chrétiennes et à des sentiments modernes. Mais, quoique le récit lui-même disparaisse trop souvent sous un style prétentieux, qui abuse

1. D'après le *Serapeum*, 1848, p. 384 : cette édition n'a nulle indication de lieu ni de date. Cette mention d'une source latine ne paraît pas se trouver dans l'édition d'Offenbach, 1714, in-8°, citée par Wolf, *Bibliotheca Hebraea*, t. I, p. 1320, n° 288, ni dans celle, sans lieu (Prague) ni année, mentionnée par Hanslik, *Geschichte und Beschreibung der Prager Universitäts-Bibliothek*, p. 571; Prague, 1851, in-8°. — 2. Nous les reproduisons telles qu'elles sont données par Hanslik, *l. l.* : Es war ein Kinig aus China, derselbig hut ein grauss Krieg gehalten.

à tout instant de la rhétorique et de l'emphase, il n'en est pas moins facile de reconnaître que la forme seule appartient à Boccace et qu'il doit son sujet à des traditions antérieures. Il n'en est pas des noms propres comme d'une circonstance même singulière qu'une autre imagination aurait pu inventer une seconde fois : leur identité témoigne d'une origine commune, et l'hôte qui apprend à Floire toutes les difficultés de son entreprise, et vient à son aide, se nomme *Dario* dans le *Filocopo* ainsi que dans notre première version. Le manuscrit publié par M. Bekker appelle la compagne de Blanceflor *Gloris :* ce nom diffère si peu de *Claris*, la forme adoptée par tous les autres poëmes, qu'on était tenté d'y voir une inexactitude du copiste, et c'est celui qu'avec une désinence plus italienne lui donne aussi Boccace[1]. Enfin, l'anneau qui sauve du feu et de l'eau se retrouve dans le *Filocopo*[2], et ce n'est également qu'un hors-d'œuvre purement épisodique qui n'influe pas réellement sur l'histoire[3]. Des analogies encore plus significatives rapprochent la version de Boccace de notre seconde rédaction. Quand Floire est envoyé à Montoire, Blanceflor lui donne une autre bague dont la pierre lui annoncera, en changeant de couleur, les malheurs

1. *Gloritia*. — 2. Esso ha potenza di far gratioso a tutte genti colui che seco il porta, et le cocenti fiamme di Vulcano fuggono et non nocciono nella sua presenza, ne è ricevuto ne gl' ondosi regni di Nettuno chi seco il tiene; l. IV, fol. 185 r°, éd. de Venise, 1575. — 3. A la vérité, il préserve les deux Héros des flammes du bûcher; mais Vénus n'en est pas moins forcée d'intervenir pour les sauver de la fumée, et le premier miracle est parfaitement inutile.

dont elle sera menacée[1]. La fausse accusation portée contre elle par ordre du Roi, le rôti qui lui sert de prétexte, le retour secret de Floire, son combat contre le Sénéchal en personne, sa victoire et le changement capital qui en résulte dans la conception de son caractère, le renoncement à cette naïveté de la première adolescence et à cette tendresse encore un peu enfantine d'un cœur éveillé avant l'âge, qui faisaient le principal charme des autres versions[2], toutes ces circonstances appartiennent également au *Filocopo*, et ce n'est pas non plus par un apitoiement bien extraordinaire de l'Amiral que les deux Héros y échappent au supplice, mais par le courage et la force irrésistible de Floire[3]. Quelques détails lui sont propres : il donne à la capitale du royaume de Floire[4], à ses maîtres[5], au duc de Montoire[6], au Sénéchal[7], des noms qu'il est seul à savoir, et d'autres cir-

1. In lui (anello) questa mirabile virtù troverai, che a qualunque persona il donerai, ella riguardando in esso, conoscerà incontanente se noioso accidente avenuto ti fosse, percio ch' il color d'esso anello vedrà mutato et si tosto come l'harà veduta, la piedra tornerà nel primo color bello; l. II, fol. 50 v°; éd. de Venise, 1575. — 2. Cette différence influe sur les plus petits détails; ainsi, au lieu de se frapper avec son *graffe*, Floire se sert, dans le *Filocopo*, d'un *aguto coltello;* t. I, p. 338, éd. de Florence, 1829. — 3. Il y a cependant une différence notable : dans notre version populaire, Floire rachète sa vie et celle de Blanceflor en tuant un souverain étranger qui avait défié l'Amiral en champ clos, et dans le *Filocopo* ses compagnons le délivrent les armes à la main, puis défont avec son secours toutes les troupes de l'Amiral. — 4. *Marmorina.* — 5. *Racheo* et *Ascalione; Gayde* dans la première version française. — 6. *Feramonte; Joras* dans la version française. — 7. *Massamutino; Maidien* dans la version française.

constances singulières, sur lesquelles nous aurons à revenir, prouvent qu'il avait recueilli des documents qui ne nous sont plus accessibles. Peut-être même la source primitive de la tradition lui était-elle revenue une seconde fois de l'Orient avec les hors-d'œuvre mythologiques dont elle était d'abord embarrassée. Au moins nous savons qu'il avait des rapports journaliers avec plusieurs savants revenus en Italie après un long séjour à Constantinople, et qu'il dut à des communications orales une grande partie de ses connaissances archéologiques et littéraires. Il cite entre autres son maître Léontius comme une bibliothèque inépuisable de contes et de fables grecques[1], et, dans un passage fort curieux où il se plaint que les ignorants se racontent familièrement l'histoire de Floire et de Blanceflor[2], il déclare implicitement avoir puisé ses informations à des sources plus littéraires. Sans doute, quelques unes de ces traditions avaient une origine française; mais, malgré son séjour prolongé à Paris et sa curiosité naturelle des choses littéraires, il ajoute qu'aucun poëte n'avait encore célébré la renommée de ces jeunes amoureux[3]. Nous l'aurions cru plus versé

1. Leontius, literarum graecarum doctissimus, et quodammodo graecarum historiarum atque fabularum arcivum inexhaustum; *De genealogia deorum*, l. xv, ch. 6. Et si usquam curiosissimus fuit homo in perquirendis, jussu etiam principis, peregrinis undecunque libris, historiis et poeticis operibus, iste (Perusinus) fuit. Et ob id, singulari amicitia Barlaae junctus, quae a Latinis habere non poterat eo medio innumera exhausit a Graecis; *Ibidem*, p. 390, édition de Bâle, 1532. — 2. Voyez la note suivante. — 3. Certo grande ingiuria receve la memoria de gli amorosi giovani pensando alla gran costantia de gli loro animi,

dans notre vieille littérature, et, sans regarder toutes les analogies de son livre avec nos poëmes comme des preuves d'une défaillance de mémoire plus ou moins volontaire, nous supposerions volontiers qu'il n'a voulu parler ici que des poëtes de son pays[1]. Un seul fait nous paraît suffisamment vraisemblable : c'est qu'il avait recueilli différentes traditions et qu'il les mêla selon le bon plaisir de sa maîtresse[2], sans se préoccuper outre mesure de l'harmonie du ton et de l'unité des caractères. Dans une composition plus réfléchie et plus sérieuse, Floire n'aurait pas combattu comme un chevalier errant, disserté sur le sentiment comme un lauréat de cour-d'amour, et pleuré comme un enfant[3].

Dans une autre version en octaves, probablement un peu moins ancienne, la tradition s'est débarrassée de la mauvaise rhétorique du *Filocopo* et de son fatras d'érudition mythologique[4]. A la rapidité et à la logique du récit, au soin irréfléchi avec lequel sont écartés les épithètes et les détails

iquali in un volere per l'amorosa forza sempre furono fermi serbandosi ferma fede, a non esser con debita ricordanza la loro fama essaltata da versi d'alcun poeta, ma lasciata solamente ne favolosi parlari de gli ignoranti ; l. 1, fol. 6 r°.

1. Nous devons même ajouter à l'appui de cette supposition que le passage cité dans la note précédente est mis dans la bouche de Fiammetta. — 2. Marie d'Aragon, pour qui furent composés la plupart de ses ouvrages en langue vulgaire. — 3. Ma essi per debita paura del sopravegnente fumo con alte voci l'ajuto de gli iddij invocavano piangendo ; fol. 296 v°; et lorsqu'il craint d'être découvert dans la corbeille : Egli fu presso che passato a gl' immortali secoli, a (*l.* et) appena vita gli rimase, et qua di tremore tutto si mosse ; fol. 269 v°. — 4. Aux cinq éditions citées dans Brunet, *Manuel*, t. II, p. 295, il faut en ajouter deux, qui

purement poétiques qui n'ajouteraient rien à la nature ni à la marche de l'histoire, on reconnaîtrait l'esprit de la poésie populaire, lors même que le jongleur ne s'y mettrait pas naïvement en scène[1] et ne solliciterait pas au commencement l'attention d'un auditoire[2]. Soit modestie ou insouciance, il n'a donné, même par voie d'allusion, aucun renseignement sur sa personne, et une certaine rusticité de style, peut-être cependant due à l'affectation de quelque patois ou à l'archaïsme d'un modèle en prose, nous le fait croire plus ancien que Ludovico Dolce, dont le poëme, également en octaves, ne peut non plus nous rien apprendre sur la forme primitive de la tradition, ni par conséquent sur son origine[3]. Peut-être même l'autre poëte avait-il déjà plus d'initiative

sont décrites dans le *Catalogue Libri*, n°s 1121 et 1122. Une traduction anglaise en fut publiée par Caxton, en 1485, d'après Dibdin, *Bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and Germany*, t. II, p. 161. Toutes nos citations sont tirées de l'édition de Florence, Baleni, 1583, in-4°. Dans son *Discurso sulla poesia heroica*, le Tasse avait attribué aussi le poëme à Boccace, et quelques écrivains l'ont répété sans aucune sorte de raison : voy. les *Opuscoli di autori siciliani*, t. XX, p. 238.

1. Il dit, après avoir parlé de la corbeille où Floire s'était caché :

> Jo non vorria per una gran cittade
> Essere stato quivi ove fu egli.

2.
> E'l nome del baron vi conteraggio
> (Se m'ascoltate), che andava in viaggio.

Il serait difficile aussi de ne pas reconnaître un poëte populaire aux deux vers qui commencent la dernière strophe :

> Et Florio tornò di qua dal mare
> Et arrivò nella bella Toscana.

3. Venise, 1532, in-4°. Les neuf premiers chants ont été seuls imprimés, et, selon l'opinion de M. Libri, qui

que ces vulgaires chanteurs de carrefour qui ne s'inspiraient que de l'imagination publique. Les changements de plusieurs noms propres[1] semblent tenir aux corruptions d'une tradition orale ou à des sources écrites altérées[2]; mais quelques nouveaux détails sont trop logiques et trop scrupuleusement honnêtes pour que nous n'hésitions pas à y voir des souvenirs d'une tradition différente. Ainsi il répugne à l'auteur d'expliquer le cri d'effroi de Gloritia par un mensonge, et elle raconte naïvement à toutes les demoiselles que c'est une personne humaine qu'elle a vue dans la corbeille, cachée sous les fleurs[3]. Après avoir annoncé pompeusement les vertus de l'anneau[4], il juge peu convenable de n'en tirer aucun parti, et c'est à son influence que les Héros doivent d'échapper aux flammes[5]. Leur grâce définitive ne lui paraît

nous semble, à la vérité, un peu hasardée, ce ne serait qu'une version du *Filocopo* en vers; *Catalogue de la bibliothèque de M. L*****, p. 361.

1. Ainsi le père de Blanceflor s'appelle *Messer Jacopo*; sa mère, *Tropatia;* Blanceflor, *Biancifiore;* Gloritia, *Gloria*. Nous devons cependant faire observer qu'il y a aussi des noms qui ne se trouvent dans aucune autre version connue : tel est celui de *Migliore*, qui est donné à la mère de Floire, et de *Belizante*, le premier Hôte. — 2. Le poëte se vantait d'en avoir :

> Essendo la battaglia incominciata,
> Si come narra il libro dell' historia.

3. Jo viddi una persona molto bella
Ch' usci di cesta, e diemmi gran tremore.

4. E guarda bene che un castello,
Insin che l'hai non potrai perire
Nè in fuoco nè in acqua nè in battalia.

5. Et ambedue si stavano abbraciati
Quando che messi fur nel fuoco ardente,

pas assez naturellement amenée, et il donne à l'Amiral un fils qui, plus disposé par son âge à la compatissance et plus sensible aux malheurs causés par l'amour, intervient en leur faveur et désarme la colère de son père[1]. Peut-être aussi quelques circonstances ont-elles été prises dans le *Filocopo* : au moins ne se sont-elles encore retrouvées dans aucune rédaction antérieure. La Reine émet bien dans notre vieux poëme l'espérance que d'autres jeunes filles feront oublier Blanceflor à son fils, mais Boccace nous les montre à l'œuvre, et le jongleur nous raconte aussi en détail la tentation de Floire; seulement il reste plus fidèle à la pensée première et glorifie davantage la puissance de l'amour. Malgré leurs manœuvres[2], les deux tentatrices ne peuvent parvenir même à troubler momentanément ses sens. L'épreuve de la virginité a pris aussi une forme différente : c'est l'arbre magique qui, en ne laissant tomber sur la demoiselle coupable qu'une fleur fanée, témoigne de sa faute par un symbole facile à comprendre[3]. La corbeille où Floire se cache n'est point portée dans la tour par des serviteurs qui se trompent de

La virtù de l'anel gli ha scampati
Ch' el fuoco all' hor non s'appressa niente.

1.

Un figlio ch' era del Rè, prode e saggio,
Disse al padre : Intendi il mio tenore, etc.

2.

Ciascuna gli mostrava il suo bel petto
Ch' era si pretioso, e le mammelle.

3.

Quella donna, che vi passa de mattino,
Sopra gli cade fior se le (*sic*) donzella;
Ma se la fosse de huom adoperata,
Incontinente quella è cambiata.

porte; on la monte à l'aide d'une poulie, comme dans le *Filocopo,* et c'est aussi Gloritia (Gloria) qui la reçoit à la fenêtre[1]. Des rapports immédiats avec nos versions rimées sont sans doute assez invraisemblables, et cependant on peut relever aussi quelques analogies d'autant plus frappantes qu'elles n'intéressent en rien le fond de l'histoire. Les deux Enfants naissent également le jour d'une des plus grandes fêtes du christianisme; mais, plus conséquent avec lui-même, le poëte la choisit dans le mois de mai, dans la saison des fleurs, et la langue italienne lui fournit un nom qui le sauve du non-sens des versions françaises[2]. Ce n'est plus, ainsi que dans Boccace, le Roi qui vend lui-même Blanceflor; il en charge deux gentils-

1. Il y a dans le *Filocopo* : Fu portato (Florio) a pie della torre : et quivi fatta chiamare Gloritia, la quale al serviggio di Biancofiore dimorava, a lei fece la cesta collar suso ad una finestra ; fol. 269 v°; et, dans l'édition du poëme dont nous nous servons, la gravure qui orne le titre représente Gloria à la fenêtre, tirant la corde à laquelle est suspendue la corbeille où l'on aperçoit la tête de Floire. Un autre rapport est encore plus frappant. Le poëme dit :

Et l'Ammiraglio prese in veritade
Di quelle rose, e di bel fior novelli,
E si ne prese per tal volontade,
Che a Florio si tirò forte i capelli;

et il y a dans le *Filocopo* : Mise allhora l'Ammiraglio lo mano in quella, et pensando a Biancofiore a cui mandar la deveva, tanto affettuosamente di quelle prese, che de biondi capilli seco tirò, ma non gli vide; fol. 269 v°.

2.

Partorirno (*sic*) in una medesma sera
Di maggio, ch' era la rosa in su la spina...
Lo fresco giorno di Pasqua rosata.

Le dimanche de la Pentecôte. C'est, comme nous le prouverons, que cette tradition était venue d'Orient, où le prin-

hommes sages et avisés[1]; le prix du marché est soigneusement énuméré[2], et il s'y trouve non seulement des deniers monnayés[3] et des oiseaux de chasse[4], mais une coupe où l'histoire de Troie

temps est bien plus avancé. Il y a dans un autre poëme auquel nous croyons aussi une source byzantine, dans le *Romans de la Manekine*, v. 3793 :

> Droit le jour de Pasques-flouries,
> Qu'es arbres sont les fleurs flouries,

et il s'agit bien réellement du dimanche des Rameaux, puisqu'on lit un peu plus loin, v. 6849 :

> Droit le jour de Pasques-flouries,
> Qu'en mains lieus sont les crois *boissies*,

ornées de branches d'arbres vertes. Au reste, il y avait certainement des conventions poétiques qui ne tenaient aucun compte de la réalité des choses; ainsi Gil Vicente disait dans une romance qui s'était probablement inspirée de quelque ancienne tradition :

> En el mes era de abril,
> De mayo ántes un dia,
> Cuando los lirios y rosas
> Muestran mas su alegría;

dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 156.

1. Due cavalieri savi e saputi.

2. Les marchands disent au Roi dans le *Filocopo* : Signore, senz' altro mercatore, de nostri thesori prendete quella quantità che a voi piace, che noi non sapemo a cosi nobile e pretiosa cosa por prezzo alcuno; fol. 163 r°.

3.
> E mille scudi d'oro lavorati.

4. Astori, bracchi, falconi amaestrati.

Rien de pareil ne se trouve dans la version française; mais il y a dans Fleck, v. 1551 :

> Und zwênzic hebeche wünneclich,
> Zwelfe müzeten sich;

et dans Dideric, v. 620 :

> Driehondert vogle, die goet waren,
> Hondert valken, haveke, sporewaren.

était représentée[1]. Enfin, le poëte italien a pris au sérieux la plaisanterie qu'un de nos poëmes avait recueillie : la distraction de Floire est mise réellement à l'*amende*[2]; ce n'est plus seulement du vin qu'il renverse, c'est un verre qu'il casse, et il compense la perte par un vase d'argent[3]. Cette dernière analogie est même d'autant plus remarquable que la plaisanterie de l'Hôte ne se trouve pas dans la forme populaire, dont tant d'autres ressemblances rapprochent les rédactions italiennes, mais dans la version à l'usage des châteaux.

L'histoire de Floire et de Blanceflor était déjà populaire en Espagne pendant le XIIIe siècle; *La gran conquista de Ultramar* leur accordait même l'honneur d'être les amants les plus épris dont on eût jamais entendu parler[4]. Au milieu du siècle suivant, l'archiprêtre de Hita croyait aussi

1. Et una coppa d'oro nobilmente,
Che lavorata era de tutte le bande
Tutta l'historia di Troia la grande.

2.
L'ostes s'escrie : « Il est fourfais :
Amendés nous sera cis plais. »
— « Cou est drois », cou dient tres-tuit :
Car lie en sont por le deduit.
V. 1103.

3.
A tavola sedeva un bel donzello,
E si mangiava in una caminata;
In mano si tenea un bel coltello,
Una tazza di vetre hebbe spezzata;
E l'hoste disse : O nobil garzoncello,
Che la tazza di vetro mi sia pagata.
E Florio disse non haver spavento,
E fegli dare una tazza d'argento.

4. Estos amos fueron los mucho enamorados que ya oystes hablar (l. II, ch. XLIII, fol. 123 v°, col. 2), et elle avait dit un peu auparavant Segun su ystoria lo cuenta.

donner une haute opinion de la constance d'une dame en la comparant à Blanceflor[1], et, cinquante ans après, Francisco Ynperial citait également l'amour des deux Enfants parmi les plus dévoués et les plus tendres[2]; mais la popularité de leurs aventures n'en devait pas moins être assez restreinte, puisque aucun recueil ne nous a conservé de romance qui les ait célébrées[3]. La plus ancienne version en prose qui nous soit parvenue ne remonte qu'aux premières années du XVI[e] siècle[4], et, quoique le caractère chevaleresque qu'y a pris Floire se retrouve dans la com-

1. Ca nunca fue tan leal Blancaflor à Flores.
St. MDCLXXV.

2.
El è su muger ayan mayores
Que los de Paris è los de Vyana
E de Amadis è los de Oryana
E que los de Blancaflor è Flores;
Cancionero de Baena, p. 204.

3. M. Duran affirme même positivement qu'il n'y en a pas : Las series de libros caballerescos contienen una multitud de novelas interesantésimas, de que no tenemos romances antiguos, pero sí cuentos é historietas importadas de Francia, aunque se pretenden calificar como obras de ingenios españoles. La historia bellísima y tierna de Flores y Blanca Flor; *Romancero general*, t. I, p. XXIV, note 17. Un savant, qui peut-être connaît mieux encore les romances espagnoles et tout ce qui se rattache à leur littérature, M. Ferdinand Wolf, dit aussi qu'il n'en existe aucune d'une date un peu ancienne; *Primavera y flor de romances*, t. I, p. L.

4. La plus ancienne édition que nous ayons vue citer est de 1512, in-4°, sans nom de lieu; celle dont nous nous sommes servi est intitulée *Historia de Flores y Blancaflor*, et a été imprimée à Alcala de Henares, 1604, in-4°, non paginé. Quoiqu'il y en ait au moins trois éditions, il n'en est question ni dans *The history of spanish literature* de M. Ticknor, ni dans le *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter*, publié sous le nom de Clarus.

pilation attribuée à Alphonse le Savant[1], il est trop contraire à la pensée-mère de cette tradition pour que la forme primitive n'y fût pas déjà profondément altérée : l'esprit espagnol ne paraît même pas l'avoir jamais comprise. Il est cependant difficile de ne pas croire à des rapports d'origine antérieurs à toutes les rédactions qui nous sont parvenues. Quoique le titre de *Messire* fût encore bien inusité à l'époque reculée où l'action se passe, le père de Blanceflor s'appelle dans le poëme italien *Messer Jacopo*, et dans la nouvelle espagnole *Misser Persio*[2]. Les versions françaises expliquent le nom des deux Héros par le jour de leur naissance, et si ce n'était pas la traduction littérale d'un texte venu d'un pays bien plus hâtif, ce serait un détestable calembour : *Pâques fleuries* est pour elles le dimanche des Rameaux, et à peine, dans les années les plus favorisées, y voit-on déjà poindre quelque verdure, tandis qu'en espagnol *Pasqua florida* signifie le jour de la Pentecôte, le temps de l'année où la terre est réellement le plus fleurie[3]. Une autre expression, qui se trouve cependant dans notre poëme aristocratique, rappelle même singulièrement un idio-

1. Elle connaissait déjà la tradition recueillie par notre version populaire; peut-être même y donnait-elle à Floire des proportions encore plus héroïques, car, à l'en croire, *l. l.* : Libro al rey de Babiloña de mano de sus enemigos. 2. C'est certainement un titre honorifique, puisqu'un autre personnage y est appelé *Micer Colona*. — 3. Plugo a nuestro señor Dios que las dos vinieron a parir el primer dia de Pascua florida. *Pascha floridum*, ou même *Pascha Florum*, signifiait également en latin le dimanche des Rameaux, et l'*Ordo romanus* le désignait sous le nom de *Dies Palmarum sive Florum atque Ramorum*. A la vérité, cependant, dans

tisme qui n'appartient qu'à la langue espagnole : au lieu de s'adresser directement à l'interlocuteur, elle met le verbe à la troisième personne du singulier en lui donnant pour nominatif *Vuestra merced,* Votre grace[1], et Floire répond aux prévenances de son hôte :

un poëme latin bien antérieur, *Pascha* n'a que la signification générale de Fête :

> Huc postquam veni, pie rex, tibi meque subegi,
> Pascha fuit tecum mihi semper cottidianum ;
>
> *Ruodlieb*, fragment III, v. 305 ;

et un autre exemple s'en trouve dans le fragment v, v. 5. Mais il y a dans la version française la plus littéraire, v. 171 :

> La crestïene, por l'honor
> De la feste, ot nom Blanceflor;

et on lit dans le *Corronemens Looys*, v. 738 :

> A blanches Pasques qu'on doit paumes porter.

Il est cependant probable que le jour de Pâques s'appelait autrefois en espagnol *Pascua de Flores ;* car, dans une des plus vieilles romances, *Mala la visteis, Franceses*, on lit encore :

> En tres fiestas que hay en el año
> Le mandaba justiciar :
> La una, Pascua de Mayo;
> La otra por Navidad ;
> La otra, Pascua de Flores,
> Esta fiesta general ;
>
> dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 266.

1. Par contraction *Usted :* nous disons par une idée semblable *Votre Majesté*, *Votre Altesse*, *Votre Excellence*, etc. On pourrait même facilement multiplier ces indications. Ainsi la *lioniere* de la version populaire se retrouve avec la même forme dans les romances :

> Agradecióselo el Cid,
> Y al cuello le echo los brazos,
> Y llevólo á la leonera
> Faciéndole mil falagos.
>
> *Acabado de yantar ;* dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 542.

Bel a parle vostre merci[1].

Si l'on en excepte celui du père de Blanceflor, dont nous venons de parler; ceux du maître de Floire, *Mahomat Audali*, et de son hôte, *Dario Lobondo*, les noms sont les mêmes que dans le *Filocopo*, et la plupart des événements se reproduisent sans le moindre changement. En partant pour Montoire, Floire reçoit également de son amie un anneau magique[2] qui l'instruit du danger qu'elle court; il revient la défendre les armes à la main, tue le Sénéchal, qui l'accuse d'avoir envoyé au Roi un

Il semble aussi que ce passage de la première version, où il est dit, p. 9, que la mère de Blanceflor était chargée d'élever Floire,

> Fors seulement de l'alaitier :
> Une payene l'alaitoit,
> Si com lor lois le commandoit,

devait avoir une origine espagnole; car on lit dans la romance *Ya cabalga, Calaynos* :

> De aqueso yo no se nada,
> Que siete amas me criaron,
> Seis moras y una cristiana.
> Las moras me daban leche,
> La otra me aconsejaba;
>
> dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 243.

Il n'est pas jusqu'à l'expression *deniers monéés* à laquelle on ne pût croire aussi une source semblable; car elle se retrouve en espagnol avec un de ces jeux de mots qui devenaient si facilement populaires :

> O si quereis pláta ú oro
> O moneda amonedada;
>
> dans Duran, *Ibidem*.

1. V. 1898. — 2. Ya creo, Señor, sabeys como, siendo apartada de vos, soy apartada de los dias de la vida : por lo qual os ruego, mi Señor, que tomeys este anillo con esta piedra, la qual tiene tal virtud, que quando yo fuere en alguna grande tribulacion por amor de vos, esta piedra perdera toda su fuerça y color.

rôti empoisonné[1], et se retire sans se faire connaître. Mais ces ressemblances ne peuvent pas être des imitations immédiates, puisqu'elles se retrouvent toutes dans notre version populaire, avec laquelle l'espagnol s'accorde aussi sur des points où Boccace avait suivi une tradition différente. Floire y apprend également d'un homme qu'il rencontre par hasard sur la route[2] que sa maîtresse était condamnée à être brûlée vive. Dans son combat avec le Sénéchal, il montre la même naïveté de dupe, et, sans s'inquiéter des conséquences que peut avoir sa générosité pour Blanceflor, le laisse remonter à cheval pour mieux remplir à son gré les devoirs d'un loyal chevalier[3]. Cette rédaction s'écarte cependant de notre poëme par quelques circonstances qui, sauf la dernière, ne lui appartiennent pas exclusivement. L'Amiral règne au Caire, et non à Babylone; l'envoi de fleurs aux demoiselles de la tour est expliqué par l'usage de

1. C'est un paon dans le *Filocopo*, une poule dans la nouvelle espagnole, un poulet dans le poëme grec (*ὄρνιθα*, v. 353; *ὄρνιθαν*, v. 375), un lardez dans notre version populaire (v. 397), et ce *filet piqué* est plus heureusement choisi parce qu'il était plus facile de l'empoisonner sans qu'on s'en aperçût. — 2. Flores demando a unos hombres que trayan leña para quemar a Blancaflor, y preguntoles que para que trayan aquella leña, y ellos dixeron que era para quemar alli una christiana del rey, que avia querido dar yervas al rey en un gallina por matarlo. Dans la version française, c'est son *paroil* qu'il rencontre. — 3 Flores le (al Senescal) dio tan gran golpe, que le falso el escudo, y cayo el Senescal y su cavallo en tierra. Y como el Senescal fue en tierra, y Flores puso mano a su espada para le cortar la cabeça : y el Senescal le rogo que por lo que devia a virtud de cavalleria le dexasse cavalgar en su cavallo, y Flores fue contento. Voyez le passage correspondant du poëme français, p. 155, v. 1038-1050.

célébrer la fête du printemps[1]; Claris n'est plus une compagne, mais une simple suivante[2]; et, grâce à l'anneau, les Enfants échappent réellement aux flammes du bûcher qui les enveloppent une heure entière[3]. Enfin, par une exception unique et qui sans doute ne lui était pas personnelle, l'auteur n'a point donné d'unité de pensée à son récit. Après l'heureux mariage des Enfants et leur départ pour l'Espagne, ils sont encore battus par une tempête qui brise leur vaisseau et les

1. El domingo primero veniente sera dia de Pascua florida, y en esta tierra todos los cavalleros y damas, aquel dia, salen muy ataviados, y hazen gran fiesta, y derraman por todas partes muchas flores y rosas, y los mejores yervas que pueden aver para las camaras. On trouve également dans le poëme italien :

Lo fresco giorno di Pasqua rosata
Che sara festa per li cavalieri,
Jo faro correr per questa contrata
Rose vermiglie per lo imperieri.

Dans nos romans de la Table-Ronde, c'est aussi le jour de la Pentecôte que la fête des chevaliers se célèbre à la cour du roi Artus.

Li bons reis Arzurs teneit
A Karliun, cum l'en diseit,
Une feste, ki mout couste,
A un jour de Pentecouste;
Lai du Corn, v. 5.

A la Pentecouste, en esté,
Tint li rois Artus cor pleniere;
Fabliau du Mantel mautaillé, v. 6.

Every yere the Kyng wold
At Whytsountide a fest hold;
The Lyfe of Ipomydon, v. 83.

2. Y mandolo subir a la camara de la linda Blancaflor, la qual tenia una donzella que la servia, que se desia Glorisia. — 3. Entraron (Flores y Blancaflor) por medio del fuego y estuvieron mas de una hora sin recibir ningun daño en sus personas.

jette dans une île déserte, d'où ils peuvent à grand'peine regagner Alexandrie; puis, pour conclusion dernière, ils ont un fils nommé *Gordion*, qui sépare entièrement cette histoire des traditions relatives à Charlemagne, et Floire devient empereur de Rome[1].

Le poëme en grec moderne[2] n'est pas sans doute une tradition indigène dont la forme seulement fut renouvelée, puisqu'il donne lui-même l'histoire comme arrivée dans les temps anciens[3], et que de nombreux détails témoignent d'une origine étrangère. C'est à Rome, la capitale du monde occidental, que sans nécessité aucune est placé le berceau de la famille de Blanceflor[4]; le pèlerinage que son père et sa mère entreprennent pour obtenir du Ciel un enfant n'est à aucun des sanctuaires d'Orient, si pleins de souvenirs pieux et si renommés pour leurs vertus, mais en Galice, au tombeau de saint Jacques, le célèbre apôtre[5];

1. Cette tradition est, comme on voit, complétement différente de celle qu'avait mentionnée *La gran conquista de Ultramar* : voy. p. XVIII, note 1, et p. LXXIX, note 1. — 2. Il se trouve dans un ms. de la Bibliothèque Impériale de Vienne (Olim nº 244, fol. 211 rº-222 vº). Nessel l'avait déjà signalé à l'attention des Savants dans son *Breviarium et supplementum Bibl. Vindobonensis*, t. I, p. 342; mais il n'a été publié que dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin* pour 1845, par M. Bekker.

3. *Ἐν παλαιοῖς τοῖς χρόνοις*; v. 2.

4. *Εἷς καβελάρης εὐγενὴς ὁρμώμενος ἐκ Ῥώμης.*
V. 1.

5. *Ἰάκωβον τὸν ἔνδοξον ἀπόστολον Κυρίου.*
V. 13.

Nous ne voudrions cependant pas affirmer positivement que *Ἔνδοξον* signifie Célèbre, et non Glorieux; il fau-

les noms des deux Héros ont une racine romane qui détermine leur choix [1], et, quand Floire fait convertir son peuple au christianisme, le poëme a soin d'ajouter que c'est au catholicisme orthodoxe et romain [2]. Rien cependant n'autorise à le croire traduit, ni même positivement imité : aussi des rapports multipliés doivent-ils le rapprocher de toutes les rédactions qui s'appuyaient comme lui sur des traditions orales, et c'est faute d'avoir suffisamment connu les autres que M. Sommer l'a rattaché principalement au *Filocopo* [3]. La plupart des ressemblances qu'il signale se retrouvent également dans la nouvelle espagnole [4], dans le poëme italien [5] et dans notre version populaire [6]; et les détails qui n'appartiendraient réellement qu'à Boccace, comme l'absence du nom de Pâques dans la désignation du jour où naissent les deux Héros [7], et l'excuse que Gloritia (Claris) donne au cri que lui arrache la peur, quand elle

drait, pour cela, savoir l'âge exact du poëme et posséder sur l'histoire du grec pendant le moyen âge des connaissances qui manquent encore aux mieux informés.

1. Le poëte dit lui-même, v. 147, qu'ils reçoivent leur nom,

Διὰ τὸ ἦταν ἀνθίμια τοῦ δροσεροῦ κρίνου.

2. *Καὶ πᾶς λαὸς τῆς χώρας του, μικροί τε καὶ μεγάλοι,*
Εἰς πίστιν τὴν καθολικὴν Ῥωμαίων ὀρθοδόξων.
V. 1864.

3. *Flore und Blanscheflur*, préface, p. XXIV. — 4. Il n'en connaissait que le prétendu extrait publié par Tressan dans la *Bibliothèque des Romans*, février, 1777. — 5. Il dit ne le connaître que par la mention sommaire d'Eschenburg. — 6. Nous la publions pour la première fois, et aucun Savant n'en avait encore parlé. — 7. Le poëme dit seulement, v. 125 :

Τὸν Μάϊον, ὅταν τὰ ῥόδα ἀνθοῦν καὶ ἐκπέμπουν μυρωδίαις.

aperçoit Floire dans la corbeille[1], seraient des résultats trop naturels de la diffusion par toute l'Europe et du croisement des différentes traditions pour qu'on en pût rien conclure. Il ne serait pas d'ailleurs difficile de signaler aussi d'assez grandes divergences : non seulement le poëme grec connaît des noms qui ne sont pas dans le *Filocopo*[2] et en ignore qu'il aurait pu y apprendre[3], mais ceux des principaux personnages y ont pris des formes différentes. Le père de Floire s'y appelle Θίλιππος au lieu de *Fenice*, et la suivante de Blanceflor Μπεχὴλ[4]. Le nom de l'Héroïne elle-même n'y a point les désinences masculines que, par un scrupule grammatical, Boccace lui avait données[5] : il a, sans aucune autre raison que la nature des choses, conservé son apparence

1. Un oiseau (πουλίν, v. 1635; πουλίτζιν, v. 1633), comme dans Boccace (l. VI, fol. 270 r°); mais il y a dans la version espagnole : Fuy a mirar las rosas, y venia un ruyseñor dentro en ellas : y assi como las llegue a mirar salio, y dio me en los pechos que me espanto. — 2. Celui de la mère de Floire, Καλιοτέρα, v. 113, et de l'Amiral d'Egypte, Δᾱδὲν, v. 1289. Nous n'ajouterons pas la mère de Blanceflor, parceque M. Bekker s'est trompé, v. 112 :

῾Η κλῆσις τῆς χριστιανῆς ὄνομα τὸ Πατζία.

Il aurait dû imprimer Τοπατζία, comme dans le *Filocopo* et dans la version espagnole. — 3. Le père de Blanceflor, *Quinto Lelio Affricano*; le Sénéchal, *Massamutino*, et le portier de la tour, *Sadoc*. — 4. Cette forme bizarre prouverait à elle seule l'existence d'une source extérieure : on n'a recouru à des réunions insolites de consonnes que pour représenter des sons étrangers à la langue. C'est ainsi que, dans le fragment grec sur les chevaliers de la Table-Ronde que M. Michel a ajouté à son édition du *Tristan*, le nom de *Genevievre* est écrit, v. 136, etc., Ντζενεβρα. — 5. *Biancofiore* : cette forme répugnait déjà au poëme populaire, qui en a fait *Bianciflore*.

féminine[1]. Les fleurs de l'arbre magique ne jouent plus aucun rôle dans l'épreuve de la chasteté[2] : c'est seulement, comme dans les versions françaises, l'eau de la fontaine qui se trouble quand une demoiselle coupable vient à la traverser[3]. Gloritia n'est point une vieille femme venue d'Espagne avec Blanceflor pour la servir[4], mais une jeune fille[5], et Floire n'est plus hissé

1. Πλάτζια Φλώρια. — 2. Boccace unissait les deux traditions : Egli nell' hora, che le guanice dell' aurora cominciano a divenir vermiglie, prende la giovane, laquale vuol vedere s'è pulcella o nò, et menala sotto questo arbore, et quivi per picciolo spatio dimorando, se questa è pulcella le cade un fiore sopra la testa, et l'acqua è piu chiara, et piu bella esce dal suo luogo; ma se questa forse congiungimento d'huomo ha conosciuto, l'acqua si turba et lo fiore non cade; l. VI, fol. 256 v°. On lit également dans la version espagnole : En medio de aquel vergel esta un arbol que de invierno y de verano siempre esta florido, y al pie del arbol esta una fuente de agua muy clara, y tiene tal virtud que si la muger no es virgen, alli se parece : ca el almiral haze que cada mañana las donzellas que en la torre estan, cojan una flor, y que la echen en la fuente, y de aquella que es virgen sale el agua clara, y sino lo es, sale muy turbia.

3. *Καὶ τοῦ νεροῦ ἡ ἐνέργεια· ἂν ἔναι δίχα δόλου,*
καθάριον ἔναι τὸ νερὸν ὡς κρύσταλλον καὶ χιόνη·
εἰ δὲ ἔχει δόλον τίποτες καὶ παρθενίαν οὐκ ἔχει,
θολόνεται ταράσσεται καὶ γίνεται ὡς βοῦλχος.
V. 1344.

4. Elle est dans le premier livre du *Filocopo* Cameriera et compagna di Giulia, qui lui dit en mourant : Jo ti raccomando la chara figliola, et per quello amore, che tra te et me è stato, ti prego che in luogo di me le sia tu sempre madre.

5. *Καὶ μία κοπέλα ἐστέκετον·* Μπεχὴλ *τὸ ὄνομάν της.*
V. 1618.

Le sens de *κοπέλα* serait douteux; mais elle est appelée, v. 1628, *βάγια.*

dans la tour par une fenêtre : ce sont des gens au service de l'Amiral qui l'y portent par la petite entrée[1]. Peut-être la latinité du moyen âge[2] et l'espagnol sont-ils les seuls idiomes où le nom de la Pâque pût signifier une fête solennelle quelconque[3]; au moins rien de semblable ne se trouve dans le *Filocopo;* et, quoique aucun autre exemple ne prouve que Πάσχα eût reçu une signification aussi générale[4], quoiqu'il dût singulièrement répugner à un Grec de donner un nom aussi saint à une fête de mahométans, c'est précisément, comme dans la version espagnole, l'expression que notre poëme a employée[5]. Il est enfin quel-

1. *Φέρνουν ἀποστειλάμενα τὰ ῥόδα εἰς τὸν πύργον,*
καὶ σύρνουν τα οἱ βάγιες ἀπὸ τὸ παραθύριν.
V. 1616.

A la vérité Παραθύρις signifiait aussi quelquefois Fenêtre, et c'est le sens que lui donne le grec moderne; mais Φέρνουν et Σύρνουν nous semblent en préciser ici la signification. Il y a dans le *Filocopo :* Gloritia, la quale a servigio di Biancofiore dimorava, a lei fece la cesta collar suso ad una finestra; l. VI, fol. 269 v°. — 2. Voyez p. LXXIX, note 3. — 3. Il fallait certainement une raison philologique pour que la nouvelle espagnole donnât à la fête où les Babyloniens célébraient le retour du printemps le nom de *Pascua florida*, Fête des fleurs : voyez p. LXXXIII, note 1. Il y a seulement dans le *Filocopo :* In queste parti si celebra una fiesta grandissima, la quale noi chiamiamo de cavallieri; in quel giorno i tempii di Marte et di Venere sono visitati con fiori, con frondi et con meravigliosa allegrezza. — 4. Au moins n'en avons-nous trouvé aucune trace dans le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* de du Cange, ni dans le Ἑλληνο-Ρωσσικο-Γαλλικὸν λεξικὸν de Dositheos Komas.

5. *Καιρὸς ἐγγίζει τοῦ Μαΐου καὶ συκονταίνει τὸ πάσχα*
κ'ἡ σχόλη τῶν καβαλαρίων· ἐπλάτυναν τὰ ῥόδα.
V. 1561.

ques détails qui lui sont propres, et qui cependant ne paraissent point justifier la peine qu'il aurait prise de les inventer. Ce n'est ni à Rome ni à Alexandrie que Blanceflor est vendue, mais à Babylone, et c'est là aussi que vient débarquer Floire : le texte dit même, en termes positifs, qu'il laisse Alexandrie un peu de côté[1].

L'influence de notre litterature ne fut donc pas étrangère à la popularité dont cette tradition jouissait pendant le moyen âge; mais elle n'en était pas la seule cause, puisque les versions, qui ne se reconnaissent pas elles-mêmes comme des imitations du français, en diffèrent par des détails qui se retrouvent dans des rédactions sans rapport immédiat les unes avec les autres. La plupart remontaient sans doute à une source commune et en avaient conservé des souvenirs plus ou moins vivaces; mais chacune les complétait par des emprunts, et, quand il le fallait absolument, par des inventions de son fait qui entraient à leur tour dans le fonds commun de la tradition, et passaient au même titre que le reste dans les versions postérieures. La poésie provençale est la pre-

1. *Φθάνουν τὴν Ἀλεξάνδρειαν, ὀλίγον ἀνασάνουν,*
καὶ πάλιν ἀπεσώσασιν εἰς χώραν Βαβυλῶνος,
ὁποῦ 'σαν τὰ παλάτια Δαδὲν τοῦ βασιλέως.

V. 1287.

Cette Babylone ne se trouvait pas seulement sur les cartes fantastiques de la géographie des romanciers. Notre poëme savait beaucoup mieux que les versions occidentales qu'il y avait réellement dans le Nomos Heliopolitès, sur les bords du Nil, une ville appelée *Babylone*, du nom de la première patrie de ses fondateurs : c'est celle dont les ruines portent encore le nom de *Baboul*.

mière de l'Europe moderne qui se soit donné une forme littéraire, et, lors même qu'un savant, presque aussi respectable pour son érudition que pour son caractère, n'eût pas réclamé l'initiative de tout mouvement intellectuel pour sa Provence et persuadé aux plus sceptiques qu'il fallait croire à sa parole sous peine d'ignorance, il aurait été naturel d'y chercher l'origine d'un des plus vieux poëmes de toutes les littératures modernes [1]. L'histoire de Floire et Blanceflor y était certainement connue, et les circonstances capitales avaient au moins une gran-

1. La plus ancienne mention que nous en connaissions se trouve dans la Comtesse de Die, ESTAT AI :

> Quar plus m'en sui abellida
> Non fis Floris de Blancaflor;

dans Raynouard, *Poésies des troubadours*, t. III, p. 25.

et quelques autres troubadours du XIIe siècle, Arnaud de Marueil, Gaucelm Faydit et Rambaud de Vaqueiras, en ont aussi parlé ; voy. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. III, p. 459. Bruns a été le premier à dire, *l. l.*, p. 222 : Im südlichen Frankreich mag wohl die Muse das Gedicht einem ihrer Lieblinge im Mittelalter inspirirt haben. M. Fauriel avait adopté, sans y regarder de bien près, une opinion qui souriait à son patriotisme : Un roman bien plus ancien (que la *Théséide* de Boccace), bien plus célèbre, et dont, selon toute apparence, l'original était provençal, le Roman de Flores et Blanchefleur ; *Chants populaires de la Grèce moderne*, t. I, p. XVIII. Avec sa circonspection et son bon sens ordinaires, M. Diez s'est borné à dire que les différentes allusions des troubadours sind zu alt als das sie aus dem Französischen übersetzt seyn möchten ; *Die Poesie der Troubadours*, p. 213. Cette prudente réserve et cette conjecture incomplète ne pouvaient suffire à la critique aventureuse de M. Gervinus ; il le déclare donc carrément : Man sieht, die Provence oder Spanien muss die Pflegerin des Gedichtes gewesen sein ; *Geschichte der poetischen National-Literatur der Deutschen*, t. I, p. 394, 1re édition.

de ressemblance : Floire était aussi fils de roi [1]; il pénétrait enfin dans le palais [2] et y recevait le prix de son amour [3]; il en sortait également pour subir son jugement [4] et renonçait à sa religion pour suivre celle de Blanceflor [5]. Mais aucun texte, même mutilé, aucun témoignage précis, n'autorise à penser qu'elle ne soit pas restée pendant longtemps à l'état de simple tradition, par conséquent bien incomplète, et sans influence possible sur les littératures étrangères, Il en est seulement parlé dans le poëme de *Flamenca* comme d'un livre aimé des dames [6], et la preuve ne serait tout au plus

1. Que far m'o fai forsa d'amor
Que fes Floris a Blanquaflor
Tant amar, qu'era filz del rei,
Que partir lo fet de sa lei;
Roman de Jaufre, B. I., n° 7988, fol. 76 v°, col. 2.

Ce passage ne se trouve pas dans l'édition que M. Raynouard en a donnée dans le tome I de son *Lexique roman;* mais elle est malheureusement tronquée.

2. Que meill non pres a Raol de Cambrais
Ni a Flori qan poget el palais;
Folquet de Romans; dans Raynouard, *Poésies*, t. II, p. 304.

3. Anc no fon de joy tan ricx
Floris quan jac ab s'amia;
Folquet de Romans; *Ibidem*, p. 305.

4. Ni Blancaflor tan greu dolor
Per Flori non senti
Quan de la tor l'Emperador
Per s'amistat eyssi;
Aimeri de Bellinoi; *Ibidem*.

5. Voyez la citation du *Roman de Jaufre*, note 1.

6.
Pren lo romanz de Blancaflor.
Alis se leva tost, e cor
Vas una taula on estava
Cel romans;
dans Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 30.

valable que pour le temps où vivait l'auteur, pour le XIVe siècle : cette rédaction aurait donc été gagnée de vitesse par plusieurs autres, et notre poésie était dès lors si connue dans le Midi, et si généralement goûtée, qu'il ne s'agit peut-être dans ce passage que d'une version écrite en français.

Il n'existe donc aucune raison d'une nature quelconque pour attribuer ce gracieux roman à l'imagination de quelque troubadour, et, lors même qu'on pourrait citer à l'appui des preuves positives, une critique sérieuse obligerait de leur refuser toute créance. Quoique l'amour, tel qu'il est peint dans *Floire et Blanceflor*, ne soit pas exempt de puérilités et d'une sorte d'affectation, il garde encore un caractère trop profond et trop naïf pour être un produit de la civilisation factice et mal-venue de la Provence. Elle y resta toujours un mélange hétérogène de barbarie mal vernissée et de dépravation prématurée. Elle ne connaissait sous le nom d'amour qu'un grossier sensualisme, à peine recouvert des fausses élégances de la galanterie, et un mysticisme d'imagination qui ne voyait dans le sentiment qu'une idée métaphysique. Sa littérature ne se serait pas d'ailleurs permis de pareils excès d'invention : le lyrisme industrieux d'une poésie qui se payait de mots et de consonnances n'avait rien de commun avec le simple récit d'une histoire toute pleine d'aventures romanesques et brodée de merveilleux sur toutes les coutures. Sur le fond du sujet, l'amour naïf de deux êtres aimables, l'Antiquité n'aurait pu cependant rien souffler à l'imagination des troubadours, lors même qu'ils eussent été en rapport réel avec elle par une tradition non in-

terrompue : c'est là un sentiment tout moderne dont elle ne savait pas le premier mot[1]. Quand l'amour n'y était pas un besoin physique qu'émoustillaient les premières bouffées du printemps, c'était une vengeance de Vénus outragée[2], un cas pathologique qui appartenait au médecin bien plus qu'au poëte[3], un moyen providentiel qu'on acceptait sans trop y regarder, comme ces ficelles d'un drame qui le font mouvoir à l'encontre des personnages[4], ou quelque chose de tranquille et de conjugal, sans âge et pour ainsi dire sans sexe, dont l'idéal s'appelait Philémon et Baucis. Telles étaient les données générales des Anciens sur l'amour, et les poëtes qui faisaient profession de le mieux connaître et de chanter pour leur compte ses joies et ses douleurs n'en avaient pas appris davantage de leur propre expérience. Si Mimnerme regrette les florissantes années de sa jeunesse, c'est surtout parce qu'il ne peut plus appré-

1. Achille ne regrette dans Briséis que la récompense de sa valeur, et Antigone elle-même n'exprime nulle part de sentiments tendres pour Hémon. S'il se trouve déjà quelque mélancolie dans la passion de Simonide et de Sappho, c'est qu'ils souffraient réellement; seulement, le siége du sentiment n'était pas au cœur. Quant au pathétique de quelques scènes d'Euripide, c'était tout simplement de l'éloquence. Comme nous le dirons tout à l'heure, la littérature latine était sur ce point bien plus avancée, bien plus moderne, que la littérature grecque. — 2. Peu lui importait le choix du partenaire : c'était indifféremment le père de Myrrha, le fils de Phèdre ou le taureau de Pasiphaé. — 3. Ainsi, par exemple, la passion de Sappho avait très certainement un diagnostic, un nom médical et un traitement pharmaceutique. — 4. Même dans l'intention de Virgile, le plus sentimental des poëtes païens, Didon était une victime de la Providence.

cier autant les charmes de la belle joueuse de flûte Nanno, et le malheur que déplore l'amant de Théognis n'est point le dédain apparent de la femme qu'il aime, mais la fâcheuse préoccupation qui l'empêche de boire du vin avec le même plaisir. Quand Théocrite ne faisait pas de l'amour un emportement désordonné des sens[1], qui ne s'inquiétait pas même de la différence des sexes[2], c'était une utopie plutôt qu'un sentiment, une protestation satirique contre la manière habituelle de le sentir, et non l'expression de sa nature et de ses pensées[3]. La Vénus physique était aussi la seule que reconnût l'Ecole d'Alexandrie. Hermésianax ne craignait pas d'adresser ses chants d'amour à la courtisane Léontion, et, plus impudent encore, Phanoclès célébrait les beaux garçons[4]. Isolés dans leur Académie du reste du monde, les Alexandrins n'avaient point d'ailleurs de véritable public qui les rappelât à la vérité des choses, mais un cénacle d'érudits qui comprenaient mieux des expressions bien allégoriques, et goûtaient davantage la poésie qui aurait eu besoin d'un commentaire perpétuel et leur rappelait le plus de lectures. Même dans les élégies d'Anti-

1. Comme dans la seconde idylle, Φαρμακεύτριαι. Battos, l'amant le plus raffiné des Ἐργατίναι, dit encore, v. 12 :

Ἀλλ' ἐγώ, ὦ Μίλων, ἔραμαι σχεδὸν ἐνδεκαταῖος.

2. Voyez, par exemple, la XII[e] et la XXIII[e] idylle : c'est le texte et le commentaire du

Formosum pastor Corydon ardebat Alexin.

3. Ces intentions de contraste reparaissent sous toutes les formes : voyez la XX[e] idylle, Βουκολισκός. — 4. Ἔρωτες ou Καλοί.

maque sur la mort de sa femme, l'amour est savant, et le désespoir classique : au lieu d'exprimer naïvement sa propre douleur, il se raconte celle des Héros jadis frappés comme lui dans leurs sentiments les plus chers, et se console par l'abondance de ses souvenirs. Le plus célèbre de ces poëtes d'Académie, Callimaque, nous est surtout connu par sa renommée; mais, à en juger par les fragments très suffisants qui nous sont parvenus, il n'avait non plus rien de profond, ni même de personnel. Il sentait beaucoup moins l'amour qu'il ne le chantait selon la formule habituelle du genre, et composait ses vers, comme une sorte de mosaïque, de souvenirs mythologiques et de figures de rhétorique habilement rapportés. Mais, quelle que fût la souplesse de son talent et l'élégance de son style, sa poésie n'était, à vrai dire, que du pédantisme de poëte, et il aurait pu, comme l'amoureux de Bittis, Philétas, appeler aussi en pleine passion ses élégies des *amusements d'enfants*[1]. Properce voulait traduire en latin les idées sur l'amour des Alexandrins, et quelquefois, comme les imitateurs, il accusait encore les traits les plus grossiers de ses modèles[2]; mais, plus sincèrement enthousiaste et plus sys-

1. Παίγνια. C'est de Callimaque qu'Ovide disait, *Amorum* l. I, él. xv, v. 13 :

Baltiades semper toto cantabitur orbe ;
Quamvis ingenio non valet, arte valet ;

et le jugement serait tout à fait juste si *Ingenium* eût signifié le Sentiment. — 2. Ainsi il disait à l'Amour :

Quid tibi jucundum siccis habitare medullis ?
Si pudor est, alio trajice tela tua ;

l. II, él. XII, v. 17.

tématique, il se montrait à la fois plus classique et plus poëte. On sent dans ses élégies le Romain qui s'est fait Grec, et, malgré la forme qu'il leur donne, les sentiments qu'il y chante ne sont pas un simple exercice de rhétorique; seulement, c'est son sang qui s'est allumé, et l'amour ne lui pousse encore qu'à la peau. Horace appartenait bien plus réellement à la civilisation grecque: sa mère s'était trompée en ne faisant pas ses couches à Athènes. Son épicuréisme se sauvait par la grâce de l'expression et savait se contenir assez scrupuleusement dans les limites de l'élégance pour conserver un air de bonne compagnie; mais au fond le cœur n'était pour lui qu'un mot indécent. Il ne connaissait pas même les délicatesses de l'amour sensuel et n'intéressait point l'esprit dans ses plaisirs; il professait, à l'endroit de la beauté, le cynisme d'un gourmet, et conseillait crûment à un de ses plus chers compagnons, comme résumé de son expérience :

Ne sit ancillae tibi amor pudori[1].

Ovide était au moins véritablement Romain; mais l'amour qu'il connaissait n'avait rien d'intime ni de sympathique à personne : c'était un phénomène tout physiologique, qui partait de sa vivacité d'esprit et de la chaleur de son sang, pour

et ne craignait pas de dire en parlant d'une de ses propres débauches :

Unus erat tribus in secreta lectulus herba.
Quaeris concubitus? Inter utramque fui;
l. IV, él. VIII, v. 35.

1. *Odarum* l. II, od. IV, v. 1.

aboutir à une sensation. Sous ce rapport, il respectait au moins les lois de la Nature :

Ludite, si sapitis, solas impune puellas[1].

Ses principes n'allaient pas plus loin : malgré la Corinna, qu'il aimait si souvent dans ses vers, il pensait qu'en fait d'amour il ne fallait pas trop regarder à la femme. Peut-être même appréciait-il surtout, comme plus commode, la Vénus aux yeux d'or, et l'on devine aisément que, si sa Muse ne se sentait pas trop des lieux qu'il fréquentait à la brume, c'est parcequ'il la rhabillait et la parfumait en sortant. La vraie passion apparaît enfin dans Tibulle avec tout le charme que lui prête une nature aimable et jeune, et ces éclats de poésie qui jaillissent des âmes les plus médiocres quand elles sont profondément touchées. Nul poëte ne se fût imaginé avant lui de dire à sa maîtresse :

Te spectem, suprema mihi quum venerit hora;
Te teneam moriens deficiente manu[2]!

Mais la vérité de ses sentiments ne leur avait donné ni délicatesse ni profondeur. Il s'éprenait tour à tour, sans doute un peu au hasard, de deux indignes créatures qui n'avaient pas même le respect de leur gloire[3] : d'une courtisane de bas étage qui se livrait au plus offrant, elle et son amour[4], et d'un jeune garçon dont, avec la même passion, il célébrait les charmes et déplo-

1. *Artis amatoriae* l. I, v. 643. — 2. L. I, él. I, v. 59. — 3. Delia et Neera. — 4. Nemesis : voy. l. II, él. IV et VI.

rait l'inconstance[1]. Mais, comme s'il eût craint qu'on ne s'apitoyât sur sa douleur, il prenait soin de l'apprendre aux cœurs trop sensibles; c'était une de ces peines passagères que l'on peut noyer dans le vin[2].

Dans toutes les manifestations érotiques que nous a laissées l'Antiquité grecque et latine, on ne trouve quelque indice du véritable amour que dans ces séductions foudroyantes, qui n'étaient encore qu'un emportement de l'imagination, mais qui, du moins, sortaient l'homme des instincts de la bête et lui reconnaissaient une plus noble nature[3]. Si l'on écrivait déjà des histoires d'amour, que malheureusement la postérité ne nous a point

1. Heu! heu! quam lento Marathus me torquet amore!
L. I, él. IV, v. 81, etc.

2. Il disait à Bacchus, l. III, él. VI, v. 3 :

Aufer et ipse meum pariter medicando dolorem;
Saepe tuo cecidit munere victus amor.

On pourrait encore citer le l. I, él. II, v. 1 :

Adde merum, vinoque novos compesce dolores;

mais au moins ne s'y agit-il que d'un oubli passager.

3. On trouve déjà dans Théocrite, idylle II, v. 82 :

Χὠς ἴδον, ὡς ἐμάνην, ὥς μοι περὶ θυμὸς ἰάφθη,

et Virgile disait, par une réminiscence peut-être involontaire, égl. VIII, v. 41 :

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error!

Ovide se conformait certainement à une vieille tradition en disant de Pluton et de Proserpine :

Paene simul visa est, dilectaque, raptaque Diti :
Usque adeo properatur amor;
Metamorphoseon l. V, v. 395.

L'amour de Héro et de Léandre s'allume aussi tout à coup dans le temple de Vénus à Sestos; mais peut-être, dans la pensée de Musaeus, le lieu et l'action directe de la déesse

transmises[1], les seules qui eussent de la célébrité, celles de Milet[2] et de Sybaris[3], ne le devaient qu'à leur caractère sensuel ou même grossièrement obscène. Nous connaissons seulement trente-six histoires d'amants malheureux, recueillies par

étaient-ils pour quelque chose dans ce double amour foudroyant. Une passion mutuelle éclate aussi subitement dans l'âme d'Anthia et de Habrocomas des *Ephésiaques*, et ces coups de foudre fourrés ont lieu cette fois dans le temple de Diane : Ταχὺ μὲν δὴ εἰς ἑκατέρους ἡ περὶ ἀλλήλων ἦλθε δόξα; l. I, ch. II; dans le *Scriptorum graecorum Bibliotheca* de Didot, *Erotici scriptores*, p. 184.

1. On sait qu'un disciple d'Aristote, Cléarque de Soloé, en avait fait un recueil. — 2. Elles avaient été recueillies par Aristides :

Junxit Aristides Milesia carmina secum;
Pulsus Aristides nec tamen urbe sua,
(Ovide, *Tristium* l. II, v. 413)

et traduites en latin par Sisenna, avec des additions encore plus obscènes :

Vertit Aristidem Sisenna, nec obfuit illi
Historiae turpes inseruisse jocos;
Ibidem, v. 443.

On en composa aussi en latin, qui trouvèrent sans doute un public favorablement disposé, puisque Capitolinus disait de Clodius Albinus, le compétiteur de l'empereur Sévère : Milesias nonnulli ejusdem esse dicunt, quarum fama non ignobilis habetur, quamvis mediocriter scriptae sunt; *Vita Clodii Albini*, p. 83, éd. de Casaubon. Son compétiteur était naturellement plus sévère ; il disait dans la lettre où il apprenait sa mort au Sénat : Major fuit dolor quod illum pro literato laudandum plerique duxistis, quum ille naeniis quibusdam anilibus inter Milesias Punicas Apuleii sui et ludicra literaria consenesceret; dans Capitolinus, *Ibidem*, p. 84. — 3. L'auteur ou plutôt le rédacteur s'appelait Hémithéon, et Ovide en disait, *Tristium* l. II, v. 417 :

Nec qui composuit nuper Sybaritida fugit.

Martial en donne une idée encore plus défavorable; *Epigrammatum* l. XII, ép. 96. On sait aussi que Eubius avait

Parthenios de Nicée[1], et ce n'est qu'une analyse décharnée, sans intérêt ni mérite d'aucune sorte, où la catastrophe habituelle du dénoûment est provoquée par des passions tellement brutales, qu'elle ne devait pas sembler, même à des païens, une expiation suffisante. Le christianisme vint enfin réhabiliter l'esprit, et introduire dans les âmes plus de pudeur et plus de tendresse. Non seulement il ruinait par la base les deux grands empêchements de l'amour dans l'ancien monde, le laisser-aller de l'épicuréisme au plaisir et les orgueilleuses indifférences du stoïcisme; il initiait l'Humanité tout entière à cette vie de l'âme que quelques sages avaient seuls encore soupçonnée; il dégageait le sentiment de l'étreinte des sens, lui apprenait à se replier sur lui-même, à se livrer à des aspirations qui n'avaient pas toujours Dieu pour unique objet, et l'admiraient quelquefois dans ses plus belles images. Peut-être n'appréciait-on pas pleinement d'abord la chasteté: le culte des puissances génératrices de la Nature avait bien déshabitué de la pudeur, et il lui était difficile de recouvrer quelque empire au milieu des scandales domestiques de

composé un roman fort obscène, dont le nom lui-même ne nous est pas connu :

Nec qui descripsit corrumpi semina matrum,
Eubius, impurae conditor historiae.

Ibidem, v. 415.

1. C'était, selon Macrobe, *Saturnalium* l. v, le maître de Virgile : son recueil Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων est dédié à Cornelius Gallus, premier préfet d'Egypte; il a été publié pour la première fois à Bâle, en 1531. La dernière édition a été donnée par M. Hirschig dans les *Erotici scriptores* du *Scriptorum graecorum Bibliotheca* de Didot.

l'esclavage. Mais le cœur s'engageait assez dans ces nouveaux attachements pour forcer à la fidélité et pratiquer la constance, au moins comme un devoir envers soi-même.

Les *Ethiopiques*, le plus ancien roman que nous possédions[1], ne remontent qu'à la fin du IV[e] siècle[2], et les traces de l'influence chrétienne y sont assez visibles pour ne point contredire l'opinion, un peu dénuée de preuves, qui les attribue à un évêque[3]. Pour la première fois, on y pose en principe l'égalité de l'homme et de la femme devant l'amour, et la valeur de la pureté morale y est pleinement

1. On ne peut regarder comme un roman d'amour les *Babyloniques* de Jamblichos, et depuis la destruction du ms. de l'Escurial, lors de l'incendie de 1670, et la perte de celui que possédait Burmann, on n'en connaît plus que l'extrait donné par Photius, *Myriobiblon*, cod. XCIV, p. 435, éd. de Rouen, 1653. Il s'y trouve déjà une de ces discussions de métaphysique amoureuse qui plaisaient tant aux dames du moyen âge. Une jeune coquette donne à un de ses amants la coupe dont elle se servait habituellement, à un autre la couronne de fleurs qu'elle avait sur la tête, et au troisième un baiser. Chacun se croit le plus favorisé, et, après avoir entendu les raisons pour et contre, le juge prononce en faveur de celui qui avait reçu le baiser. — 2. Sozomène en parlait, vers 439, dans son *Historia ecclesiastica*, l. V, ch. 12, comme ayant été composées pendant sa jeunesse; p. 698 B, éd. de Cologne, 1612. — 3. Héliodore ou Théodore, évêque de Tricca, en Thessalie, qui aurait renoncé à son évêché plutôt que de brûler son roman. Bourdelot, *Animadversiones*, p. 3, et Casaubon, *Ad Athenaeum*, l. I, ch. 23, ont prétendu que Héliodore avait pris son sujet dans une pièce aujourd'hui perdue de Sophocles (Αἰχμάλωτοι) : les personnages peuvent être les mêmes, mais il est impossible qu'un roman aussi rempli d'aventures ait été tiré d'une tragédie, dont la simplicité semblait une nécessité si rigoureuse, que, pour ne pas la compromettre, on en excluait jusqu'au mouvement.

reconnue. Si la passion mutuelle de Théagène et de Chariclée commence encore par un coup de foudre, ce n'est plus un subit enivrement des yeux, mais une conséquence, pour ainsi dire, logique de leur nature : chacun reconnaît aussitôt dans l'autre la seconde moitié de lui-même et aspire à se compléter en se réunissant le plus intimement possible avec elle. L'auteur lui-même le dit : « Tout incontinent qu'ilz se virent l'un l'autre, comme si leurs ames de la premiere rencontre eussent recogneu leur semblable, et eussent couru au devant de ce qui par droit estoit leur propre, ilz demourerent premierement l'un devant l'autre tout picquez et estonnez[1]. » Dans le roman d'Achillès Tatios[2], le charme de la beauté est devenu, comme dans certains romans du moyen âge, une toute-puissance ; il est impossible de voir Leucippé sans l'aimer, et les deux Héros, tout entiers à leur passion, se croient tenus

1. Ce passage est assez caractéristique pour que nous en donnions la suite : Puis elle luy bailla en main lentement le flambeau, et luy le receut de mesme, tenans par un assez longtemps les yeux fichez l'un sur l'autre, comme s'ilz eussent ce pendant recherché en leur mémoire s'ilz s'estoyent point veuz ou cogneuz autresfois. Apres ilz se prirent a souzrire un bien petit si couvertement qu'a peine l'eust on sceu appercevoir, sinon a une chere gaye de leurs yeux : puis (comme s'ilz eussent eu honte de ce qu'ilz en avoyent démonstré), le sang leur monta au visage, et rougirent. Finablement quand la passion eut pénétré jusques au cueur (comme je croy), ilz devindrent tous deux pales ; l. III, ch. 2, trad. d'Amyot ; t. II, p. 24, éd. de Merlin ; voyez le texte, *Erotici scriptores*, de Didot, p. 274.—2. *Histoire des amours de Clitophon et de Leucippé* : la première édition parut par les soins de Commelinus le neveu, à Heidelberg, en 1601. La meilleure est celle de Jacobs, Leipsick, 1821.

de pratiquer la fidélité jusqu'à la mort[1]. Peut-être n'était-ce encore là qu'un produit un peu prématuré de l'imagination de l'auteur; mais c'était un rhéteur fort habile et très préoccupé du succès, qu'il n'eût certainement pas compromis en introduisant dans son roman des sentiments d'un idéalisme trop exagéré, que son public n'aurait pas compris. Daphnis et Chloé étaient aussi, pour ainsi dire, appelés à s'aimer par leur beauté et les analogies de leur nature; mais Longus a cru, comme l'auteur de *Floire et Blanceflor*, légitimer encore leur affection par les ressemblances matérielles de leur destinée[2]. Ils sont exposés tous deux, et avec des circonstances semblables; tous deux appartiennent à une famille noble, sont également recueillis par des bergers et reçoivent la même éducation pastorale. Les sentiments exprimés dans les *Amours de Chéréas et de Callirhoé* ont pris encore des formes plus modernes[3]. Quoique souffrant de toutes les douleurs d'un amour dédaigné, Dionysios y garde assez de sérénité et de générosité dans l'âme pour apprécier à leur valeur les mérites de son rival, et Chariton se croyait tellement sûr que les sympa-

1. Clitophon finit cependant par céder à la passion de Melitta, mais ce n'est qu'une infidélité toute physique; elle le serrait dans ses bras, et, comme il le dit lui-même, l. v, p. 27, ἔπαθον τι ἀνθρώπικον; *Erotici scriptores*, p. 94. — 2. Ce Longus n'est cité dans aucun écrivain; on lui attribue le roman sur la foi du titre, et la correction en est fort contestée : au lieu de Λόγγου ποιμενικῶν περὶ Δάφνιν καὶ Χλόην, Schöll, Seiler, etc., prétendent qu'il faut lire Λόγου. — 3. Par Chariton d'Aphrodisée, qui, suivant Corai, aurait vécu quatre cents ans plus tard qu'on ne l'avait cru, et ne serait que du IX[e] siècle.

thies de ses contemporains étaient acquises aux souffrances du cœur, qu'il disait en parlant de l'amour de son Héros : « Tout le monde fut touché de voir un si beau jeune homme prêt à périr d'une passion (l'amour) dont il n'y a que les belles âmes qui soient susceptibles[1]. » Les Grecs avaient d'ailleurs une imagination si naturellement modérée, que, pour se complaire aux merveilleuses et bizarres aventures dont fourmillent les romans qui nous sont parvenus, il a fallu sans doute qu'une foule d'autres, aujourd'hui oubliés, les aient dégoûtés des situations simples et des événements naturels. On multipliait, sans se lasser, d'épouvantables naufrages auxquels échappaient tous les personnages sur quelque planche qu'un hasard inespéré mettait à leur portée, et l'on tenait en réserve pour le bel endroit des reconnaissances miraculeuses, qui venaient au coup de sifflet, comme une machine d'Opéra, sauver les Héros d'une mort inévitable. L'Héroïne était-elle enfin morte et dûment enterrée, une heurense violation de sépulture la rendait à la vie et la réunissait définitivement à son amant[2]. Bientôt même un simple récit ne suffit plus à l'imagination ennuyée des

1. L. 1, t. I, p. 28, trad. de Larcher, éd. de Merlin. *Ἔλεος πάντας εἰσῄει μειχαρίου καλοῦ κινδυνεύοντος ἀπολέσθαι διὰ πάθος ψυχῆς εὐφυοῦς*; dans les *Erotici scriptores*, p. 416. Nous ne parlons pas de l'ouvrage d'Eusthatios, de Paremholé : Τὸ *καθ' Ὑσμίνην καὶ Ὑσμινίαν δρᾶμα* : il n'est que du XIIe siècle, et l'auteur y est revenu aux anciens usages ; c'est l'Héroïne qui fait toutes les avances. — 2. C'est même le nœud principal des *Ephésiaques*, ou l'*Amour de Habrocomas et d'Anthia*, par Xénophon d'Ephèse. Cette péripétie fort inattendue se retrouve aussi dans les romans de Chariton et d'Achillès Tatios.

lecteurs : on fut obligé d'y ajouter le charme d'une forme mesurée, et cette innovation rendit plus inévitable la perte des romans antérieurs. Quelques uns seulement furent conservés, à titre de raretés, par des amateurs de curiosités littéraires, peut-être sans aucune autre raison suffisante qu'un caprice; d'autres, plus nombreux sans doute, survécurent long-temps dans les souvenirs du peuple. Mais, de plus en plus distraites des choses du passé, les générations qui se succédaient les mêlèrent insensiblement à des traditions plus vivantes et finirent par en perdre entièrement la mémoire [1]. Aux raffinements de forme qui caractérisent la littérature des époques de décadence, ces histoires en vers réunissaient le frivole intérêt d'une de ces petites récréations littéraires si chères aux esprits impuissants et blasés. Grâce à la facilité du rhythme et à la légèreté d'esprit naturelle aux Grecs de tous les temps, elles durent se multiplier, pour ainsi dire, dans chaque maison : car, dans les altérations de la langue et les malheurs toujours croissants du pays, elles ne purent échapper à un oubli total que par un concours de hasards bien inattendus, et cependant on en connaît encore un certain nombre. Il suffira de citer les romans d'Aristandros et Callithea [2], de Rhodanté et Dosi-

1. Ainsi, par exemple, le roman d'Apollonius de Tyr est certainement d'origine grecque; la preuve en ressort à toutes les pages du vieux texte latin qui vient d'être réimprimé par M. Lapaume dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 612-628, et la rédaction en grec moderne, Διήγησις ὡραιοτάτη Ἀπολλωνίου ἐκ τοῦ Τύρου, a été faite d'après la version allemande. — 2. En neuf livres, par Constantinos Manassès : quelques vers isolés ont été recueillis dans le 'Ro-

clès[1], de Drosilla et Chariclès[2], de Callimachos et Chrysorrhoé[3], de Lybistros et Rhodamné[4], de Belthandros et Chrisanza[5], de Himpérios[6], de Théséus et Emilia[7]. Au milieu du siècle dernier, les

δωνία de Macarios Chrysocephalos, et publiés par M. Boissonnade avec Nicétas Eugénianos, t. I, p. 322 et suivantes.

1. Par Théodoros Prodromos; publié par Gaulmin, Paris, in-8°, 1625. — 2. Par Nicétas Eugénianos; publié par M. Boissonnade, 2 vol. in-8°, Paris, 1819. — 3. Nous n'en connaissons que quelques vers épars dans Crusius, Meursius, du Cange et les Ἄτακτα de Corai. — 4. On le conserve manuscrit à la Bibliothèque Impériale: Crusius en a donné une notice, *Turco-Graecia*, p. 974, et Fauriel en a parlé d'une manière très favorable; *Chants populaires de la Grèce moderne*, t. I, p. XVII. — 5. B. I., n° 2909 : M. Ellisen doit le publier dans ses *Analekten mittel-und neugriechischen Literatur;* mais il ne l'a pas donné dans le second volume, comme il l'avait promis. — 6. Ἀρχὴ τοῦ Ἡμπερίου; B. impér. de Vienne, n° 244, fol. 108 v°—115 r°. Il est quelquefois cité sous le titre de Διήγησις ἐξαίρετος ἐρωτικὴ καὶ ξένη τοῦ Ἡμπερίου θαυμαστοῦ; mais peut-être est-ce l'Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne, dont une édition a paru à Venise, en 1779, sous le titre de Ἱστορία τοῦ Ἡμπερίου υἱοῦ τῶν βασιλέων τῆς Προβέντζας. — 7. B. I., n° 2898 : il a été publié à Venise, en 1529, sous le titre de Θησέος γάμοι καὶ τῆς Ἐμελίας. Nous ne parlons pas des poëmes de la Table-Ronde, de Renart, de Pierre de Provence, qui sont évidemment d'origine moderne, ni de ceux qui sont tirés de la Bible, comme le Ἱστορία ἐκ τῶν του Δανιὴλ περὶ τῆς Σωσάννες (Venise, 1638), ou de l'histoire ancienne, comme ceux sur Alexandre, sur la guerre de Troie (Ἡ Τροάδα; B. I., n° 2878, et B. impér. de Vienne, n° 244, fol. 260 v°—329 r°), sur la guerre contre les Perses (Εἰς τὸν κατὰ Περσῶν πόλεμον, par Georges Pisidas) et sur Bélisaire; Ἱστορικὴ ἐξήγησις περὶ Βελλισαρίου, cité dans Lambeccius, *Biblioth. Caesar. commentariorum*, l. v, p. 264. Voyez le mémoire de Struve, *Ueber die Romanen-und Novellenlitteratur der Mittelgriechen*, dans l'*Abhandlungen der königl. deutschen Gesellschaft zu Königsberg*, publié par Schubert, Königsberg, 1834.

jeunes Grecques chantaient même encore en travaillant à l'aiguille l'Amour du berger Démétrios avec Phanonia et les Aventures du matelot Zaphyros et de Rhodé[1].

On a souvent répété que l'ignorance du grec était si générale pendant le moyen âge dans toute l'Europe occidentale, que la littérature grecque y était restée inconnue même aux plus érudits[2]. Son influence n'y serait devenue possible qu'au milieu du XV[e] siècle, quand les lettrés de Constantinople, fuyant la domination des Turcs, y eurent apporté les œuvres de leurs ancêtres et enseigné à les comprendre. Cette ignorance a sans doute été fort exagérée[3] : de telles assertions ne sauraient d'ailleurs se prouver, et, lors même que celle-ci serait devenue une sorte d'axiome[4], elle n'autoriserait pas une conclusion aussi absolue. Des traductions latines antérieures ou composées par des Grecs auraient pu servir d'intermédiaires, et ce n'est pas seulement une conjecture vraisemblable, c'est un fait positif, attesté par des preuves

1. Guys, *Voyage littéraire de la Grèce*, t. I, lettre XXI. — 2. Déjà cependant cette opinion avait trouvé quelques contradicteurs. Ritson était même allé jusqu'à dire : Nothing seems more probable than that the composeërs of romance were wel acquainted with the ancient greek and latin poets ; *Metrical romanceës*, t. III, p. 327. C'est là une exagération que rien ne saurait justifier ; nous croyons, au contraire, que M. Henrichsen s'est servi de formes beaucoup trop dubitatives : Ja es könnte möglich sein, dass der eine oder andere von den Sujets, die von Französischen oder Italienischen Dichtern behandelt worden sind, ursprünglich Griechenland angehört ; *Ueber die sogenannten politischen Verse bei den Griechen*, p. 94, trad. allemande. — 3. Voyez Cramer, *De graecis medii aevi studiis*, in-4°, diss. I et II. — 4. *Graecum est, non legitur.*

matérielles, puisque nous possédons encore plusieurs versions des fables ésopiques et les histoires romanesques de Dictys de Crète et de Valerius. Bien d'autres copies de ce genre circulaient certainement dans les premières années du moyen âge, et si elles avaient échappé à toutes les chances de destruction qui les menaçaient, nous connaîtrions une foule d'ouvrages dont il ne reste plus aucun souvenir. Ainsi, par exemple, un humble chroniqueur du XIII[e] siècle, Lambertus d'Ardres, cite encore comme fort connus de son temps les contes de Milet[1] et les attribue à un Thalès dont aucun écrivain classique n'avait pu lui apprendre le nom[2]. L'auteur de l'*Alda* reconnaissait formellement en devoir le sujet à Ménandre :

Venerat in linguam nuper peregrina latinam
Haec de Menandri fabula rapta sinu :

1. *Chronicon Ghisnense et Ardense*, ch. LXXXI, p. 175, éd. de M. de Godefroy-Mesnilglaise : Lambertus mourut en 1220. — 2. A une époque bien plus récente, où les causes et les chances de destruction étaient par conséquent bien moins nombreuses, des ouvrages que devaient cependant protéger des circonstances favorables venaient encore à se perdre. Laurent de Premierfait disait en 1414, dans la préface de sa traduction du *Décaméron :* Et pour ce que je suis Francoiz par naissance et conversation, je ne scay plainement langaige florentin, qui est le plus preciz et plus esleu qui soit en Italie ; je ay convenu avec ung frere de l'Ordre des Cordeliers, nommé maistre Anthoine de Aresche (Arezzo), homme tres bien saichant vulgar florentin et langaige latin. Cestui frere Anthoine bien instruit en deux langaiges, maternel et latin, pour condigne et juste salaire, translata premierement ledict livre des *Cent nouvelles* de florentin en langaige latin, et je Laurens, assistent avec lui, ay secondement converty en francoiz le langage latin receu dudit

Vilis et exul erat et rustica plebis in ore,
Quae fuerat comis vatis in ore sui[1].

Il ne parlait donc ni d'une comédie grecque, ni des résumés qu'en avait fait Homère Sellius[2], mais d'une traduction latine, et ce n'était pas sans doute le seul emprunt qu'il eût fait à des histoires écrites d'abord en grec[3]. Le poëme héroïque sur la guerre de Troie, composé d'après Homère[4], s'appuyait aussi sur une prétendue version latine, et il en existait d'autres assez grossièrement infidèles pour qu'un des rares hellénistes du IXe siècle l'appelât *verbosus Homerus;* mais, comme il le dit lui-même, cet Homère-là était né à Cordoue et vivait en Afrique[5]. Quoique

frere Anthoine, ou au moins mal que j'ay peu ou en gardant la verite des paroles et sentences, mesmement selon les deux langages; B. I, n° 6798, non paginé. Cette traduction latine, commandée en quelque sorte et payée par un roi de France, n'en semble pas moins définitivement perdue. Toutes les versions latines des romans de la Table-Ronde ont également péri.

1. Dans nos *Poésies inédites du moyen âge*, p. 426. — 2. Περιοχὰς τῶν Μενάνδρου δραμάτων; Suidas, t. II, p. 690. — 3. Voyez le *Lidia*, dans nos *Poésies inédites du moyen âge*, p. 350–373; le *Miles gloriosus*, dans nos *Origines latines du théâtre moderne*, p. 285-297, et le *Milo*, dans M. Haupt, *Exempla poesis latinae medii aevi*, p. 19–29. Matthieu de Vendôme y disait :

Vigilanter adesto, Thalia,
Tanquam de notis eliciendo nova.
De Milone cano Constantinopolitano;
Carmine romano ludicra graeca cano.

4. Par un pseudo-Pindarus Thebanus : la meilleure édition est celle de Weytingh, Amsterdam, 1809, in-8°.

5. Verbosus Homerus,
Corduba quem genuit, Africa quem tenuit;
Rabanus Maurus, *Opera*, t. VI, p. 203.

Il dit ailleurs, en parlant des sibylles, t. I, p. 203 : Tertia

fort vénérés encore dans les XI[e] et XII[e] siècles, beaucoup de ces originaux classiques ont à peine laissé quelque trace perceptible dans les poëmes

Delphica, in templo Delphici Apollinis genita, quae ante Trojana bella vaticinata est, cujus plurimos versus operi suo Homerus inseruit..... Quinta Erythraea, nomine Erofila, in Babylone orta, quae Graecis Ilium petentibus vaticinata est perituram esse Trojam et Homerum mendacia scripturum. Malgré le ton d'assurance avec lequel il en parlait, Lambertus d'Ardres ne connaissait pas encore mieux Homère quatre cents ans après : Sic et ille, ille quem poetarum eximius et doctissimus in divina Aeneide pedetentim imitatus est ad unguem, Homerus, multis annis, teste Cornelio Africano, imo Pindaro et Phrygio Darete, post excidium Trojanum natus est; qui tamen Trojanum sufficienter vel eleganter tractavit et docuit excidium ; *Chronicon Ghisnense et Ardense*, p. 9. Néanmoins, les nombreuses compositions romanesques du moyen âge sur la guerre de Troie, celles de Dares Phrygius, de Josephus Iscanius et d'Albertus Stadiensis, de Beneois de Sainte-More et de Raoul Lefèvre, de Herbort von Frîzlar et de Cuonrat von Wurzburc, de Guido de Columna et de Boccace, de Jacob van Maerlant et de Lydgate, s'appuyaient, au moins en partie, sur des traditions qui se réclamaient de l'autorité d'Homère. Ces traditions avaient d'ailleurs subi des altérations et des additions de toute sorte : ce n'était plus seulement par des détails secondaires qu'elles différaient les unes des autres, elles se contredisaient formellement sur des points importants. Ainsi, par exemple, Spenser disait dans son *Faerie queene*, l. III, ch. x, str. 12 :

As Helene, when she sawe alost appeare
The Trojane flames, and reach to heavens hight
Did clap her hands, and joyed at that dolefull sight.

C'est tout à fait contraire au récit de Virgile, *Aeneidos* l. II, v. 571 :

Illa sibi infestos eversa ob Pergama Teucros,
Et poenas Danaum, et deserti conjugis iras
Praemetuens, Trojae et patriae communis Erynnis
Abdiderat sese, atque aris invisa sedebat;

et il y avait seulement dans Dictys, l. v, par. 4 : Ceterum,

qui s'en étaient inspirés, et ceux-là même qui les avaient le plus scrupuleusement imités leur ont donné une forme si nouvelle, que leur origine en peut sembler assez incertaine. Les manuscrits grecs étaient alors bien rares en Occident, et si quelques érudits privilégiés parvenaient à les

ut cognitum est, post Alexandri interitum invisa ei (Helenae) apud Trojam fuere omnia, desideratusque ad suos reditus. Cette tradition n'était pas non plus connue d'Euripide; il s'en serait certainement servi dans ses *Troyennes*, et on y lit seulement, v. 953-5 :

Χρῆν μ', ἡνίκ' οὐκ ἦν θεοπόνητά μου λέχη,
Λιποῦσαν οἴκους ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν.
Ἔσπευδον αὐτὸ τοῦτο.

Mais on trouve déjà dans l'*Odyssée*, l. IV, v. 259-61 :

Ἔνθ' ἄλλαι Τρωαὶ λίγ' ἐκώκυον· αὐτὰρ ἐμὸν κῆρ
Χαῖρ', ἐπεὶ ἤδη μοι κραδίη τέτραπτο νέεσθαι
Ἂψ οἰκόνδ'.

Une tradition entièrement contraire à toutes les autres circulait même en Scandinavie, dès le XIII[e] siècle; elle attribuait positivement la prise de Troie à la trahison d'Enée et d'Anténor : Þa er farner voru miög forstődumenn þeirra Trojumanna, enn Priamus villde alldrei til handa gánga, þa sviku þeir Antenor og Œneas Priamum, og luku upp um nott borgina fyrer Gryckium; *Rymbegla*, P. III, ch. XXIX, p. 404. Non seulement l'unité, la vérité des traditions, ne s'étaient pas mieux conservées en Orient, comme le prouvent les poëmes de Coïntos de Smyrne et de Tzetzès; mais le texte même des Homérides était falsifié : Servius, *Ad Virgilii Aeneidos* l. X, v. 698, citait déjà comme d'Homère ἔκρουσεν Ἀχίλλεα τὸν πόδα, et ces mots ne s'y trouvent pas. Pendant son ambassade à Constantinople, Luidprand avait même appris, et certainement par la tradition, une certaine quantité d'expressions homériques (ἀγλαὰ ἄποινα, γλαυκῶπις, λευκώλενος, μάντιν, etc.), et il y en avait dans le nombre qui n'appartenaient pas et ne pouvaient pas appartenir aux Homérides, comme ταλεπόρος pour ταλαπείριος (*Odyssée*, l. VII, v. 24) : voyez Köpke, *De vita et scriptis Luidprandi*, Berlin, 1842.

comprendre, les poëtes ne les connaissaient que par des traductions très imparfaites, le plus souvent traditionnelles, et, même involontairement, mal conservées par la mémoire publique. Si étrangers qu'ils fussent à toute idée systématique, ils n'acceptaient leurs modèles que comme un thème à varier plutôt encore qu'à reproduire; ils baptisaient tous les sentiments, naturalisaient toutes les idées et habillaient tous les personnages selon la mode nouvelle. Déjà, d'ailleurs, sans pouvoir encore montrer une force vitale bien puissante, l'imagination de chacun avait ses tendances propres, ses inspirations personnelles, ses besoins réels, et aucune idolâtrie d'École ne l'obligeait à porter gravement jusqu'au bout le masque d'un Ancien. Les souvenirs de l'Antiquité classique devaient donc, tout en subsistant par leur propre force, tout en fournissant à beaucoup d'esprits en travail la substance et la vie, se voiler sous des formes entièrement nouvelles et devenir souvent méconnaissables. Il leur est cependant resté, dans toutes ces transformations, un caractère général qui peut au moins tenir la critique en éveil. L'avénement du christianisme avait si complétement renouvelé les croyances, que les puissances supérieures à l'Humanité qui intervenaient jadis dans l'histoire n'auraient plus paru suffisantes pour pousser au dénoûment; on le voulait rendre plus logique, plus acceptable au bon sens public, et, lors même qu'on ne rejetait pas entièrement un merveilleux suranné qu'aucun sentiment ne légitimait plus, il devenait, par la nécessité des choses, plus étranger à la marche des événements, c'est-à-dire plus arbitraire, plus frivole, plutôt

juxtaposé à l'action que mêlé et fondu avec elle. Malheureusement, cette absence de sérieux et de raison n'est pas la marque irrécusable d'une origine grecque. Dans les romans que l'on suppose de tradition celtique, le merveilleux reste aussi toujours superficiel, et l'inspiration garde la même frivolité. Cette singulière ressemblance ne s'arrête pas même là : l'amour y peut être aussi une fatalité qu'on produit au besoin par des moyens matériels, par un philtre préparé selon la formule[1], et les rapports des deux sexes y sont régis par un mysticisme sensuel d'autant plus remarquable, que c'est une utopie de l'imagination, sans liaison apparente avec la réalité du moment ni aucun souvenir du passé. Quelle qu'en soit la cause, des rapports littéraires dont les sources ont péri dans la nuit des temps ou une décrépitude commune et le même besoin de sortir les imaginations de leur torpeur par des excitations toutes nouvelles, ces analogies dont l'explication changerait peut-être les bases de l'histoire de la poésie moderne, prouvent, dès à présent, quelle prudente circonspection on doit porter dans la recherche des origines littéraires.

Quoique dans le *Waltharius* l'amour de Hiltgund convienne plutôt à la femme grecque, qui se donnait corps et âme à un maître et le suivait partout comme un être inférieur, qu'à une forte fille de race germanique, qui se choisissait librement un mari et restait dans les bons et dans les

1. Le breuvage amoureux que les *Romans de Tristan* et *de Cliges* rendirent si célèbre pendant le moyen âge se trouve déjà dans Théocrite et dans Achillès Tatios.

mauvais jours sa compagne et son égale[1]; quoique les otages donnés par les vaincus, la vie somptueuse des cours, l'amour de la patrie absente, les descriptions de bijoux, les railleries provoquantes des combattants, les insultes des vainqueurs et la ressemblance de quelques vers [2] semblent des traces d'influence grecque, nous les tiendrons donc pour suspectes et nous abstiendrons d'en rien conclure. Mais, à moins de pousser le scepticisme historique à outrance, il faut bien reconnaître au *Ruodlieb* une origine orientale plus ou moins éloignée. Ce ne sont plus les souvenirs d'une ancienne histoire, et des exploits héroïques que le poëte y raconte, comme un or-

1. Il l'a rescouse, com(me) cil qui est ber :
Or si l'a prise a moillier et a per;
Romans d'Aubery le Bourgoing, p. 37, v. 25.

Voy. aussi p. 79, v. 2; p. 97, v. 26, et p. 150, v. 1. Hiltgund dit au contraire dans le *Waltharius*, v. 258 :

Praecipiat dominus! seu prospera sive sinistra,
Ejus amore pati toto sum pectore praesto.

2. Le v. 587,

Dic, homo, quisnam
Sis, aut unde venis, vel quonam pergere tendis,

rappelle le v. 170 du l. I de l'*Odyssée* :

Τίς πόθεν εἶς ἀνδρῶν; πόθι τοι πόλις ἠδὲ τοκῆες,

et le v. 733 :

Constitit, opponens clypei septemplicis orbem,

le Ἑπταβόειον de l'*Iliade*, l. VII, v. 220; mais Ekkehardus imitait si souvent Virgile, que nous y verrions bien plutôt un souvenir du v. 925 du l. XII de l'*Enéide* :

Loricae, et clypei extremos septemplicis orbes.

On retrouve également dans Spenser, *The Faerie queene*, l. II, ch. V, st. 6 :

The upper marge
Of his seven-folded shield.

gane de la tradition populaire; c'est un mélange irrégulier de récits, de drames, de descriptions et d'enseignements; des aventures personnelles et les leçons d'une expérience acquise dans des voyages lointains; de la galanterie libertine et des séductions improvisées; la supériorité de l'intelligence, même sur la bravoure; tout le luxe bizarre des cours d'Orient, des oiseaux qui parlent, des ours blancs à pieds noirs qui dansent en mesure; des règles absolues de sagesse pratique que, sous peine d'agir en insensé, il faut suivre sans les comprendre[1], et, pour dernière preuve plus décisive encore, une foule de mots grecs à peine latinisés qu'aucun poëme sur une *matière* occidentale n'a jamais employés[2].

1. Ordinairement ces maximes de sagesse,

In quibus ad plenum latet alta scientia rerum,

comme disait Baldo dans sa fable *De faluo qui sapientiam adquirit*, sont réduites à trois. L'origine orientale de cette idée nous semblerait incontestable lors même qu'on ne la trouverait pas si souvent dans des traditions venues d'Orient : nous citerons, entre autres, une fable d'Esope (p. 71, éd. de Robert Estienne ; la xxve du recueil publié par Rochefort), l'*Histoire de Barlaam et de Josaphat* (dans M. Boissonnade, *Anecdota graeca*, t. IV, p. 79), le *Disciplina clericalis* (ch. XVIII, p. 61, éd. de Schmidt), la *Chronique de Rains* (ch. XXXII, p. 236-237, éd. de M. Louis Paris), le *Hervararsuga* (ch. VIII); plusieurs histoires du *Gesta Romanorum* (ch. XXXIV, CIII, CLXVII), etc : voyez nos *Poésies inédites du moyen âge*, p. 146, note 2. — 2. *Amphiprehensus*, fragm. III, v. 1 ('Αμφὶ); *Cidaris*, fr. II, v. 93, et fr. XVI, v. 29 (Κίδαρις); *Cosmus*, fr. XIV, v. 30 (Κόσμος); *Decapenta*, fr. III, v. 81 (Δεκαπέντε); *Diastema*, fr. VIII, v. 45 (Διάστημα); *Enesis*, fr. XIV, v. 88 (Αἴνεσις); *Obrysum*, fr. I, v. 30 ('Οβρύζη); *Paranymphus*, fr. III, v. 544 (Παρανύμφιος); *Podismus*, fr. III, v. 6 (Ποδισμός); *Polis Bysantum*, fr. III, v. 324 (Πόλις); *Synmysta*, fr. III, v. 195 (Συμμύστης); *Toreuma*, fr. IV, v. 48 (Τόρευμα), etc.

L'origine troyenne que réclamaient, comme un titre de noblesse, la plupart des peuples de l'Occident[1], pouvait, à la rigueur, engager les savants du moyen âge à recueillir curieusement les détails de la guerre de Troie : peut-être ainsi les poëtes n'eurent point à chercher au loin, dans des traditions étrangères, les renseignements qui leur étaient nécessaires pour la chanter[2]. Mais aucun intérêt national n'explique la popularité bien plus générale encore d'Alexandre, et n'avait préparé la moisson de matériaux dont s'enrichirent les poëmes qui célébraient ses exploits. Si les grands faits qu'il accomplit durent frapper l'imagination des peuples orientaux, son règne ne fut qu'un rapide passage à travers l'Asie, et ne fonda rien qui pût rappeler la gloire de son nom à des étrangers dont les ancêtres eux-mêmes n'avaient pu ni s'enorgueillir ni s'effrayer de ses victoires[3]. C'est donc nécessairement à des sources orientales, à l'admiration patriotique des Grecs, que se rattachent les nombreux poëmes du moyen âge qui ont répandu par toute l'Europe et assez gratuitement

1. On sait que Virgile n'avait nullement supposé la tradition qui faisait le fond de son *Enéide*, et les Romains eux-mêmes reconnaissaient les Eduens pour leurs frères d'origine : Fratres consanguineosque saepenumero a Senatu appellatos; Caesar, *De bello gallico*, l. I, ch. 33. Les Arvernes avaient la même prétention (voy. Lucain, l. I, v. 427, et Apollinaris Sidonius, l. VII, let. 7), et les plus vieux historiens, Isidore de Séville, Frédégaire, Ethicus Hister, etc., attribuent une origine troyenne aux Franks : voyez Roth, *Die Trojasage der Franken*, dans le *Germania*, t. I, p. 34-52. — 2. Voy. p. CIX, note 5. — 3. Dès le IVe siècle, les Grecs de Constantinople portaient des médailles d'Alexandre en guise de talismans; saint Chrysostome, *Opera*, t. II, p. 287, et t. XI, p. 108, éd. de Paris, 1830

popularisé sa mémoire[1]. Nous possédons même encore les plus importantes de ces sources, les unes dans leur langue première[2], les autres seulement dans une version latine[3]; mais toutes paraissent relativement modernes[4] et sont toutes trop incomplè-

1. Une indication complète serait beaucoup trop longue; il suffira, pour le but que nous nous proposons ici, de citer les plus célèbres : Gautier de Châtillon, Galfridus Vitriacensis (Oxford, *Corpus Christi*, nº 211), Qualichinus Aretinus (B. I., nº 8501), Thomas de Kent (B. I., fonds de La Vallière, nº 2702), Alexandre de Bernay et Lambert-le-Cort, Lorenzo Segura, Domenigo dall' Ancisa (Lorenzi?), Ottavante Barducci, Jacob van Maerlant, Pfaffe Lamprecht, Ulrich von Eschenbach (Bibl. de Wolfenbüttel, nº 211, in-fol.; les deux *Alexandréides* de Berchtold von Herbolzheim et de Biterolf semblent perdues), Adam Davie (dans Weber, *English metrical romances*, t. I, p. 1-327), et *The Buik of the most noble and vailzeand conqueror Alexander the Great*, publié par le Bannatyne Club en 1831, d'après l'édition donnée en 1580 par Arbuthnot, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire. Les poëmes islandais, suédois et bohêmes, sont de pures traductions; le Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδὼν de Démétrios Zénos (Venise, 1529) est aussi traduit de l'italien, et un autre poëme grec (Venise, 1810) semble n'être qu'une version récente du pseudo-Callisthène. Mais Alexandre figure déjà avec des circonstances toutes particulières dans les premières traditions des rabbins, dans le *Tractat Tamid*, ch. IV, fol. 66; dans Abraham Sebas, *Zeror Hammor*, fol. 74, et dans le *Tractat Keritot*, fol. 33; etc. — 2. Le pseudo-Callisthène. — 3. Julius Valerius et le *Liber Alexandri de Praeliis*. Nous avons malheureusement perdu le poëme de Clemens, dont Apulée disait, *Florida*, par. VII : Quae omnia (Alexandri multa sublimia facinora et praeclara) aggressus est meus Clemens, eruditissimus et suavissimus poetarum, pulcherrimo carmine illustrare. Dès le IIIe siècle, Julius Africanus avait sans doute recueilli beaucoup de traditions fabuleuses, puisque Moïse de Khoren, qui l'avait suivi pour les temps historiques, croyait Alexandre fils de Nectanébo : voyez son *Historiae armeniacae* l. I, ch. 20. — 4. M. Letronne a parfaitement prouvé

tes[1] pour qu'il n'ait pas circulé à côté des traditions purement orales, qui auront peut-être pénétré en Occident avant de périr dans les malheurs de leur mère-patrie[2]. L'Europe latine s'était d'ailleurs approprié, bien avant la Renaissance, d'autres poëmes d'une origine grecque incontestable, dont la popularité ne saurait être attribuée à l'importance historique des Héros, mais au caractère, à l'intérêt ou même à la forme du récit. Une des compositions les plus goûtées pendant le moyen âge et qui en exprimait le plus complétement l'esprit, le *Théophilus*[3], est certainement l'invention d'un moine grec, et nous en avons une rédaction

dans le *Journal des Savants*, 1818, p. 619, que Julius Valerius n'était que du IX[e] siècle; mais il nous semble trop rajeunir le pseudo-Callisthène en le croyant seulement du VII[e] ou du VIII[e] siècle.

1. Il y a dans le poëme d'Alexandre de Bernay et de son continuateur des circonstances qui ne sont empruntées ni à Valerius ni au *Liber Alexandri de Praeliis*, et qui ne peuvent cependant être de leur invention, puisqu'elles se retrouvent dans le poëme de Lamprecht, qui dit avoir pour source Alberich de Besançon. D'autres, qui avaient cependant une sorte de popularité dans le XI[e] et dans le XII[e] siècle, n'ont été recueillies dans aucun des poëmes qui nous sont parvenus; ainsi Fromundus disait dans son *Historia fundationis monasterii Tegernseensis*, ch. v : Ut taceam quod, cunctis Occidentalibus Alexandro magno deditionem mandantibus, Norici bellum ei mandasse in cantilenis priscis cantantur; dans Pez, *Thesaurus*, t. III, P. III, p. 494. — 2. Le poëme de Démétrios Zénos est certainement composé d'après des sources occidentales, et nous ne doutons pas qu'il n'en soit de même de l'histoire en prose, quoique nous ne la connaissions que par la mention de Fauriel; *Chants populaires de la Grèce moderne*, t. I, p. XVIII. — 3. Voy. les poëmes latins de Hrotsuitha et de Hildebert, les légendes de Gautier de Coinsi et d'un trouvère anonyme (B. I., n° 7024, fol. 104-109), le Miracle de Rutebeuf (t. II, p. 151), et les imitations en flamand (éd. Blommaert) et en

qui remonte au IX[e] siècle[1]. Quel que soit le véritable auteur de l'histoire mystique de Barlaam et Josaphat[2], il en existe aussi un texte grec[3] antérieur de bien des années à toutes les versions en langues occidentales[4]. Le nom seul du *Dolopathos* en indique l'origine[5]; les raisonnements en forme d'histoires appartiennent d'ailleurs à la

bas-allemand (éd. Dasent, Hoffmann von Fallersleben et Ettmüller), etc.

1. Par Eutychianos; publié par M. Sinner dans le *Rutebeuf* de M. Jubinal, t. II, p. 332 et 342. — 2. Ce serait saint Jean Damascène, d'après Anastase le Bibliothécaire, et c'est l'opinion que Huet a suivie dans son *Origine des Romans;* mais M. Boissonnade, dont la critique est aussi sagement circonspecte que s'il lui restait beaucoup à apprendre, le révoque en doute : Fateor me adhuc incertum haerere ac cum Geelio (*Bibl. crit. N.* t. V, p. 241) exspectare adhuc; *Anecdota graeca*, t. IV, p. VIII. — 3. Publié par M. Boissonnade dans ses *Anecdota graeca*, t. IV, p. 1-365. — 4. Vincent de Beauvais en a inséré une traduction dans son *Speculum historiale*, l. XIV, fol. 196, éd. de Venise, 1591. Il y en a deux imitations inédites en vers français, par Herbers et Chardri (*Roman de la Violette*, p. XLVI); trois en vers allemands, dont une seule, celle de Ruodolf von Hohenems (Ems), a été publiée par Kőpke en 1818, et par M. Pfeiffer en 1843; une en prose islandaise, par le roi Hákon Sverrisson, imprimée en 1851 par MM. Keyser et Unger, et traduite en danois par M. Kinck; une traduction italienne du XIV[e] siècle est citée dans Gamba, *Testi di lingua*, p. 280. Une version anglaise admise dans le *Metrical lives of the Saints* (B. Bodléienne, n° 72, fol. 288) est également inédite. On en connaît aussi une traduction en prose espagnole par Juan de Arce (Madrid, 1608), et une en tagala par Antonio de Borja (Manille, 1712). Cette légende a été mise en drame sous le titre de *Mystere du roy Advenir*, par Jean du Prier (voy. les frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. II, p. 475, et les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. IV, p. 362), et il en existe une seconde forme, également manuscrite, à la B. I., n° 7208[4] A, fol. 235-250. — 5. Nous ajouterons seulement deux autres

civilisation de l'Orient, et l'on connaît jusqu'à deux compositions classiques où se retrouve l'aventure principale qui sert de cadre et de nœud à tous les récits : l'amour incestueux d'une femme qui, pour se venger des refus de son beau-fils, l'accuse d'avoir voulu lui faire violence[1]. Sans doute l'histoire de Syntipas ne saurait être regardée comme l'origine de cette tradition; mais

preuves de nature différente, que nous prenons un peu au hasard :

Li *cyrografes* fut léus
Et li covans reconéus;
Dolopathos, p. 220.

La poinne i fut bien emploiée :
Car ele sot tant de clergie,
Des Ars et de philosophie,
Qu'ele sot l'art d'anchautement
Sanz maistre et sanz ansignement;
Dolopathos, p. 211.

L'auteur de cette version française s'appelait Herbers, et était moine à Haute-Selve; son travail, dont seulement quelques extraits ont été publiés, se trouve à la B. I., fonds de Sorbonne, nº 1422. C'est le même roman que *Les sept sages Maistres* et *Erastes* : voyez sur l'origine et la popularité de cette histoire, l'*Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, par Loiseleur-Deslongchamps, et la savante introduction que M. Keller a mise à son édition des *Sept Sages*. Une version latine par Jehan, moine de Haute-Selve, a été publiée en 1490, Anvers, in-4°, chez Gerard Lew, sous le titre de *Historia calumniae novercalis, quae Septem Sapientium dicitur, seu Historia Heracliti*. Cinq suites de ce roman, encore inédites et d'une grande importance pour la question qui nous occupe, se trouvent dans le ms. de la B. I., nº 6767.

1. Dans la XXVIIIe narration de Conon, la seconde femme de Cycnos accusait déjà pour le même motif son beau-fils Tennès d'avoir voulu lui faire violence, et dans le l. I, ch. 4, des *Amours de Théagène et Chariclée*, Gnémon est également obligé de se défendre de l'amour et de l'accusation de sa belle-mère Déménété.

elle est assez ancienne pour n'avoir pu rien emprunter à aucune des versions occidentales, et prouve au moins que, vers le XII[e] siècle, la forme du livre et ces principaux *exemples* conservaient encore en Orient une sorte de popularité[1]. Le sujet de l'*Eracles* est tout grec[2] et se retrouve dans le *Chronicon Paschale*[3]; et si le texte original d'*Apollonius de Tyr* est perdu, il existait encore au XI[e] siècle[4] et n'a péri qu'après avoir été naturalisé dans la plupart des idiomes modernes[5]. Il suffit de la substitution d'allégories mo-

1. Il a été publié pour la première fois en 1828, par M. Boissonnade, *De Syntipa et Siri filio narratio*. — 2. Dès le XII[e] siècle, il fut mis en vers français par Gautier d'Arras, que Otto von Freisingen imita peu après en vers allemands. Ces deux versions ont été publiées en 1842 par M. Massmann. — 3. P. 575, éd. de Bonn. — 4. Voy. Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. VIII, p. 658. Le poëme de Gabriel Contianos (imprimé à Venise, en 1534, et plusieurs autres fois) n'est que du commencement du XVI[e] siècle. — 5. Cette tradition a été malheureuse : sauf *La storia di Apollonio di Tiro in ottava rima*, Venise, 1486, in-4°, on n'en connaissait jusqu'à ces derniers temps d'autre vieille version que celles du *Gesta Romanorum*, ch. CLIII; du *Pantheon* de Godfridus de Viterbe, et de Gower, *Confessio amantis*, l. VIII, p. 175-185. La traduction latine que Welser avait publiée en 1595 (voy. ses *Opera historica et philologica*, p. 677, Nuremberg, 1682, in-fol.), et que M. Lapaume vient de reproduire avec de grandes améliorations dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 611-628, était demeurée à peu près inconnue. Mais M. Ochoa a ajouté *Le libre d'Apollonio* à l'édition du recueil de Sanchez qu'il a donnée à Paris (p. 531-561), et M. Thorpe en a publié en 1834 une version anglo-saxone. La tradition était certainement connue en Provence, puisque Arnaud de Marsan disait dans sa pièce encore inédite *Qui comte* :

D'Apollonius de Tyr
Sapchatz contar e dir;
Com el fos perilhat, etc.

rales et religieuses à la réalité des choses qui caractérise les *Physiologus* et les *Bestiaires*[1] pour en manifester l'origine orientale. Quel que soit le premier auteur du travail attribué si sou-

Elle était même sans doute populaire en Espagne, puisque une vieille romance attribue ces vers à Alphonse le Savant :

> Y sin gobierno ni jarcia
> Me porné por alta mar,
> Que así ficiera Apolonio,
> Y yo faré otro que tal;

dans Duran, *Romancero general*, t. II, p. 26.

On n'a encore signalé aucune autre version en vers allemands que celle de Johann von Neuenstadt; mais elle n'est que du XIVe siècle, et on lit déjà dans l'*Alexander* de Lamprecht, v. 1248 :

> Der kuninc Apollonius,
> Von dem di buoch sagent noch.

Le poëme en vieil-anglais de Thomas, curé de Wimbron, semble également perdu, et nous n'en connaissons en vieux-français qu'une version en prose, encore inédite : *L'istore de Appollonius, roy d'Anthyoche, de Tir et de Ciresne;* B. I., fonds de Saint-Germain français, nº 1674 (XVe siècle), non paginé. Ces différentes rédactions ne sont toutes que des versions plus ou moins développées du *Gesta Romanorum*. L'histoire d'Apollonius se retrouve aussi, mais avec des couleurs beaucoup plus modernes, dans le recueil de Bandello, t. VII, histoire 2, de la traduction française, et a fourni le sujet de *The play of Pericles*, attribué souvent par erreur à Shakspere.

1. Voyez le poëme de Philippe de Thaün (publié par M. Wright dans son *Popular treatises on science*, p. 74-131), le *Physiologus* latin (Anvers 1487, in-4º; etc.), les versions en haut-allemand (dans le *Fundgruben für Geschichte deutscher Sprache und Litteratur*, t. I, p. 17-37; voy. aussi von Karajan, *Deutsche Sprachdenkmale des* XII *Jahrhunderts*), en vieil-anglais dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 208-227); le *Bestiaire* de Guillaume de Normandie (dans les *Mélanges archéologiques* de MM. Martin et Cahier); le *Volucraire* d'Osmont (B. I., nº 193); le *Lapidaire selon Evaux, roi des Arabiens* (B. de Chartres, nº 51, fol. 101); la version latine attribuée à Marbod (voyez l'édition donnée par Beck-

vent à saint Epiphane[1] et de celui qu'un concile déclara ne pas être de saint Ambroise[2], ce genre de composition est le produit d'un esprit subtilement ingénieux et peu observateur, fort étranger à la civilisation latine.

Quelques poëmes d'une célébrité en apparence moins étendue, que l'on croirait plutôt sortis d'une inspiration personnelle que d'une tradition quelconque, se rattachent aussi à l'Orient par des liens encore plus évidents. Non seulement le sujet est grec, et les personnages même étrangers y portent des noms grecs[3]; mais on y trouve une légèreté d'imagination et une complication d'aventures bien insolites, des sentiments et des idées qu'un Occidental des premiers siècles du moyen âge n'aurait sans doute ni connus ni inventés. Ainsi, par exemple, dans le *Romans d'Athis et Profilias*[4], l'amour est une fatalité

mann, Gœttingue, 1799), et les *Bestiaris* inédits de Wilhelm van Utenhove et de Jacob van Maerlant. On connaît aussi deux fragments anglo-saxons qui faisaient évidemment partie d'un ouvrage de ce genre : *Scôpas and Bôceras*, p. 261-281.

1. Cette attribution se trouve dans la plupart des manuscrits, et il semble que, si saint Epiphane n'en eût pas été l'auteur, il n'en aurait pas cité deux passages dans son *Ancyrète* et dans ses *Hérésies* : voy. Mustoxidis et Schinae *Sylloge graecorum anecdotorum*, P. II, Vienne, 1616. Il faut cependant reconnaître que ce *Physiologus* ressemble singulièrement au *Physiologus* syriaque publié par Tychsen, à Copenhague, en 1795. — 2. Concile tenu à Rome en 494; t. IV, col. 1265, éd. de Labbe. — 3. *Profilias* est un Romain, et son nom est certainement composé de Πρὸ et de Φιλίας. — 4. Le nom d'*Athis* vient de l'α privatif et de Θὴς, et celui de l'Héroïne, *Cardiones*, de Καρδία et Ὀνέω ou Ὠνσόμαι. Il existe aussi en allemand un poëme du commencement du XIII[e] siècle sur Athis et Prophilias, dont l'auteur est resté inconnu. Publié d'abord en 1826 dans le t. I du

contre laquelle luttent en vain les devoirs de l'amitié et la volonté la plus ferme. Dès la première rencontre il éclate subitement, comme un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage :

Li dox sanlans de la pucele
Li mist el cuer une estincele,
Qui n'en pora jamais issir
Jusqu'a l'avoir u al morir.
Profilïas est el palés
Qui regarde Cardïonés;
Com plus l'esgarde, plus l'esprent
S'amors, et navre durement.
Amors l'a trencié de son dart,
Qui tot le cuer dedens li art :
Amors le fiert, Amors l'assalt,
Sovent froidist et puis a caut :
Une autre fois, frois comme glace,
Ne li remaint color en face.
Un sospir fait d'ire et d'amor;
Li cuers li tranle de dolor;
Ne l'pot sofrir, si se leva;
Congié demande, si s'en-va[1].

Alexandre de Bernay entre ensuite dans des détails trop ingénieusement vrais pour ne pas être

Diutiska de Graff, il a été réimprimé en 1846 dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, et M. J. Grimm y a ajouté une introduction digne de son immense renommée. La première partie de l'*Athis et Profilias* est encore plus certainement que la seconde d'origine orientale : c'est le même sujet que le *Séleucus et Stratonice* de Bandello, t. IV, hist. 9, trad. française, qui se trouve dans les *Mille et une nuits*, t. IX, p. 1, trad. de M. Caussin de Perceval; les *Mille et un jours*, jour 976 et suiv.; le *Disciplina clericalis*, nouv. II; le *Gesta Romanorum*, ch. CLXXI, et le *Décaméron*, journ. X, nouv. 8 : voyez, pour les autres imitations occidentales, notre *Histoire de la poésie scandinave*, Prolégomènes, p. 358.

1. B. I., nº 6987, fol. 120 vº, col. 2 et 3.

traduits du grec; le talent d'observation et les sujets à observer auraient également manqué à un poëte français du XII[e] siècle.

Amors n'est pas deduis ne jeus,
Ains est destrece, ardor et fex,
Qui molt sovent el cors li art :
Amors li a jeté un dart;
Froidir le fait et tressüer,
Et tressaillir, et remüer.
Sovent li membre de celi
Que il ne puet metre en oubli :
Cardïones li vient devant,
Et son gent cors, et son samblant,
Son doc regart et son cler vis,
Sa bele bouce et son bel ris,
Et ses bax dens, et son bel cors.
Amors le met del savoir hors;
El cuer li rembat sa folie
O la semblance de s'amie;
Tote la forme li descrit.
Amors li conte et si li dit
La figure de la pucele.
Rose de mai ne flor novele,
Premierement quant ele est née,
N'est pas si fresce colorée
Com ier estoit Cardïonés,
Quant il la vit en son palés[1].

Dans un poëme romanesque également inédit, *Floris et Lyriopé*[2], cette description des symp-

1. *Ibidem*, col. 4. — 2. *Floris* ou *Floire* est sans doute, comme nous le verrons, une traduction de Λειριόεις, et *Liriopé* vient de Λειριώπης. Tout y est essentiellement grec; le père de l'Héroïne

De Thebes fut sires et dus;
Si fut apelés Narcisus;

B. I., fonds de Sorbonne, n° 1422, p. 129.

tômes de la passion est d'une analyse encore plus subtile et plus approfondie.

Qant hom et feme est bien enpris
D'amors, tout son cuer i a mis :
Le cuer dist on par (*l.* por) la pensée ;
Ce c'on bien ainme tant agrée,
Que toz jors i covient penser.
Floris n'en puet son cuer oster ;
En penser met tout son deduit.
Si pense, par jor et par nuit,
Coment atornera son estre,
Qu'il puist sovent delez li estre.
Com plus i est et plus c'en (*l.* s'en) lasse,
Et plus son grant anui porchasse,
Q'en regardant le mal norrist
Dont li vis li taint et pailist,
Et dont sovent del cuer sospire,
Et de jor en jor li empire[1].....
En teil penseir met il sa cure,
Mors est se longuement li dure.
He ! Las ! Tant li a jai duré
Q'il a le vis descolorei :
Tres-toz est ces (*l.* ses) cors tresaleiz,
Ne nuns n'est tant de lui priveis,
Qe por riens nule puist atraire
Ne tant ne qant de son afaire :
Ne seit k' il a, ce dist adés.
Tant est li maus fors et engrés,
Q'au lit le met ; ne ce (*l.* se) remüe
Si k' il ne boit ne ne maingüe ;
Tout, fors le penser, entrelait ;
Del penser soulement ce (*l.* se) pa(i)st :
Li pensers est s'amors sanz faille.
Or s'estent, or ce (*l.* se) plaint, or baille,
Or ce (*l.* se) degiete et or sospire ;

1. B. I., fonds de Sorbonne, nº 1422, p. 533, col. 2.

Ne li chaut de qant k'il oit dire.
Tuit li vont doucement entor :
Se chascuns sentist sa dolour,
Ne sai je ke (*l.* ki ?) plus le plainsist.
Chascuns ki le vient véoir, dist
Coiëment k'il ne puet garir ;
Sans faille le (*l.* li ?) covient morir.
Q'en dirai plus ? Tant est menez
Q'il gist ausi com forsenez ;
Il ne dit mot, il ne ce (*l.* se) muet :
Nuns parole traire n'en puet[1].

Un autre roman, dont les noms des personnages ont encore des formes grecques plus accusées, *Hercule et Phileminis*[2], nous reporte à une de ces histoires, si communes en Orient, qui se rattachaient à la ville de Troie, et, sans avoir aucun besoin de se justifier d'un soupçon naturel d'inexactitude, le récit s'y réclame d'une source écrite. Il dit, en parlant des *pieres diverses* qui ornaient le lit d'Hécube :

En furent plus de troi cent,
Se la scripture ci ne ment[3] ;

et ajoute, quelques vers plus bas :

L'auctor tesmoigne, n'en veult pas taire,
Q'il ne fu mes, en nuls afaire,
Dous campïons tant pros ne fiers.

D'anciennes traditions, beaucoup plus nombreuses que ne l'admettent encore les savants, n'avaient point péri dans l'envahissement de l'empire romain par les Barbares, et ne furent pas toutes

1. *Ibidem*, p. 535, col. 2. — 2. *Phileminis* vient sans doute de Φίλη (Amie) et de Μῆνις (Vengeance), Μένος (Courage) ou Μένω (Persister, Fidélité). — 3. B. I., nº 7209, fol. 4 rº, col. 2.

dénaturées quand, saisi enfin du gouvernement du monde sous le nom des Césars, le christianisme en renouvela les superstitions et les idées. Luidprand raconte une histoire de l'aveuglement de Tirésias qui ne s'appuie sur aucun livre connu[1]. Procope, le seul chroniqueur du temps encore existant, ne sait rien de ce singulier jeu de la fortune qui obligea le sauveur de l'Empire à tendre son casque aux passants, et l'*obole de Bélisaire* n'en est pas moins devenue une croyance et un enseignement populaires[2]. Il n'est pas jusqu'aux sujets le plus antipathiques aux idées modernes qui n'aient survécu à tous les changements des goûts et des mœurs : ainsi, par exemple, un hasard peu intelligent nous a conservé une sorte de poëme inspiré par un hermaphrodite[3], et il n'est pas nécessaire de posséder un texte daté d'avant l'ère chrétienne pour y reconnaître une continuation bien authentiquement antique du mythe de Salmacis[4]. Peut-être même est-ce à des traditions tout orales, plutôt qu'à des sources écrites,

1. Ζευς καὶ Ηρα ηρισαν περι αφροδισιῶν, της πλειονα ἔχει ηδομας εν τη συννουσῖα και τότε Τιρεσίαν Εβρου υιον εζήτησαν. Οὗτος γαρ εν ταις αμφοτέραις φύνεσοι μεταμορφώθη, επιδι δράχοντα επατησεν. Οὗτος οὖν κατα της Ηρας απεφχυνατο, και Ηρα οργισθεῖσα ἐπήρωσεν ἀυτὸν, Ζευς δὲ εχαρίσατο ἀυτω πολοῖς ζησαι ετεσι, καὶ ὁσα ελεγεν μαντιxα λεγειν; *Antapodoseos* l. III, par. 41; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. III, p. 311. Nous avons naturellement conservé l'accentuation du texte. — 2. Elle se trouve dans le Ἱστορικὴ ἐξήγησις περὶ Βελλισαρίου : voy. Lambecius, *Commentariorum de Bibliotheca Caesarea* l. v, p. 264. — 3. Voyez Albertus de Eyb, *Margarita poetica de arte dictandi*, ch. XXVI, éd. de 1474, non paginé. — 4. Voy. Ovide, *Metamorphoseon* l. IV, v. 288-388; Hyginus, fabl. CCXVII, et Böttiger, *Amalthea*, t. II, p. 349.

que se rattachaient les souvenirs classiques du moyen âge : nous en excepterions à peine ceux qui, comme Pyrame et Thisbé, Narcisse, Orphée et les Sirènes, auraient pu lui venir de quelque livre aussi constamment connu que les *Métamorphoses* d'Ovide et l'*Énéide*. Telle était certainement l'origine des restes plus ou moins baptisés du paganisme, qui se sont conservés si longtemps, des sacrifices de bœufs[1] et de daims[2] dans les églises, des Saturnales de l'Epiphanie[3], de ces phallus dont on ornait le cou des statues dans les fêtes chrétiennes[4], de ces représentations des tra-

1. Beda, *Ecclesiastica historia Anglorum*, p. 94; Hones, *Ancient mysteries described*, p. 160. Il nous semble au moins très probable que les promenades du Bœuf gras gardent encore quelque trace de la même coutume. — 2. Il est difficile de ne pas reconnaître des restes du culte de Diane dans la singulière cérémonie qui avait lieu à Saint-Paul de Londres, le jour de la Conversion de saint Paul. Des hommes habillés en chasseurs y apportaient un daim, que les chanoines, revêtus de leurs habits sacerdotaux et une couronne de fleurs sur la tête, venaient recevoir aux degrés du chœur; après quoi, on en promenait tout autour les cornes au bout d'une lance, en sonnant du cor de chasse et jouant de bruyantes fanfares; Blount, *Antient tenures of land*, p. 105-106. — 3. Voyez Deslyons, *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-boit*, Paris, 1670. Les Saturnales étaient même célébrées dans l'intérieur des églises, et par les premiers dignitaires ecclésiastiques : Sunt nonnullae ecclesiae in quibus usitatum est ut vel etiam episcopi et archiepiscopi in coenobiis cum suis ludant subditis, ita ut etiam sese ad lusum pilae demittunt. Atque haec quidem libertas ideo dicta est *decembrica*, quod olim apud ethnicos moris fuerit ut, hoc mense, servi et ancillae et pastores velut quadam libertate donarentur, fierentque cum dominis suis pari conditione, communia festa agentes post collectionem messium; Belethus, *De divinis officiis*, ch. cxx. Les déguisements du carnaval se rattachent sans doute à la même origine. — 4. Le jour de l'Ascension, on

vaux d'Hercule que l'on sculptait dans l'intérieur des plus vieilles églises[1], de ces chants en l'honneur de Bacchus qui égayaient les festins presque au moment de la Renaissance[2], et de ces hommages qu'encore au commencement du XVIII[e] siècle on lui rendait à la porte de Paris, pendant les vendanges[3]. Pour enseigner par un exemple saisissant la puissance irrésistible du Destin, la civilisation grecque avait imaginé la tradition d'Œdipe, un homme vertueux, qui, quoique

célébrait encore à Béziers, au milieu du XVII[e] siècle, une fête nommée *Caritachs*, parcequ'on y distribuait du pain aux pauvres : la statue de la rue Française, qui est connue dans la cité sous le nom de *Pepesuc*, y était revêtue d'une armure de chevalier, et on y appendait un phallus. Pour abolir cet usage, il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Parlement de Toulouse. Voyez l'*Antiquité du Triomphe de Besiers au jour de l'Ascension;* Besiers, Jean Martel, 2 vol. in-12, 1628 et 1644.

1. Ils sont représentés dans les bas-reliefs du jubé de la cathédrale Saint-Etienne de Limoges. Dans le *Wartburgkrieg*, il est aussi question, au moins dans un ms., des travaux d'Hercule : voyez von der Hagen, *Minnesänger*, t. III, p. 655. — 2. En 1351; Kotzebue, *Geschichte von Preussen*, t. II, p. 194. — 3. Encore au commencement du dernier siècle, dans certains cantons peu éloignés de Paris, la surveille et le jour de saint Denis, on mettait dans les pressoirs, sur une table, une statue de Bacchus (Διόνυσος) sur son tonneau, et tous ceux qui, en entrant, ne faisaient pas une génuflexion devant, recevaient sur le derrière, par jugement de sept paysans, un certain nombre de coups d'une pelle de bois qu'on appelait le Ramon du Baccanat; *Variétés historiques, physiques et littéraires*, t. III, p. 381. La mémoire de Mercure était aussi religieusement conservée dans les souvenirs populaires : le prince des fées est appelé *Mercury* dans Harsenet, *Declaration of popish imposture*, p. 57, et le tout-puissant *Merkurius* se retrouve dans les frères Grimm, *Kindermärchen*, n° XCIX : voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 136 et suivantes.

averti par un oracle du sort qui le menaçait, devient le meurtrier de son père et le mari de sa propre mère. L'esprit de cette monstrueuse histoire était trop contraire à la loi de grâce et d'amour que le Christ avait évangélisée pour ne pas disparaître avec les vieilles croyances; mais les faits eux-mêmes n'ont point péri, ils ont pris seulement un autre caractère, et, qu'on nous passe le mot, sont devenus plus chrétiens. Ils furent d'abord, par une exception bien justifiée, appliqués à Judas, au plus réprouvé de tous les hommes, à celui qui vendit trente deniers la vie de son maître et pouvait avec une sorte de raison désespérer de la miséricorde de Dieu[1]. Mais on craignit de pousser au découragement des âmes trop effrayées de leur passé pour ne pas redouter l'avenir, et l'on s'en fit un moyen de réhabiliter l'espérance et de glorifier la pénitence, de prouver qu'il n'est pas de faute que ne rachète le repentir, pas de grandeurs qu'il ne puisse obtenir dans le ciel et même sur la terre[2]. L'histoire, à la fois si gracieuse et si profonde, de Psyché, s'est également perpétuée sous une forme nouvelle. Pendant le moyen âge, la mythologie populaire n'admettait plus guère comme supé-

1. Nous en avons publié une version en vers dans nos *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 326-335, et la même tradition se retrouve dans le *Legenda aurea*, ch. XLV, p. 184-186, éd. de M. Grässe, quoiqu'elle soit tout à fait contraire à ce que raconte l'*Évangile de l'Enfance*, ch. XXXV. — 2. Dans le *Vita sancti Albini* (*Acta Sanctorum*, 1er mars, p. 54) et le *Gesta Romanorum*, ch. LXXXI : c'est le sujet du *Gregorius uf staine* de Hartmann von Aue et de la *Vie de saint Grégoire*, dont M. Luzarche prépare une édition d'après un ms. de la B. de Tours.

rieurs à l'espèce humaine que des êtres de nature féminine, et, au risque d'y perdre une partie de sa vraisemblance, tout en gardant une irrésistible curiosité, Psyché a changé de sexe : c'est un vaillant jeune homme, aimé par une fée qui se glisse également près de lui dans les ténèbres, et comble tous ses désirs, sauf celui qu'une vraie femme eût pris encore pour une preuve d'amour et aurait voulu prévenir[1]. Pour combattre le dragon qui arrêtait la marche de son armée, l'Alexandre du moyen âge s'arme ingénieusement du miroir si fatal à Méduse dans la mythologie grecque[2], et tous les alchimistes s'en servent pour obtenir impunément le sang du basilic indispensable à leur grand œuvre[3]. Une tradition latente transmettait de siècle en siècle les histoires en apparence le moins connues : un récit de Conon à peine conservé par un court extrait de Photius[4] se retrouve avec tous ses détails dans la légende de saint Nicolas[5], et, quelques siècles après, témoignera, dans le roman de Cervantès, du bon sens pénétrant que cachait la grossière enveloppe de son Sancho Pança[6]. Un conte milésien recueilli seule-

1. Dans le *Parthenopeus de Blois* et le *Lai de Lanval :* Selon Menzel, *Literaturblatt*, 1846, nº LXXXVII, l'histoire de Cendrillon serait aussi tirée des aventures de Psyché avec sa sœur; mais ce rapprochement nous semble beaucoup trop forcé. — 2. *Gesta Romanorum*, ch. CXXXIX. — 3. Voyez M. Ferdinand Denis, *Le monde enchanté*, p. 154, et M. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, vº BASILIC. — 4. C'est la XXXVIIIe narration : voyez l'édition de Kanne, p. 35. — 5. *Miracle de saint Nicolas*, dans nos *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, p. 185, et Wace, *Vie de saint Nicolas*, v. 726. — 6. *Don Quixote*, P. II, ch. 54, t. V, p. 412, éd. de Clemencin.

ment dans un livre encore plus inconnu pendant le moyen âge que le texte primitif reparaît tout à coup avec une popularité universelle dans l'histoire de la veuve d'Éphèse[1]. Sur la foi d'enseignements transmis on ne sait par quelle voie, les plus absurdes faussetés sont acceptées comme d'incontestables vérités : on croit, à l'instar des Grecs, à une montagne d'aimant qui attire violemment tous les ferrements des vaisseaux qui s'en approchent[2], et à des combats acharnés contre des peuples à tête d'oiseau[3]. En vain de faciles observations

1. Voyez Dacier, *Examen de l'Histoire de la matrone d'Ephèse*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLI, p. 523, et M. Keller, *Li Romans des Sept Sages*, p. CLIX–CLXVII.

2. Est magnes lapis ; illius longissima virtus
Ferrea cuncta trahit, nec tracta remittit ;

Odo, *De varia fortuna Ernesti Bavariae ducis*, l. VI; dans Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 353.

Cette montagne se retrouve dans le pseudo-Callisthène, l. III, ch. 7, et dans le VIe *Voyage de Sindbad*. Un poëme, dont l'origine classique n'est pas contestable, a fait, à propos des murs de Carthage, un usage encore plus étrange des propriétés de l'aimant :

Tot environ ont fait trois rens
De maignetes, par molt grant sens,
D'une piere qui molt ert dure.
Li magnete est de tel nature :
Ja nus hom armés n'i venist
Que la piere a soi ne traisist ;
Tant n'i venissent a haubers
Ne fussent lués a l'mur aherS ;

Alexandre Peÿ, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 6.

3. . . . : In queis collotenus omnem
Formavit Natura hominem, sed degenerante
A membris capite, hic formam gruis addidit illis ;

De varia fortuna Ernesti Bavariae ducis, l. V; *Ibidem*, col. 344.

ont appris que, quand le temps de ses amours revient, la tourterelle s'arrange indifféremment, pour la saison, de tout mâle qui roucoule autour d'elle, on persista à y trouver l'image d'une imperturbable fidélité[1], sans aucune autre raison qu'un hasard amené par quelque rapport philologique qui en avait fait autrefois le signe hiéroglyphique d'une veuve inconsolable[2]. Déjà, dans le nôme de Mendès, les femmes se prostituaient au bouc comme à un symbole de la fécondité[3], et les Chaldéens appelaient les démons des *boucs*[4]. Ces idées avaient certainement passé dans la littérature classique et produit les Satyres; Jamblicos donnait même la figure d'un bouc au démon qui poursuivait Simonis de son amour[5], et le moyen âge y a pris le pied fourchu du diable et le rôle capital qu'il attribuait au bouc dans les impuretés du sabbat. Une de nos superstitions les plus vivaces, la

Il y avait déjà dans l'*Iliade*, l. III, v. 3 :

Ἠΰτε περ κλαγγῇ γεράνων πέλει οὐρανόθι πρὸ,
αἵτ' ἐπεὶ οὖν χειμῶνα φύγον καὶ ἀθέσφατον ὄμβρον,
κλαγγῇ ταίγε πέτονται ἐπ' Ὠκεανοῖο ῥοάων,
ἀνδράσι Πυγμαίοισι φόνον καὶ Κῆρα φέρουσαι.

Un peuple à tête d'oiseau se retrouve dans l'*Histoire de la Sultane et des quarante Visirs*, et la poésie indienne avait également conservé le souvenir de combats d'un peuple contre des oiseaux : voyez von Bohlen, *Der alte Indien*, t. I, p. 264, et M. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 41.

1. Voy. le *Phisiologus*, cah. c.iij, fol. 2, éd. sans date, non citée, et les différents passages que nous avons réunis dans une note des Prolégomènes de notre *Histoire de la poésie scandinave*, p. 333-334. — 2. Horapollo, l. II, par. 32. — 3. Plutarque, t. X, p. 111, éd. de Reiske; Jablonski, *Pantheon Aegyptiorum*, t. I, p. 272 et suivantes. — 4. *Scenhirim*. — 5. Τράγου τι φάσμα ἐρᾷ Σιμωνίδος; *Babylonica*; dans Photius, cod. XCIV.

croyance aux songes, nous vient aussi sans doute de l'Antiquité grecque. Si les Homérides admettaient une porte de corne par où passaient les visions chimériques, les romanciers ne connaissaient que la porte d'ivoire : pour eux les songes étaient providentiels; comme le disait Héliodore, ils se présentaient par le vouloir des dieux à l'entendement[1], et s'interprètent le plus souvent par les événements[2]. Malgré les défenses répétées de l'Eglise, ils avaient pénétré, dès les premières années du moyen âge, jusque dans les légendes pieuses. Ainsi, pour déterminer Charlemagne à affranchir la terre où reposaient ses restes de la domination des Sarrasins, saint Jacques lui apparaît trois fois la nuit dans la *Chronique* du pseudo-Turpin[3]. La mère d'Eracles apprenait par un songe que Dieu avait entendu ses prières, et, cette nuit-là même, lui accorderait un fils[4].

1. *Amours de Théagène et Chariclée*, l. II, ch. 7, traduction d'Amyot; t. I, p. 61, édition de Merlin. — 2. *Ibidem*, l. II, ch. 10; t. I, p. 212. On lit également dans Eumathios : Εἴθισται γὰρ τούτῳ προκηρύσσειν ἐν ὕπνοις τὰ μέλλοντα; l. V, ch. 5, éd. de M. Lebas. Il y a aussi beaucoup de songes prophétiques dans le *Clitophon et Leucippé* d'Achillès Tatios, l. I, ch. 9; dans *Daphnis et Chloé*, l. I, p. 8; l. II, p. 81; l. III, p. 130; l. IV, p. 181, éd. de Courier; dans les *Amours de Chéréas et de Callirrhoé*, l. I, p. 62, et l. II, p. 105, trad. de Larcher, éd. de Merlin. —3. Il y a seulement, ch. II, *nocte in ectasi apparuit*; mais ce n'était pas une simple vision, puisque le Saint adresse un assez long discours à l'Empereur.

4. Adont fu a la dame a vis,
Par une nuit en son dormant,
Que uns angles li vint devant,
Et se (*l.* si) li dist : Esvelle-toi!
Dieus le te mande ci par moi,
Qu'il a ta proiiere entendue;
Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 146.

C'était aussi sur la foi d'un songe que la mère de Judas l'abandonnait dans une frêle corbeille à la fureur des flots, et le poëte légendaire ajoutait :

> Somnia sunt varia, nisi quae dat vera sophia
> Cum monitis justis, patribus velut ante vetustis[1].

La langue a même conservé tant de métaphores dont le grec peut seul donner une raison satisfaisante, qu'il faut bien y voir d'anciennes versions littérales qui rendaient également le sens matériel des mots, et que le peuple a continué de répéter sans les comprendre. On assomme aussi en français quelqu'un de son bavardage[2]; on lui rompt la tête[3] et on lui a mille grâces[4]; on roule un projet dans sa tête[5] et on en sème le bruit[6]; on est homme du peuple[7], d'une grande maison[8], d'un bon sang[9] et enflé de vanité[10]; on donne des coups[11]; on dort sur les deux oreilles[12]; on pleure à chaudes larmes[13]; on brode une histoire[14] et l'on couronne dignement un ouvrage[15]. C'est encore par imitation du grec que nous appelons un Ivrogne un *Sac à vin*[16], une Femme per-

1. *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 328. On lit même dans la version espagnole : Estando Topacia en su camera le fue revelado de noche por el angel de Dios, diziendole. Cette croyance populaire aux songes se retrouve aussi souvent dans les romances : voyez Duran, *Romancero general*, t. I, p. 254, p. 408, et t. II, p. 215.— 2. Ἀποκναίω. — 3. Ὠτοκοπέω. — 4. Μυρίαν ἔξω χάριν; Euripide, *Alcestes*, v. 544. — 5. Ἀναπολέω. — 6. Διασπείρειν λόγον. — 7. Δήμου ἄνδρα; *Iliadis* l. II, v. 198. — 8. Οἰκίας μέγαλης εἶναι. — 9. Αἷματός εἰς ἀγαθοῖο; *Odysseae* l. IV, v. 611. — 10. Ἀναφυσάω. — 11. Πληγὰς διδόναι. — 12. Ἐπ᾽ἄμφω καθεύδειν. — 13. Δάκρυα θερμὰ χέειν. — 14. Ποικίλλω. — 15. On trouve déja dans l'*Iliade*, l. IV, v. III : Χρυσῆν ἐπιτιθέναι κορώνην. — 16. Ἀσκὸς.

duc une *Coureuse*[1], une Querelle un *Différend*[2] et une Clé contrefaite une *Fausse clé*[3]. Pour comprendre pourquoi l'on *mouche une lampe*, il faut savoir que le même mot signifiait en grec Mèche et Narine[4]; si l'on est *saisi de crainte* en français, c'est sans doute que les Grecs avaient fait un dieu de la Crainte[5], et l'on ne peut s'expliquer le nonsens proverbial *Tendre comme de la rosée* que par le rapport fortuit qui se trouvait en grec entre le nom de la Rosée et celui des Agneaux qui viennent de naître[6]. On reconnaît déjà dans les premiers monuments de la langue des mots évidemment venus du grec. Trompé probablement par une interprétation inexacte de Μνᾶ, Garnier disait dans sa *Vie de saint Thomas de Cantorberi* :

Ne remeint bués ne vache, ne chapuns ne geline,
Chevals, pors ne berbis, ne de ble pleine mine[7],

et donnait à *Soffisme* un sens plus général et plus précis que ne le firent les savants qui voulurent, après la Renaissance, *helléniser* la langue :

Car soffisme, co dit, et grant enging i a[8].

Agonie signifiait littéralement en grec Lutte, Combat, et Mouskes disait dans le même sens :

Et si doinst male mort et luite
Celui ki tel gent a destruite[9] !

1. Δρομὰς. — 2. Διαφορὰ. — 3. Ψευδοκλείδιον. — 4. Aristophane disait dans l'*Assemblée des femmes*, v. 5 :
Μυκτῆρσι λαμπρὰς ἡλίου τιμὰς ἔχεις.

5. Τῷ δὲ Φόβος, φίλος υἱὸς, ἅμα κρατερὸς καὶ ἀταρβὴς ἕσπετο ; *Iliadis* l. XIII, v. 299.

6. Ἕρση et Ἕρσαι. — 7. B. I., nº 2636, Suppl. français, fol. 75 rº, v. 24. — 8. *Ibidem*, fol. 68 rº, v. 25. On donnait même à *Ensoffismer* le sens de Tromper; il y a, sept vers plus haut :

Li reis jure, cel mot en estovra oster;
Par cel mot le voldra, co dit, ensoffismer.

9. *Chronique rimée*, v. 9236.

Il n'est pas jusqu'à nos patois où ne se retrouvent des mots à base grecque, qui ne paraissent pas avoir jamais appartenu à la langue littéraire. Nous en citerons seulement quelques uns empruntés à la Normandie, à une des provinces dont le vocabulaire est le mieux préservé, par sa situation géographique, de toutes les racines qu'apportent dans le Midi les voyageurs et les marchands : *Acarier,* Exciter par des invectives, et par suite Jeter des pierres[1]; *Apeur*, Défaut. Ennui[2]; *Bouffer,* Manger goulument[3]; *Cabot,* Demi-boisseau[4]; *Cacouard,* Frileux, Malade[5]; *Calin,* Caressant[6]; *Dia*, Cri des charretiers pour faire détourner leurs chevaux[7]; *Engueuser*, Séduire[8]; *Foinillard,* Rôdeur[9]; *Gaurer*, Se pavaner[10]; *Lobet,* Morceau[11]; *Lubre*, Avide, Vorace[12], etc.

1. Ἐγείρω : dans le patois languedocien, *Agheïra* signifie aussi Attaquer à coups de pierres. — 2. Ἀπορία, Manque, Embarras.—3. Βουφάγος, Glouton : le pat. languedocien en a fait aussi *Boufa*.—4. Κάβος.—5. Κακὸς, Pauvre, Lâche. Ce mot se retrouve avec sa signification la plus ordinaire dans le *Cacozèle* du pat. lorrain; *Cacou* est aussi un terme injurieux dans le pat. breton, et *Cachoura* signifie en pat. languedocien Mentir. — 6. Καλὸς : il ne se prend en français qu'en mauvaise part; peut-être est-ce aussi la racine de *Calé* (bien), Riche, Bien établi : car, dans plusieurs patois du Midi, *Calat* signifie Bien mis, Elégant. — 7. Διὰ, A travers, De côté : en Normandie, ce cri signifie A gauche, et en Bretagne, A droite. — 8. Ἐγγυάω, Promettre : probablement de l'aoriste Ἐνεγγύησα, car en pat. languedocien *Enguza* signifie aussi Enjoler. — 9. Φόνιος, Assassin : c'était sans doute la signification primitive du français; Huet a même dit, dans ses *Additions aux Origines de Ménage*, qu'on appelait autrefois par dérision l'Epée *Foisne*, de Φόνος ou Φονὴ, Meurtre. — 10. Γαυριάω, Γαυρόω, Etre fier, Faire vanité de : c'est aussi probablement la racine du v. fr. *Gorrer* et *Gorre*. — 11. Λοβὸς, Ecorce, Ecaille, Follicule : c'est sans doute aussi la racine du fr. *Lopin* et de *Lobe*. — 12. Λάβρος : dans plusieurs patois du Midi, on emploie dans le même sens *Labré*.

On s'inquiétait bien peu dans le moyen âge de la fidélité des imitations et de la vérité des peintures. Le public le plus littéraire n'y avait point l'intelligence assez ouverte pour se prêter volontiers aux nouveautés vraiment nouvelles et les encourager en rétribuant généreusement l'auteur : il ne se laissait facilement amuser que par des histoires qu'il était habitué à comprendre, et n'écoutait avec plaisir que ce qu'il savait déjà par cœur. Les personnages changeaient de nom et même d'aventures; mais ils s'agitaient dans un milieu presque invariable de mœurs et d'idées : les mêmes sentiments amenaient les mêmes dangers et aboutissaient à un résultat semblable. Comme si tous les Héros eussent été égaux devant la poésie, on donnait à Hector la courtoisie d'un galant chevalier, et Alexandre trônait ainsi que Charlemagne au milieu de ses douze pairs. On savait qu'un sujet étranger à l'esprit du moyen âge ne pouvait devenir populaire qu'en répudiant soigneusement tous les détails caractéristiques qui auraient trop rappelé son origine et sa date, et on le travaillait en conséquence. Les circonstances les plus significatives du texte original de *Floire et Blanceflor* auront donc disparu du travail des arrangeurs; ils n'auront conservé que celles qui ne sortaient pas assez des usages de la littérature officielle pour exciter de vives répugnances. La popularité du poëme l'indiquait suffisamment d'avance : tous les souvenirs d'une autre époque sont des traits à peine marqués, des restes involontaires, sans influence sur la marche des événements; ils se rapportent tous à un état de civilisation fort antérieure, et n'auraient pu être inventés par le ca-

price d'une imagination s'essayant au hasard à trouver du neuf. Le père de Floire régnait sur un peuple de pirates et entreprenait par spéculation des razzias d'esclaves [1]; les reines avaient une part déterminée dans le butin [2], et conservaient, même à l'encontre du Roi, la libre propriété de leurs biens [3]. En ce temps-là, la vengeance était encore un devoir [4] dont on ne pouvait s'affranchir qu'en payant une Composition qu'aucune loi n'obligeait de recevoir [5]. Nulle idée germanique ou chevaleresque n'y protégeait les femmes, et l'on n'hésitait pas à leur faire couper la tête dès qu'elles devenaient un obstacle quelconque [6]. L'écriture n'était pas encore un art pratique entré dans les habitudes, au moins des plus riches; comme dans l'Antiquité

1. *Por reuber la mer passa ;* v. 110, première version.

2. Et, por sa part, a la roïne
Done de gaaing la meschine.
Prem. version, v. 131.

3. La roïne l'aime forment;
Si ne vos sofferroit noient
Que entre nos fust vergondée.
Sec. version, v. 381.

4. Ice ne dirai ge jamais
Que cil ne soit en fin mauvais
Qui ne se revange, s'il puet,
Des qu'il voit que faire l'estuet.
Sec. version, v. 2151.

Se il péussent et osassent,
De grant avoir les r'acatassent.
Prem. version, v. 2649.

5. Haï! font il, nobiles ber,
Quar les nos laissez r'acheter.
Sec. version, v. 3031.

6. Certes, fait il, sans eslongier
Li voel faire le chief trenchier.
Prem. version, v. 295, et v. 399 :

classique la plus reculée, ils ne se communiquaient leurs pensées qu'en s'envoyant des signes dont ils étaient convenus d'avance[1]. L'usage de combattre à cheval n'avait point diminué le prix que mettaient les Grecs à la conservation de leur bouclier : on y voyait encore la preuve d'un combat soutenu bravement jusqu'à la mort, et l'on rapportait sur son bouclier le guerrier dont on voulait honorer la mémoire[2]. Enfin, la magie qui devint après l'avénement du christianisme une œuvre du démon, un art mauvais[3], était encore appelée l'*art majeur*[4]. Peut-être même, malgré les remanîments et tous les retranchements que ce petit poëme a dû subir avant d'arriver jusqu'à nous, reste-t-il dans les deux versions françaises, dans les plus vieilles qui soient connues, des souvenirs du texte original assez significatifs pour en indiquer l'origine avec une vraisemblance suffisante.

Comme dans la plupart des romans grecs, le poëte ne se contente pas de raconter l'histoire de ses Héros, il prend les choses de plus haut, et com-

Faites la moi tost demander,
Ja li ferai le chief couper.

1. Et puis li a l'anel doné,
Ensegne de son compaignon,
Qu'il le herbert en sa maison.
Prem. version, v. 1364.

2. Sor son escu l'ont fait couchier.
Sec. version, v. 2002.

3. E l'arcevesque lor ocist Signorel,
L'encantéur qui ja fut en enfer :
Par artimal li condoist Jupiter.
Chanson de Roland, st. CVI, v. 22.

4. D'un blanc esmail fu fais l'image
Assise en l'or par artimage.
Prem. version, v. 445.

mence, sans raison aucune, avant leur naissance. Leurs aventures ne se développent pas, pour ainsi dire, sous les yeux du lecteur, en se succédant les unes aux autres : c'est un récit rétroactif, que l'auteur a même eu la malheureuse idée d'attribuer à une personne parfaitement étrangère à l'histoire[1], et cette forme indirecte substituée à une action réelle, où le narrateur intervient en personne, au moins par ses sentiments, se retrouve trop souvent dans les poëtes de l'Antiquité[2]. Faute d'imagination et d'intérêt à en avoir, les plus vieux trouvères s'en tenaient à l'histoire quotidienne; ils n'inventaient que ce qu'ils avaient vu avec leurs yeux de poëtes, en prenant leurs idées pour des faits, ou redisaient avec une forme plus mesurée et plus contenue ce qu'ils avaient entendu dire par les mille échos de l'imagination populaire, et il n'y a dans *Floire et Blanceflor* rien de national, rien de mythique, rien de profond. Toutes les aventures indiquent même une littérature épuisée, et manquent de naturel et de simplicité. Dans le voyage de Floire à la recherche de sa maîtresse sans aucun renseignement qui le guide, il s'arrête constamment où elle s'était

1. L'aisnée d'une amor contoit
A sa seror que moult amoit,
Qui fu ja entre deus enfans,
Bien avoit passé deus cens ans.
Prem. version, v. 47.

2. Il ne faut pas même en excepter le plus habile :
Infandum, regina, jubes renovare dolorem.

Mais le désir très légitime d'introduire plus de variété dans une composition de longue haleine n'est plus même admissible comme prétexte quand il s'agit d'une petite nouvelle.

arrêtée et descend où elle était descendue; partout il se concilie de prime abord la bienveillance de ses hôtes, et, toujours frappés on ne sait de quelle ressemblance avec Blanceflor, ils vont d'eux-mêmes au devant de ses désirs et le mettent dans son chemin. Ces hasards romanesques paraissaient sans doute suffisamment vraisemblables à un romancier de la Décadence; mais un naïf versificateur du XII[e] siècle ne pouvait les répéter que sur la foi d'une tradition bien authentique. Il eût été plus incapable encore de méditer des artifices de composition et de multiplier si habilement les obstacles qui défendaient l'entrée de la tour où Blanceflor était enfermée. La corbeille de fleurs où se cache Floire pour y pénétrer par ordre de l'Amiral lui-même est aussi beaucoup trop ingénieuse, et peut-être ne paraît-elle pas d'abord un moyen assez périlleux pour avoir été inventée en plein moyen âge[1]. L'amour n'a rien de cette galanterie sensuelle et factice que lui donnaient

1. Les deux poëtes français l'ont bien senti et parlent exprès des grands dangers que Floire allait courir. Le Portier lui dit dans la première version, v. 2027 :

> Se poëz véoir vostre amie,
> Ne doutez riens de vostre vie ;

et dans la seconde, v. 2710 :

> Quant ne vos puis esléescier,
> Porchacier m'estuet vostre mort.

Mais ce ne sont que des artifices de langage; les périls de l'aventure ne sont pas suffisamment exprimés : aussi plusieurs rédactions étrangères disent-elles que l'Amiral mit sa main dans la corbeille et fut si près de découvrir Floire qu'il lui arracha un cheveu. La première version française passe aussi soigneusement sous silence l'initiative que toutes les autres donnent à l'Amiral dans l'envoi de la corbeille.

nos poëtes du XIIIe siècle; il garde, même au milieu des mignardises du commencement et de l'abandon sans réserve de la fin, ce caractère de naïveté et de pureté que les romanciers grecs avaient seuls deviné depuis long-temps. Par une sorte d'élégance naturelle et son éducation de civilisée Blanceflor n'appartient pas aux mœurs héroïques de nos vieilles chansons de geste, et les fictions de la littérature de société lui sont plus étrangères encore; elle ne soupçonne pas même la suzeraineté dont sa grâce de femme aimée aurait dû l'investir : c'est une amante très vraie, tout occupée de son sentiment, qui ne songe jamais à trancher de la *maîtresse*[1], et au total n'a, sauf son nom, rien de français. La reconnaissance *ex abrupto* de la fin, qui manque dans notre première version et peut-être aussi dans la seconde, mais ne nous en paraît pas moins trop nécessaire à la logique des événements pour être entrée fortuitement dans toutes les autres[2], rappelle aussi

1. Ce fut d'abord sans doute une prétention de la femme de trente ans, car nous ne supposons pas que la femme de quarante ait été inventée pendant le moyen âge; mais, un peu de machiavélisme aidant, tous les amoureux s'y soumirent avec empressement. Cela dura ainsi très long-temps dans les salons, au moins en présence des maris, jusqu'à ce qu'enfin on n'eût plus rien à attendre de la soumission : alors le sexe le plus fort voulut prendre sa revanche, et il la prend encore quand il n'est pas le plus faible. On lit déjà dans *Le jaloux qui bat sa femme* :

> Car cil qui par amour aymoit
> Sergent a celle se clamoit
> Qui la maistresse souloit estre :
> Or se clame seigneur et maistre;
>
> *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, t. III, p. 165.

2. Une preuve positive de l'adhésion naturelle de cette

un procédé littéraire bien habituel aux Grecs, qu'ils pratiquaient déjà avec succès au temps des machines d'Euripide. Les descriptions se succèdent à toute occasion et prennent quelquefois une longueur démesurée : il a fallu trente-cinq vers pour décrire le cheval de Floire; soixante-cinq pour la coupe que donnent les marchands d'esclaves; pour la tour de Babylone, sans y comprendre les jardins, jusqu'à quatre-vingts, et pour le faux tombeau de Blanceflor cent treize. Ce ne sont plus seulement des détails nécessaires, dont la suppression aurait laissé des lacunes dans la suite des événements, mais des tableaux à part, de véritables épisodes, plaqués là pour eux-mêmes, sans souci du récit, comme il s'en trouve si souvent dans les romans grecs[1]. Aux époques de civilisation incomplète, où la poésie ne se pique point d'esprit et ne connaît pas les prétentions littéraires, elle évite au contraire même les circonstances essentielles au sujet, qui ralentiraient la marche des événements ou détourneraient la pensée de l'ensemble. Bien d'autres détails étrangers aux mœurs et à la littérature ordinaire de l'Occident n'ont pu y être connus que par une

parenté à la tradition se trouve même dans le poëme populaire italien : c'est à la prière de son fils, touché de l'amour des deux Héros, que l'Amiral leur fait grâce de la vie, et en l'accordant il n'en dit pas moins sans nécessité ni raison :

Che'l re Felice e mio caro parente.

1. Nous citerons seulement le jardin (l. I, ch. 16) et les curiosités zoologiques (l. II, ch. 14) de *Clitophon et Leucippé;* la coupe de *Rhodanté et Dosiclès* (p. 73—75, éd. de Merlin), la fontaine des *Aventures de Hysminé et Hysminias* (l. I, ch. 5), et du poëme de Nicétas Eugénianos, l. I, v. 93.

tradition venue de pays lointains. Tout roi qu'il est, le père de Floire vend lui-même Blanceflor à des marchands qui font la traite; les droits de péage sont affermés, et le fermier conserve tous ses droits à la considération publique[1]; le portier de la tour réunit à une cupidité déshonorante l'amour des échecs, et c'était en France un jeu réservé aux plus nobles et aux plus dignes[2]. Le tombeau est orné de merveilleux automates mis en mouvement par le vent, et, au moment de la rédaction française, la mécanique n'était encore pratiquée ni même bien connue qu'en Orient[3]. Ce sont des livres païens qui hâtent et développent l'amour des deux Héros, et ils étaient écrits dans des idiomes que les Enfants n'auraient pu

1. Il y a même dans le *Coronemens Looys*, v. 208 :

> Que de vilain ne face conseillier,
> Fill a prevost ne de fill a voier ;

et, quoique nous en proposions une autre explication dans le Glossaire, p. 294, il ne serait pas impossible que le mépris et la haine qu'inspiraient dans le moyen âge ces employés des contributions indirectes fussent la vraie cause du sens outrageant qui s'attachait à *Pautonier* et *Pontonier*. On lit au contraire dans le *Peregrinatio Marci Pauli* : Et ibi in una domo quae est major quam aliqua aliarum domorum stat camerarius Magni Kaan, qui recipit directum mercantiae quae venditur super ponte, et dirictus illius pontis valet quolibet anno bene mille bizantos de auro; p. 397, éd. de la Société de Géographie.— 2. Probitates vero hae sunt : Equitare, Natare, Sagittare, Cestibus certare, Aucupare, Scacis ludere, Versificari; Petrus Alphonsi, *Disciplina clericalis*, p. 44, éd. de Schmidt. On lit même encore dans une version moderne du *Huon de Bordeaux* : Des tables et echecs en sais autant et plus que homme qui vive. — Oh! oh! se dit Yvoirins, ce ne sont mie la les faits de valet de menestrier; bien duiroient-ils a gentil damoiseau. — 3. On retrouve même dans un autre roman d'origine érudite les oi-

comprendre ni en France ni en Espagne. *Amirans* n'a point la signification restreinte que le français lui a donnée, mais le sens général de Prince qu'il avait primitivement[1]; les *Chevaliers* sont seulement, comme dans le monde oriental, des Hommes à cheval[2], et, peut-être par un souvenir amplifié outre mesure du Pactole, l'Euphrate roule aussi, dans cette tradition, un assortiment complet de pierres précieuses[3]. L'indifférence pratique en matière de religion du père de Floire, qui ne s'oppose à l'amour de son fils que par des considérations toutes politiques, et, quand

seaux mécaniques qui chantent quand le vent vient à souffler (voy. p. 71) :

Quant il vente, si font canter
Les oisiaus tos et voleter;
Lonc sa grandor cascuns i cante.
Qui sel (*l.* cel) son ot, por nient demaude
Harpe, viële, son de corde,
Nul estrument ne nul dolc orge.
Cascuns oisiaus cante a sa guise;

Alexandre Peÿ, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 8.

1. Voyez le Glossaire, au mot AMIRAL. On lit aussi dans un roman dont nous prouverons longuement l'origine orientale :

Amirauz ert, et puis fu rois :
De Babiloinne iere amiranz,
Et de Grece fu rois puissanz;

Romans de Florimont; B. I., n° 7498⁴, fol. 2 r°, col. 1, v. 28.

2. Puis apela de ses fouriers
Dusqu'a quarante chevaliers.

Prem. version, v. 77.

3. Prem. version, v. 1753–60; Fleck s'est contenté de dire, v. 4442 :

Ein wazzer drumbe rinnet
Und bringet guot gesteine inz lant;

mais les autres imitations sont moins concises. On trouve

il aurait tant besoin de légitimer à sa propre conscience la brutalité par trop sarrazine de ses procédés, ne songe pas même à se faire un prétexte du christianisme de Blanceflor, appartiendrait à l'Orient musulman plus difficilement encore qu'à notre moyen âge. Enfin, ce royaume que Floire acquiert si aisément à la fin est sans doute au moins un souvenir de tous ces Héros de l'Orient qui ne se contentaient pas, comme dans les romans un peu moins indifférents à la réalité, de vivre heureux avec leur bien-aimée et d'avoir beaucoup d'enfants, mais montaient invariablement sur quelque trône qu'ils avaient conquis par leur courage ou mérité par leurs vertus.

L'esprit si laborieusement subtil des Grecs de la Décadence aimait à trouver dans les noms des rapports qui annonçaient tout d'abord et leur semblaient légitimer la mutuelle sympathie de ceux qui les portaient : c'est ainsi que Eumathios avait nommé les deux Héros de son roman *Hysminé* et *Hysminias*, et qu'on lit dans un poëme

aussi dans un roman de la Table-Ronde, qui, comme tous les autres, s'est au moins enrichi de traditions bysantines :

> Fregus regarde l'eve bele
> Ki sourt bele sour le gravele,
> Qu'ele ert de pieres presieuses
> Beles et gentes, presieuses :
> Grisoliques, safirs, esmaus,
> Et escarboucles naturaus,
> Et autres de mainte maniere;
>
> *Romans des Avent ures Fregus*, p. 134.

Marco Polo, qui a si souvent donné des traditions populaires pour des observations qui lui étaient propres, dit aussi dans son *Voyage* : Peyn, ubi est unus fluvius in quo inveniuntur multi lapides pretiosi, scilicet jaspides et calcedonii; p. 338, éd. de la Société de Géographie.

encore inédit, dont l'origine grecque est peu contestable :

> Et por itant k'il furent nei
> En mai, a l'entrée d'estei,
> Et kant li douz tens renovele,
> Et kant renait la flors novele,
> Furent nomei par droit avis,
> Cele *Florie*, et cel *Floris :*
> Cil dui enfant et Liriopei
> Furent tuit troi en un jor nei[1].

Lorsque, dans le roman d'Héliodore, Théagène et Chariclée conviennent de faux noms qui puissent leur servir de moyen de reconnaissance, la même raison leur fait choisir ceux de *Pythicos* et de *Pythias*[2]. Telle est sans doute aussi l'origine des noms de Floire et de Blanceflor : peut-être s'appelaient-ils dans le texte primitif *Anthos* et *Leucanthia ;* mais nous verrions plutôt dans *Blanceflor* une traduction de Λειριώπη, Fleur de lis[3], et dans *Floire*, une imitation de Λειριόεις, Fleuri et

1. B. I., fonds de Sorbonne, n° 1422, p. 531, col. 2. — 2. L. v, ch. 5 ; dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 301. — 3. La beauté de la *fleur de lys* était passée en proverbe.

> En grant joye m'a amours mis,
> Et de grant douleur m'a osté :
> Maulgre de tous mes ennemys,
> Je suis si haultement monté,
> Que pour son ami m'a compté
> Celle qui passe fleur de lys ;
> Et quant pour son homme m'a pris
> Bien ay le monde surmonté ;

lit-on dans une chanson du *Meliadus de Leonnois*. Aucasin disait même à Nicolete :

> Doce amie, flor de lis,
> Biax alers et biax venirs ;

dans Le Grand d'Aussy, *Contes*, t. III, Append. p. 14, éd. de Renouard.

Agréable[1]. Une source grecque expliquerait aussi de la manière la plus satisfaisante d'évidentes contradictions qui se trouvent dès les premiers vers. Quoique sorti d'Espagne, le père de Floire passe la mer pour arriver en Galice[2], puis revient avec son butin

A Naples, a la cite bele[3],

et, conséquent avec ces données, le poëme suédois le dit roi d'Apulie[4]. C'est qu'il y avait sans doute dans le texte original un mot qui, comme Ἑσπέρα, l'Occident, pouvait désigner également l'Espagne et l'Italie, et Νεαπόλις, la Ville neuve, sera devenue, par une traduction niaisement littérale, la

1. Il pourrait venir aussi de Ῥοδόεις, Fleur de rose, et probablement Fleuri, puisque la racine Ῥόδον signifiait à la fois Rose et Fleur. *Flor* a même encore le sens de Rose dans la première version, p. 84 :

De flors assez a fait cuellir
Et corbeilles grandes emplir...
Un blïaut ot vestu vermeil :
Car de l'Huissier en ot conseil,
Por cou qu'avoit une coulor
Et li vestimens et la flor.

On lit même, v. 569–573, dans la description du faux tombeau de Blanceflor :

Devant son ami tint la bele
Une rose d'or fin novele;
Floire li tint devant le vis
D'or une blance flor de lis;

et, si, comme nous le croyons, ce passage se rapportait réellement au nom des deux Enfants, l'origine grecque de leur nom et de la tradition serait incontestable.

2. En sa nef ot la mer passée;
En Galisse fu arivée.
Prem. version, v. 57.

3. V. 119, prem. version. — 4. Voyez ci-dessus, p. LXVI, note 1.

ville de Naples. On a cru, surtout à cause du lieu où se passe d'abord l'histoire, que le sujet nous était venu d'Espagne ; mais, loin de favoriser cette conjecture, la version espagnole semble placer toute la scène en Orient, et nomme la capitale du pays des pirates *Cabeça del Griego*[1]. A la vérité on lit dans la seconde version :

> En Espaigne ot un riche roi,
> Saige et prodome de sa loi;
> Toz le réaume d'Aumarie
> Fu siens, quites en sa baillie[2];

mais, soit connaissance incomplète, soit insouciance, la tradition primitive semble y avoir été moins scrupuleusement respectée, et, malgré la confirmation donnée en passant et sans grande autorité par le patriotisme de *La gran conquista de Ultramar*[3], nous croirions encore volontiers à une méprise. Il y avait une autre Aumarie[4], moins populaire, dont le sens était peut-être moins pré-

1. Corinthe s'appelait dans les premières années du moyen âge *Caput Achajae*, et nous allons citer tout à l'heure *Cap d'Oros*, *Cabo dell Oro*. — 2. V. 21–24. — 3. Era rey de Almeria, la de España; fol. 123 v°, col. 2. Nous ne saurions d'ailleurs admettre, sans aucune sorte de preuve, que la tradition eût réellement fait un royaume, d'Almeria, ville secondaire du royaume de Grenade; il serait au moins plus naturel d'y voir le royaume des Amoraves, des Maures d'Afrique qui vinrent s'établir en Espagne, sous le règne d'Alphonse VI. On lit dans la *Chanson d'Ayen, la bele d'Avignon* :

> Elle avoit afublé un grant mantel hermine :
> La vousure est d'un paile vermeil d'Amoravine;
> B. I., n° 7989[4], fol. 86 r°, v. 16.

4. Le passage de *La gran conquista de Ultramar* que nous avons cité dans la note précédente l'a déjà prouvé;

cis[1], et le jongleur français aura naturellement songé de préférence à celle que lui et ses auditeurs connaissaient le mieux. Le *Montoire* où Floire est envoyé quand on veut le séparer de Blanceflor n'avait donc avec le *Montoro* d'Espagne aucun rapport plus réel qu'avec les *Mont-*

il nous reste encore à montrer que l'Almeria du royaume de Grenade n'était pas la seule qui fût connue en France.

Dist Julïens d'Aufrike : Par me barbe flourie,
Si (?) li bers volt venir en la moie baillie,
De mon noble royame avera le motie;
A moullier li donrai ma fille, ch'est Ludie,
La plus belle puchelle qui soit en Ammarie;
Romans de Bauduin de Sebourc, ch. XVII, v. 503.

Les biaus cevaus d'Arabe et les murs de Surie,
Les siglatons d'Espagne, les pales d'Aumarie;
Romans d'Alixandre, p. 4, v. 20.

Un anelet d'or fin ot en son petit doi,
A un grain d'Aumarie; ja mellor ne verrois;
Chanson d'Ayen, la bele d'Avignon; B. I., n° 7989[4], fol. 131 r°, v. 11.

1. Peut-être même ce mot signifiait-il seulement un Pays quelconque de l'autre côté de la mer. Les *pailes d'Aumarie* avaient une célébrité proverbiale, et on disait également :

Desor un paile qui fu fais outre-mer,
Se sunt assis tout troi por deviser;
Romans d'Anseïs de Cartage; B. I., n° 7191, fol. 39 r°, col. 1, v. 32,

Ele remest en paile d'Outremer;
Ogier de Danemarche, t. I, p. 3, v. 57.

Dans les romances espagnoles, *Almeria* signifie la Province de Grenade, ou, ce que nous croirions plus volontiers, le Pays des Mores :

Ya se salia el rey moro
De Granada, en Almería;
dans Duran, *Romancero general*, t. II, p. 92.

d'Or[1], *Montoire*[2], *Montorio*[3] et *Montori*[4] des autres contrées de l'Europe occidentale. Nous y verrions volontiers le mot grec Ὄρος employé d'abord seul, comme dans *Mons*[5], *Dunum*[6], *Bergues*[7], *Le Puy*[8], et *Cap d'Oros*[9], auquel on aura ajouté une traduction quand le sens n'en aura plus été compris[10], car la seconde version française appelle Montoire *Montelieu*[11]. Enfin, si, con-

1. En Auvergne : malgré le nom latin, on écrit maintenant, sans doute par corruption, *Mont Dore*. Nous aurions pu citer aussi la *Côte d'Or*.

2. Il avint qu'un tornaiement
Fu, si comme le dit l'estoire,
Entre Lavardin et Montoire;
Miracles de Notre-Dame de Chartres, publiés par M. Duplessis, p. 125.

3. Il y a à Rome une église connue sous le nom de *Saint-Pierre in Montorio*.

4. Er starp vor Montòrî;
Wolfram von Eschenbach, *Parzival*, v. 2393, éd. de Lachmann.

Qui li donast tout Monthorri
Nè toute France n'Engleterre,
Ne marchast il deus piés de terre;
Miracles de Notre-Dame de Chartres, p. 191.

5. Ville du Hainaut; en latin *Montes*, en flamand *Bergen*. — 6. Ce mot, qui entrait dans une foule de noms composés, était aussi quelquefois employé seul, et désignait *Châteaudun*, *Duningen* dans le Grand-Duché de Bade, et *Down* en Irlande. — 7. Dans le département du Nord : il y avait aussi *Berga* en Espagne; *Berg*, dans le Wurtemberg; *Bergen*, en Norwége et dans la Hesse. — 8. Chef-lieu du département de la Haute-Loire. — 9. Dans l'île d'Eubée. — 10. Comme dans *Dünberg* du Grand-Duché de Bade. — 11. V. 1266. Nous avons dû, conformément au ms., imprimer *Montelien;* mais le N et le U y sont si peu différents que dans plusieurs mots, parfaitement connus, il nous a fallu quelquefois les substituer l'un à l'autre.

formément aux connaissances des poëtes de l'Occident, Babylone est cette ville de l'Egypte inférieure, fondée par les Babyloniens, dont les ruines portent encore le nom de *Baboul*, le poëme a conservé quelques souvenirs d'une géographie toute différente : ce n'est plus un port de mer, ainsi que dans nos vieux romans d'invention française, et elle est arrosée par l'Euphrate.

On reconnaît dès les premiers vers, à l'absence de tout naturel, à des combinaisons d'un artifice par trop transparent et à des détails trop visiblement cherchés, que le véritable auteur ne pouvait appartenir à notre moyen âge. La pensée de son poëme était une apothéose de l'amour, et l'amour y manque d'élévation et de profondeur. La grâce, qui en fait le principal charme, n'a rien de simple ni de naïf : c'est celle d'une coquette déjà sur le retour, qui s'est mis du rouge à la joue et une couronne de fausses fleurs sur la tête. Les deux Héros ne s'y nourrissent que de baisers et du chant des oiseaux[1] ; à peine connaissent-ils leurs lettres qu'ils épèlent ensemble des romans passionnés, et ils n'apprennent à écrire que pour entrelacer leurs noms et s'adresser des déclarations d'amour. Dans une société où la patronne de toutes les femmes qui prétendaient à la beauté s'abandonnait sans façon à toutes ses fantaisies d'adultère ; où, retenue par un filet dans les bras d'un de ses amants, elle était livrée en flagrant

1. Quant il repairent de l'escole,
Li uns baise l'autre et acole...
Des oiseles oent les chans :
Cou est la vie as deus enfans.
Prem. version, v. 235 et 247.

délit à la moquerie de tous les dieux et n'en restait pas moins après aussi déesse qu'auparavant, la pudeur pouvait être devinée par un poëte suffisamment ingénieux, mais elle n'était ni pratiquée ni comprise. Qu'elles fussent reines[1] ou simples bergères[2], c'était donc aux femmes, comme aux plus faibles, de faire les premières avances, et, dès qu'une passion quelconque les y portait, elles s'en acquittaient sans aucun autre embarras que la peur de ne pas réussir[3]. Leur subordination était une des données de la civilisation païenne : elles y étaient déshéritées de tout droit, incapables même d'être de véritables mères de famille,

1. Phèdre, Didon, etc.

2. Malo me Galatea petit, lasciva puella,
Et fugit ad salices et se cupit ante videri.
Virgile, égl. III, v. 64.

3. Ὥσπερ οἰστρηθεῖσα ὑπὸ τῆς ὄψεως, ἐμμανὴς ἐπ' αὐτὸν ἵεται καὶ περιφῦσα τοῦ αὐχένος ἀπρὶξ εἴχετο καὶ ἐξήρτητο καὶ γοεροῖς τισι κατησπάζετο θρήνοις; Héliodore, *Théagène et Chariclée*, l. VII, ch. 7 ; dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 336. Dans un roman d'origine grecque, Romadanaple, une princesse fort bien élevée, dit à son ami, qu'elle n'avait vu que deux fois :

Sire, car metez ci devant
Cele robe que sor vos voi,
Puis venez gesir avec moi.
Amis, venez entre mes braz,
Car je ne quier autre solaz ;
Romans de Florimont;B. I., n° 7498[4], fol, 63 r°, col. 2, v. 19.

Dans le *Crônica de España*, Doña Zaida, la fille du roi more de Séville Abenhabet, envoie même dire et demander au roi de Castille Alphonse VI que oviese ella la vista dél, ca era muy pagada de su prez, é de la beldad que dezien dél, é quel amaba, é quel queria ver. Voyez aussi *The lyfe of Ipomydon*, v. 815, et *Libeaus desconnus*; dans Ritson, *Antient engleish romanceës*, t. II, p. 12.

et ne pouvaient rien espérer de plus que quelques nuits d'amour. Quand le christianisme les eut relevées de cette longue déchéance ; quand il leur eut appris qu'elles avaient une âme faite à l'image de Dieu, à l'égal de la nôtre, leur réserve naturelle et leur timidité reprirent le dessus ; la modestie et la pudeur ne furent plus seulement une conséquence essentielle de leur sexe, mais un intérêt, un devoir et une vertu. Sans s'inquiéter du changement survenu dans les mœurs, les romanciers du Bas-Empire continuèrent à suivre les traditions suivies depuis des siècles, à peindre la société, les yeux fermés, d'après les observations de leurs devanciers. C'est surtout aux époques de décadence que la routine devient une nécessité et une habitude opiniâtre ; la vie manque, et l'on croit, en remuant comme un automate, prouver que l'on n'est pas mort. Si l'impudeur habituelle des Héroïnes grecques se retrouve dans la plupart des romans de la Table-Ronde[1], c'est

1. Nous citerons comme exemple, à cause de l'esprit mystique du roman et du nom de l'Héroïne, qui n'en est pas moins représentée comme une demoiselle des plus estimables, un passage de *Perceval-li-Galois* :

Al lit Percheval est venue,
Tote sole et sans chamberiere ;
Le covertoir a trait arriere,
Si est les son ami coucie....
Je ne vos vuel mie conter
Del sorplus, conment il ala ;
Mais se dans Percheval pecha,
En Blancheflor ne remest mie :
Car si plaine ert de cortoisie,
Que cose que faire vosist
Por nule rien n'escondesist.
Ensi menerent lor deduit ;
Petit dormirent cele nuit ;

Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval-li-Galois*, p. 28 et 29.

qu'il y avait au fond, non sans doute des modèles classiques, mais beaucoup d'idées et de souvenirs bysantins[1]. Déjà d'ailleurs les idées nouvelles y étaient représentées ; il y avait comme contrepoids un mysticisme platonique.

Amors demande caasté
En fais, en dis e en pensé[2],

disait Graelant à une reine qui le requérait d'amour, et ce contre-sens moral s'explique par le respect un peu superstitieux que devait inspirer la femme que l'on avait choisie entre toutes[3], et qui se résumait dans un nom resté encore sans aucune raison dans la langue, celui de *maîtresse*. Cette supériorité théorique de la femme aimée ne permettait plus, sans démentir en quelque sorte

1. Nous reviendrons bientôt sur ces analogies, et nous montrerons que les rapports de l'Occident avec la Grèce n'avaient jamais été interrompus. Il nous suffira ici de prouver par un passage de Gautbert, l'auteur de la Vie de Paul Diacre, que, dès le VIIe ou le VIIIe siècle, des Grecs avaient fort bien pu apporter directement en Angleterre les idées d'une civilisation à la fois mystique et décrépite qui caractérisent si singulièrement les romans de la Table-Ronde. Theodorus, monachus quidam a Tharso Ciliciae, atque Adrianus, abbas scolae Graecorum, Romae quondam positi simulque graecis ac latinis literis, liberalibus quoque artibus instituti, a papa Romano, Britanniarum insulae sunt directi, ac eandem tam salubribus fidei documentis quam etiam saecularis philosophiae inlustrarunt disciplinis. Quorum discipulatui Aldhelmus quidam vir venerandus inhaerens, etc. ; dans Pertz, *Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, P. I, p. 333. — 2. Prem. version, v. 83. — 3. Nous en rapporterons seulement un exemple, emprunté à un de nos meilleurs romans, et malheureusement un des moins connus, *Lancelot du Lac*. Genièvre y dit à Galehaus en présence de son ami : « J'en aurai tel mercy que vous voudrez ; mais il ne me prie de rien.—

son amour, de prendre une initiative quelconque : elle était passée à l'état de princesse, et devait compter comme les vraies reines que le respect fermait la bouche aux plus entreprenants, et suppléer à leur silence[1]. Il n'y a dans *Floire et Blanceflor* aucune de ces circonstances atténuantes ; ce sont les mœurs des romans grecs dans toute leur crudité : l'amant est un fils de roi, et l'amante une esclave, et cependant la pudeur, cet élément caractéristique de la femme du moyen âge, manque complétement à l'Héroïne. Non seulement, quand les deux amants se retrouvent dans la tour,

Dame, fait Galehaus, il ne ose, car on ne puet riens amer que on ne le doubte. » Et quand Lancelot se trouve avec elle : « Li chevaliers tremble si fort que a peine puet la royne saluer, et toute sa couleur a il perdue, si que la royne s'en esmerveille » ; dans M. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 190 et 185.

1. Les rôles étaient changés immédiatement après le mariage ; un exemple curieux s'en trouve dans un des romans les plus caractéristiques de son temps. Après avoir épousé sa maîtresse, Amadis lui parle encore de son entière obéissance, mais « Oriane, ayant devant les yeux le devoir auquel se doit mettre toute femme d'honneur et sage envers son mary, luy répond : Monsieur, vous me faites tort, ce me semble, et je vous soupplie que desormais vous parlez à moy comme à vostre humble femme et servante, et non ainsi que vous avez fait par le passé, n'estant autre que vostre amie » ; *Amadis de Gaule*, l. IV, ch. 251, t. IV, p. 290. Persewis disait déjà à Gaudin-li-Blois dans *Partonopeus*, v. 10273 :

> Nus ne poroit sains deshonor
> Prendre homage de son segnor ;
> Ne doi celui homage prendre
> Que je doi a segnor atendre ;
> Vostre homage n'aurai je mie ;
> Sire seres, et jo amie.

De ses bras li uns l'autre lie,
Et en baisier chascuns s'oublie[1];

mais, lorsque Blanceflor a amené Floire dans sa chambre et s'est assise près de lui sur son lit, elle lui dit sans vergogne aucune :

Forment vous aim : ca vous traiez[2];

et le poëte ajoute :

Et il si fist com plus tost pot :
La damoisele bien le got[3].

Selon une des plus vieilles croyances de la Grèce, les étoiles étaient des âmes séparées des corps qu'elles avaient animés[4], et l'on y regardait généralement les météores comme des étoiles détachées du ciel pour parler à l'imagination des hommes et leur annoncer la volonté des dieux[5]. Les aérolithes durent donc y devenir l'objet d'un culte superstitieux[6]; les autres pierres elles-mêmes

1. Prem. version, v. 2159.—2. Prem. version, v. 2223. —3. On lit également dans la seconde version, v. 2937, quand l'Amiral les a trouvés couchés ensemble :

Bien set qu'il avoient joé;
Forment se tint a malmené.

4. Οὐκ ἦν ἄρ' οὐδ' ἃ λέγουσι κατὰ τὸν ἀέρα,
ὡς ἀστέρες γιγνόμεθ', ὅταν τις ἀποθάνῃ;

et Trygée répond Μάλιστα; Aristophane, *Pax*, v. 832.

5 Οἷον δ' ἀστέρα ἧκε Κρόνου παῖς ἀγκυλομήτεω,
ἢ ναύτῃσι τέρας, ἠὲ στρατῷ εὐρέϊ λαῶν,
λαμπρόν· τοῦ δέ τε πολλοὶ ἀπὸ σπινθῆρες ἵενται.
Iliadis l. IV, v. 75.

6. Nous citerons seulement la pierre du temple d'Emésa et celle de Pessinos en Phrygie : voyez Hérodien, l. V, ch. 3, et Strabon, l. XII, ch. 5.

participèrent de leur sainteté[1], et l'on se plut à voir dans les plus précieuses des figures terrestres des étoiles[2], dont les rayonnements manifestaient la présence des esprits qui s'y étaient cristallisés[3]. Telle est sans doute l'origine des anneaux *constellés*, et le prix qu'on y attachait en fit attribuer l'invention au plus grand bienfaiteur qu'ait eu l'Humanité, à Prométhée[4], et au plus sage et plus puissant des rois, à Salomon lui-même[5]. L'éclat extraordinaire de l'escarboucle était une sorte de lieu commun dans la poésie du moyen âge[6], et peut-être la cause en est-elle au-

1. Les *hermès* n'étaient d'abord que de grosses pierres à peine équarries, et une des qualifications les plus habituelles de Mercure était λίθινος. Pénélope disait même à Ulysse, qu'elle ne reconnaissait pas, et dont elle désirait savoir l'origine :

Οὐ γὰρ ἀπὸ δρυός ἐσσι παλαιφάτου οὐδ' ἀπὸ πέτρης.
Odysseae l. XIX, v. 163.

2. Les Égyptiens s'en servaient pour représenter les douze signes du zodiaque. — 3. Aussi Eusèbe, *Praeparatio evangelica*, l. I, ch. 10, les appelait-il λίθους ἐμψύχους.

4. Annulus ut gemmam digitis aptandus haberet,
Dicitur inprimis fecisse Prometheus usum ;
Marbod, *pseudo-Evax*, v. 720.

Fabulae ferunt Prometheum primum fragmentum saxi ejus (Caucasi) ferro inclusisse ac digito circumdedisse, iisque initiis coepisse annulum atque gemmas; Isidore, *Originum* l. XVI, ch. VI, par. 1, p. 497, éd. de Lindemann. — 5. Quidam dicunt Salamonem primum invenisse, quod in annulo quidam includunt spiritum immundum, per quem imperant aliis daemoniis; Gervasius Tilburiensis, *Otia imperialia*, l. I, ch. 20, p. 901. Voyez aussi d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, s. v. JARED.

6. Lo carboncles ret gran clardat
Tan que resplan en escurtat;
Matfres Ermengau, *Lo Breviari d'amor;* B. I., nº 7227, fol. 39.

tant à son nom latin[1] qu'à d'anciennes superstitions. Nous ne voudrions donc rien induire, même d'une double mention[2]; mais la croyance à un pouvoir magique inhérent aux pierres précieuses nous semble tout autrement concluante. Elle

Un escarboncle a el pumel....
Sa clarte jete et pres et loins,
Que ja, se por ricoise non,
N'estuet candoile en le meson;
Partonopeus de Blois, v. 1026.

En celle zambre n'a mestier
Tortiz, candoile ne doplier;
Qar dedanz est une piere
Qe de nuit reluist plus clere
Qe non fait ardant tortis
Qant de feu estoit apris;
Hercule et Phileminis; B. I., fonds du Roi, n° 7209, fol. 1 v°.

Il y avait également sur le bouclier que Vulcain fait à Enée une escarboucle,

Qui par nuit jete tel clarté,
Come solax el mois d'esté;
dans Alexandre Pey, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 15,

C'était aussi sans doute une escarboucle qui donnait à l'*escu-ardant* sa grande clarté :

Encore a il autre nature,
Que ja li nuis n'ert tant oscure
Qu'i n'ait clarté entour la tour,
Autant par nuit comme par jour,
U li escus est em repos;
Romans des Aventures Fregus, p. 139.

Le chapeau luisant qui joue un si grand rôle dans le *Tarare* d'Hamilton était encore certainement un souvenir des escarboucles du moyen âge.

1. *Carbunculus*. On lit même dans l'*Elucidari de las proprietaz de totas res naturals;* B. Sainte-Geneviève, ms. n° 1523 3/4, fol. 97 :

Carbuncle, quar uscla cum carbo.

2. Prem. version; v. 478-482, et v. 1607-1623.

n'est sérieuse que dans des histoires venues d'Orient[1], ou enrichies après coup des souvenirs de l'Antiquité[2]. Or, non seulement notre poëme dit, dans la description du cénotaphe de Blanceflor :

Pieres i a qui vertus ont
Et molt grans miracles i font[3];

1. Comme celle de Gygès (Platon, *De Republica*, l. II; Cicéron, *De officiis*, l. III, ch. IX, par. 38). Une pierre sacrée, appelée *Pantarbe*, joue aussi un rôle important dans *Theagène et Chariclée*, l. IV, ch. 8, et l. VIII, ch. 9 et 11.

2. Ne li fu pas dedanz metal;
Mais nobles piere de vertu
Furent plusors el ciel desu :
Saffir, rubins, topaz, smeraut
Furent desuz el ciel plus haut;

Hercule et Phileminis, B. I., ms. nº 7209, fol. 1 vº, col. 2.

El mont n'a presieuse piere
Qi port mechine ni(*sic*) aie,
Dont on ne trouvast bien garnie
Toutes eures le fontenele;

Romans des Aventures Fregus, p. 134.

Marbod disait dans sa traduction en vers du *pseudo-Evax*, prol., v. 26.

Nec dubium cuiquam debet falsumque videri
Quin sua sit gemmis divinitus insita virtus.
Ingens est herbis virtus data, maxima gemmis.

L'énumération s'en trouve dans Albert le Grand, *Opera*, t. II, p. 227. Aussi les poëtes supposaient-ils aux anneaux les propriétés les plus singulières : ils rendaient invisible (l'anneau de Gygès), faisaient perdre la mémoire (*La Bague de l'oubli* et *L'Innocente infidélité* de Rotrou), obligeaient d'aimer quiconque les portait (*Le Roi de Cocagne* de Legrand), ou augmentaient la virilité : voyez un vieux fabliau dont le titre ne peut pas être cité dans le Recueil de Barbazan, t. III, p. 437, éd. de Méon. — 3. Prem. version, v. 641; on trouve aussi dans la description de la selle de son cheval, v. 995 :

Et les pieres grans vertus ont,
Que toutes precieuses sont.

mais la mère de Floire lui donne un anneau qui doit le garantir de tout danger :

> Fius, fait ele, gardez le bien ;
> Tant com l'arez, mar cremez rien[1] ;

et ces talismans, qui rendent invincible ou même invulnérable, ne figurent que dans des traditions certainement orientales, comme l'*Eracles*[2], le *pseudo-Evax*[3], les *Aventures Fregus*[4], le *Romans de Florimont*[5] et le *Vilkina Sa-*

1. Prem. version, v. 1003. Ce passage est plus développé dans le ms., B. I., n° 7534[5] :

> Fers ne te porra entamer,
> Ne feu ardoir ne encombrer.

2.
> Car bien le tesmoing et os dire,
> Que ceste piere vaut tout l'or
> Ke vous aves en vo tresor,
> K'aighe, ne fu, n'arme ne crient,
> Ne ne peut cremir ki le (*l.* la) tient;
> *Eracles*, v. 907, p. 241, éd. de M. Massmann.

3.
> Ad magicas artes idem lapis aptus habetur,
> Indomitumque facit mira virtute gerentem;
> *De Adamante*, v. 43.

Il y a dans la vieille traduction française, éd. de Beckmann :

> Ki la porte ja n'ert mal mis
> Par nul de tue (*l.* tuz) ses inimiz :
> En or deit estre ou en argent,
> E gardée honestement;
> *De l'Aymant*, v. 37.

4. Ce n'est plus une pierre précieuse, mais un bouclier qui y sert de talisman :

> Li escus est tant vertuous
> Que cius ki l'aura en baillie,
> Ja par armes ne par dravie
> N'i ert abatus de cheval
> Pour (*l.* Par) nul home qui soit mortal.
> P. 139, éd. de M. Francisque Michel.

5. Dans le *Romans de Florimont*, c'est une épée

> L'espée garde ausiment ;
> Je te di bien veraiement :

ga[1]. Un témoignage s'en trouve déjà dans les *Origines* d'Isidore de Séville : *Hac*, disait-il au commencement du VII[e] siècle, en parlant d'une pierre transparente qui se forme quelquefois dans le jabot des chapons, *in certaminibus invictos fieri Magi volunt*[2].

Dans les romans à grandes aventures de la littérature grecque, ce n'est pas seulement la vie

Ja en champ ne seras vaincuz,
Ne morz ne pris ne retenuz.
B. I., n° 7498⁴, fol. 19 v°, col. 1, v. 11.

Garde l'anel; de sa valor
Ne troveras tel ne moillor;
Et tant com tu l'anel auras,
A home ne demanderas
Riens, qui ne face ton voloir
De ce que il aura pooir;
Romans de Florimont, B. I., n° 7498⁴, fol. 19 v°, col. 1, v. 5.

1. *Sigursteinn*, ch. XCVII, p. 177, éd. de Peringskiold, Stockholm, 1715. Cette croyance avait cependant fini par devenir aussi populaire en Occident. Orvar Odd avait un habit de soie qui le préservait de la mort par le feu, l'eau, la faim et le fer, jusqu'à ce qu'il eût pris la fuite devant un ennemi (Müller, *Sagabibliothek*, t. II, p. 553), et on lit dans le *Blume der tugend* que Vintler composa en 1411 :

So glaubent ettlich aller maist,
Das der sigelstein hab die kraft
Das er mach sygehafft.

M. Alexandre Dumas était dans la vérité du temps en faisant dire à Saint-Paul, à la fin de son *Henri III* : Il faut qu'il ait quelque talisman contre le fer et contre le feu..... — 2. L. XVI, ch. XIII, par. 8, p. 505, éd. de Lindemann. Selon le *Pentamerone*, journ. IV, nouv. 1, le *Preta de lo gallo* (Alectorius) ne se trouverait pas dans le jabot du chapon, mais dans sa tête. Tout prouve l'origine orientale de ces idées : *Talisman* est sans doute dérivé du sanscrit *Tali*, Charme que le fiancé suspend au cou de sa fiancée, et l'allemand *Anhängsel* paraît se rapporter à un usage semblable. Quant à *Amulette*, c'est l'arabe *Hamalet* à peine altéré.

des Héroïnes qui se trouvait exposée à bien des dangers, et, dans l'intérêt de leur ménage, on éprouvait le besoin de rassurer complétement leurs amants à la fin. Tous n'étaient pas d'une confiance aussi solide que Habrocome, qui, quoique sa fiancée eût appartenu comme esclave à des maîtres fort épris de sa beauté et très peu délicats de leur nature, puis séjourné à titre de pensionnaire dans une maison de débauche, s'en rapportait aveuglément à sa parole et lui croyait une fidélité immaculée [1]. On imagina donc des épreuves de nature à convaincre les plus incrédules, et, avec une religion dont les prêtres avaient toujours dans quelque machine un dieu prêt à intervenir, les exemples et les autorités ne pouvaient manquer. Tout le monde connaissait la fontaine du Styx, dont les eaux grossissaient infailliblement et engloutissaient la pécheresse qui ne craignait pas de provoquer les dieux en s'y baignant une couronne de laurier sur la tête. Dans Héliodore, la vierge marchait donc impunément sur une grille ardente consacrée au soleil [2]; dans Achillès Tatios, elle ressortait de la grotte de Pan, le front ceint de rameaux verts et accompagnée d'une musique invisible, et aurait disparu à jamais si sa vertu eût essuyé une irréparable atteinte [3]. Déjà d'ailleurs ce jugement de Dieu se trouvait dans la Bible: quand l'épouse coupable osait boire un verre d'eau dans le Temple, en prenant Jehovah à té-

1. Xénophon, *Ephésiaques*, l. V. ch. XIV; dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 222. — 2. *Théagène et Chariclée*, l. X, ch. VIII; dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 393. — 3. *Leucippé et Clitophon*, l. VIII, ch. VI; dans les *Erotici scriptores* (graeci), p. 117.

moin de sa pureté, ses chairs se desséchaient et ses entrailles se brisaient[1]. Mais le dieu des chrétiens s'etait montré plus miséricordieux pour la femme adultère, et, lorsque les épreuves mythologiques furent proscrites comme une impiété ou réputées des jongleries ridicules, il fallut les remplacer par d'autres auxquelles on pût, au moins au point de vue de l'Art, accorder la même confiance. Un poëme fort ancien, qui avait certainement exprimé des croyances populaires, le poëme orphique sur les pierres, attribuait à l'aimant la puissance de manifester les infidélités les plus cachées[2]. Mais cette vieille superstition parut trop grossière : on voulait une épreuve qui fût en même temps une image, et dont la liaison avec la chasteté fût aisée à comprendre. L'eau, qui lave toutes les taches, était facilement devenue le symbole de la pureté, et l'on supposa que la femme impure pouvait troubler même un ruisseau d'eau courante en s'y refléchissant. C'est là l'invention la plus naïve,

1. *Liber Numerorum*, ch. v, v. 11-28. — 2. V. 318-19; p. 44, éd. de Londres, 1781.; le pseudo-Evax a traduit assez fidèlement ce passage :

> Nam qui scire cupit, sua num sit adultera conjux :
> Suppositum capiti lapidem stertentis adaptet;
> Mox quae casta manet, petit amplexura maritum,
> Non tamen evigilans : cadit omnis adultera lecto,
> Tanquam pulsa manu, subito foetore coacta,
> Quem lapis emittit celati criminis index;
>
> *De magnete*, v. 300.

Une autre pierre, le jayet ou gagate, servait aussi, selon les savants du moyen âge, d'épreuve à la virginité; mais nous ne nous souvenons pas d'en avoir vu la moindre trace dans les auteurs classiques. Voici ce qu'en dit Albert le Grand, *De Mineralibus*, l. II, sect. II, ch. 7 : Aiunt de expertis esse, quod si colatura (gagatis), et ejus lotura cum

la plus réellement poétique, la plus ancienne, et elle se trouve dans *Floire et Blanceflor* :

Quant li amirals veut sortir,
Ses puceles il fait venir
Au ruissel de la fontanele....
Grant merveille i puet on aprendre :
Car, quant il i passe pucele,
Lors est li eve clere et bele,
Et au passer de feme éue,
L'eve en est luės toute méue[1].

La tunique blanche du *Gesta Romanorum*, ce vêtement de l'Innocence que ne saurait salir aucune souillure du dehors tant que l'âme reste pure[2], est aussi dans l'esprit de la véritable poésie

rasura detur virgini, bibita retinebit eam, quod non minget. Si autem non est virgo, statim minget; et sic debet probari an sit virgo; t. II, p. 231, éd. de Lyon, 1651.

1. Première version, v. 1801 et 1808. — 2. Camisia ista talem virtutem habet, quod nunquam toto tempore vitae tuae lotione indiget, nec frangi potest, nec consumi, nec colore mutari, quamdiu inter te et filiam meam sit amor fidelis; si vero (quod absit!) aliquis ex vobis matrimonium violaverit, statim camisia omnes ejus virtutes amittit (*l.* amittet); ch. LXIX, p. 108, éd. de M. Keller. Massinger devait aussi le sujet de son drame, *The Picture* (voy. act. I, sc. I), à une ancienne tradition qu'il avait trouvée dans la XXI[e] nouvelle de Bandello: ***Mirabil beffa fatta a*** (sic) ***una gentildonna a dui baroni del regno d'Ongaria.*** Se la moglie tua non ti romperà la fede maritale, vedrai sempre la imagine si bella e si colorita come io la fabricherò, e parrà che venga à l'hora [à l'hora] da la mano del pittore, ma se per sorte ella pensasse sottoporre a chi [chi] si sia il corpo suo, la imagine diverrà pallida, e venendo à l'atto, che facesse ad altrui di se copia, subito essa imagine diverrà nera, come spento carbone, e putirà di maniera, che'l puzzo si farà d'ogn'interno meravigliosamente sentire. Ogni volta poi che sia tentata, si farà di color giallo, come un biundo oro; fol. 141 v°, éd. de Lucques, 1554.

et probablement d'une antiquité reculée. Mais les autres formes si variées de cette épreuve, dont cependant quelques unes remontent au XII[e] siècle et peut-être même au delà : le miroir qui s'obscurcit lorsqu'il lui faut refléter l'image d'une femme sans chasteté [1], la ceinture qui ne peut plus se rattacher quand ce sont les mains d'un amant qui l'ont dénouée [2], le bouquet [3] ou la fleur qui se fane dès qu'elle vient à toucher même une reine dont la vertu est flétrie [4], la coupe dont l'eau fuit les lèvres du mari de la coupable et se répand sur sa poitrine [5], le manteau qui s'approprie de lui-même

1. Dans l'Histoire du prince Zeyn Alasnam et du roi des Génies des *Mille et une Nuits*, p. 415, éd. du *Panthéon littéraire*.

2. That girdle gave the vertue of chast love
And wivehood true to all that did it beare;
But whosoever contrarie doth prove,
Might not the same about her middle weare,
But it would loose, or else asunder teare;
Spenser, *The faerie queene*, l. IV, ch. V, st. 3.

3. Dans l'Histoire d'un émir et de la femme d'un soldat des *Trente-cinq Contes d'un perroquet*, p. 35-45, trad. de M[e] Marie d'Heures. — 4. C'est une rose dans le *Roman de Perceforest*, t. V, fol. CX, et une fleur rouge de lotus dans le *Katha sarit sagara*, p. 56, trad. de M. Brockhaus.

5. Cest corn fist une fée....
E le corn destina
Qui (*l.* Que) ja houme ne (*l.* n'i) bevera,
Taunt soit sages ne fous,
Si (*l.* Se) il est cous ne gelous;
Lais du Corn, v. 229; dans M. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 332.

L'Arioste dit également, *Orlando furioso*, ch. XLII, st. 103 :

Se bei con questo, vedrai grande effetto;
Che, se porti il cimier di Cornovaglia,
Il vin ti spargerai tutto sul petto,
Nè gocciola sarà ch'in bocca saglia:
Ma, s'hai moglie fedel, tu berai netto.

à la taille des épouses qui ont gardé leur foi, et s'allonge ou s'accourcit pour ne pas servir aux infidèles[1]; toutes ces inventions ne sont que de pures fantaisies et des puérilités qui font mieux ressortir le grand âge des autres.

D'après les enseignements du paganisme, les morts d'élite conservaient leurs corps et pouvaient, dans un champ où ne pénétrait jamais aucune des inquiétudes de la vie[2], se livrer à leur

Dans le *Percival-le-Gallois*, fol. 100, le chevalier infidèle n'y peut pas boire non plus : « Bel amy, ja nul chevallier n'y bevra qui aura triché son amye ou que sa mie l'ait triché, que le vin sur luy ne respande. » L'épreuve est faite par les femmes dans le *Morte Arthur*, vieux roman traduit du français, dont l'original semble perdu : There might no ladye or gentlewoman drinke of that horne, but if she were true to her husband : and if shee were false, she should spill all the drinke; and if shee were true unto her lorde, shee might drinke peaceably ; l. II, ch. 22, éd. de 1632.

1. La fée fist el drap une oevre
Qui les fausses dames descuevre :
Ja fame qui l'ait afublé,
Se èle a de rien messerré
Vers son seignor, se ele l'a,
Ja puis a droit ne li serra (*sic*).
Fabliau du Mantel mautaillé, v. 201 ; dans M. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 346.

Dans *The boy and the mantle*, version anglaise recueillie par Percy dans ses *Reliques of ancient english poetry*, le manteau changeait aussi de couleur.

One while was it gule ;
Another while was itt greene ;
Another while was it wadded :
Ill itt did her beseeme.

Another while was it blacke
And bore the worst hue :
By my troth, quoth king Arthur,
I thinke thou be not true.
T. III, p. 43, éd. de 1812.

2. *Elysium* viendrait sans doute de ἠ-λύσις, l'Affran-

amour pour les fleurs[1]. Ces croyances si étrangères au dogme chrétien se retrouvent dans *Floire et Blanceflor :* non seulement Πεδίον y est littéralement traduit, mais on l'appelle *camp-flori,* et, au moment de se frapper d'un coup de stylet pour être réuni à Blanceflor, qu'il croit morte, Floire s'encourage par la pensée qu'elle cueille déjà des fleurs pour venir à sa rencontre[2]. Dans les écoles

chissement, la Délivrance des souffrances de la vie ou des liens du corps (en sanscrit *Moksha*), si, ce que nous ne voudrions pas affirmer sans en apporter quelque preuve, le mysticisme de l'extrême Orient avait exercé une influence si prépondérante sur les premières croyances helléniques.

1. Devenere locos laetos et amoena vireta,

disait Virgile, *AEneidos* l. VI, v. 638, et les Homérides étaient encore plus positifs :

> Αἶψα δ' ἵκοντο κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα,
> ἔνθα τε ναίουσι ψυχαί.
>
> *Odysseae* l. XXIV, v. 13.

Ils disent même en parlant d'Achille, *Ibidem*, l. XI, v. 539.

> *Φοίτα μακρὰ βιβῶσα κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα.*

2. M'ame la m'amie sivra,
En camp-flori la trovera,
Ou el queut encontre moi flors.

Prem. version, v. 777.

Ces croyances étaient si tenaces en Italie qu'encore au XV[e] siècle, Morlini appelait le paradis *floridi campi*; *Novellae*, p. 58, éd. de Jannet. Cette expression payenne ne se retrouve en France qu'au moment de la Renaissance, lorsque l'attention des lettrés eût été ramenée sur des livres que depuis longtemps on ne connaissait plus.

> On n'estoit pas moins gay ny aise
> Qu'on n'est aux Champs Elisiens.
>
> Marot, *Œuvres*, t. II, p. 416, éd. de Lenglet-Dufresnoy.

> Car ou je suis (c'est ou Champ d'Elysées),
> Les nobles preux font de toy leurs risées.
>
> *Epistre de Henry VII à Henry VIII.*

grecques, c'était en traçant des lettres sur une tablette enduite de cire que les enfants apprenaient à écrire [1]. Ce mode d'écriture avait, il est vrai, pénétré en Occident [2] et s'y conserva pour certaines choses beaucoup plus long-temps qu'on ne le suppose [3]; mais c'était une gravure plutôt qu'une écriture, qui, quand le parchemin et les différentes espèces de papier se furent répandus, aurait plutôt alourdi et paralysé la main d'un enfant qu'elle ne l'eût formée, et c'est encore l'usage grec que connaissait l'auteur de *Floire et Blanceflor*. Il dit que, quand les deux enfants

A l'escole venoient,
Lor tables d'yvoire prenoient.
Adont lor véissiez escrire
Letres et vers d'amors en cire [4].

On se plaisait à reproduire les mœurs et les idées de son temps, même dans les sujets où elles étaient le plus déplacées, et, par une exception trop rare

1. Saint Jean Chrysostome, *Opera*, t. II, p. 355 C., éd. de Montfaucon; saint Jérôme, *Opera*, t. I, p. 675 A, éd. de Vallarsi; *AEsopiae fabulae*, fabl. CLIX, éd. de Furia. — 2. Beatus Eucherius, cum ab eremo in tabulis (ut assolet) cera illitis, in proxima ab ipso degens insula, litteras ejus suscepisset : Mel, inquit, suum ceris reddidisti; saint Hilaire d'Arles, *De sancto Honorato oratio funebris*, fol. 22 v°, éd. de Paris, 1578. — 3. Pour les comptes, les brouillons littéraires et toutes les écritures qui ne devaient durer qu'un temps très court. Un écrivain du XII[e] siècle, Radulphus Tortarius, disait encore dans son Epître à Robertus :

Nam, cum missa mihi legissem verba salutis,
Arripui ceras, arripuique stylum;

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, IV[e] Série, t. I, p. 512.

4. Prem. version, v. 251. La même mention se retrouve dans d'autres poëmes composés aussi d'après des sources

pour ne pas être singulièrement significative, les souvenirs de la mythologie et de la littérature antique reparaissent dans ce poëme à chaque instant. Ce sont les aventures d'Orphée que l'on chante dans les fêtes [1]. Sur la coupe qui avait complété le prix de Blanceflor l'artiste avait représenté la

grecques; ainsi, par exemple, on lit dans le *Romans de Floris el Lyriopé*, dont nous avons déjà parlé :

Ce mestiers fust, por bien escrire
Et en parchemin et en cire.
B. I., fonds de Sorbonne, nº 1422, p. 528, col. 2.

1. Une harpe tint en ses mains
Et harpe le lai d'Orphéy.
Appendice, v. 70.

Cette histoire était sans doute connue dès le Xe siècle puisque Froumunt disait dans l'Epître qu'il adressa à Peringer, abbé de Tégernsée : Si...

Dulcifer aut fabulas possem componere mendas,
Orpheus ut cantans Euridicen revocat;
dans Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. VI, P. I, col. 184.

Un *Lay of sir Orpheo* a été publié par Ritson, *Ancient engleish metrical romanceés*, t. II, p. 248-269, et l'auteur n'a pas seulement recueilli des souvenirs de Virgile et d'Ovide, il y a des détails, probablement traditionnels, qui se retrouvent dans la vision de Thespesios et de Timarquès, dont parle Plutarque (*De sera Numinis vindicta*, par. XXII, *Moralia*, t. I, p. 681, éd. de Didot), et *De genio Socratis*, par. XXII; *Ibidem*, p. 712. Ce sujet était aussi populaire en France; on lit au commencement du *Romans des Sept Sages*:

Et bien avés oï conter
Com Alpheus (*l.* Orphéus) ala harper
En infier, por sa femme traire.
Apolins fu si deboinaire,
K'il li rendi par tel convent,
S'ele ne s'aloit regardant.
Femme est tous jors plainne d'envie,
Regarda soi par mesproisie.
P. 2, éd. de M. Keller.

Machault paraît avoir aussi versifié cette tradition, quoique

guerre de Troie [1], et le jugement de Pâris était ciselé sur le couvercle [2]. Son histoire n'est pas moins classique : Enée en avait fait présent à Lavinie [3], et elle était passée de père en fils jusqu'à César [4]. Pour donner une haute idée du charme

M. Tarbé ne mentionne dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres qu'un *Livre de Morpheus* (p. XXXI), et que Machault écrive lui-même à sa dame, *Ibidem*, p, 140 : « Je vous envoie mon Livre de Morpheus avec le grant desir que j'ay de vous veoir, ou j'ai fait un çhant a vostre commandement. » Mais Sinner l'a indiqué d'après un ms. de la B. de Berne, et Machault y disait en parlant des vers que Orphée chanta devant Pluton :

J'ai son lay maintesfois vu,
Et l'ai de chief en chief léu ;
Extraits de quelques Poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, p. 36.

Sennebier cite aussi parmi les vieux poëmes français confiés à sa garde Une description de la descente d'Orphée aux Enfers lorsqu'il alla pour y chercher sa femme Euridice ; *Catalogue raisonné des mss. conservés dans la B. de la ville et république de Genève*, p. 433.

1. El hanap ot paint environ
Troies et le riche doignon,
Et com li Griu dehors l'assaillent,
Com au mur par grant aïr maillent.
Prem. version, v. 439-443.

2. Ens el covercle, par desus,
Ert entaillié si com Venus,
Pallas et Juno ensement
Vinrent oïr le jugement
De Paris, etc.
Ibidem, v. 451 et suivants.

3. Li rois Enéas l'emporta
De Troies, quant il s'en-ala :
Si la dona, en Lombardie,
A Lavine qui fu s'amie.
Ibidem, v. 489.

4. Puis l'orent tout li ancissor
Qui de Rome furent signor,
Dusqu'a Cesar, a qui l'embla
Un leres qui l'en emporta.
Ibidem, v. 493.

attaché à ses Héros, le poëte, selon un expédient vulgaire, les compare aux personnages les plus renommés alors pour leur beauté, et, si l'on en excepte un seul, qui avait été aussi célébré en grec, ils appartenaient tous à la littérature grecque :

Paris de Troies [1], n'Absalon [2],
Parthonopeus [3], n'Ypomedon [4],

1. Les Homérides l'appelaient même souvent Θεοειδής :
Τρωσὶν μὲν προμάχιζεν Ἀλέξανδρος θεοειδής;
Iliadis l. III, v. 16.

2. Porro sicut Absalom, vir non erat pulcher in omni Israel, et decorus nimis : a vestigio pedis usque ad verticem non erat in eo ulla macula; *Liber secundus Regum*, ch. XIV, v. 25.

3. Li rois l'amoit de tel amor
Que nis son fils de sa moillier
N'avoit il de nient plus cier.
Il avoit droit, car n'ert hom nés
Qui tant éust en soi beautés.
Partonopeus, v. 538.

Non seulement *Parthonopeus* est composé d'éléments grecs, mais c'est un nom parlant qui exprime la nature du prince qui le porte : Παρθένος et Ὀπεύω, Celui que les vierges regardent amoureusement. Les noms des deux sœurs, *Melior* et *Uraque*, ont des racines grecques qui établissent une véritable parenté entre elles (Μέλι, Miel, et Ὕρον, Rayon de miel), et le nom de la plus sage, de celle qui donne de bons conseils, finit par Ἄκος Remède. — 4. Ou plutôt *Hippomedon*, comme un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes. Il ne nous reste plus qu'un poëme en vieil-anglais, *The life of Ipomedon*, publié par Weber, *Metrical romances*, t. II, p. 285-365. La source en est certainement hellénique, puisque tous les principaux personnages, Ermones, Tholomew, Jason, Melliager et Geron, ont des noms grecs, et que la reine, qui n'en est pas moins une très honnête femme, avait eu un enfant avant son mariage. Le poëte dit en parlant d'Ipomédon, v. 97 :

Ladies and maydens byheld hym on,
So godely a man they had sene none,

Ne Leda, ne sa fille Elaine [1],
Ne Antigone [2], ne Ysmaine [3],
En léece tant bel ne furent
Cum erent cil quant morir durent [4].

Quand la mère de Floire veut le détourner de ses projets de suicide, elle lui rappelle le sort de Didon et de Biblis [5], et le menace des trois inexorables *jugeors de la jus*,

Minos, Thoas, Radamadus [6].

Ce dernier nom est certainement *Rhadamanthys*, dont le H a disparu, peut-être parcequ'il n'était pas positivement exprimé en grec, et la substitution de Thoas à Eaque serait à elle seule une preuve : car ce n'est ni un nom altéré par une réminiscence incomplète, ni un personnage de fantaisie, créé au hasard. Thoas était un chef réel de l'armée de Rhadamanthys, un exécuteur his-

His feyre chere in halle theym smert,
That many a lady smote throw the hert,
And in there hertis they made mone
That there lordis ne were suche one.

1. Léda était assez belle pour avoir été aimée de Jupiter, et, d'après Vénus elle-même, Hélène était

la plus bele feme,
Qui de toutes autres iert geme.
Prem. version, v. 467.

2. Plusieurs Antigone étaient célèbres dans la littérature grecque; il s'agit sans doute ici de la fille de Laomédon, qui osa disputer le prix de la beauté à Junon :

Pingit et Antigonem, ausam contendere quondam
Cum magni consorte Jovis;
Ovide, *Metamorphoseon* l. VI, v. 93.

3. Nom grec que portait l'Héroïne de quelque poëme perdu, dont l'auteur s'était peut-être inspiré du roman d'Eumathios. — 4. Prem. version, v. 2567. — 5. Prem. version, v. 823. — 6. Prem. version, v. 819.

torique de ses volontés, dont le souvenir ne se trouve que dans un écrivain fort peu lu en Occident pendant le XII[e] siècle [1], et que le trouvère aurait sans doute moins connu que personne, s'il n'avait été mentionné dans une des sources de son poëme. Il y a même des expressions transparentes sous lesquelles on aperçoit encore le mot grec.

Vin aportent a espendant[2],

est-il dit pour exprimer d'une manière poétique l'abondance, parcequ'il y avait dans l'original Σπένδω, Faire des libations. Un des quatre arbres plantés aux angles du tombeau de Blanceflor produisait des parfums, en grec Χρίσμα, et quoique le *Cresme* ne fût en français que de l'Huile consacrée, on lui a conservé ici par exception le sens du grec [3], et l'arbre est devenu un *Cresmier* [4], comme celui qui distillait du baume (Βαλσάμον) un *Balsamier* [5]. Λεγω signifiait à la fois Lire et Expliquer, et le maître de Floire et de Blanceflor leur *lit* des leçons [6], comme un philosophe

1. Diodore de Sicile, l. V, ch. LXXIX, par. 2; t. II, p. 304, éd. de Didot. — 2. Prem. version, v. 1052. Nous avons remplacé ce vers du ms. 6987 par la leçon du ms. 7534[5], parceque cet hellénisme ne s'est pas définitivement établi dans la langue.

3. Car de l'un basmes decouroit,
Et de l'autre cresme caoit.
Prem. version, v. 613.

4. A destre part ot un cresmier.
Prem. version, v. 609.

5. Et a senestre un balsamier.
Prem. version, v. 610.

6. Malades se fera Gaidons,
Ne lor porra lire lechons.
Prem. version, v. 323.

L'École s'appelait en grec Ἀκροατήριον, litt. l'Endroit où l'on écoute.

en lisait à ses disciples dans une Académie. Peut-être même *Amiral* dans le sens bien inusité de Soudan a-t-il sa raison dans la lexicologie grecque; au moins savons-nous par la Vie de saint Bacchus que Ἀμηρᾶς avait pris depuis long-temps le sens de Souverain [1] : la version grecque l'emploie même encore dans cette acception [2], et on lisait sur une épée trouvée en 1339 dans un monastère de l'Italie : *Cel est l'espee de meser Tristant (d)un(t) il ocist l'Amoroy de Yrlant* [3]. L'Amiral ne convoque pas ses barons; il les *appelle* comme en grec, Καλέω [4], et le *salut* n'est pas le simple signe de considération qu'échangent les Occidentaux, mais le souhait des Grecs pour la joie et la conservation de ceux qu'ils voulaient honorer [5]. On lit également dans le *Romans de Florimont :*

1. Ὁ στρατηγὸς ὁ παρ' αὐτοῖς, ὁ καὶ Ἀμηρᾶς ὀνομαζόμενος; p. 106.

2. Ὁ Φίλιππος καὶ ὁ ἀμηρᾶς οἱ δύο 'ταν ἐξαδέλφοι.
V. 1836.

3. Gualvaneus de La Flamma; dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XII, col. 1027 E. Il s'agit du Morhout d'Irlande

(Prendrai l'espée d'entre eus deus,
Dont au Morhot fu le chief teus;
Romans de Tristan, p. 99);

et, quelle que soit l'origine de ce mot, *Amiral* n'est pas sans doute étranger au moins à ses altérations. On lit même dans un vieux ms. cité par Walter Scott : L'Amorant d'Irlande fut, en son temps, ung des bons chevaliers du monde; *Sir Tristrem*, p. 166, éd. de Paris, 1838.

4. De tous les dieus la salüé.
Prem. version, v. 1363.

5. Χαίρω, litt. Souhaiter de la joie, et Προσαγορεύω, litt. Parler en faveur de.

Devant Florimont sont venu,
A home ne dient salu[1];

et dans un autre poëme où nous croyons retrouver aussi bien des traces d'influence bysantine :

Ou voit le roi en haut l'ait salüé :
Cil Deus de gloire qui en croix fut penez,
Il saut le roi d'Espaigne et son regné[2] !

Pour prouver à Floire l'impossibilité de gagner à prix d'argent les gardes de la tour, le Pontonier lui dit dans la seconde version :

Li Rois les a si essauciez,
Qu'as tueax d'or les fait pissier[3].

Fût-il complétement faux, un détail si étrange n'aurait pas été volontairement imaginé au XIIIe siècle, et il répond à un usage réel, observé certainement sur place et transmis en Occident par une tradition que le trouvère avait jugée digne de toute sa confiance. Car on lit dans la *Chaine des chroniques :* « Les Chinois, outre les diverses particularités que nous avons décrites, ont celle de pisser debout... Quant aux gouverneurs, aux généraux et aux personnes notables, ils se servent de tubes de bois verni, de la longueur d'une coudée[4]. » Un autre détail semble aussi indiquer une véritable connaissance de la vie de l'Orient : il y en a une partie où les habitations, de plain pied avec le sol, ne sont encore protégées par au-

1. B. I., nº 7498⁴, fol. 23 rº, col. 1, v. 33. — 2. *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain, nº 1244, fol. 65 vº, col. 2, v. 4. — 3. V. 2691. — 4. *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, publiée par M. Reinaud, t. I, p. 118.

cune grille ni même aucune porte, et quand Floire, inquiet de Blanceflor, revient de Montoire,

Il descent jus del palefroi
En la sale, devant le roi [1].

Il n'est pas jusqu'à ce combat de Floire avec le Sénéchal, auquel une des rédactions françaises a donné les fausses couleurs de la chevalerie des romans, qui, si l'on s'en rapporte à la version du *Filocopo*, n'ait eu une source antique. Lorsque le Sénéchal s'y sent le plus faible, le cœur lui manque, et il prend la fuite; alors Floire saisit son arc, y met une flèche en criant à son ennemi: « Sans que je me fatigue à te poursuivre, elle te rattrapera plus tôt que tu ne le penses », et il l'atteint mortellement dans le flanc [2]. Le poëme populaire italien a aussi conservé quelques souvenirs involontaires d'une origine orientale; il appelle la mère de Blanceflor

Quella christiana di terra latina,

et Floire dit en apprenant que sa maîtresse a été vendue à des marchands d'esclaves:

Cercar la voglio per terra e per mare,
La Francia tutta [3] e la Saracinia.

Une circonstance décisive ne permet pas cepen-

1. Prem. version, v. 685. — 2. Incomincio a fuggire, ma Florio... mise mano allhora al suo arco, un poco in se medesimo turbato, et postavi la saetta, lo aperse, saettandogli appresso, et disse: Senza mio affanno questo ti giugnera piu tosto, che tu non credi; et lui fuggente feri di dietro ne le reni, nulla arme facendo alcuna resistentia a quel colpo, ma passendo dentro mortalmente il piago; l. II, p. 204, éd. de Venise, 1538. — 3. Tout le pays de la langue franque.

dant de croire à une origine arabe : c'est le singulier respect pour l'unité du mariage que pratique l'Amiral de Babylone. Malgré les libertés en ce genre qu'encourage la religion musulmane, il s'est fait, sans nécessité aucune, même pour l'intérêt du poëme, une nécessité de préférer le meurtre régulier de ses femmes à la polygamie :

Li Amirals tel costume a
Que une feme o lui tenra
Un an plenier, et noiant plus;
Puis demande les sers de sus,
Dont li fera le chief trenchier.
Ne veut que clerc ne chevalier
Ait la feme qu'il a éue :
A une autre est l'onors rendue [1].

Si l'on ne peut supposer à un poëte encore assez grossier les scrupules chronologiques d'un chroniqueur de profession, les renseignements qu'il donne en passant sur la date des événements qu'il a mis en vers ne sauraient néanmoins, quand ils s'accordent avec l'esprit général du récit et ne sont démentis par aucun autre détail, être considérés comme de simples fantaisies. Peut-être donc les étranges souvenirs mythologiques du *Filocopo* [2] étaient-ils eux-mêmes provoqués par la version première [3]; mais il semble à l'attaque toute gra-

1. Prem. version, v. 1707. — 2. Ils sont tellement multipliés que le livre en est ennuyeux. Nous citerons seulement l'intervention active des dieux du paganisme sur la marche des événements et le mariage de la chrétienne Blanceflor devant la statue de l'Amour, davanti a la santa figura del nostro Dio; l. VII, p. 514, éd. de Venise, 1538. — 3. Les croyances mythologiques restèrent, avec certaines limites, la religion littéraire. L'auteur du *Roman de Théa-*

tuite contre les livres *paienors*[1] que le poëme appartient à une époque où les deux religions luttaient encore ensemble. La princesse qui raconte l'histoire la fait remonter à plus de deux cents ans[2], au temps de César[3] ; ce n'était là sans doute qu'un titre de dignité, et par conséquent sans date précise ; mais le *Filocopo* dit expressément que les parents de Blanceflor s'étaient mariés en légitime mariage selon la nouvelle loi du fils de Dieu[4]. Les poëtes du moyen âge invoquaient si facilement des sources entièrement supposées, qu'il n'est pas possible d'ajouter une foi bien entière à de pareilles allégations. Quand cependant elles n'étaient dictées par aucun intérêt sensible ; quand c'était un auteur sans autorité ni renommée, que l'on citait modestement, plutôt par un devoir de conscience que comme un titre incontestable à la confiance publique, c'est au moins un renseignement dont il faut tenir grand compte, et on lit à la fin du *Filocopo* : Il reverendo Ilario, lo quale prima in quella non

gène et Chariclée était un chrétien, peut-être même un évêque. Dans ces temps de foi ardente, la poésie appliquée au christianisme n'eût pas été seulement une faute de goût, mais un manque de respect, un véritable péché.

1. Livres lisoient paienors,
   Ou ooient parler d'amors....
   Cil livres les fist moult haster.
   Prem. version, v. 225.

2. Bien avoit passé deus cens ans.
   Prem. version, v. 50.

3. Prem. version, v. 495-97. — 4. Secondo la nuova legge del figliuol di Dio ; t. I, p. 14, éd. de Florence, 1829. Nous devons cependant reconnaître que *nuova* manque dans plusieurs vieilles éditions, notamment dans celles de Venise, 1538 et 1551.

giunse, che con ordinato stile, come colui che era bene informato, in greca lingua scrisse i casi del giovane Re (Florio), lo quale con la sua regina Biancofiore ne suoi regni rimase piacendo a Dio[1].

La forme indirecte du récit, la nature romanesque de l'histoire, les descriptions et les prodiges dont elle est ornée, la vente de l'Héroïne comme esclave, le voyage du Héros à sa recherche, l'origine incontestablement grecque de quelques expressions, la reconnaissance si inattendue de la fin[2], l'aveu positif d'un des traducteurs, tout se réunit pour indiquer une source bysantine[3]. Mais des vraisemblances si multipliées ne suffiraient pas encore, si l'on ne pouvait s'expliquer, au moins par une conjecture plausible, comment ce roman grec aurait été connu en Occident à une époque aussi reculée. Sans doute la prise de Constantinople par les croisés établit entre la France et la Grèce des rapports qui durent accroître les idées littéraires de nos ancêtres; mais plus d'un siècle auparavant la comtesse de Die avait déjà fait une allusion à Floire et à Blance-

1. P. 700, éd. de Venise, 1538. La princesse qui raconte l'histoire dans la version aristocratique dit aussi, v. 52, la tenir d'un clerc *qui l'avoit léu en escrit*. — 2. Cette reconnaissance ne se trouve pas dans la première version française, et l'on n'est pas suffisamment certain qu'elle fût dans la seconde, puisqu'elle est incomplète de la fin; mais l'Amiral dit à Floire dans le *Filocopo*, p. 551, éd. de Venise, 1538 : Io fratello a la tua madre, et cela se retrouv edans la version grecque : voy. p. CLXXVII, note 2. — 3. M. Gervinus, qui trouve cependant une autre origine plus probable, s'est cru lui-même obligé d'ajouter mit vielem Schmuckwerk griechischer Romane; *Geschichte der deutschen Dichtung*, t. I, p. 393.

flor comme à une histoire populaire en Provence. Heureusement la rupture de l'Europe occidentale avec les traditions classiques ne fut jamais aussi complète qu'on s'est plu à le répéter, un peu pour molester le moyen âge : quoique l'ignorance du grec fût devenue générale, elle n'était pas universelle, et, même dans les jours les plus ténébreux, les intermédiaires ne manquèrent pas entièrement. Les premiers livres chrétiens avaient été rédigés en grec, et, dans une religion qui s'appuyait sur l'autorité comme sur un principe, les questions de dogme n'étaient au fond que des questions d'exégèse : il fallait recourir aux textes dans tous les différends qui venaient à surgir, et les interpréter avec une érudition qui garantît suffisamment l'orthodoxie des résultats. L'Eglise latine avait donc un intérêt direct à la culture des lettres grecques ; elle fit même entrer quelques prières grecques dans sa liturgie[1], et, dans plusieurs églises établies par des missionnaires venus d'Orient, on conserva, comme un respectueux souvenir de cette origine, l'usage de chanter, à certaines fêtes de l'année, au moins une partie de l'office en grec[2]. La connaissance du grec ne se perdit donc jamais complétement dans les parties

1. Le *Kyrie eleison* se répète tous les dimanches ; l'antienne *Agios o theos* se chante le vendredi saint, et l'on appelle encore Dieu dans plusieurs prières *Alpha et Omega*. — 2. Martenne, *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, p. 89 ; Mabillon, *Musaeum italicum*, t. II, p. 143 ; Binterim, *Denkwurdigkeiten der christ-catholischen Kirche*, t. IV, p. 316, 332 et 403. Au Mont-Cassin, on célébrait même une fois par an l'office tout entier en grec ; Cassiodore, *De divinis lectionibus*, ch. XXVIII, et Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 126.

les plus lettrées de notre Occident : il y avait dans les monastères des hommes de loisir que les lenteurs d'une étude n'empêchaient pas de s'y livrer tout entiers, quand elle importait à leurs croyances ou piquait la curiosité naturelle de leur esprit. L'exemple de saint Paul, qui avait cité un vers de Ménandre dans sa première Épître aux Corinthiens[1], aurait au besoin rassuré leur conscience, et des enseignements suffisants, quoique un peu irréguliers, leur aplanissaient les difficultés qui les auraient arrêtés.

Quand le grec cessa d'être l'idiome usuel du midi de la France, il y laissa de vifs souvenirs et continua long-temps d'y être cultivé comme une langue littéraire. Les professeurs de l'école de Bordeaux s'occupaient dans leurs cours des plus délicates questions de philologie[2], et l'orateur chargé de prononcer l'oraison funèbre de Constantin le Jeune devant le peuple d'Arles lui parla en grec. Au commencement du Ve siècle, le pape Célestin I faisait encore venir de Marseille un interprète qui pût lui expliquer sûrement une lettre de l'hérésiarque Nestorius, et, cent ans après, les laïques eux-mêmes composaient des proses grecques qu'ils chantaient dans les églises d'Arles[3]. A cette époque, le grec s'était

1. Ch. xv, v. 33 : Μὴ πλανᾶσθε· Φθείρουσιν ἤθη χρῆσθ' ὁμιλίαι κακαί. Il était tiré de *Thais*. Voy. Meineke, *Comicorum graecorum fragmenta*, t. IV, p. 132. — 2. Ausone, *Commemoratio professorum Burdegalensium;* il dit même d'Harmonius, qui professait à Trèves, *Epistola* XVIII, v. 28 :

Qui sacri lacerum collegit corpus Homeri,
Quique notas spuriis versibus apposuit;
Cecropiae commune decus latiaeque Camoenae.

3. Adjecit etiam atque compulit, ut laicorum popularitas

aussi, pour ainsi dire, naturalisé en Irlande. Au moins les fréquents hellénismes des hymnes de Bangor prouvent qu'il y était assez pratiqué pour exercer une véritable influence sur les autres idiomes, et saint Columban comptait assez sur sa science de la langue pour traverser tout l'Orient un bâton de voyageur à la main[1]. Le grec, dont les premiers missionnaires chrétiens avaient porté la connaissance en Angleterre[2], y fut toujours soigneusement cultivé : saint Aldhelm[3], Béda[4], les Anglo-Saxons les plus engagés dans les études ecclésiastiques, aimaient à s'en occuper[5], et les incessants rapports du Continent avec les Iles Britanniques l'initiaient à toutes les idées et à

psalmos et hymnos pararet, altaque et modulata voce instar clericorum, alii graece, alii latine prosas antiphonasque cantarent; saint Cyprien, *Sancti Caesarii Vita*, l. I, ch. II; dans le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 384.

1. L'île de Samos, l'île d'Ephèse, la Syrie, la Palestine et Constantinople.—2. Voyez ci-dessus, p. CLVII, note, 1; Beda, *Historia ecclesiastica Anglorum*, l. IV, ch. 1, et *L'Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 446. — 3. Wharton, *Anglia sacra*, t. II, p. 4. Il avait pris le sujet de son poëme *Andreas* dans un Évangile apocryphe écrit en grec, Πράξεις Ἀνδρείου καὶ Ματθαίου. Un des rares savants qui jouissent dans toute l'Europe d'une autorité incontestée n'a même pas craint de le dire en termes exprès : Das ist unverkennbar die Quelle, aus welcher dieser Mythus den Angelsachsen vielleicht unmittelbar zufloss, da sie noch mit bysantinischer Sprache und Literatur nähere Bekanntschaft unterhielten; J. Grimm, *Andreas und Elene*, p. 51. — 4. Cela ressort clairement de son *Historia ecclesiastica*: on a même prétendu qu'il avait directement traduit du grec les sentences d'Aristote qui se trouvent dans la première partie de son Περὶ διδάξεων; mais, selon Jourdain, *Des livres d'Aristote pendant le moyen âge*, il les aurait prises dans Boëce et dans Cassiodore. — 5. Alcuin disait avec

toutes les connaissances qui s'y étaient répandues[1]. De nombreux voyageurs, surtout des moines, quittaient aussi la Grèce pour parcourir l'Occident[2]; quelquefois même ils s'y fixaient définitivement[3], et y portaient avec leur science

une exagération qu'il n'est nullement dans nos intentions de contester :

Illic invenies veterum vestigia Patrum;
Quidquid habet pro se latio Romanus in orbe,
Graecia vel quidquid transmisit clara Latinis;

Poema de Pontificibus et Sanctis Ecclesiae Eboracensis, v. 1535.

Voyez aussi Béda, *Historia ecclesiastica Anglorum*, l. v, ch. 9, 21 et 24; Lorentz, *Alcuin*, p. 7.

1. Alcuin, saint Columban, Moengall, Virgilius, saint Boniface (Winfrid), Scot Erigène, etc. Il ne serait même pas impossible que les idées grecques eussent pénétré directement en Espagne; car Ildephonsus disait, *De viris illustribus*, ch. IV : Donatus, eremitae in Africa discipulus, ferme cum septuaginta monachis copiosisque librorum codicibus, navali vehiculo in Hispaniam commeavit; et l'on croit en retrouver quelques traces. Ainsi les Espagnols avaient, comme les Grecs, la superstition du nombre sept; non seulement il figure très souvent, sans raison, de préférence à tout autre, dans les romances, mais Alphonse le Savant le dit positivement dans la préface de *Las siete Partidas*. Il est aussi bien difficile de ne pas croire une source bysantine à une histoire populaire qui évidemment n'est pas nationale :

Busco triste á Moriana (*l.* Julianesa),
La hija del Emperante,
Pues me la han tomado Moros
Mañanica de Sant Juane,
Cogiendo rosas y flores
En un verjel de su padre.

Arriba, canes, arriba; dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 3.

2. On connaît même le nom d'un basilien, né à Athènes, qui s'appelait *Gislenos* ou *Guislenos;* Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 405. — 3. C'est ce qu'avaient

les traditions, les idées poétiques et les amusements littéraires de leur première patrie. La persécution qui suivit le triomphe momentané des Iconoclastes pendant le Xe siècle força même beaucoup des plus distingués par leurs connaissances et leur attachement aux traditions à quitter leur pays natal, et en répandit dans toute l'Europe. Il y en eut qui s'arrêtèrent à Liége[1]; d'autres se retirèrent à Toul en assez grand nombre pour obtenir de l'évêque la permission de conserver la liturgie et les rites auxquels ils étaient habitués[2].

La politique protégeait d'ailleurs la philologie grecque. Tant que la papauté conserva quelques liens avec l'Eglise d'Orient, il lui fallut à tout instant des hommes versés dans la langue grecque qui rendissent les communications aisées et les méprises impossibles, et le schisme ne lui parut jamais qu'une séparation temporaire. Sa foi dans l'avenir était, pour ainsi dire, un article de dogme, et elle encouragea soigneusement des études qui pouvaient faciliter la reprise de ses rapports avec l'Eglise grecque et ramener à la fois l'orthodoxie et sa suprématie. Dès les temps les plus reculés il y eut donc à Rome une école tenue par

fait l'Athénien Egidios, et Appollinios, le maître de Saint-Emmeran : voyez Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Franks*, p. 477.

1. Cramer, *Geschichte der Erziehung in der Niederlanden*, p. 91. — 2. Coetum quoque G(r)aecorum ac Scotorum agglomerans (Gerhardus, mort en 994) non modicum propriis alebat stipendiis commixtum diversae linguae populum : quibus etiam quotidie congregari statuerat divisis altariis in oratorio, ubi Deo supplices laudes persolverent more patrio; *Acta episcoporum Tullensium;* dans Martenne, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, col. 1066.

des Grecs[1], et les leçons ne paraissent pas y avoir jamais été complétement interrompues. Paul Diacre savait assez de grec pour s'amuser à en traduire dans un but tout littéraire[2]; Anastasius le Bibliothécaire en avait sans doute une connaissance approfondie[3]; encore au XII[e] siècle les écoliers redisaient dans les rues pendant le carême une chanson mi-partie de grec, et le jour de Pâques les chantres de la chapelle du pape exécutaient en sa présence après les vêpres une séquence toute grecque[4]. Les empereurs d'Occident n'étaient pas moins empressés que les papes à provoquer l'étude du grec. Dès le temps de Charlemagne, on l'enseignait à Metz et à Tours, dans les monastères de Saint-Amand, de Saint-Riquier et de Saint-Gall[5]; selon un capitulaire dont l'authenticité est à la vérité contestée, mais sans raisons suffisamment concluantes, il en aurait même établi à Osnabruck des cours à l'usage de sa politique[6]. Les différents ambassadeurs que

1. Voyez Cramer, *De graecis medii aevi studiis*, P. I, p. 27. — 2. Bethmann, *Paulus Diakonus, Leben und Schriften;* dans Pertz, *Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, P. I, p. 264 et 296. — 3. Voyez Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. X, p. 604, éd. de Harles, et Sirmond, *Opera*, t. III, p. 291. — 4. Cramer, *De graecis medii aevi studiis*, P. II, p. 16. — 5. *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 14, 48 et 301; t. VI, p. 56 — 6. Le capitulaire est de 804, et on y lit ce passage curieux : Nisi forte contingat, ut imperator Romanorum vel rex Graecorum conjugalia foedera inter filios eorum contrahere disponant, tunc ecclesiae illius episcopus, omni sumtu a rege vel imperatore adhibito, laborem simul et honorem illius legationis assumat. Et hoc ea de causa statuimus, quia in eodem loco graecas et latinas scholas in perpetuum manere ordinavimus, et nunquam clericos utriusque linguae gnaros ibidem deesse confidimus.

lui et son fils envoyèrent à Constantinople, Hatto, abbé de Reichenau, Amalarius, évêque de Trèves, et l'abbé Pierre, avaient déjà probablement quelque connaissance de la langue qui les avait fait choisir; ils l'étendirent pendant leur séjour en Grèce et durent en rapporter bien des souvenirs. Ces communications directes de l'Occident avec l'Orient n'avaient point seulement pour intermédiaires un petit nombre de voyageurs pressés, trop préoccupés d'une mission à remplir et des difficultés de la route pour s'inquiéter beaucoup de leur instruction et de l'intérêt des lettres. Lorsque Constantin VI dut épouser une des filles de Charlemagne, l'eunuque Ellisée fut envoyé par l'impératrice Irène pour apprendre à sa fiancée la langue et les usages grecs[1], et ces enseignements, donnés dans une cour si curieuse des choses de l'esprit, trouvèrent certainement des oreilles ouvertes, et des intelligences qui les recueillirent. Plus tard, deux princesses grecques, Théophanie, fille de Nicéphore Phocas, et Théodora, fille d'Isaac Comnène, épousèrent l'empereur Othon II et Henri l'Illustre d'Autriche, et apportèrent en Allemagne non pas seulement l'amour du grec[2],

1. Εἰς τὸ διδάξαι αὐτὴν τά τε τῶν Γραικῶν γράμματα καὶ τὴν γλῶσσαν καὶ παιδεῦσαι αὐτὴν τὰ ἤθη τῆς Ῥωμαίων βασιλείας; Cedrenos, *Historiarum compendium*, t. II, p. 21; éd. de Bonn. — 2. Othon III, le fils de Théophanie, disait au fameux Gerbert, en lui demandant de venir terminer son éducation : Volumus vos Saxonicam rusticitatem abhorrere, sed Graeciscam nostram (a matre acceptam) subtilitatem ad id studii magis provocare : quoniam si est qui suscitet illam, apud nos invenietur Graecorum industriae aliqua scintilla. Cujus rei gratia, huic nostro igniculo vestrae scientiae flamma abundanter apposita, humili prece deposcimus, ut Graecorum vivax ingenium, Deo adjutore, suscitetis.

mais les idées qui circulaient à la cour de Bysance, le goût des plaisirs de l'intelligence, les sentiments raffinés d'une époque de décadence, ou du moins leur théorie, et les histoires romanesques dont les poëtes et les femmes y amusaient leurs loisirs.

Tous les rapports de commerce entre les deux empires cessèrent à peu près entièrement lors de l'occupation de l'Italie par les Barbares. Mais dès que Venise se fut enfin établie d'une manière définitive sur les soixante ilots de la mer Adriatique [1], elle eut l'instinct de son rôle dans l'histoire, et se fit, comme un vaisseau toujours prêt à mettre à la voile, l'intermédiaire de l'Occident avec l'Orient. L'idiome le plus littéraire du monde fut donc pour elle la langue des affaires, celle que ses nombreux marchands employaient sous peine d'insuccès dans leurs plus importantes transactions; puis sa conquête du littoral à demi grec de la Dalmatie força ses soldats, ses espions, et même les patriciens appelés à y exercer quelque autorité, à en acquérir une connaissance pratique. C'était en quelque sorte une seconde langue maternelle qu'on apprenait à l'âge d'homme, et son influence sur la première s'est manifestée d'une manière irrécusable par les racines grecques qui y sont entrées et qui caractérisent le dialecte du pays. Au commencement des croisades, il y avait, dit-on, à Péra, jusqu'à dix mille marchands vénitiens [2], et ces rapports de tous les moments avaient

1. En 810, sous l'administration de son neuvième doge, Ange Partecipatio. — 2. Leo, *Geschichte der italienischen Staaten*, t. I, p. 341. Les rapports de l'Occident avec l'Orient étaient si multipliés qu'une foule de mots latins avaient pé-

créé de si grandes affinités de sentiments et d'idées, que dans ses différends avec les papes, le gouvernement de la République les menaça plusieurs fois de s'arranger, à leur défaut, avec l'Eglise grecque [1], et la papauté en devenait plus accommodante. Des relations d'affaires aussi multipliées conduisaient aisément à des liaisons d'amitié et amenaient de fréquents mariages, surtout avec des filles grecques, dont les jeunes Vénitiens pouvaient apprécier dans leurs voyages les grâces naturelles et les séductions d'une civilisation plus raffinée. Habituées à des jouissances d'esprit, ces exilées du monde littéraire emportaient dans leur nouvelle famille les livres qui les avaient si souvent amusées, et recherchaient curieusement toutes les œuvres de leur première patrie qui répondaient à des besoins d'imagination qu'aucune littérature vénitienne ne pouvait satisfaire. C'était là, qu'on nous passe le mot, les épingles qu'elles demandaient à leurs maris dans leurs transactions commerciales, et les souvenirs les plus chers que leur envoyaient leurs amis d'enfance. Incapables par leur éducation d'apprécier des compositions plus sérieuses, elles ne goûtaient guère que des aventures romanesques, des histoires d'amour, des contes qu'elles redisaient à leurs enfants sous une forme italienne, et qui circulaient ensuite de

nétré de fort bonne heure dans la langue grecque. Ainsi, on appelait les souverains étrangers Ῥῆγες, et l'on criait sur le passage de l'empereur grec, quand il allait au combat : Σὺ βίγκας. Des mots appartenant à des idiomes tout à fait barbares s'y étaient même introduits en assez grand nombre : voyez Kreuser, *De graeco medii aevi sermone*, p. 90-102.

1. Leo, *Geschichte der italienischen Staaten*, t. III, p. 63.

bouche en bouche, quelquefois même de peuple en peuple, en conservant leur esprit oriental, leurs sentiments mystiques, leur merveilleux puéril et leurs incroyables hasards [1].

A ces raisons générales, qui expliquent l'influence de la littérature grecque sur les développements de la poésie du moyen âge, il faut ajouter une foule de causes trop individuelles et trop fortuites pour avoir trouvé leur place dans les tableaux d'ensemble que compose l'histoire. Le souvenir ne nous en a été conservé que par des hasards trop en dehors du cours naturel des choses pour que des milliers de circonstances semblables aient laissé aucune autre trace que leur influence littéraire. Ainsi, par exemple, on sait qu'un gentilhomme revenu de la Terre-Sainte racontait à la petite cour d'Arnoul II, comte d'Ardres, des histoires qu'il avait apprises en Orient; on connaît même leurs sujets les plus habituels [2], et il n'est certainement pas de pèlerin, pas de croisé, pas de marchand, qui ne rapportât également de ses voyages des traditions, que recueillirent sans doute et arrangèrent souvent des trouvères. Soit qu'elles fussent moins usées ou réellement plus variées et plus intéressantes, ces histoires venues de l'Orient étaient sans doute les plus recher-

1. Aussi trouve-t-on beaucoup de traces d'orientalisme dans la littérature populaire de l'Italie; dans les *Cento novelle antiche*, les *Piacevoli notte* de Straparola, le *Pentamerone* de Basili, *I fatti e le prodesse di Manoli Blessi Strathiolo*, etc. — 2. Philippum de Mongardinio qui de terra Jerosolymorum et de obsidione Antiochiae et de Arabicis et Babylonicis, et de ultramarinarum partium gestis ad aurium delectationem ei referebat; Lambertus Ardensis, *Chronicon Ghisnense*, ch. XCVI, p. 217, éd. de M. de Godefroy-Mesnilglaise.

chées. Car on lit au commencement d'une de nos plus précieuses reliques littéraires, dans un prologue destiné à éveiller la curiosité du public et à gagner sa bienveillance :

Qui vauroit bons vers oïr
Del deport du viel caitif[1],

et ce fabliau, auquel l'inexpérience d'un soldat revenu des prisons des Sarrasins n'a pas même essayé de donner une forme entièrement rimée, a de singulières ressemblances avec le Poëme de Floire et Blanceflor. Nicolete, l'Héroïne, est aussi une esclave *amenée d'estrange terre*, d'une religion différente, et le père de son ami Aucasin, qui voudrait *l'ardoir en un fu*, ne revient à de plus doux sentiments qu'à la condition qu'on l'envoie *en tel pais que jamais ne la verra de ses ex*. Comme Blanceflor, elle est enfermée dans une tour dont *l'uis est si seele qu'on n'i peust de nule part entrer ne iscir*, *fors tant qu'il i avoit une fenestre par devers le gardin assez petite*[2]. Sans autre guide que son amour, Aucasin parcourt également les terres et les mers à la recherche de sa bien-aimée, la retrouve, échappe après à des dangers sans espoir, puis enfin l'épouse, et acquiert

1. Le *Fabliau d'Aucasin et Nicolete* a déjà été publié trois fois : par La Curne de Sainte-Palaye sous le titre de *Les amours du bon vieux temps*, Paris et Vaucluse, 1756; par Barbazan, dans le tome I de ses *Fabliaux et contes des vieux poëtes françois*, et par M. Fr. Michel, à l'appendice du tome III, p. 341, du *Choix et extraits d'anciens fabliaux* de Le Grand d'Aussy, éd. de Renouard. — 2. T. I, p. 388, éd. de Méon : comme on l'a vu, p. LXXV, c'est par la fenêtre que, dans plusieurs versions, Floire pénètre dans la tour où Blanceflor est enfermée.

aussi par son amour un royaume. Ce n'est pas cependant, ainsi qu'on pourrait le croire d'après ces ressemblances, une seconde version du même sujet, mais une histoire réellement différente, dont les embrouillements et les impossibilités de la fin ne sauraient être d'invention française. Un détail décisif ne permet pas d'ailleurs de lui contester une origine orientale. En cherchant Nicolete, Aucasin arrive dans un pays inconnu. *Il demande u li rois estoit, et on li dist qu'il gissoit d'enfent. Et u est dont se femme? Et on li dist qu'ele est en l'ost, et si i avoit mene tox ciax du pais* [1]. Un jongleur aussi grossier n'eût pas inventé à plaisir une circonstance si étrange et si parfaitement inutile à l'ensemble. C'est une tradition qu'il répète bêtement, sans s'inquiéter de son invraisemblance, et on lit dans un voyageur moins ancien[2], qui avait recueilli les traditions de l'Orient à leur source, et que certainement l'auteur de notre vieux fabliau ne connaissait pas : Dominae eorum faciunt omnia facta hominum cum sclavis quos habent. Et quando aliqua domina facit filium, maritus stat in lecto quadraginta diebus, et gubernat filium [3].

L'origine grecque d'une autre histoire, anté-

1. T. I, p. 408, éd. de Méon :

Dist li Rois : Je gis d'un fil :
Quant mes mois sera complis
Et ge serai bien garis,
Dont irai la messe oïr.

2. Le voyage de Marco Polo eut lieu de 1271 à 1295, et sa relation ne put être connue en France que bien des années après. — 3. Marco Polo, *Peregrinatio*, l. II, ch. XXXXII, p. 404, éd. de la Société de Géographie.

rieure à la conquête de Constantinople [1], dont cependant la popularité nous est attestée par la plus irrécusable des preuves, par le nombre des manuscrits qui nous l'ont conservée [2], est encore moins contestable. On retrouve dans le *Poëme de Florimont* non seulement les traits les plus caractéristiques des romans grecs, leurs préliminaires antérieurs à la naissance des Héros, leurs actions doubles, leurs amours subits, leurs songes prophétiques [3], leurs déguisements multipliés, leurs vieillards infaillibles qui savent le passé et devinent l'avenir, leurs talismans merveilleux et leurs aventures plus prodigieuses encore [4]; mais il y a des sentiments que la rude civilisation de l'Europe latine n'aurait pendant le XIIe siècle ni connus ni approuvés. L'auteur croyait ajouter à l'éloge d'un vaillant chevalier en disant :

> Sages parlanz est a mesure,
> Et conoist bien tort et droiture [5],

et proclamait comme un axiome cette maxime si contraire aux sentiments d'honneur d'un gentilhomme français :

> Bien doit on mentir por sa mie,
> Que Amors ne le desfent mie [6].

1. Un des mss. est daté de 1180, et un autre de 1188. — 2. Il y en a jusqu'à quatre copies à la B. I. : n° 6973; n° 7498 [4]; fonds de La Vallière, n° 47; Suppl. français, n° 413; et le n° 7559 en contient une rédaction en prose du XVe siècle. — 3. Madion apparaît en songe à son fils Phelippes, et lui découvre l'avenir; n° 7498 [4], fol. 11 v°, col. 1. Un songe révèle également toute la vie de Florimont à son père Matacarz; *Ibidem*, fol. 13. — 4. Voyez l'analyse curieuse et les nombreux extraits que M. Paris en a donnés dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. III, p. 9-53. — 5. N° 7498 [4], fol. 3 r°, col. 2, v. 10. — 6. N° 7498 [4], fol. 19 v°, col. 1, v. 19.

Il compare l'amour au feu grégeois, dont on ignorait encore généralement en Occident les effets, ne lui donne pas le nom sous lequel il fut connu plus tard [1], et sème çà et là dans son poëme des expressions trop vraiment belles et des pensées trop machiavéliquement ingénieuses pour appartenir à la littérature d'honnêtes gens, qui débutent dans le bel-esprit. Ainsi, il dit de guerriers qui restent malgré leurs blessures aux premiers rangs des combattants :

Se li cors sont dedanz navré,
Li cuer sont sein et aduré [2],

et subordonne la vertu elle-même à des considération d'utilité pratique évidemment bysantines :

Quant la largece remaint coie,
Le ver semble qui fait la soie ;
De l'uevre qu'il fait par delit,
Autrui fait bien et soi ocit [3].

D'ailleurs, Aimes de Varennes, ou plutôt de Varentines [4], avoue lui-même naïvement qu'il avait entendu son histoire en Grèce et l'en avait rapportée :

Il l'avoit en Grece véue,
Mais n'estoit pas partot séue :
A Felipople la trova,
A Chastoillon l'en aporta [5].

1. Si com feus qui en l'age prant.
N° 7498 [4], fol. 20 v°, col. 1, v. 22.

2. N° 7498 [4], fol. 67 v°, col. 1, v. 7. — 3. N° 7498 [4], fol. 31 r°, col. 2, v. 2. — 4. Il est appelé *Varentines* et *Varinas* dans le n° 6973; *Varantine*, dans le n° 7498 [4]; *Naratin*, dans le Suppl. fr. n° 413; *Varienes*, dans le n° 47 du fonds de La Vallière, et *Varannes* dans le n° 7559. — 5. N° 7498 [4], fol. 1 r°, col. 1.

Et ce n'est pas une de ces vaines allégations que se permettaient si souvent les conteurs du moyen âge pour accréditer leurs récits ; il décrit plusieurs localités avec une précision bien étrangère aux romanciers ordinaires, et cite à l'appui la connaissance personnelle qu'il en avait acquise. Quand il nomme Galipol, il ajoute :

Iluec est li braz plus estreiz;
Passer i puet le jour trois foiz [1],

et dit en parlant d'Andrinople :

La cite fu en un pendant;
L'aigue li cort par dedevant :
Aymes le dit qui l'a véue
Et tote la terre séue [2].

Sa source immédiate n'était pas cependant un texte grec ; il a travaillé sur une traduction latine qui ne s'est pas encore retrouvée, et prouve par un nouvel exemple combien d'ouvrages venus du grec ont péri sans laisser aucune trace matérielle de leur influence sur nos origines littéraires. Aimes le reconnaît en termes exprès dans le meilleur manuscrit de son poëme :

Ensi com il l'avoit aprise,
L'a de latin en romanz mise [3].

Si quelques vers contredisent en apparence une

1. N° 6973, fol. 1 v°, col. 2 : ce passage manque dans le n° 7498 ⁴. — 2. N° 7498 ⁴, fol. 70 r°, col. 1, v. 23. — 3. N° 7498 ⁴, fol. 1 r°, col. 1 ; fonds de La Vallière, n° 47, fol. 1 r°, et Suppl. fr., n° 413 non paginé. Selon le n° 6973, fol. 28 v°, col. 2, la version latine serait aussi d'Aimes :

Qui s'amie por Julaîne
Treis dous greus l'estoire latine
Et de latin fist le romans,
Aimes qui fu leiaus amans.

assertion si positive, c'est qu'ils se rapportaient à l'œuvre originale que Aimes imitait de seconde main[1]. Tout semble même autoriser à croire qu'il n'avait du grec que cette connaissance très superficielle qu'un voyageur peu lettré pouvait en acquérir sur les routes[2]. Non seulement la plupart des mots grecs qu'il cite sont assez altérés pour en être devenus à peu près méconnaissables[3],

1. Ainsi, il y a dans le nº 7498[4], fol. 64 rº, col. 2, v. 14 :

> Que por Julïainne s'amie
> Trait de grey l'estoire florie;

dans le fonds de La Vallière, nº 47, fol. 78 vº :

> Tot ensi con por Analina
> Trais de grezois estoire latine,

et dans le Suppl. fr. nº 413, non paginé, à la fin :

> Tout ensi com per Uslonine
> Trait del greu l'estoire latine.

La rédaction en prose du XVe siècle est la seule qui confirme pleinement cette opinion; il y a au commencement : Celuy qui a cueur de grand valeur et entend en amour de dame ou damoiselle, si entende de bon cueur le livre, que Aymes de Varannes fist de gregoys en fransois, d'une histoire, et il estoit en amours d'une belle demoiselle de France qui avoit nom Julienne. — 2. M. Paris a cependant dit qu'il était Grec (*Manuscrits françois*, t. III, p. 12), et sa connaissance d'une foule de manuscrits inédits, qu'il est seul à connaître, donne une grande autorité à toutes ses opinions.

3.
> En l'ost en menerent grant bruit
> Et en grezois escrient tuit.
> *O ceos. ofendan. calo.*
> *Salva toto. vasseleo;*
> En francois dit : Dex, bon seignor,
> Gardez icest empereor.
>
> Nº 7498[4], fol. 34 rº, col. 2, v. 24.

Il y a dans le nº 6973, d'après M. Paris :

> *O zeos, offemdam calo,*
> *Salva tuto vassilio.*

mais ils sont travestis d'après la prononciation latine[1] et souvent fort mal expliqués; il y a même des aveux significatifs d'ignorance, et des méprises trop ridicules pour être attribuées à un helléniste quelconque[2]. Ainsi, Aimes ne connaissait pas un des mots les plus usités de la langue, Ποταμὸς, Fleuve :

Desor un flun siet la citez,
Qui *Podament* est apelez;
Ensi a il non en francois,
Ne sai pas son nom en grezois[3].

Ailleurs, il est trompé par le double sens du latin *Augustus*, et traduit Σεβαστὸς, Auguste, par *Ost*, Armée :

Ce que dit hom *est* (l. *ost*) en francois,
Nomment *sabbato* li Grezois[4].

1. Li dus devant le roi ala
Et en grezois le salüa :
Casimera, vasileo !
N° 7498⁴, fol. 10 v°, col. 1, v. 31.

Sans doute pour Καθ'(αρα) ἡμέρα, βασιλεῦ; on sait que depuis l'Empire Βασιλεὺς avait pris le sens d'Empereur : voy. M. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 234.

2. Quant il le virent en estant,
Li Greu crient : *Mathaceo.*
Calo ruto. vaseleo :
Ice vuet dire en francois :
Si m'aïst Dex, preuz est li rois.
N° 7498⁴, fol. 6 r°, col. 1, v. 17.

Ce *ruto* est certainement la forme ionique de ἔῤῥυτο, troisième personne de l'aoriste de Ῥύομαι, Être délivré, et nous croirions volontiers que *Mathaceo* devrait être écrit en deux mots : Μαχάε ou Μάχου, Combats ou Daigne combattre, et Θεὸς, Dieu —3. N° 7498⁴, fol. 7 r°, col. 1, v. 16. —4. N° 6973, fol. 33 v°, col. 2. Il y a dans le ms. 7498⁴, fol. 74 v°, col. 2, v. 14 :

Si fu par droit de l'ost nommez,
Et *Sabastro* fu apelez.

Un dernier exemple rendra un intermédiaire latin plus incontestable encore : *Legere* signifiait à la fois Lire et Choisir, et la version française dit en parlant de robes :

De soie sont d'une color :
On ne puet lire la moillor [1].

Quelques ressemblances de *Floire et Blanceflor* avec ce roman, d'une origine grecque si certaine, sont trop frappantes pour qu'on puisse y voir de simples rencontres amenées par des hasards indifférents. Nous ne parlons pas seulement de quelques lambeaux de vers dont le caractère singulier expliquerait mieux encore les réminiscences du poëte ou les interpolations des jongleurs [2], mais d'une longue tirade philosophique sur l'inconstance de la fortune, tout à fait dans l'esprit de l'Antiquité grecque, où se retrouvent le même mouvement d'idées et des formes d'expression parfaitement semblables.

Por ce fait li hons grant folie
Qui s'orgoille por bone estance,
Que touz li monz est en balance.
Fortune torne tot le mont :
L'un fait riche, l'autre confont,
Et cil est mout fox qui s'i croit :
Tot le mont cerche, rien ne voit;

1. N° 7498 [4], fol. 39 v°, col. 1, v. 9. — 2. Ainsi, par exemple, il y a dans *Floire et Blanceflor*, prem. version, v. 195 :

Quant li rois vit son fil si bel
De son éage damoisel,

et dans *Florimont*, n° 7498 [4], fol. 2 r°, col. 2, v. 26 :

Li dui anfant ierent moult bel,
De lor aaige damoisel.

Partout escoute, mot ne sone;
A l'un tolt et a l'autre done;
Maint gentil clerc, maint chevalier
Fait parmi le mont mendiier.
Fortune met en haut estage
Un vilain de petit parage;
Seignor le fait de mainte gent;
Por quant Fortune se repent,
Se li tolt tot en moult pou d'ore;
Celui desouz torne au desore;
Avoir done por joie avoir;
Premiers fait joie, puis doloir.
Celui qu'el tolt fait pis assez
Que se jai ne li fust donez.
Li vilains dit, et si a droit,
Que cuers ne duet que huil ne voit.
As uns done moult largement,
Les autres paie de noiant;
En demi jor a si gasté
Celui cui a trente anz doné,
Que il n'a l'endemain que prendre,
Ne que doner ne que despendre.
Tel i a cui done le soir,
Et l'andemain le vuet avoir,
Ou au chief d'un an ou de dous:
Sui don sont moult contralïous;
Ne vuet pas son avoir laissier,
Si con je dis au commencier,
Que nou despant, que ne l'en-port;
Ou a la vie ou a la mort,
Le laisse cil qui l'a gardé.
Tex le despant, ne l'en set gré;
Li avoirs remaint, cil s'en vait;
Fortune son plaisir en fait:
Mais ne fait pas partot droiture;
Fox est qui en li met sa cure [1].

1. N° 7498 [4], fol. 9 r°, col. 1, v. 4 : voy. la prem. ver-

Cette connaissance de la littérature bysantine en Occident, bien avant l'époque où des rapports politiques autorisent à l'admettre, peut seule expliquer un des faits les plus curieux et jusqu'ici les plus incompréhensibles de l'histoire littéraire, l'existence d'une classe entière de poëmes populaires, au moins parmi les plus civilisés, qui, sauf quelques noms propres, ne reproduisaient aucun souvenir du passé, ne peignaient en rien les mœurs du temps et n'exprimaient nullement les aspirations de l'intelligence; qui n'étaient, en un mot, ni de l'histoire, ni une peinture, ni une utopie. C'est que des livres dont l'origine ne permettait pas de discuter la renommée avaient pénétré dans la Grande-Bretagne long-temps avant qu'il s'en trouve aucune trace dans les témoignages de l'histoire[1], et qu'ils avaient exercé sur le goût public une influence qui en hâta et en modifia sin-

sion, v. 2239-2266. Une tirade semblable se retrouve aussi dans un autre poëme d'origine érudite, *Li Romans d'Eneas*:

Fortune torne en molt poi d'eure;
Qui rit a l'main, a l'vespre pleure:
A l'soir est laide, a l'matin bele,
Si com el torne sa roële:
Qui ele met un jor desus,
L'autre le retrebuce jus;
De tant com el l'a mis plus halt,
Tant prend il aval grignor salt;

dans Alexandre Peÿ, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 9.

1. Les études approfondies de Warton sur la vieille poésie anglaise le lui avaient déjà appris: The notions howewer, so essential to books of chivalry, of giants, necromancers, enchantments, etc. were perhaps established, although not universally, in Europe, before the time of the crusades; *Observations on the Fairy queen of Spenser*, t. I, p. 64, et il s'exprime d'une manière plus affirmative, p. 204.

gulièrement les développements. Quelques uns furent sans doute lus dans leur langue primitive; d'autres, en plus grand nombre, n'étaient connus que par des versions latines[1]. Mais la plupart des noms étrangers aux traditions nationales, Méliadus[2], Palamèdes[3], Galehaut[4], Sarpédon[5], Gyron[6], et une foule d'autres, avaient conservé leur forme grecque, et l'auteur du *Lay of sir Orpheo* pouvait en toute vérité se réclamer d'une source antique :

Harpours in Bretain after than
Herd how this mervail bigan,
And made her of a lay of gode likeing,
And nempned it after the king.
That lay Orfeo is yhote;
Gode is the lay, swete is the note [7].

Ce fut dans ces livres que les Bretons ou les An-

1. On lit en tête du *Romans de Tristan* de la B. I., nº 6768 : Apres ce que j'ai leu et releu et pourveu par maintes fois le grant livre en latin, celui meisme qui devise apertement l'estoire du saint Graal. — 2. Μελιαδὴς, en dorique, Doux comme du miel, qui avait conservé la désinence d'une de ses racines Ἡδὺς. — 3. Παλαμήδης est un des Héros des Homérides, qui figure dans la *Petite Iliade* et dans les *Cypriaques*. Son nom vient probablement de Πάλη, Lutte, Combat, et Μέδω, Commander. Il y a, v. 20, dans le fragment du poëme sur les chevaliers de la Table-Ronde publié par M. Sinner dans le *Tristan* de M. Michel, t. II, p. 274-296 :

Καὶ γὰρ οἱ πάντες ἴσασι τὸ σθένος Παλαμήδους.

4. Sans doute le Gaulois : on lit dans le fragment que nous avons cité dans la note précédente, v. 54 : Γεννάδας καρτερὸς Γαλαιώτης. — 5. C'est le nom d'un vaillant fils de Jupiter que Patrocle tue dans l'*Iliade*, l. XVI, v. 419-503. — 6. De Γήρων ou Γέρων, Vieillard respectable : peut-être aussi une corruption de Γερυονὴς, Géryon. — 7. Quand ils eurent appris en Bretagne comment cette

glo-Saxons recueillirent tous les éléments qui, mêlés à leurs propres souvenirs, composèrent les romans de la Table-Ronde et du Saint-Graal : les récits des Évangiles apocryphes, les pieux mensonges des premières légendes chrétiennes, les anciennes fables mythologiques et beaucoup de ces fictions romanesques étrangères dont ils se firent une histoire nationale. Ainsi l'on retrouve dans le *Romans de Florimont* les linéaments de l'histoire de Brut, son départ de la Grèce et son arrivée en France. Les différentes circonstances de la naissance d'Artus, par suite d'une supposition de mari dont l'Alcmène anglo-saxonne est également la dupe, rappellent trop la mésaventure d'Amphytrion pour que le premier écrivain qui les a racontées n'ait pas beaucoup songé à la naissance d'Hercule. Tristan meurt de désespoir comme Egée, parcequ'il croit aussi par erreur à la voile noire du vaisseau qui lui rapportait le bonheur, et il dit en mourant, comme un Grec tout nourri d'idées païennes : Je suis vaincu.... tant me suis combattu contre la mort comme j'ai pu [1]. Les Héros continuent à être généralement foudroyés par un amour électrique qui s'allume à la première vue [2], et si dignes d'estime, au dire

aventure avait commencé, les harpistes en firent un lai qui fut bien goûté, et le nommèrent d'après le principal personnage. C'est le *Lai d'Orphée* qu'on l'appelle : les paroles sont bonnes et la musique en est douce; *Lay of sir Orpheo;* dans Ritson, *Ancient engleisch metrical romanceës*, t. III, p. 336.

1. B. I., n° 6775.—2. Ainsi, pour en citer un exemple entre mille, dans le *Roman de Meliadus de Leonnoys*, ch. LXV, le Héros devient amoureux par un coup de foudre de la reine d'Ecosse. Les amours irrésistibles et subits se retrouvent

des poëtes, que soient les Héroïnes, elles n'ont pas même le sentiment de la chasteté, et se livrent le plus tôt possible à leur amant, sans plus se préoccuper de sa condition sociale que de leurs devoirs envers leur mari ou envers elles-mêmes. Toutes diraient volontiers comme Romadanape, s'encourageant à aimer Florimont, malgré son déguisement et la misère qu'il affecte :

N'est donc la pome miudres fruz
Que dou grant chasne li glanduz?
La pome vaut mieuz por maingier;
Non porquant s'est bas li pomier[1].

La Bibliothèque Impériale possède quatre manuscrits où se trouvent le poëme de Floire et de Blanceflor. Un cinquième fut détruit en 1731, lors de l'incendie d'une partie de la Bibliothèque Cottonienne[2]; mais il n'est pas à notre connaissance qu'on en ait signalé aucun autre. Le manuscrit 6987[3] contient le texte publié par M. Bek-

aussi dans les *Amadis*, et avec les exagérations illimitées que les imitateurs se croient obligés d'ajouter à leurs modèles : Elle (Carmelle) s'esvertua tellement qu'elle s'approcha pour mieulx le (le Chevalier noir) recognoistre, bien déliberée, si c'estoit il, de le faire mourir a l'heure, et a ceste cause luy descouvrit petit a petit le visaige : mais il luy sembla tant beau que soubdain la fureur qu'elle luy preparoit se mua en une si forte amour, que jour de sa vie ne se peut distraire de l'aymer par telle vehemence, que tant plus elle le regardoit, et plus s'augmentoit en son cœur ce feu nouvellement allumé; *Amadis de Gaule*, l. V, fol. XVIII r°, éd. de 1544.

1. *Romans de Florimont*, B. I., n° 7498⁴, fol. 62 v°, col. 1, v. 33. — 2. Selon Warton, *History of english poetry*, t. I, p. CCLIII, éd. de Price. — 3. Fol. 247 v°, col. 2. — 254 v°, col. 1. Nous désignerons ce ms. par A.

ker[1], l'écriture est partout la même, et sur la foi des vers qui y terminent la *Guerre de Troie :*

> Cis, Jehanes Mados ot non,
> Qu'on tenoit a bon compaignon.
> D'Arras estoit : bien fu connus
> Ses oncles, Adans-li-Bocus[2],

on l'a supposé tout entier de la main de Jehan Mados. Mais il semble déjà peu probable qu'un écrivain qui eût lui-même annoncé son travail se fût ainsi servi de verbes au passé, et un sommaire rimé, où sont indiqués dans leur ordre et résumés tous les poëmes de ce gros volume, est très clairement signé *Peros de Neele.*

> Or disont (*sic*) tot Amen! Amen!
> *Explicit.* Ce fist Peros de Neele,
> Qui en trover tos s'esce(r)vele[3].

Nous croyons donc que, comme il arrivait souvent, l'écrivain de ce manuscrit a seulement reproduit l'espèce d'épilogue que Jehan Mados avait ajouté à une copie du poëme de Benois de Sainte-More[4]. Le même texte se retrouve dans le manuscrit coté 7534[5], mais avec de très grandes

1. Berlin, 1844, in-8.— 2. Fol. 119 v°, col. 1.— 3. Fol. 35 r°. — 4. Il y a, fol. 119 v°, col. 1 :

> Cis livres fu fais et finés
> En l'an de l'Incarnation
> Que Jhesus soufri Passion,
> Quatre vingt et mil et deux cent
> Et vuit;

mais, quoique nous regardions comme fort conjecturales les appréciations de date qui ne reposent que sur la forme de l'écriture, nous supposerions volontiers que ces vers se trouvaient aussi dans l'épilogue de Mados, et que le ms. est plus moderne d'une cinquantaine d'années. — 5. Fol. 1 r°-20 v°. Nous désignerons ce ms. par B.

différences d'expression; et, quoique l'écriture paraisse à peu près aussi ancienne, les variantes ont évidemment, pour la plupart, l'intention de substituer des mots plus intelligibles à ceux qu'on n'aurait plus suffisamment compris, et de ramener les constructions à des formes plus grammaticales; en un mot, de rajeunir le style, et de le mettre au courant des progrès de la langue. Le manuscrit du Supplément français nº 540[1] est, au contraire, une copie littérale, assez incorrecte, et seulement du XVᵉ siècle, mais pouvant néanmoins fournir encore quelques bonnes variantes, puisque les épisodes de Barbarin et de la tentative de suicide à l'aide des lions n'y sont point intercalés. Malgré la constante analogie qu'il garde pour tout le reste avec le ms. A, ce n'en est pas ainsi la copie, et le texte qu'il a reproduit avait mieux conservé, au moins sous certains rapports, sa forme primitive. Ces deux épisodes sont donc certainement les additions d'un jongleur plus moderne, peut-être de Jehan Mados ou de Peros de Neele lui-même, et l'on ne peut en rien conclure contre l'antiquité du texte, qui existait déjà auparavant dans la forme où nous le possédons encore. Le dernier manuscrit fait partie du fonds de Saint-Germain français, nº 1239[2]. Il est du XIVᵉ siècle, probablement de la seconde moitié, et contient une version tout à fait différente, dont le texte incomplet, grossier, souvent altéré, parfois même défectueux, n'en est pas moins exces-

1. Non paginé : notre poëme se trouve à la fin. Nous désignerons ce ms. par C. — 2. Fol. 193 rº—205 vº : c'est le texte de ce ms. que nous avons appelé la *seconde version*.

sivement curieux et d'une importance majeure pour l'histoire de la tradition.

Quant à ce texte, la tâche d'un éditeur était bien simple : aucun autre manuscrit ne lui offrait le moindre secours; aucune traduction en langue étrangère ne lui permettait, pour remplir les lacunes et restituer les passages corrompus, de recourir à des comparaisons, même bien aventureuses. Il fallait se borner à une reproduction littérale du manuscrit, en rétablissant seulement entre parenthèses les lettres et les mots oubliés, et en renfermant dans des crochets les caractères ajoutés sans raison et les mots qui détruisaient le rhythme ou altéraient le sens; enfin, en indiquant toutes les corrections suffisamment probables qui ne portaient que sur des erreurs de copiste et pouvaient faciliter la lecture. L'autre version se retrouvait, avec de notables différences, dans trois manuscrits indépendants, et cependant une des plus graves questions, qui se présente dès l'abord à un éditeur, et complique singulièrement les difficultés de son entreprise, était, pour ainsi dire, résolue sans examen. Evidemment le manuscrit A avait tout droit à ses préférences. Quoiqu'il ne puisse se réclamer d'un âge bien antérieur, son texte a été la base et le point de départ des deux autres. Les divergences ne sont que des variantes, et elles sont toutes ou des modifications que leur date plus recente rend d'avance justement suspectes, ou de véritables corruptions. De plus, ce manuscrit doit à un heureux hasard un précieux et très rare avantage : le scribe s'y est nommé, et on le connaît d'ailleurs. C'était un lettré et un poëte d'une certaine renommée, et, à ce double

titre, il a dû en soigner tout particulièrement la versification et la langue. Il n'est pas jusqu'à sa province qui ne soit parfaitement connue : on peut ainsi facilement apprécier l'influence de son dialecte du Nord et de ses habitudes de prononciation sur le texte primitif, et ramener sa manière de l'écrire à des formes plus générales, qui se rapprochent davantage du français actuel.

Mais quand il s'agit d'un livre en langue moderne, les meilleurs manuscrits du moyen âge laissent encore beaucoup à désirer. Aucune autorité n'en avait approuvé le texte, et nul caractère saisissant n'avertissait un copiste, même éclairé, de son incorrection et de ses défectuosités. L'esprit littéraire, la grâce acquise, l'élégance réfléchie de la forme, manquaient aux œuvres les moins imparfaites. Forcées de suivre la langue dans toutes ses fluctuations, elles renouvelaient incessamment leur style, et se modifiaient, pour ainsi dire, de ville en ville, adoptaient et rejetaient tour à tour toutes les variétés de dialectes et toutes leurs nuances, afin de satisfaire aux diverses exigences d'un public différent, qui voulait au moins comprendre à son aise. Un texte d'une excellence utopique eût-il été transcrit avec une exactitude qu'aucune inadvertance et, ce qui serait plus impossible encore, aucune idée d'amélioration, n'aurait jamais faussée, le manuscrit contiendrait encore quelques expressions trop locales, quelques formes de phrase trop personnelles ou trop irrégulières, pour ne pas être transitoires, et leur reproduction littérale en rendrait quelquefois l'intelligence mal aisée. Un éditeur ne peut donc plus aujourd'hui se borner à l'industrie d'un sim-

ple photographe : il faut qu'il s'ingénie à faire un peu de philologie avec son intelligence, et procure au public, non la leçon de tel manuscrit particulier, mais un texte qui, s'il ne reproduit pas dans toute sa vérité la pensée originale et le propre style de l'auteur (sur ce point là les conjectures les plus ingénieuses resteraient de pures hypothèses), donnera du moins l'idée la plus élevée possible de la littérature du temps, et représentera l'état le plus pur de la langue[1]. Cette perfection relative des textes ne suffit pas même à quelques esprits exigeants ; ils voudraient qu'on fît pour les idiomes du moyen âge tout ce que les savants de la Renaissance ont si laborieusement entrepris pour les langues de l'Antiquité, qu'on leur retrouvât aussi un état classique avec une grammaire complète et une orthographe régulière. Par malheur, ils assimilent là des choses profondément dissemblables : ce qu'ils demandent sous prétexte d'érudition et de critique, c'est une création rétroactive, qui supprime l'histoire et nie tous les bégaiements d'une langue qui se reforme et s'ébauche.

Pour les textes sanctionnés par l'admiration de l'Antiquité, les manuscrits se contrôlaient les uns par les autres : c'était une question de majorité et de date, et, quand ils avaient été reconnus, ces textes officiels devenaient des termes de compa-

1. C'est ce que M. P. Paris s'est toujours proposé : ses éditions, si agréables et si faciles à lire, sont de véritables mosaïques, dont on ne peut apprécier toutes les difficultés qu'en les comparant aux manuscrits ; mais, en donnant le travail au public, il lui en a caché l'appareil, et, pour des éditeurs d'une moindre autorité, l'appareil nous semble aussi nécessaire : c'est leur titre à la confiance.

raison et servaient de patrons pour la restitution des autres. Souvent d'ailleurs d'anciens grammairiens éclaircissaient les obscurités et expliquaient les difficultés; on pouvait même recourir au grec et y trouver au besoin des analogies; enfin de nombreux lexiques précisaient le sens réel des mots et en indiquaient la véritable forme. Tous ces secours manquent également aux éditeurs qui voudraient donner aux monuments du vieux-français une pureté systématique, et, en eussent-ils sous la main de bien autrement considérables, cette restitution idéale leur serait encore impossible. Quand, déformé par des corruptions successives, dissous par l'influence corrosive de quatre ou cinq langues, exerçant, chacune, une action différente, le latin fut insensiblement devenu un mélange informe de mots qui ne retentissaient plus qu'à l'oreille, l'intelligence populaire fit un effort nécessaire. Elle relia ensemble ces débris inertes de plusieurs idiomes, les anima d'une vie nouvelle et reconstitua un vrai langage qui, malgré la grossièreté de ses éléments et la pauvreté de ses ressources, pouvait au moins suffire aux communications des individus en contact journalier les uns avec les autres. Chaque petit centre eut donc une langue appropriée aux besoins et aux idées de ses habitants, avec des inflexions, des radicaux et des désinences qui continuaient ses habitudes et lui étaient propres. Les langues des localités voisines ne s'en distinguaient pas cependant par des particularités bien marquées : les éléments dont elles se composaient étaient à peu près les mêmes, et l'esprit qui les avait réunis et vivifiés était analogue. Mais à quel-

que distance, dans des conditions un peu plus divergentes, ces différences de composition et d'organisation s'étaient prononcées et tranchées de plus en plus; elles avaient abouti à des formes dissemblables, à des idiotismes particuliers, qui disparurent pour la plupart, mais seulement quand une autorité plus centrale et une littérature plus générale eurent exercé leur influence, quand un usage plus universel eut débarrassé la langue des habitudes locales qu'elle avait contractées à son origine. Jusqu'à cette fusion de tous les dialectes de province dans une langue nationale, chaque foyer d'intelligence avait sa littérature particulière, où se retrouvaient naturellement tous les caractères de son langage domestique, c'est-à-dire souvent toutes ses irrégularités, et les plus vieux manuscrits ne pouvaient recueillir que des monuments de ces diversités. Il y a sans doute des esprits actifs qui supportent impatiemment ce désordre apparent : penseurs par nature, érudits un peu par occasion et philologues par système, dans leur amour de la logique et du positif en toute chose, ils appelleraient volontiers ce mouvement de la vie qui s'organise et se complète, cette variété nécessaire des faits et ce développement progressif de l'histoire, *le chaos*, et diraient que la langue a contracté ces irrégularités dans le cours du temps, quand elle vint à oublier l'esprit qui avait présidé à sa naissance [1]. A les en croire, il y aurait

1. Ces irrégularités qu'elle (la nouvelle langue) pourra dissimuler plus tard sous l'éclat véritable d'une heureuse culture, elle les contractera quand, dans le cours du temps, elle oubliera çà et là l'esprit qui présidait à sa naissance; *Journal des Savants*, 1855, p. 211. Les idiomes romans

par delà tous les textes qui nous sont parvenus une langue correcte, systématique, dont les règles n'eussent été violées que par des solécismes [1] et auxquelles un éditeur pourrait toujours raccrocher ses corrections : quelque hardies que fussent de semblables restitutions, il serait au moins possible de se mettre à l'œuvre. Malheureusement, ce français primordial est un mythe très ingénieux, mais parfaitement chimérique; les plus vieux manuscrits n'en contiennent pas le moindre échantillon. S'il entrait dans une telle hypothèse une parcelle quelconque de vérité, en se rapprochant du berceau de la langue, en remontant à une époque plus reculée, les textes deviendraient plus corrects et plus purs, et, au contraire, ceux qui dépassent les premières années du XIIe siècle prennent des formes tellement irrégulières qu'on ne les comprend plus que par conjecture, et les plus vieux sont précisément les plus informes et les plus latins. Loin de retrouver aucune trace d'une décadence si prématurée, on suit dans les meilleurs manuscrits, depuis les premiers monuments jusqu'au milieu du XIIIe siècle, l'organisation progressive de la langue; on la voit se dégager par degrés des formes encore trop synthétiques du latin, sacrifier de plus en plus la richesse et la

surgissaient du latin, sous l'influence de sa grammaire, de ses règles, de ses analogies, et aussi dès l'abord ont-ils présenté des caractères de régularité qui excluent bien loin la barbarie; *Journal des Débats* du 29 août 1855

1. On est en mesure de faire la guerre aux vers faux, aux solécismes et aux barbarismes dont certains copistes fort peu lettrés ont semé les manuscrits français; *Journal des Débats* du 29 août 1855.

variété à la clarté, et, pour ainsi dire, d'année en année, appliquer plus rigoureusement à sa grammaire l'esprit d'analyse qui a constitué les idiomes modernes. A défaut de faits, un système historique devrait au moins s'appuyer sur des vraisemblances, des analogies, un ensemble quelconque de raisonnements, et celui-ci va à l'encontre même de la logique et du possible. Il suppose qu'une langue peut, sans tâtonnements, sans dessein arrêté, par la seule force des choses, se substituer tout à coup à une autre animée d'un esprit opposé[1], non seulement sur un point restreint, mais çà et là, sur toute la surface d'un grand royaume; il admet que, malgré la diversité d'origine des populations, malgré leurs divergences de civilisation et d'habitudes, malgré les éléments différents dont le français y était composé au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, il est arrivé partout, et dès son premier effort, à une grammaire et un lexique entièrement semblables.

Les philologues ont en général la superstition des faits, et nous doutons que, sur la foi d'une théorie qui en est si complétement dénuée, il y en ait beaucoup qui entreprennent de corriger nos vieux manuscrits; mais un système plus modeste a long-temps trouvé de nombreux partisans, et, si nous ne nous trompons, il en garde encore quel-

1. On ne peut pas dire que les traces de cette élaboration aient péri : car d'abord il faudrait donner des dates, et le temps manquerait; mais, de plus, toute élaboration locale et graduelle reconduirait au *chaos*, et l'hypothèse d'un vieux-français parfait qui se serait corrompu depuis son origine jusqu'au XVe siècle (*Ibidem*) n'aurait plus même le prétexte d'une logique quelconque.

ques uns dont nous reconnaissons plus respectueusement que personne la grande autorité. Il ne s'agit plus d'une grammaire complète, mais d'une seule règle et encore partielle, d'une manière ingénieuse de distinguer par un **s** final les cas directs et indirects de la plupart des noms masculins. La fortune de cette règle dut sans doute beaucoup à cette fameuse langue romane qui fut regardée pendant vingt ans comme l'ancien idiome d'une grande partie de l'Europe sur l'autorité d'un calembour. On avait appelé du même nom de *roman* le latin, défiguré par des altérations différentes, que parlaient toutes les populations d'origine latine, et un homme dont la haute moralité, le talent magistral et le renom d'esprit grave eussent accrédité des fantaisies d'érudition encore plus risquées, imagina qu'en France comme en Espagne, en Valachie comme en Suisse, cette langue qui aurait surgi, on ne disait pas comment, avait eu, grâce à son nom, des caractères invariables. C'est que, venu à Paris trop âgé pour dépouiller entièrement l'esprit de petite ville et le patriotisme de ses anciens municipes, M. Raynouard croyait à l'initiative de la Provence en toute chose et voulait retrouver partout son active influence: pour lui la vérité était à ce prix. Aussi, sachant que le vieux-provençal était quelquefois appelé le *roman*, il en avait conclu que tous les premiers patois sortis du latin que parlaient les peuples romans étaient du provençal. Les règles que des grammairiens du XIVe siècle, beaucoup trop préoccupés du *Donatus*, avaient cru découvrir dans le provençal de leur temps, non seulement il les avait, en s'aidant un peu des textes,

antidatées de trois cents ans et reconnues pour des règles du roman primitif; mais il parvint à les apercevoir aussi dans les plus vieux monuments français. A la vérité, sa foi était si ferme sur cette question des s qu'il ne craignait pas au besoin de corriger les manuscrits. Là, du moins, les raisons matérielles ne manquaient pas : beaucoup de copistes, surtout parmi les meilleurs, avaient réellement pratiqué cette règle, même avant d'avoir pu l'apprendre dans les grammaires provençales qui nous l'ont transmise. Sans doute l'observation n'en est pas constante, et l'on pourrait à la rigueur se refuser à la regarder comme systématique, en d'autres termes nier la règle, et ne voir dans ses applications que des incorrections contre lesquelles protestent tout à côté une foule d'exemples contraires. Mais une incorrection si souvent répétée, non par un copiste négligent, mais par les plus soigneux et les plus habiles, n'est pas un simple hasard que pût produire le mouvement machinal des doigts; elle tient nécessairement à quelque chose de plus général et de plus intellectuel, à un besoin véritable que, par une cause quelconque, on devait chercher à satisfaire en modifiant précisément de cette manière les mêmes désinences. Il faut donc l'admettre franchement: c'était une véritable tentative d'organisation grammaticale, une tentative trop érudite, qui n'a pas réussi et ne méritait pas de réussir, mais à laquelle les lettrés les plus distingués du XIIIe siècle se sont presque tous plus ou moins associés. Si un éditeur ne peut plus aujourd'hui prendre leurs efforts à son compte et les compléter par des corrections sans raison suffisante, quoiqu'elles ré-

pondissent le plus souvent aux intentions des scribes, il n'en doit pas moins reproduire exactement la forme qu'ils avaient donnée aux désinences. Tout désordonné qu'il fût en réalité, ce système d'inflexions avait trouvé assez de partisans pour appartenir à l'histoire de la langue. En condamnant l'esprit de ces prétendues déclinaisons, on est même forcé de le reconnaître, les manuscrits où les copistes en ont plus rigoureusement observé les formes doivent presque toujours être préférés aux autres; elles sont par le fait une garantie d'intelligence, de correction et de pureté relative, et l'on comprend qu'à force d'en apprécier les avantages pratiques, des érudits, profondément versés dans la connaissance des anciens textes, s'en soient exagéré la valeur. Il était dans l'esprit logique du vieux-français de se conformer à l'ordre naturel des mots, de placer le sujet du verbe avant son régime et d'arriver à une clarté complète par la seule construction de la phrase : aussi, ne trouverait-on peut-être pas un seul vieux manuscrit en prose dont le copiste ait volontairement adopté un mode artificiel d'orthographe si étranger à la nature de la langue. Mais quand les exigences de la mesure et les difficultés de la rime eurent forcé des versificateurs, souvent inhabiles, à briser la construction et à transposer les mots, il fallut s'ingénier de quelque moyen qui rétablît la clarté habituelle de la prose. De pauvres copistes, sans initiative d'aucune sorte, songèrent tout naturellement à la grammaire latine et à s'approprier les procédés d'imitation qu'avait déjà suivis le provençal : c'était le seul idiome étranger que pour la plupart ils con-

nussent, et ils en savaient presque tous au moins les premiers éléments. Mais, lors même que, par une conspiration de tous les scribes du pays, cette règle eût été respectueusement appliquée dans tous les manuscrits, au lieu de ne s'y rencontrer que fortuitement et, pour ainsi dire, à l'état d'exception, elle ne pourrait pas encore appartenir réellement à la langue. Ce ne serait ni un dernier souvenir de quelque vieille grammaire disparue, ni un reste d'anciennes désinences auxquelles on aurait donné une signification qu'elles n'avaient jamais eue, mais un abandon de l'esprit moderne, une apostasie du principe rationnel qui créait les idiomes néolatins et un retour aux compositions synthétiques et aux règles de pure mémoire des langues du passé. L'intelligence d'un peuple ne procède point ainsi par zigzags, refaisant le lendemain dans un sens contraire le chemin qu'elle avait fait la veille; elle avance constamment dans la même voie, ignorant son but réel et la loi secrète de ses agitations, mais n'en travaillant pas moins toujours à cette œuvre mystérieuse de la Providence qu'on appelle l'histoire. C'est d'ailleurs par l'usage prolongé d'un peuple entier que se forment les langues, par le besoin instinctif de les rendre plus commodes, par une nécessité universellement sentie de leur donner plus de précision et de clarté, et non par les spéculations théoriques de quelques savants, par des signes d'orthographe qui ne s'adressent qu'aux yeux, à un organe auquel elles sont par leur destination complétement étrangères. Sans doute aussi le S qui marque aujourd'hui le pluriel n'est pas seulement un signe conventionnel, et d'abord on l'in-

diquait toujours en appuyant davantage sur la désinence, en la prolongeant comme si quelque chose eût été réellement ajouté au singulier : peut-être même est-ce à cette prononciation plus longue que se rattache cet axiome encore inexpliqué de nos poétiques, que les singuliers ne riment pas avec les pluriels, et l'emploi du même signe pour les deux nombres eût détruit tout ce qu'il y aurait eu de rationnel, c'est-à-dire de légitime, dans son adoption. Si d'ailleurs cette prétendue règle n'avait pas été une supposition tout idéale que n'autorisaient nullement les réalités du langage, elle n'eût pas été si fréquemment violée [1]; l'oreille aurait averti et dirigé la main, et cependant ce ne sont pas seulement les manuscrits d'une évidente grossièreté qui fourmilleraient de fautes presque à chaque page : ce sont aussi les plus soignés, ceux dont les copistes connaissaient certainement la grammaire de leur temps et pratiquaient assez habilement la versification pour sortir d'une difficulté de rhythme sans enfreindre la règle la plus positive de la langue. Il y en aurait dans la copie de Peros de Neele lui-même de nombreuses

1. On ne craignait même pas de faire rimer ensemble les deux désinences du même nombre; ainsi, par exemple, on lit dans la leçon du ms. A, p. 235, v. 181-2 :

Il est en la fosse au lion.
Li rois l'entent et li baron.

Lion est là pour *lions*, probablement afin de rimer aussi pour les yeux; le père de Floire dit, quatre vers plus bas :

Ales ocirre les lions.

Nous prendrons de préférence nos exemples d'irrégularité dans le texte du ms. A, parcequ'il est tout entier sous les yeux du lecteur, que le copiste en est connu et réunit toutes les garanties possibles d'habileté et de savoir.

violations qu'on ne saurait attribuer à de simples fautes d'attention. Ainsi il a dit :

Li pere ama moult son enfant[1],

et quelques vers seulement après :

Un vergier a li peres Floire,
Ou plantés sont la mandegloire,
Toutes les herbes et les flours
Qui sont de diverses colours[2].

Malgré la forme *Gaides* dont il s'était déjà servi au cas direct[3], la désinence des noms lui paraissait si peu grammaticale et si indifférente qu'il n'a pas craint de blesser un besoin quelconque d'uniformité en écrivant :

Malades se fera Gaidons;
Ne lor porra lire lechons[4].

C'est que rien de semblable à une grammaire nationale n'existait encore au XIIIe siècle[5]. Les habi-

1. V. 175. On lit également, v. 1973 :

Atant l'en-maine li huissier
O lui a son ostel mangier.

2. V. 237. Quoique *flor* fût un nom féminin, on lit v. 2173 :

Grant vertu a icele flors,
Qui si tost taut si grans dolors.

3. Fondés des ars; Gaides ot non.

V. 202; v. 208, éd. de M. Bekker.

4. V. 323-24. On lit également dans une charte de 1266, Je Huon (dans Lelong, *Histoire de Laon*, p. 609), et dans le *Partonopeus*, v. 6879 :

Puis est montés el bel vairon
Sains prendre a estrief n'a arcon;
Vairons est beaus sor tote rien,
Si est covers et bel et bien.

5. De même que je ne puis admettre une grammaire à part et perfectionnée de notre langue au XIIIe siècle, de

tudes les plus générales n'avaient pas reçu de l'usage une consécration suffisante pour être même devenues des règles individuelles. Quels que fussent les substantifs auxquels ils se rapportassent, les adjectifs prenaient indifféremment les deux genres et les deux nombres[1]. Les participes s'accordaient avec les noms dont le hasard les avait rapprochés plutôt qu'avec ceux auxquels les liait réellement la pensée[2]. Les verbes les plus usuels gardaient encore des formes diverses de conjugaison, quelquefois même empruntées à plusieurs verbes sans rapport aucun les uns avec les autres[3].

même il m'est impossible de reconnaître à cette époque une langue française artistement et régulièrement formée; B. Guérard; dans Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes*, p. xx.

1. La meschine ert cortoise et prous.
V. 139, et v. 411 :
Si en serons delivre bien
Sans estre homecide de rien.

2. Puis li a mostrée sa tour.
V. 1574.
Or est Floires en la cité
Que il avoit tant desiré.
V. 1579.

On écrivait même sans aucune autre raison que la convenance de la rime :

Li amiraus en sa justice
Cent et cinquante rois a mise.
V. 1767.

3. On disait également, *passim*, à l'imparfait *Ert* (Erat) et *Estoit* (Stabat), et au futur *Ert* ou *Iert* (Erit) et *Sera*, qui semble formé de l'infinitif *Stare* et du verbe auxiliaire *Avoir* :

Ja en Orenge n'aurez pes quinze dis,
Jusque Tiebauz en essera saisiz;
(*Bataille d'Aleschans*, v. 2150).

Au moins Fallot, *Recherches*, p. 473, donne-t-il la forme *Es-*

Les mots dont la langue ne s'était embarrassée que pour mieux préciser le sens et prévenir toutes les obscurités n'avaient pas eux-mêmes de formes arrêtées[1], et l'on pouvait supprimer jusqu'aux prépositions que la perte des cas avait rendues indispensables à la clarté[2]. Une dernière considération nous semble encore plus concluante : pour avoir ainsi rétrogradé dans l'histoire des langues et repris un principe si diamétralement contraire à l'esprit moderne, il aurait fallu une de ces irrésistibles nécessités qui n'admettent aucune autre considération, qui ne s'arrêtent devant aucun obstacle et soumettent tout brutalement à leurs lois, et cependant une foule de substantifs n'auraient pas été assujettis à ces inflexions et seraient restés indéclinables. En principe, la règle eût même laissé en dehors tous

terés. Nous pourrions encore citer *Je vais* (de Vado), *Je fus* (de Fui), *J'irai* (de Ire), et *Aller* (de Wallen ou Ambulare).

1. Ainsi, par exemple, dans le ms. A on se servait de l'art. masculin *li* pour les deux nombres, et de l'art. singulier *le* pour les deux genres :

Quant li rois vit son fil si bel.
V. 195.
Li doi enfant moult s'entr'amoient.
V. 217.
Et le montée et l'avalée.
P. 231, v. 73.

Ce n'est pas une faute de copiste, la voyelle était réellement assez sourde pour être au besoin élidée; ainsi le poëte disait en parlant de Blanceflor, v. 2599 :

Nus contrefaire ne l'porroit.

2. C'ert vis celui qui l'esgardoit
Que vis estoit et qu'il voloit.
V. 487.
Floire demande com a nom :
Cil li respont : J'ai a nom Floire.
V. 2660.

les noms féminins, et ne se fût, en réalité, appliquée qu'à une faible partie des autres[1].

Malgré les tendances des copistes à suivre certaines habitudes du provençal, aucune grammaire générale n'avait donc été adoptée, même à l'époque la plus brillante de notre vieille littérature. Déjà seulement les esprits littéraires sentaient les inconvénients de l'irrégularité et désiraient une syntaxe à la fois plus flexible et plus caractérisée, qui se prêtât mieux au mouvement de la pensée; mais les efforts de chacun pour sortir du désordre restaient isolés et n'aboutissaient à aucune règle permanente. Les tentatives des plus savants, celles qui se rapprochaient davantage du latin, qui voulaient retourner à sa grammaire ou s'inspiraient sans le savoir du provençal, étaient même nécessairement les plus malheureuses et les plus impossibles. Elles détournaient la langue de sa voie naturelle et cherchaient à la constituer sur des bases antipathiques à son principe. Sans prétendre à les lier toutes ensemble et à les compléter les unes par les autres, un éditeur qui comprend l'esprit du vieux-français et en connaît l'histoire doit donc se contenter de dégager la grammaire de son texte des fautes qui l'obscurcissent, et ne suivre les règles d'aucune autre. Il s'efforcera seulement de distinguer les erreurs du copiste des irrégularités qui sont du fait de l'auteur, corrigera les premières en les

1. Les noms dont la désinence était naturellement longue ou brève, qui se terminaient par deux consonnes, par un N qui n'était pas précédé d'un O ou d'un U, ou par une consonne dont le son se faisait sentir, y échappaient presque tous.

laissant soigneusement à côté de ses propres leçons, et reproduira religieusement les autres. Dans ce travail aventureux, il lui faut oublier ses idées, ses connaissances, et, qu'on nous passe le mot, devenir l'homme de son manuscrit. Une habile comparaison des différents passages peut seule lui venir en aide; rien d'extérieur ne l'avertit ni des inexactitudes du texte qui lui échappent, ni de la fausseté de ses restitutions: c'est une question de tact plus encore que de critique, où le sentiment n'est pas même toujours dirigé par la science. Plus heureux que les éditeurs de la plupart de nos vieux poëmes, nous avions à notre disposition trois manuscrits sans liaison immédiate, et se rattachant évidemment au même texte. Quand les leçons du manuscrit A, de celui qui, selon toute apparence, a le plus fidèlement conservé la forme primitive, nous semblaient trop obscures ou trop grossièrement incorrectes pour ne pas être altérées, nous en trouvions presque toujours de meilleures dans un autre à peu près aussi ancien : nous n'avions que la responsabilité de nos préférences. Quelquefois cependant la corruption ou le silence des autres manuscrits nous ont forcé de recourir à des conjectures beaucoup plus arbitraires; mais, lorsque nous ne les regardions pas comme suffisamment certaines, nous avons indiqué par un signe d'interrogation qu'elles ne nous inspiraient pas une confiance absolue, et ne demandons au lecteur de les accepter qu'après avoir reconnu leur mérite.

Nous nous sentions beaucoup plus libre sur une autre question, à peine moins importante, dont la décision présente souvent de grandes difficul-

tés, celle de l'orthographe, et nous avons pleinement usé de notre liberté. Au berceau de la langue, les formes latines étaient encore prédominantes, mais sans intention arrêtée d'avance, sans système général, parceque chacun cherchait à noter sa prononciation et écrivait pour son oreille. Les altérations de l'écriture suivirent donc les corruptions du langage; en se séparant des autres, chaque dialecte adopta naturellement des formes particulières d'orthographe, et quand un manuscrit venait à être transcrit par un écrivain accoutumé à une prononciation différente, il en conservait involontairement quelques formes, ramenait les autres à ses propres habitudes, reproduisait la plupart des anciennes inexactitudes, en ajoutait par inattention beaucoup de nouvelles, et il résultait de ce croisement de dialectes et de cet amalgame de fautes une absence complète d'unité et de système[1]. Les formes les plus constantes ont elles-mêmes quelque chose d'accidentel qui ne permet pas de leur attribuer un caractère officiel et d'en rien conclure. Quand les manuscrits ne sont pas autographes, et nous en possédons bien peu qui le soient, l'orthographe n'a donc aucune valeur, même historique : la meilleure est celle qui ne masque point en réalité les mots qu'elle

1. Tout cela est trop naturel, trop évident, pour avoir besoin d'une preuve à l'appui; nous citerons seulement l'opinion beaucoup plus avancée d'un savant en paléographie dont personne n'a plus le droit de discuter la suprême autorité : « L'examen des manuscrits comme celui des marbres semble prouver que c'est l'imprimerie seule qui a donné aux ouvrages un texte arrêté, aux langues une orthographe fixe ou du moins généralement suivie »; M. Hase, *Journal des Savants*, 1854, p. 35.

veut représenter, celle dont les formes se rapprochent le plus du système qui a fini par prévaloir et auquel nous sommes habitués. Malheureusement cette transposition est presque toujours impossible ; ce serait altérer la mesure, détruire la rime, effacer les dialectes et supprimer l'histoire, créer pour la convenance des lecteurs du XIX[e] siècle une langue rétroactive qui n'appartiendrait à aucun dialecte ni à aucun temps. Mais nous avions ici trois manuscrits à peu près contemporains, dont, quoique différentes, les formes dialectales n'étaient pas profondément dissemblables, et nous ne nous sommes point cru obligé de reproduire invariablement l'orthographe du manuscrit dont nous avions le plus souvent préféré le texte. Il nous a semblé qu'en mettant une grande discrétion dans ces changements, nous pouvions nous autoriser de l'orthographe des autres pour écarter de notre édition les formes insolites qui en auraient rendu la lecture moins facile et moins claire [1].

Ainsi le pronom démonstratif *Ce* est régulièrement écrit dans le manuscrit A par un s, et le pronom personnel *Se* par un c, et comme l'orthographe actuelle se trouve dans les deux autres, c'est

1. Dans la seconde version, au contraire, nous avons partout reproduit l'orthographe du manuscrit nous n'avons ajouté ni retranché de lettres, même en indiquant les premières par des parenthèses, et les autres par des crochets, que lorsqu'il y avait nécessité pour le sens ou pour la mesure. Nous avons seulement cherché à ne pas multiplier volontairement les irrégularités : ainsi, nous avons répété les lettres des abréviations telles qu'elles sont quelquefois écrites, même lorsqu'elles s'écartaient de nos habitudes, et quand le même signe se prêtait à différentes interprétations,

aussi celle que nous avons suivie. Pour distinguer les secondes personnes du pluriel des participes passés, nous les avons, malgré l'usage constant du manuscrit, écrites avec un z au lieu d'un s. Quoiqu'ils y gardent le plus souvent leur valeur propre, l'o et l'u prennent quelquefois le son de la diphthongue ou, et quand l'étymologie, les autres manuscrits et la prononciation actuelle nous ont permis de reconnaître ces exceptions, nous les avons indiquées en ajoutant une seconde voyelle qui précise la valeur de la première et en caractérise la nature[1]. A quelques formes particulières aux dialectes de l'Artois et de la Flandre nous avons substitué celles que le français a définitivement adoptées, et remplacé souvent le k par un ch, le c doux par un ch et un k, et le ch par un c doux. Par une confusion quelquefois fâcheuse pour la clarté de l'expression, le manuscrit écrit également à l'imparfait de l'indicatif et au futur, *Ert* et *Iert* : sans attribuer à cette distinction rien de grammatical, nous avons donné constamment la première de ces formes à l'imparfait, et la seconde au futur[2].

comme l'apostrophe finale pour *er*, *ier* et *ir*, nous avons préféré celle qui donnait le plus de régularité au rhythme et à la langue. Nous avons indiqué par *sic*, non, comme on le fait ordinairement, une exactitude matérielle que nous avons constamment cherchée, mais une mauvaise leçon que nous ne pouvions pas corriger avec assez de certitude.

1. Ainsi, par exemple, quoique, dans le vers 2119, *Moult* soit écrit avec un simple o, et qu'il n'y en ait peut-être pas un seul où se trouve la diphthongue, nous l'avons mise partout. La double orthographe de *Vos* et de *Nos* prouve que, au moins pour ce manuscrit, il n'y avait pas de signe qui répondît positivement à chacun de ces deux sons. — 2. Quelques exemples, qui à la vérité n'avaient rien de

Nous avons cru devoir distinguer aussi par des signes particuliers qui ne furent adoptés que beaucoup plus tard l'I et l'U devenus consonnes de l'I et de l'U restés voyelles, et, si le plus souvent le doute n'est pas possible, la différence n'était pas encore au XIIIe siècle assez systématiquement marquée pour qu'il n'y ait pas quelquefois un peu d'arbitraire [1]. Le x final a dans le manuscrit A un rôle orthographique trop étranger aux habitudes de la prononciation actuelle pour ne pas embarrasser un peu le lecteur : nous l'avons remplacé par US, dont il semble avoir eu à peu près la valeur [2]. Probablement le C perdait déjà

systématique, autorisaient cette distinction; ainsi il y a dans le ms., v. 2625–2629 :

> Li enfant doucement dormoient,
> Estroit acolé se tenoient;
> Bouce a bouce ert cascuns dormans.
> S'or n'en pense li rois poissans,
> Lor joie iert par tristor fenie.

1. En Normandie on prononce encore maintenant *Poure* et *Poureté* (Ordure); on lit dans la première version, v. 436 :

> Et moult soutiüment portraite,

et dans *Perceval-li-Galois* :

> Quels cose li graals estoit,
> Que la damoisele portoit,
> Qui tant estoit et simple et pive (pieuse)
> Et honorée et ententive
> Al riche graal precïeus;

Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois.*

Voyez aussi la note suivante. — 2. *Fix* est même écrit dans le ms. A, v. 1750 et 1752, *Fius*; le patois de Normandie a conservé *Fieu*, et Mouskes a dit dans sa *Chronique rimée*, v. 9230 :

> Rollans, dist la mere, biaus fius,
> Com vous m'estiés dous et soutius!

souvent la prononciation qui lui est propre pour prendre celle du s; mais les documents ne nous ont point paru assez positifs, ni même les inductions assez probables, pour légitimer un ensemble de conjectures, et nous n'en avons en aucun cas adouci le son par une cédille. Il nous eût été bien facile de substituer une orthographe plus logique à celle du manuscrit et de donner constamment la même forme à tous les mots; mais nous avons cru devoir nous interdire une fixité aussi arbitraire. D'abord, la rime et la mesure[1] ont des exigences dominantes qu'il eût fallu alors laisser en souffrance, et, nous l'avons déjà dit, l'orthographe n'avait aucune prétention scientifique; elle voulait seulement noter le plus exactement possible la prononciation, et, qu'on nous passe l'expression, la peindre à l'oreille. Quand la prononciation d'un mot n'avait encore rien de régulier ni de fermement accusé, l'orthographe devait par conséquent rester incertaine et flottante comme elle[2]. Introduire de sa propre autorité la

1. Ainsi, par exemple, on écrit, suivant les nécessités du moment, *Gaing* et *Gaaing*.

2. Ce n'est pas cependant que l'on ne reconnût parfaitement l'existence et la nécessité d'un système régulier d'écriture, d'une orthographe; nous en pourrions au besoin donner une preuve assez curieuse. « Premierement fist Karlemaine paindre gramaire qui mere est de toutes les ars. Ele enseyne quantes letres sont et queles eles sont, et comment eles doivent estre escrites, et par quel part les pars et les syllebes (*sic*) se devisent, et en quel liu li difoghe (*sic*) doivent estre escrit, et par quel letres, si comme doi livre d'orthografie tesmoignent qui primes furent entre les autres »; *De Karlemaine le bon roi*; B. I., n° 7534, fol. 128 r°. Mais on a regardé pendant long-temps les idiomes vulgaires comme des patois barbares, qui n'avaient aucune *gram-*

fixité de l'écriture, c'est en réalité fixer la langue et commettre un anachronisme que ne saurait justifier le mince avantage d'une régularité imaginaire.

Cette incertitude de la langue permettait aux poëtes d'en user sans façon avec elle et de la plier à toutes les convenances de la versification : le rhythme dominait en maître les habitudes de prononciation les plus caractérisées. Il reconnaissait cependant la nécessité de respecter la clarté de la langue et cherchait à conserver à tous les monosyllables le son qui leur était propre, même devant les mots commençant par une voyelle. Quand ils n'entraient pas dans la mesure, on en supprimait aussi dans l'écriture la voyelle ou la diphthongue finale : nous avons cru pour la facilité de la lecture devoir, pour ainsi dire, les restituer, en indiquant cette suppression par une apostrophe, quoique l'usage en soit beaucoup plus moderne. Dans les dissyllabes, au contraire, c'était l'élision qui était la règle : l'accentuation pouvait seule conserver à l'E final un son réel, et, pour ne pas donner au vers une apparence boiteuse, il nous a paru nécessaire de la marquer par un signe particulier. L'E final des participes passés répond à l'ancienne forme *ed;* il a toujours dans les vers un son accentué[1], et gardait sans

maire : ce mot scientifique était si exclusivement réservé au latin qu'il en était devenu une sorte de synonyme.

1. Nous ne connaissons d'exception que pour *Delivre;* mais c'était, comme en provençal, plutôt un adjectif qu'un participe. Bertaut disait encore dans ses *Œuvres*, p. 227 :

> Non non, ton trepas m'a rendu
> D'espoir et de crainte delivre...
> Je ne crains plus rien que de vivre.

doute cette accentuation dans la prose. En le marquant constamment d'un accent, nous n'avons eu cependant aucun égard à la prononciation réelle; nous avons seulement voulu distinguer clairement les participes passés des autres mots et rétablir dans leur orthographe une régularité dont l'absence aurait pu blesser les habitudes du lecteur: leur position à la fin du vers ou devant un mot commençant par une voyelle nous forçait, dans l'intérêt du rhythme, d'accentuer non seulement tous ceux qui s'accordaient avec un nom féminin, mais une grande partie des autres. Peut-être, malgré certaines exceptions [1], eussions-nous pu considérer aussi comme naturellement accentué l'E final des noms qui se terminaient en latin par *tas;* mais leur petit nombre rendait l'irrégularité de leur accentuation bien moins choquante, et c'eût été entrer sans une nécessité absolue dans des questions de prononciation dont la solution dépend trop exclusivement de l'époque du poëme et de son dialecte, de l'âge du manuscrit et des habitudes particulières du copiste, pour qu'elle ne

On lit même dans Marie de France, fable XXXIV, t. II, p. 177 :

> Miez voil estre leuz a delivre,
> Qu'en chaiene ricement vivre.

1. L'E final de *Tempeste* n'a jamais eu d'accentuation, et celui de *Poverte* pouvoit aussi n'en pas avoir :

> Sachiés, cil sont trop houni qui n'iront,
> Si n'ont poverte ou vieillece ou malage;
> Quesnes de Béthune, AHI ! AMOURS.

Un autre exemple s'en trouve à la rime dans une citation du *Glossaire* de Roquefort, *Supplément*, p. 248. On pourrait encore citer *Poeste*, *Poste*, de *Potestas*, et *Motie*, de *Medietas* : voy. p. CLIII, note, v. 3.

reste pas toujours bien aventureuse. Cette substitution de la prononciation rhythmique à la prononciation naturelle nous obligeait aussi à distinguer par des signes particuliers les voyelles qui devenaient des diphthongues de celles qui conservaient un son indépendant et comptaient pour une syllabe. Quoique nous ayons peut-être un peu plus multiplié qu'il n'était nécessaire ces signes d'accentuation rhythmique, parcequ'ici la surabondance n'était pas un défaut, nous avons cherché à en systématiser l'emploi et à trouver des règles dans les habitudes du langage. Dans nos textes, l'A garde la valeur qui lui est propre devant l'A, l'E et l'O, et forme une diphthongue avec l'I et l'U quand ils n'en sont point séparés par un tréma. L'E simple se réunit toujours avec la voyelle suivante, et forme une syllabe à part quand il est accentué. Lorsqu'un tréma n'indique pas une prononciation différente, l'I ne forme qu'une seule syllabe avec la voyelle qui le suit. L'O devient une diphthongue devant l'E, l'I et l'U qui ne sont pas marqués d'un tréma; l'Y se prononce comme deux I, et le son de l'U se confond avec celui de l'E et de l'I quand un tréma n'avertit pas qu'il faut lui en conserver un distinct. Il n'y a d'exception à ces règles que pour l'E final non accentué ou suivi des lettres muettes qui remplacent les inflexions et caractérisent le pluriel des noms ou les personnes des verbes: quelle que soit la voyelle qui le précède immédiatement, il forme alors toujours une syllabe indépendante. Enfin, trois voyelles dont la première n'est ni un E sans accent ni un I sans tréma forment toujours deux syllabes, et nous n'en

avons marqué aucune d'un signe qui eût préjugé une prononciation que nous ne connaissons pas suffisamment. Nous avons cru devoir adopter une petite innovation qui nous a semblé assez indifférente en elle-même, et assez utile pour être facilement accueillie. Souvent, pour allonger le vers, on y introduisait certaines particules, *En*, *I*, *Par*, qui n'avaient aucune valeur par elles-mêmes, qui n'étaient plus réellement des mots, et ne servaient qu'à compléter le rhythme: nous en avons voulu débarrasser la construction, et les avons réunis par un trait d'union avec le mot qui les suit. C'est ce que l'Académie française a déjà décidé pour l'ancien adverbe *Très*, qui n'a plus non plus d'existence propre, et le même motif de clarté a engagé tous les éditeurs anglais à le faire aussi pour l'I qui précède si souvent les verbes dans les anciens poëtes. Enfin, soit pour ajouter quelque chose à la pensée, soit pour compléter le rhythme, on réunissait arbitrairement aux verbes la particule réduplicative *re*, et comme la plupart de ces nouvelles formes n'étaient pas encore sanctionnées par un long usage, nous avons cru, lorsque l'E était élidé, devoir en indiquer la suppression par une apostrophe.

L'autorité dont jouit M. Bekker est trop légitime, et son édition de *Floire et Blanceflor* a trouvé trop de faveur parmi les amateurs de notre vieille littérature, pour que nous n'ayons pas dû justifier par les leçons du manuscrit les moindres différences de la nôtre. Que le lecteur veuille bien seulement se rappeler que l'édition de Berlin a été faite sur une copie prise depuis trente ans, peut-être sans intention de la publier, et

que M. Bekker n'avait point la possibilité de collationner! Ce ne sera plus alors des petites inexactitudes de son édition qu'on aura lieu d'être surpris, mais de la grande connaissance que, sans grammaire, sans dictionnaire, et, pour ainsi dire, sans textes, il a su acquérir d'une langue encore si irrégulière et souvent si incertaine, qu'un philologue moins éminent aurait désespéré de ses efforts et n'eût pas même osé en commencer l'étude.



ERRATA.

—

P. XIII. Le *Fabliau de la Viellete* n'est point inédit : il se trouve dans la collection de Barbazan, sous le titre de *La vieille truande* ; t. III, p. 153-160, éd. de Méon; mais il n'est pas question, dans le texte imprimé, de Blanceflor.

P. CIV, note 1, l. 4 : Eusthatios, *l.* Eustathios ou plutôt Eumathios,

PREMIÈRE VERSION.

V. 4 : demoiseles *l.* damoiseles
V. 19 : Bauptizier *l.* Bavtisier
V. 35 : demoiseles *l.* damoiseles
V. 145 : erré. *l.* erré,
P. 11, note 1 : *du* l. *Au*
V. 1236 : la *l.* l'a
V. 1332 : pria *l.* prïa
V. 1569 : Babiloine *l.* Babiloine,
V. 1758 : ai *l.* ai.
V. 1918 : le *l.* la
V. 2028 : votre *l.* vostre
V. 2030 : trové *l.* trové,
V. 2045 : los *l.* les
V. 2139 : ni *l.* ne
V. 2343 : Bouche et *l.* (Et?) bouche a
V. 2568 : Parthonopus *l.* Parthonopeus

SECONDE VERSION.

V. 219 : sire. *l.* sire,
V. 239 : (*l.* Y) *l.* (*l.* I)
V. 352 : maisniée *l.* mesniée
V. 395 : do *l.* dos
V. 431 : fait *l.* fist
V. 441 : tost *l.* tost,
V. 510 : (l. ce?) le *l.* le (*l.* ce?)
V. 546 : aprochier *l.* aproschier
V. 582 : honnorez *l.* hennorez

V. 714 : lieu *l.* leu
V. 769 : Quar *l.* Que
V. 844 : Apareilliez *l.* Apareilloiez
V. 916 : quar *l.* que
V. 976 : chanz *l.* chans
V. 982 : volt *l.* voult
V. 984 : (Qu'el roi *l.* (Qu'el roi)
V. 1066 : sachoiz *l.* sachois
V. 1073 : Ambedui *l.* Embedui
V. 1085 : Oreins *l.* Oreinz
V. 1191 : lui *l.* li
V. 1231 : champ *l.* chanp
V. 1402 : (d')argent *l.* d'argent
V. 1407 : moi *aj.* (*l.* mon)
V. 1516 : Mademoisele *l.* Madamoisele
V. 1680 : Peschiez *l.* Pechiez
V. 1899 : qu'ils oient *l.* qu'il soient
V. 2188 : Ainçois *l.* Aincois
V. 2869 : (*l.* a?) est *l.* est (*l.* a?)
V. 2917 : ici *l.* icil
V. 3026 : maint *l.* mainte
V. 3149 : *l.*
Siatant aovert (*l.* Si atant a overt)... braz
V. 3440 : fut *l.* fu
V. 3464 : le *l.* la
P. 294, l. 13 : *l.* esleu *et* siege principal.





FLOIRE ET BLANCEFLOR

Oyez, signor[1], tout li amant,
Cil qui d'amors se vont penant,
Li chevalier et les puceles,
Li damoisel, les demoiseles :
Se mon conte volez entendre,
Moult i porrez d'amors aprendre.
Cou est du roi Floire l'enfant
Et de Blanceflor la[2] vaillant,
De qui Berte as-grans-piés fu née;
Puis fu en France coronnée[3].
Berte fu mere Charlemaine,
Qui puis tint et France et[4] le Maine;
Floire, son pere[5], que vous di,
Uns rois payens l'engenuï;

1. B; *signor, oiies*, dans le ms. A. — 2. B; *le* dans A. — 3. B; *mariée* dans A. Il y a ensuite dans B :

Fame fu au gentill baron,
Pepin le roy, pere Charlon.

4. B; *tint France et tot* dans A. — 5. B; *ses amis* dans A.

Et Blanceflor, que tant ama,
Uns cuens crestïens[1] l'engendra :
Floire fut tout[2] nés de payens,
Et Blanceflor de crestïens.
Bauptizier se fist en sa vie
Floire, por Blanceflor s'amie :
Car en un biau jor furent né
Et en une nuit engendré.
Puisque Floire fu crestïens,
Li avint grans honors et biens :
Car puis fu rois de Hongerie
Et de la terre de Bougrie[3].
Uns siens oncles fu mors sans oirs,
Qui de Hongerie estoit rois :
Floires ert[4] fius de sa seror ;
Por cou fu sires de l'honor.
Or sivrai[5] mon proposement :
Si parlerai avenanment.
En une chambre entrai l'autr'ier,
Un venredi apres mangier,
Por deporter as demoiseles,
Dont en la chambre avoit de beles.
En cele chambre un lit avoit
Qui d'un paile couvert[6] estoit,
Indes et rouz, broudés par tors ;
Onques plus riches n'ot estors[7].

1. A et B ; *nobles crestiens* dans C. — 2. *tous* dans les mss. ; mais ce mot est pris ici dans un sens adverbial qui ne permettait dans aucun système grammatical d'en modifier la terminaison. — 3. B ; *Et de tres toute Bougerie* dans A. — 4. B ; *fu* dans A. — 5. Quoiqu'on dise encore en Normandie, à l'infinitif, *siure,* nous avons écrit *sivrai*, parcequ'il y a *sivie* au participe passé, v. 1739 et 2418. — 6. B ; *de paile aornes* dans A. — 7. B ; ces deux vers

Moult par-ert boins et chiers li pailes :
Ains ne vint miudres de Tessaile[1].
Illoec m'assis por escouter
Deus puceles qu'oï[2] parler :
Eles estoient doi serors;
Ensamble parloient d'amors[3].
L'aisnée d'une amor contoit[4]
A sa seror que moult amoit,
Qui fu ja entre deus enfans,
Bien avoit passé deus cens ans;
Mais a un clerc dire l'oït

ne se trouvent dans les autres mss. qu'après les deux vers suivants, et le dernier y est assez corrompu pour ne plus être intelligible. Il y a dans A :

Li pailes ert ovres a flors
Dindes tires bendes et ours ;

et dans C :

Deux des tires bendes a our.

1. B ; *Cesaile* dans A ; mais le T se confondait souvent avec le C, et les pailes de Grèce jouissaient d'une grande réputation :

Ha ! nobles empereres, prenez de nostre avoir,
Rouge or et blanc argent et bons pailes grejois ;
Chancon d'Ayen la bele d'Avignon ; B. I., n° 7989[4], fol. 134, v°.

et les pailes de Tessaile sont cités à deux endroits dans le ms. 6987 :

Sa connissance est du brun pale
Qui fu aportés de Tesale ;
Romans de Tebes, fol. 48, v°, col. 3, v. 9.

Si que l'ensegne de Teusaille
Li a el sanc del cors baignié ;
Romans de Troies, fol. 86, r°, col. 3, v. 19.

2. B ; *dames que j'oi* dans A.—3. Il y a ensuite dans A :

Les dames erent de parage :
Cascune estoit et bele et sage.

4. B ; *parloit* dans A.

Qui l'avoit léu en escrit[1].
El commenca[2] avenanment :
Or oyez son commencement.
  Uns rois estoit issus d'Espaigne ;
De chevaliers ot grant compaigne :
En[3] sa nef ot la mer passée[4] ;
En Galisse fu arivée[5].
Felis ot non ; si fu payens :
Mer ot passé sor crestïens,
Por ou païs la praie[6] prendre,
Et les viles torner en[7] cendre.
Un mois entier et quinze dis
Sejorna li rois ou païs.
Ains ne fu[8] jors qu'o sa maisniée

1. B ; il y a dans A :

> Mais un boins clers li avoit dit
> Qui l'avoit mis en son escrit.

2. B ; *Ele commence* dans A.—3. C ; *O* dans A et B.—4. *passez* dans B ; mais quoiqu'il n'y eût pas, à proprement parler, de grammaire, on faisait souvent accorder même les participes des verbes actifs avec les substantifs qui les précédaient ou les suivaient immédiatement :

> Et si doinst male mort et luite
> Celui ki tel gent a destruite ;
>
> Mouskes, *Chronique rimée*, v. 9236.

> D'aler a li or ai quise aquoison
> Dont je morrai ;
>
> Chastelains de Couci ou Hugues de Bregy,
> S'ONKES NUS HOM.

5. A ; *arrivez* dans B. Ce participe féminin semble se rapporter grammaticalement à *nef ;* mais les poëtes ne se faisaient aucun scrupule de choisir le genre qui convenait le mieux au rhythme et à la rime. Quelquefois même on n'avait pas de si bonnes raisons ; ainsi, dans le ms. A, l'article masculin *le* est souvent employé avec des noms féminins. – 6. B ; *cel pais qu'il voloit* dans A.—7. B ; *cites livrer a* dans A. — 8. B ; *ne fu nus* dans A.

Ne féist li rois chevauciée[1];
Viles reuboit, avoirs praoit
Et a ses nes tout conduisoit :
De quinze liues el rivache,
Ne remanoit[2] ne bués ne vache,
Ne castel ne vile en estant :
Vilains n'i va son boef querant.
Es-vos le païs tout destruit;
Payen en ont joie et deduit.
Dont s'en veut li rois repairier :
Ses nes commanda a chargier,
Puis apela[3] de ses fouriers
Dusqu'a quarante chevaliers :
« Esranment », fait il, « vous armez ;
Cil autre chargeront[4] assez.
Alez, lassus en ces chemins,
Gaitier por reuber pelerins. »
Dont s'en vont cil[5] en la montaigne ;
Gardent aval parmi la plaigne ;
Pelerins voient qui montoient
La montaigne que il gaitoient[6].
Il lor vont seure, s'es[7] assalent,
Et li pelerin se defalent[8]
De combatre ; tout li pluisor
Lor avoir rendent[9] par paor.
En la compaigne ot un Francois :
Chevaliers ert[10], preu et cortois,
Qui au baron saint Jaque aloit.

1. B ; *maisnie — Ne fust... en chevaucie* dans A. — 2. B ; *ne remest ainc* dans A. — 3. B ; *Et apele* dans A. — 4. B ; *Nos cargerons sans vos* dans A. — 5. B ; *Et cil en vont* dans A. — 6. B ; *gardoient* dans A. — 7. A et B ; *les* dans C. — 8. A et B ; *defendent* dans C. — 9. B ; *tendent* dans A. — 10. B ; *Chevalier et* dans A.

Une soie fille i menoit,
Qui a l'Apostle s'ert vouée
Ains qu'ele issist de sa contrée,
Por son mari[1] qui mors estoit,
De qui remese encainte estoit.
Li chevaliers se veut[2] deffendre ;
Ne chaut a aus de lui[3] vif prendre,
Ains l'ocient ; s'el laissent mort,
Et sa fille mainent au port.
Au roi Felis l'ont presentée,
Et il l'a forment esgardée :
Bien apercoit a son visage
Que ele estoit de haut[4] parage,
Et dist, s'il puet, qu'a[5] la roïne
Fera present de la meschine :
Car de tel chose li préa[6],
Quant il por reuber mer passa.
Atant s'en-entrent tout es nes,
Amont traient tres-tout lor[7] tres :
Or ont boin vent et bien portant ;
Si repairent lié et joiant.
Il n'orent pas deus jors erré.
Qu'en lor païs sont arivé.
Atant s'en issit el[8] rivage
Li rois o tres-tout son barnage.
A Naples, a la cite bele,
Est de lui venue novele

1. B; *ami* dans A. — 2. B; *le vaut* dans A. — 3. *De lui ne caut a aus* dans A; *Mes il ne chaut de lui* dans B. — 4. B; *grant* dans A. — 5. B; *a* dans A. — 6. B; il y a dans A :

De cel avoir molt se prisa.

7. B; *Et avant traient sus les* dans A. — 8. B; *du* dans A.

Qu'arivé sont lié et joiant :
Ce dient cil qui vont devant.
Cil de la vile encontre vont ;
A l'encontrer grant joie font :
Tout se font lié de lor amis
Qu'arivé sont en lor païs.
Es-vos le roi en la cité ;
Son barnage a tres-tout mandé :
Son eschec lor depart li rois,
Bien largement, comme cortois,
Et, por sa [1] part, a la roïne
Done de gaaing la meschine.
La roïne s'en fait moult liée ;
En sa chambre l'a envoyée.
Sa loi li laisse bien [2] garder ;
Servir la fait et honorer :
O li sovent jue et parole,
Et francois aprent de s'escole.
La meschine ert cortoise et prous ;
Moult se faisoit amer a tous :
La roïne moult bien servoit,
Comme cele cui ele [3] estoit.
Un jour avint que la meschine
Ouvroit es chambres la roïne
Un confanon qui iert [4] le roi,
Ou el paignoit et lui et soi :
La roïne la vit palir,
Coulor muër et tressalir,
Et a ses flans sovent toucher
Et sospirer, sovent voucher [5] :

1. B ; *la* dans A. — 2. B ; *laist moult bien* dans A.— 3. B ; *qui sage* dans A. — 4. B ; *avoec* dans A. — 5. B ; il y a dans A :

Et a ses flans ses mains jeter,
Sovent fremir et tres suer.

Dont sot bien quel mal ele avoit;
Certeinnement que griés[1] estoit.
Ele demande combien a
Qu'ele recut cou dont mal a :
Cele li a le terme dit[2].
La roïne quant cou oï,
Dist de cel[3] terme estoit enprains,
Et a cel jor et noient ains[4] :
Dont sorent bien, sans deviner,
Le terme de lor enfanter[5].
Le jor de la Pasque-florie,
Si com le reconte lor[6] vie,
Vint li terme qu'eles devoient
Enfanter cou que pris[7] avoient.
Travail orent et paine grant
Ains que né fussent[8] li enfant :
Valles fu nés de la payene,
Et meschine ot la crestïene.
Li doi enfant, quant furent né,
De la feste furent nomé :

Dans C, ce dernier mot est remplacé par *muer*.

1. B; *A son santant qu'encainte* dans A. — 2. B; il y a dans A :

> Le terme sot bien et dist li.

3. *cet* par erreur dans l'édition de M. Bekker : *estoit* se rapporte à *la roïne*. — 4. Il y a dans B, au lieu de ces trois vers :

> Et la royne respondit
> Que des ice jour gries estoit,
> Et cele voit concut avoit.

5. Il y a dans B :

> Le droit terme de l'enfanter.

6. B; *comme raconte li* dans A; *le* dans C. — 7. *qu'enpres* par erreur dans l'édition de M. Bekker; peut-être faut-il lire *dont prains estoient*. — 8. B; *Tant que ne furent* dans A.

La crestïene, por l'honor
De la feste, ot nom Blanceflor;
Li rois noma son chier fil Floire;
Aprendre le fist a Montoire[1].
Li pere ama moult son enfant;
La mere plus ou autretant.
Livré l'ont a la damoisele,
Por cou qu'ele estoit sage et bele,
A norrir et a maistroier,
Fors seulement de l'alaitier :
Une payene l'alaitoit,
Si com lor lois le commandoit.
Moult le norrissoit doucement[2]
Et gardoit[3] ententivement
Plus que sa fille, et ne savoit
Lequel des deus plus chier avoit[4] :
Onques ne lor sevra mangier
Ne boire, fors seul l'alaitier :
En un lit tout seul les couchoit;
Andeus paissoit et abevroit.
  Quant cinq ans orent li enfant,
Moult furent bel et gent et grant :
De lor aë en nule terre
Plus biaus enfans n'estéust querre.

1. A; ce vers se rattache certainement à une tradition populaire dont on retrouve quelques autres traces. Il y a dans B un vers de remplissage :

Pour ce qu'on sache mielz l'estoire.

2. B; il y a dans A :

Ele nouri molt gentement.

3. B; *garda* dans A.—4. Il y a ensuite dans le ms. A :

Car né estoient en un jour :
Il ot non Floire, ele Blanceflor :
Ensamble norist les enfans
Tant que cascuns ot bien deus ans.

Quant li rois vit son fil si bel
De son éage damoisel,
Et s'apercut qu'il pot[1] entendre
A lettre, le veut faire aprendre.
Gaidon l'a commandé, un mestre;
Mieudres de lui ne pooit estre[2];
Ses parens ert, de sa maison,
Fondés des ars; ainsi ot nom[3].
Li rois commande son enfant
Qu'il apregne, et cil en plourant
Li respont : « Sire, que fera
Blanceflor? Et dont n'aprendra?
Sans li ne puis jou pas aprendre;
Jou ne saroie lechon rendre[4]. »
Li rois respont : « Por vostre amor,
Commant aussi a Blanceflor
Que ele aut o toi a l'escole[5]. »
Cil fu moult liés de la parole :
Ensamble vont, ensemblent vienent
Et la[6] joie d'amor maintienent.
Chascuns d'aus deus tant aprenoit
Por l'autre, que merveille estoit[7].
Li doi enfant moult s'entr'amoient

1. *apercut que sot* dans A; *s'apercoit qu'il pot* dans B. — 2. A; il y a dans B :

Moult iert bons clers et de bon estre.

3. B; *Gaides ot non* dans A. — 4. A; il y a dans B :

Sanz li ne saure ja aprendre
Ne sanz livre ma lecon rendre.

5. B; il y a dans A :

Ferai aprendre Blanceflor. »
Es les vos andeus a escole.

6. B; *lor* dans A. — 7. B; il y a dans A :

Que l'uns por l'autre mix estoit.

Et de biaute s'entresambloient :
Nus d'aus deus chose ne savoit
Que lués a l'autre ne disoit.
Au plus tost que souffri nature
Ont en amer mise lor cure :
En aprendre avoient boin sens,
Du[1] retenir millor porpens.
Livres lisoient paienors,
Ou ooient parler d'amors;
En cou forment se delitoient,
Es euvres[2] d'amor qu'il trovoient.
Cil livres les fist moult haster;
Dona lor sens d'aus entramer
Que d'amor que de norreture
Qui lor avoit esté a cure.
Ensamble lisent et aprendent;
A la joie d'amor entendent[3] :
Quant il repairent de l'escole,
Li uns baise l'autre et acole.
Un vergier a li peres Floire,
Ou plantés sont la[4] mandegloire,
Toutes les herbes et les flours
Qui sont de diverses colours.
Flouri i sont li arbrissel ;
D'amors i chantent li oisel :
La vont li enfant deporter
Chascun matin et por disner.
Quant il mangoient et bevoient,
Li oisel seure aus se séoient[5] ;
Des oiseles oent les chans :

1. A ; *du* dans B. — 2. B ; *engiens* dans A. — 3. A ; *contendent* dans B. — 4. *plantes est li* dans A ; *plantes est la* dans B. — 5. B ; *deseure aus cantoient* dans A.

Cou est la vie as [1] deus enfans.
Quant ont mangié, si s'en revont;
Moult grant joie par voie font;
Et quant a l'escole venoient
Lor tables d'yvoire prenoient.
Adont lor véissiez escrire
Letres et vers d'amors en cire [2].
Lor graffes sont d'or et d'argent
Dont il escrivent soutiument :
Letres et salus font d'amors,
Du chant des oisiaus et des flors.
D'autre chose n'ont il envie;
Moult par-ont gloriëuse vie.
En seul cinq ans [3] et quinze dis
Furent andoi si bien apris,
Que bien sorent parler latin
Et bien escrivre en parchemin,
Et consillier, oiant la gent,
En latin, que nus n'es entent.
   Li rois apercoit bien l'amor
Que ses fius a vers [4] Blanceflor :
Moult forment crient [5] en son corage,
Quant Floires iert de tel [6] éage
Que feme devra espouser,
Qu'il ne puisse de li torner [7].
Es chambres vint a la roïne

1. A; *C'est le deduit* dans B. — 2. B; il y a dans A :

Letres d'amors sans contredire,
Et de cans d'oisiaus et de flors,
Letres de salus et d'amours.

Ces deux vers se retrouvent un peu plus bas dans B.— 3. B; *Ens en un an* dans A. — 4. B; *a* dans A. — 5. B; *Forment cremoit* dans A.— 6. B; *Que quant ses fix ert en* dans A. — 7. B; il y a dans A :

Que ne s'en puisse deporter.

Conseil prendre de la meschine :
S'ele li done a son talent,
Ocirra la [1] hastivement,
Puis querra, selonc son lignage,
A son fil feme de parage.
La roïne voit son signor
Iriet ; bien pert a sa coulor,
Car de sanc ot le vis vermeil.
Li rois l'apele a un [2] conseil :
« Dame », fait il, « malement vait
De vostre fil : i a mal plait [3].
Sachiez, a estrous le perdrons
Se hastiv conseil n'en prenons [4]. »
El [5] dist : « Comment? » — « Car tel amor
A vostre fius vers [6] Blanceflor,
Cele fille [7] vostre caitive,
Que tout dient, tant comme iert vive [8],
L'amor de li ne changera
Ne autre feme ne prendra.
Jou crains que ne soit aviliée
Par li toute nostre ligniée [9].
Certes », fait il, « sans eslongier
Li voel faire le chief trenchier ;
Puis donrai a mon fil oissour
Fille de roi ou d'aumachour. »
La roïne s'est porpensée,

1. *Le* dans A. — 2. B ; *par grant* dans A. — 3. B ; *mal li estait* dans A. — 4. B ; *prendons* dans A. — 5. *Cil*, par erreur, dans l'édition de M. Bekker. — 6. B ; *a* dans A. — 7. *a* dans B ; mais aucune préposition n'était nécessaire. — 8. B ; il y a dans A :

Ja tant com ele sera vive.

9. B ; il y a dans A :

Dont seroit forment ahontés
De li tos nostres parentés.

Puis[1] a parlé comme senée :
A la meschine veut aidier,
Et si son signor consillier,
Qu'a li ele[2] puisse plaisir
Et Blanceflor de mort garir.
« Sire », fait el, « bien devons querre
Comment nostre fius tiegne terre,
Et qu'il ne perde pas s'honor
Por l'amistié de Blanceflor[3] ;
Mais qui li porroit si tolir
Qu'ele n'en[4] estéust morir,
Cou m'est a vis plus bel seroit. »
Li rois respont tout entreset[5] :
« Dame, » dist il, « et jou l'otroi ;
Consilliez en[6] et vous et moi. »
« Sire », fait ele, « envoions Floire,
Nostre fil, aprendre a Montoire.
Liée en sera[7] dame Sebile,
Ma suer, qui dame est[8] de la vile.
Des qu'ele l'ocoison sara,
S'ele puet, oblier li fera
La crestïene Blanceflor,
Par le confort d'une autre amor.
Malades se fera Gaidons,
Ne lor porra lire lechons,
Et nous li ferons bien[9] entendre

1. B; *si* dans A. — 2. *Que ele a lui* dans B; *C'a son signor* dans A. — 3. B; il y a dans A :

> Com nostre fix remaigne en terre,
> Et que il ne prenge a oissour
> Cele mescine Blanceflour.

pregne, de l'édition de M. Bekker, est une faute. — 4. B; *qu'il ne l'en* dans A. — 5. B ; *la dame respondoit* dans A. — 6. B ; *m'ent* dans A. — 7. B; *Lie en ert molt* dans A. 8. B; *qui est dame* dans A. — 9. B ; *a* dans A.

Que la l'envoions por aprendre
Et apres lui, por soie amor,
Li envoiërez Blanceflor.
Se ses maistres sains remanoit,
Floire moult[1] tost s'apercevroit :
Car il sont boin[2] devinéor
Tout cil qui aiment par amor.
Il iert dolans de la novele,
S'en volra mener la pucele :
Sa mere malade se faigne;
Por li garder, cele remaigne;
Et moult tres-bien l'asséurez
Qu'ains[3] quinze jors li trametrez. »
Atant sont du conseil torné.
Li rois a son fil demandé;
Mais primes ont aparillié,
Si com il orent cousillié,
Et puis li a conté et dit.
Floires iriés li respondit[4].
« Sire », fait il, « que puet cou estre
Que Blanceflor lais et mon estre?
Blanceflor pri que viegne o moi. »
Dont ot l'otriëment au roi,
Muire sa mere ou voist vivant,

1. B; *plus* dans A. — 2. *bon* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 3. B; *Ains* dans A. — 4. A; ce passage est un peu différent dans B :

Mais premier ont appareillié
Le conseill qu'il ont porpledié.
Li rois a apelé l'enfant,
Si li a dist son comandement.
Floires son pere respondi :
« Sire, ore aiez de moi merci ! »
« Si ferez, biau fiuz; tel commant
Si com doi fere a mon enfant. »
« Sire », fet il, « que puet ce estre etc. »

Que il l'aura sans contremant.
Floire l'otroie a quelque paine.
Li rois son cambrelenc demaine :
Li a chargiet o grant conroi,
Tel que convient a fil de roi[1].
Es-les-vos venus au castel
De Montoire, le fort, le bel[2].
Li dus Joras moult liés en fu,
A grant honor l'a rechéu,
Et s'ante li a fait grant joie.
Mais ne li chaut de riens qu'il oie :
Por Blanceflor qu'il n'a, s'amie,
En non-chaloir a mis sa vie.
Aprendre l'en-maine Sebile
O les puceles de la vile,
Savoir se il l'oubliëroit
Et en l'escole autre ameroit.
Mais nul oïr ne nul véoir
Ne li puet faire joie avoir.
Il ot assez, mais poi aprent :
Car grant doel a ou il s'entent.
Amors li a livré entente :
El cuer li a planté une ente
Qui en tous tans florie estoit,
Et tant doucement li flairoit

1. A; il y a dans B :

Il li otroie a moult grant paine;
Volentiers i trouvast essoine.
Li rois son senechal apele,
Dist li, face metre sa sele;
Puis le li charge a tel conroi
Come il convient a fil de roy.

2. B; ce remplissage nous semble encore préférable à celui du ms. A : *u il fist molt bel.*

Que toute chose en oublïoit [1] :
Mais li termes moult lons estoit,
Cou li ert vis, du fruit cuellir.
Quant Blanceflor s'ira gesir
Jouste soi et le baisera,
Le fruit de l'ente cuellera.
  Floires atent a quelque peine
Tout le terme de la semaine :
Quant il vit qu'ele ne venoit [2],
Dont sot bien que gabés estoit,
Et si doute forment et crient
Que morte soit quant el ne vient.
A tant laist le mangier ester
Et tout le rire et le jüer ;
Le boire pert [3] et le dormir.
Cil se criement de son morir :
Li senescaus au roi le mande.
Il en ot doel et ire grande ;
Del venir li done congiés.
La roïne apela iriés :
« Certes », fait il, « la damoisele
Mar acointa ceste novele ;
Puet-estre que par sorcerie
A de mon fil la druërie.
Faites la moi tost demander,
Ja li ferai le chief couper :
Quant mes fius morte la sara,
En peu de tans l'oubliëra. »

1. *tote joie* dans B ; il y a dans A :

> Que encens ne boins citovaux
> Ne girofles ne garingaus,
> Et cele odour rien ne prisoit ;
> Toute autre cose en oublioit.
> Le fruit de cele arbre atendoit.

2. *venroit* dans A. — 3. B; *laist* dans A.

La roïne li respondi :
« Sire », fait el, « por Diu merchi !
A cest port a moult marcéans
De Babiloine, bien manans.
Au port la fai mener et vendre :
Grant avoir pues illoeques prendre.
Cil l'en-menront ; car moult est bele :
Ja n'orrez mais de li novele.
Si en serons delivre bien
Sans estre homecide de rien[1]. »
Li rois a grant paine l'otroie :
Par un borgois au port[2] l'envoie,
Qui de marcie estoit moult sages
Et sot parler de mains langages.
Ne la fist pas par convoitise
Vendre li rois en nule guise :
Mius amast qu'ele fust finée
Que de rouge or une navée[3] :
Le pechié crient, por cou le lait[4].
Li marcéans au port s'en-vait,
Et en eus offre la pucele,
Que l'acatent : car moult ert bele.
Cil l'acaterent maintenant.

1. Il y a dans B :

> Einsi en serons nous delivre
> Ne ja n'en serons homicide ;

mais la versification est trop soignée pour que le poëte se soit contenté de cette simple assonance : voyez cependant v. 669-70, et deux ou trois autres exemples. — 2. B ; *illoec* dans A. — 3. B ; il y a dans A :

> Mix amast il sa mort a voir
> Que ne fesist cent mars d'avoir.

4. Les vers suivants sont probablement altérés ; mais, comme ils manquent dans B, nous n'avons aucun moyen d'améliorer avec quelque certitude le texte du ms. A.

(Car moult est bele par sanblant)
Trente mars d'or et vint d'argent,
Et vint pailes de Bonivent,
Et vint mantiaus vairs osterins,
Et vint blïaus indes porprins,
Et une chiere coupe d'or
Qui fu emblée du tresor
Au riche emperéour de Rome :
Ains a plus chiere ne but home [1].
A grant mervelle fu bien faite
Et moult soutiiment portraite
Par menue néeléure.
Vulcans [2] la fist, s'i mist sa cure :
El hanap ot paint environ
Troies et le riche doignon,
Et com li Griu dehors l'assaillent,
Com au mur [3] par grant aïr maillent [4];
Et delez cou ert [5] painte Helaine,
Comment Paris ses drus l'en-maine :
D'un blanc esmail fu fais l'image
Assise en l'or par artimage.
Apres i est com ses maris
La siut par mer, d'ire maris;
Et l'ost des [6] Grius, com il nagoient,
Et Agamemnon qu'il menoient.

1 Il y a ensuite dans A :

Car ele fu, cou est la some,
Au riche empereour de Rome.

2. *Volcans* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 3. *mor* par erreur dans l'imprimé. — 4. Il y a ensuite dans A :

Et com cil dedens se deffendent,
Quarriaus et pex agus lor rendent.

5. B; *En leur apres fu* dans A. — 6. B; *tos les* dans A.

Ens el covercle, par desus,
Ert entaillié si com [1] Venus,
Pallas et Juno ensement
Vinrent oïr le jugement
De Paris : car eles troverent
Une pume dont estriverent,
De fin or, ou escrit estoit,
La plus bele d'eles l'aroit.
Cele pume a Paris livrerent
Et en apres le conjurerent [2]
Qu'a la plus bele la donast,
Et celi [3] que il mius prisast.
Chascune li promet granment,
Que [4] vers li soit au jugement.
Juno, plente de grant avoir ;
Pallas, et [5] prouece et savoir ;
Et Venus, la plus bele feme
Qui de toutes autres iert geme.
Paris la pume li dona,
Et de sa feme la hasta :
Assez la voloit mius avoir
Que sens, prouece ne avoir ;
Et tres-bien mostroit la painture
L'amor Paris et la grant cure,
Com il ses nes aparilloit
Et com por li par mer nagoit.
El poumel desus ert assis

1. B ; *Illoec ert paint comme* dans A. — 2. B ; il y a dans A :

> Et ensi l'orent en pense
> (Tot con vos di sans fausete).

3. C'est ici sans doute un datif dont nous verrons un autre exemple, v. 487. — 4. Dans le sens de Pour que, Pourvu que, Afin que. — 5. B ; *Et Pallas* dans A.

Un escarboucle de grant pris [1] :
N'est sous ciel si orbes celiers,
S'il i estoit, li boutilliers
Ne péust sans autre clarté
Cler vin connoistre d'ysopé.
D'or avoit deseure un oisel,
A trifoiré et a néel,
Qui en son pié tenoit la geme ;
Plus bel ne vit ne hom ne feme :
C'ert vis celui qui l'esgardoit
Que vis estoit et qu'il voloit [2].
Li rois Enéas l'emporta
De Troies, quant il s'en-ala ;
Si la dona, en Lombardie,
A Lavine qui fu s'amie ;
Puis l'orent tout li ancissor
Qui de Rome furent signor,
Dusqu'a Cesar, a qui l'embla
Un leres qui l'en emporta.
A lui [3] marcéant l'acaterent
Et por Blanceflor la donerent.
Celi donent [4] par droit marcie,
Et il s'en font joiant et lie,
Qu'a double i [5] cuident gaaignier,
Se il s'en puéent repairier.
Li marcéant ont boin oré [6] ;
En lor païs sont retorné.
En Babiloine l'ont menée ;

1. B ; il y a dans A :

Li coupiers ert ciers et vaillans,
D'escarboucles resplendissans.

2. B ; *il la desus voleroit* dans A.—3. B ; *cui* dans A. — 4. B ; *Chaon done* dans A.— 5. *i* manque dans A. — 6. B ; *bien ovré* dans A.

A l'amiral l'ont presentée,
Et il l'a tant bien acatée
Qu'a fin or [1] l'a sept fois pesée.
Cele a gent cors et cler visage;
Bien samble estre de haut [2] parage :
Por sa grant biaute moult l'ama,
Et bien garder la commanda.
Li marcéant en-sont tout lié :
Car assez i ont gaaignié.
Quant li borgois fu [3] revenus,
Au roi fu tous l'avoirs rendus.
La roïne s'est porpensée,
Et si parla comme senée :
« Sire », fait ele, « que dirons
Quant vostre fil Floire verrons,
Et quant il repairiés sera,
S'amie nous demandera [4]?
Quant il demandera sa drue,
Que dirons nous qu'est devenue?
Par foi, jou ai moult grant paor
Qu'il ne s'ocie de doulor [5]. »
« Dame », fait il, « or en pensez;
C'est votre fius, s'el confortez. »
« Sire », fait ele, « a moi entent :
Car faisons faire un tomblel gent;
Fait soit de marbre [6] et de cristal,
D'or et d'argent, et a esmal.
Morte est Blanceflors, ce dirons,

1. B ; *De son or* dans A.—2. B ; *fame de* dans A.—
3. B ; *Et li borgois* dans A. — 4. Il y a ensuite dans B :

Sire, que li porrons nous dire
Qu'il ne muire de duel et d'ire?

5. B ; *por s'amor* dans A. — 6. B; *De marbre fait* dans A.

Et nostre fil conforterons. »
« Dame », fait il, « tost l'estuet faire ;
Car Floire, cou sachiez, repaire. »
Dont manderent macons vaillans,
Et boins orfevres bien sachans [1] ;
Faire lor fait (*l.* font) un tel tomblel :
Nus hom de char ne vit si bel.
La tombe fu moult bien ovrée ;
D'or et d'argent ert néelée [2] :
N'a sous ciel beste ne oisel
Ne soit assis [3] en cel tomblel ;
Ne serpent qu'on sache nomer,
Ne poisson d'iave ne de mer [4].
Devant un mostier, sous un arbre,
Sist la tombe qui fu de marbre :
Une piere ont desus assise
Que firent orfevre [5] de Frise.
Cele piere qui sus gisoit,
De tres-fin marbre faite [6] estoit,
Inde, jaune, noir et [7] vermeil :
Moult reluisoit [8] contre soleil.
Si fut entaillie environ
De la trifoire Salemon :
Entremis i sont a cristal
D'or et d'argent tout li esmal.
Desor la tombe ot [9] tresjetés
Doi biaus enfans tres-bien mollés.
Onques nus hom si bien semblans

1. B ; *seans* dans A. — 2. B; *molt bien mollée* dans A. — 3. B ; *escrit* dans A. — 4. B ; il y a dans A :

Poisson de douce aige et de mer.

5. B ; *orfevre fisent* dans A. — 6. *fait* dans A, malgré l'édition de M. Bekker. — 7. B ; *vert et gausne* dans A. — 8. B ; *reluisent* dans A. — 9. *ot* manque dans A.

D'or ne vit fais si biaus [1] enfans.
Li uns des deus Floire sambloit
Plus que riens nule qui ja [2] soit.
L'autre ymage ert ensi mollée :
Comme Blanceflor est [3] formée,
Et li ymage Blanceflor
Devant Floire tint une flor.
Devant son ami tint la bele
Une rose d'or fin novele ;
Floire li tint devant le [4] vis
D'or une blance [5] flor de lis.
Li uns jouste l'autre [6] séoit :
Gente contenance faisoit.
Desor le chief Floire l'enfant
Ot un escarboucle luisant :
Par nuit oscure en [7] véoit on
Une liue tout environ.
En la tombe ot [8] quatre coriaus,
As [9] quatre cors, bien fais et biaus ;
Es quiels [10] li quatre vent feroient,
Chascuns, ausi [11] com il ventoient.
Quant li vens les enfans touchoit,
L'uns baisoit l'autre et acoloit :
Si (*l.* Se) disoient par ingremance [12]
Tres-tout lor bon et lor enfance.
Ce dist Floires a Blanceflor :
« Baisiez moi, bele, par amor » ;
Blanceflor respont en baisant :

1. B; *faire deus* dans A. — 2. B; *la* dans A. — 3. C; *ert* dans A. — 4. B; *son* dans A. — 5. B; *gente* dans A. — 6. B; *L'uns jouste l'autre se* dans A. — 7. *en* manque dans A. — 8. *aut* dans A. — 9. B; *Aus* dans A. — 10. B; *Et quant* dans A. — 11. A; *issi* dans B. — 12. *nigremance* par erreur dans l'imprimé.

« Je vous aim plus que riens vivant. »
Tant com li vent les atouchoient,
Et (*l.* Si) li enfant s'entrebaisoient [1],
Et quant il laisse de [2] venter,
Dont se prenent a reposer [3].
Tant doucement s'entresgardoient
Qu'il ert [4] a vis que il rioient.
Au chief desus de cel tomblel,
Avoit planté un arbrisel :
Moult estoit biaus et bien foillis [5],
Et de flors ert assez garnis.
Toutes sont chargies les branches,
Et les flors noveles et branches.
Cius arbres a a nom benus [6] :
Ja un seul point n'en ardra fus [7].
As piés, par devers le soleil,
Avoit un turabim [8] vermeil :

1. B ; ces deux vers manquent dans A. — 2. Par conjecture : il y a *le* dans tous les mss. et *laissent* dans B — 3. B ; *reposent de parler* dans A. — 4. C ; *Que c'ert* dans A. — 5. *foillies* par erreur dans A. — 6. *venus* dans B et C ; mais la leçon du ms. A se rapproche bien plus de la racine, *Ebenus*, et on la retrouve dans les versions étrangères :

Ein boum der heizet ebanus ;
Konrat Fleck, v. 2071.

Dien boom willic u noemen,
Hi hiet ebenus ;
Dideric van Assenede, v. 968.

7. Il y a dans B, à la place de ces deux vers :

Il estoit venus apelez ;
N'ardroit s'il estoit en un res.

8. B ; *coral brun* du ms. A, qui ne fait aucun sens, paraît en être une corruption ; car il y a *tireblijn* dans Dideric, v. 978, et *turibim*, v. 2566 : il est seulement appelé dans Fleck, v. 2077, *wunderboum*. Tous ces détails manquent dans la seconde version française.

Sous ciel n'en-a si [1] bele chose:
Plus estoit biaus [2] que flor de rose.
A destre [3] part ot un cresmier,
Et a senestre un balsamier;
N'est [4] en cest siecle tele odor
Qui cele vaille de lor [5] flor:
Car de l'un basmes decouroit [6],
Et de l'autre cresmes caoit..
Cil qui les quatre [7] arbres planterent
Tres-tous les diex en-conjurerent:
Au planter tel conjur i firent,
Que tous tans cil arbre florirent.
Bien sont flori cil arbrisel:
Tous tans i chantent mil oisel:
La oïssiez tel melodie,
Qu'onques si grant [8] ne fu oïe.
Tel melodie demenoient
Li oisel qui illoec chantoient,
Se [9] damoisiaus les escoutast,
Ne pucele por qu'ele amast,
De ces dous chans que il ooient [10]
D'amors si forment esprenoient [11]
Qu'il se couroient [12] embracier,
L'uns l'autre doucement baisier.
Se nules gens les escoutassent
Qui ja d'amor [13] ne se penassent,

1. B; *plus* dans A. — 2. B; *ert bele* dans A. — 3. B; *Et d'autre* dans A. — 4. C; *N'ert* dans A. — 5. B; *la* dans A. — 6. A; *degoutoit* dans B. — 7. B; *deus* dans A, mais il se corrige lui-même, v. 635. — 8. B; *onques tele* dans A. — 9. *Si* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 10. B; *oissent* dans A. — 11. B; *espresissent* dans A; *s'esprisissent* dans l'édition de M. Bekker. — 12 B; *courussent* dans A. — 13. A; *Qui d'amer mes* dans B.

De la doucor que il oïssent,
Isnel-le-pas s'en-endormissent.
Entre quatre arbres se gisoit[1]
Cele tombe qui faite estoit :
Onques mais por une pucele
Ne cuit que fust faite tant bele.
De riches listes ert listée,
De chiers esmaus avironée.
Pieres i a qui vertus ont
Et moult grans miracles i font :
Jagonses, saffirs, calcedoines,
Et esmeraudes et sardoines,
Pelles, coraus et crisolites,
Et dïamans, et amecites[2].
Toute ert la tombe néelée,
De l'or d'Arrabe bien letrée.
Les letres de fin or estoient
Et en (*l.* au?) lisant cou racontoient :
« Ci gist la bele Blanceflor,
A cui Floires ot grant amor. »
Li rois commanda la roïne,
Ceus qui saivent de la meschine
Seur lor vie qu'il le celassent,
Que ja a Floire n'en parlassent :
Car se li enfes le savoit,
Jamais ses cors repos n'avoit (*l.* n'aroit)
Desi que il l'aroit (*l.* l'éust) trovée
Et o grant honor espousée.
A tous ont fait devéement,

1. A, *séoit* dans B ; peut-être faut-il lire *si*. — 2. Il y a ensuite dans A :

Et ciers bericles et filates,
Jaspes, topaces et acates.

Qu'a Floire n'en dient néant [1].
Mais il est moult tost [2] repairié,
Quant de son maistre ot le congié,
Il descent jus del palefroi,
En la sale, devant le roi :
Son pere et sa mere salue,
Puis lor demande de sa drue.
Il se tardent [3] de respons rendre :
Isnelement es chambres entre;
La mere a la meschine trueve,
A cui son corage descuevre.
« Dame », fait il, « ou est m'amie? »
Cele respont : « El n'i est mie. »
« Ou est? » — « Ne sai. » — « Vous l'appelez. »
« Ne sai quel part. » — « Vous me gabez.
Celez la vous? » — « Sire, nonal. »
« Par Diu », fait il, cou est gieu [4] mal. »
Quant ele [5] mais celer ne l' puet,
Pitie ot grant, plorer l'estuet;
En plorant li a dit : « Morte est. »
« Puet estre voirs? » — « Oïl, voirs est
Que si est morte Blanceflor;
Voir (*l.* Voirs) », fait ele, « por vostre amor. »
Ele mentoit a escïent,
Qu'au roi en ot fait sairement.

1. Ces dix vers manquent dans A ; mais la substance s'en trouve aussi dans la version de Fleck :

Nu verbot der künec den sinen,
Als liep in daz leben wære,
Daz Flore diu rehten mære
Von ir deheime vernæme,
Swenn er ze lande kæme.

2. B; *Atant est Flore* dans A ; *A tant* et *Flores* par système dans M. Bekker.— 3. B ; *Cil se taisent* dans A. — 4. B; *grant* dans A. — 5. B; *cele* dans A.

Quant Floires ot qu'ele estoit morte,
Moult durement se desconforte :
La color pert, li cuers lui ment;
Tout pasmés chiet el pavement.
La crestïene s'esbahi;
De la paor jeta un cri.
Si crïa haut [1] que li rois l'ot :
Courant i va plus tost qu'il pot [2],
Et la roïne i vint [3] courant :
Grant doel ont fait de lor enfant.
Il s'est pasmés en moult poi d'eure
Trois fois; quant revint, forment pleure.
« A(h)! Mors [4] », fait il, « por quoi m'oublie
Quant perdu ai ensi m'amie?
Ahi! Dame [5], car me menez
A sa [6] tombe, se le savez. »
  Li rois a la tombe l'en-maine.
Floires i va a moult grant paine :
Il voit [7] l'escrit de Blanceflor
A qui Floires [8] ot grant amor;
Trois fois le list, lors s'a pasmé
Ains qu'un seul mot éust soné [9].
Apres s'assist li damoisel
Desor la piere del tomblel;
Durement [10] commence a plorer,
Puis en plorant prist a parler.
« Ahi! [11] Blanceflor! Blanceflor!
Ja fumes nous né en un jor

1. B; *Li cris fu haus* dans A. — 2. B; *que plus tost pot* dans A. — 3. B; *La roïne y reva* dans A. — 4. *Amors* dans M. Bekker; *La mort* dans B. — 5. B; *Dame, fait il*, dans A. — 6 B; *se* dans A. — 7. B; *Et vit* dans A. — 8. B; *Qui envers Flore* dans A. — 9. B; *parlé* dans A. — 10. A; *Tendrement* dans B. — 11. B; *O i* dans A.

Et en une nuit engendré,
Si com nos meres ont conté :
Nouri avons esté ensamble ;
Bien déussions [1], si com moi samble,
Ens en un jor issir de vie,
Se la mors fust a droit partie.
Ahi ! Blanceflor, cler visage,
Onques feme de vostre éage
Ne fu tant bele ne si [2] sage,
De quoi que fuissiez de parage.
Morte estes, precïeuse geme ;
Jamais n'en-iert [3] plus bele feme.
Nus hom ne porroit pas descrire
Vostre biaute, ne bonte [4] dire :
Car la matere teus seroit
Que ja a chief nus n'en vendroit [5].
Ta crigne, ton chief, ton [6] visage,
Qui descriroit [7], moult seroit sage.
Ah ! tendre face coulorée !
Mieudre de vous ains ne fu née ;
Vous portïez pris de biauté
Et l'enseingne de chastéé [8].
Humble [9] estïez et honorable,

1. B ; *deussons* dans A.— 2. B; *vi plus bele ne plus* dans A. — 3. *ne n'ert* par erreur dans M. Bekker. — 4. C ; *bouce* dans A. — 5. B, où se trouve par erreur *vendrois; nus hom a clef ne l' trairoit* dans A.— 6. B ; *sa.. son...son* dans A. — 7. C ; *l' descriroit* dans A. — 8. B ; il y a, à la place de ces trois vers, dans A :

Desor vos ne fu onques née,
Qui portast si bien caasté :
S'aviez la forme de biauté.

9. B ; *Bele* dans A.

Et as besoigneus secourable [1].
Petit et grant, tout vous amoient
Por la bonte qu'en vous véoient [2].
Bele, forment nous entramions
Et en escrivant [3] consillions :
L'uns a l'autre son bon disoit
En latin ; nus ne l'entendoit.
Ah! Mors, tant par-es envïeuse,
De pute part contralïeuse :
Ja apelée ne vendras [4],
Ne ciaus qui t'aiment n'ameras,
Et ciaus qui te héent plus aimes
Et la ou ne voelent les maines [5].
Quant hom plus vaut et vivre doit,
Lors le mes tu en mal destroit [6] :
Quant doit avoir en son jovent
Joie, tu li taus soutiument.
Mais quant vois aucun mendïant
Qui de viellece va tramblant,
S'il [7] t'apele por sa viellece,
Ne veus oïr sa grant destrece,

1. Il y a ensuite dans A :

> En vos n'avoit point de folie,
> Ne nus n'i trova lecerie.

C écrit *trovast*. — 2. B ; *trovoient* dans A. — 3. C ; *estrivant* dans A, qui écrit contre toutes ses habitudes *entramiens* et *consilliens*. — 4. B ; *seras* dans A. — 5. B ajoute :

> Ne se puet defendre savoirs
> Vers toi, proece ni avoirs.

6. Il y a dans A, à la place de ces deux vers :

> Quant hom mix vaut et il doit vi re,
> Dont t'entremes de lui ocirre.

7. Par conjecture ; il y a *Il* dans A, et on lit dans B :

> Qui de viellece vet crollant,
> Qui te reclaime en sa viellece.

En pais le lais : car ne te doute ;
Mais celui prens qui te redoute.
Insi [1] le fais de toute gent [2] :
Voir moult ovras vilainement,
Quant tu m'amie me tolis
Qui vivre vausist a toudis [3],
Et or grignor, quant voel morir
Et jou t'apel, ne l'veus oïr.
Mors [4], tu me fuis ; jou te sivrai ;
Se te repons, jou te querrai.
Par Diu, qui de cuer veut morir,
Ne li pues pas longes guencir.
Quant aucuns dolereus t'apele,
Adont torne bien ta rouelle [5] ;
Par foi, mais ne te proiërai :
Ains qu'il soit vespres m'ocirrai ;
Des or mais hais jou ceste vie,
Quant j'ai perdu ma douce amie.
M'ame la m'amie sivra ;
En camp-flori la trovera,
Ou el queut encontre moi flors :
Car moult se fie en nos amors.
Moult hastivement la sivrai
Et au plus tost com ains porrai :

1. C ; *Eshiu* dans A. — 2. Il y a dans B, à la place de ces deux vers :

> Pire ies d'enfant quant il asote :
> Tu fes grant mal a tote gent.

3. *tous dis* dans M. Bekker. — 4. *Mor* par erreur dans M. Bekker. — 5. Il y a ensuite dans A et C :

> Tu veus avoir regre et pes ;
> Adont te heent bien ades.

de ; dans l'édition de M. Bekker, est une faute d'impression.

Ele m'ara prochainement
En camp-flori ou el m'atent[1].
  Atant s'est dressiés en estant,
Com cil qui (*l.* que) s'amor va hastant[2] :
Un grafe a trait[3] de son grafier ;
D'argent estoit[4] ; moult l'ot chier
Por Blanceflor qui li dona,
Le darrain jor qu'a lui parla,
Quant il en-ala a Montoire.
Dont a son grafe parla[5] Floire :
« Grafe », fait il, « por cou fus[6] fait
Que fin me soies a[7] cest plet.
Moi te dona por ramembrer
De soi, et a mon oés garder :

1. Nous passons ici deux cent six vers qui ne nous semblent pas appartenir à ce texte : ils manquent entièrement dans le ms. B, et rien de pareil ne se retrouve dans les imitations en langues étrangères. L'aventure de la fosse aux lions ne peut cependant être une pure invention du copiste, puisqu'elle a été recueillie aussi dans la rédaction toute différente que nous a conservée le ms. du fonds de Saint-Germain ; mais elle est, dans les mss. A et C, intimement liée avec le jeu de Barbarin, qui ne se retrouve nulle autre part, et l'on reconnaît facilement, à l'esprit différent et à l'absence de liaison avec ce qui précède et ce qui suit, que c'est un morceau de placage dû à quelque jongleur qui connaissait les deux traditions : car, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, nous ne doutons pas que cette partie de l'histoire n'ait aussi une origine ancienne. — 2. B ; ces deux vers manquent dans A. — 3. B ; *grafe trait* dans A et C ; *tient* par erreur dans M. Bekker. — 4. B ; *bien faite* dans A. — 5. Par conjecture ; *parla a sa grafe* dans A ; le vers de B est entièrement différent :

Oez la parole de Floire.

6. B ; *coi fu* dans A. — 7. B ; *Qui fu messages de* dans A.

Des ore fai cou que tu dois ;
A li m'envoie, car c'est drois. »
En son cuer bouter le voloit,
Quant sa mere cou apercoit,
Seure li court, le grafe prent ;
Si le castie doucement :
Mere que mere, por morir
Ne pora mais ce doel soffrir.
« Fui ! (*l.* Fius,?) » fait ele, « moult es en-
Quant de ta mort es porquerans. [fans,
N'est sous ciel hom, s'il doit morir
Et de la mort puisse sortir,
Mius ne volsist estre mesel
Et ladres vivre en un bordel,
Que de mort soffrir le trespas[1].
Fius, mort soffrir, ce n'est pas gas.
Se vous ensi vous ocïez,
En camp-flori ja n'entrerez[2],
Ne vous ne verrez Blanceflor.
Cil cans ne recoit pechéor :
En infer, sans chalenge, droit,
La irez, biaus fius, orendroit.
Minos, Thoas, Radamadus[3],
Cil sont jugéor de la jus :
En infer font les jugemens[4].
Cil vous metroient as tormens[5],
La ou est Dido et Biblis
Qui por amor furent ocis,

1. B ; *mort avoir ne le* dans A. — 2. Par correction ; *n'enterres* dans A ; *n'enterez* dans C ; *pas n'iriez* dans B. — 3. B ; il y a dans A :

Minor, Choas, Rodomadus,

4. B ; *lor jugement* dans A. — 5. B ; *el torment* dans A.

Qui par[1] infer vont duel faisant
Et lor drus en dolor[2] querant :
Eles les quierent[3] et querront
Tous jors, ne ja n'es troveront.
Biaus dous chiers fius, or te conforte :
Car ains l'aras vive que morte.
Jou cuit trover tel medecine,
Par quoi revendra la meschine. »
Plorant en-est venue au roi.
« Sire », fait ele, « entent a moi.
Jou te requier por Diu le grant
Qu'aies pitié de ton enfant.
Ja s'ocesist, foi que doi Diu,
A un grafe[4], quant l'aperciu :
Des lors que jou l'en vi garni[5],
Des mains le grafe li toli. »
« Dame », fait il, « encor[6] soffrez;
Cest doel laira : vous le verrez. »
« Voire », fait ele, « par morir :
Car il morra por cou soffrir.
De douze enfans nus mais n'avons[7],
Et cestui de gre si (*l.* se?) perdons,
Si dira on en[8] cest païs
Que nous de gre l'avons ocis. »
« Dame », fait il, « quant le loez,
Dites li dont se vous volez[9]. »

1. *por* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 2. B; *en infer lor drus* dans A. — 3. *querent* dans A. — 4. B; *D'une grafe* dans A. — 5. B; il y a dans A :

Car aine qu'il s'en eust garni

6. B et C; *et cor* dans A. — 7. B; *plus n'en avons* dans A.—8. B; *par* dans A.—9. Il y a ensuite dans A

Car tot ensanle les aures,
U ambesdeus por l'un perdres.

La dame ot lors le cuer joiant;
Repairié(e) est a son enfant.
« Biaus fius », fait ele, « par engien,
Par le ton pere et par le mien,
Féismes nous cest tomblel[1] ci :
El n'i est pas ; mais tout ensi
Voliomes que tu l'oubliasses
Et par no conseil espousasses
La fille d'aucun riche roi,
Qui honorast et nous et toi.
Moult nous fust bel que (*l.* qu'a) Blanceflor
Ne donasses avant t'amor[2],
Por cou que crestïene estoit,
Povre chose de bas endroit.
En autre terre l'ont menée
Marcéant qui l'ont acatée.
Fius », fait ele, « por Diu merci !
Car tout est voirs cou que je di.
Cest grant doel, fius, ne maine mais :
En cest païs remain en pais. »
Quant il l'oï, si fu pensis :
Adont s'est un bien peu assis,
Puis a sa mere regardé
Et li a errant demandé[3] :
« Dame », fait il, « dites vous voir ? »
« Fius, tu le pues moult tost véoir[4]. »
Atant la piere ont soslevée :
Quant il ne l'a desous[5] trovée

1. B ; il y a dans A : *Fesins cest tomblel faire.* — 2. B ; il y a dans A :

Nos voliemes que Blanceflor
N'éust a toi plus nule amor.

3. Ces quatre vers manquent dans B. — 4. B ; *fait ele, tel pues savoir* dans A. — 5. B ; *desous ne l'a* dans A.

Diu en rent grasses, et l' mercie [1]
Quant sot que vive estoit s'amie.
Quant il le sot, dit que vivra
Et, se Diu plaist, encor l'ara [2];
Puis [3] se vante qu'il l'ira querre.
Ja n'iert en si sauvage terre
Qu'il ne la truist, puis revendra
Et a grant joie l'amenra [4].
Sa joie li fait oublïer
Tout le travail de li (*l.* la) trover.
  Signor, ne vous esmervilliez :
Car qui d'amors est justiciés,
Cou cuide faire certement
Dont s'esmervillent moult de gent.
Cou truevon(s) el livre Caton
Qu'a paines [5] cuidera nus hom
Qu'estre puist fait cou que fera
Cil qui d'amors espris sera.
De cou qu'est vive fait grant joie,
Et dist (ne li chaut qui qui l'oie [6])
Que por néant s'en peneroit
Li rois, que ja autre n'aroit.
  Es-le-vos au roi revenu.
Li rois liés et joians en-fu [7]
Quant il le vit, et puis iriés

1. B; *et mercie* dans A. — 2. B; il y a dans A :

Quant il le sot, errant jura
Que il querre par tout l'ira ;

3. B; *Molt* dans A. — 4. B; il y a dans A :

A grant joie le ramenra.

5. B; *que pas ne* dans A. — 6. B; *qu'il ne li caut qui l'oie* dans A, et les deux vers suivants manquent. — 7. B; il y a seulement dans A :

Li rois en fu joians et lies,

Qu'il li demanda(st) le congiés[1]
D'aler querre la damoisele,
Quant il de li ne set novele,
Ne ne set dire ne penser
Ou il la doie querre aler[2].
Le conseil blasme a la roïne,
Par qui il vendi la meschine;
L'eure maudist que fu vendue,
Car son fils pert[3], quant l'a perdue;
Mil marcs d'argent por li donroit
Et quanqu'il en ot tout[4] rendroit
S'il la trovoit; mais non fera :
Voelle ou non, s'en consïerra.
« Fius », fait li rois, « car[5] remanez. »
« Par foi », fait il, « grant tort avez :
Com plus mon oirre hasterez,
Et moi et li plus tost r'arez[6]. »
« Fius, quant remanoir ne volez,
Dites ou querre la devez :
Car vostre volente ferai;
Cou que mestiers iert vous donrai :
Riches pailes[7], or et argent,
Et biaus chevaus et bele gent[8]. »

1. B; ce vers manque dans A, et n'y était nécessaire que pour le sens; le rhythme était déjà complet. — 2. Il y a ensuite dans A :

Li rois quant icou dire oi,
Forment en ot le cuer mari:

3. *part* dans M. Bekker, par une mauvaise lecture.— 4. B; *quank'ot arriere* dans A. — 5. B; *cor* dans A; *c'or* dans M. Bekker. — 6. B ajoute :

Li peres respont en plorant
Pour le duel de son chier enfant:

7. B; *Ciers pailes et* dans A. — 8. B; au lieu de ce vers, il y a dans A :

Biax dras et mules en present.

« Sire », fait il, « or escoutez[1]
Vostre merci, et si m'oyez[2].
Comme marcéans la querrai, ✓
Et sept somiers o[3] moi menrai :
Les deus chargiés d'or et d'argent
Et de vaissiaus a mon talent;
Li tiers de deniers monéés[4],
Tant que nous en aions assez[5];
En apres les deus[6] de chiers dras,
Des millors que tu troveras;
Les daarrains de sebelines
Et de beles pennes martrines[7];
Et sept homes aus[8] sept somiers,
Et avoec moi trois escuiers
Qui nostre marcié porquerront
Et nos chevaus nous garderont.
Vostre chambrelens, sire roi,
S'il vous plaist, envoiez o moi :
Car bien set vendre et acater,
Et au besoing conseil doner.
Partout sera nostre oquisons :
Nostre marcié querant alons,
Et se nous la poons r'avoir[9]
Por nul marcié de nostre avoir,
Nous en donrons bien[10] largement,
Puis revendrons hastivement. »

1. B; *m'escoutes* dans A. — 2. B; *l'orres* dans A. — 3. B; *Sept somiers avoec* dans A. — 4. B; *moneés deniers* dans A. — 5. B; il y a dans A :

Car tos jors me sera mestiers;

6. B; *Et les deus, sire* dans A. — 7. B; il y a dans A :

De cieres piax de marterines;

8. B; *a* dans A. — 9. B; *le poons avoir* dans A. — 10. B; *moult* dans A.

Li enfes fine sa raison,
Et li rois fu moult gentius hom :
Trestout li a aparillié.
Quant vint au prendre le congié,
Li rois la coupe a demandée,
Qui por Blanceflor fu donée.
« Fius », fait il, « cesti porteras ;
Puet estre que par[1] li aras
Celi qui por li fu vendue. »
« Sire, qui? Blanceflor, ma drue? »
« Voire », fait il, « en moie foi! »
Li rois li done un palefroi,
Qui d'une part estoit tous blans;
De l'autre, rouges comme sans[2].
La soussele est[3] d'un paile chier,
Tres-bien ovrée a eschequier :
Toute la sele et li arcon,
Fu de la coste d'un pisson;
Sa colors est[4] inde et vermeille
Naturelment, a grant merveille,
Et ens avoit[5] par entaillure
Li ors assis par moult grant cure.
La covreture de la sele
Est[6] d'un brun paile de Castele,

1. B; *por* dans A. — 2. B ajoute :

Mes c'une teche avoit merveille
El blanc du chief, desus la hanche (*l.* l'oreille),
Et el vermeil, desus la hanche,
Si r'avoit une teche blanche.

3. C; *ert* dans A. — 4. B; *est* manque dans A. — 5. B; *ens est faite* dans A; le reste de la version B est corrompu :

en tailleure
Li loreinz iert assis par cure.

6. C; *ert* dans A.

Toute florée a flors[1] d'orfrois :
Tel la voloit avoir li rois.
Estrivieres i ot et caingles
De soie ; erent les contrecaingles[2]
Laciées[3] mervilleusement :
Toutes les boucles sont d'argent;
Li estrier valent un castel :
D'or fin sont ovré a néel.
Li frains est moult biaus et moult chiers;
Onques millor n'ot[4] chevaliers.
La chavecure est de fin or[5] :
Les pieres valent un tresor,
Qui a blanc esmail sont assises;
De lius en lius sont[6] entremises :
Ne vous puis pas, ne ne me plaist
A raconter[7] que cascune est.
Li frains est tout[8] de l'or d'Espaigne;
Assez mieus en valoit l'ouvraigne[9],
Et les pieres grans vertus ont[10],
Que[11] toutes precïeuses sont;
Les resnes de fin or estoient

1. A; *fill* dans B — 2. Nous ne sommes nullement sûr de ces deux vers, que nous empruntons à la version B ; mais ils valent encore mieux que ceux du ms. A :

Les estrivieres et les caingles
De soie avoec les contrecaingles

3. B ; *lacies* dans A. — 4. B; *n'ot millor* dans A. — 5. B; *estoit d'or* dans A. — 6 C; *par* dans A : il y a aussi dans C *de lis en lis*. — 7. B; *A aconter* dans A. — 8. *si est* dans A; *fu touz* dans B. — 9. *valoient les raignes* dans A, et dans B :

Ce sachiez, moult en vaut l'ouvraigne,

10. B ; il y a, au lieu de ce vers, dans A :

Que l'ors ne les pieres ne font,

11. *Qui* par erreur, dans l'édition de M. Bekker.

De la ou du frain departoient.
Tres-tout ensi aparillié,
L'a li rois a Floire baillié.
Et la roïne son anel
A mis el doit au damoisel :
« Fius », fait ele, « gardez le[1] bien;
Tant com[2] l'arez, mar[3] cremez rien :
Car vous ja rien ne requer(r)iez
Que tost ou tard vous ne l'aiez[4]. »
Il prent l'anel et[5] l'en mercie,
Et dist qu'encor r'ara s'amie[6].
Atant a congié demandé;
Li rois en plorant l'a doné :
A sa mere r'a pris congié,
Et ele l'a cent fois baisié.
La les véissiez moult plorer,
Lor puins batre[7], lor crins tirer,
Et tel doel faire au departir
Com s'il le véissent[8] morir.
Atant s'en-est Floires alés :
De tous fu a Diu commandés.
Es-le-vos[9] hors de la cité,

1. B; *or le gardez* dans A. — 2. *que* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 3. A; *ne* dans B et C. — 4. *que vous n'aies* dans A. La version de B est plus développée :

Fers ne te porra entamer,
Ne feu ardoir ne encombrer.
Fiuz, cest annel a tel puissance
Que bien i doiz avoir fiance;
Saches que tant com tu l'auras,
A rien que quieres ne faudras.

5. B; *si* dans A. — 6. B; *« Encore l'aura m'amie »* dans A. — 7. B; *tordre* dans A. — 8. B et C; *sel veissent dont* dans A. — 9. *Es-les-vos* dans A; *Ez-le-vous* dans B.

O ses somiers bien arouté[1] :
Il et li chambrelens conseillent,
Et lor jornées appareillent.
Au port voelent primes aler
Ou Blanceflor entra en mer :
Tant ont erré qu'il sont venu.
Chiez un borgois sont[2] descendu,
Qui maisons ot larges et grans
A herbregier les marcéans[3].
Quant li cheval establé sont,
Fuerre et avaine a plenté ont;
Et cil a qui fu commandé
As estaus del bourc sont alé.
Iluec truevent un macecrier
Ou il acatent lor mangier[4],
Et pain et vin en font porter :
Moult aprestent riche souper.
Marcéant dient que il sont,
Por lor marcié mer passeront;
Floire dient qu'est lor signor :
Siens est l'avoirs, n'est mie lor.
Quant il furent asséuré
Et lor mangier ont apresté,
Napes font metre et vont laver,
Puis s'i assistrent[5] au souper.

1. B; il y a dans A :

Ses homes a bien atorné :

2. B; *et* dans A. — 3. Ces deux vers manquent dans B. — 4. B; à la place de ces deux vers, il y a dans A :

Chars i acatent des plus cieres,
Qu'il ont trovées de manieres :
Car li sire a bien commandé
Qu'il en aient a grant plenté.

5. B; *si s'assient* dans A.

En l'oste ot preudome et vaillant;
Dejouste soi assiet l'enfant :
Il l'honore moult et tient chier [1],
Et semont sovent de mangier.
La table fu bien [2] marcéande :
Grant plenté i ot de vïande.
Tres-bien les servent li serjant,
Vin lor donent a lor talent [3];
En coupes, en hanas d'argent
Aportent cler vin et piument.
Li marcéant travillé furent;
Assez i mangierent et burent :
Sovent dient por le bon vin
Que il [4] ont l'ostel saint Martin.
Cil se deduisent liéement :
Floires a Blanceflor entent;
Por le boin vin pas ne l'oublie,
Sans lui ne prise rien sa vie.
Por li sovent s'entroublïoit
Et parfondement souspiroit,
Et ne donoit garde a sa main
Se il prenoit [5] ou cher ou pain.

1. B; on lit, au lieu de ces trois vers, dans A :

Li ostes c'on clamoit Richier,
S'assist avoec, tot sans dangier :
Il l'onera moult et tint chier.

Mais le nom de cet hôte ne se trouve pas dans les autres versions; la forme en est toute française, et les différents temps des verbes sont trop confondus ensemble pour ne pas rendre au moins fort probables des altérations. — 2. B; *moult* dans A; *fut* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 3. B; il y a dans A :

Vin aportent a espandant.

4. *Qu'il* par erreur dans M. Bekker. — 5. B; *prendoit* dans A.

L'ostesse l'a bien esgardé;
Du coute a son signor bouté :
« Sire », fait ele, « avez véu
Com cius enfes s'a contenu?
Son mangier laist por le penser;
Sovent l'ai véu [1] souspirer :
Par mon chief n'est pas marcéans;
Gentius hom est et wauquerans [2]. »
Dont a l'enfant a raison mis :
« Sire », fait el, « moult es pensis;
A cest mangier t'ai esgardé,
Poi as mangié et moult [3] pensé :
Cou que as pris de cest mangier
Seroit legier a eslegier.
Autretel vi jou l'autre jor
De damoisele Blanceflor :
Ensi se noma ele a moi.
El vous resamble en moie foi :
Bien poëz estre d'un éage;
Si vous resamble du visage.
Ensement au mangier pensoit
Et un sien ami regretoit,
Floire, cui amie ele estoit :
Por lui tolir on la vendoit,
Et por sa mort (*l.* s'amor) estoit moult mue [4].

1. B; *le voi moult* dans A. — 2. A; *el querranz* dans B.— 3. B; *moult as* dans A.— 4. B; au lieu de ce vers, il y a dans A :

Ele fu caiens quinze jors;
Ses regres fu ades en plors :
Floire son ami regretoit,
Et nuit et jor por lui ploroit;
Fors de cest dit tos jors ert mue.

Le ms. C écrit *Fors de ces dis.*

Ele fu a cest port vendue.
Cil qui l'acaterent disoient
Qu'en Babiloine l'enmenroient ;
De l'amirail tant en aroient[1]
Qu'il au double i gaaigneroient. »
Quant Floire s'amie ot nommer
Et de li certement parler,
De la joie tout s'esbahi ;
Ains n'en sot mot, si abati
Le vin qui devers li estoit,
A un coutel que il tenoit.
L'ostes s'escrie : « Il est fourfais :
Amendés nous sera cis plais. »
« Cou est drois[2] », cou dient tres-tuit :
Car lie en sont por le deduit.
Floires une coupe d'or fin
A fait emplir de moult bon vin.
Tout liés a la dame la tent.
« Iceste », fait il, « vous present[3],
Por cou que m'avez dit novele
De Blanceflor la damoisele ;
Por li est cou que jou pensoie
A cest mangier, et souspiroie,
Et por icou que ne savoie
Quel part jou querre la devoie[4].

1. B ; il y a dans A :

Et par verite se vantoient

2. B ; *voirs* dans A. — 3. Il y a ensuite dans B :

Vostre soit, et du vin bevez,
Et cui vous plera en donnez.

4. B ajoute :

Ele la prent, si l'en mercie,
Et prie Dieu que il s'amie
Qu'il vet querre, puisse trouver
Et a grant joie ramener.

Or la sivrai en Babiloine;
Ne la lairai por nul essoine. »
Apres dist : « Li vins respandus
Bien est raisons qu'il soit rendus :
Tant en faites sor moi venir
Com il vous vendra a plaisir. »
Adont sali uns pautoniers,
S'en aporta quatre sestiers.
Boire li donent par amende,
Puis li dient, la coupe rende
A l'oste quant aura béu.
Il en boit, puis li a rendu ;
Et li autre par la maison
Du[1] vin boivent par contencon.
Li plus povres se tint a riche
Et de grant hardement s'afiche.
Cil se deduisent liéement.
Atant es-vos torné le vent :
Li jors est ja tout[2] avesprés
Et li flos tost au port montés :
Li airs est clers, nes et seris,
Et li cieus tres-tout esclarcis[3].
Cou dient li maistre des nes :
Du vent orent (*l.* aront?) tous plains lor tres.
Longement sejorné i ont,
Et del[4] passer desirant sont[5].

1. B ; *de* dans A. — 2. B ; *Li vespres ert bien* dans A. — 3. Ces deux vers manquent dans B. — 4. B ; *de* dans A. — 5. On lit ensuite dans B :

Et quant li venz fu trespassez
Et rapesiez fu li orez,
Dont font crier li notonnier
Par la vile, qu'aillent chargier
Cil qui en Babiloine iront
Et es terres qui dela sont.

Floire, quant l'ot, moult s'en fait liés,
De l'aler s'est aparilliés.
Quant son conroi ot acuité,
A son oste a du sien doné.
Son[1] estrumant a moult proié,
Et il li a bien otroié,
Que[2] a cel port l'arivera,
Se Diu plaist, com plus tost porra,
Dont il li avoit devisé,
Vers Babiloine la cité.
Car d'icel jor en un seul mois
I assamblera cascuns rois
Qui de l'amiral terre tienent :
Tres-tous ensamble a sa cort vienent
A une feste qu'il tendra.
« S'adont », fait il, « estoie la,
Mes toursiaus puet-estre vendroie :
Si cuit que jou i gaigneroie. »
Li vens fu boins, l'air orent cler :
Atant se sont empaint en mer ;
A retraiant, por avoir bort,
Toutes les nes issent du port.
Le tref ont tost desharneschié
Et sus dusqu'a tores sachié.
Li vens s'i prent por faire errer[3].
Atant est Floire en haute mer ;
En la nef ot[4] mis tel conroi,
Com il convient a fil de roi.
Huit jors tous plains par mer erra,
Que nule terre ne trova :

1. *Sont* par erreur dans M. Bekker. — 2. *Qui* par erreur dans M. Bekker. — 3. B ; *ester* dans A et dans C. — 4. B ; *a* dans A.

Au nueme jor sont arivé
Sous Baudas, une grant[1] cité
Qui sist sor une roche bise,
Desor le port en haut assise :
La puet on véoir et esmer
Cent liues loing, quant il fait cler[2].
Bien sot tenir li notonier
A la cite le droit sentier :
Cou est li pors dont le requist
Floire, quant en la mer se mist.
D'illoec porra en quatre jors,
D'iceus d'iver tous les[3] plus cors,
Venir, se il n'a destourbiers,
En Babiloine o ses somiers.
Son loier quiert li notoniers;
Floire li done volentiers[4];
Vint marc d'or fin et vint d'argent
Li fit doner joiousement :
Car vis li est qu'en paradis
L'a mis, quant il est el païs
Ou s'amie cuide trover,
Que[5] il siut par terre et par mer.
  Atant sont mis hors li torsel :
Rechargié sont tost et isnel,
Et sont venu a la cité
Que tant avoient desiré.

1. B; *Tot droit a Baudas, la* dans A. — 2. A; on lit dans B, à la place de ces deux vers :

D'iluec puet en, quant il fet cler,
Cent liues loing véoir en mer.

3. B; *D'iver que on tient as* dans A. — 4. B; il y a dans A :

Icil sa promesse demande,
Et il li done boine et grande.

5. *Qui* par erréur dans M. Bekker.

Chiez un borgois sont herbergié,
Qui riches hom ert ou marcié[1],
Et notoniers, et marcéans.
Une nef ot qui estoit grans,
Par quoi demenoit son marcié
Et ou erroit quant ert chargié.
Dedens icele nef passerent
Li marcéant qui acaterent
Blanceflor que Floire queroit,
Por qui issi dolans estoit :
En sa maison cele nuit jurent,
Quant il hors de mer issu furent.
Il font destorser lor torsiaus,
Puis establerent lor chevaus :
Moult les fisent bien aaisier
Et de litiere et de mangier.
En cel ostel moult bien troverent
Tres-tout icou qu'il demanderent :
Fains, avaine et moult[2] boins vins,
Char salée, fresche, et poucins.
Lor mangier fisent moult haster :
Car travillé sont de la mer.
Li pors estoit a l'amirail;
Maint home i avoit en travail :
Ou soit a droit, ou soit a tort,
Tout lor estuet mostrer au port
Et rendre au prevost[3] lor avoir
Por esgarder s'il diront[4] voir.

1. Cette fin de vers est sans doute corrompue; mais elle nous semble encore préférable à celle qui se trouve dans B; *alosé* ne ferait pas une rime suffisante. — 2. B ; *de* dans A. — 3. B ; *partir* dans A : peut-être *portier*. — 4. Par conjecture : *qu'il diront* dans B ; *tres tout por* dans A.

Quant cel avoir orent rendu
Et lor mangiers aprestés fu,
Il vont laver, puis sont assis :
El plus bel liu ont Floire mis.
Il ont a mangier[1] richement,
Si mangierent moult liéement;
Mais Floire petit i[2] manga,
Por s'amie dont il pensa.
Li ostes l'a (*l.* s'est) apercéu
Qu'il n'est pas liés; quant la véu,
« Sire », fait il, « cou m'est a vis,
Por vostre avoir estes pensis,
Por la coustume qui est grant. »
« Jou pens tout el », cou dist l'enfant.
Li ostes dit : « Tout autretel
Vi jou l'autrier en cest ostel,
Qu'il avoit une grant[3] compaigne
De marcéans, jou cuit, d'Espaigne
Qu'amenoi par mer[4] a cest port.
Cou m'est a vis, se voir[5] recort,
Une pucele o eus avoit
Qui ensement se contenoit.
Jou l'oï nomer Blanceflor;
En ma nef mena grant dolor[6]:
Ensi au mangier sospiroit,
Et un sien ami regretoit. »
Floires est liés de la novele :
« Ou menerent il la pucele? »

1. B; *A mangier ont moult* dans A. — 2. B; *moult petit* dans A. — 3. B; *Ci vint l'autrier une* dans A. — 4. Par conjecture : *Amenai par mer* dans B; *Et amenerent* dans A. — 5. A; cette leçon ne nous semble pas très satisfaisante, mais elle vaut mieux que *si le* de B et *se vous* de C. — 6. Ces deux vers manquent dans A.

Cil respont : « Quant de ci tornerent,
En Babiloine s'en alerent. »
Floire li done un boin mantel
Et un hanap d'argent moult bel.
« Sire », fait il, « cou voel qu'aiez,
Et Blanceflor gre en sachiez :
Car, cou sachiez, li (*l.* la) vois jou querre ;
Emblée me fu en ma terre. »
L'ostes li dist, si l'en mercie :
« Jesus vous renge vostre amie ! »
Quant du [1] mangier sont souffisant,
Les napes ostent li serjant :
Dont font lor lis aparillier ;
Lassés sont, si se vont [2] couchier.
Quant Floire dort, et ses cuers veille,
O Blanceflor jue et conseille ;
Mais s'il dormi, ce fu petit.
Au matinet, quant le jor vit,
Ses compaignons a esvillié,
Et il se sont aparillié.
Ens el droit chemin sont entré
Vers Babiloine la cité.
Cele nuit a un castel jurent
Ou il moult bien herbergié furent ;
Et l'endemain, bien par matin,
Se remetent en lor chemin.
La nuit se resont [3] herbergié
En une vile [4] ou ot marcié :
La oïrent de li parler ;
Par illoec la vit on [5] passer.
Au tiers jor, devant l'avesprer,

1. B ; *de* dans A. — 2. B ; *Puis si se sont alé* dans A. — 3. B ; *furent* dans A. — 4. B ; *un castel* dans A. — 5. B ; *le virent* dans A.

Parvinrent a un bras de mer :
L'Enfer le noment el païs.
De l'autre part est[1] Monfelis,
Uns chastiaus riches ou manoit[2]
Cil qui la gent outre passoit[3].
Il n'i avoit planche ne pont :
Car trop erent li gué parfont;
Mais au rivage un cor avoit,
Qui a un pel pendus estoit.
Li venant a celui cornoient[4]
Et le pontonier apeloient.
Uns d'aus le corna, et cil l'ot[5] :
Si vient au plus tost que il pot.
Li maistres sist en un batel;
O soi cuelli le damoisel,
Li serjant et[6] les escuiers :
El chalant sont mis li[7] somiers.
Atant commencent a nagier
Et marcéant et notonier.
Li maistres esgarde l'enfant,
Gentis hom samble a son samblant;
Il li demande : « Ou errez vous? »
« Marcéans sui; cou véez vous.
En Babiloine voel aler,
Et por vendre et por acater.
S'en cest castel ostel avez,
Anuit mais nous i ostelez. »
« Par foi, sire », fait il, « si ai :

1. B; *fu* dans A. — 2. B; *Castiax... cil manoient* dans A. — 3. B; *Qui... conduisoient* dans A. — 4. B; *cel cor venoient* dans A. — 5. B; il y a dans A :

Quant cil cornent et il les ot,

6. B; *o* dans A. — 7. B; *En la nef traient les* dans A.

Volentiers vous herbergerai[1].
Mais, biaus amis, pour cou l' disoie
Que morne et pensiv vous véoie.
Tout ensement vis jou ouvan
(N'a mie encore demi an),
Caiens une pucele entrer,
Et tres-tout ensement penser.
Ne sai se li apartenez,
Par ma foi, vous li[2] resamblez. »
Quant il l'ot, le chief[3] dressa :
« Sire », fait il, « et ou ala ? »
« En Babiloine fu menée,
Et l'amiraus l'a acatée. »
Tres-tout ensi li a conté,
Tant que il furent arivé[4].
La nuit o lui l'a[5] herbergié.
Au matin, quant[6] a pris congié,
A son oste cent sols dona,
Et en-apres moult li pria,
S'a Babiloine ami éust
Qui de riens aidier li péust,
Que par enseigne li mandast
Qu'a son besoing[7] le consillast.
« Sire », fait il, « ains que viegnez
En Babiloine, troverez

1. Il manque sans doute ici quelques vers, dont aucun des trois mss. n'a rien conservé. — 2. B ; *le* dans A. — 3. B ; *si se* dans A. — 4. Ces deux vers manquent dans B, et celui qui les remplace est un contresens :

Tout li a noié et celé.

5. Par conjecture : *O lui l'a le nuit* dans A ; *La nuit o lui sont* dans B. — 6. Ce vers ne se trouve pas non plus dans les mss. Il y a *Tant qu'au matin* dans A, et *fu esclerié* dans B. — 7. B ; *Qu'il au besoing* dans A.

Un flun moult le et moult parfont.
Quant en arez passé le pont,
Dont troverez le pontonier :
Mes compains est, si m'a moult chier [1].
En Babiloine est riches hom :
Grant tor i a et fort maison.
De nos deus pors somes compaing,
Parmi partomes le gaaing.
Icest anel li porterez,
Et de moie part li direz
Qu'il vous conseut mieus qu'il porra :
Jou cuit qu'il vous herbergera. »
  Atant se sont de lui parti.
Au port vienent a miëdi :
Desous un arbre l'ont trové,
Qu'il ot au chief du port planté :
La le troevent ou siet, sous l'arbre,
Sor un perron qui fu de marbre :
Son cors ot richement vestu,
Preudom lor pert [2] quant l'ont véu.
Ja a cel pont hom ne passast,
Quatre deniers ne li donast,
Et puis quatre cil a cheval [3].
Floire salue le vassal ;
De tous les dieus l'a salüé,
Et puis li a l'anel doné,

1. B; *de mon mestier* dans A. — 2. B; *Preudome pert* dans A ; M. Bekker a imprimé *part :* le même signe indiquait en effet *par* et *per*, mais au v. 286 du ms. A, v. 280 de notre édition, ce mot est écrit en toutes lettres *pert*, et c'est ainsi qu'il l'avait lui-même imprimé. — 3. A ; selon son usage, le ms. B a cherché à être plus clair :

Et quatre apres por son cheval.

Ensegne de son compaignon,
Qu'il le herbert en sa maison
Et a son besoing le conseut,
Si com il s'amor avoir veut.
Cil a bien l'anel connéu :
Recéu l'a; moult liés en fu.
Le sien anel li a baillié,
A sa feme l'a envoié,
Que le herbert por soie amor,
Puis li a mostrée sa tor.
Tout droit est[1] el castel venus;
Por l'anel fu bien recéus :
Herbergiés fu moult liéement :
Estables i ot a talent.
Or est Floires en la cité,
Que[2] il avoit tant desiré,
Herbergiés chiez le pontonier.
De conseil a moult grant mestier :
Car ja soit cou que venus soit
La ou il desiré avoit[3],
Il ne set ne conseil n'en a
Comment il faire le porra.
Savoir se met en[4] son corage,
Que il remange[5] son lignage,
Et com il oirre folement.
Fait il : « Tu ne connois la gent,
Floire; ton conseil ou diras

1. B; *Es les vos* dans A. — 2. B et C; *U* pour *Ou* dans A. — 3. B; il y a dans A :

A la cite qu'il desiroit,

4. B; *son cuer et* du ms. A ne fait aucun sens. — 5. A; *Qu'il* par erreur dans M. Bekker; *remaingne* dans C; B n'a pas compris ce passage et a refait le vers :

Qui li ramembre son parage,

Comment oirres[1] et que quis as?
Se t'en[2] descuevres, fols seras :
Car[3], soit a certes ou a gas,
Par aucuns l'amiraus l'orroit,
Qui ta folie conistroit :
Se il l'ooit, toi feroit prendre
Et en apres noier ou pendre.
Fai que sages : arriere va :
Tes peres feme te donra
Del mieus de tres-tout son barnage,
Pucele de grant parentage. »
Amors respont : « J'oi grant folie :
R'aler? Et si lairas t'amie!
Dont ne venis tu por li querre?
Et ca es venus de ta terre!
Dont ne te membre de l'autrier,
Que del graffe de ton graffier
Por li ocirre te vousis?
Et or penses de ton païs!
Et se tu sans li i estoies,
Voeilles ou non, ca revendroies.
Porroies tu dont sans li vivre?
Se tel[4] cuides, dont es tu yvre.
Tous l'ors del mont ne tous l'avoir
Ne te feroit sans li manoir.
Remain ci, que sages feras;
Puet-estre encor la r'averas :
N'est mie legiere a garder
La beste qui se veut embler.

1. A; *euvres* dans B. — 2. A et C; *Se te* par erreur dans M. Bekker. — 3. B; *U* pour *Ou* dans A. — 4. A; peut-être *tu l'* ou même *t'el.* Il y a dans B :

Quant le pensas, toi tieng pour yvre.

S'ele t'i set, engien querra;
S'ele puet, a toi parlera :
Maint engien a Amors trové
Et avoié maint esgaré.
Li vilains dist que Dieus labeure,
Quant il li plaist, en moult peu d'heure. »
  Itel bataille en lui avoit :
Amors forment le destraignoit.
Atant es-vos l'oste venu.
Quant a véu Floire si mu,
Franchement l'a mis a raison :
« Damoisiaus sire, gentius hom,
Estes vous de rien coureciés?
Dont n'estes[1] vous bien herbergiés?
Se riens véez qui vous desplaise
Amendé iert, se j'en ai aise. »
« Sire », fait il, « vous dites bien,
Vostre merci; mais nule rien
D'endroit l'ostel ne me desplaist :
A Damediu[2] pri qu'il me laist,
Biaus dous sire, guerredoner
Vostre ostage et[3] vo bel parler.
Sire », dist il[4], « jou sui pensis
De mon marcié que j'ai enquis :
Moult par-m'en-crien[5] que jou ne l' truisse,
Et se le truis, qu'avoir ne l' puisse. »

1. B; *En estes* dans A. — 2. B; *Mais a mon Diu* dans A : l'expression est trop chrétienne, mais nous l'avons déjà vue, et on s'inquiétait fort peu, pendant le moyen âge, de la couleur locale. — 3. *et* manque dans A, mais il y a dans B :

Et l'ostage et le biau parler.

4. *fait il* par erreur dans M. Bekker. — 5. A; l'usage de ces particules rhythmiques qu'on ajoutait si arbi-

Li ostes fu moult gentius hom :
« Sire », fait il, « nous mangeron ;
Apres, se jou puis et jou sai,
Volentiers vous consillerai. »
Lors le laissent, si vont mangier.
L'ostes apele sa moullier :
« Dame, honorez cest damoisel.
Véistes vous onques tant bel[1] ? »
L'ostes et sa feme au cler vis
Entr'aus deus ont lués Floire assis.
Moult se font servir richement,
En boins vaissiaus d'or et d'argent,
Cler vin et piument et claré,
Et boin bogeraste et anné.
De boin mangier ont a fuison,
Et vollilles et venison ;
Lardes de cerf et de sengler
Ont a mangier sans refuser.
Grues et gantes et hairons,
Pertris, bistardes et plongons,
Tout en orent a remanant.
Quant del mangier sont souffisant,
Adont fait aporter le fruit
Li ostes Daires par[2] deduit,
Puns de grenat, figes et poires

trairement aux verbes ne tarda pas, sinon à se perdre entièrement, au moins à se restreindre. On lit déjà dans la version du ms. B :

Ce que je quis, criem que ne truisse,
Et se je l' truis, qu'avoir ne l' puisse.

1. Ces deux vers manquent dans B. — 2. *por* par erreur dans M. Bekker.

(Et avoec fu moult boins li boires[1]),
Pesches, castaignes a plenté,
Car moult en ont en cel regné.
Dous fruit mangüent, dous vin boivent;
Tout lié se font, si se renvoisent[2].
Floires a la coupe esgardée
Qui por Blanceflor fu donée,
Qui devant lui fu toute plaine
De plus cler vin que n'est fontaine :
Helaine i ert, comment Paris
La tint par la main, ses amis.
El regarder qu'il fist l'ymage,
Amors ralume son corage,
Se (*l.* Ce) li dist : « Or aies envie !
Ci enmaine Paris s'amie.
Ha Dius ! verrai jou ja le jor
Qu'ensi enmaigne Blanceflor?
Diva ! Floires, apres mangier
Te doit tes ostes consillier. »
Li lons mangiers l'a moult[3] grevé.
La dame l'a bien esgardé,
Set que en li[4] a grant estrif,
Quant si[5] le voit, morne et pensif.

1. A; il y a dans B, à la place de ces deux vers :
Pomes, garnates, poires, fies,
Et puis amandes et alies,
De touz fruiz orent a foison,
Du meilleur que trover pot on.

2. A; l'assonance de ces deux vers n'a point paru suffisante à B, qui les remplace par ceux-ci :
Du fruit menjuent liéement,
Apres boivent du vin souvent.

3. C; *bien* dans A et dans B. — 4. B; *K'en son corage* dans A. — 5. B; *Tristre* dans A.

Aval la face clere et tendre
Voit les larmes del cuer descendre :
Pitie en a ; si l'a moustré
A son signor, et l'a bouté[1].
Les napes fait oster des dois :
Tout se lievent, ne mais qu'aus trois.
Puis li a dit : « Damoisiaus sire,
Se[2] vous avez ne doel ne ire
Por quoi pensez, dites le moi ;
Je vous consillerai par foi.
Vostre estre ne me celez pas ;
Moult me samble que cou soit gas,
Que vos dras vendez a detail :
D'autre marcie avez travail. »
« Sire », fait Licoris, « par foi, —
Cou m'est a vis, quant jou le voi,
Que cou soit Blanceflor la bele.
Jou cuit qu'ele est sa suer jumele :
Tel vis, tel cors et tel samblant
Com ele avoit, a cest enfant :
Bien voi qu'il sont prochain parant,
Car a merveille sont samblant.
Ele fu caiens quinze jors :
Ses confors fu regres et plors ;
Floire, un sien ami, regretoit,
Et nuit et jor por lui ploroit.
Quant ele de caiens torna
Et li amirals l'acata,
Grant doel en fist ; caiens jou l' vi[3]. »
Quant Floire l'ot, si s'esbahi,

1. A ; *tout en secre* dans B. — 2. B ; *Si* par erreur dans A. — 3. B ; il y a dans A :

Cix est ses frere u ses amis.

Qu'isnelement[1] li respondi,
Et dist : « Non frere, mais ami. »
De cou qu'ot dit se repenti :
« Mais freres, dame ; jou mesdi.
Dame, merci ! oublïez, j'ere :
Ele est ma suer ; et jou, ses frere. »
« Amis », dist Daires, « ne cremez :
Parmi le voir vous en alez :
Se vous la dansele querez,
Sachiez porvoir cui fius serez[2]. »
« Sire », fait il, « por Diu merci !
Fius de roi sui, je vous afi,
Et Blanceflor si est m'amie.
Emblée me fu par envie :
Sivie l'ai par ces regnés ;
Entrepris sui et esgarés[3].
Riches hom sui d'or et d'argent :
Si vous en donrai largement,
Se de cest plait me consilliez.
Biau sire, de verte le sachiez ;
Cou est la fins : ou jou l'arai,
Ou por s'amor de doel morrai. »
Daires li dist : « Cou est damage,
Se vous morez por tel folage.
De cou ne m'os jou pas vanter,
Que j'en sache conseil doner.

1. Tous les mss. ont *Isnelement*, mais le *si* du vers précédent nous semble exiger un *que*. — 2. M. Bekker a imprimé en deux mots *por voir ;* il y a dans B :

Tant com vous est, vous le savez ;
Mes ce sachiez, com foúx errez.

3. B ; *enganes* dans A ; mais nous n'avons jamais vu ce mot que dans le sens de Trompé, Séduit, qui ne peut ici convenir.

description de la place forte de Babylone

Li mieus que jou en sache oyez,
Se vous icou faire voliez[1].
Mais bien sai, vous ne l' feriez mie;
Puet-estre qu'en perdriez la vie :
Car se l'amirals l'ooit dire,
Livrer vous feroit a martire.
Il n'i a roi en cest païs,
Se autretel plait avoit quis,
Qui par force ne par avoir
Ja l'aquievast[2], si com j'espoir.
Ne engien, ne enchantement
A la r'avoir[3] ne vaut nïent.
Se tres-toutes les gens del mont,
Qui onques furent et or sont,
Par force tolir la voloient
A l'amirail, tout i faudroient.
Li amiraus en sa justice
Cent et cinquante rois a mise[4]:
Se il les mande en Babiloine
Tout i vendront sans nul essoine.
Babiloine, si com jou pens,
Dure vint liues de tous sens :
Li murs qui la clot n'est pas[5] bas ;

1. Pour empêcher toute équivoque, il faudrait *voulez*, qui ne ferait plus une rime suffisante; aussi B a-t-il changé le premier vers :

Le mielz que je sache en orrez,

2. A; *l'esquievast* dans C; *la r'eust* dans B. — 3. Par conjecture : *A li veoir* dans A; *Ne valent au r'avoir* dans B. — 4. A; cette forme féminine a sans doute choqué le scribe du ms. B, et il aura cru satisfaire à toutes les exigences de la grammaire en écrivant :

Li amiranz a sa joustise
Seur cent et cinquante rois mise.

5. B; *plus* dans A.

Tout entor est fais a compas,
Et tres-tous est fais [1] d'un mortier
Qui ne doute piquois d'acier :
Si a quinze tailles [2] de haut,
De nule part ne crient assaut.
Enz el mur ferment [3] sept vins portes :
Tors a desus larges et fortes :
A toutes est la foire plaine
Tous les huit jors [4] de la semaine.
En Babiloine, ca dedens,
A tors faites plus de sept cens,
Ou mainent li baron casé,
Qui enforcent moult la cité :
La plus foible ne la menor
Ne doute roi ne aumacor;
Néis l'empereres de Rome
N'i feroit vaillant une pome.
Par force nus home ne par guerre
Ne porroit Blanceflor conquerre :
Encontre engien r'est si gardée,
Par larron ne puet estre emblée.

1. Il y a dans le texte *Et est fais tres tous;* nous avons voulu, par ce léger déplacement, relever un peu l'harmonie du vers, que nous croyons cependant altéré d'une manière plus grave. Il y a dans B, par une répétition qui n'est pas dans les habitudes de ce poëme :

Li murs est fet de tel mortier
Qu'il ne doute piquois d'acier :

2. C; quinze hauteurs d'homme ou plutôt quinze assises de pierre : dans les anciennes constructions, les pierres étaient, comme on sait, fort massives et taillées toutes sur le même modèle. Il y a dans A *quinze toises*, et dans B, qui a justement trouvé cette hauteur exagérée, *trois toises*. — 3. B; *Et tot entor a* dans A.— 4. B; *En tous les jours* dans A.

En mi liu de ceste cité
A une tor d'antiquité,
Deus cens toises haute et cent lée,
Roonde come cheminée.
Toute est de vert quarrel de marbre,
Coverte a vause, tout[1] sans arbre.
Haute[2] est amont comme clochier;
Li torpins est desus d'ormier.
Longe est soissante piés l'aguille,
Del millor or qui soit en Puille,
Et el torpin qui est desus
A bien cent mars d'or fin ou plus.
Deseur siet par enchantement
Uns escarboucles[3] qui resplent:
Assi(s) i est par grant conseil;
Par nuit reluist comme soleil
Tout environ par la cité;
Par nuit obscure a tel clarté[4],
Que il[5] n'estuet a nul garcon
Porter lanterne ne brandon.
Soit chevaliers ne marcéant,
Ne autres qui rien voist querant,

1. A; *a vaut toute* dans C; *a voute tot* dans B. — 2. A; *Hourde* dans B; mais nous ne connaissons ce mot que comme participe passé et avec le sens de Fortifié: il signifierait sans doute ici Escarpé, A pic. — 3. Les genres eux-mêmes n'étaient pas encore établis d'une manière fixe: l'E muet de la fin avait sans doute fait mettre *Escarboucle* du féminin, et il s'en trouve encore un exemple dans B; mais ici la convenance du poëte est la plus forte, et *Escarboucle* reprend le genre qu'il avait en latin. — 4. Ces deux vers manquent dans B, et on lit au commencement du suivant: *N'estuet par nuit.* — 5. *Qu'il* par erreur dans M. Bekker.

Se par nuit vient a la cité,
De nule part n'iert esgaré :
Car[1] soit sor terre ou soit sor mer,
De nule part n'estuet douter :
Quant de vint liues la verra,
A une pres li samblera.
En cele tor a trois[2] estages;
Cil qui les fist[3] moult par-fu sages :
Li pavement de marbre sont;
Nesun[4] soustenement n'en-ont[5]
Les deus desus, fors d'un piler
Qui par celi[6] estuet passer.
Li pilers sourt[7] du fondement;
Dusqu'a l'aguille en haut s'estent.
De[8] marbre cler comme cristal,
Dedens a un bien fait canal;
Par quoi sus[9] monte une fontaine,
Dont l'eve est moult clere et moult saine,
De si qu'amont, el tiers estage.
Li engignieres fu moult sage :
El tiers, fait l'eve retorner
De l'autre part, par le piler.
En chascun estage se trait

1. B; *U* pour *Ou* dans A.—2. *deus* dans A, par une faute de copiste, comme le prouve la suite. — 3. B; *l'assist* dans A; mais la suite de la phrase prouve que ce n'était pas la *tour*, mais les *étages*, que le poëte avait dans sa pensée. — 4. B; *Ne nul* dans A. — 5. *ne n'ont* par erreur dans M. Bekker; *ne ont* dans C. — 6. *por* par erreur dans M. Bekker : *Celi* pour *Icel* est une forme peu commune. — 7. *sort* dans A; mais nous avons conservé l'orthographe de B et de C pour mieux indiquer le sens, *Surgit*. — 8. B; *U* pour *Ou* dans A; *Un* dans M. Bekker. — 9. B; *Pardesus* dans A.

L'eve par le conduit, et vait :
Les dames qui en l'autre sont,
En prenent quant mestier en ont;
Et es estages chambres a
Dusqu'a sept vint : ja ne verra
Nus hom morteus plus delitable.
Li piler sont tres-tout de marbre,
Et de plaitoine est la closure[1],
D'un arbre chier qui tous tans dure.
De myrre et ausi de benus
Sont les fenestres tout li plus :
Tout cou fist querre a grant travail,
Por metre en sa tor, l'amirail;
Car, la ou est, serpens ne vuivre
N'autre vermine n'i puet vivre.
Li cieus desus, qui ferme au mur,
Est pains a or et a azur[2];
Moult a apris de l'escripture
Qui puet savoir de la painture[3] :
Li fait i sont des ancissours,
Les proueces et les estours.
En chascune a une pucele
Li amirals mise novele,
Tele com lui vient a plaisir :
La, la fait metre et bien servir[4].

1. *costure* dans C; *couverture* dans B. — 2. Ces deux vers, nécessaires pour le sens, manquent dans B. — 3. A; on a beaucoup appris d'histoire quand on comprend bien la peinture; la leçon de B est, comme il arrive souvent, un peu rajeunie, mais l'idée est à peu près la même :

> Molt puet aprendre d'escriture
> Qui velt entendre a la painture :

4. A; *assir* dans C.

De l'un estage en l'autre vont
Par les degres qui fait i sont.
El moien estage a un huis
En une loge, qui vait juis
Tout a degré[s] aval cavé,
Droit en la chambre l'amiré[1].
Par cel degre vienent et vont
Les puceles que il semont.
En la tor a sept vint puceles
Qui moult sont avenans et beles[2]:
Por cou qu'eles sont damoiseles[3],
Si[4] a nom la tors as puceles.
Tres-toutes celes qui i sont
Doi a doi son service font :
Iceles doi que il eslit,
A son lever et a son lit
L'une sert de l'eve doner,
Et la touaile tient son per[5].

1. A ajoute ces deux vers, qui sont une pure redondance :

Vont les puceles por servir
L'amirail tot a son plaisir.

2. B; il y a dans A :

Qui moult sont avenans et beles ;
De grant parage sont iceles.

3. B ; il y a dans A :

Por cou qu'eles sont forment beles,
La tors, u sont les damoiseles,

4. B; *A* dans A. — 5. A ; il y a dans B :

De toutes celes qui i sont
Les deus perz un service font :
L'amirant leur fist commander
Qu'a lui soient a son lever :
Il le servent a grant doutance,
Chaucune selonc sa poissance.

Les gardes qui en la tor sont,
Les genitaires pas n'en-ont[1] :
Trois en a el chief d'un estage,
Estre le maistre le plus sage.
Cil est cruels moult durement;
Por cou le criement moult forment.
Del mangier sert et del lit faire :
Li mastins est fel deputaire.
En son puing tient chascuns une arme,
Ou misericorde ou gisarme[2].
Cil qui garde l'huis de la tor
Set bien quant il est nuit ou jor[3] :
Devant l'huis maint en[4] un arvol :
De la tor garder n'est pas fol[5].

1. A; *ne n'ont* dans M. Bekker. Il y a dans B :

Chaucune nuit grant noise font.

2. Ces vers ne se trouvent dans les mss. qu'après les deux suivants : cette interversion est donc très-hasardée, mais le sens nous a paru l'exiger. Nous devons cependant avertir que dans le ms. B, le seul qui puisse servir réellement de contrôle, un de ces vers a été passé; il y a seulement :

En son poing tient chaucuns gisarme.

3. Il y a ensuite dans A :

Icou vous di jou sans fauser;
De cou ne l'estuet pas pener.

4. B; *metent* dans A. — 5. Par conjecture; il y a dans A :

De l'uis garder ne sont pas fol :

et dans B :

Desus garder ne l' tieng por fol.

Nous passons ici une interpolation de 24 vers qui ne sont pas dans B, et que l'on trouvera dans l'appendice.

Se nesun hom voit esgarder[1]
Sus en la tor por espïer,
Par-si que il n'en ait congié
De l'amirail, est tout jugié[2] :
Se il veut, tout le reubera
Et sans amende le batra[3].
Quatre gaites a en la tor
Qui veillent la nuit et le jor[4];
Se riens i voient aprochier,
A ceus dedens le vont noncier.
Li amirals tel costume a
Que une[5] feme o lui tenra
Un an plenier, et noient plus;
Puis demande les sers de sus[6],
Dont li fera le chief trenchier.
Ne veut que clerc ne chevalier

1. Par conjecture : *Et se nus hom vet esgarder* dans B; *Se nis un home voit garder* dans A. — 2. A ajoute :

Ains qu'il se parte de la place,
Tot sans parole et sans menace,

3. Il y a ensuite dans A :

Car de l'amirail a congié :
Por cou est si outrecuidié,
Et il moult bien garde se prent
Que nus hom en la tor laiens
Ne puet metre le pie sans li :
Por cou est il si signori.

4. A ajoute :

De ces gaites vous di por voir
Que il en ont moult grant avoir,
Por cou que le doivent garder;
Et il s'en voelent moult pener.

5. *Qu'une* par erreur dans M. Bekker. — 6. A; il y dans B :

Puis mande ses rois et ses dus;
Lors si li fet le chief trenchier.

Ait la feme qu'il a éue :
A une autre est[1] l'onors rendue.
Apres, quant il veut l'autre prendre,
Voiant tous les sers, fait descendre
Les puceles en un vergié.
Chascune en a son cuer irié :
Car l'onor doutent por la mort,
Qu'apres en ont sans nul restort.
Or devez del vergier oïr,
Et por quoi les i fait[2] venir.
Li vergiers est et biaus et grans :
El monde n'est nus plus[3] vaillans.
De l'une part est clos de mur
Tout paint a or et a asur,
Et desus, sor chascun[4] cretel,
Divers de l'autre[5] a un oisel
D'arain euvrés[6], tout tresjetés :
Onques mais ne fu véus tés.
Quant il vente, si font[7] dous cri
Qu'onques nus home tel n'oï :
Si ne fu ainc beste tant fiere,
Se de lor[8] chant ot la maniere,
Lupars ne tygre ne lïon,
Qu'il n'en soient en soupecon[9].

1. B; *la dame est* dans A. — 2. B; *Por coi les fait illuec* dans A.— 3. B; *Nust n'est si biax ne si* dans A. — 4. B; *encontre un* dans A. — 5. B; *Par devers destre* dans A. — 6. B; *est tres* dans A. — 7. B; *fait* dans A.— 8. *son* dans A; mais cette correction est une conséquence des autres. — 9. A; il y a dans B :

Chaucuns oisiax a sa maniere :
Il ne fu onc beste tant fiere,
Liepart ne tigre ne lions,
Ne s'ásoait quant ot les sons.

En ce vergier, au tans seri,
Des oisiaus i a si dous cri,
Et tant de faus, et tant de vrais[1] !
Merles, et calendres, et gais,
Et estorniaus[2], et rosignos,
Et pincones, et espringos,
Et autres oisiaus qui i sont,
Par le vergier grant joie font :
Qui les sons ot et l'estormie,
Moult est dolans s'il[3] n'a s'amie.
De l'autre part, cou m'est a vis,
Court uns flueves de paradis,
Qui Eufrates est apelés.
De celui est[4] avironés
Issi que riens n'i puet passer,
Se par desus ne veut voler.
En icele eve, demanieres
Trueve on precïeuses pieres :
Saffirs i a et calcidoines,
Boines jagonses et sardoines,
Rubis, et jaspes, et cristaus,
Et topasses, et boins esmaus,
Et autres que nomer ne sai,
Car pas oï nomer n'es ai
Li vergiers est tous tans floris,

A ajoute :

Quant li oisiaus a gregnor vent,
Adont cante plus doucement.

1. Peut-être faut-il, comme dans B, écrire *des*; il y a *faitis* au lieu de *faus*, et c'est ce mot qui nous a fait introduire plusieurs corrections dans le texte, que nous préférons habituellement. — 2. *estormiaus* par erreur dans M. Bekker : ces deux vers manquent dans B. — 3. B; *qu'il* dans A. — 4. B; *cou est bien* dans A.

Et des oisiaus i a grans cris.
Il n'a sous ciel arbre[1] tant chier,
Benus, plantoine[2], n'alïer,
Ente nule, ne boins figiers,
Peschiers, ne periers, ne noiers,
N' autre[3] chier arbre qui fruit port,
Dont il n'ait assez en cel ort.
Poivre, canele et garingal,
Encens, girofle et citoval,
Et des autres espisses assez
I a, qui flairent moult soués.
Il n'a home, mon essïent,
Entre Orïent et Occident,
Qui ens est, et sent les odors
Et des espisses et des flors,
Et des oisiaus oïst les sons,
Et haus et bas les gresillons[4],
Por la doucor li est a vis
Des sons qu'il est en paradis[5].

1. B et C; *n'arbre* dans A. — 2. A; ce mot est écrit *plaintoine*, v. 1647, et B y donnait la forme *platan* : il remplace *alier* par *alemandier*. — 3. La disjonctive manque dans A et C; mais elle se trouve dans B.— 4. A et C; *gesillons* par erreur dans M. Bekker. La leçon de B est toute différente :

> Et oit les oisiaux par doucor
> Chanter le lai qu'il font d'amor,

5. Quoique cette phrase n'ait rien de grammatical, elle se trouve dans tous les mss. Si le poëte s'était piqué de quelque régularité de langage, il aurait dit :

> Cui por la doucor n'iert a vis
> Des sons qu'il est en paradis.

ou mieux encore :

> Que ja se trueve en paradis.

El[1] mi liu sourt une fontaine,
En un praël, et clere et saine :
En quarrel est fais li canal,
De blanc argent et de cristal.
Un arbre i a desus planté :
Plus bel ne virent home né ;
Por cou que tous tans[2] i a flors,
On l'apele[3] l'arbre d'amors :
L'une renaist[4] quant l'autre chiet.
Par grant maistrise l'arbre[5] siet :
L'arbre, la flor, tout est[6] vermeus.
De fisique ot cil[7] bons conseus
Qui l'planta : car a[8] l'asséoir
Fu fais l'engiens, si com j'espoir.
Au main, quant lieve li soleus,
En l'arbre fiert tres-tous vermeus,
Et avoec li fierent doi vent,
Par qu'est tenus tempréement[9].
Cil arbres est si engigniés,
Que tous tans est de flors chargiés.
Quant li amirals veut sortir[10],
Ses puceles il[11] fait venir
Au ruissel de la fontanele,
Dont de fin or est la gravele.
Quant passer doivent le canal,
Qui est d'argent[12] et de cristal,

1. B ; *En* dans A. — 2. B ; *tos jors* dans A. — 3. *on* ne vient qu'après le verbe dans tous les mss. — 4. B ; *revient* dans A. — 5. B ; *engien l'arbres i* dans A. — 6. B ; *Car li arbres est tos* dans A. — 7. B ; *De cou ot cil moult* dans A. — 8. B ; *le planta k'a* dans A. — 9. Ces deux vers ne se trouvent que dans B. — 10. B ; *coisir* dans A. — 11. Par conjecture : *Des puceles c'on* dans A ; *Ses puceles i* dans B. — 12. B ; *fais est d'or* dans A.

Outre en-vont ordenéement;
Et il au passer moult entent[1],
Et a sa gent i fait entendre.
Grant merveille i puet on aprendre :
Car, quant il i passe pucele,
Lors est li eve clere et bele,
Et au passer[2] de feme éue,
L'eve en est lués toute méue[3].
Cele qui par cou est[4] provée,
Desfaite est et en fu jetée.
Apres les fait toutes passer
Desous l'arbre, por arester
La quele cel an il[5] ara :
Cele (est) sor cui la flors carra.
Le sort jete[6] de tel maniere :
Sor qui carra la flors premiere,
En-es-le-pas iert coronée
Et dame du païs clamée.
Il la nocie[7] a grant honor,
Et si l'aime[8] comme s'oissor
De-si a l'an, que[9] jou ai dit;
Adont la vïole et l'ocit[10].

1. B; *au passer moult gentement* dans A. — 2. B; *Au trespasser* dans A. — 3. Il y a ensuite dans A :

> Oir poes moult grant merveille
> A cui nule ne s'apareille.

4. B; *puet estre* dans A. — 5. Par conjecture : *Por bien savoir la quele* dans A ; *La quel d'eles cel an* dans B. — 6. B; *Li arbres est* dans A. — 7. B ; *Sel nocioit* dans A. — 8. Par conjecture : *amoit* dans A, et dans B :

> Tant l'a chiere comme s'oisor.

9. *comme* dans B; mais cette correction était inutile : *que* avait quelquefois la même signification. — 10. B ; *ocit* dans A.

Et se il a o soi pucele
Que il[1] mieus aime et soit plus bele,
Sor li fait par enchantement
La flor caïr a son talent.
D'(h)ui en un mois li jors sera
Que ses barons assamblera,
Tout icil qui sont de sa geste :
Car a cel jor tendra sa feste.
Blanceflor dist qu'adont prendra :
Sor toutes autres chiere l'a.
Es sept vint n'a si bele flor :
Por cou la veut prendre a oissor.
Il desire moult son servise;
Toute s'entente a en li mise ;
Le terme het qui tant demeure :
Ja ne cuide que viegne l'eure. »
  Floire respont : « Sire, merci :
Dont sui jou mors, s'il est ensi.
Car s'est espouse l'amirail,
Dont sai bien qu'a estrous i fail.
Daires, biaus ostes, que ferai?
Par mon chief, calenge i metrai.
Et moi qu'en chaut se pers ma vie,
Quant jou perdu arai m'amie[2] ? »
Daires respont : « Puisque jou voi
Qu'en vostre cuer a tel effroi

1. *Qu'il* par erreur dans M. Bekker. — 2. B ajoute :

Je sai tres bien qu'il m'ocirra ;
Mes quant m'amie le saura,
Blanceflor qui m'ainme de cuer
Ne l'amera plus a nul fuer :
Ainz pourquerrai conment l'ocie,
Lores n'aura il pas m'amie.

Que vous ne chaut de vostre vie
Se la perdez por vostre amie,
Or m'escoutez ; si vous dirai
Le millor conseil que jou sai.
Demain irez droit a la tor
Com se fuissiez engignéor :
Quans piés est lée mesurez,
A la hautor garde prenez.
Li portiers a le cuer felon,
S'empres vous metra a raison[1],
Et vous par engien respondez
Que contrefaire la volez
Quant vous serez en vostre terre :
Car n'i venistes por el querre.
Quant ensi parler vous orra,
Riche homme lors vous cuidera[2],
Puet-estre a vous s'acointera :
Des esches a vous juëra.
Car il moult volentiers i juie ;
Quant trueve a qui, moult se deduie ;
Et vous, en vostre mance arez
Cent onces d'or qu'a li metrez[3].
Mais sans avoir n'i alez mie,
Si com vous amez vostre vie :
Car a[4] engien, si com j'espoir,
Le decevrez par vostre avoir.
Se gaaigniez, tout li rendez
Et vos cent onces li donez,

1. B et C ; *a-araison* par erreur dans A.— 2. Ces deux vers, peu nécessaires pour le sens, ne se trouvent que dans B. — 3. B ; *que porterez* dans A ; peut-être *qu'au ju*. — 4. A ; *par* dans B ; mais cette correction n'est pas nécessaire.

Et il moult s'esmerveillera[1] ;
Por cou, a vous juër volra,
Et l'endemain la repairiez :
Et moult tres-bien li otroiez.
Au ju[2] a double porterez :
Se gaaigniez, tout li rendez :
Le vostre et le sien li donez
Que vous ja plus n'i atendez.
Por le don grasse vous rendra,
Del revenir vous proiera.
Vous li direz : Sire, de gré,
Jou vous ai forment en-amé.
Or et argent a plenté ai :
Sachiez qu'assez vous en donrai,
Car vous m'avez bien acuelli :
Bel a parlé[3] vostre merci.
Quatre onces d'or, al endemain,
Et vostre coupe en l'autre main
Reporterez a l'eschequier.
S'il vous avient a gaaignier,
Vostre or et le sien li rendez ;
Mais vostre coupe retenez.
Dont volra que por li juëz
Et que vous au ju la metez,
Et vous ne volrez mais juër :
Si[4] vous menra a son disner.

1. B ajoute ces deux vers :

Et du don graces vos rendra,
Au departir vous proiera
Pour ce qu'a vous, etc.

2. A; peut-être *Le ju* : *Avoir au double* dans B; cette dernière correction ne semble pas nécessaire. — 3. A; nous préférons encore cette leçon à celle de B, *Bel apele* — 4. B; *Dont* dans A.

Liés se fera du grant[1] tresor
Que il[2] aura fait de vostre or;
Honorra vous et tendra chier,
Quanqu'il porra, a son mengier[3].
De la coupe iert moult covoiteus
Et de l'acater angoisseus :
Moult offerra por acater,
Mil mars vous en volra doner :
Dont li dites, rien n'en prendrez,
Mais par amistiés le donrez.
Dont par-iert il si deceüs
Et por vostre or si[4] embeüs
Que de joie a vos piés carra
Et homage vous offerra :
Et vous, en prenez[5] bien l'homage
Et la fiance, s'estes sage.
Lors vous tendra il a amor
Com li hom liges son signor;
Puis li porrez tout descovrir
Le mal qui si vous fait languir.
Se il puet, il vous aidera,
Et, s'il ne puet, nus ne l'porra. »
Floires a Dairon mercïé
Del conseil qu'il li a doné :

1. B; *de son* dans A. — 2. *Qu'il* par erreur dans M. Bekker. — 3. B; il y a dans A :

> Enmenra toi a son mangier
> Et durement te tenra chier.

4. B; *de vostre amour* dans A. — 5. C'est la leçon de tous les mss.; mais, selon son usage presque invariable, il y a dans A *prendes*, et nous serions disposé à croire que le copiste a oublié un R et que le verbe est au futur, comme au v. 1917.

Atant boivent, si vont gesir :
Por le penser laist le dormir.
Floire se lieve par matin,
Et Daires le mist au chemin.
Venus est[1] au pié de la tour;
A esgarder la prent entour[2] :
Es-vos l'huissier qui l'araisone[3],
Si roidement que tout l'estone :
« Estes espie ou traïtour
Qui si esgardez[4] nostre tour? »
« Sire », dist il, « naie, par foi;
Mais por icou l'esgar et voi
Qu'en mon païs tele feroie,
Se jamais venir i pooie. »
Il[5] sot parler tant richement,
Et cil le vit tant bel et gent!
Por cou qu'en lui vit tel biauté
Toute entrelaist sa cruauté[6],
Et dist : « Ne samblez pas espie. »
De juër as esches l'envie,
Et Floires ensi esploita
Comme ses ostes li loa.
Cil le vit : moult s'en merveilla[7],
Et por le don l'en-mercïa.

1. B; *Es-le-vos* dans A. — 2. A; au lieu de ce vers, il y a dans B :

Honme ne semble de grant valor :
Au pie mesure la largece,
Garde se prent de la hautece.

3. C; *arasone* dans A. — 4. B; *espiies* dans A. — 5. B; *Cil* dans A. — 6. Ces deux vers manquent, peut-être avec raison, dans B, qui est cependant dans toute cette partie beaucoup plus développé que le ms. A. — 7. B; *s'esmerveilla* dans A.

Moult li proia au repairier[1]
D'a lui juër a l'eschequier,
Et il si fist sans demorance,
Deus cens onces d'or en sa mance ;
Et cil en-i remist deus cens.
Floire du gaaignier n'est lens[2] :
Au roc en prist un grant tropel,
Et dist *Eschec* : moult li fu bel.
Adonques a l'huissiers véu,
Que il a bien le ju perdu :
Son or li rent forment iriés ;
Mais Floire (l')en refist tost liés :
Le sien li done et si li rent
Le gaaing, et cil le reprent[3].
Ne juëra mais, Floire dist :
Tout maintenant del ju en-ist.
Atant l'en-maine li huissier
O lui a son ostel mangier ;
Forment l'oneure, et tout por l'or
Dont tant a créu son tresor.
Mais de la coupe ert angoisseus
Et de l'avoir moult covoiteus ;
Dist, chierement[4] l'acatera
Et mil onces d'or en[5] donra.
Floires dist : « Ja or n'en prendrai ;
Mais par amor la vous donrai,

1. B ; *a proie au premier* dans A ; peut-être le poëte avait-il dit *de repairier A lui juer*. — 2. Ces quatre vers manquent entièrement dans A. — 3. B ; il y a dans A, au lieu de ces quatre vers :

Son avoir rent forment iriés,
Et Floires li rent, dont est liés.

4. B ; *Et dist*, *moult bien* dans A. — 5. B ; *Mil onces d'or por li* dans A.

Por cou qu'il m'iert gerredonés,
Se mon besoing jamais véez. »
Cil prent la coupe, et puis li jure
Qu'en lui servir metra sa cure[1].
Il l'en-maine, sans atargier,
Esbanoier ens el vergier :
As piés li chiet, offre s'oumage:
Floires le prent, si fait que sage.
Cil fiance que par amor
Le servira comme signor[2].
« Sire », fait Floire, « or est ensi :
Com en mon home en vous me fi :
Des-ore vous dirai ma vie.
Lassus en la tor est m'amie,
Cele qui nom a Blanceflors.
Tant me destraint la soie amors
Que d'Espaigne, tout por li querre,
Sui venus en iceste terre[3].
Sire, or aiez de moi merci !
Car de ma vie en vous me fi.
La fins est tele : ou jou l'arai,
Ou por s'amor de doel morrai. »
Li portiers l'ot, si[4] s'esmarri;
Forment se tint a escarni.

1. Il y a ensuite dans A :

De s'amor est tous embeus
Et de l'avoir tous deceus.

2. A ajoute :

De cou soit il seurs et fis,
Que ja n'en iert fais contredis.

3. B; il y a dans A :

Que d'Espaigne l'ai cha sivie,
Emblée me fu par envie.

4. B; *moult* dans A.

« Engigniés sui », dist il, « c'est voirs;
Deceü m'a li vostre avoirs :
Par covoitise en ai le tort :
Por vostre avoir arai la mort.
Mais ensi est qu'el n'en puis faire,
Lacié m'avez, n'en puis retraire.
Ou bien m'en prenge, ou mal m'en viegne
Ne lairai covens ne vous tiegne,
Et si sai jou bien, par ma foi,
Que par icou morrons tout troi.
A vostre ostel vous en-irez
Et au[1] tiers jor repairerez :
Jou porpenserai[2] entretant. »
Floires li[3] respont en plorant.
« Cis termes », fait il, « est trop grans. »
Li portiers li fu respondans :
« A moi est cours, car de la mort
Sui aséur sans nul[4] resort.
Biau sire Floire, vous ne chaut
De cest afaire comment aut;
Se poëz véoir vostre amie,
Ne doutez riens de votre vie[5]. »
Atant s'en est Floires tornés.
Li portiers a engien trové

1. B; *Dusqu'a* dans A, et *repaierres* par une faute de copie; *Dusqu'au* dans M. Bekker. — 2. B; *commencerai* dans A. — 3. B; *Et Floires* dans A. — 4. B; *Sui dont aseur sans* dans A. — 5. B; au lieu de ces quatre vers, il y a dans A :

Floires s'en va, et cil remaint.
Cascuns d'aus deus forment se plaint :
A l'un est lons, a l'autre court.
Floires ne caut a coi qu'il tourt :
Se il pooit avoir s'amie,
Ne li caut se il pert sa vie.

Qu'as damoiseles de la tor
Volra present faire au tiers jor.
De flors assez a fait[1] cuellir
Et corbeilles grandes emplir.
L'enfes Floires est[2] repairiés :
Au terme vient joians et liés.
Un blïaut ot vestu vermeil :
Car de l'huissier en ot conseil,
Por cou qu'avoit une coulor
Et li vestimens et la flor.
L'huissiers envoie ses presens;
Del envoier ne fu pas lens :
Une corbeille en a[3] chascune,
Et Floire fait[4] entrer en une.
Floire clot los ieus; pas n'es oevre,
Et li portiers des flors le coevre.
Dont a deus serjans apelés :
« Ceste corbeille me portez
Lassus amont, en cele tor,
A damoisele Blanceflor[5],
A la chambre lez le degré
Qui va au lit a l'amiré.
Se (*l.* Si) li dites que li envoi :
Gre m'en sara, si com jou croi;
Et si cuit que l'ara moult chiere.
Puis vous en venez tost arriere. »
Cil prenent les flors; s'es emportent :
Si sont chargié que tout detordent,
Des flors dient moult en i a,

1. Peut-être, malgré l'accord des mss., faut-il lire : *De roses assez fait.* — 2. B; *Atant est Floire* dans A. — 3. B; *a a* dans A. — 4. B; *Si a fait Floire* dans A. — 5. B; ces deux vers manquent entièrement dans A.

Si maudient qui's i[1] foula.
Par les degres montent amont;
Mais a la chambre failli ont.
La Blanceflor laissent a destre;
En l'autre entrent qui'st a senestre.
Quant cil sont ens, lor flors descendent[2],
Celi qu'il truevent les presentent[3],
Et[4] lor message en haste font :
Lor flors laissent, si s'en revont.
Cele les prent, si les mercie;
A la corbeille[5] est tost saillie;
Des flors se jue et esbanie.
Floire cuide que[6] soit s'amie,
Por la joie qu'ot sus sailli.
La pucele s'en esbahi[7],
De la paor qu'ot si s'escrie :
« Merveille voi, aïe, aïe! »
Floire resaut en la corbeille :
S'il ot paor, n'est pas merveille;

1. Cette élision de la seconde voyelle est si contraire aux habitudes de la langue française et à toutes ses traditions, que nous aurions préféré la construction, aussi fort insolite, du ms. B, *qu'es i*, si nous n'avions trouvé, quatre vers plus bas, *qui 'st a*. — 2. B; *descargent*, dans A, ne ferait pas une rime suffisante. — 3. Par conjecture, il y a dans A :

A celi qu'il truevent les baillent,

et dans B :

Celes qu'il truevent les presentent.

4. B; *Cil* dans A. — 5. B; *Et la pucele* dans A. — 6. C; *cou* dans A. — 7. B; au lieu de ces deux vers, il y a dans A :

Floires quant la pucele oi,
De la grant joie sus sailli,
Et la pucele s'effrei
Et moult forment s'espeuri.

Quant il a s'amie a failli,
Dont cuide bien qu'on l'ait trahi.
Des flors errant s'est[1] recovert,
Si que de lui noient ne pert.
Atant ses compaignes aqueurent;
Quant el l'oent, pas ne demeurent :
Si li[2] demandent que ele[3] oit,
Por quel paor ensi crioit.
Cele se fu rasséurée[4],
Et de Blanceflor porpensée :
Ce fu ses amis, bien le sot,
Que ele tant regreter sot[5].
Quant ele se fu porpensée,
Si a parlé comme senée :
« Des flors sali un paveillon,
Des eles feri mon menton :
Del paveillon tel paor oi,
Que m'escriai plus tost que poi. »
Arriere s'en revont gabant :
Ele remest seule o l'enfant.
Ele ert a Blanceflor compaigne,
Fille estoit au roi d'Alemaigne :
Entr'eles deus moult s'entramoient,
Ensamble a l'amirail aloient :
La plus bele estoit de la tor

1. C; *s'a* dans A, et dans B :

> Et Floires se repost si bien,
> Que de son cors ne parut rien.

2. B; *Celes* dans A. — 3. *qu'ele* par erreur dans M. Bekker. — 4. B; *asseurée* dans A. — 5. A; *sot*, avait coutume, est une forme bien inusitée; mais elle n'est pas aussi contraire aux habitudes du ms. A que l'eût été celle qui se trouve dans le ms. B :

> Qu'ele tant souvent regretet.

De toutes, apres Blanceflor.
Illueques pas grant plait ne tint;
En la chambre Blanceflor vint.
Blanceflor est de l'autre part :
S'ele parole, c'est a tart;
En son ami a mis s'entente;
Por lui est nuit et jor dolente.
Les chambres pres a pres estoient;
Entre les deus un huis avoient,
Par quoi l'une a l'autre venoit
Quant son bon dire li voloit.
Claris[1] ot nom la damoisele;
Blanceflor doucement apele :
« Bele compaigne, Blanceflor,
Volez vous véoir bele flor,
Et tele que moult amerez,
Mon essïent, quant la verrez.
Tel flor n'a nule en cest païs. »
Ele n'i crut pas, cou m'est vis.
« Venez i, si la connistrez[2];
Donrai la vous, se vous volez. »
« Avoi », fait Blanceflor, « Claris,
Por quoi si griement m'escarnis?
Pechié faites, en moie foi,
Quant vous ensi gabez de moi. »
« Damoisele qui a amor
Et joie en soi, doit avoir flor. »
« Bele suer Claris, douce amie,
Pres est li termes de ma vie.

1. B; *Gloris* dans A, mais cette forme ne se retrouve dans aucune version de cette classe. — 2. A; *se la connoistrez* dans B; nous préférerions *se*, mais avec le présent, et aucun ms. ne nous y autorise.

Li amirals dist qu'il m'ara,
Mais, se Diu plaist, il i faudra :
L'amirals faudra a m'amor,
Com fait Floires a Blanceflor.
Por soie amor, engieu querrai
Et privéement m'ocirrai :
Ami ne volrai ni mari
Quant jou au bel Floire ai failli. »
Cele l'ot, grant[1] pitiés l'en prent,
Dont reparole[2] doucement :
« Damoisele, por soie[3] amor,
Vous requier que véez la flor. »
Quant de s'amor conjurer s'ot[4],
O li s'en-va com plus tost pot.
Floires a la parole oïe :
Quant de fi sot[5] que c'est s'amie,
De la corbeille sailli hors.
Visage ot cler et gent le cors;
Onques nus plus biaus hom ne fu.
Blanceflor l'a tost conéu,
Et il r'a bien li conéue;
El vit son dru, et il, sa drue.
Sus s'entrequeurent sans parler;
Grant[6] joie font a l'assambler[7].
De grant pitié, de grant amor
Pleure Floires et Blanceflor.
De ses bras li uns l'autre lie,
Et en baisier chascuns s'oublie :
El baisier a une loée

1. B; *Quant cele l'ot* dans A.—2. B; *Puis se* (*l. ce* ou *si*) *li a dit* dans A. — 3. *sire* par erreur dans M. Bekker. — 4. B; *conjure l'ot* dans A. — 5. B; *sot de voir* dans A. — 6. *Quant* par erreur dans M. Bekker. — 7. Ces deux vers manquent dans B.

Floris

Qu'il font a une reposée.
Lor baisiers est de grant doucor,
Forment les asaveure[1] amor.
Quant le laissent[2], nul mot ne dient,
Ains s'entresgardent, si sosrient[3].
Claris voit le[4] contenement,
Lor joie et lor acointement;
En rïant dist a Blanceflor :
« Compaigne, connissiez la flor :
Orains estiez vous deshaitie;
Mais or vous voi joians et lie :
Grant vertu a icele flors,
Qui si tost taut si grans dolors.
Orains ne la voliez véoir,
Or n'avez nul si chier avoir.
Moult esteroit vostre anemie
Qui vous en feroit departie. »
« Kieles! » fait Blanceflor, « Claris :
Ja est cou Floire, mes amis. »
Puis se torne vers son ami :
« Par li vous ai, soie merci! »
Claris andui[5] forment mercient
Et en plorant merci li crient,
Que par li descovert ne soient,
Car mort ou desfait en seroient.
Claris fu moult de franche part,

1. *Asseure* dans A; nous prenons la correction dans une leçon toute différente de B. — 2. B; *se baisent* dans A. — 3. A; *et si rient* dans B, qui ajoute, par une transposition évidente :

Claris les coile en droite foi
Aussi conme ele feroit soi.

4. A; *lor*, dans B, nous semble une mauvaise leçon. — 5. B; *de Diu* dans A.

Dist lor : « N'en aiez ja resgart[1] :
Bien en poëz estre asséur
(La rien que plus aim vous en jur),
Garderai vous en boine foi
Si comme jou feroie a moi[2],
Se ensement m'ert avenu[3]. »
Quant Floires l'ot, joians en fu ;
Et Blanceflor adont l'en-maine
En la soie chambre demaine.
En un arvol d'une cortine
De soie, ou gisoit la meschine,
Se sont assis privéement :
Apres, dist chascuns son talent.
Floires a premiers commencié.
« Amie », fait il, « moult sui lié ;
Moult ai bien ma paine achievée,
Quant jou ensi vous ai trovée ;
Por vous ai esté de mort pres
Et de travail soffert[4] grant fes.
Onques puis que perdu vous oi,
Joie ne repos ainc puis n'oi[5].

1. Ces deux vers ne se trouvent que dans B. — 2. Il y a dans B :

Aussi com ge feroie moi ;

mais nous croyons que, selon son étymologie, *Garder*, *Regarder*, était, pris en ce sens, un verbe intransitif. — 3. B ; il y a dans A :

Seurement iert consentu.

4. A ; *porte*, du ms. B, affaiblit la pensée sans lui donner plus de clarté. — 5. A ; la redondance de ces vers est à la fois si manifeste et si contraire aux habitudes relativement concises du style, qu'elle nous a semblé avoir été dans la pensée du poëte, et que nous l'avons préférée à la simplicité de l'expression du ms. B :

Des lors que perdue vos oi
Ne repose ne joie n'oi.

Quant jou vous ai a mon talent,
Bele amie[1], nul mal ne sent. »
Ele respont : « Est cou donc[2] Floire,
Qui fu envoiés a Montoire,
A qui me toli par envie
Li rois ses pere o tricherie[3] ?
Biaus dous amis, je vous fas sage
Que jou vous aim de boin corage.
Ainc puis n'oi joie ne deduit,
Sachiez, ne par jor ne par nuit.
Comment venistes vous caiens ?
Jou[4] cuit que soit enchantemens.
Biaus amis Floires, je vous voi
Et neporquant si vous mescroi ;
Mais, amis, qui que vous soiez,
Forment vous aim : ca vous traiez. »
Et il si[5] fist com plus tost pot :
La damoisele bien le got[6].
Adont a joie ensamble furent,
Ensamble mangierent et burent,
Et orent joie a lor talent :
Si se deduistrent[7] liéement.
Claris les garde en boine foi,
Et si les sert moult bien amoi ;
Et de lor mangier et del sien
Les sert Claris : moult lor est bien.

1. B ; *Il m'est a vis* dans A. — 2. B ; *estes-vous* dans A. — 3. B et C ; *trecerie* dans A. — 4. C ; *Cou* dans A. — 5. *s'i* dans M. Bekker. — 6. B ajoute :

Apres a l'un l'autre conté
Com fetement il ont erré
Des ice jour qu'il departirent
Dusqu'a celui qu'il s'entrevirent.

7. B ; *deduisent* dans A.

Se cele vie lor durast,
Jamais changier ne la rovast.
Floires li biaus et Blanceflor
Ensi menassent lor amor;
Mais ne porent : car lor amors
Changea[1] Fortune par ses mors :
De lor amor et de lor vie
Demoustra bien qu'ele ot envie.
Por cou que d'aus voloit juër,
Sor aus fait sa roe torner :
Or les avoit assis desus,
Et abatre les reveut jus[2].
Cou est ses jus, c'est sa nature;
En cou met s'entente et sa cure :
Bien le connoissent cil del mont[3],
Car tout le sentent qui i sont.
Por cou que ne puet estre estable
Et Fortune torne sans fable,
As uns taut et as autres done;
Sept fois mue entre prime et none[4];
El ne garde pas a prouece,
Ne a biaute, ne a richece[5];

1. Par conjecture: il y a *Torna* dans A; mais on lit dans B :

Mes en poi de tens changera,
Car fortune la tournera.

2. B; il y a dans A :

Juer sans mal : s'es abat jus.

3. B; *tout li mont* dans A. — 4. B ajoute deux vers évidemment transposés :

Li dui enfant forment ploroient
Et de pitié s'entresgardoient.

5. B; il y a dans A :

A doner largement rikece.

Cou set on bien qu'as fous provés[1]
Done roiames et contés[2],
Et les vesquiés done as truans,
Et les boins clers fait pain querans.
Qui en lui cuide estableté,
Jou le tieng bien por fol prové;
Qui en son doner point se fie,
Ne connoist pas sa druërie.
Or fait plorer[3] et or fait rire;
Or done joie et or done ire :
Ceus fist primes joieus et liés,
Puis angoisseus et coreciés.
Par un matin se fu levée
La preus[4] Claris, et conraée :
Blanceflor la bele[5] apela;
El respont : « Alez, g'irai ja. »
En dormillant li respondi,
Et maintenant[6] se r'endormi.
Ele est a l'amirail venue.
Il li demande de sa drue :
Por quoi ne vient, et or n'est ci.
Claris respont : « Sire, merci !
Toute nuit a liut en son livre,
Que a[7] joie péussiez vivre,
Qu'a paine de la[8] nuit dormi;

1. B; *au fol prové* dans A. — 2. B; *roiame u grant conte* dans A. — 3. B; *juer* dans A. — 4. B; *Bele* dans A. — 5. B; *la preus* dans A. — 6. B; *En-es-le-pas* dans A. — 7. *Qu'a* par erreur dans M. Bekker. — 8. Par conjecture : *tote nuit* dans A; la leçon de B est toute différente :

Claris respont : « Sire, merci !
A l'ajourner se rendormi;
Toute nuit a leu son livre
Pour ce qu'a joie puisse vivre.

Contre le jor se resperi. »
« Est cou voirs, Claris? » — « Sire, oïl. »
« Moult est franche chose », fait il ;
« Bien doit estre cele m'amie
Qui veut que j'aie longe vie. »
Li amirals en ot pitié ;
Por cou si l'a ensi laissié.
El[1] endemain tout ensement
Lieve Claris premierement;
Blanceflor doucement apele :
« Trop avons ci demeuré, bele. »
Cele respont : « Jou me conroi,
Ains de vous i serai, jou[2] croi.
Atant ses amis la r'acole,
Et ele lui ; si fait que fole :
Et puis l'a baisié, et il li ;
En baisant se sont r'endormi.
Ensamble dorment bouche a bouche,
Que l'une face a l'autre touche.
Claris fu el piler[3] alée ;
El bacin a l'aigue versée :
Quant ele revint, si l'apele ;
Quatre fois li dist : « Damoisele ! »
Qaant ele rien ne respondoit,
Dont cuide bien qu'alée en soit.
Ele vient au lit son signor :
Quant la vit : « Ou est Blanceflor?
Par foi », fait il, « moult poi me crient
Que tant demeure et que ne vient. »
En Claris n'ot que tres-penser[4] :

1. Par conjecture : *Et l'endemain* dans A ; *Et el demain* dans B. — 2. C ; *ce* dans A et B. — 3. B ; *palais* dans A. — 4. B ; *porpenser* dans A.

« Par foi! ci la cuidai trover,
Sire; car ains de moi leva :
Quant n'est venue, ja venra.
Venue fust, s'ele péust,
S'autre oquison trové n'éust[1]. »
Li amirals en a pensé[2],
Son chambrelenc a apelé :
« Va », fait il, « haste Blanceflor,
Que tost descende de la tor. »
Cil ne s'est mie apercéus
De Claris; sus en-est venus.
Quant vint a[3] la chambre maniere,
Par mi l'arvol de la verriere
Le lit a tost apercéu :
Vis li est qu'il i a véu
Blanceflor la bele et[4] Claris.
Por quoi ne li fust il a vis?
Floires en face n'en menton
N'avoit ne barbe ne grenon,
N'en la tor[5] n'avoit damoisele,
Qui de visage fust plus bele.

1. Les guillemets sont mal placés dans l'édition de M. Bekker : dans le ms. A, ces deux vers appartiennent encore à Blanceflor; mais de légères modifications en ont complétement changé le sens dans le ms. B, et c'est le poëte qui les dit en son propre nom :

> Se cuidast qu'endormie fust,
> Autre acheson trouvé eust.

2. B; il y a dans A :

> Li rois ot son cuer trespensé.

3. B; *en* dans A. — 4. B; *Blanceflor et bele* dans A. — 5. B; ces vers sont différents dans A :

> K'a face n'a menton n'avoit
> Barbe, ne grenons n'i paroit,
> En la tor n'avoit etc.

Quant il les vit tant doucement
Gesir andeus, pitiés l'en prent :
Esbahis fu; si s'en-revait :
A son signor conte cel plait.
« Sire, merveilles ai véu :
Ainc mais si grans amors ne fu
Com a Blanceflor vers Claris,
Et ele a li : cou m'est a vis.
Ensamble dorment doucement,
Acolées[1] estroitement;
Bouche et bouche et face a face
S'entretienent a une[2] brace.
De pitié n'es voeil esvillier;
Trop les cremoie a travillier[3] :
Moult lor siet a gesir ensamble. »
Quant Claris l'ot, de paor tramble.
A l'amiral la coulor mue[4],
Crient que aucuns[5] gise o sa drue[6] :
« Aportez moi », fait il, « m'espée ;
S'irai véir cele assamblée.
Vois ci Claris : tu as failli. »
Atant se lieve a cuer mari;
Ne set que face[7] ne que die,
Ne croit que nus osast s'amie
Amer, tant fust de haut parage :
Par (?) un petit que il n'enrage[8].

1. B; *acole sont* dans A.— 2. B; *sont acole, et brace a* dans A. — 3. *travaillier* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 4. B; il y a dans A :

Li rois entra en jalousie.

5. *qu'aucuns* par erreur dans M. Bekker. — 6. B; *s'amie* dans A. — 7. Par conjecture : *faire* dans le ms.— 8. B; il y a dans le ms. A, à la place de ces quatre vers :

Coureciés est par verité,

Il et ses chambrelens i[1] vont :
Par les degres montent amont.
En son puing tint sa nue espée;
En la chambre entre a recelée.
Il a fait la fenestre ovrir,
Que li solaus puist ens venir :
Li enfant doucement dormoient,
Estroit acolé se tenoient;
Bouche a bouche ert chascuns dormans.
Or en pense li rois poissans[2] !
Lor joie iert par tristor fenie,
Se il n'en-ont Diu en aïe.
En la chambre grant clarté ot,
Quant li solaus entrer i pot :
Li jors fu ja bien espanis[3].
Quant il les vit, tout fu maris :
Blanceflor connut bien s'amie,
Mais l'autre connu n'avoit mie.
Floires o s'amie gisoit :
En son vis nul samblant n'avoit
Qu'il fust hom ; car a son menton
N'avoit ne barbe ne grenon :

Et moult par a son cuer iré.
Adont s'en vont tot cele part.
De jalousie tres tous art ;
Car por voir il ne cuidoit mie
Que nus osast amer s'amie,
Et neporquant par jalousie
Li met amors el cuer envie.

1. B; *s'en* dans A. — 2. Par conjecture ; il y a dans le ms. *S'or n'en pense*, et cette forme était fort usitée. La leçon de B est différente :

Secour les Diex qui es poissanz !
Car se il n'out de toi aïe,
Leur joie sera tost fenie.

3. B ; *esclarcis* dans A.

Fors Blanceflor n'avoit tant bele
En la tor nule damoisele.
Li amirals[1] ne l'connut mie :
Griement le point la jalousie;
Teus est amors et teus sa teche,
Cou dont se crient tous jors s'en eche[2].
Au chambrelenc dist[3] : « Les poitrines
Me descoevrez des deus meschines :
Lor[4] mameles primes verrons,
Et puis si les esveillerons. »
Cil les descoevre ; s'aparut
Que cil est hom qui illuec jut.
Tel doel en a, ne pot mot dire;
En-es-le-pas le veut ocirre ;
Puis se porpense qu'ains sara
Qui il est, puis si l'ocirra.
　Entretant li enfant s'esveillent;
Paor ont grant, si s'esmerveillent
De l'amiral que illoec virent :
Por la paor tres-tout fremirent[5].
L'espée nue sor aus voient,
Dont cuident bien que morir doient[6].

1. B ; *Li rois le voit* dans A. — 2. M. Bekker a cru qu'il s'agissait ici du philosophe *Sénèque*. — 3. B ; *Descoevre, fait il..., Au cambrelenc* dans A. — 4. B. *Les* dans A. — 5. B ; dans le ms. A, ces deux vers ne viennent qu'après les deux suivants, et sont un peu différents :

Quant il le roi devant ex voient;
Dont cuident bien que morir doient:
L'espée nue sor aus virent;
Grant paor orent, si fremirent.

6. A ajoute :

Et de cou furent esperdu
Quant le roi orent pereeu
Dolant furent et courecié
Quant il se furent esveillié.

Pleurent[1] Floires et Blanceflor;
Morir cuident sans nul retor[2].
Il en-a Floire a raison mis :
« Qui estes qui tant estes bris,
Qu'osastes entrer en ma tor
Et couchier avoec Blanceflor?
Par tous les dieus a cui j'aor,
Ancui morrez a deshonor.
Ocirrai vous et la putain;
Quant m'estordez, ne serez sain[3]. »
Li doi enfant andoi ploroient,
Et de pitié s'entresgardoient.
Floire respont : « Por Diu, ne l' dites;
Ainc millor chose ne véistes.
Ses amis sui, ele est m'amie;
Trovée l'ai, tant l'ai sivie. »
  Floires a l'amiral deprie
Que respit lor doint de la vie,
Tant qu'en sa cort, voiant sa gent,
Les ocie par jugement[4].

1. B; nous avons seulement, à cause du vers suivant, substitué le pluriel au singulier : *Floires plora* dans A. — 2. Il y a ensuite dans A :

> Et li rois en fu molt irés
> Quant il les a ensi trovés.

3. B; il y a dans A :

> Ancois qu'escapes, de ma main.

4. B; le discours de l'amiral à ses barons ne permettait pas d'hésiter entre les deux versions; nous avons seulement, dans le dernier vers, substitué *par jugement* à *pour vengement*. Il y a dans le ms. A :

> Et li senescaus au roi prie :
> Biax sire, n'es ocies mie,
> Tant que jugié l'aient vo gent :
> S'es ocies par jugement.

Il l'ordone, s'es fait lever,
Estroit lïer et bien[1] garder,
Que il[2] ne puissent escaper :
Apres fait ses barons mander.
Li baron furent assamblé
Contre la feste, en la cité :
Car li termes moult pres estoit
Que sa feme prendre devoit.
Vienent roi et emperéor,
Et duc, et conte, et aumacor[3].
Li amirals les fait[4] taisir ;
Car dire lor veut son plaisir.
Tantost com il l'ot commandé,
Ainc n'i ot puis un mot soné.
Il s'est dreciés en son estage ;
Iriés est moult en son corage.
« Signor », fait il, « or escoutez,
Puis dites[5] droit de cou qu'orrez.
Qui du droit dire deffaudra[6],
C'est l'oquisons par quoi morra :
Car envers moi sera forfait,
Et de cou qu'ara dit mesfait[7].

1. B ; *Estroitement les fait* dans A. — 2. *Qu'il* par erreur dans M. Bekker. — 3. A ajoute :

Tous emplist li palais le roi
De sa gent, qui sont de sa loi.

On lit ensuite dans B :

Touz fu plains des genz qui i sont :
Grant noise et grant temoute font.

4. B ; *Il les a fait tres tous* dans A. — 5. B ; *jugies* dans A. — 6. B ; il y a dans A :

Et qui de droit se deffendra,

7. B.; il y a dans A :

Qui vers lui dont forfait se set,
Ceste parole forment het.

Signor », fait il, « tout li pluisor,
Avez oï de Blanceflor,
Une pucele qu'acatai :
Grant[1] masse d'or por li donai,
Encore n'a il pas deus mois :
D'or i-donai sept fois son pois.
Sa biaute fu entre autres fiere[2];
Por cou l'avoie forment chiere :
En la tor, entre mes puceles
Dont il i a sept vint de beles,
A honor servir la[3] faisoie;
Sor toutes chiere la tenoie :
En li avoie tele amor
Qu'en voloie faire m'oissor.
Por cou qu'ele est[4] et bele et gente,
Avoie en li mise m'entente.
Chascun matin soloit venir
A mon lever, por moi servir :
Ier n'i vint pas; hui ensement[5],
Quant dut venir[6], ne vint nïent.
Mes chambrelens por li ala ;
Un jouvencel o li trova,
Cuida ce fust une[7] pucele ;
En-es-le-pas m'en dist novele ;
Jou i alai com plus tost poi.
Quant le trovai, grant ire en oi :
Du doel qu'en oi ne peus mot dire ;
En-es-le-pas le vaus ocirre.
Signor, si est que je vous di.
Il me crïa por Diu merci ,

1. B ; *Quant* dans A. — 2. B ; *et bele et ciere* dans A. — 3. B ; *les* dans A, *le* dans M. Bekker. — 4. C ; *ert* dans A. — 5. B ; *matinet, mon essient* dans A. — 6. B; *Quant doi lever* dans A. — 7. B ; *Dormant, cuida que fust* dans A.

Que en ma cort, voiant ma gent,
Les ocie par jugement[1] :
Porpensai moi que mal feroie,
Se sans jugier les ocioie.
Signor, oï avez mon conte;
Par jugement vengiez ma honte. »
Un rois s'en-est levés en piés,
Si lor a dit : « Signor, oyez;
Nossires a conté son conte;
Nous i entendons bien sa honte;
Mais neporquant oïr devons,
Ancois que jugement faicons,
Cou qu'il volront encontre dire
Ains que les jugeons a martire[2].
De l'encouper (*l.* l'encoupé), si com j'entent,
Sans respons n'est pas jugement[3]. »
De l'autre part est dans Gaifiers[4],
Rois de Nubie, fors et fiers :
« Dans rois », fait il, « en moie foi[5],
Del tout en tout pas ne l'otroi.

1. Ces deux vers manquent dans B. — 2. B; quoique bien peu satisfaisante, cette leçon nous semble préférable à celle du ms. A :

> Ains que jugement en faicons,
> Se cil le voloit riens desdire,
> Que nous ne le veons ocirre.

Il faut sans doute transposer les deux derniers vers, et écrire *ne les veons* ou *ne veons de l'ocirre*, et *li* ou *ne volroit riens desdire;* mais de pareilles restitutions sont trop aventureuses pour que nous ne nous en soyons pas tenu au texte parfaitement clair du ms. B. — 3. Il y a dans le ms. B, à la place de ces vers :

> Et puis selonc lor erremenz
> Doit estre fez li jugemenz.

4. B; *Yliers* dans A. — 5. B; *foi que vous doi* dans A.

Se Mesire el forfait le prist,
Grant droi éust que l'ocesist,
Que s'on prent larron el forfait,
Vers lui ne doit avoir nul plait :
Ses mesfais mostre apertement;
Morir l'estuet sans jugement[1].
Quant cil ot (*l.* a) dit qui[2] la besoigne
Tient a trop malvaise, et tesmoigne,
Et dist, por aus Mesire envoit,
Ardoir les face! si a droit[3]. »
Ceste parole tuit otroient;
Por andeus les enfans envoient[4];
Doi serf les amainent devant[5].
Il i vinrent forment plorant :
Moult s'entresgardent doucement :
L'uns de l'autre pitié a grant[6].
Floires apela Blanceflor :
« Bele, or avons de mort paor :
Si avons droit; car bien savons
Que sans nesun terme morrons.
Mais, bele, cou vous ai jou fait;

1. Ces deux vers ne se trouvent que dans A; et il en ajoute deux autres qui prouvent que le copiste n'avait rien compris à ce passage :

Or sont tot li baron levé,
Sus el palais en-sont entré.

2. *que* par erreur dans l'édition de M. Bekker. — 3. B ajoute :

Ice di en mon jugement,
Morir les face justement !

4. B; il y a dans A, à la place de ces deux vers :

Tel parole vont otriant.

5. B; *avant* dans A. — 6. B; ce vers manque entièrement dans A.

Par moi venez vous a cest[1] plait.
Se ne fuisse entrés[2] en la tor,
N'éussiez pas ceste dolor.
Par vous ne fu cou pas, amie:
Or en perdrez por moi la vie.
Deus fois déusse bien morir,
Se l' poïst Nature soffrir[3] :
L'une por vous, l'autre por moi;
Car tres-tout est par[4] mon desroi[5].
Bele, cest[6] anel bien gardez :
Ne morrez pas tant com l'arez. »
Blanceflor respont en plorant :
« Amis », dit el, « tort avez grant.
Biaus amis Floire, de ta mort
Ai jou la coupe et tout[7] le tort.
Vous venistes en ceste terre
Tres-tout seulement por moi querre[8];
Jou seule en fui li oquison;
Por moi montastes el doignon;
N'i venissiez se[9] jou n'i fusse,

1. B; *aves vous icest* dans A. — 2. B; *jou ne venisse* dans A. — 3. B; il y a dans A :

Ce puet on savoir sans mentir,

4. *por* par erreur dans M. Bekker. — 5. Il y a dans B :

Car tout ce vous ai fet, par foi :
S'a l'amiral fust a plaisir.
Pour ce ne deussiez morir :
Se il la verite savoit,
Je cuit que pitie l'en prendroit.
Mes il est foux et deputaire,
De descovrir ne sai que faire.

6. *vostre* dans tous les mss.; mais cette correction nous semble nécessaire. — 7. B; *les coupes et* dans A. — 8. Ces deux vers manquent dans B. — 9. *si* par erreur dans M. Bekker.

Morir por vous por cou déusse.
Por moi feront le jugement;
Amis chiers[1], vostre anel vous rent :
Car par lui ne voel pas garir,
Par-si que vous voie morir. »
Il jure Diu, ne l' recevra,
Car ains de li, s'il puet, morra.
Et Blanceflor adont sospire
De cou que ele li ot dire :
Encor li dist qu'il le prendra,
Et cil li dist que non fera.
Ele voit, ne l' prendra noient,
Dont l'a jeté par maltalent.
Uns dus le prist, qui l'entendi;
Quant le tint, moult s'en esjoï[2].
Et adont a Blanceflor dit,
Que il n'i a mais[3] nul respit :
« Amis », dist ele, « tort ariez,
Se vous ancois de moi moriez :
Car bien sai, quant mort vous verroit,
Por ma biaute me retendroit. »
« Bele », dist il, « ancois morrai
Certes, que tres-tout cou fait ai. »
Einsi parlant, li enfant vinrent
Plorant, et par les mains se tinrent;
De lor cuer souvent sospiroient:
Car grant paor de mort avoient;
Piteusement s'entresgardoient[4],

1. B; *Biaus amis* dans A. — 2. B; *l'anel tint*, *moult s'esjoi* dans A. Les huit vers suivants manquent dans B. — 3. C; *Qu'ele n'i a mis* dans A. — 4. B; à la place de ces trois vers, il y a dans A :

Li rois rueve qu'il aient pais
Tres tot cil qui sont el palais.

Et neporquant tant bel estoient
Qu'en lor tristor, de lor biauté
Ne furent ainc enfant trové[1].
Paris de Troies, n' Absalon,
Parthonopus, n'Ypomedon,
Ne Leda, ne sa[2] fille Elaine,
Ne Antigone, ne Ysmaine,
En léece tant bel ne furent
Com erent cil quant[3] morir durent.
Floires li enfes est[4] moult biaus
De son éage damoisiaus.
Ses éages fu de quinze ans,
Et neporquant assez fu grans[5].
Si suercil sont brun et petit :
Onques nus hom plus bel ne vit.
Si oel sont gros por le plorer :
Nus ne se poïst saoler[6]
De l'esgarder, se il fust liés;
Mais del plorer ert empiriés.

Floire et Blanceflor venu furent,
Par devant l'amirail s'esturent.
Grans gens por aus assanles virent,
Pleurent des iex, del cuer sospirent.
De vivre seurte n'avoient.

1. B, où nous avons ajouté *Que;* il y a dans A :

Que lor tristor par lor biauté
Resanle lune de clarté.

2. B; *Ne Elydas*, *la* dans A. — 3. B; *qui* dans A. — 4. B; *fu* dans A. — 5. Nous avons, conformément à B, transposé ces deux vers. A ajoute :

Cief ot bien fait et crigne bloie ;
Desi au braiel si baloie ;
Front par mesure, moult ert blans :
Plus biax ne fu nus hom vivans.

6. B; *pooit soeler* dans A.

Sa face resamble soleus,
Quant au matin apert vermeus.
Au nes n'a bouche n'a menton
N'avoit ne barbe ne grenon[1].
Reube porprine vestue ot;
Si fu laciés au mius qu'il pot :
Deffublés fu jouste s'amie,
Qui de biaute ne l' passoit mie.
Ele ert deffublée[2] ensement :
Plorant[3], atent son jugement.
Chief a réont et blonde crine;
Plus blanc le front que n'est hermine[4].
Greve avoit droite et bien menée;
De son chief ot sa guimple ostée[5];
Suercils ot bruns[6]; ieus vairs, rïans,
Plus que gemme resplendissans.
Nus contrefaire ne l' porroit :

1. A ajoute :

> Grailles par flans et gros par pis :
> La car blance com flors de lis;
> Bras ot cras, mains blances com nois :
> Je ne cuit que voies des mois
> Nisun plus bel de son éage,
> Plus fort, plus vaillant ne plus sage.

2. B; *Deffulée fu* dans A. — 3. B; *U ele* dans A. — 4. Ces deux vers manquent dans B. — 5. B; il y a dans A :

> El palais fu escavelée.

6. *Suercils brunes* dans A, et la leçon de B est toute différente. L'étymologie et le genre de *Suercil* dans le v. 2577 n'auraient pas suffi pour nous faire hasarder cette correction, si la phrase ne se fût pas mieux arrangée d'un verbe, et si le copiste n'eût ajouté un s à *Suercil* : quoiqu'il fût loin de se faire une règle positive de la distinction par la désinence du sujet et du régime, c'était au moins chez lui une sorte d'habitude.

Cou ert a vis cui l'esgardoit,
Que[1] a ses ieus n'apercéust,
Fors as larmes, que tristre fust.
Sa face ert[2] de color tres-fine,
Plus clere que nule[3] verrine :
Les narines avoit mieus[4] faites,
Que[5] se fuissent as mains portraites.
Bouche ot[6] bien faite par mesure.
Ainc ne fist plus bele Nature :
Mieus faite estature pucele
N'en-a[7], ne roïne plus bele.
Levres por baisier ot[8] grossetes :
Si les avoit un peu rougetes :
Li dent sont petit et seré,
Et plus blanc d'argent esmeré.
De sa bouche ist si douce alaine ;
Vivre en puet on une semaine :
Qui au lundi la sentiroit,
En la semaine mal n'aroit.
Le col a tel et le menton
Com apartient a la facon.
La char avoit assez plus blanche
Que n'est nule flors sor la branche ;
De cors est ele tant bien faite
Com s'on l'éust as mains portraite[9];

1. *Qui* par erreur dans M. Bekker. — 2. B ; *ert* manque dans A. — 3. B; *n'en est* dans A. — 4. *Et les narines ot bien* dans A; nous avons pris ces corrections dans B. — 5. B; *Com* dans A. — 6. B; *ot* manque dans A. — 7. *Ne n'a* dans M. Bekker. — 8. Ce verbe manque dans tous les mss.; il y a dans A *Les levres*, etc. — 9. Il y a dans A :

Le cors a tel et si bien fait
Que s'on l'eust as mains portrait ;

Blanches mains ot, et grailles[1] dois,
Lons par mesure, forment drois.
N'a si sage hom el pavement,
Qui sache eslire le plus gent.
De lor biaute tout s'esbahirent
Quant ou palais entrer[2] les virent :
N'a si felon home en la cort
Qui de pitié por aus ne plort.
Moult volentiers dont trestornassent
Le jugement, se il osassent ;
Mais l'amirals est tant[3] iriés,
Que d'aus ne li prenoit[4] pitiés.
Oiant aus, les a fait jugier,
Et en-apres estroit lïer.
En un plain, en mi la cité,
La ont trois serf espris un ré :
Il les a fait andeus mener ;
El fu les commande a jeter.
Quant li baron loier les virent,
De toutes pars grant doel en firent :
Par grant pitie et par doucor
El palais pleurent[5] li plusor,
Et dient tuit : « Tant mal i furent,
Quant si faitement morir durent. »
Se il péussent et osassent,
De grant avoir les r'acatassent.

et il ajoute :

Grailles les flans, basses les hance ;
Moult li siet bien sa destre mance.

1. B ; *mains et grailles les* dans A. — 2 B ; *entr'aus* dans A. — 3. B ; *li rois est si fort* dans A. — 4. *prendroit* par erreur dans M. Bekker ; il y a dans A *prendoit*, parce que c'est la forme qu'il donne à l'imparfait. — 5. B ; *Pleurent el palais* dans A.

✓ Li dus, qui lor anel trova
Quant la pucele le jeta[1],
Tendrement[2] pleure de pitié;
Vers l'amiral[3] s'a aproismié :
Le dolousement qu'il oï,
Li a isnelement jehi.
L'amirals les[4] fait apeler,
Por cou qu'es[5] veut oïr parler[6] :
Andeus les a mis a raison.
Floire demande com a nom.
Cil li respont : « J'ai a nom Floire;
Aprendre ere alés a Montoire
Quant Blanceflor me fu emblée.
Or l'ai en cest païs trovée.
Sor sains jurrai que Blanceflor
Ne sot quant j'entrai en la tor,
Et se vous venoit a plaisir,
Quant ne l' sot[7], n'en devroit morir.
Por moi et por li m'ocïoiz[8].

1. A ajoute :

Rendre lor va, moult fist que ber :
Onques ne l' vaut avant porter.

2. B; *Tant forment* dans A.— 3. Par conjecture : *Envers le roi* dans A, et dans B :

A l'amiral s'est acointiez.

4. B; *Li rois les r'a* dans A. — 5. B; *qu'il* dans A. — 6. A ajoute :

Et cil le font moult liement,
Qui de lor mort erent dolent.

7. *sot* est oublié dans A et dans C. — 8. Pour *m'ociez*. Cette altération de l'orthographe pour amener une consonnance a trompé le copiste du ms. B, qui a écrit :

Pour lui et por moi m'ocirroiz :
Car s'il vous plest, ce est bien droiz.

Sachiez de fi que cou est drois :
Toute en ai la coupe et le tort;
Por moi est el jugié(e) a mort. »
Blanceflor en-est moult marie :
« Sire », fait el, « jou sui s'amie,
Et jou sui par foi l'oquison
Por quoi il monta el doignon.
Se il n'i séust Blanceflor,
Ja ne montast en vostre tor.
Grans dolors iert s'il muert por moi :
Il est d'Espaigne, fius de roi;
Par droit doit vivre et jou, morir,
Sire, s'il vous vient a plaisir. »
Floire li dist : « Ne l' créez mie;
Ocïez moi, laissiez m'amie. »
Il lor dist : « Ambedoi morrez
Sans demeurer; ja n'i faudrez.
Jou méismes vous ocirrai,
Et de vous deus les chiés prendrai. »
S'espée toute nue a prise.
Blanceflor saut, avant s'est mise,
Et Floires la reboute arriere :
« N'i morrez pas », fait il, « premiere.
Hom sui; si ne doi pas soffrir
Que avant[1] moi doiez morir. »
Devant se met, le col estent.
Blanceflor par le bras[2] le prent;
Arriere l' trait[3], met soi avant :
Son col estent tout en plorant.
Chascuns voloit avant morir;

1. B; *devant* dans A. — 2. B; *le main* dans A. — 3. B; *Grant tort aves* dans A.

Li autres ne l' voloit soffrir[1].
Par la sale moult en ploroient
Li baron qui les esgardoient[2] :
Ja n'iert mais fais nus jugemens
Dont aient pitié tant de gens.
Lors en ot l'amirals pitié,
Ja soit cou qu'ait le cuer irié :
Quant chascun voit[3] avant saillir
Por cou que primes veut morir,
Et voit tant tristement plorer,
De pitié n'es pot apainer[4].
Cil qui le voient en sont lié,
Pleurent de joie et de pitié,
Et li dus qui trova l'anel
L'a esgardé : moult li fu bel.
Or voit que lius est de parler;
Moult se paine d'aus[5] delivrer :
Dont en-apele les barons.
« Signor », fait il, « bien devrïons[6]
Tout consillier a Nosignor
Que cest plait finast[7] a s'onor.
Mais de cou qui lor est jugié

1. B; dans A :

> Et l'anel ne pooit soffrir.
> Tot cil grant pitie en avoient
> Qui tel duel faire lor veoient.

2. Ces deux vers sont transposés dans A. — 3. B; *Que cascuns volt* dans A. — 4. Par conjecture : *apeler* dans A et C ; *esgarder* dans B. A ajoute :

> Quant Blanceflor a esgardée,
> De la pitie li chiet l'espée.

5. B; *del* dans A. — 6. B ; *deverons* dans A. — 7. B; *De cest plait qu'il fust* dans A.

Mesire ait merci et pitié,
Mais que Floire ne[1] coile mie
Son errement, et tout[2] li die,
Comment il entra en la tor
Et com il conquist Blanceflor.
Et que[3] dira on, s'il l'ocit?
N'iert pas grans los, si com jou cuit,
Se il les deus enfans afole :
Moult en istra male parole.
Moult vaudroit mius, si com j'espoir,
Tres-tout l'engien Floire a savoir[4],
Et com faitement il entra
En la tor, et qui li aida.
L'amirals[5] grant pris en aroit,
Cou m'est a vis, et mius seroit.
Et quant il l'engien en saroit;
Contregarder mius s'en porroit.
Ensi fera il, s'il est sages. »
Tout dient : « Cou seroit damages,
Se il teus enfans ocïoit;
Laist les aler, se il nous croit[6] ! »
Quant l'amirals le[7] los en a;
Bel lor fu, si lor otrïa
Pardon de mort; mais que voir[8] dic
Floire, s'il a chiere[9] sa vie
Et la vie de Blanceflor,
Comment il entra en la tor[10].

1. C; *nel* dans A.—2. B; *Que tot son engien ne* dans A. — 3. *qu'en* par erreur dans M. Bekker. — 4. C supprime la préposition, mais elle se retrouve dans le v. 2771 dans tous les mss.—5 B; *Li rois moult* dans A. — 6. Ces deux vers manquent dans B.— 7. B; *Et quant li rois le* dans A. — 8. B; *mais voir en* dans A.— 9. B; *Si ciere com il a* dans A. — 10. Ces deux vers manquent dans B.

Floire respont : « Voir n'en diroie
Por nul destroit qu'avoir en doie,
Se ensement ne pardonez,
Se sor aus poësté avez,
A tous ceus qui m'i ont aidié
Et secourut et consillié. »
L'amirals s'en est[1] coreciés,
Et dist : « Ja n'en iert otroiés[2] :
Ja tant n'ere entrepris de plais,
Que cis otrois vous soit ja fais. »
Dont saut un evesques sor piés,
Qui del pardon estoit moult liés[3] :
« Biaus sire Amirals, petit vaut
Se les ocis, quant aus n'en chaut[4].
Fai cou que loent ti baron ;
Vis m'est que c'est sens et raison.
Floire li enfes ne dist mie
Que il soient de ta baillie :
Puet-estre gre ne t'en saront,
Car de ta poëste ne sont.
Mais cou que tu pues pardoner,
Pardone le[5] : si fais que ber.

1. Par conjecture : *Li rois s'en est moult* dans A ; *L'amirant en a* dans B. — 2. A ajoute :

> Li plais que vous me requeres :
> Certes andoi ancois morres.

3. Il y a ensuite dans A :

> Que on tenoit a forment sage ;
> Si parla, oiant le barnage :

4. B ; il y a au commencement *Amiranz sire* mais on lit dans A :

> Biaus sire rois, et cou que vaut;
> Se tu l'ocis? a lui n'en caut.

5. B ; *Lor pardone* dans A.

Mieus vaut moult l'engien a oïr
Que les enfans véoir morir :
Damages cou [1] seroit moult grant
S'ensi moroient li enfant :
Car [2] de lor biaute n'est mesure ;
Plus biaus ne fist onques Nature. »
Tout escrient : « Boin est a faire ;
Otroie lor, rois deboinaire ! »
Ensi prient tres-tout merci.
L'amirals, quant [3] les a oï,
N'es veut pas contredire tous,
Pardone lor : si fait que prous.
Tout li baron l'en mercïerent,
Et de cel fait moult le loërent.
Moult s'en sont fait li enfant lié.
Floires son conte a commencié,
Assez haut que cil de la cort
L'oïrent tout, et mu et sort.
Il dist comment il ont [4] erré
Des icel jor qu'il furent [5] né ;
Com il l'ama en sa contrée,
Com faitement li fu emblée.
Le doel qu'il fist lor a conté,
Com il issi de son regné
Por Blanceflor s'amie querre,
Son oirre par mer et par terre ;
Et com en Babiloine vint,
Et com ses ostes chier le tint,
Et comment il le consilla,

1. Par conjecture : *Car damages* dans tous les mss. — 2. B ; *Ne* dans A. — 3. B ; *Et quant li rois* dans A. — 4. B ; *a* dans A : *Il* est une correction ; il y a dans tous les mss. *Et*. — 5. B ; *que il fu* dans A.

Et comment l'huissier engigna;
Com fut portés en la corbeille.
Dont ristrent [1] tout a grant merveille,
L'amirals méisme [2] en a ris;
Apres com il fu entrepris
Dedens la tor, et abaubis,
Quant il fu presentés Claris [3]. . .
Tout a conté, sa raison fine:
L'amirail humblement [4] encline;
As piés li chiet, merci li crie,
Por Diu qu'il li renge s'amie;
Car s'il en pert la [5] druërie,
Dont veut (*l.* vaut?) mieus la mort que la vie.
Li amirals a fait [6] que prous:
Floire a la main prist, voiant tous,
Et apres a fait grant franchise,
Par la main a Blanceflor prise,
Et Floire par la main reprent,
Apres parole [7] franchement:
« Jou vous rent », fait il, « vostre amie. »
Floire moult forment l'en mercie.
Andoi li sont chéu as piés;
A grant joie les [8] ont baisiés.
L'amirals les [9] fait redrecier:

1. B; du latin *riserunt*: *Lors tinrent* dans A. — 2. Par conjecture: ce vers manque dans B, et il y a dans A: *Li rois meismes.* — 3. B ajoute:

Et comme il fit de si de la,
Que li amiranz les trouva.

4. B; *Et humlement le roi* dans A. — 5. B; *se il pert sa* dans A. — 6. B; *Et li rois a fait moult* dans A. — 7. B; *a parlé* dans A. — 8. *li* dans tous les mss. — 9. Par conjecture: il y a dans A: *Li rois les a fait*, et dans B: *Et il les en a fet.*

Floire veut faire chevalier,
Des millors armes que il ot,
Le conréa au mieus qu'il pot[1],
Et quant il[2] l'ot fait chevalier,
Mener le[3] fait a un mostier
Et illuec s'amie[4] espouser.
Apres fait Claris amener[5] :
Par le conseil de Blanceflor
La prent l'amirals[6] a oissor;
Mais Blanceflor moult[7] li pria,
Quant Claris éue avera
Tout l'an, por Diu, que ne l'ocie,
Ains la tiegne toute sa vie;
Et Floires ausi l'en pria :
Blanceflor moult grant joie en a,
Et li amirals lor otrie
Qu'il la tendra toute sa vie[8].

1. B. ajoute :

> Onques Priams, li rois de Troie,
> Ne fu adoubez a tel joie :
> Uns esperons d'or et d'amor
> Li chauca bele Blancheflor;
> Li amiranz li ceint l'espée,
> Qui de fin or fu enheudée;
> Puis li afuble un tel mantel,
> Nus hom de char ne vit tant bel;
> La penne en ert de marmorins,
> Et li pailes outre-marins,
> Et la liste en fu a orfres :
> Plus bele ne verrez james.

2. B; *Li rois quant* dans A. — 3. B; *les* dans A. — 4. Par une conjecture fort aventureuse : *S'amie li fait* dans tous les mss.; mais *fait* se trouverait répété dans quatre vers consécutifs. — 5. B; *demander* dans A. — 6. B; *L'a prise li rois* dans A. — 7. B; *Et moult humlement* dans A. — 8. A ajoute :

> Gloris moult grant joie en a fait;

Quant par la sale fu moustrée,
Devant sa gent l'a coronée.
Tout li baron de la cité
A la feste sont assamblé.
Cele feste fu bien[1] joïe,
Et bele, et boine, et moult jolie:
Lïons i betent[2] et grans ours;
Grant joie i a de jougléours[3].
Floire son boin oste manda,
Et le por(tier) pas n'oublïa.
Atant fu l'aige demandée;

Vers Blanceflor adont se trait;
Cent fois le baise doucement.
L'amirals par le main le prent;
Corone d'or li fait porter
Et comme s'oissor honerer.

Il y a dans B, à la place de ces vers :

Claris en-ont au sort menée;
S'a la fontainne trespassée;
L'eve remaint en sa color,
Ne onques ne mua color :
Quant passé(e) fu la pucele,
L'eve remest et clere et bele.
Une flor de l'arbre sailli;
Desus le chief Claris chai.
Quant par le sort l'ont demenée,
Li amiranz l'a coronnée
El chief li mist queronne d'or,
Du plus tres fin de son tresor;
Puis l'espousa moult richement :
Assez i ot or et argent.

1. B; *moult* dans A. — 2. *belent* par erreur dans M. Bekker. — 3. A ajoute :

Totes manieres d'estrumens
I sonent dehors et dedens;
Moult grant joie i ont demené,
Cil qui a la feste ont esté.
N'i ot si povre jougleour,
Quatre mars d'argent n'ait le jour,
Et boin ronci et un mantel :
Tot s'envoisent et bien et bel.

Li chambrelens l'a aportée :
Quant lavé sont, si sont assis.
Li amirals assiet Claris
Dejouste soi, comme s'oissor ;
Et d'autre part mist[1] Blanceflor.
Floire s'assist jouste sa drue :
Tel joie en a quant l'a véue,
Pour estre ocis dont n'el laissast
Que, voiant tous, ne la baisast.
Par le palais auquant s'en rient,
Et en riant icou li dient :
« Floires, a cest[2] mes vous tenez ;
Bien vous fera, se vous l'amez. »
La ot feste joieuse et grant :
Bien i servirent[3] li serjant[4];
En boins hanas ovrés d'or fin,
Aportent claré et blanc[5] vin,
Et espandent par la maison :
Tres-tout s'enivrent li garcon.
Ne saveriez mes porpenser,
Que la ne véissiez porter :
Grues et gantes et hairons,
Bistardes, cisnes et paons,
Niules, oublées, gibelés,

1. B ; *D'autre part assiet* dans A : nous aurions préféré *met*. — 2. B ; *cel* dans A. — 3. B ; *servoient* dans A.— 4. Quoique les deux vers suivants se trouvent dans les différents mss., ils nous ont paru ressembler trop littéralement à ceux qui suivent immédiatement pour appartenir à l'auteur primitif :

Clare portent li boutillier ;
N'i ot hanap ne fust d'ormier.

5. Par conjecture : *Aportoient clare et* dans A; *Portent clare et le blanc* dans B.

Et pastes de vis oiselés;
Et quant il ces pastes brisoient,
Li oiselet partout voloient :
Adont véissiez vous faucons,
Et ostoirs, et esmerillons,
Et moult grant plente de mouschés,
Voler apres les oiselés.
La oïssiez les estrumens,
Vïeles et enchantemens.
Moult demenoient grant baudor
A ceste feste li pluisor[1].
Atant es-vos dis chevaliers
Qui aportent a Floire briés.
Devant l'amirail s'aresterent,
Et lui et Floire saluërent;
De son pere noncent la mort,
Et de sa mere le doel fort.
« Sire », font il, « de par vos[2] homes
Les plus vaillans, ci venu somes,
Que en vostre terre venez :
Toute est en pais; tres-bien l'aurez. »
Quant Floires ot qu'est mors ses pere,
Grant doel en fait[3], et de sa mere[4].
Il et s'amie grant doel font :
Vers l'amirail regardé ont;
Boinement li ruevent congié,
Et il en a le cuer irié;
Puis[5] dist : « Se volez remanoir,
Vous arez bien vostre voloir.
Jou vous feroie coroner

1. Ces deux vers manquent dans B. — 2. B; *tes* dans A. — 3. *fist* dans les mss. — 4. A ajoute ici 24 vers que l'on trouvera à l'appendice. — 5. B; *Et* dans A.

Et riche roiame doner :
Riche roiame vous donroie,
Et d'or fin vous coroneroie[1]. »
 Floire dist, pas ne remaindra[2].
L'amirals du sien li dona[3],
Tout com Floires en veut et plus :
Son boin anel li rent li dus;
Li amirals lui r'acata

1. A ajoute :

> « Ahi! » dist il, « Floires amis :
> Car remanes en cest pais;
> Vous seres mes confanoniers
> Et mes plus prives consilliers.

2. Nous suivons ici la version B, qui, quoique plus sèche que le reste du poëme, nous semble cependant mieux répondre à son esprit. Voici la version du ms. A :

> Floire dist, pas ne remanroit,
> Mais l'amirail du sien donroit,
> Sa ciere coupe k'aporta;
> Et dist qu'il le r'acatera,
> Qu'il l'avoit au portier donée :
> De cent mars d'or l'a r'acatée.
> Floires a son oste apelé,
> Moult grant avoir li a doné :
> Dis coupes d'or et vint d'argent
> Li fait doner joieusement,
> Que nul contredit n'i a mis;
> Et vint pailes et vint samis,
> Et sept somiers de sebelins,
> Cent porpres et cent osterins,
> Et une riche coupe d'or,
> Qu'il aporta de son tresor
> Done a s'ostesse Licoris,
> Et dis mantiaus que vairs que gris.
> Cascun de ceus de la maison
> Dona u paile u siglaton.
> Moult boinement a pris congié,
> Et il l'ont trestout convoié;
> Et l'amirals le convoia,
> Au departir moult le baisa.
> Li enfes, etc.

3. *donra* par erreur dans le ms.

La chiere coupe qu'aporta.
Li enfes Floire s'en-revait;
Moult riche convoi li ont fait;
Moult l'ont baisié et acolé,
Et a dame Diu[1] commandé;
Et il les a salüés tous,
Com cil qui ert sages et prous.
Floire s'en-va liés et dolans[2];
Une heure liés, l'autre pensans :
Forment li poise de son pere
Que il est mors, et de sa mere;
De l'autre part, joie mena
De Blanceflor que o soi a.
Oï avez com ert perdue :
Tant la quist que Dieus l'a rendue.
Floire s'en-va, s'amie en-maine :
Tant a erré, a quelque paine,
Qu'en son païs est revenus,
Et a grant joie recéus.
Tout li baron contre lui vinrent;
A l'encontrer[3] grant joie firent[4];
Sa corone li aporterent,
Par[5] la flor d'or li presenterent.
Floire se fait crestïener,
Et apres a roi coroner :
Por Blanceflor, la soie amie,
A pris la[6] crestïene vie.

1. C; *Damledieu* dans A. — 2. B; *joians* dans A. — 3. B; *encontre* dans A. — 4. A ajoute :

Et la mere de Blanceflor
Mena grant joie a icel jor :
Car remese est escaitivée,
Dolante en estrainge contrée.

5. B; *Por* dans A. — 6. B; *Mena puis* dans A.

Trois archevesques ot o soi,
Qui sont de crestïene loi :
Sa corone li presignierent[1]
Et saintement le baptisierent[2].
Quant il se fu crestïenés,
Tous ses barons a apelés;
Si lor prie por boine amor
Qu'il croient Diu, nostre signor[3],
Et si prengent[4] hastéement,
Por l'amor Diu, baptisement.
De ses barons tout[5] li pluisor
Se baptisierent a cel jor[6].
A baptisier la gent vilaine
Dura bien plus d'une semaine :
Qui le baptesme refusoit
Ne en Diu croire ne voloit,
Floire les faisoit escorchier,
Ardoir en fu ou detrenchier.
Quant cel regne ot a Diu torné,
Floires a un duc esgardé,
Le plus fort et le plus vaillant,
Le plus preu et le plus poissant.
Au plus riche duc de s'onor
Dona la mere Blanceflor.

1. *prisignierent* par erreur dans M. Bekker. — 2. Ces quatre vers manquent dans B. — 3. A ajoute :

> Et croient en sainte Marie ;
> N'el laissent pas, coi que nus die.

C'est par erreur que M. Bekker a imprimé *coi qu'en nous die*. — 4. *pringent* par erreur dans M. Bekker. — 5. B ; *Tres tot si baron* dans A. — 6. A ajoute :

> Sacies que peu en demora
> Por lor signor qui lor pria.

Estes-la-vos bien[1] éurée :
Moult l'a Fortune relevée.
Fortune qui l'ot mise jus,
Tost la r'a relevée sus,
Quant sa fille voit coronée
Et ele est[2] duchoise apelée :
A dame Diu[3] graces en rent;
Et s'el mercie doucement.
Chi fenist li contes de Floire :
Dieus nous mece[4] tous en sa gloire !

1. B ; *Estes les vous bone* dans A ; *Estes le vous bien* dans M. Bekker. — 2. B ; *Ele rest* dans A. — 3. C ; *Damle-diu* dans A. — 4. *mete* par erreur dans M. Bekker : *mece* était bien une forme usitée du subjonctif :

Se vous ne l'en jectez, n'est hons qui hors l'en mece.
P. Paris, *Romancero françois*, p. 13.

Mes amours fait sanler, qui que s'i mece,
Que quanqu'i(l) fait soit conté a prouece.
Willammes d'Amiens li Paignieres ; dans le *Romvart*, p. 292.

Cil Diex ki fist pardon Longis,
Maice vostre arme en paradis !
Mouskes, *Chronique rimée*, v. 9234.





CI COMMENCE LE ROMANZ

DE

FLOIRE ET BLANCHEFLOR

Seignor baron, or entendeiz,
Faites pais et si escoutez
Bone estoire, par tel senblant
Que Diex vos soit a toz garant
Et nos (*l.* vos) deffende de toz max,
Et nos doint ennuit bons ostax!
Ge vos vueil dire de l'amor
De Floires et de Blancheflor
Qui molt ot et travail et paine:
Ainz lor amor ne fu vileine.
Mais deviser vos vueil encois
Com homs qui est proz et cortois
Puet conquerre honor et proëce,
Des qu'il a et sens et largesce,
Et com avoir par covoitise
Est decéuz, et par quel guise.
Icest raison (*l.* Floire) dont ge vos di,
Dont la raison commence ici,

Por la soufrance (*sic*) de sa mere
Soufri travail au tens son pere.
En Espaigne ot un riche roi,
Saige et prodome de la (*l.* sa) loi;
Toz le réaume d'Aumarie
Fu siens, quites en sa baillie,
Et la méisme prist moillier,
C'on lot fait novel chevalier,
Bele et gente, cortoise et saige,
L'aliquistrant de haut para(i)ge.
Quant li rois jut o la roïne,
En sa chambre, soz sa cortine,
Tel pramesse fist a sa drue
Qui cherement li fu vendue.
Il li pramist qu'il li donroit
Un crestïen (ja n'i faudroit),
Qui bien francois li apranra.
La roïne l'en mercïa.
N'i ot noient du deloier :
Une nef fist apareillier.
Galerïens, un riche roi,
Mil chevaliers mena o soi
Desore Saint-Jasque au perron.
Ilueques s'arma el sablon,
Et quant li rois fu arrivez,
Ses compaignons a apelez ;
Gaiter envoie les chemins
Por desrober les pelerins.
Une aventure molt pesant
Vos v(u)eil dire d'or-en-avant.
Uns frans hom est de France issuz,
Nobles vassax et connéuz;
Bon vassal i ot et hardi,
Et si l'apeloit on Henri.

D'Olenois tint la duschéez,
Novelement fu marïez;
Moillier avoit a son talant,
Mais n'avoit encor nul enfant :
Mais la dusc(h)oise estoit encainte;
Un poi avoit la coulor tainte.
Li bons dux avuec sa moillier
Firent lor oirre apareillier;
A Saint-Jasque vuelent aler :
Lor compaignon font atorner.
De ses frans homes i mena;
Mais au movoir lor commanda
Qu'il facent les haubers porter
Et dedenz la male trosser.
Cil firent son commandement;
Quar il les hastoit durement :
Maintenant trossent lor hernois.
Un neveu ot preu et cortois;
Tote sa terre li laissa :
« Beax niés », dist il, « or i parra;
Pri vos de ma terre garder
Et de mes frans homes gaiter. »
Par ses jornées tuit (*l.* tant?) alant
Qu'a (*l.* A?) Saint-Jasques vinrent errant.
Icele nuit, lor voile firent,
Et au matin la messe oïrent.
Un pui descendent et un val :
En la descensse d'un costal
Un pelerin ont encontré
Qui au(s) paiens ert eschapé.
Quant il le virent si usé,
Si l'ont un petit r'avisé;
Por sa viellece le laisserent,
Les piez et les mains li lïerent;

Se l'giterent sor un roschier,
Por la nostre loi vergoignier.
Le plus de la nuit et du jor
Soffri en paine et en doulor;
Mais saint Jasque le desloia
Et de cest perill li (*l.* le) geta
Quant il se trova deslïé,
Par les deserz s'en-fuit tot lié.
Le duc encontra au matin :
« Sire », ce dit le pelerin,
« Vos n'alez mie saigement;
En cest païs a male gent.
Cil Sarrazin n'ont point de foi;
Molt héent vos et vostre loi :
Il m'ont robé et des(poil)lié,
Et tote nuit tenu lïé;
Mais saint Jasques m'a fet merci :
Or m'en-covient aler d'ici. »
Tuit en ploroient de pitié,
Quant le virent mesaësié;
Revestu l'ont por amor Dé;
Tuit en ploroient de pitié (*sic*);
Molt l'en-envoient liéement.
Li dux en-apela sa gent :
« Seignor », fait il, « ge [de] vos demant :
Cil pelerins n'est pas trüant;
Conseilliez moi que nos feron. »
« Sire », ce dient li baron,
« Ja por poor de Sarrazin
Ne gerpirons nostre chemin :
Ja nus de nos ne nos (*l.* vos) faudra,
Et saint Jasques nos conduira. »
Ez-les en terre descenduz :
Si ont les blans hauberz vestuz,

Caignent les espées tranchanz,
Et lacent cez (*l.* les) heaumes luisanz,
Et sont sor les chevax puiez,
Et pranent les forbiz espiez.
Et le hernois et sa moillier
Fist li dus devant chevauchier.
Sarrazin sont en la montaigne :
Quant il virent nostre compaigne,
Sore lor (*l.* ele?) corent li paien,
Qui ainz n'amerent crestïen;
Tantost ocient les premiers
Qui conduisoient les somiers;
Lors ont la duschoise saisie.
Quant li dux volt (*l.* voit) pranre s'amie,
O tant com il a de sa gent
Les (*l.* La) va rescorre maintenant.
Li Sarrazin sont bien armé;
Si ne sont mie redouté;
Des lances fiérent li felon,
Et li pelerin des bordon :
De deus parz tant en-i moroit,
Que nus le nombre n'en savoit.
Quant li dus voit sa compaignie
Et sa mesniée afoiblie,
Estal lor rent en un pendant.
Quant il ne pot plus en avant,
Desor senestre a regardé,
Un chastel gaste i a trouvé;
Cele part vet a quelque paine;
Le remanant de sa gent moine.
Quant el chastel furent entré,
Et cil les ont environé,
Tantost commencent lor assaut
Que de nule hore ne lor faut :

Trois jorz et trois nuiz lor dura
Lor assaut, c'onques ne fina.
Li dus le (*l.* se) vit mal aësié,
Et la faim l'a molt angoissié;
L'erbe menjuent por le jus :
Dedenz les murs n'e(n) truevent plus.
Or ait saint Jasque d'ax pitié,
Quar il sont molt mesaësié!
Quant paien voient lor mesnie
Chéue morte et affeblie,
Si envoierent por le roi,
Et il i vont a grant desroi.
Cinq cent chevaliers i mena,
Molt fiérement lor escrïa :
« Rendez vos tost; ge l' vos commant :
Vos ne poëz avoir garant. »
De géuner et de veillier
Se virent molt affebloïer :
Vueillent ou non, se sont rendu;
Quar tuit estoient confondu.
Jusqu'a la nef les en-mena
Li rois, quar molt grant joie en a,
Et piez et mains lor fist loier;
S'es giterent sor un clochier.
Encainte estoit la pelerine;
Mestre la fit en la sentine :
Iluec la commande a garder,
Puis si se fist desaëncrer.
Drescent les voiles, si s'en vont;
Tant ont coru qu'arrivé sont
En Au[ru]marie la cité,
La dom (*l.* d'ont) il estoient torné.
La roïne estoit en la tor;
Bien connut la nef son seignor :

Lor(s) fu molt tost apareilliée,
Avuec lui [fu] ot riche mesniée;
Contre le roi vint au rivaige.
Li rois amena son barnaige,
Et vint encontre la roïne;
Grant joïe en font la marine.
Ses prisons a fait amener,
En sa chartre la (*l.* les) fist giter;
Mais la du(s)choise a retenue :
Quant la roïne l'ot véue;
Feme (*l.* Gente?) la vit, et molt (*l.* tant?) l'ama
Que (*l.* Qu'a) son seignor la demanda.
Por sa pramesse la li (*l.* la il *ou* li la) rent
A la roïne doucement:
Par le commandement le roi,
En ses chambres l'en-moine o soi.
  Cele laisse son duel ester;
D'autre chose l'estuet garder.
Oëz que la dame faisoit,
Por son seignor que sent destroit.
Quant ses mangiers li est livrez
Et devant lui est aportez,
En trois parties le partoit :
La menor part en retenoit;
Les deus parz donoit son seignor,
Qu'en la chartre muert a donlor (*l.* doulor).
Quant li rois velt du dois partir,
Ele vait le relief coillir :
De ce vivoient li baron,
Et li dus et si compaignon.
Saint Jasques lor aïst, lor sire.
Quar il soeffrent trop grant martire !
Repairier doi a ma raison:
Nostre estoire commenceron

Des deus dames qui erent (*l.* qu'erent) en- [caintes.
En un terme furent ataintes :
Le jor d'une Pasque-florie,
Que tote riens est esjoïe,
Se sont les dames delivrées,
Quar lor terme sont arrivées.
La roïne ot un fill molt gent;
Li rois en ot joie, et sa gent.
Flo(i)re l'avoient apelé,
Por le haut jor ou il fu né.
La duschoise ot une meschine
(Or aïst Diex a l'orfeline !);
Por la haute(s)ce et por le jor,
L'ont apelée Blancheflor.
Por la hautesce et por la feste,
O ce qu'il sont de bone geste,
Il (*l.* Y) mist Amors tote sa cure :
Il s'entramerent sanz mesure.
Lors furent né li dui enfant,
Qui puis furent travaillié tant :
Ainz tel amor ne fu ooie.
Li rois en-fist grant felonie,
Qui par envie les sevra;
Mais cherement le compara:
Il en perdi toute s'onnor,
Puis en morut a grant doulor.
Molt estoit beax li damoiseax ;
Plus estoit blans que nus critax (*l.* cristax);
Sor la blanchor fu le vermeil
Tres bien asis, par grant conseil :
Qui bien le vosist esgarder,
Bien se pooist en lui mirer.
Corto(i)s et saiges de bons dis,
Ses aages estoit petiz,

Si senti ja les trez d'Amors.
Tot autresi fait Blancheflor,
Qui assez ert cortoise et bele ·
Jamais n'en-ert nule pucele
De la soe beaute véue :
Tost l'ot Amors apercéue.
Li rois qui ot felon coraige,
Des que il vinrent en aage,
A fait son fill apareillier;
A l'escole velt (l')envoier,
Por dessevrer icel amor
Que il avoit a Blancheflor.
A un bon mestre le charja;
Molt fu bons clers, si li prïa.
Flo(i)res en apele le roi :
« Peres », fait il, « entendez moi:
Combien serai en cest estaige? »
« Soixante jors est nostre usaige;
Puis revenrons (*l.* revenrez), si vos verrons:
Entendez bien a la lecon. »
Lors gita Flo(i)res un soupir :
« Ge ferai tot vostre plaisir. »
Encor ne set mot Blancheflor;
Ja la metra en grant error (*l.* doulor?).
En la chambre est venuz errant;
La pucele trueve séant :
De ses chevex un laz faisoit,
Que (*l.* Qu'a?) son ami doner voloit.
Quant ele vit celui venir,
Le cuer se volt por lui joïr;
Dolent le vit et enbruchié,
Et de plorer le vis moillié.
Molt saigement l'araisona,
Si li demande que il a,

Et il li commence a conter
Qu'a l'escole l'estuet aler.
« Li rois me fait apareillier
Au mestre, et paier son loier. »
« Irai o vos ge? » — « Non, par foi. »
« Et por quoi donc ne velt le roi?
Et porroiz vos sanz moi garir? »
« Bele, molt m'ert grief a soffrir. »
Lors s'entranbracent li enfant;
Cent foiz se baisent maintenant,
Et quant il furent relevé,
En baisant chaïrent pasmé;
Baisent soi, puis pranent congié :
Si se departent tuit irié.
Floires est venuz el palais,
La ou li rois tenoit ses plais;
Vient a son maistre, si l'apele;
Ja prièra por la pucele :
« Maistre, ge sui livrez a toi;
Por Dieu aiez merci de moi!
S'avuec moi ne moines m'amie,
Tu feras trop grant felonie.
Or la va au roi demander,
Et se il la te velt doner,
Ge devenrai tes homes liges;
De moi auras molt bon servise. »
Ambedui sont venuz au roi;
Dist li maistres : « Entendez moi;
Ge vos vueil demander un don;
Ne vos en venra se bien non :
Faites amener la meschine
Qui sert es chambres la roïne.
Apranrai la por amor Dé. »
Li rois a Floire regardé,

Sot que le maistre en ot prïé.
Li rois respondi toz iriez :
« Ele ne vos ert ja vaée ;
Mais el(e) est trop desatornée.
Alez vos en jusqu'a quart jor;
Vos envoiërai Blancheflor
Molt richement apareilliée,
Au loëment de ma maisniée. »
Cil ne porent vers lui plus pranre ;
Lor (*l.* Son ? covent lor covient atendre.
Vait s'en Floire, si laist s'amie ;
Ne la verra mais en sa vie,
S'en aura (*l.* Sans avoir) éu grant doulor
Et de sa mort molt grant paor.
Li rois fait porchacer sa mort
A grant pechie et a grant tort ;
Son seneschal apele a soi :
« Amis », ce li a dit le roi,
« Estrangement sui corrociez ;
Trop m'a fait mes filz irïez,
Qu'anamée a cele dolente
Et en lui met tote s'entente ;
Et or l'en-velt o soi mener,
Quar il ne s'en puet consirrer.
Trop seroit li hontaiges forz ;
Certes mielz volroie estre morz
Que il de lui féist roïne.
Povre chosse est et orfenine ;
Desoz Saint-Jacque pris son pere ;
Encainte en amenai sa mere :
Ne sai soz ciel com ge l'ocie,
Quar caienz a esté norrie.
Se me savïez conseillier,
Ge vos en auroie molt chier. »

« Sire », ce a dit Maydïen,
« Ge vos en conseillerai bien.
La roïne l'aime forment;
Si ne vos sofferroit noient
Que entre nos fust vergondée;
Mais la chose ert si atornée
Qu'ele morra par jugement,
Et ses cors ert mis a torment.
Encois que Floires l'ait séu
Ne de l'escole soit venu,
Nos en convenra delivrer[t],
Que il n'en oie mais parler. »
Et li rois li a dit itant :
« Or en penssez de maintenant ! »
Li seneschax se part du roi
Por Blancheflor mestre en effroi :
Jusqu'a do jors s'est porchaciez.
Oiez que fist li desvoiez.
Un lardez prist, si le toucha
Et en venin l'envelopa;
Puis apela un sien serjant :
« Pinel », fait il, «ge te commant;
Cest mes porteras mon seignor:
Si li diras que Blancheflor
Li a cest presant envoiez ;
Ge cuit qu'il en sera molt liez. »
Et cil s'en-est tornez atant.
El palais est venuz errant,
Ou li rois séoit au mengier.
Ez-vos venu le messagier ;
Le roi salue hautement :
« Sire », fait il, « icest present
Vos a envoié Blancheflor. »
Lors s'apercust l'emperéor ;

De la traïson li membra;
La damoisele en mercïa.
Li rois regarde le lardé,
A un damoisel l'a doné.
Une coupe d'or et d'argent
Dona Pinel por le present,
Qui (*l.* Que?) devant lui li (*l.* il) aporta;
Molt liéement l'en-envoia.
Li damoiseax tint le lardé
Que li rois li avoit doné;
Molt fist que fox, qu'il en menja:
Or oiez qu'il i gaaigna.
Quant il en ot un mors gouté,
Endui li hueil li sont volé,
Et chiet toz morz entre la gent,
Toz estanduz el pavement.
Lors leva li rois du mengier,
Et tuit li autre chevalier.
Grant senblant fait qu'il soit iriez;
Mais en son cuer estoit toz liez.
« Seignor », ce di(s)t l'amperéor,
« Avez véu de Blancheflor,
Que nos avon caienz norrie?
El la (*l.* a) fait trop grant felonie,
Qui tel present nos a tramis;
Bien me quida avoir ocis.
Mon fill quide avoir a seignor,
Et estre dame de m'anor.
Jugiez la tost; ge l'vos comant,
Vos qui de moi estes tenant. »
« Sire », ce dient li vassal
Qui la vuelent faire loial,
« Or envoiez por la pucele,
Qui ne set mot de la novele;

Droiz est qu'ele soit au jugier. »
Et dist li rois : « Ce n'a mestier :
Bien oïstes communalment,
Que de par lui vint le present :
De noz encesors le tenons
Et en nostre loi le trouvons;
Qui est repris de felonie,
Que il en doit perdre la vie. »
Lors s'apercurent li plusor
Que il n'amoit pas Blancheflor.
Par jugement ont esgardé
Que molt fu grant la crualté,
Qu'ele sera el fu gitée,
Qu'or sera arse et enbrasée.
Li rois ooi le jugement;
Si en mercie molt sa gent;
Le feu commande[nt] (d')alumer
Et (de) la pucele amener.
« Sire », ce dient li baron,
« Vos nos dites grant mesprison :
Bien doit enuit avoir respit;
Ja véez vos qu'il anuitit. »
Et li rois lor a ostroié
Tant que li jors soit esclairié.
Defors les murs, loig du portal,
Ot une place principal,
Ou se soloient deporter
Et escuier et chevalier.
A li rois dis chars envoiez :
Chascun fu de busche chargiez.
Un re i commencent molt grant,
Puis i ont mis le feu ardant.
Quatre serjanz en-apela,
Por Blancheflor les envoia.

« Ge coumant bien », ce di(s)t li rois,
« Qu'el(e) ameint sa mere avuec soi. »
Cil i alerent a enviz;
Car por lui fu chascun marriz.
  Lors ont trovée la meschine,
Qui servoit devant la roïne;
Ne la vorrent saisir noient,
Ainz li distrent molt doucement :
« Damoisele, venez au roi. »
« Mande me il? » — « Ooil, par foi;
Et vostre mere i amenez;
Sauroiz qu'il velt et si l'orrez. »
Lors s'apareille la pucele
Qui ne sait mot de la novele;
Quide qu'il la vueille mostrer
A ses barons, por esgarder.
Lors vesti un blïaut d'orfroiz :
La char ot blanche comme nois;
Molt li sist bien li cercles d'or
Sor les cheveus qui tant sont sor;
Et ele vait desaffublée.
La duschoise l'a amenée.
Por la pucele tuit ploroient :
Tote la gent (*sic*) qui l'esgardoient,
Tuit disoient : « Diex! quel domaige
De pucele de son aage!
Tant mar i fustes, Blancheflor!
Encui morroiz a grant doulor. »
Li rois méisme qui la voit,
En son coraige (*l.* ce?) le disoit :
« Tant mar i fu ceste pucele,
Qu'en cest monde n'en a plus bele!
Or l'estovra encui morir;
Ne vueil ma loi laisser honir.

Molt me poise de cest amor;
Devenir me fait trahitor. »
Cele vint a son jugement;
Mais n'en savoit encor noient.
Estez-la-vos es rens entrée,
Et vit (*sic*) la gent si abosmée;
N'i a celui qui mot li die :
Tote la char li est fremie.
Et di(s)t li rois : « Venez avant :
Le jor fui ge molt non-sachant
Que j'amai onques vostre bien;
Mielz me venist norrir un chien,
Que vos servir ne alever.
Vos devïez mon fill amer;
Sanblant li monstrïez d'amor
Et querrïez sa deshennor.
Poi aime voir l'enfant petit (*sic*),
Cil qui son pere li ocit.
A grant pechie et a grant tort
Avïez porchacié ma mort.
Si m'envoiastes un present
(Bien le virent tote ma gent),
Dont mes damoiseax est ocis :
Grant duel m'avez en mon cuer mis.
Par jugement ont esgardé
Que vos seroiz arse en un ré.
Ce poise moi; grant duel en ai,
Por ce que norrie vos ai,
Et vos avez mort deservie.
Mes filz vos tenoit por amie. »
La pucele se vit jugier
Et vit sa fin si aprochier :
Devant le roi s'ageloigna (*sic*);
Molt doucement l'arresona :

« Haï! » fait ele, « gentill roi,
Ainz fax coraige n'o vers toi
De vos trahir ne engignier,
Ne de vostre mort porchacier.
Quant il vos plaist que ge ci muere,
A vos me rent com a mon pere.
Quant vos volez que l'en m'ocie,
Vos m'avez tant soëf norrie,
De moi faites vostre talant,
Comme pere de son enfant. »
Li rois esgarde la pucele,
Qui si tres-simplement l'apele;
Ne set soz ciel que il li die,
Molt doit haïr sa felonnie.
La duschoise voit et entent
L'angoissex feu et le torment,
Ou sa fille est a mort jugiée :
Sa joïe est a duel changiée.
Devant le roi s'agenoilla;
Ambedeus les piez li baisa :
« Rois », dist ele, « por Dieu merci!
Ja vos ai ge tant jor servi;
Laissiez en Blancheflor aler,
Et si li faites forjurer
A toz jors mais vostre contrée;
Et ge soie arse et enbrasée!
Por lui souferrai le torment. »
Li rois respont iriéement :
« L'une ne puet l'autre garir;
Andeus vos covenra morir. »
Lors est la roïne venue,
Qui la parole a entendue;
Par le palais vint simplement
Et plora molt grevagement.

Devant le roi vint, si l'apele :
« Sire, merci de ma pucele!
La cheitive m'avez donée,
Qui soz Saint-Jasque fu proié(e).
Ne soffrez pas que l'en l'ocie;
Trop ferïez grant felonie. »
Li baron voient la roïne
Qui si ert vers le roi encline;
Tuit li escrient hautement :
Cil ne li (*sic*) velt dire noient.
« Quar li otroiez, gentix ber;
Si la nos laissiez racheter :
Sept foiz la vos peserons d'or;
Bien en croistroiz vostre tresor. »
Et dist li rois : « Ce n'a mestier;
Proiere ne li a mestier (*sic*).
Volez vos ma loi vergonder?
Ge vos prie, laissiez moi ester. »
Lors en jure son seirement,
Que n'i a nul de cele gent,
Se huimais en avoit parlé,
Que (*l.* Qui?) ja ne fust desherité.
Atant issent de la cité;
Les dames ambedeus au ré
En-moinent por mielz esploitier.
Se le feu fust apareillié
Li rois volt fussent enz gitez :
Si remanroient cez crïez.
Or en penst Diex, li toz puissanz,
Que li tormenz est assez granz!
  Ooir devez du fill le roi,
Qui molt estoit en grant effroi.
Quant il ne voit vener (*l.* venir) s'amie,
Sachoiz segurs ne fu il mie;

Vient a son maistre, prant congié,
Puis est el palefroi puié.
Puiant (*l.* Brochant?) en-vient vers la cité :
Un gentill hom a encontré ;
Prodons estoit et bien du roi :
Floire paroils ert lez la loi.
« Paroils », dist il, « d'ont venez vos,
De la cite tot corocox ? »
« Merveilles i poëz véoir ;
Li rois velt Blancheflor ardoir.
Ersoit le volt empoisoner ;
Ardoir la volt (*l.* velt) et tormenter. »
Quant Floire la novele entent,
Onques mais ne fu si dolent ;
Du palefroi chaï pasmez,
Et quant il se fu relevez,
Se lors l'oïssiez dementer
Et la pucele regreter :
« Haï ! Blancheflor, bele amie,
Por m'amistié perdroiz la vie !
Grant felonie fait li rois.
Paroi(l)s », dist il, « conseilliez moi. »
Cil dist : « Filz, ge te di itant,
Il n'en pranra or ne argent. »
Et Flo(i)re li a di itant :
« Or ne argent ne vos demant,
Fors c'unes armes me prestez :
De ce estes bien aësiez. »
« Sire », ce li dist li vassax,
« Trop est vostre pere cruax :
Ge ne l' m'oseroie pensser ;
Il me feroit desheriter. »
Floire li est chaoiz (*l.* chaëz *ou* chaüs) as piez ;
Ja li éust andeus baisiez ;

Mais sa (*l.* son ?) paroilz s'el releva,
Plorer le vit, molt l'en pesa ;
Puis li a dit : « Beax doz amis,
Se ge devoie le païs
Vuidier, si seroiz vos armez ;
Mais molt est joenes vostre aëz. »
Flo(i)re n'avoit que seul quinze anz,
Mais a merveilles estoit granz :
Por escremir ne por lancier
Ne doutoit il nul chevalier.
L'en li aporta une broigne
Qui fu au roi de Mageloigne,
Fort et legier et bien tenant.
Un heaume li lacent luisant
Qui fu a l'amiral de Perse,
Que li dona le roi d'Averse :
Deus ymaiges ot el nasal,
Une pucele et un vassal ;
Floire le (*l.* les ?) vit, molt l'ot plus chier :
Senblant faisoient de baisier.
Et (*l.* On ?) li aporta une espée
Qui fu a l'Amustal enblée :
Les letres dient qui i sont,
Que il a reliques el pont ;
Se hom la porte qui ait droit,
Ne douter(a) que vaincuz soit.
Puis li a dit molt doucement :
« Filleus, ne la bailliez noient :
Vostre pere vos a molt chier ;
Quant il vos fera chevalier,
O vos en fera cent armez
Dont vos seroiz molt honnorez. »
Et Floire li respont iriez :
« Se l'espée ne me caigniez,

Que puisse a tens au champ venir,
Ge doi bien m'amie garir,
Donc serai ge en fin honiz.
Caigniez la moi, vostre merciz;
Quar ne se doit nul escuier
Armer encontre chevalier. »
Lors li a ceint le branc d'acier,
Et fist amener un destrier,
Un sor baucent, bien acesmé;
En mi le front fu estelé :
Sele ot de molt riche facon,
D'ivuire furent li arcon;
Les auves sont d'autre maniere (*l.* matiere?);
La coverture fu molt chiere,
D'un riche paile volatine,
Jusqu'a la terre li traïne.
Li frains estoit a or ovrez;
Les pierres gietent grant clartez,
Quar a compas furent assises,
Et par engig i furent mises.
Quant il l'ot fermé en la teste,
Nus hom ne vit si bele beste.
Floires a la regne saisie,
Qui molt se haste por s'amie;
Montez i est par grant vertu,
Et l'en li aporte un escu,
Ou il ot point trois lïonceax;
D'or et d'argent molt furent beax :
Li borz flamboie comme feu,
Et li lïon sont en mi lieu.
La guiche fu d'un paile frois,
Bien taillié d'or sarrazinois,
Molt richement apareillié.
Lors li ont lá lance baillié;

Par tel vertu l'a cil brandie,
Qu'il en fait voler les esclices :
« Sire », fait il, « tel me bailliez
Dont (bien) ge soie apareilliez,
Et doner puisse grant colée,
Se la bataille est assanblée. »
Un espié li fist aporter,
Ou il se pot molt bien fïer :
La hante fu d'un frois pomier,
Et li fers d'un tranchant acier.
Armez est Floire, si s'en part;
Li esploitiers li est molt tart :
Molt chevauche par grant vigor;
Sovent regrete Blancheflor,
Crient que n'i viegne a tens jamés.
« Haï! » fait il, « cheval, que fés?
Efforce toi et esvertue:
Se m'amie n'est secorue,
Que devenra cest pechéor?
Jamais n'aura joie nul jor. »
Molt se haste d'esperoner :
Forment le covenoit haster,
Se il i velt a tens venir,
Quar el(e) est molt pres de morir.
Madïens est venuz au roi :
« Sire », fait il, « entendez moi.
Li feus est toz apareilliez. »
Et dist li rois : « Or esploitiez ! »
Les deux dames pranent menois,
Puis que commandé l'ot li rois :
Tot droit en-sont au feu venuz.
Onques tel duel ne fu véuz
Comme la roïne faisoit :
Desus les dames se pasmoit.

Molt ploroient tote la gent;
Plus en-i pasmerent de cent.
Quant Blancheflor sa mere voit
Qui devant lui au feu aloit,
Estrangement fu deshetiée;
Mais molt parla com ensaigniée.
« Haï! » fait el, « droiz emperere,
Grant pechié faites de ma mere.
Faites m' avant el feu giter;
Ne puis son torment esgarder.
Soffrez un poi, danz seneschax,
Ne soiez mie si crüax;
Laissiez moi faire une oroison,
Que Diex nos face vrai pardon! »
Dist Madïens : « Ge l'otroi bien;
Mais ne vos i vaudra ja rien,
Quar vos seroiz arse et brulée,
Et au vent (*l.* sera) la poudre ventée. »
A la terre s'agenoilla,
Et contre le ciel esgarda :
« Diex ! » dist elle, « glorïox rois,
Qui donastes totes les lois,
Le ciel et la terre féistes
Et tot le monde benéistes,
Oiseax et bestes et poissons
Establistes par devisons.
Sire, quant li angle pechierent
Qui encontre vos s'orguillirent,
Descendre les (*l.* lor?) estuet aval
En un si doulerox hostal,
Plus que cuers ne porroit pensser,
Ne bouche dire ne parler
La destrece ne la doulor,
Le martire ne la püor :

Sire, por cel siege (r)emplir
Que (*l.* Qu'a?) Luciabel féis gerpir,
Faites (*l.* De faire l') home si vos plot;
Mais d'engig garder ne se sot.
Vos li féistes compaignie;
Sa feme et s'espose et s'amie,
D'une des costes del baron
Faistes (*l.* Féistes) a vostre faicon;
Commandastes lui a servir
Et a voz commanz obéir,
Et en un seint leu furent mis
Qui est apelez paradis.
Un (*l.* Ce?) seint vergier lor demonstrastes
Et un arbre lor commandastes,
Que, s'il en menjuent noient,
Ce seroit a lor dampnement.
Quant déable e(n) sot verité,
Qui (*l.* Que) hom fu et faiz et formez,
Que (*l.* Qui) les sieges devoit remplir
Et son commandement tenir,
Ainz de riens tant ne li pesa.
A(u?) plus tost qu'il pot se hasta,
A la feme prem(i)erement
Vint en figure de serpent;
Dist li, sil (*l.* s'el) menjue du fruit,
Que de la joie et du deduit
Porroient estre parconier,
Et porroient o vos regnier.
El(e) en menja, si fist folie,
Et quant se trova escharnie,
A Adan vint, si l'en dona;
Mangier le fist, trop li greva.
Molt richement erent vestu
Des vestemenz qui erent (*l.* qu'erent) lasus,

Tantost se trouverent tuit nu :
De paradis furent issu,
Et du sieges furent fors mis
Ou vos les avïez assis.
Sire, por icel premier pere
Et por la premeraine mere
Qui trespasserent booan (*sic*)
Et au déable furent soen,
Esté avons en lor eissil,
Et en torment, et en peril.
Déable, qui nos r'avisoit,
Le vif avoit quant il voloit :
Por amender icel forfet,
En-commencastes un tel plet.
Ne volïez perdre vostre home,
Qu'avïez perdu par la pome.....
Vostre sainte loi vos (*l.* nos) dona,
Et par bautesme commenca (*sic*)
Que tuit cil qui en vos croiroient
Et vostre saint cors recevroient,
En auroient tuit sauvement,
Se l'recev[r]oient dignement.
Si com je di voir, beau doz sire,
Apareilliez hui mon martire !
[H]Aiez hui merci de mon pere !
Ge pri por lui et por ma mere. »
De s'oroison (s')est redreciée,
De sa mein destre s'est seigniée,
Derrïere soi regarda,
Vit sa mere, si se pasma.
Quant sa mere la vit pasmée,
Lors fu forment desconfortée ;
A ceus parla (*sic*), puis dist itant :
« Seignor, merci de mon enfant !

Laissiez la avant repairer (*l.* resperir ?),
Puis en faites vostre plaisir!
Ha ! bele fille, Blancheflor,
Encui morroiz a grant doulor !
Beax sire pere, Jhesu bons,
Quar nos deffent par tes sainz noms !
Tu en sez bien la verité,
C'onques ne li vint en penssé,
A Blancheflor, le roi ocire;
Mais il a vers nos trop grant ire.
Molt nos héent cil trahitor;
Encui morron a grant doulor.
Sainte Marie, douce mere,
Quar prïez a Dieu nostre pere!
. . . .
Qu'an la chartre muert a doulor;
Et lui et toz ses compaignons,
Les mete toz avuec les bons ! »
Atant a sa raison fenie,
Et Blancheflor s'est asperie;
Et le tapiz ont aporté :
Li serjant furent apresté
Por la pucele el feu lancier.
Sor le tapi l'ont fait couschier;
Ja l'éussent el feu lancie,
Quant es rans est la gent fremie;
Venir voient le damoisel
Sor le cheval fort et isnel.
Lance sor fautre, tint l'escu,
Toz enbrunchiez sor (*l.* soz?) l'(h)eaume agu.
Voie li font, laissent l'aler
Por la pucele delivrer.
Au seneschal s'est eslaissié,
Ferir le quide de l'espié.

Cil a la pucele gerpie,
Quar paor avoit de sa vie.
Cil qui tenoient le tapi,
Fuiant s'en vont; si l'ont gerpi.
Lors fist Floire grant baronie,
Par la mein destre prist s'amie,
Si l'a molt du feu esloigniée,
Quar trop en estoit aproschiée;
Puis li a dit : « Ci vos estez;
Segurement vos contenez :
Vos ne morroiz huimais sanz moi,
Nemais que bien en poist au roi. »
« Sire », dist ele, « grant merciz! »
Li seneschaus fu molt marriz;
Lors apela l'amperéor :
« Avez véu d'un lechéor
Qui vostre cort a desjugiée
Et honie vostre maisniée?
Les dames cuide garantir,
Et toz nos velt por fox tenir
Or déust estre li gloz pris
Et devant eles el feu mis. »
Floire s'est vers le roi tornez,
Si l'apela comme senez :
« Haï! » fait il, « emperéor,
Ne créez ja cest trahitor.
Ja sui ge issuz de ma terre,
Si aloie aventure querre;
Si chevauchoient cinq baron,
Qui tuit erent mi compaignon,
Por ceste merveille esgarder,
Dont j'oi ton seneschal blasmer.
Sor ax as fait ton jugement,
Livrer les velz a grant torment;

Grant pechiez est de la pucele,
S'el(e) i moroit, quar trop est bele.
Sui ci venuz por li deffendre,
Se nus veult la bataille prandre. »
Tote la gent s'est esjoïe,
Quant il ont la parole ooïe.
« Danz seneschax », ce di(s)t li rois,
« Il est escrit en nostre lois,
Que ne puet morir par raison
Des qu'el troeve deffenssïon :
Ou tote quite la leroiz,
Ou contre lui vos combatroiz. »
Et cil respont celéement :
« Sire, ne li demant (*l.* l'demandez) noient;
Bien porroie querre ma mort :
Vos savez bien que n'i ai (*l.* a) tort. »
Et dist li rois : « Por quoi doutez ?
Hardiëment vos combatez :
Cil vallez (est) de joene aage;
Molt poi durra son vasselaige.
Ja voz dos cox ne sofferra,
Ne dos cox ne vos atendra :
Ne set li musarz qu'il se fet;
Onques mais ne fu en tel plait. »
« Sire », ce di(s)t li seneschax,
« Por vos ai esté trop crueax
Et por vostre loi essaucier.
Comment la leroi(e) abaissier ?
Totes voies me combatrai;
Mais a grant paine le ferai. »
Ses garnemenz fait aporter,
En la place se fait armer.
Desor un blïaut de samit,
Vesti un bon hauberc treslit,

Fort, et legier, et bien tenant:
Un heaume li lacent luisant.
Madïen ot cainte une espée :
Il n'ot si bone en la contrée,
Fors c'une que Floires en-a,
Que ses paroilz li presenta.
L'en li a moiné un vairon;
Toz fu coverz d'un siglaton.
Li seneschax i est puié :
Lors li ont un escu baillié,
Qui fu coverz d'or et d'argent,
A floretes, avenanment.
Hante ot molt riche en son espié :
Un penon vert i ot lïé.
  La roïne venir le voit;
Bien sot que bons vassax estoit:
Du vallet crient que s'esmaiast
Et la bataille redoutast.
Trait soi pres de l'escu vermeil,
Au damoisel dist en conseil :
« Combatez vos segurement,
Que eles n'ont forfet noient;
Se la bataille est bien fornie
. . . . »
Floires regarde un poi sa mere;
Forment douta lui et son pere;
Ne velt que il soit connéuz
Tant que li chanz soit toz vaincuz.
Madïens est es rens entré;
Si a le vallet apelé :
« Or me dites, sire vassax »,
Ce li a dit li seneschax,
« Volez vos celui delivrer,
Qui le roi volt enpoisoner ?

Se vos véissiez le present
Que li rois (*l.* Qu'el roi f(é)ist et l'autre gent,
Ja ne vos penssissoiz de rien.
Une chose sachoiz vos bien :
Se vos en estes au péor,
Ce sera vostre deshennor :
Joenes estes, ne savez rien :
Quar me créez, si feroiz bien. »
Cil li dist : « Sire, et ge de quoi ?
Se vos volïez et le roi
Connoistre vostre felonie,
Et la pucele fust garie,
Ge la leroie ainsi ester;
Et se cel plait ne puis trover,
La bataille ne rema(n)roit
Por trestot l'or qui jamais soit. »
Et Madïens a respondu :
« Cist plez n'en-ert ja connéu :
Or n'i a plus, gardez vos bien;
Ne vos affi huimais de rien. »
Li rois fist les rens eslargir
Et les dos vassax departir.
As armes sist Floires si bien
Que amender n'i puet de rien.
Chascun disoit : « De son aë
Ne vit onques si bel armé. »
Quant il orent les escuz pris
Et les espiez el fautre mis,
Bien s'aloignerent un arpent;
Il (*l.* Puis?) brosch(ier)ent iriéement.
Floires feri le cop premier,
Qui voloit s'amie vengier :
L'escu et l'auberc li fauxa;
De son espié qu'il aporta (*sic*),

El cors li mist par tel aïr
Qui (*l.* Que) ne (l') pot la broigne garir :
Bien l'enpoist (*l.* enpoint), se l' giete el sa-
Par les rens dient li baron : [blon.
Cist vallez est de grant vertu;
Ja ert (*l.* est) li seneschax vaincu :
Ceste bataille ert tost fenie. »
Li rois qui sot la seignorie,
Fu molt dolenz du seneschal;
Quant le vit jus de son cheval,
Molt volentiers le remontast,
Se por honte ne le laissast.
Li seneschax s'est relevez;
Feru se sent, molt s'est hastez;
Quant de soi vit le pre vermeil,
S'il ot poor ne m'en merveil.
Devant lui vit Floire venir,
Tot apresté de lui ferir.
Lors se commence a porpensser
Comment le porra vergonder:
Molt l'aresone belement.
« Vallet », fait il, « mien escïent,
Petit avez besoig véu;
Ge m'en sui bien apercéu.
A moi volez joster a pié,
Vostre pris en ert abaissié;
Mais laissiez moi quoi mon cheval,
Et quant nos serons parigal,
Se poëz avoir le meillor,
Tornera vos a grant henor. »
Et Floires li dist belement :
« Ge n'ai de vilonner talent;
Ge ne l' vos vié ne l' je deffent;
Alez, montez segurement. »

Maidïen monte tot haitié,
Qui le vallet a anganné.
Li rois et tote l'autre gent
S'en merveillerent durement :
A toz les plusors en pesa,
Quant il cel plait li ostroia.
Aloigne soi le filz le roi,
Ses armes trait environ soi.
Li seneschax l'a molt douté,
Quar a merveilles l'a grevé :
Aesme soi et ti(e)nt l'espié.
Vers le vallet s'est eslaissié :
Soz la boucle l'escu li fent;
Molt l'a feru iriéement;
L'auberc rompi et desmailla.
Sachoiz c'onques ne l'espargna :
Si pres li a l'espié passé,
C'un poi li rase du costé;
Enpoint le bien de grant vertu,
Contre terre l'a abatu.
Par les rens dient li vassal :
« Bien est vengiez le seneschal;
Ambedui sont de grant valor;
Or en-verra l'on le meillor. »
Li damoiseax s'est relevez;
Feru se sent, molt s'est iriez.
Li seneschax vers lui s'en-vient
Et a dos mains s'espée tient;
Ferir le cuide maintenant;
Mais Floires fu proz et vaillant;
A lui et au cheval guenchist,
Et molt cortoisement li di(s)t :
« Se Diex m'aïst, sire vassax,
Or avez vos fait que crüax.

Oreins me déistes ici,
Que cil seroit en fin honiz
Qui son compaignon toucheroit,
Tantdis comme a pié (il) seroit :
Ou mon cheval me renderoiz,
Ou avueques moi descendroiz. »
Et Madïens respont itant :
« Vos le féistes com enfant,
Et ge vos en tieg por bricon :
Or en aurez mal gerredon.
Por mauvais home me tenrez,
Se vos jamais i remontez. »
A lui s'eslaisse, et cil l'atent;
L'espée traite se deffent :
Hardïement le (*l.* il ?) requeroit
Le seneschal qui l'asalloit.
Quant Floires voit (*sic*) le seneschal
Qui le requiert comme vassal,
Es rens (*sic*) vit plorer Blancheflor,
Qui de la mort fu en error;
De la pucele ot grant pitié.
Son ennemi a aprismé (*sic*) :
Grant cop li done sor l'escu,
A la terre l'a abatu;
La hante coupe de s'espee (*l.* s'espié),
De quoi l'avoit si jostisié.
Madïen voit fret son escu,
Et son espié qu'il ot perdu :
Grant paor ot, molt s'esmaia;
Quant de l'espée li menbra,
Isnelement i met la mein.
Floires, qui ne fu pas vilain,
Ainz qu'il soit sor lui aüsez
(Li damoiseáx s'est si hastez !),

Si est sailliz sor le destrier :
Onques por lui ne l' volt laissier.
L'espée traite, l'escu pris,
Li est venuz devant le vis;
Grant cop li done en l'(h)eaume agu,
Jusqu'a la coife l'a fendu;
Cent des mailles du chapelier
Li fist sentir (*l.* saillir?) devant l'acier.
Li vassax se sent atornez;
Desor son arcon est clinez :
Li bons chevax outre s'en vait,
Que cil descendre ne li (*sic*) lait.
Floires le voit, molt se hastoit,
Et molt hautement li crioit :
« Vassax, estes vos endormi?
Vilainement m'avez gerpi,
Se vos ainsi vos en-alez
Et congié ne me requerez;
Tornez arriers et connoissiez
Com li presenz fu envoiez,
Dont la pucele fu trahie :
Venez ca et n'el laissiez mie. »
Li seneschax s'oï blasmer :
Sachoiz que molt l'en dut peser.
Lors se dreca; tot vergoignoit
Por la pucele qu'il véoit.
Il tint l'espée tote nue;
Vait le ferir, molt s'esvertue;
Amont el heaume qui flamboie,
Jusqu'a la coive li envoie (*sic*).......
Floires se vait vengier menois,
Qui d'escremir estoit cortois;
O l'espée tel li dona,
Qu'a poi le braz ne li cospa (*l.* coupa).

Dist Madïen : « Feru m'avez ;
Or sui honiz, se m'eschapez. »
Lors s'en-corut, vers lui se trait ;
S'espée tint, ferir le vet ;
Sor le cor (*l.* col ?) feri le cheval,
Tot le porfent jusqu'el poitral :
Desoz lui l'a (*l.* s'est ?) ageloignié,
Et Floires est remes a pié.
Tuit escrient grant et menu :
« Ja ert (*l.* est ?) li damoiseax vaincu. »
Blancheflor plore durement,
Et la roïne, et l'autre gent.
Au roi n'estoit noient de bel,
Que meschaoit au damoisel ;
A poi que il n'es dessevroit,
Que ses coraiges l'i traoit :
S'il en séust la verité,
Petit éust el champ esté.
Madïens li dist toz iriez :
« Se vos du champ ne vos fuiez,
Petit i poëz mais durer :
Or vueil de pres a vos parler. »
« Sire », disoit li damoiseax,
« Vostre cheval est trop isneax ;
Ge ne m'en puis foïr a pié,
Quar de mes armes sui chargié.
Ge n'i vig mi(e) por foïr,
Mais por la pucele garir
Que vos éussiez forjugiée ;
Mais molt ert encois bargeniée.
Ja nul jor que ge aie a vivre
Ne ferai tel recréantise,
Que ge du champ me parte ainsi,
Tant que cé soit du tout feni. »

Le seneschal fu esmaié,
Qui n'ot noient de son espié;
Le damoisel voit en la place,
Qui tient le sien; ne fet (*l.* set) qu'il face;
A lui s'eslaisse iriéement :
Ja en-i aura un dolent.
Floire le vit si aproschié,
Il li a lancié son espié :
Par tel poëste le consut,
Haubers ne riens ne li valut;
Par mi ambe dos les costez
Li est li fers tranchanz passez;
Bien l'enpoint, sel (*l.* si le) giete a [la] terre,
Iriéement le vait requerre.
Li seneschax se volt lever;
Mais ne se pot ravigorer :
Enferrez fu d'un grant espié,
Et Floire l'a si aproschié,
Que soz l'espée (*l.* s'espée) le tenoit :
Bien sot que a la mort estoit.
Or est li rois trop irascuz,
Quant son vassal voit abatu :
Bien set que il en a le pire;
Mais ne velt pas que il i muire.
Por la bataille departir,
Fait ses barons a lui venir.
Quant Floires a oï parler
De la bataille dessevrer,
De duel morra, s'il en-estort;
Quar molt l'a apro(s)chié de mort.
Ferir le vait, molt se hasta,
L'(h)eaume et la coife li trancha;
Jusques (*l.* Jusqu'as) denz l'a tot porfendu,
Contre terre l'a abatu;

Puis essuie le branc d'acier,
Quar a merveille l'avoit chier.
Lors est sailliz el bon cheval,
Dont il ot mort le seneschal;
En rïant dist a la roïne,
(Cui) par [de]desoz l'heaume (i)l encline :
« Ceste pucele vos coumant,
Et en-apres mon covenant. »
« Sire », ce li dit Blancheflor,
« Cist plez vos torne a grant henor;
Por nos avez le champ finé,
Floire vos en saura bon gré. »
« Damoiseax », ce a dit le roi,
« Quar remanez avueques moi;
Quant Floire sera chevalier,
De vos fera son conseillier. »
Et Floire li a respondu :
« Ge ne sui pas por ce venu.
L'en ne doit pas amer seignor
Qui croit conseil de trahitor.
Trahison est mauvaise a faire,
Et plus mauvese est a retraire :
Quar en la queue ou au chief,
En vient l'en tost a mal eschief.
Or m'en irai en mon païs :
Ge ai bien fait ce que ge vis (*sic*).
Ci pres m'atendent li baron
Qui estoient mi compaignon. »
Li rois a ses druz apelez,
Et quiert conseil a ses privez :
Le damoisel pranre voloit,
Tant qu'il séust qui il estoit,
Qui si fiert de lance et d'espée;
Mais n'i fist mie grant estée :

Partiz s'en est comme saichant;
Il ne l' tenront ja por enfant,
Qu'il s'en est bien du champ torné,
Que ainz ln (*l.* Qu'ainz l'en n'en?) sot la ve-
De s'amie grant joie fait; [rité.
Mais molt est fox quant il l'i lait.
Cel jor en-fu trop engignié,
Quar puis en fu il travaillié :
Plus l'en estut soffrir grant paine,
Que ainz Paris n'ot por Helaine.
Li rois ne l'amera noient,
Quar du seneschal fu dolent.
Floire chevauche a grant vertu;
A Montelïen est venu :
La le desarment liéement.
Ses paroilz par la mein le prent :
Bien vit a l'(h)eaume et a l'escu,
Qu'il s'est a certes combatu;
Itant li dist com enseignié :
« Mon bon cheval m'avez changié;
Ne me celez com l'avez fait. »
« Sire », fist Floires, « bien m'estait
Que j'ai m'amie delivrée,
Qui fust hui (et) arse et bruslée. »
Cel jor le fist o lui ester;
Ainz ne le laissa remüer :
Sa plaie li a mecinez,
Quar il estoit un poi navrez.
Du damoisel lairons ici,
Quar il est bien du champ parti;
Si diron de l'amperéor
Qui est remes en grant doulor.
Tuit li baron l'ont apelé,
Qui el champ avoient esté :

« Haï! » fait (*l.* font) il, « droiz amperere,
Molt estoit prodom vostre pere,
Et molt se tenoit hautement,
Et molt amoit tote sa gent.
Qui de felonie est (*l.* ert) repris
Au jugement de cest païs,
Faire en estüet la venjance :
Il n'i avoit autre atendance.
Avez du seneschal véu,
Com il li est mesavenu;
Se la jostise en remanoit,
Espoir uns autres si pranroit. »
Li rois l'oï, molt l'en pesa,
A grant paine lor otroia.
Le seneschal ont desarmé,
Si ont le cors ens fu gité.
Il a le mal por Blancheflor :
Tiex chief tiegnent li trahitor.
Aler s'en voloit la roïne,
Et la duschoise, et la meschine,
Ne vuelent mais iluec ester :
En ses chambres s'en velt entrer.
Li rois a Blancheflor saisie :
« Certes », fait il, « n'en-menrroiz mie;
Ele remanra ovuec moi.
Or l'aim ge molt par bone foi;
Or aura mon cuer et m'amor,
Et si li dorrai grant hennor,
Et por mon fill l'aurai molt chiere,
Quar il l'aime de grant meniere. »
La roïne s'en-vait molt liée,
Quant du seneschal fu vengiée :
Le cors en ont véu ardoir,
Ainz que s'en vosist removoir.

La duschoise est molt esmaiée
Por Blancheflor qu'el(e) ot laissiée;
Le roi doute, grant poor a,
Que ja amer ne la porra.
En une chanbre sont entrées,
De plor et de duel sont matées;
Sor un tapiz sont endormies :
Prochainement seront marries.
En sa cite s'en vint li rois:
Blancheflor ameine ovuec soi.
Or oiez par quel destinée
La pucele fu dessevrée
De son ami et de sa mere.
En la chartre est li dus son pere,
Qui auques des noveles sot :
Si l'en sovint (*sic*) au mielz qu'il pot.
Au roi est venuz un messaiges
Qui li a dit en son langaige :
« Une nef est ci arrivée,
Que marchéanz ont amenée
Qui sont venuz d'autre contrée,
. . . .
Ilucc vont achater et vendre.
Cil qui savoir vuelent aprandre
. . . .
. . . .
Qui vult (*sic*) vivre de tel mestier,
Et avoir velt a gaaignier. »
L'emperere se porpensa
Que la pucele lor vendra :
Ainsi en velt estre delivres;
Ja riens n'en saura homs qui vive.
Par la main destre l'a saisie;
Atot s'en-vait a la navie.

Li marchéant voient le roi,
Qui la pucele moine o soi;
A merveille l'ont covoitiée,
Qu'el(e) ert molt bien apareillié(e).
Quant de pres virent sa beauté,
Si li ont molt tost demandé :
« Sire », font il, « venez avant;
Qu'a (*l.* La) pucele est molt avenant:
Se por vendre l'i-amenez,
Avoir vos en dorrons assez. »
Et lor a dit aperte[te]ment :
« Ge la vos vendrai voirement. »
Cil covoitent le gaaignier:
N'i ot noient del baigenier (*l.* bargenier).
Mil onces d'or de maintenant
Li donerent li marchéant,
Et une coupe bien ouvrée :
Onques sa per ne fu trouvée;
Onques nus hom ne vit sa per.
Il n'ot, en terre ne en mer,
Oisel ne poisson qui n'i soit,
Par devison, toz fait a droit.
Desor le bort qui si resplent,
Fu devisé molt soltiment
Si com Helaine fu ravie,
Et que Paris prist par folie.
El cercle d'or ot dui pomeax :
Portraiz i sont dui damoiseax,
Qui devisoient par nature
Tote maniere d'escriture.
Li rois ot la coupe molt chiere,
Et molt l'ama de grant meniere;
Et Blancheflor lor a livrée :
Si l'ont dedenz lor nef menée.

Quant Blancheflor se vit vendue,
Pasmée chiet, la coulor mue,
Et quant el se fu redreciée,
Demanta soi, molt fu iriée.
« Haï ! » fait ele, « mauvais roi,
Grant felonie as fait de moi,
Qui por avoir m'avez donée.
Mar me véistes onques née !
Ja ne verroiz trois jors passer,
Se vos me pooiez trouver,
Vos ne me vendrïez noient.
. . . .
. . . .
Por moi quatorze pois (d')argent.
Floire ne s'en gabera mie.
Por quoi li tolez vos s'amie?
Haï ! » fait ele, « marchéant,
Quant vos par-estes non-sachant
Que vos donez por mon looier,
Certes vos le comparroiz chier.
Se Floires puet a tens venir,
Vos venroiz tart au repentir. »
Quant li rois la parole entent,
Il lor a dit : « Isnelement
Alez vos en ; ge l' vos commant ;
Quar ge ne vos sui plus garant.
Tex porra ci endroit venir,
Ne vos porroie garantir. »
Cil entendirent la novele,
Qui sont saisi de la pucele :
Lor engre sachent du gravier,
Et font la voile amont drecier :
Vont s'en a joie et a baudor.
Du port se part l'ampereór :

Si s'en revient en sa cité.
La roïne l'a apelé,
Et quant la pucele ne voit,
Si demanda ou el(e) estoit ;
Et il li dit : « Ge l'ai vendue. »
Ele respont com irascue :
« Si m'aïst Diex, mal l'avez fait :
Engenrrez vos est itel plait
Dont nos seron tuit corrociez,
Et Floire(s) en sera iriez.
Quant sa mie ne trouvera,
Sachiez qu'il se corrocera.
Quant il (*l.* Puisqu'il) n'i a nul recovrier,
Or faites donc apareillier
Un gent tonbel en la cité.
Gardez qu'il soit toz [atoz] atornez :
Quant li damoiseax ert venu
Et nos auron son duel véu,
Se nos ne l' poons conforter,
Au tonbel le feron mener :
Si diron, morte est Blancheflor,
Messe avons faite por s'amor.
Por le tonbel que il verra,
Ilueques se confortera. »
Et dit li rois : « Ge l'otroi bien. »
Du demorer n'i ot il rien :
Devant la tor fist (*l.* faite) a ciment,
En un arvolt qui molt ert gent,
Font un tonbel apareillier.
De marbre le fist (*l.* l'ont fait) entaillier :
Oiseax (*l.* D'oiseax) et bestes et pointures,
Et de soltis tresgitéures
L'ont entaillié par dedefors ;
Mais dedenz n'i ot point de cors.

Dui ymages par nigromance
I ot faites par tel senblance :
De Floires et de Blancheflor
Il reconterent (*l.* rapeloient?) lor (*l.* les) [amors :
Au chie(f) desor ert le vassal,
Et la pucele contreval.
Une chaëne i ot tendue;
Ainz plus bele ne fu véue.
Desor ot un molt bel enfant;
Molt fu bien faiz, n'ert pas trop grant;
Apareilliez fu com mesaige :
Senblant faisoit que molt fust (saige?).
Dui venz avoit apareilliez,
A tueax d'or bien entailliez,
Qui le mesaige conduisoient
Tot ensement com il voloient.
Quant li venz de destre ventoit,
A la pucele s'en aloit,
Senblant faisoit que il parloit
Et ensanble li conseilloit;
Quant li vallez est (*l.* ert?) abaissiez,
L'autre vent est (*l.* ert) apareilliez
Que (*l.* Qui) conduisoit au damoisel :
Ice desoz (*l.* desor) estoit molt bel.
La duschoise ert dolente assez,
Quant le tonbel vit atornez;
N'en-ose plorer ne duel faire,
Quar li rois ert trop deputaire.
Icel jor fu faiz li tonbeax ;
L'endemain vint li damoiseax.
  Floires repaire de l'escole :
Encui orra dure parole.
Encontre lui vienent la gent,
Au perron la ou il descent;

Mais de tot ce ne li chaloit,
Quar molt s'amie desirroit;
Monstrer li quide le costé,
Qui ot esté el champ navré.
Son pere et sa mere salue,
Puis lor demande de sa drue.
« Mere », fait il, « ou est m'amie? »
« Certes, beax filz, el n'i est mie :
Ele s'est alé deporter;
Ge ne le vos quier ja celer. »
La duschoise la (*l.* le?) regarda,
Et de sa fille li menbra :
Onques ne li pot mot soner;
Ancois commenca a plorer.
Lors s'est Floires apercéu,
Que il l'avoient decéu.
« Mere », fait il, « en bone foi
La vos baillai, rendez la moi;
Ou ci devant vos m'ocirrai. »
« Lasse! » dist ele, « que ferai,
Quant ge ne puis vie doner
A cax qui vuelent trespasser?
Qu'ele (*l.* Ele) est morte por vostre amor,
Mademoisele Blancheflor. »
Quant il oï que morte estoit,
De son estal ou il estoit,
Chaï a la terre pasmez,
Et quant il se fu relevez,
Ses poinz detort, ses cheveus tire :
Molt doucement plore et soupire.
Molt fist grant duel le damoisel;
Lors le menerent au tonbel.
Desor le marbre se pasmoit
Et molt doucement le baisoit,
Et quant les dos ymages voit,

Par (*l.* Por) un petit ne s'ocïoit;
Voit sa figure et (de?) savie (*l.* s'amie),
Par (*l.* Por) un petit ne pert la vie.
Molt regrete la damoisele :
« Mar i fustes, gentix pucele !
Haï! amie Blancheflor,
Ja fusmes nos nez en un jor,
Et en un jor dev(i)ons morir,
Se Diex le volsist consantir. »
Le tonbel voloit despecier,
Por le cors s'amie baisier.
Li rois l'en part a molt grant paine;
Ovuec soi el pales l'en-maine.
Iluec l'a tenu et gardé,
En meniere d'ome desvé.
Quant Floire voit ne (*l.* que?) la durra
Et ocirre ne se porra,
Si fait senblant du duel laissier,
Quar il les voloit engingnier.
Porpense soi qu'il s'ocirra
Ou en la mer se noiera,
Quant d'une chose si (*l.* se *ou* li) sovient
Qui de(s) dos periz le retient.
L'ampereres ot dos lïons,
Et orribles sont et felons :
En une fosse norrissoient.
Li léonier, quant il savoient[1]
Que il se voloit coronner,
Por ses granz festes hennorer,
Ors et lieparz i amenoient;
Tote la gent s'i deportoient.
  Li damoiseaus s'est porpenssez,
Qu'il l'auroient tost devoré.

1. Le sens nous a obligé de transposer ces deux vers.

Tot droit a la fosse est venuz :
Iluec se despoilla toz nuz,
Les fieres bestes regarda.
Oiez com il se regreta!
« Haï! » fait il, « sens et beautez,
Petit avez en moi duré.
Mar fu onques mon vasselaige!
Se ge venisse en grant aage
. . . .
Ha! bele amie Blancheflor,
Por moi vos a morte mon pere.
Fu onques mais si crüex mere,
Qui pot soffrir tel felonie?
Dolenz les ferai en lor vie.
Seignor lïon, recevez moi,
Et delivrez le fill le roi.
De mon cors vos faz livroison.
Molt fist mes peres que felon,
Quant celui a de moi partie,
Par (*l.* Por) qui perdrai encui la vie. »
Quant ne se set plus dementer,
En la fosse se lait aler
O les lïons, en grief torment :
Ja en sera li rois dolent.
Or est Floires o les lïons.
Ha! Diex, com crüex compaignons!
Cel jor avoient géuné,
Si erent trestuit afemmé;
De mengier orent grant talent ;
Quant il virent le bel enfant,
Qui en la fosse gist toz nuz
Et devant lors piez estenduz,
S'enpres l'éussent devoré,
Que tuit erent entalenté.

Mais Diex le regarda le (*l.* ce) jor
Por la prïere Blancheflor,
Qui en la nef estoit sor mer :
Ele ne l' pooit oblïer.
La puet l'en miracles véoir,
Qui puis fu tant bele a savoir.
Ge quit que nul home terrestre
Pooïst a nul jor plus bel estre.
La ou gisoit toz estanduz,
Fist Diex por lui si granz vertuz.
Li lïon ne l' porent touchier,
Ne de son cors point domagier.
Cil n'ot de vie nul espoir :
Trop est amors de grant pooir,
Qui si tost a home plaissié,
Et si müé, et si changié,
Et si l'a tost en ses laz mis.
En poi d'ore l'a si conquis :
Ja n'ert de si grant poësté,
Qu'il ne face sa volenté.
Molt se devroit bien homs garder
De si grevex fais aporter ;
Il le porroit bien mestre jus,
Des que soufrir ne l' porroit plus,
Si comme fist Floires li genz
Qui por s'amie est (*l.* ert) si dolenz,
Qui (*l.* Que) as lïons s'ala livrer
Des qu'il ne la pooit trover.
Quant vit que il ne l' toscheroient
Ne autre mal ne li feroient,
Molt isnelement se leva.
Oëz com il les apela !
« Haï ! » fait il, « seignor léon,
Tant solïez estre felon !

Riens ne pooit vers vos venir,
Se vos en avïez loisir,
Qui ne fust s'empres devorez :
Ne sai que vos i atendez.
Esploitiez tost, si me mengiez :
La en estes bien aësiez. »
Molt l'enclinerent doucement,
Et li vallez iriéement
Des poins et des piez les feroit,
Et par la fosse les chacoit.
Quant il n'es pot faire marriz,
Et il les ot assez laidiz,
A une part s'en-vait ester :
Si recommenca a plorer.
Ne savoit mot l'empereór
Que ses filz fust en tel doulor.
Quant li mengiers fu apresté,
Li rois a son fill demandé ;
Querre le fist isnelement,
Et quant il ne l' truevent noient,
Dient qu'il s'est en mer noiez.
Lors est li d(u)els recommenciez :
Tuit ploroient, petit et grant,
Por la doulor de lor enfant.
Quant cerchié orent haut et bas
Tant que du querre furent las,
Sus el palais en-sont venu :
Onques tel duel ne fu véu
Com il faisoient el palais.
La roïne n'ert pas en pais ;
A poi qu'ele ne se desvoit,
L'emper(é)or souvent blasmoit :
« Haï ! » fait ele, « mauvais roi,
Ou est mes filz ? Rendez le moi.

Morz est par vostre cruauté;
Fist onques ce nul home né?
Qui ce féist de son enfant?
Or dient tuit, petit et grant,
Que mort l'avez a escïent.
Ne s'en mesferont (de) noient:
Mielz amasse que la pucele,
Qui tant par-est cortoise et bele.
En fust dame tote sa vie!
Haï! Lasse! Quel felonnie!
S'il la préist par marïage,
Ja n'abessast vostre lignage:
Ja est li gentix dus ses peres,
Et la franche dame est sa mere.
Lasse! » fait ele, « que feron
Quant l'un ne l'autre n'en-avon? »
L'amperere s'est percéuz
Que ses peschiez l'a decéuz,
Quant la pucele fut vendue,
Dont tex perte lor est créue.
Entre ses homes se pasmoit,
Soventes foiz lor escrïoit:
« Ocïez moi, vostre merci,
Quar ge l'ai molt bien deservi. »
En son palais grant duel faisoit;
Quant des lïons li sovenoit:
Maintenant prist un cierge ardant,
Au sozterrin en-vient er(r)ant.
Quant ilueques le vit ester,
Forment les prist a mercïer.
« Seignior léon », ce dit le roi,
« Ma druërie vos otroi:
Celui m'avez hui espargnié,
Dont en ma vie sui plus liez. »

Apeler fist les liëmiers;
Il l'i (*l.* s'i?) giterent volentiers :
Li rors (*l.* rois) amener fist trois tors :
En la fosse le mist defors.
Por l'amistié Floire le gent,
Lor fist li rois itel present.
Quant li damoiseax fu vestu,
Et li chevalier sont venu,
Environ lui grant joie moinent :
De lui conforter molt se poinent.
La roïne le volt baisier;
Mais il ne le volt otroier.
« Mere », fait il, « ne m'atoschiez,
Quar de duel sui si angoissiez !
Ge n'aurai mes joie nul jor,
Quant j'ai perdue Blancheflor :
Tant com l'ame me soit el cors
Et el(ne) soit issue fors,
Et ovuec m'amie ajostée,
N'en-ert par moi joie menée. »
« Beax sire filz », ce dit le roi,
« Mais or aiez merci de moi !
Se tu te velz resléescier,
Demain te ferai chevalier :
Livrerai toi tot mon tresor,
Et te dorrai corrone d'or.
Ja n'a il feme environ moi,
Fille a prince ne fille a roi,
Que ge ne te face amener. »
Et Floires dist : « Laissiez m'ester,
Que ja por nule manantie
N'obliërai ma doce amie :
Ou par lui m'estovra garir,
Ou par lui m'estovra morir. »

« Beax sire filz », ce dit li rois,
« Quant en si grant doulor te voi,
Connoistre te vueil verité.
Ne te puet estre plus celé
Que Blancheflor est devenue :
Se Diex m'aïst, ge l'ai vendue. »
Quant Floires ot que n'est pas morte,
Un petitet se reconforte ;
A l'amper(é)or dit itant :
« Savez qui sont li march[h]éant
Qui Blancheflor ont achetée ?
En ques terres l'en-ont menée? »
« Certes », dist li rois, « ge ne sai. »
« He! Diex », dist Floire, « que ferai?
Or m'estovra dangier soffrir,
Et maint poior de moi servir,
Et avoir maint mauves ostal.
Douce amie, com j'aurai mal
Ainz que ge vos aie trovée!
He! Las, chetis, quel destinée!
Comment peres jor de sa vie
Pot engignier tel felonie? »
« Beax sire filz », ce dit le roi,
« Tot ce faisoie ge por toi,
Et por ton barnaige essaucier.
Or nos velz tu trop abaissier.
La pucele velz aler querre,
Qui fu proiée en autre terre!
Ceste terre est molt convoitiée
Et sovent de gerre marchiée,
Vers tel home quier mariaige,
S'il voit ta honte et ton domaige,
Que (*l.* Qui) bien le t'aïst a deffendre :
Iluec devroies tu entendre. »

Et Floire dist : « Ce ne vaut rien ;
Une chose vos di ge bien :
Ou face savoir ou folie,
Demain irai querre m'amie.
Or vos dirai que vos feroiz :
Une nef m'apareilleroiz ;
Si m'i metez or et argent,
Et me chargiez de vostre gent,
Que ge puisse mener barnaige
Comme vallez de mon aage. »
Quant voit li rois ne l' retenra,
Ainz nule rien tant ne l' greva ;
Ne l' volt laissier noient morir ;
Tantost fist une nef venir.
Tote la nuit, o lui veillerent,
Et molt doucement li prïerent
C'un poi de respit lor donast,
Endementiers s'apareillast :
Quar hom qui velt ainsi aler
Covenroit molt bien atorner.
« Ja n'i aura », fait il, « respit ;
Ja n'i aura jor entre nuit. »
Et quant li jors s'est esclarciez,
Floire s'est vestuz et chauciez ;
Isnelement vait au rivaige.
Li rois i mena son barna(i)ge :
Cinq cents chevaliers li bailla,
Richement les apareilla :
De bacheliers et de serjanz
Ne vos vueil mie dire quanz.
La duschoise vint au danzel ;
Plorant, le prist par le mantel,
Et si li a un laz baillié
Que sa fille li ot laissié :

De ses cheveus estoit longiez.
Floires le prist; molt s'en fist liez :
Plus de cinq cents foiz le baisa
Et la pucele regreta.
Au braz se (*l.* le?) fist tant cloürir
Que pot le laz dedenz cueillir;
Et quant il l'ot baisié assez
Et ses erres fu aprestez,
Ja mais arrier ne tornera
Tant que sa mie trouvera
Ou (*l.* Qui?) ert par (*l.* por) li a mort jugiez.
Or est ses travauz commenciez.
En sa nef est entrez l'enfant :
Le roi apele maintenant :
Or li dira ja tel novele
Qui gaires ne li sera bele.
« Peres », fait il, « ge m'en irai
Toz esgarez, quar ge ne sai
En quel leu n'en com fait païs.
Grant soffraite aiez vos d'amis ! »
(Si aura il mien escïent,
Se l'estoire ne se desment.)
« Sire, bien querrïez ma paine
Quant vos, en cel autre semaine,
Droit a l'escole m'envoiastes :
Grant felonie porpenssastes.
Blancheflor voliez ardoir;
Ge la rescox a mon pooir :
Si ocis vostre seneschal;
Le jor oi assez bien et mal. »
Lors a le blïaut sozlevé :
La plaie monstre du costé.
Li rois la vit, si se pasma :
Sachiez que molt grant doulor a.

Drescent les voiles contremont:
Quant cil voient que il s'en vont,
Pasmez remestrent el gravier
Li rois et tuit si chevalier.
Vait s'en la nef; molt ont bon vent.
Floire va, comfortant sa gent,
Si com aventure les moine;
Mais molt orent pesant estraine.
Desoz Fusis sont arrivé;
Ainsi avoit nom la cité,
Dont Sanones ert sire et rois,
Un amperere molt cortois.
Un fill avoit; molt estoit beax,
Et estoit chevaliers noveax :
Dïogenes fu apelez;
Il n'ot si bel en cent regnez.
Quant li vassal sont arrivé
Au meillor port de la cité,
Au roi est venuz un mesaige
Qui li a dit en son langaige :
« Une nef est ci arrivée;
Ainz si riche ne fu trovée.
Lor[s] sires est un damoiseax
Qui a grant merveilles ert (*l.* est) beax :
Molt amoine grant baronie;
Molt a riche chevalerie. »
Dïogenes a entendu,
Que li (*l.* des?) chevalier sont venu;
Grant joie en a en son corage.
Por esprover son vasselaige,
Ses compaignons apele a soi
Sanz le commandement le roi:
Armer les fist en lor ostax,
Puis monterent sor les chevax.

De la vile issent fierement;
Les ensaignes metent au vent.
Quant Floire choisi la compaigne
Qui devaloit de la montaigne,
Et vit les heaumes flamboier
Et les ensaignes baloier,
A ses chevaliers dist itant :
« Armez vos tuit; ge l' vos commant.
De la vile issent chevalier;
Molt tost devalent el gravier :
Se il nos truevent desgarni,
Il nos auroient tuit honi.
Alez as garnemenz, corant. »
Chascun s'i vest (d')un hauberc blanc;
Ceignent les espées tranchanz,
Et lacent les heaumes luisanz,
Et sont es bons chevax puiez
Et pranent les forbiz espiez.
Ez-les-vos el gravier venuz.
Floires en-apele ses druz :
« Baron », ce dit le filz le roi,
« Traëz vos tuit environ moi.
Véez les chevaliers venir,
Mais n'es irons pas envahir :
S'il se vuelent a nos meller,
Gardez que nus n'i soit aver;
Mais monstrez lor au bien ferir,
Que ge puis mielz le champ tenir. »
Dïogenes vit les vassax
Montez desor les bons chevax;
Cent chevaliers lor envoia :
« Baron », fait il, « or i parra :
Gardez qu'ils oient bien feru;
Vos seroiz molt tost secoru. »

Cil firent son comandement;
Mais n'i gaaignerent noient :
Entre les noz se sont feru;
Il furent molt bien recéu.
De cax abatent la moitié;
Cil ont le tornoi com(m)encié.
Dïogenes ne tarda mie,
Et (*l.* Quant) vit sa gent si departie;
A ax s'eslaisse par desroi :
Onques n'i ot tenu conroi.
Cil les sorent bien recevoir,
Et (*l.* Font?) lor vasselaige véoir :
Brisent et lances et escuz;
Molt en-i ot des abatuz
Dont li cheval sont estraier :
Onques coarz n'i ot mestier.
Dïogenes vait par les rens
O grant proësce et o grant sens :
Molt hautement s'ensaigne escrie,
Tote sa gent o soi ralie.
Et Floires ert (*l.* est?) el champ venu;
Lance sor fautre, tint l'escu :
Quant il li vit sa gent laidir,
Le destrier broche par ahir (*l.* aïr) :
Grant doulor fu quant l'encontra;
L'escu et l'(h)auberc li fauxa;
L'espié li met par mi le piz,
Et cil a les arcons gerpiz :
Bien l'enpoint, se (*l.* si) l' giete el gravier;
Ne li orent mire mestier.
Quant cil virent mort lor seignor,
Tuit li plusor en ont doulor.
Quant il n'orent a qui tenir,
Le champ lor covint a gerpir;

Pranent les regnes, si s'en vont,
Et cil molt grant enchauz lor font.
O ax sont en la vile entrez :
Lor pechié les i a menez.
Saillent borjois, et chevalier,
Et bachelier fort et legier :
De totes parz les ont enclos :
Il i entrerent comme fox.
[Quant] Floire se vit (bien) entrepris,
Et (*l.* Quant?) en la vile se sont mis ;
De tote parz lor (*l.* Des anemis la?) force croist,
Et departir ne s'en pooit.
« Baron », ce dit li damoiseax,
« Nostre n'en-est pas li plus beax ;
Angoisseus geu avons parti :
Des que nos l'avons fait issi,
Ferez i tant qu'au dessevrer
Ne se puissent de nos gaber. »
Si fierent il de totes parz ;
Ne l' firent mie por coariz (*l.* com coarz).
Merveillox fu li chapléiz
Des branz qu'il tenoient forbiz.
Floire regarde sa mesniée ;
Si la voit molt affebloiée :
Un dru le roi a encontré,
Qui a merveille l'ot grevé ;
Atot l'(h)eaume la teste en prant.
Tuit si ami en sont dolent ;
A lui commencent a lancier ;
Si li ont ocis son destrier :
Mais Floire fu preuz et vaillant ;
En piez est sailliz maintenant :
Contre lui lieve son escu ;
Molt fierement s'est contenu.

Environ lui fait grant essart;
Ne l' tienent mie por coart.
Tant a en la bataille estez,
Et feruz, et poinz, et boutez,
Que son escu est empiriez,
Et son heaume toz domagiez :
En son hauberc n'ot tant d'entier
Que mais aïst au chevalier.
Tant l'ont de totes parz feru,
Contre terre l'ont abatu,
Et puis l'ont pris au redrecier :
Ainz rescoxe n'i ot mestier.
Par les rens vint et vit sa gent
Qui iluec erent a torment :
Cent et cinquante en ont ocis,
Et les antres (*l.* autres) ont tres-toz pris.
Quant la bataille fu fenie,
Et cax dedenz l'ont departie (*sic*),
Au roi ont les prisons re(n)duz
Qu'en la vile orent retenuz.
Li rois a joie des prisons,
Et mercie toz ses barons
Qui sa cité ont deffendue,
Ou tel perte li est créue.
De son fill grant merveille avoit,
Quant devant lui venir ne l' voit;
Mais d'une chose grant dote ot
Por que (*l.* quoi?) l'estor commencié ot.
Des rues fist les morz oster,
Et por le sanc les fist laver.
Cil qui les morz vont redrecant (*l.* relevant?),
Chascun plaint son apartenant :
Le tousel truevent el gravier;
Sor son escu l'ont fait couchier :

A la vile atont (*l.* atot) sont venu ;
Molt ot grant duel environ lui.
Soz un pin ont le vallet mis,
Sor un perron de marbre bis.
Quant li rois a véu le mort
Et le duel qui fu grant et fort,
Lors demanda que ce estoit,
Et un damoisel li disoit :
« Sire, ce est Dïogenés,
Vostre filz ; jamais ne l' verroiz. »
Quant il oï qu'il estoit morz,
Lors n'i ot il mestier comforz.
A terre chaï jus pasmez,
Et quant il se fu relevez,
Le cors son fill vait embracer
Et contre lui le vait lever.
Descolorez fu et paliz ;
Quant il le trova si froidiz,
Adonc l'oïssiez dementer
Et Dïogenes regreter :
« Beax sire filz », ce dit li rois,
« Tant puis estre dolenz de toi !
Qu'est devenue la beauté
Qui si t'avoit enluminé,
La proëce et li hardemenz?
Ha ! Las ! Com puis estre dolenz
Que ge ai vie, et tu es mort?
Or ont de moi li dieu grant tort :
Molt avoie amée la loi ;
Ainz ne dechaï endroit moi.
Mauvais diex ai toz jorz servi,
Quant il n'orent de moi merci :
El champ vos ont laissié morir ;
Ne vos voldrent por moi gairir.

Beax filz, quant ge te fis seignor
Et chies (*l.* chief) de tres-tote m'anor,
Coroner te fis hautement,
O mon barnaige et o ma gent.
Adonc oi ge joie de toi,
Quar tres-tuit t'apelerent roi :
Por ton sen et por ta beauté
Quida(is) estre molt hennoré,
Et or quida(is) estre a sejor :
Or n'istra(i) jamais de doulor.
Quant hui main me dist le mesaige
Que la nef estoit au rivaige,
Vos compaignons armer féistes;
Onques congié ne m'en quéistes.
Ce fu par vostre lecherie;
Vostre forfaiz vos tolt la vie.
Por l'estor qu'il a commencié
Nos n'i-avons riens gaaignié. »
Un poi leva amont sa chiere;
Desor le cors se trest arriere :
Sa gent voi qui tel duel fesoient
Et molt grant duel (*l.* tel doulor?) en-demenoient,
(Que) por lor [grant] duel le sien laissa,
Et lui et ax recomforta.
« Seignor baron », ce dit li rois,
« Male merciz avez de moi :
Quar laissez cest grant duel ester;
Vos n'i poëz riens conquester. »
« Sire », ce dient li baron,
« N'en poons mais, se (*l.* si) nos ploron(s).
Tel perte avez hui recéue,
Qui ne nos puet estre rendue;
Puisqu'il n'i a nul recovrier,
Or penssez donc de vos vengier :

Quar vos avez lïez et pris
Cax qui ocistrent noz amis. »
Et dit li rois : « En la soffrance
Ne doit avoir nul atendance. »
Et (*l.* Puis?) dist li rois : « Ge vuel savoir
Se g'es ferai pendre ou ardoir,
Ou detrahiner a destriers.
Li quex tormenz lor ert plus griés? »
« Sire », ce dient li vassal,
« Traïnez soient a cheval!
Icil tormenz lor est (*l.* ert) plus forz;
A plus grant paine auront la mort. »
Et li rois lor a dit itant :
« Or en penssez, ge l' vos commant. »
Floires estoit devant le roi;
Ses homes voit environ soi,
Penssis, et mornes, et (i)riez,
En lor blïauz, toz desarmez.
Quant il oï lor mort jugier
Et lor torment apareiller,
Estrangement en fu dolenz;
Ne puet laissier ne se desment.
« Haï! Peres qui m'engendras,
Onques de bon cuer ne m'amas,
Quant porchacaste(s) ma doulor,
Quant vos vendistes Blancheflor.
Por lui querre fui esméu.
Ha! Las! Com m'est mesavenu!
Arrivez sui a mauves port,
Et o moi sont mi home mort,
Et or morra li remananz :
Ne ge ne ax n'aurons garanz.
Ici morrai; ja ne l' sauront
Ne de lor elz ne me verront. »

Li rois a Floire regardé,
Dolent le vit et abosmé,
Et dit ne l'ocirra noient
Tant qu'il (n') saura a escïent
Dom (*l.* D'ont) il est et de quel paraige :
Il velt connoistre son lignaige.
Par la mein destre l'a saisi;
Tot maintenant li avoit (*l.* il li a?) dit :
« Vallez », fait il, « d'ont es tu né?
Savoir en vueil la verité. »
Et cil li dit molt doucement :
« Sire, ne l' celeroi noient;
D'Aumarie sui filz le roi;
Mes peres est forfez vers moi.
Oëz com fist grant felonnie!
Il méisme vendi m'amie.
Méuz estoie por lui querre;
Arrivez sui en vostre terre,
De bataille talent n'avoie,
Mais noveles oïr voloie,
Quant vostre filz par s'estoutie
Amena sa chevalerie.
Quant il cuida a nos (*l.* Nos cuidames a ax ?)
Et il vinrent a nos joster : [parler,
A ax jostasmes a meschief;
D'am(b)e dos parz fu l'estor grief.
Bien sai que, sor moi deffendant,
T'ai hui ocis ton bel enfant.
Or te puis (*l.* peus?) bien de moi vengier,
Que rescorre n'i a mestier. »
Quant li rois l'ot ooi parler,
Si se commence a porpensser
Que ce seroit trop grant domaige
De damoisel de son paraige.

« Sire vallez », ce dit li roi,
« Vous estes molt forfaiz vers moi :
Mon filz m'avez mort et ma gent,
Dont ge ai molt le cuer dolent.
Esméuz est t'amie querre,
Et si ne sez ou, n'en quel terre :
Or t'en iras desconseilliez ;
De toi doit l'on avoir pitié.
Tot ensement por un amor,
Fui ge ja travailliez maint jor ;
Maint mal m'en estut a soffrir
Et molt en fui pres de morir.
Ice ne dirai ge jamais
Que cil ne soit en fin mauvais
Qui ne se revange, s'il puet,
Des qu'il voit que faire l'estuet.
S'il vos alerent assaillir,
Bien les alastes acueillir ;
Se il firent lor vasselaige,
Or en soit fait le gaaignaige !
Certes ge vos pardoig lor mort,
Quar ge sai bien qu'il orent tort.
Alez vos huimais herbergier,
Trusque demain a l'esclerier.
Alez vos en de devant moi :
J'ai trop grant duel quant ge vos voi. »
Floires li est chaüz as piez.
Quant il se fu humeliez :
« Sire, merci de noz barons
Que ge voi penssis et enbrons !
Mielz voil que vos moi ocïez,
Que vos sanz moi les (*l.* sanz ax moi) envoiez. »
Et dist li rois : « Tuit sont quitez ;
Segurement vos contenez. »

Chevax, et armes, et hernois,
Lor a tot fait rendre li rois;
Puis apela son seneschal :
Si lor a fait livrer ostal
Aval el borc, a (*l.* en?) la cité,
Chiés un borgois bien assazé.
Et Floire fait as nes aler :
Si en fait l'avoir aporter,
Et le hernois, et les deniers;
En fist aporter a somiers :
Bien fait sa cuisine garnir,
Quar il vorra grant cort tenir.
Quant li mangiers fu aponesté,
Ainçois qu'il éussent lavé,
Floires a fet son ban crïer,
Par la vile, a un bachelier :
Qui vorra mengier a sa cort,
Preu i aura ainz qu'il s'en tort;
Du sien aura au departir;
Richement le fera servir.
Iriez fu Floires et penssis,
Quant au mengier furent assis :
Quar ne savoit en quel regné
Il torneroit toz esgaré.
Li bons ostes le regarda,
Au (*l.* As) chevaliers tres-toz monstra :
« Cil damoiseax est molt destroiz;
Il n'a mie q(ua)nqu'il voldroit.
Autretel faisoit Blancheflor
Qui céanz just a l'autre jor.
A merveilles les esgardoient (*l.* la resgardoient?)
Li marchéant qui la gardoient. »
Quant Floires ot nomer s'amie,
Son oste forment en mercie.

« Sire », fait il, « gari m'avez
Quant vos m'amie me nomez.
Or mengerai ge liéement:
Cent once d'or vos en present. »
Molt furent richement servi.
Quant il furent du dois parti,
Des liz parolent maintenant;
En(z), jusqu'a l'aube aparissant,
Volentiers se sont reposé:
Quar du travail furent lassé.
Et quant li jors fu esclairez
Floires s'est vestus et chauciez;
Son cha(m)bellan a fait venir,
Si li commande son plaisir.
Quant ot aquité son mengier,
Cent onces fist l'oste baillier.
Qu(o)i qu'ait perdu il gaaigna
Por s'amie qu'il li noma.
Li bons borgois l'a regardé,
Dolent le vit et abosmé.
« Sire, ge sui molt corroceus,
Quant ge vos voi si angoisseus.
Or vos dirai que vos feroiz :
Tot droit en Babiloine iroiz;
La est menée vostre amie.
Bien nos distrent sa compaignie,
Qu'il ne la merroient avant:
Bien le distrent li marchéant.
Or vos baillerai mon ennel,
Et mes letres, et mon séel :
S'es bailleroiz au pontonnier;
Il vos aura por moi molt chier.
De vostre amie vos dira
Tres-tot le mielz que il saura. »

« Sire », dist Floire, « grant merciz ;
Donc serai ge en fin gariz. »
Lors li a son ennel baillié
Et son sael apareillié ;
Le droit chemin li a monstré
Qui vait tot droit vers la cité.
De lui se partent liéement :
Molt furent lié de lor present.
Lors chevalcherent a esploit.
Molt li est tart que venuz soit
A la cite de Babiloine ;
Mais poi se garde de l'esoigne,
Et de la grant mesaventure
Ou il aura si grant ardure :
Ge quit bien qu'il vait a tel port
Ou il aura poor de mort.
La nef ou Blancheflor estoit,
[I ert] Arrivée huit jors avoit.
Li marchéant erent molt saige :
Quant venu furent au rivaige,
La pucele ont bien atornée ;
Si l'ont a ceus dedenz monstrée.
A l'amira[i]l vint un mesaige :
Si li a dit en son langaige,
Qu'au port avoit une pucele
Froische comme rose novele.
L'amiral la novele entent ;
Au port est venuz maintenant :
Si li monstrerent Blancheflor.
Fresche et clere avoit la color :
Il ne la sot tant esgarder
Qu'il i pooist riens amender.
Les marchéanz apele a soi :
« Seignor », ce lor a dit le roi

« Ou fu la pucele trovée ?
Savez de quel gent el est née? »
« Sire », ce dient, « d'Aumarie,
Et, sachiez bien, sanz tricherie
Galeriens, li ampereres,
La nos vendi qui est ses peres.
Volez savoir comment le font
Tuit cil qui en cel païs sont?
Quant il ont plus de dos enfanz,
Tant les norrissent qu'il sont granz;
Puis si les changent a (*l.* contre?) avoir :
Li dui remainent el manoir. »
Dit l'amiral : « Ge l' sai assez;
Mais vendez la, se vos volez.
Que vos diroie ge donc el?
Prenez en plus que le chetel;
Il vos i covient gaaignier,
Puisque vivez de cest mestier. »
« Sire », dient li marchéant,
« Que vos dirïon(s) en avant?
Por vostre travers la prenez;
Molt nos avez bien aquitez. »
« Seignor baron », ce dit le roi,
« Bontez me faites; bien le voi.
Por l'amistié de Blancheflor,
Dont m'avez faite tel henor,
Vos claim quite jusqu'a cinq anz;
Vostre travers ja n'ert si granz. »
Li marchéant grant joie en font;
Molt l'enclinerent de parfont :
Quar onques mais, en nul marchié,
N'avoient il tant gaaignié.
L'amiral s'en-vait a itant,
Et Floires est venuz errant.

Tant chevaucherent durement
C'une aventure lor consent
C'un poi devant midi soné
Virent les murs de la cité,
Et les granz palais qui i sont
Ou les aigles (*l.* angles?) de colors sont.
Babiloine est citez molt fort :
Si est assise en un regort;
De dos parz li vient sa navie
Dont la vile est molt bien garnie.
Ni esta nule povre gent;
Tuit sont riche d'or et d'argent.
De l'une part de la cité,
Dont ge vos ai assez conté,
Avoit une aive molt corant,
Molt ravinose et molt tres-grant.
Molt par i a beles rivieres,
De prez et de forez plenieres,
Et de terre(s) a gaaignier,
Et de quanque (*l.* quanqu'a) home est mes-[tier.
Molt ert pleniere de poissons;
Molins i a a granz foisons.
Un grant pont desus l'aive avoit,
Qui tant fort ravinose estoit :
A grant merveilles estoit bel;
De marbre en furent li quarrel.
Iluec arrive la navie
Qui vient de terre Femenie,
De Nubie et de Quartaige,
Et d'Ocïane la sauvaige.
Li rois i a son pontonier,
Qui ne le sert d'autre mestier;
Ainz prant la rente son seignor,
Trois mille onces (d'or) chascun jor.

Sor une chaëre ensement,
Bien entailliée soltiment,
Se fu assis le pontonnier.
Il n'estoit mie pautonier :
Vestuz fu d'un plicon hermin,
Et bien fu chauciez d'ostorin ;
Affublé orent (*l.* avoit) un mantel ;
D'or en furent fait li tesel :
Une verge tint en sa mein ;
Ne resanble mie (a) vilain.
Et Floires et si compaignon
A pié descendent au perron :
Molt le salüeut hautement,
Et cil parla apertement.
« Sire », ce dit le damoisel,
« Tien cest enel et cest séel :
Te ne (*l.* Ne me ?) merci(e)z, garde(z) de-[denz :
Du respondre ne soiez lenz. »
Quant il ot le brief recéu,
Et il loit (*l.* l'ot) dedenz porvéu :
« Amis », dit il, « ce sach[oi]ez bien
Que cil ne vos haoit de rien,
Qui tex ensaignes vos charga :
Ge quit que mielz vos en sera. »
Puis apela un sien serjant :
« Menez les an(z) ; ge l' vos com(m)ant :
Gardez que soient aësiez ;
Se il ne l' sont, g'en sui iriez. »
Li messages s'en est tornez ;
A lor ostel (les) a menez.
Droit a l'entrée de la sale
Descendi Floire de sa sele :
Li serjant ont les chevax pris ;
Droit en l'estable les ont mis.

Li vallez s'assist sor un banc,
Sor un fautre de poile blanc;
Environ lui fu sa mesniée,
En la sale qui fu jonchiée:
De ce avoit Floire bon sens,
Que son mengier querroit avant.
Quant li pontonniers fu venu
Et son paage ot recéu,
L'aive donerent maintenant
Li bachelier et li serjant.
Li pontoniers ert trop cortois;
Floires assist au maistre dois.
Lors a fait venir sa mollier
Por le vallet esléescier.
Devant lui la fet asséir,
Molt richement, a son plaisir.
Quant au mengier furent assis,
Iriez fu Floires et penssis,
Quar de s'amie ne savoit
Ques noveles il en-orroit.
Il ne se pot mie garder
Qu'il ne l'estut a soupirer:
D'un coutel a el dois feru,
Que tuit s'en sont apercéu.
Un sol petit devint (*l.* de vin) respant;
Li pontoniers dist en rïant:
« Une amende avons, De merci. »
Et dist Floire: « Ge l' vos affi:
Il doit molt bien estre renduz
Li (*l.* Ce) vins, puisqu'il est respanduz. »
La cope fist a soi venir:
Tot la fist de besanz emplir:
Au pontonier la presenta;
Molt doucement l'aresona.

« Sire », dist li vallez, « tenez;
C'est vostre amende, se (*l.* si) l' prenez.
Encor vos dorrai ge du mien;
Ge quit que vos me feroiz bien. »
A itant l'ont ainsi laissié :
Un petit se sont acoisié;
Mais la dame s'apercut bien
Que cil ne menja nule rien.
Un poi regarde son seignor;
Si li a dit par grant amor :
« Cist damoiseax est molt destroiz;
Il n'a mie ce qu'il volroit :
Ensement ploroit Blancheflor
Qui caienz fu, ne sai quel jor.
Molt li oï Floire nomer
Et molt Blancheflor (*l.* durement?) regreter. »
Cil ot son non et le s'amie;
Tote la char li est fremie.
« Dame », fait il, « gari m'avez,
Que vos m'amie me nomez.
Ja ne partiromes ancois
Que li presenz ert molt cortois. » —
« Sire », ce dit le pontonnier,
« Segurement poocz mengier;
De vostre amie vos dirai
La verite, quar bien la sai. »
Molt furent richement servi.
Quant il furent du dois parti,
Li pontonniers dist saigement,
Li plus l'entendent de la gent :
« Sire », fait il, « or m'entendez;
Traiez vos ca, si m'escoutez.
Por Blancheflor, ce m'est a vis,
Estes venuz en cest païs :

Se ge vos en di verité,
Ne m'en devez savoir mal gré.
Laissiez la damoisele ester,
Quar ne poëz (la) recovrer.
Li amirax l'a achatée,
Qui en sa tor l'a enfermée.
Molt a o lui gentes puceles,
Que el monde n'en a plus beles.
La tor fu faite et compassée,
Quant Babiloine fu fondée.
A grant merveille fu cil saiges
Qui si compassa les estaiges :
Ja l'une l'autre ne verra,
Ne son covine ne saura :
Il n'en a que dui en la tor,
(Ce est Claris et Blancheflor),
Qui ensanble puissent parler,
Ne lor affaire raconter.
Iluec sera tote sa vie :
Jamais n'en averoiz baillie. »
Floire l'ooi, si chiet pasmez,
Et quant il se fu relevez,
« Ha! Las! » dist Floire, « qu'ai ge quis ?
Por quoi issi de mon païs?
Por quoi ne fui morz par le roi,
Quant il estoit saisiz de moi?
Il avoit droit, et ge oi tort,
Que son fill li avoie mort.
Haï! chier pere, que ferai
Quant ge Blancheflor n'averai?
Se venir poïsse a la tor,
Molt m'alejast ceste doulor. » —
« Sire », cé dit le pontonier,
« Se riens i quidiez gaagnier,

La tor vos ferai ge mostrer :
De loig la pooez esgarder. » —
« Sire », dist Floire, « ge l'otroi :
Por Dieu aiez merci de moi ! »
La nuit sont tuit en grant error,
Et li vassax fu en greignor,
Et de repos n'i ot noient,
Et li pontoniers ensement.
Des que li jors fu esclairez (*l.* esclariez),
Floire s'est vestuz et chauciez ;
Vient a ses homes, congié prant ;
Si lor a dit molt bonement :
« Seignor », fait il, « vos remanroiz,
Et ge irai, quar il est droiz.
Maintenez vos joieusement ;
Assez auroiz or et argent. »
Maintenant vint au pontonier
Qui les serjanz li doit baillier ;
O lui est en la chanbre entrez ;
Molt doucement (*l.* l'a ?) fu apelez :
« Sire, por Dieu conseilliez moi :
Avez en vos pris nul conroi ? » —
« Sire », ce dit le pontonier,
« Ge ne vos sai prou conseillier.
Merveilles sui mariz de vos,
Quant ge vos voi si angoissex (*l.* angoissos) :
Quant (*l.* Se ?) mais soffrir ne vos poëz,
Cent onces d'or o vos portez.
Quant vos venrez (*l.* verrez) la bele tor,
La ou est mise Blancheflor,
Se vos volez (aler) avant,
Si en-revienent li serjant !
Une chose vos di ge bien ;
Ne vos en mentirai de rien :

Onques voir nus hom n'i entra
Que nos puis revéission ca.
En sa loge sist le portier;
Au roi ne sert d'autre mestier,
Mais que des bricons decoler
Que il puet la dedenz trover.
Se vos poëz entrer dedenz,
Gardez que ne soiez pas lenz.
A la tor alez maintenant,
De mesurer faites sanblant.
Quant vos verroiz celui venir
Toz acesmé de vos ferir,
Gardez ne soiez oublïez;
Devant ses piez nos (*l.* vos) par-offrez;
Si li dites, d'estrange terre
(Qu')estes venuz merveilles querre;
Quar mesurer volez la tor,
Et la hautesce, et la largor,
Por la merveille qu'il i a:
Puist-estre vos esparnera.
A preudome tien le portier:
Qu'a (*l.* A) lui (sachez) vos [puissiez] acoin-[tier,
Que il a vos vueille joër.
Gardez ne vos tiegne a aver;
A lui joëz segurement,
Et si l'envïez bien souvent.
Se a lui poëz gaaignier
N'aiez mie son avoir chier;
Mais tot maintenant li rendez
Et (puis) del vostre encor assez.
Ainsi si puet l'en (*l.* on l') acointier,
Por (*l.* par) bel servir et por (*l.* par) loier.
S'il vos semont en herbergaige,
Venez vos en en mon estaige:

Quar tote voies vos dirai
Tres-toz le mielz que (ge) saurai. »
Lors apela un sien serjant :
« Moine les (*l.* le) tost, ge l' te com(m)ant,
Entre la tor et le vergier :
Moine le, tot le droit sentier.
La tor (bien) li monstre a delivre
Ou la pucele estoit (*l.* a esté?) mise. » —
« Sire », dit il, « et ge l'otroi. »
Le damoisel met devant soi :
Tant l'a cil conduit et mené
Que un petit sont arresté.
« Sire », dist il, « véez la tor ;
Ainz tel ne vi d'emperéor.
Faites le bien, si me créez ;
Vostre saoul la re(s)gardez.
Ensanble o vos retornerons. » —
« Amis », dist Floire, « non ferons.
Alez vos an, ge l' vos com(m)ant. »
Iluec departent em (*l.* en) plorant.
Floires a le sentier tenu ;
Por autre ne l'a pas perdu.
Ainz ne fina jusqu'a l'entrée ;
La porte trova deffermée.
Il esgarde sus , el portail
Dont li pilier sont a esmail ;
Il vait avant, si a véues
Unes letres, s'es a léues :
Adonc set bien a escïent,
Que nus n'est de si haute gent,
Se il i entre sanz congié,
Que il n'en ait le chief tranchié.
Desor le mur a resgardé,
Qui fu de fin marbre listé.

La letre voit desor assise
Que li portiers i avoit mise :
Arrieres vait, si resgarda ;
Quar a merveilles le douta [1] ;
Mais Blancheflor le rasséure,
Dont il sent l'angoisse et l'arsure (*l.* ardure?),
Et cil qui noient ne doutoit,
Por s'amie qui enz estoit,
Molt isnelement i entra :
Onques par paor ne l' laissa.
A la tor est venuz errant ;
De mesurer a fait senblant
Combien avoit et haut et bas ;
Une ligne i mist a compas.
Li portiers s'est apercéuz :
Il met sa main au branc molu.
Floire li joesne s'oublïa ;
Devant ses piez se presenta,
Ancois qu'il ait a li viosté (*l.* lui josté ?).
Cil li a avant demandé :
« Vassal, es tu engignéor,
Qui ci mesures nostre tor ?
Ce saiches tu veraiement ;
Molt as enpris fol hardement.
Comment es tu ainsi séurs
Que tu regardes sor cez murs,
Ou tantes testes sont posées
Qui caienz ont esté coupées ?
La moie foi vos en plevis,
Qu'avuec les autres seroiz mis. » —
« Sire », fist ele (*l.* Floire), « ge l'otroi ;

1. Le copiste a ajouté par erreur :

Mais Blancheflor le recomforte

Vostre plaisir faites de moi.
Mais tant de respit me donez,
Que je me soie (*l.* vos aie?) desresniez
Qui ge sui et de quel païs,
Et quel afaire j'ai ci quis.
Ge sui, de molt loingtiegne terre,
Une grant chose venuz querre :
Quar mesurer vueil cele tor,
(Et) la largece et la hautor ;
Se m'en pooie repairer
G'en ferai une comencer. »
Dist li portiers : « Ge l' vos plevis,
Que fol mestier avez empris.
Quant ne querrez autre mestier,
Molt vos doit l'en bien espargnier. »
Par la mein destre le leva ;
Molt le vit bel, si l'aama.
En sa loge le moine o soi
Sanz le commandement le roi.
« Amiz », dist il, « or sachoiz bien ;
Se des esches savïez rien
Et a moi volïez joër,
Molt i porrïez conquester. » —
« Sire », dist Floire, « par ma foi,
Ge sai petit; ce poise moi :
Mais toz sui prez del (*l.* de?) commencier
Un geu ou dos por essaier. »
Sor jons noveax se sont assis,
Entr'ax dos ont l'eschequier pris.
Cil a assise sa mesnie[e],
Et Floire a la soe saisie :
Ses geus assist molt saigement,
Et li portiers molt lentement.
Dos geus joërent communax ;
N'i a mes que les dui vassax.

Onques cil vers li ne sot mot;
Flo(i)re le sorjoa du to[u]t.
Floire li proz si bien joa,
Cinquante onces d'or gaaigna.
Cil li a dit : « Laissiez m'ester,
Quar ge ne vueil huimais joër. »
Tot son avoir li a rendu,
D'els tanz du sien li a tendu (*l.* le li a cru?).
« Amis », ce dit li pontonniers,
« Vos n'estes mie pautoniers. »
Puis li a la coupe[e] livrée.
Quant li portiers l'ot esgardée :
« Amis », dist il, « ce sachiez bien;
Je ne vos mentirai de rien.
Aucune chose ai (ge) sor moi,
Dont vos faites itel desroi (*l.* dosnoi)?
Ice ne puis ge pas savoir?
Conquis m'avez par vostre avoir;
Par vostre avoir m'avez conquis.
La moie foi vos en plevis :
Tote ta volente ferai;
Ja por mavestié ne l' lerai. »
Quant l'ot ainsi asséuré,
Lors l'en sot Floire molt bon gré,
Lors (*l.* Et) li a conté la doulor
Que il avoit por Blancheflor.
Li portiers l'ot, molt l'en pesa,
Ploreus et tristres l'apela.
« Amis », dist il, « laissiez ester;
Vos ne la poëz recovrer.
Li amirax l'a achetée,
Qui en sa tor l'a enfermée :
Dix anz a ja, ge l' (vos) plevis,
Qu'a ceste porte fui ci mis;
Ainz puis ne me poi tant pener,

Que ge péusse (i)enz entrer.
Il n'i a mais que dui serjanz;
Chascun (d'ax) est riche et mananz;
Ne vos i vaudroit riens mesaige,
Quar ge sai bien tot lor coraige;
Nule riens ne prisent avoir,
Quar il ont bien lor estovoir.
[Li rois les a faiz si cortois,
Quar il ne portent nus destrois.]
Li rois les a si essauciez,
Que as (*l.* Qu'as) tueax d'or les fait pissier :
Sil (*l.* Cil) seulent les dames servir
Molt richement, a lor plaisir. »
Floire l'ooi, si se pasma,
Et li portiers l'en-releva.
Ambedui plorent, grant duel font
Sor l'eschequier, la ou il sont.
Dist li portiers : « Or me soffrez;
Or m'escoutez, si me créez.
Le mien par mi te partirai
De totes les choses que j'ai. »
« Sire », dist Floire, « grant merciz,
Mais mi termes est molt petiz.
Vostre merci, ocïez moi;
Quar de ma vie riens ne voi (*sic*) :
Quant jamais ne querrai (*l.* verrai) m'amie,
Or n'ai ge cure de ma vie. »
« Sire », ce a dit le portier,
« Quant ne vos puis esléescier,
Porchacier m'estuet vostre mort,
Et si sai bien que ge ai tort. »
Li amirax fait assanbler
Totes les flors qu'il puet trover.
Quant les flors furent assanblées,
Devant la tor sont aportées.

Li rois a mandé le portier
Por le present apareillier.
« Amis », fait il, « or en penssez;
Faites le si com vos volez.
Les plus beles me retenez;
Savez por quoi vos le ferez......
A Claris et a Blancheflor
Qui (*l.* Cui) ge ai donée m'amor. »
Et sil (*l.* cil) dist : « Sire, ge l'otroi. »
Atant s'en-est partiz du roi.
Quant tuit furent fait li present,
Que de la flor (*sic*) n'i ot noient,
N'en i ot mais que dui a faire;
Mais ce estoient tuit li maire.
Li portiers vit le damoisel
Plorant, prist le par le mantel :
« Amis », dit il « velz tu morir? » —
« Oïl », fist il, « mielz que garir. » —
« Amis, mais remain avuec moi;
Ge te jurerai sor ma loi,
Que jamais jor ne te faudrai;
Tot mon avoir te partirai.
Ge te querrai une pucele,
Clere comme rose novele. »
Floire respont : « Ce (*l.* Me?) sanble raige
Fille de roi de haut paraige :
Ou a m'amie me menez,
Ou delivrement m'ocïez. »
  Li portiers l'ot, molt l'en pesa :
Tristes et mornes l'en-mena;
Puis l'a en la corbeille assis,
De flors li a coverz le vis;
Environ l'a bien atorné,
Que ja ne doie estre blasmé.

Lors sont venuz li dui serjant,
Et li portiers li (*l.* lor) dist itant :
« Ce me porteroz (*l.* sont les flors de?) Blancheflor,
Que li envoie son seignor,
Et li porteroiz cest present :
En la tor n'ot huimes si grant. »
Et cil en-sont atot alé,
Quant li presenz lor fu livré.
Li dui serjant qui les flors portent,
Si sont chargié, tuit se detordent :
Sovent ont maudit le po(r)tier,
Qui tant lor en a fait chargier.
Trop lor durerent li degré,
Qu'a merveille(s) erent troussé.
Oëz com grant mesaventure
Et comme grant desconfiture !
Icele chanbre ont trespassée,
Qui lor ot esté commandée :
Devant (*l.* De chez?) Claris le present font ;
Iqui le laissent, si s'en vont.
Claris vint le present véoir,
Que les plus beles quide avoir.
Floire cuida trover s'amie,
Giete les mains, si l'a saisie.
Quant Claris voit le damoisel,
Sachiez c'un poi ne l'en (*l.* lui) fu bel :
Un cri geta, si s'esvertue ;
Aval la tor fu entendue.
Les damoiseles plus prochaines
L'en-apelerent premeraines :
« Claris bele, que avez vos
Qui (*l.* Que?) si crïez? Dites le nos. »
Savoir l'estuet a l'amiré,
Ne li puet mais estre celé.

Ele respont comme senée,
Que feme est a paine e(n)gigniëe :
« Se ge crïai, grant droit en oi;
Faire l'estut, que mais n'en poi.
Des flors issi un papeillon,
Qui me feri en son le front.
De ce fui molt espoëntée,
Mais auques sui asséurée. »
Celes retornerent atant;
Claris remest en son estant.
Quant Floire vit qu'il ot failli,
Forment se tint a escharni;
Isnelement se trait arriere,
Entre les flors covri sa chiere.
Lors vint li presenz Blancheflor :
Ele commenca sa doulor;
Et quant Claris l'oï plorer,
Si la commence a apeler :
« Damoisele, venez a moi;
Ne soiez pas en tel effroi.
Venez véoir le mien present,
Quar caienz n'ot huimais si gent. »—
« Ha! » fait ele, « Claris, Claris,
Com fais grant mal qui m'escharniz!
Jamais de flors n'aurai envie
Quant de mon ami sui partie.
Ne flor ne rose que me vaut?
Quant ge n'ai Floire, ne me (*l.* m'en) chaut »
Mais Claris l'a tant conjurée,
Que en la chambre en-est entrée.
Quant Floires ot venir s'amie,
Vers lui ne se celera mie;
Mais isnelement se leva,
Vers lui corut, si l'enbraca.

Iluec ot grant enbracement
Et molt merveillox baisement.
Tant com aleine lor dura,
Onques nus d'ax mot ne sona;
Quant porent n(e ma)is andurer
Le baiser et le soupirer,
Blancheflor parla premeraine
Qui devant avoit este vaine.
« Claris, enfin m'avez rendue
La (*l.* Ma?) flor; ainz tel ne fu véue :
Ne sai se ja puisse venir
En leu ou le puisse merir. »
Et Claris li a dit itant :
« Alez vos en, ge l' vos com(m)ant :
Ne me faite(s) envie avoir
De ce que ge ne puis avoir. »
  Blancheflor s'en part a itant,
O sa joie qui molt est grant :
En sa chambre (ele) entre demoine;
De son ami grant joie moine.
Li amirax les fait servir
Molt richement, a lor plaisir :
De Blancheflor pas ne savoit
De quel mestier ele servoit;
S'il en séust la verité,
Lor afaire eust petit duré.
Or est la termine venue
Que Blancheflor ot (*l.* ert?) atendue :
Li amirax la fist garnir
Qu'ele soit preste du servir.
En (*l.* Des?) la premiere matinée
En-fu ele molt mal menée.
Quar la nuit vint a (*l.* jiut o) son ami,
(Et) li uns [de] l'autre lassa si ,

Et de joër, et d'envoisier,
Et d'acoler, et de baisier,
(Que), quant ce vint que il (*l.* qu'il) ajorna,
Li uns et l'autre s'oublïa :
Estroit se tienent enbracié ;
Molt estoient estroit coschié.
Quant l'amiraut se fu levé,
Si a un serjant apelé :
« Diva », fait il, « vient Blancheflor ? » —
« N'issi encor hui de la tor. » —
« Ge croi molt bien », dist l'amiré,
« Que ge sui trop matin levé,
Lons est li jors, corte la nuit :
Respit ait, quar achoison truis ! »
Quant il vit le soleil haucier,
Et le jor crestre et essaucier,
Lors (*l.* a ?) est un vallez apelé,
Et puis si li a com(m)andé :
« Or tost va dire Blancheflor
Que malement sert son seignor :
Estrangement ont (*l.* a) demoré ;
Ne l'en saurai huimais bon gré. »
Et cil en-monte les degrez,
Qui a merveille s'est hastez.
En la chambre s'en-est entrez,
Devant le lit s'est arrestez ;
Si regarde les dos enfanz :
(He ! Diex ! com il sont avenanz !)
Regarde les, si li est vis,
Que il s'entrebaisent toz dis ;
Quida que ce fussent puceles
Por les coulors qu'avoient beles.
Il ne les osa esveillier ;
A l'amiral le vait noncier,

Jus en-avale les degrez.
Li amiranz a demandé :
« Vient Blancheflor? » — « Ge vos plevis
Qu'eles dorment lui et Claris. » —
« Ge croi molt bien », dist l'amirez,
« Cel jor fui ge bien asotez,
Que ge lor fis congié doner
. . . .[1]
Bien en devroie estre marriz;
Or en sui ge ja pres (*l.* pis) serviz :
Voir onques mar le sepensa (*l.* el s'en pensa?)
Mes cors méismes iera (*l.* i esra?). »
S'espée mist soz son mantel;
Par les degrez, qui molt sont bel,
S'en-est dedenz la chambre entrez :
Devant le lit s'est arrestez,
Ou se gisoient li enfant.
He! Diex! quel duel que l'amirant
Les a trouvez si endormiz!
Prochainement seront mariz.
Desor ax raioit le soleil :
Tant estoient cler et vermeil,
Qui bien les vosist esgarder,
Bien se pooist en ax mirer.
Li amirax se trest arriere;
Molt fu dolenz de grant maniere :
A soi méisme dist itant :
« Molt par-est mon barnaige grant;
Molt a ici bele assanblée;
Ainz mais tele ne fu trouvée :
Molt doit ici tenir barnaige,

[1] Peut-être le poète avait-il dit :

D'umbedos ainsi assanbler.

Qui or ateint cel pucelaige. »
Li amirax s'en volt aler,
Quant il ooi Claris parler.
« Haï! » fist ele, « Blancheflor,
Trop demorez vostre seignor;
Ge dout qui (*l.* que) ceste druërie
Ne vos retort a vilenie. »
Li amirax entent Claris;
Toz corrociez et toz marris,
S'en est arriers au lit alez;
A certes les a regardez :
Vit les traianz a la meschine,
Qui gisoient sor la (*l.* sa) poitrine;
Desor la Floire ne vit rien,
Quar il n'estoit reson ne bien.
Un poi leva les dras aval,
Et vit la feme et le vassal;
Le male et la feme connut,
Et si sot bien comment i fut :
Bien set qu'il avoient joë;
Forment se tint a malmené,
Li amirax se trest arriere,
A ses dos poinz debat sa chiere;
Du maltalent que il avoit
Par (*l.* Por) un petit ne s'ocïoit.
Quant il se fu asséurez,
Arriers au lit s'en est alez;
La mein destre mist a l'espée,
Si l'a fors du fuerre gitée;
Acesme soi por ax ferir :
Or sont auques pres de morir.
Atant s'est Floires esveilliez;
L'amiral vit, molt fu iriez
Quant il le vit si aprosmé.
Hardiëment l'a apelé :

« Si m'aïst Diex, sire vassax,
Molt par-avez fait que cruax
Qui ci vos estes enbatuz
Ovuec (*l.* Ou gist?) m'amie a ses braz nuz. »
Dist l'amiralt : « Vos dites voir;
Ge ne l' fis mie par savoir :
S'en séusse la verité,
Ja cest plait n'éusse trové. »
Li amirax arriers s'en-vet;
Les dos enfanz ensanble let :
Mais de ce fist molt a proisier,
Quar il n'es volt mesaësier;
Croistre lor fist lor livroison,
Por ce qu'il avoit compaignon.
Cil sont remes en grant error,
Tenrement plorent nuit et jor;
Forment se doivent esmaier,
Quar lor mort voient aprochier.
Mais amors les asséuroit,
Qui autre conseil lor donoit.
Il lor disoit : « Por quoi plorez?
Baudor et joie demenez.
Vos que chaut se vos i-morez,
Quant vos ensanble vos tenez? »
Cil ont tot le terme atendu :
Prochainement lor ert venu.
Au terme i ot cinquante rois,
Et d'amirauz soixante et trois.
Quant tant princes i a jostez,
De l'autre gent i a assez.
Quant assanblez fu li barnaiges,
Li rois se dresce en son estaige,
Un faudestuel fait aporter :
Desus s'en-vait li rois ester.
Au pueple dist communalment,

Comment il trova cele gent
Qui en sa tor erent enclos :
Molt li ont abaissié son los.
Il les commanda a jugier :
Il se voloit menois vengier.
Entre les autres ot un roi,
Prodom et sages de sa loi :
Quant les amanz ooi jugier
Et lor torment apareillier,
Ja puis qu'il puisse, n'i morront.
Ce poise lui quant malmis sont;
A grant merveille fu iriez :
. . . .
« Haï! » fait il, « sire amirez,
Se ge di bien, si m'entendez.
Molt doit l'en bien querre son droit
En quel leu que il onques soit :
Se li vallez pot enging querre,
Qui est venuz d'estrange terre,
Comment il pallast a s'amie;
Ne l' tenez mie a vilenie.
En ceste cort n'a chevalier
S'il me voloit desafier,
Que il ne me trovast armé
Sor mon cheval, en mi cel pré. »
Dist l'amirauz : « Vos dites bien;
Mais dolenz sui sor tote rien,
Quant j'ai perdue Bla(n)cheflor
Dont ge quidoie avoir l'amor.
Por tant les covenra morir,
Que nus ne les puet garantir. »
Lors apela quatre serjanz
Qui alerent por les enfanz.
Cil devalerent de la tor,
Qui de la mort sont en error.

Li uns vers l'autre est enbrunchiez :
Si regrestent lor amistiez.
Molt se venoient doulosant;
Por ax ploroient maint gent.
Par les rens dient li baron :
« Véez, seignor, quar en parlon,
Com par-sont ore d'un senblant?
Molt se vienent or dolousant.
« Haï! » fait (*l.* font) il, « nobiles ber,
Quar les nos laissez racheter! »
Dist l'amirauz : « Ce ne valt rien;
Une chose sachiez vos bien :
Or ne argent ne l' puet garir
Qui (*l.* Que) ne les coviegne morir. »
Il lor a dit : « Venez avant.
Por quoi avez demoré tant? » —
« Sire », dist Floires, « ge l'otroi;
Premierement ferez sor moi;
Vos me trovastes en la tor,
Toz nuz gisant o Blancheflor :
Que molt l'avoie desirrée,
Ceste mort m'iert trop savorée. »
De maintenant la teste abaisse,
Et Blancheflor la soe baisse.
Si a sa teste presentée,
La ou li rois tenoit s'espée.
« Haï! » fait el, « sire amirant,
Ferez sor moi, ge l' vos commant.
A tort ocïez mon ami;
Mais (*l.* Moi?) ge l'ai molt bien des
Mais ocïez moi maintenant. »
Et Floires est sailliz avant :
« Haï! », fait il, « sire amirez,
Ne faites pas tex crualtez.

Ge doi molt bien morir premier :
Bien vos devez de moi vengier.
Ge vueil morir davant m'amie :
De tant l'aurai desavancie[e].
Ge li tenrai la compaignie ;
Par foi, ge ne li faurai mie. »
Li uns por l'autre s'avencoit,
Et sa teste li presentoit.
Tant li dui enfant (sont) hasté
Que desoz l'onbre (l'ont) gité.
Tote la mein ot endolée
Por l'espée qu'il ot portée.
Tuit sont par les rens esbahi ;
Tuit estoient remes li cri ;
N'atendoient se la mort non.
Com il erent en tel fricon,
Ez-vos venu un messagier
A esperon, sor un destrier ;
La presse ront et vient avant.
« Haï ! » fait il, « sire amirant,
Voz jostises volez tenir,
Mais noveles devez oïr.
Jonas de Handres, l'aumacor,
Qui d'Acïanon est seignor,
Est arrivez en cel rivaige,
O soi mil homes d'un langaige.
Iluec s'est li rois herbergié,
Et si m'a a vos envoié :
Si vos mande que Babiloine
Li soit rendue sanz essoine.
Alez si li ren(dre l)es clés,
Ou un home (li) trametez
Qui vost (*l.* vos) ost vers lui desregnier
Tant est mes sires fort et fier,

Ja ne porroiz home trover,
Qui vers lui ost el champ entrer ! »
  Li amirax est enbronchiez,
Et ses homes voit abosmez :
N'i a cel qui un mot li die ;
Molt lor est la vigor faillie.
Floire les vit si esbahiz,
Si est desus ses piez sailliz :
« Haï ! » fait il, « sire amiranz,
Molt est ceste vergoigne granz :
Quar responez a cest messaige
Qui chalange vostre heritaige.
Quant il n'i a prince ne roi
Qu'il (*l.* Qui) li die ne ce ne quoi,
Donez respit moi et m'amie,
Que n'i perd(r)on menbre ne vie ;
Ge combatrai a l'aumacor
Por sauver vos et vostre hennor. »
Li amirax le regarda,
Petite chose li senbla :
« Diva ! » fait il, « es tu si proz,
Qui ce velz faire por nos toz ?...
Molt as moi et ma gent garie ;
Ge doig respit toi et t'amie. »
Et Floire li a respondu :
« Des que ge sui a tant venu,
Faites les armes aporter. »
Dist l'amirax : « Tu dis que ber. »
  Trois chambellans i envoia,
Et a merveilles les hasta.
A un perron desoz la tor,
Armerent Floire a grant henor :
A li armer ot trente rois
Et amirauz soixante et trois.

Hauberc ot bon et heaume chier;
Meillor n'estut a chevalier.
Floires envoia por s'espée
Que el palais (*l.* del païs?) ot aportée.
Li pontoniers li envoia;
Quant il la tint, grant joie en a.
Blancheflor la li caint, s'amie,
Voiant tote la baronie.
Li anmirax fait un destrier
Molt richement apareillier.
Floire li proz i est montez,
Et un escu li fu donez :
Hante ot roide, bien tenant;
Belement dist a l'amirant :
« Or sui armez, vostre merci.
En cel part voi vostre ennemi.
Faites amener Blancheflor
A cez fenestres de la tor,
Quar tant com ge verrai m'amie
Ne penserai a coardie. »
Dist l'amirax : « Et ge l'otroi;
Ele venra ensanble o moi. »
Lors l'a Floires un peu cenée,
Si (*l.* Et) a la (*l.* sa) manche desfermée;
Si a tant aovert (*l.* atant a overt?) le bras,
Que il en a gité le laz,
A (*l.* Et) tot li a sanglent baillié :
Mille en plorerent de pitié.
Ilueques sot bien l'amiré,
Que li enfant sorent amé (*sic*).
Tote la gent grant joie font,
Qui laienz en la cite sont,
Quant il voient le chevalier
Si bien armé sor son destrier.

La porte li ont desfermée :
Floire s'en-ist, lance levée.
Li aumacors est fors et granz;
Petit est mendre d'un jaiant;
Et Floires est el pre venu;
Lance levée, tint l'escu.
Quant l'aumacor le vit venir
Et les armes si bien tenir,
Petite chose li sanbla;
Par contraire li demanda :
« Es tu mesaige? Di le moi. »
Floire respont : « Oïl, le roi. » —
« Laisse tes armes, met les jus,
Ne vueil que t'en travailliez plus.
N'ai coraige de toi touchier,
N'i porroie riens gaaignier :
Se ge t'avoie el champ vaincu,
Ja n'en seroit mon pris créu. »
Et Floire li respont itant :
« De ce faire n'ai nul talent;
La joste vueil por mon seignor. » —
« Or l'averas », dit l'aumacor;
« Il me doit Babiloine rendre;
Encor la puisse ge atendre :
Si di qu'il en est parjurez. » —
« Certes », dist Floire, « vos mentez;
Bien l'os de parjure deffendre,
Se vos la bataille ossez pran(d)re. » —
« Comment déable », dist Jonas,
« Dis tu que tu te combatras?
Font il ainsi en ton païs
Et el regne d'ont tu venis,
Que il se combatent encois
Que il soient ne duc ne rois,

Ne d'escu se saiche(nt) covrir,
Ne vers preudome en champ venir?
Certes mar fu ton vasselaige,
Quant tu ne vienz en ton aage.
Quar le fai bien; si te recroi :
En cest païs te ferai roi.
Si te querrai une pucele;
En tot cestsiecle n'a (*l.* n'iert?) tant bele. »
« Certes », fait Floire, « j'ai amie
Qui n'iert oan por vos gerpie.
V(é)ez la [la] a cez fenestrax,
Ou el estait o ses (*l.* ces) vassax.
Ne faison pas lonc pallement,
Que nos esgardent mainte gent. »
L'aumacor voit joster l'estuet,
Que autre chose estre ne puet :
Tant se fïa en sa vertu,
(Qu')a terre a geté son escu.
L'espie a tantost recovré,
Le fer en mist lez son costé.
Le cheval point de grant ahir;
De grant vertu le vait ferir;
Tel cop li done sor l'escu,
Que tot li a frait et fendu.
Desor l'(h)auberc l'a encontré;
Mais il l'a si serré trouvé
Que ne l' pot onques remüer;
Mais le covint ainsi passer.
Et Floire l'a menois feru,
Le blanc hauberc li a rompu :
Enpoint le bien de sa vertu,
Contre terre l'a abatu.
Dist l'amirax : « Or est ainsi :
Véez a pié nostre enemi.

Cist vallez est de grant vertu ;
De haute gent, ce croi, nez fu.
Ge ne l' vosisse avoir ocis
Por tres-tot l'or de cest païs. »
  Li aumacors se releva :
Feruz se sent ; molt li pese (*l.* pesa),
Quant il vit son coste seignier
Et son escu el pre entier.
Cele part vait, au col le pent ;
El cheval monte maintenant.
Il a le bon espié cuivré,
Et Floire vint tot abrivé :
Or li estuet joster manois.
Floire fu saiges et cortois (*sic*) :
Irox estoient li vassal,
Molt estoient bon lor cheval.
Merveillox cox se sont doné,
Que li escu sont estroé ;
Des lances volent li troncon,
Du cors se hurtent li baron :
Molt forment se sont estoné ;
Endui sont a terre versé.
Dist l'amirax : « Ge vos affi ;
Onques meillor joste ne vi :
Bien le fait nostre chanpïon,
Molt recoit bien son compaignon. »
  Des que il furent redrecié,
Du fuerre sont li branc sachié,
Et enbracerent les escuz,
Requierent soi par grant vertuz.
Dist l'aumacor : « Or est ainsi,
Onques de toi meillor ne vi :
Des que tu es sor ton cheval,
N'estuet querre meillor vassal.

Or es a l'espée venuz,
Huimais ert foible ta vertuz :
Grant doulors est que tu morras,
Por la proëce que tu as.
Quar le faibien, si te recroi (*l.* revoi ?). » —
« Certes », dist Floire, « ge l'otroi ;
Mais recréanz vos clamerez,
Et vostre espée me rendrez. » —
« Ice n'ert hui », ce dit Jonas :
« Or i parra que tu feras. »
Lors s'est coverz, ferir le vait.
Floire si radement s'estet,
C'onques ne li daigna guenchir ;
Mais il le fiert par te(l) ahir
Que il le fist ageloignier :
A la terre l'estut ploier.
Grant poor ot li amiré ;
Dedenz sont tuit espoanté.
Floires ot honte, si salt sus ;
A ceste foiz n'i ot il plus :
Ferir le vait isnelement
Desus le heaume flamboiant.
Grant fu la force du vassal :
Li cox descendi contreval.
Adonc a bien Jonas véu
Que Floires ert de grant vertu :
Ferir le vait isnelement
Amont el heaume qui resplent.
Li cox est aval descendu,
Coupe la guige de l'escu :
Ele chaï enmi le pré,
Voiant la gent a l'amiré.
Li damoiseax est molt marriz,
Quant de l'escu s'est (*sic*) desgarniz :

Du braz senestre se covri
Et au (*l.* du) destre l'ala ferir.
Li aumacors l'escu li tent,
Et cil i fiert tant durement,
Jusqu'an la boucle le trancha.
Forz fu li fuz, si l'empira :
Quant il quida s'espée avoir,
Enqui la covint remanoir.
Estez-le-vos si avenu
Qu'il n'a ne lance (*l.* plus ne branc?) ne escu.
Quant l'aumacor le voit ainsi,
Vers lui se trest, si l'a saisi.
Molt fait (grant) joie l'aumacor;
Petit li (est de s)a doulor :
Si soëf porte le danzel,
Com fait (*l.* sait?) li lox porter l'aigniel.
Quant l'amirax porter l'en-voit,
Que quidez vos que de lui soit?
As fenestres chaï pasmez,
Et quant il se fu relevez,
Si dist a siens : « Quel la (*l.* le *ou* ja) ferons?
Vaincuz est nostre chanpïons.
Or ert Babiloine rendue,
Que nos avons tanz jors tenue. »
En la vile a criz et grant plor;
Molt sont dolent de lor seignor :
Quant Blancheflor l'en-vit porter,
Si li commence a escrïer :
« Ha! » fait ele, Floire li proz,
Soviegne vos de voz amors!
N'oblïez mie vostre amie
Que vos avez caienz laissie!
Souviegne vos, amis, du laz
Qui orainz fu gitez du braz! »

Floires a s'amie entendue;
C'est pour noient si s'av(er)tue.
Li aumacors atot s'en-vet;
A une falaise se tret,
Qui molt estoit et haute et granz.
Dede(rriere) ert li desrubanz :
Se il l(e f)ait iluec aler,
James n'en (or)ra l'en parler :
Iluec le mengeront grifon,
Ou ors ou liepart ou lïon.
Floire se vit si justisier,
Molt li dut forment ennuier :
Il vit l'espée en mi l'escu
Ou il avoit le cop feru.
Jonas a la soe estoié(e),
Li damoiseax l'a fors sachiée :
Encontremont l'en-a levée,
Se (*l.* Et?) l' fiert du poig et de l'espée,
Si que le fist ageloignier :
Lors li estut le braz laschier.
  Floires eschape; si saut sus,
Et dist itant : « Or n'i a plus;
Outre moi (hui) m'avez porté;
Si ne vos en (sai point) de gré.
Or en aurez le gerredon;
Jusqu'a (*l.* Lorsqu'a) petit departiron. »
Li aumacors set bien et voit
Que il fooir ne se pooit.
Floire tenoit sa grant espée,
Molt l'en dona pesant colée
Amont el heaume reluisant;
Merveilles i ot cop pesant.
La destre espaule li trancha,
A la terre le trebuscha.

Dist l'aumacor : « Ge sui vaincuz. »
Respont Floire : « Bien est véuz;
Forment m'avez hui menacié,
Un poi vos ai or souploié :
Nus hom venter ne se devroit
Por sa force, se il l'avoit,
Devant qu'il venist au torner :
Lors porroit il son pris monstrer. »
Ferir le vait, molt se hasta
Por le pueple qui l'esgarda :
Atot l'(h)eaume la teste en prant;
Li cors a la terre s'estent.
Il trait l'espée de l'escu
Ou il avoit le cop feru :
La teste prant de l'aversier,
Le grant espie et (le) destrier.
Poignant en-vint vers la cité,
(Quar) molt bien a le champ finé.
Li amirax s'en esjoï :
Si hom sont tuit esbau(di);
Il se devalent du donjon.
L'amiraut et si compaignon
S'en issirent o Blancheflor :
Recéu l'ont a grant henor.
Floire lor fist riche present,
Le chief de l'aumacor lor rent,
Le grant espie et le destrier.
Li amiranz qui molt l'ot chier,
Le (*l.* L'a) commandé a desarmer,
Et cil respondi comme ber :
« S'en iront ainsi cele gent?
De vos ne se gardent noient.
Vos en seroiz deshennorez. » —
« Il se dist (*l.* a dit?) voir » dist l'amirez;

« Armez vos tost, ge l' vos comant. »
Et il ne tarderent noiant.
  Lors ont les garuemenz vestiz ;
Il ne l' firent mie a enviz :
Molt véissiez as escuiers
Armes traire fors et destriers,
Et porter lances et escuz,
Et il en-sont menois issuz.
L'amirax a Blancheflor prise,
A Floire l'a en la mein mise ;
Si li a dit : « Or en pensez :
Que l'aumacor vaincu avez,
Ge vueil que vostre en soit l'enor :
Quar molt estes de grant valor. »
  Molt estoit bele la compaigne,
Qui alée ere (*l.* ert) a(tot) l'ensaigne,
Et li vallez les maine et guie,
Qui molt aime chevalerie,
Toz les galoz séurement.
Cil ne se gardoient noient,
Quar molt erent en grant tristor,
Et grant duel font de lor seignor ;
Et cil (*l.* il ?) les ont manoiz feruz,
Toz enbrunchiez sor les escuz.
Plus en ot mort de dos milliers
A l'assanbler des chevaliers.
Cil se corent s'empres armer,
Mais il ne puéent recovrer :
Veuillent ou nom (*l.* non) se laissent pranre,
Quar il ne se puéent deffendre.
Quant cil les ont desbaretez,
S'es ont lïez et encouplez.
En la cite les-en-menerent ;
A grant joie s'en retornerent.

Coillir firent les paveillons
Et la richece des barons :
D'argent, et d'or, et de vaisseax
(Onques nus hom ne vit tant beax),
De riches pailes, de deniers
Firent chargier dos cents somiers.
Nus hom ne set l'avoir esmer
Que il en firent aporter.
Cel jor fu Babiloine emplie :
Quar molt fut grant la baronie.
Quant l'amiraut vit les prisons,
Et les princes, et les barons,
Que Floire li fist amener,
En sa chartre les fist giter.
Tant en i fist icel jor metre,
Si com el livre dit la letre,
Que il n'en i pot plus entrer.
Li amirauz les fist doner :
Ainz n'ot en la vile borjois,
Ne si vilain ne si cortois,
Se il volt demander prison,
Qu'il n'en ait un de livroison.
(Tot?) l'avoir et la manantie,
El pris en la herbergerie,
Devant la tor l'ont aporté[e],
En la place l'ont [1] assenblé[e].
Prodom et saige ert l'amiranz,
Floire apela, et dist itant :
« J'ai les prisons, et vos l'avoir :
Si en faites vostre voloir. » —
« Sire », dist Floire, « grant merciz ! »

1. Peut-être faut-il mettre un point après le vers précédent, et remplacer *l'ont* par *sont*.

Lors fist venir granz et petiz,
Si lor a maintenant doné
L'avoir et le grant richeté.
Molt lor (departit) saigement
Les pailes, et l'or, et l'argent :
Onques nus plaindre ne s'en pot,
Ne nus si povre n'en i ot,
Que (*l.* Qui ?) n'en éust en son endroit
Selonc le pris qu'il en-avoit.

Le reste manque.







APPENDICE[1].

Signor, moult se dementoit Floire
Despuis qu'il revint de Montoire :
Ne fu liés par nuit ne par jour ;
Sa vie est moult en grant dolour.
S'il éust une nue espée,
Tost l'éust en son cuer boutée :
N'en a nule, ce poise li.
Li rois li va crïant merci ;
La roïne tout ensement :
Mais n'i valent confortement.
Ne puet oublïer Blanceflor ;
Por li en pleure nuit et jor.
Li rois mande un encantéor :
Ne savoit, on a icel jour,
Nul millor trover ne son per.
Tres bien faisoit home tranler ;
De la piere faisoit fromages.
Encanteres estoit moult sages ;
Les bués faisoit en l'air voler,
Et les asnes faisoit harper.

1. Tout cet épisode se trouve dans le ms. 6987, à la suite du v. 784 ; nous en avons soigneusement conservé l'orthographe, en ajoutant seulement les accents et les trémas nécessaires au rhythme.

Qui li donast douze deniers,
Sa teste trencast volentiers :
Tantost com il l'avoit trencie
Et a home l'avoit baillie,
Demandoit lui : « Ai toi gabé :
As tu ma teste? » — « Oïl, par Dé »,
Cou li respondoit li vilains.
Quant il regardoit en ses mains,
Trovoit u laisarde u culuevre :
Par ingremance[1] faisoit l'oevre.
Quant il ert en grant assanlée,
De son nez issoit la fumée,
Tele c'on ne l' péust véoir
Ne ja son estre apercevoir.
Tantost com il voloit souffler,
Faisoit le palais alumer :
Cou lor ert vis que cou faisoit.
Moult les tenoit en grant destroit;
Lors véissiés homes fuïr
Hors del palais, por aus garir.
Quant issent hors de la maison,
Lors se tienent por mal bricon,
Et quant regardoient arriere,
Ne véoient nule lumiere :
Por fol se tient li plus senés.
Arrier est cascuns retornés
Dedens la sale; qui ains, ains.
Moines véoient et nonains :
Cascune none tient son moine
Sor son col, et un coutel torne :
Or le voient, et or ne l' voient;
Dont sorent bien que fol estoient

1. *nigremance* par erreur dans M. Bekker.

Quant il criement encantement.
Li rois l'apele boinement :
« Barbarin frere, un ju me fai ;
Del mien volentiers te donrai. »
Cil dist : « Volentiers, sans defois.
Sées tres tout, et vos, dans rois,
Vos sées tantost et isnel :
Ja[1] verres venir un oisel. »
Li rois s'assist, et l'oisiax vint.
Or entendes k'en son bec tint.
Cou estoit une tourterele :
En son bec tint une roëlle.
La roëlle estoit un topace,
Qui plus estoit clere que glace ;
Et si estoit douze piés lée.
Une ymage i avoit formée ;
D'or estoit, grant com un vilains :
Une harpe tint en ses mains,
Et harpe le lai d'Orphéy :
Onques nus hom plus n'en oï
Et le montée et l'avalée :
Cil qui l'oent, moult lor agrée.
Atant es vous un chevalier
Mervilleus saus, sor son destrier :
De cors n'avoit mie deus piés ;
De gambes ert si alongiés,
Asses plus que toise et demie :
Lors cantoit clere melodie.
A grant mervelle lor plaisoit :
Flore nul point n'i entendoit.
Trestout mainent joie et baudor ;
Flore ne puet por Blanceflor :

1. *La* dans C.

Le ju ne pooit esgarder;
Hors du palais s'en va ester.
Tost en fit percevoir le roi.
« Barbarin frere, entent a moi;
Oste tes jus, ne juer plus. » —
« Volentiers, sire, ne l' refus. »
Cil deffait son conjurement;
Li ju s'en vont isnelement.
Cou ert a vis a l'assanlée,
Que la maisons soit alumée;
La terre tranle, vis lor fu :
De la paor sont tout kaü.
N'i a si hardi qui ne tranle :
Endormi sont desous un tranle,
Fors seul Floire qui s'en issi :
Saciés que pas ne s'en dormi.
S'amie ne puet oublïer;
En son cuer prent[1] a porpenser
Com el disoit : « Dous amis Floire,
Aler en deves a Montoire. »
Cou raconte Flore sovent;
Son cuer avoit tristre et dolent :
Sovent le véissiés pasmer;
Quant revient, durement crïer :
« Amie, bele Blanceflor,
Por vos morra (*l.* morrai), a grant dolor. »
Flore si se va dementant :
El palais sont trestout taisant,
Et se dorment grant et petit.
Flores est deseur tous maris,
Porpensa soi qu'il s'ocirroit,
Car talent de vivre n'avoit.

1. *print* dans M. Bekker.

A cou qu'il ert ensi pensans,
Esgarde et vit les fosses grans
U li rois ot mis ses lïons.
Deus en i ot, fiers et felons;
Porpensa soi que la iroit
Et dedens la fosse sauroit[1];
As lïons se feroit mangier.
La vint; ne vaut plus atargier.
Ancois que il entrast dedens,
Une orison fist moult dolens :
« Dame Diex, peres soverains,
Qui as tote cose en tes mains,
Home fesis a ta sanlance,
Apres li donas habondance
Del fruit que avoies planté;
Tout mesis en sa volenté,
Fors seulement, sire, la pome :
Icele deffendis a home!
Il en menga par son pechié,
Par coi nos somes engignié;
Por cou somes en tenebror.
Moi et m'amie Blanceflor,
Metes ensanle en camp-flori,
Biax sire Diex, je vos en pri. »
  Flores a s'orison fenie;
En la fosse entre, moult haut crie :
« Blanceflor, bele douce amie,
Por vos vaurai perdre la vie. »
Flore se met o les lïons.
Cil se metent a genillons
(Signor, cou trovons[2] en l'estoire),
Qui moult grant joie font a Floire;

1. *saudroit* dans C. — 2. *Selonc ce c'on treuve* dans C.

Les mains li baiseut et les piés :
Sanlant font cascuns en soit liés.
Flore les vit, si l'en pesa;
Iréement les apela :
« Lïon, lïon, ocïes moi;
Mais ne serai véus du roi.
Mar m'i envoia a Montoire.
Avoi! lïon, ocïes Floire.
Quant li rois seut prendre larons,
S'es avies[1] vos a livrisons.
Or ensement me devourés :
Lïon, lïon, car m'ocïés. »
Flores ot le cuer moult dolent;
Les lïons fiert hardïement
Des puins : autre armure n'i a.
Nus des lïons ne l'atouca
Por rien que il lor sace faire.
Dist Flore : « Lïon deputaire,
Tort aves quant ne m'ocïés :
Miex vail que un leres assés
Et molt sui mildres a mangier,
Et or faites de moi dangier. »
Flore demaine grant dolor.
Or oies de l'encantéor.
L'encantement a fait fenir
Et les chevaliers desdormir;
Ne sevent u il ont esté ;
Forment se tienent a gabé.
Li rois demande Barbarin :
« Véistes Floire le mescin? » —

1. *Ses amies* dans C, et cette leçon semble mieux s'accorder avec le vers suivant.

Biax sire, oïl : perdu l'avés;
J'espoir que jamais ne l' verés :
Il est en la fosse au lïon. »
Li rois l'entent et li baron,
Pasme caient el pavement :
Por Flore sont tres tot dolent.
Li rois commenca a crïer :
« Signor baron, sans demorer,
Ales ocirre les lïons.
Las ! caitis », dist il, « que ferons?
Quant nos avons Flore perdu,
Malement nos est avenu.
Perdu l'avons sans recovrier.
Ahi ! lïon, tristre mangier
Aves ore pris vraiement. »
A la fosse vont erranment,
Que il nul point n'i[1] demorerent ;
Flore tot vif et sain troverent.
Moult sont lié quant il l'ont trové ;
Hors de la fosse l'ont jeté :
Si l'en mainent sus en la sale.
Sa mere estoit por lui moult pale.
Ses pere et sa mere sont lié.
Flore n'ot pas le cuer haitié ;
Porpensa soi qu'il s'ocirra
Ains le vespre : ja n'i faura.
Ce poise lui que il tant vit,
Quant il n'a joie ne delit.

On lit dans le ms. 6987 *après le v.* 1696.

Car n'est oisiaus, trestout sans gas,
Qui par son vol i péust pas

1. *ne* dans C.

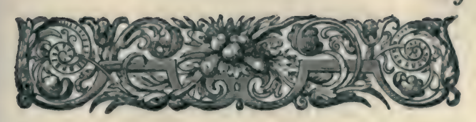
Entrer por cose qu'il fesist,
Puisque cil li contredisist.
De cel portier vous dirai voir.
Il a en lui moult grant savoir :
Li rois l'aime moult de son cuer ;
Mais s'il séust cou a nul fuer,
Que cil éust vers lui boisié,
Ne l'éust pas laiens laissié.
Icil portiers fu moult gaillars,
Et si fu il moult bien musars :
Cou vous os bien acréanter,
Com vous orres ancui conter
Si com Floire par son avoir
Le decut : cou vous di por voir.
Or le laissons de lui ester :
De l'oste vous vaurai conter,
Qui de deviser se penoit
Tout icou que véu avoit.
Adont li dist tot de rekief :
« Floire », dist-il, « ne te soit grief
De cel portier, bien te voel dire,
Qui si garde l'uis et remire.

On y lit aussi après le v. 2898.

« Sages hom et hardis guerriers
Et biax et larges vivendiers !
Ahi ! » fait il, « biax tres dous pere,
Et vous bele tres douce mere,
Qui si malement m'atornastes,
Quant mon pere consel donastes.
Vous li loastes par amor
Que vendist bele Blanceflor,
Que mes peres voloit ocirre
Par mautalent et par grant ire,

Et por icou que il cuidoit
Que por Blanceflor me perdoit.
Vous saviés bien que je moroie,
Et que sans li pas ne vivroie.
Vostre boin anel me donastes,
Quant vous querre le m'envoiastes;
Vous saviés que je la verroie
Por vostre anel que je portoie.
Jamais mere tel ne donra
A son fil, tant ne l'amera.
Diex face merci a mon pere
Et a la roïne ma mere! »
Floires ensi se dementoit,
Moult doucement le regretoit.





EXPLICATION DES MOTS

QUI PEUVENT PRÉSENTER QUELQUES DIFFICULTÉS.

AAISIER, v. act. Pourvoir, Soigner, Mettre à son *aise*. En basque *Ais* signifie Repos, et *Azets* avait en gothique le sens de Facile, Commode, Aisé.

AAMER. v. act. Aimer avec tendresse; contraction du l. *Adamare* :

> Voit le la dame, si l'a tot aamé ;
>
> *Romans d'Agolant*, v. 1288.

ABOSMER, ABOSMIR, v. act. Désoler, Interdire; littér. Mettre aux *abois* :

> Des trois sens lestes abosmez,
> Biax amis : or les retenez ;
>
> *Lais de l'Oiselet*, v. 401.

> Einz i ot grant doel fait e grant plur, coe plevis :
> Li reis est abosmi e la reine mut pas ;
>
> *Romans de Horn et de Rimenhild*, v. 3543.

ABOSMIR est aussi quelquefois intransitif: il signifie alors Vomir, et vient sans doute du l. *Abominari*.

ABRIVÉ, part. pas. Prompt, Dispos :

> Armé sunt, et quant armé furent,
> Si saillent sus tuit abrivé ;
>
> *Romans de la Rose*, v. 12225.

On a fait venir ce mot du grec βριᾶν, Elu, Fort (d'où le pr. *Briu* et l'it. *Brio*), et du celt. parcequ'en vieil-irl. *Brîg* et en gaël *Brıgh* signifient Pouvoir, Vie ; mais il ne semble pas avoir été d'un usage assez continu pour qu'une autre origine ne soit pas plus probable. On le dit

habituellement des chevaux, et nous y verrions volontiers une corruption de *Abreuvé* :

N'i a celui qui n'ait escu floré
Et le destrier corant et abrivé :
Bien semblent gent de bien faire apresté;
Garin le Loherain, t. II, p. 50.

Peut-être aussi était-ce d'abord une locution adverbiale (*In brevi*), qui finit par devenir un verbe ; on trouve encore dans les monuments écrits *Briment* :

Et se en l'art, jamais ancele
N'encontrez vos, se vos briment
N'en prenez enpres vengement!
Romans de Tristan, t. I, v. 960.

ACESMÉ, part. pas. Enharnaché, ordinairement Orné, Paré; du b. l. *Scema* selon du Cange, et peut-être ainsi de l'isl. *Skima*, Briller; ou, suivant M. Diez, du l. *Adaestimare* :

Huon s'acesme, li damoisiax de pris;
A son col pent un escu d'asur bis;
Huon de Bourdele; B. de Tours, n° 244, fol. 30 r°, v. 2.

Véés cum il est acesmés,
Cum il est biaus, cum il est gens;
Romans de la Rose, v. 3460.

ACOINTER, v. act. Apprendre, Connaître; du b. l. *Adcognitare.*

ACOISIER, v. pr. Se taire; litt. Se tenir tranquille : du l. *Quietus.*

AÉ, n. subst. Age; du l. *Aetas* : des formes intermédiaires se trouvent dans la *Chanson de Roland*, st. XXVII, v. 32, *Edet*, et dans le poëme de Garnier sur saint Thomas de Cantorbéry, *Eé* :

A escole fuit mis assez de june éé;
B. I., Suppl. fr., n° 2636, fol. 4 r°, v. 21.

AESMER, v. pr. Se préparer, Prendre son aplomb : C'est sans doute le même mot que *Acesmer*, et cette forme favorise singulièrement l'opinion de M. Diez : voyez ACESMÉ.

AFFIER, v. act. Garantir, Assurer; du b. l. *Affidare* :

Puis k'espoirs m'afie
K'amours m'aidera;
Jehans de Grieviler; dans le *Romvart*, p. 289.

AFICHER, v. pr. Se vanter, Publier soi-même : on disait déjà en l. *Figere legem.*

A Ypre, a certain jour sera,
Si comme devant tous afiche ;
Branche des royaux lignages, v. 5922.

AFOLER, v. act. Tuer, Mettre à mort ; du v. all. *Foljan.*

Las ! dit li dus, com avons mal erré !
Dont maint prodome sont mort et afolé ;
Mort de Garin, v. 3361.

Mais ce mot avait habituellement une signification plus faible, qui s'est affaiblie encore dans le v. *Fouler* :

Mais je crieng que par haut coisir
Ne me veille Amours afoler ;
Jehans Fremaus ; dans Dinaux, *Trouvères de la Flandre*, p. 281.

AGELOIGNIÉ, part. pas Abattu ; litt. Mis sur ses *genoux* : l'adv. *Agenoillons* est resté dans le pat. normand.

AHIR, n. subst. Violence : voy. AÏR.

AINS, prép. Avant ; du l. *Ante* : aussi, quand il était joint à une négation ou à l'adv. *Mais*, devenait-il un adverbe avec le sens de Jamais.

AÏR, n. subst. Violence, Impétuosité ; du b. l. *Adirari*, que du Cange n'a pas recueilli, mais dont l'existence est prouvée par l'it. *Adirare*, l'esp. *Airar*, le prov. *Azirar* et le v. fr. *Aïrer* :

Li rois s'aïre, si l'esgarde :
Vilains, fet il, li maus feu t'arde !
Fabliau de la Male honte, v. 39.

Bien crei qu'a cele feiz sainz Thomas s'aïra ;
Garnier, *Vie de saint Thomas*, p. 148, v. 2,

AJOSTÉ, part. pas. Réuni, *Juxta*-posé : notre v. *Ajuster* a la même racine. On disait aussi *Josté* :

La bouche o l'autre n'ert jostée ;
Et quant il vit la nue espée
Qui entre deus les desevroit ;
Romans de Tristan, t. I, v. 1964.

ALIER, n. subst. Alisier, arbre qui, malgré l'inutilité proverbiale de son fruit, était fort estimé. En mi la forest avoit un prael ; au milieu de ce prael, si ot un alier qui fu grans et merveilleux ; *Romans des Sept-Sages*, p. 22. Cependant Dideric l'a remplacé par un Olivier.

ALIQUISTRANT, part. pr. Égalant, Approchant (du l. *Alligare*, en esp. *Allegar*) ou Fortifiant, Accroissant (du l. *Allevare*, en it. *Allievarsi*). Peut-être y a-t-il une faute

de copiste, et doit-on lire en trois mots *s'a li quistrant*, quoique *Quistrer* signifie ordinairement Chercher, et non Côtoyer, Approcher.

AMBEDOI, n. pr. Tous deux; du l. *Ambo duo*.

AMECITE, n. subst. Améthiste, dont le *th* étymologique avait pris une prononciation plus sifflante : *Ametisten*, dans Dideric, v. 1029; *Amatist*, dans la v. suédoise, v. 1098.

AMENDER, v. act. Améliorer : on l'emploie avec cette signification dans le pat. normand. — v. intr. Donner satisfaction, Payer une composition : dans le poëme pr. sur Boëce, v. 12, se trouve la forme *Emendament*.

AMIRAL, n. subst. Empereur; abréviation de l'ar. *Amîr-el-Moumenym*, Commandeur des Croyants, titre d'honneur que portaient les khalifes. Dans le sens actuel, ce mot vient probablement de *Amîr-al-Bahr*, Commandant de la mer, ou, selon M. Lembke, de *Amîr-al-Ma*, Commandant de l'eau; mais cette forme ne se trouve pas dans les dictionnaires que nous avons consultés, et ne semble pas avoir été employée d'une manière générale.

AMOI, n. pr. Tous deux; du l. *Ambo*.

AMUSTAL, n. subst. Prince; la première syllabe vient sans doute d'*Amîr* : on trouve aussi *Amurafles*.

ANCISSOR, n. subst. Prédécesseur, Ancêtres; du l. *Antecessor* :

Mais se li arcevesque li voleit tut granter
Co que si anceisur voldrent as suens guarder,
Lanfracs e sainz Ansealmes, ne volt plus demander;
Garnier, *Vie de saint Thomas*, p. 148, v. 2.

La forme latine s'était aussi mieux conservée, même au XIV[e] siècle : Il est vray que vostre pere, de par ses antecesseurs, doibt avoir moult grans choses en Bretaigne; *Roman de Melusine*, p. 75, éd. de Jannet.

ANDEUS, ANDOI, ANDUI, n. pr. Tous deux; du l. *Ambo duo* : voy. AMBEDOI et la citation de SEROR.

ANGOISSEUS, adj. Désireux jusqu'à la souffrance, Tourmenté; comme le b. l. *Angustiatus*. Il se disait également de tout sentiment pénible :

Cel n'en i ad ki de pitet ne plurt :
Sur tuz les altres est Carles anguissus;
Chanson de Roland, st. LXIV, v. 9.

Qui moult ert d'ire angoissos;
Romans de Renart, t. I, v. 3573.

Anne, n. subst. Vin vieux; du b. l. *Annatus* dans le sens de *Annosus*.

Ante, n. subst. Tante; du l. *Amita*, auquel on a ajouté un T initial, comme à *Tayon*, Oncle, Aïeul, du l. *Avus* :

> Lancelot, le roi de Behaigne,
> Ou est il? Ou est son tayon?
> Villon, *Ballade des seigneurs du temps jadis*, st. III.

On trouve encore dans l'*Avocat Patelin* :

> Or, sire, la bonne Laurence,
> Vostre belle ante, mourut elle?

Aproismié, part. pas. Approché; du l. *Approximatus*.

Ardure. Peine, Tourment; du l. *Ardor* :

> Que de soif souffrez si grant ardure;
> *Romans d'Alixandre*; dans les *Notices et extraits des mss.*, t. V, p. 110.

Il pourrait venir aussi du v. all. *Harte*, car il y avait un verbe *Hardoier* qui appartenait aux dialectes du Centre; ainsi on lit dans *l'Histoire* de Villehardoin : Il... viennent a l'arriere-garde, si les commencent a hardoier molt durement.

Arriver, v. act. Conduire au bord; du l. *Ad ripam* :

> Cil a sa nef apareilée;
> Entrent dedenz, il les mena,
> Tant qu'al rocher les arriva;
> *Vie de saint Grégoire*, citée par M. Luzarche, *Adam*, p. XXXI.

Artimage, n. subst. Magie; litt. Grand art ou Art majeur : du l. *Arte magna* ou *majore*.

Arvol, **Arvolt**, n. subst. Arcade, Caveau, Embrasure, Enfoncement, Niche; du l. *Arcus volutus* : il pouvait se dire également de tout ce qui était cintré :

> Hé! Diex! Je voi nostre meson,
> Les fenestres et les arvols;
> *De Cortois d'Arras*, v. 648.

Assanblée, part. pas. Engagée. *Bataille assanblée* est un véritable pléonasme : A celle gent assembla le roi de Sezile et les deconfist; Joinville, p. 43. La racine est *Cembel*, Combat, du v. all *Kamph* ou de l'isl. *Kempa*, Champion, qu'une faute d'orthographe a empêché de reconnaître.

Assaze, adj. Riche, A son aise :

> Maint povre en son(t) ki sont moult preu,
> Humle, simple, dous, debounaire,

Ki seroient tout d'autre afaire
S'il fussent rice et assasé :
Qui sont humle par povreté ;
Renart li nouvel, t. IV, v. 1378.

Probablement du l. *Ad-satiatus ;* voy. cependant AAISER.

ASSIS, part. pas. Situé; du l. *Ad-sessus* plutôt que de *Ad-situs;* Venantius Fortunatus disait déjà, l. III, nº 10 :

Mons in valle sedet.

Ce mot signifiait aussi Incrusté et Régulier : cette figure se retrouve même dans toutes les langues du moyen âge :

Peres i out assises
Qui en le or furent mises ;
Lai du Corn, v. 43.

E(x) vairs, bouche bien assise ;
Gautier de Dargies ; dans le *Romvart*, p. 249.

E'l naz qu'es dreitz e be sezens ;
Arnaut de Marveil ; dans Mahn, *Werke der Troubadours*, t. I, p. 153.

Ir wengel wol gestellet ;
Wolfram von Eschenbach ; dans v. d. Hagen, *Minnesinger*, t. I, p. 287, col. 1.

ATANT, adv. Alors ; du l. *Ad tempus hoc.*

ATORNEZ, part. pas. Frappé, Malmené ; litt. Arrangé :

N'est mie encor bien atornés,
Aparilliés a mon talant ;
Rois Guillaume, p. 104.

On dit encore dans le même sens Bien arrangé.

AUMACOUR, n. subst. Nom d'une charge particulière chez les Orientaux, *Emir-Achor*, Chef de l'écurie, dont on fit un titre gén'ral de dignité, comme de *Duc* et de *Marquis*. Mais il semble aussi quelquefois (v. 3077, 2e version) une corruption de *El Mansor*, Le Victorieux, surnom donné à quelques guerriers illustres, et n'avoir qu'un sens individuel, comme dans ce passage :

Quant Dex garist homme de honte,
Et il le maintient a hounour,
Plus est riches que l'aumacour ;
Romans des Sept-Sages, p. 61, éd. de Keller.

AUQUANT, n. pron. Quelques uns ; du l. *Aliquanti*, dont la forme s'est mieux conservée dans le pr. *Alquant* et l'it. *Alquanto.*

AUQUES, adv. Assez, Un peu ; litt. Quelque peu ; du l. *Aliquod*, comme le pr. *Alques*, l'esp. et le pg. *Algo*.

> Auques a joie, auques dolor ;
> Car od sa joie a grant péor ;
> *Partonopeus*, v. 875.

AÜSEZ, part. pas. Avancé, Arrivé. Ce mot, dont nous ne connaissons qu'un très petit nombre d'exemples, n'y avait pas le même sens que dans ce passage :

> Mais le cuer ot si aduré
> Et aüsé en fol usage ;
> Gautier de Coinsi, *Miracles de la Vierge*, l. I.

> Einsi cum il ert aüsez
> Et de bataille acustumez ;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 1101.

Mais il y avait un autre verbe *Reüser*, Reculer, et cet *Aüser* aurait pu avoir la même racine :

> Si ad enpeint Reinalt qu'ariere rehusa ;
> Garnier, *Vie de saint Thomas*, p. 148.

AUT, pour ALT, v. intr. au subj. Aille : le T final du latin s'est longtemps conservé à toutes les troisièmes personnes du singulier.

AUTRETANT, adv. Autant ; du l. *Alterum tantum*.

AUTR'IER, adv. L'autre jour ; du l. *Alterum heri*.

AUVES, n. subst. Aubes ; du b. l. *Alba* et *Alva* :

> Lur osbercs rumpent e lur cengles depiecent ;
> Les alues (*l.* alves) turnent, les seles cheent a tere ;
> *Chanson de Roland*, st. CCLXXXIII, v. 8.

> Li arcon en-estoient d'ivore relusant ;
> Les alves, li estriers a fin or flanboiant ;
> *Chevalier au Cygne* ; B. I., n° 7190, fol. 97 r°, col. 2.

On lit dans les Constitutions du roi de Sicile Frédéric, ch. LXXXXII : In arzonibus sambucarum ipsarum possit poni aurum... et albae ipsarum possint cooperiri aere, et fieri smaltae. Rabelais disait encore : Elle rua bas Tappecoue quoy que il se tint a l'aulbe du bast de toutes ses forces ; *Pantagruel*, l. IV, ch. 13.

AVANT, adv. Plus loin : on dirait maintenant Plus avant. Dans son désir de concision, la vieille langue supprimait également la préposition de *En avant* :

> Alez avant, biaus freres. je l' vous prie ;
> J'irai apres por le faix sostenir ;
> *Garin le Loherain*, t. I, p. 265.

Avenanment, adv. Agréablement ; on dit encore familièrement dans le même sens *Il me revient* : du l. *Adveniens* ; l'all. *Bequem* vient également du v. all. *Bequeman*. Peut-être cependant ce mot signifie-t-il ici Présentement, Sur-le-champ, et c'était là sans doute sa première acception ; on lit même encore dans le *Partonopeus*, v. 9661 :

> Avenanment a son tors pris ;
> Son ceval a es galos mis.

Aventure, n. subst. Bonne fortune, Heureux hasard ; litt. Ce qui *advient* sans qu'on y compte.

Avenu, adj. Malencontreux, comme on disait habituellement Mésavenu. Cette acception est assez insolite (voy. le mot précédent) pour rendre une corruption fort possible ; cependant *Aventurer* signifiait Faire naufrage, et Raoul de Soissons disait dans *Qant voi la glaie* :

> Mais c'est ades m'aventure
> K'ains dame ne poi servir
> Ki le me vausist merir ;
> dans le *Romvart*, p. 263.

Aver, adj. Mou, *Avare de* coups, Lâche :

> Oncles Guillaume. dit il, je vous chasti
> Que soiez prous et corageus tos dis ;
> Nuns avers princes ne puet monter en pris ;
> *Garin le Loherain*, t. I, p. 239.

Aversier, n. subst. Païen, Géant ; litt. Ennemi : du l. *Adversarius* :

> Atant prenent a chevaucier ;
> N'en sorent mot li aversier ;
> *Romans de Renart*, t. III, v. 26441.

L'acception la plus ordinaire était Démon, mais il signifiait aussi tout ce qui inspirait l'effroi, même une bête féroce ; ainsi on lit dans *Garin le Loherain*, t. II, p. 227 :

> Dist l'uns a l'autre : Véez quel aversier !

et il s'agit d'un sanglier : voy. aussi la *Chanson de Roland*, st. CLXXXIX, v. 19. Il semble même n'avoir quelquefois exprimé qu'une idée de courage et de force ; ainsi Baligant, *Ibidem*, str. CCXXXIX, v. 5, appelle ses soldats *La meie gent averse* : voy. aussi Beneois, *Histoire des ducs de Normandie*, v. 8478.

Avertuer, v. pr. S'esvertuer ; cette ancienne forme

était plus rationnelle et n'a sans doute été modifiée qu'à cause de sa ressemblance avec *Avertir* :

> E quant il se fu averti,
> E la dolor li fu passée ;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 10960.

AVESPRÉS, part. pas. Arrivé au soir; on disait aussi *Asseri* : du l. *Vespera*, qui s'est conservé dans *Vêpres*, Prières du soir.

AVIRONNER, v. act. Orner tout autour, ou même simplement Enrichir; du l. *Ad gyrum*. On disait fort bien d'une épée qu'elle était *avironnée de la force nostre Seigneur;* dans le *Recueil des historiens de France*, t. V, p. 303.

AVOIER, v. act. Mettre dans son chemin, dans sa *voie*.

BAILLIE, n. subst. Possession, et par suite Juridiction, Empire ; peut-être malgré le b. l. *Bajulus*, de l'hébreu בעל.

> Car quant orains apres mangier,
> Desos un arbre descendi,
> Des lors de moi se departi ;
> Ainc puis n'en poi avoir baillie ;
> Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, p. 55.

BAILLIER, v. act. Prendre, Accepter; litt. Mettre en sa *baillie* : on disait aussi *Baillir*.

> Florimont, se princes ne ber
> Te veut de son avoir doner,
> N'en pren se tu t'en puez guenchir;
> Grant fais est de l'autrui baillir ;
> *Romans de Florimont* ; B. I., n° 7498^{4}, fol. 20 r°, col. 2, v. 24.

BALSAMIER, n. subst. Baumier : c'est encore la forme antique Βαλσάμον.

BARGENIER, BARGUIGNIER, v. intr. Disputer, Marchander : sans doute du celtique, car en breton la racine *Barg* signifie des Inutilités, des Niaiseries, et *Bargaigne* se prenait aussi en v. fr. dans l'acception d'Hésitation, Retard :

> D'autre part, sans faire bargaigne,
> Vint sires Arnoulz de Mortaigne ;
> *Romans du Chastelain de Couci*, v. 1433.

BARONIE, n. subst. Noblesse, ou peut-être seulement Armée ; litt. Réunion de guerriers :

> Entour eus ot grant baronie
> Ki leur tenoient conpaignie ;
> *Renart li nouvel*, v. 73.

BAUDOR, n. subst. Joie, Allégresse; du goth. *Balths*, v. all. *Bald*, Courageux : comme la gaîté au moment du danger était une grande preuve de courage, on se servit d'un même mot pour exprimer ces deux dispositions d'esprit. Peut-être cependant ce mot vient-il du celtique ; on lit dans les *Annales du Hainaut* par Jacques de Guyse, t. IV, p. 376 : Unde usque in hodiernum diem, locus ille ab eventu rei (un sacrifice offert par César après la prise de Nervie), lingua romana *Baudour*, id est Gaudium deorum, ab incolis nuncupatur.

BENUS, n. subst. Ébénier, du l. *Ebenus* : dans le sommaire rimé que Peros de Neele a mis dans le ms. 6987, fol. 35, v°, col. 1, il a aussi parfaitement séparé l'E de *Benus* :

A la cambre s'en est veuns,
Qui toute ert faite de benus :

et on lit dans Marco Paolo : Habent multum de ligno undo flunt calamaria, id est de Bonusso quod in latino dicitur Ebenus ; l. III, ch. VII, p. 441, éd. de la Société de Géographie.

BER, n. subst. Homme généreux, d'un grand cœur :

Ne sui pas si preux, ne si ber ;
Jubinal, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 214.

Probablement du celtique ; le gaël *Ber* signifie Héros, et, à l'imitation des noms d'origine latine, terminés en *eres*, on lui aura donné des flexions en o.

BESOIG, n. subst. (2e vers., v. 1039). Affaire, Besogne ; nous dirions aujourd'hui : Vous avez peu d'expérience.

BETER, v. intr. Combattre, litt. Mordre, en v. all. *Bizan*, et comme le prouvent l'anglo-s. *Bætan* et le v. fl. *Beeten*, il avait pris un T dans les dialectes bas-allemands.

On fist as noces beter ors
Et vers, et a chiens et a vautres ;
Romans de l'Escouffle; ms. de l'Arsenal, B. L. F., in-4°, n° 178, fol. 15 r°, col. 2.

Ensanble ses puceles vait la dame joer,
Et font ces ours beter, ces joeors taborer ;
Bueves de Comarchis; B. I., n° 7535, fol. 110 r°, col. 2.

BISTARDE, n. subst. Outarde : c'est encore le nom usité en Champagne, et le pg. a conservé la forme analogue, *Abetarda* et *Betarda* : du l. *Avis tarda* ; mais peut-être la seconde partie de ce nom est-elle d'origine

celtique, car on lit dans Pline, *Historiae naturalis* l. x, ch. 22 : Proximae iis sunt, quas Hispania *aves tardas* appellat. La langue actuelle a remplacé la seconde syllabe d'*Avis* par la première.

BOGERASTE ou plutôt BORGERASTRE, n. subst. Liqueur qui, selon les *Constitutions* de saint Bernard, P. I, ch. 8, était composée avec du miel, de la bétoine et plusieurs autres plantes aromatiques :

> Burgerastre ne erbé;
> *Lai du Corn*, v. 92.

BOISIER, v. intr. Tromper, Mentir, Manquer à sa foi, comme le b. l. *Bausiare* . le pr. *Bauzar* et l'it. *Bugiare*. On lit dans une partie encore inédite du *Garin le Loherain :*

> Il li escrie : Torne a moi, renoiez;
> Par meinte fois as envers moi boisié.

Ce mot a sans doute des rapports d'origine avec le v. all. *Bôsi*, Mauvais, Vil, Inutile.

BON, n. subst. Bon plaisir ; du l. *Bonum :*

> Tot son bon et sa volonté;
> *Romans de Renart*, t. I, v. 512.

BOOAN : ce sont deux mots corrompus dont la restitution est d'autant plus difficile que le dernier mot du vers suivant est aussi probablement altéré ; mais le sens en est clair, Vos comant :

> Por ce qu'il orent trespassé,
> Ce qu'il lor avoit commandé;
> *Romans de Renart*, t. I, v. 45.

BORD, n. subst. Vent frais. Il y a dans la version suédoise, v. 627 :

> Thy nu blæs bôr fra lande.

Bord en suédois et *Bür* en danois conservent encore ce sens.

BORDEL, n. subst. Mauvaise cabane isolée; du goth. *Baurd* :

> N'i ot bordel qui tant par-fust petis,
> Mien escïent, chevaliers n'i géist;
> *Garin le Loherain*, t. I, p. 136.

BRACE, n. subst. Brassée. On disait habituellement *Entre sa brace :*

> Se puis véeir ma gente sorur Alde,
> Ne jerreiez jamais entre sa brace;
> *Chanson de Roland*, str. CXXVIII, v. 8.

BRICON, adj. Misérable, Coquin ; sans doute du v. all. *Brecho*.

BRIS, adj. Misérable, Coquin; en pr. *Bric* :

Aura semblé fous, brics e nice;
Histoire des ducs de Normandie, v. 25857.

Voyez *Bricon*.

CAITIVE, n. subst. Esclave; litt. Captive : du l. *Captiva*. On lui donne maintenant un sens et une forme différente, *Chétive*.

CALENDRE, n. snbst. Grosse allouette; du v. all. *Galander*, plutôt que du grec Χαραδριὸς, malgré le pat. pr. *Cariandro* : il y a dans les anciens monuments écrits *Caladre*.

CAR, particule un peu explétive, Donc, C'est pourquoi; du l. *Quare* ou de l'all. *Gar*. Voy. QUAR.

CASÉ, part. pas. Saisi d'un fief qui avait une *habitation*, en b. l. *Casa*.

Par le consoil de son bernaige
Lor departi son heritaige;
Seloc dona grant seignorie
Par Egypte et par Nubie :
Por ce que il estoit ainznez
De Babiloine fu chassez (*l.* chasez).
Et Phelippon Grece dona
Devant sa gent le corona...
Li rois ot dont ses filz chasez;
Romans de Florimont; B. I., n° 7498[4], fol. 2 v°, col. 1.

CAVÉ, part. pas. Creusé; du l. *Cavatus*. Le P. Pierre de Saint-Louis disait encore dans son *Poëme de la Madeleine*, p. 16 :

Elle gît de son long, sur ce rude pavé,
Que son corps ou ses pleurs semblent avoir cavé.

CENER, v. act. Appeler par un signe, peut-être Tirer à l'écart :

Tristan le vait, vers lu le ceine
En un repost u il l'enmaine;
Romans de Tristan, t. II, p. 98.

Voy. la citation de RETORT. On disait ordinairement *Acener*; mais la forme *Cenar*, *Senar*, existait aussi en provençal :

La reina cenet un comte Bertalais;
Gerars de Rossilho; B. I., fol. 91 r°, v. 17.

CERTES (a), loc. adv. Sérieusement. Les plaisanteries, les gas, étaient surtout ce que nous appelons encore des *mensonges joyeux*. Du l. *Ad certum*; litt. Comme une chose vraie.

CHALANGER, v. act. Réclamer par la force des armes; en angl. *to Chalenge* : voy. le mot suivant.

CHALENGE, n. subst. Appel, Débat; du b. l. *Calumnia* : le pr. *Calonja* avait mieux conservé l'ancienne forme.

CHAMP, n. subst. Duel; du b. l. *Campus* : Ad singulare certamen quod rustice dicimus *campum* provocaverunt; Baldric de Noyon, l. I, ch. 10. Il avait pris aussi le sens de Bataille :

> Se de ce chant traient paien a fin,
> Jamais en France n'orra messe a matin;
> *Agolant;* dans *Ferabras*, p. 171.

CHAPELIER, n. subst. Partie inférieure du casque qui ceignait la tête; du v. fr. *Chapel*, Couronne :

> Trenchié son hiaume desi qu'el chapelier :
> Sor les espaules en gisent li quartier;
> *Agolant*, v. 1033.

CHARGIER, CHARJER, v. act. Confier, Donner en *charge*; du b. l. *Carricare*.

> Por coi despant et l'argent et l'or fin
> Que te chargait li tiens peres Thieris
> L'or aporter a la foire a Laigni ?
> *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain, nº 1244, fol. XI rº, col. 1, v. 11.

On dit encore en Normandie *Encharger*.

CHAVECURE, n. subst. Ce mot, qui vient de *Caput*, doit signifier une pièce capitale de l'enharnachement, peut-être le Mors ou la Têtière, en grec ἡ κ·ρυφαῖ . Mais il est fort difficile de reconnaître le sens exact de noms donnés à des objets qui ont dû souvent changer de forme. Nous ne connaissons d'ailleurs aucun autre exemple de ce mot, si ce n'est pas lui qui se retrouve avec quelque différence de forme dans les deux passages suivants :

> Nis la chevesce de sun frein
> Li fu coupée en sun cheval,
> Que del chef li chei aval;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 16367.

> Si que la teste iert en la faille,
> Et la qeue en la chevecaille;
> *Romans de Renart*, t. I, v. 1405.

CHETEL, n. subst. Prix, Fortune, *Capital* :

> Tant se bareta d'un et d'el,
> Que toz jors sauva son chatel;
> *Fabliau de la houce partie*, v. 59.

Peut-être, malgré le b. l. *Capitale*, est-ce un mot d'ori-

gine celtique : car en breton *Chatal* signifie encore Bétail, et pendant long-temps on ne connut pas d'autre fortune mobilière. Ce changement de signification se retrouve dans le pat. normand, où l'*Avoir* (*Habere*, la Propriété) du v. fr. est devenu *Avers*, et ne désigne plus que le Gros bétail.

CHIEF, n. subst. Fin : on dit encore *Venir à chef*, et le v. *Chevir* est resté dans quelques locutions populaires.

CIEUS, n. subst. Plafond : on dit encore le Ciel d'un lit.

CITOVAL, n. subst. Zédoaire. Sunt et aliae arbores, quorum radices sunt Zinziber, Galanga et Zedoaria, quae vulgariter *Citovar* appellatur; Jacques de Vitry, *Historia Hierosol.*, ch. LXXXV. Nous avons écrit *Citoval*, et non *Citoual*, comme on l'a fait jusqu'ici, parceque Dideric l'appelle *Seware*, Maerlant *Sedeware*, et que la labiale se retrouve dans l'allemand moderne *Zitwer*.

CLAIM, v. act. à l'ind. pr. Déclare ; du l. *Clamo*.

CLARE, n. subst. Espèce de liqueur; litt. Filtré, Clarifié. Les renseignements que donne l'*Elucidari de las proprietaz de totas res naturals*, fol. 272, n'expliquent pas suffisamment ce nom : Claret si fa de vi, de mel e d'especias aromaticas subtilment polveridas; mais on lit dans la traduction du *De rerum proprietatibus* : Une liqueur faite de vin et de miel, et d'espices de bonne odeur qui sont moulues en poudre et mises en un sac de linge avec du sucre et du miel. Et puis coule l'en le vin parmy plusieurs fois, ainsi come on fait la lexive.

CLER, adj. Brillant, Célèbre, Sonore; comme le l. *Clarus*.

CLOCHIER, n. subst. Radeau; en b. l. *Cleia*. Le br. *Kleüsen* signifie Arbre creux, et l'isl. *Klackr*, Tronc équarri.

CLOSURE, n. subst. Cloison; du l. *Clausura :* la forme habituelle, *Closture*, s'écartait davantage de l'étymologie.

CLOÜRIR, v. act. Peut-être une faute de copiste pour *Enclovrir* ou *Inclourir ;* du l. *Includere*, Enfermer, Inclure :

Ou est cele seinte chemise
Que la haute dame vestoit,
Quant dedenz son ventre estoit
Enclouz le filz Dieu Jhesu Crist ;
Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 20.

COIVE, n. subst. Coiffe du casque. Cette forme adoucie est bien peu usitée, et le copiste est revenu un peu plus loin à la forme habituelle *Coife*. Li fiert grant

cop sor son heaume, si k'il li abati le ciercle et li embarra juskes en la coiffe de fer; *Romans de Flore et Jeanne*, p. 50. *Cofca* se trouve déjà dans Venantius Fortunatus, et nous le rapporterions bien plutôt au celtique (*Koef* en b.-r.) qu'à l'hébreu (*Kobha*), auquel plusieurs étymologistes ont voulu le rattacher.

COILER, v. act. Cacher, Céler; du l. *Celare* : cette forme assez insolite se trouve aussi dans le *Romans d'Alixandre*, p. 380, v. 21, et dans le *Florimont*; B. I., n° 7498 [4], fol. 65 r°, col. 1, v. 16.

COILLIR, v. act. Prendre, Ramasser, Recueillir; du l. *Colligere*:

> Formant avoit coilli en hé
> Toz caus de Troie la cité;
> *Romans d'Eneas*; dans Heyse. *Romanische inedita auf italiänischen Bibliotheken*, p. 34.

COMMUNAX, adj. Unis ensemble, ou, comme nous dirions maintenant, En partie liée.

COMPAIGNE, n. subst. Troupe : du b. l. *Companium*, qui se trouve déjà dans la *Loi Salique*, sans doute par analogie avec le v. all. *Gimazo* ou *Gileip*.

COMPAINS, n. subst. Associé; litt. Qui mange le même pain ou Partage son pain. *Copains* est resté avec ce sens dans la langue des écoliers.

COMPARER, v. act. Payer au figuré, Compenser; litt. Acheter : du l. *Comparare*.

COMPAS (a), loc. adv. Avec art, Avec mesure; d'où l'adj. *Compassé*. En poésie, *Compas* n'était guère employé dans son sens littéral; on lit même dans le *Partonopeus*, vers 10711 :

> Or vont les dames a le glise
> Par grant compas, par grant devise.

C'ON, Lorsqu'on; du l. *Quod* ou *Quum* : peut-être faut-il écrire simplement *com*, quoique la phrase n'eût plus alors de sujet exprimé.

CONFONDU, part. pas. Blessé, Mis hors de combat :

> Bialz nies, dist il, graut paor ai éu
> Ke ne fuisiez ne mors ne confondus,
> *Gerars de Viane*, v. 716; éd. de M. Bekker.

Confundere avait pris aussi cette signification en provençal :

> Mot lay agra dels nostres e mortz e cofondutz;
> *Fierabras*, v. 523.

CONRAÉE, part. pas. Habillée : voy. le mot suivant.

CONRAER, CONROIER, v. act. et intr. Arranger, Préparer, Habiller; litt. Mettre en Ordre, en v. fr. *Roi* :

Lors si véist l'en biau couvine
De cels qui France ont en sesine
Ou il n'a mesure ne roi ;

Rutebeuf, *Complainte de Constantinople ;* dans ses *Œuvres*, t. I, p. 108.

Peut-être même ce mot s'est-il conservé long-temps dans *Pied de roi*, et on en avait formé aussi *Arroi*, *Desroi*, auj. *Desarroi*, et *Corroyeur*. En breton *Reiz* signifie encore Règle, Disposition, Rang, et le goth. *Raidjan* signifiait Préparer, Mettre en ordre.

CONSEIL, n. subst. A-parté, Conversation à voix basse :

De pitié pleure Guillaume Fierebrace;
Voit l'apostoile, a un conseil le saiche ;
Coronemens Looys, v. 1327.

Par une extension de signification assez naturelle, on lui avait donné aussi l'acception de Raison, Habileté : nous disons encore dans le même sens Un homme de bon conseil. Voy. CONSILLIER.

CONSEUT, subj. prés. Accueille, Reçoive, Protége : c'est sans doute le verbe *Conseiller*, dont la signification avait été fort étendue :

La mere Dieu molt docement
Va depriant que le consaut.
Pres est de fere un mauves saut
Se nostre Dame nou conseille ;

Du moine tombé dans la rivière, v. 66.

CONSIERRER, v. act. Consoler; du l. *Considerare*, dont il avait aussi la signification :

Enz en son quor pense et consire ;
Histoire des ducs de Normandie, v. 16675.

Puis la langue a trouvé que le temps était un grand consolateur, et qu'on prenait son parti des choses auxquelles on avait beaucoup pensé.

CONSILLIER, v. act. Donner un conseil, Conseiller, et par conséquent Parler secrètement, à voix basse. De là le sens de Secret qu'avait pris *Conseil*. M'amie, je vous diray un grant conseil, mais que vous ne m'en descouvriés pas pour riens. Je vous dy que j'ay pont deux œufz, mais pour Dieu ne le dictes mie ; *Livre du chevalier de Latour-Landri*, ch. LXXIV.

CONTENÇON (par), loc. adv. A l'envi, A qui boira davantage; litt. *Per contentionem.*

CONTENIR, v. pr. Se conduire; du l. *Se tenere cum* :

> Car tout cil baceler i viudrent,
> Qui moult gentement se contindrent;
> *Romans du Chastelain de Couci*, v. 915.

Le mot actuel semble plutôt venir de *Continere*, mais nous avons encore *Contenance* et *Continence.*

CONTRE, prép. Vis-à-vis, Devant, A la rencontre, Vers : du l. *Contra* :

> Contre le novel tens
> Ke florissent sil bruel;
> Guiot de Provins; dans Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 24.
> Que trestout le païs contre li acouroit;
> *Berte aus Grans-Piés*, p. 181.

CONTREFAIRE, v. act. Imiter, Peindre; trad. littérale du l. *Facere contra.*

CONTREMANT, n. subst. Empêchement, Retard; littér. Contre-ordre : du l. *Mandatum contra.*

COR, n. subst. Angle, Coin · le fr. *Carre* a conservé le sens d'Extrémité dans plusieurs locutions, et le pat. normand lui donne encore toute la signification qu'avait *Cor* en v. français. Sans doute du celtique, puisque c'est encore le sens du breton *Korn*, en v. fr. *Cornet*, en angl. *Corner.*

CORAGE, n. subst. Sentiment, Pensée, Ce qu'on a sur le *cœur*, comme on dirait aujourd'hui.

CORIAU, n. subst. Tuyau, comme l'indique la variante du ms. B; *langhe pipen* dans Dideric, v. 946. Du l. *Corium*, Cuir, dont on s'était d'abord servi pour faire les tuyaux. *Cor* conserve même encore cette signification dans le pat. auvergnat :

> Chi dedin le foussa dau cor
> Cherio toumba quoque tresor;
> dans M. Bouillet, *Album auvergnat*, p. 132 (136).

CORROCEUS, adj. Triste; littér. Touché, Sensible au fond du *cœur* :

> Pensis d'amours, dolens et courouciés,
> M'estuet chanter, que ma dame m'en prie;
> Jehans de Brienne; dans M. Paris, *Romancero françois*, p. 141.

CORTINE, n. subst. Tenture, Draperie : on trouve déjà dans Isidore de Séville *Cortinae* sunt Aulaea. Ce

mot a pris dans le patois de plusieurs provinces le sens de Couverture de parade, et est devenu en anglais *Curtain*, Rideau.

CORTOIS, adj. Habile, Adroit : littér. De la *cour*, et on y avait attaché les différentes qualités que l'on supposait aux Courtisans :

> E chevalers preux e vaillanz,
> Larges, curteis e despendanz ;
> *Lai du Chaitivel*; dans Marie de France, *Œuvres*, t. I, p. 370.

On lit même dans les *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 124 :

> Un autre miracle semblable,
> Bel et cortais et mervoillable,
> Ne vous vuil mie trespasser.

En v. fr. *Accort* signifiait aussi Adroit.

COSTAL, n. subst. Coteau ; du l. *Costa*. Cette forme se trouve aussi plusieurs fois dans le *Romans de Horn et Rimenhild ;* ainsi v. 1853 :

> Ki mult mielz est curant e en plein e en val ;
> Ne vus flechira ja pur trespasser costal.

COUPE, n. subst. Faute ; du l. *Culpa*.

COUSTUME, n. subst. Impôt ; sans doute du l. *Consuetudinem*, puisque ce sens d'*usage* se retrouve aussi dans *Coutume*, *Costume* et *Coustume*, Corps de métier.

COVENANT, n. subst. Convenance, ou Récompense convenable, Bon plaisir :

> Freire, vos aveis bien oït mon covenant ;
> Audefroi le Bastard, BELE BEATRIS.

Le sens habituel de Convention, Accord, ne convient pas ici.

COVINE, n. subst. Pensée, Projet, et par suite État, Disposition d'esprit ; litt. Ce qui convient :

> Tut lur covine e tut lur estre
> Distrent au duc senz rien celer ;
> *Histoire des ducs de Normandie*, t. I, v. 7503.

DAARRAIN, DARRAIN, adj. Dernier ; du b. l. *Deretro*, Derrière, dont la langue populaire avait sans doute formé *Deretranarius*, Celui de derrière :

> A de(e)rrains ma pol vesti ;
> *Dolopathos*, p. 249.

Le pr. avait aussi *Dereiran*, et *Darain*, *Drain*, s'est conservé dans la langue des enfants.

DAME, n. subst. Seigneur; du l. *Dominus* : il ne se disait que de Dieu et ne s'employait jamais seul.

DANGIER, n. subst. Territoire dominé par une forteresse, un Donjon, en l. *Dominium*. Être dans le dangier de quelqu'un équivalait à se trouver sous sa Puissance, et par conséquent en Péril. Cette sujétion était souvent une Difficulté; elle entraînait des Retards, et le v. fr. *Dangier* avait successivement reçu toutes ces acceptions : le limousin *Dondzié* signifie même encore Eloignement, Répugnance :

Dieu qui en son dangier
Tient ciel et terre et mer,
Confonde mencongier!

Romans de la Poire; B. I., n° 7995, fol. 6.

Mult i a dolor et destrece,
Quant l'en chiet en autrui dangier
Por son boivre et por son mangier;

Rutebeuf, *Miracle de Théophile*, t. II, p. 81.

Li preudom grant dangier fesoit
De dire ce qu'el enquerroit;

Du larron qui embraca le rai de la lune, v. 45.

L'aloëte cante d'amour;
Si estrine l'aube del jour :
Le sien cant éussons moult chier,
S'ele en séust faire dangier;
Mais ele en fait si grant marchié
Que tot l'en a disparagié;

Partonopeus de Blois, v. 21.

DANS, n. subst. Seigneur; du l. *Dominus* : on donnait à la plupart des moines le titre de *Dom* (*Don* en esp.), et on lit dans *Gerars de Viane*, v. 419 :

Se l' seit par vos Dan Gerard le guerrier,
An fin auriez perdue m'amistié.

DEBOINAIRE, adj. Généreux, Clément; litt. De bonne *aire*, De noble origine. Le v. fr. avait aussi la forme contraire *Deputaire*, et l'on trouve également en v. italien *Di bon aire*, qui se dit maintenant *Di buona aria*. Dès le XIIIe siècle, *Debonayretat* avait pris le sens de Douceur dans la langue du Midi. Dans la traduction en dialecte auvergnat de la Règle de saint Benoit qui se trouve à la Bibliothèque de Clermont sous le n° 108 A : *El deu recebre lo comandament am grant debonayretat* tra-

duit *Suscipiat quidem jubentis imperium cum omni mansuetudine!*

DECOURIR, v. intr. Dégoutter; litt. Courir de : il est resté en usage en Normandie.

DEDEFORS, adv. En dehors; c'est encore la forme latine *De foras* : litt. De l'autre côté de la porte.

DEFOIS, n. subst. Défense, et par suite Retard; du b. l. *Devetare* : le pr. avait les deux formes *Deves* et *Defes*.

> Lasse! com petit de defois,
> Fait elle, arai vers l'anemi!
>
> *Roman de la Violette*, v. 1634.

> Li chastelains sans lonc deffoy
> Est montés et en chemin mis;
>
> *Romans du Chastelain de Couci*, v. 5529.

DEMAINE, adj. Magnifique; litt. Seigneurial : du b. l. *Demanalis*. On le disait de toute chose pour exprimer la primauté; *Cambre demaine*, *Demoine tref*, *Chose demaine*, *Cambrelenc demaine*.

DEMAINER, v. act. Commander; du l. *Dominus*.

DEMANIERE, adj. comme *Demaine* : voy. ce mot.

DEMENTER, v. act. et pr. Se plaindre avec excès; litt. Se mettre en démence :

> La véissiez ces sales fondre
> Et ces biaus hostiex craventer,
> Enfanz et fames dementer,
> Menesteriex braire et crier;
>
> *Branche des royaux lignages*, t. I, v. 6025.

DEMORER, v. intr. Faire attendre; litt. Retarder : du l. *Demorari*.

DEPORTER, v. intr. S'amuser, en b. l. *Deportare*, qu'on avait formé comme *Divertir*, *Distraire*, et qui se retrouve dans les autres langues romanes. Le pr. n'y avait pas non plus ajouté de pronom :

> S'en va por deportar
> Lonc ribiera de mar;
>
> *Vie de saint Honorat.*

DESAFIER, v. act. Démentir; forme primitive de *Défier*, en cat. *Desafiar* : du b. l. *Dis-affidare*, *Diffidare*.

DESATOURNÉS, part. pas. Mal atourné, Mal préparé : Faites un bel digner a lur oes aturner, e mangerunt e buverunt; *Livres des Reis*, l. IV, ch. v, v. 22.

DESBARETEZ, part. pas. Vaincus, Défaits; litt. Mis en fuite, hors de combat : de l'isl. *Barâtta*, Combat :

> Mes touz jours sont de champ getez,
> Desconfiz et desbaretez ;
> Guiart, *Branche des royaux lignages*, t. I, v. 4695.

DESCENSSE, n. subst. Descente : c'est encore la forme latine *Descensus*.

DESERVI, part. pas. Mérité, comme l'angl. *Deserved;* du b. l. *Deservire* :

> La hart ait qui l'a deservie,
> Qar je ne l'ai deservi mie ;
> *Roman de Renart*, v. 7955.

DESFAITE, part. pas. Tuée; litt. Anéantie : on s'en sert encore dans un sens figuré.

DESFALIR, v. pr. Se refuser; litt. Se défaillir à soi-même, comme l'esp. *Fallar* : du l. *Fallere*.

DESHARNESCHIER, v. act. Oter le harnois; Déferler, en parlant d'une voile :

> Dunc véissez ancres lever,
> Estrens traire, hobens fermer,
> Mariners sailler par ces nefs,
> Deherneschier veilles e trefs;
> Wace, *Romans de Brut*, cité dans le *Tristan*, t. II, p. 249.

DESHERITER, v. act. Exproprier, Déposséder : dans un temps sans commerce et sans industrie, où l'on admettait qu'il n'y avait pas de terre sans seigneur, *Héritage* devint facilement synonyme de Propriété.

DESPUIS, adv. Depuis, comme le pr. *Despuois* et l'esp. *Despues* : on trouve déjà *De post* dans la *Loi Salique*.

DESREGNIER, DESRENIER, ou plutôt DERESNIER, v. act. et intr. Expliquer, Raconter, Dire sa *raison;* on disait également *Arraisonner*, Adresser la parole :

> Li conrois Alixandre ne set nus esprisier,
> Toutes ses vestéures ne vous puis desrainier;
> *Romans d'Alixandre*, p. 14, v. 15.

Il signifiait aussi Combattre, Défendre par les armes, et non plus seulement par un discours, *rationibus* :

> Li jugéor en piés sallirent;
> Les gages a doner osfrirent
> A desraisnier que loiaument
> L'orent fait a lor essient;
> *Partonopeus*, v. 9491.

DESROI, n. subst. Tort, Désordre : voy. CONROI.

Desrubanz, n. subst. Précipice, Ravin :

> Par ces vallées et par ces desrubant;
> *Gerars de Viane*, v. 3793.

> Es derubans li tygre maignent,
> Qui conme porc en tai se baignent;
> *Partonopeus*, v. 5895.

En persan, *Derbend* signifie Passage étroit, Défilé : peut-être ainsi est-ce un de ces rares mots d'origine orientale qui ont été rapportés par les croisés.

Destorser, v. act. Décharger; *Détrousser* n'est plus employé dans son sens littéral : voy. Toursiaus.

Destraindre, v. act. Presser, Tourmenter : du l. *Distringere*.

Destroit, part. pas. Pressé, Serré : voy. le mot précédent.

Destroit, n. subst. Étreinte; du l. *Districtus* : nous avons encore *Détresse*, et dans un sens différent *Détroit*.

Detordre, v. act. et pr. Plier; du l. *Torquere* : on dit encore familièrement *Se tordre de rire*. Loin de nier l'action du verbe et de la changer entièrement comme la particule *Des* (*Dis* des Latins), la préposition *De* y donnait plus de force : *Departir*, *Detraire*, *Detrancher*. *Detordre* signifiait aussi Déployer; mais on aurait dû écrire *Destordre* :

> Brandist la hanste, detort le confanon;
> *Gerars de Viane*, v. 1635; et p. 117. éd. de M. Tarbé.

Desvé et **Dervé**, Fou, Insensé : probablement une corruption du part. pas. de *Devoyer*, *Desveier*, qui se prenait quelquefois dans le même sens. On s'expliquerait alors cette singulière locution si usitée *Le sens cuide desver* (dans *Garin le Loherain*, t. I, p. 27; etc.), et le *Tot a le sanc desvé* qui touche de si près au *Tot a le sanc mué* de *Parise la Duchesse* (p. 189, 199), et rappelle le *Sangmélé* du pat. normand. On comprendrait aussi le sens que *Desvé* a pris dans le *Journal de Paris sous les rois Charles VI et Charles VII* : On ne avoit oncques veu ne ouy parler de mortalite qui fust si desvée ne plus aspre.

Desvoiés, n. subst. Scélérat; litt. Sorti de la bonne *voie* :

> Tous iert li pueples desvoiés
> Et torneis a perdition;
> Maistres Renas; dans Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 36.

Desvoit, subj. du v. pr. *Desvoier*, Se rendre fou : litt. Se mettre hors de la *voie*.

DEVÉEMENT, n. subst. Défense ; du b. l. *Devetare.*

DEVISE, n. subst. Soin particulier, Préméditation, et par suite D'une manière parfaite :

> En une cambre vautie
> Ki faite est par grant devisse ;
>
> *Aucasin et Nicolete*, dans les *Fabliaux et contes anciens*, t. I, p. 383, éd. de Méon.

> Et commanda que par devise
> Fust el degoutal de la glise
> Ensevelis ;
>
> Mouskes, *Chronique rimée*, v. 15190.

On donne encore maintenant un sens assez analogue à *Devis.*

DEVISER, v. act. et intr. Raconter, Expliquer ; du l. *Dividere* (pour entrer dans le détail) :

> Vous veuil deviser en romanz
> Le nom d'ambes deus les amanz ;
>
> *Jongleurs et trouvères*, p. 119.

L'angl. *to Devise* a conservé le sens du v. fr., et on se sert encore dans le langage familier de *Deviser.*

DEVISONS (par), loc. adv. Avec une profonde sagesse : voy. DEVISE.

DIS, n. subst. Jour : du l. *Dies.*

DIVA, interjection qui, comme tous les mots de cette classe, n'avait ni une prononciation ni un sens bien déterminés, et se prête par conséquent fort mal aux recherches étymologiques. Nous serions cependant tenté d'y voir la réunion de deux impératifs dont on se sert encore séparément comme d'interjections. M. Paris a même imprimé en deux mots *Dis va*, et certainement en se conformant à la lettre du manuscrit ; *Garin le Loherain*, t. I, p. 295. On trouve déjà un exemple curieux de ce *Va* dans Grégoire de Tours : Cum (Chlothocarius) graviter vexaretur a febre, aiebat : Wa ! Quid putatis qualis est ille rex coelestis qui sic tam magnos reges interficit ; liv. IV, ch. XXI, col. 162, éd. de Ruinart. On le trouve aussi dans Garnier, mais avec le sens du *Weh* des Allemands :

> S'il hua, Hue ! Wac ! taunt k'il en fu pres las ;
>
> *Vie de saint Thomas* ; B. I., n° 2636, fol. 32, r°, v. 20.

DOGNON, n. subst. Donjon, en b. l. *Dangio* (probablement du celt. *Dun* Hauteur), et par suite Lieu for-

tifié : l'irl. a même la forme voisine *Daingean*, Fortifications.

Quar jou tieng bien de Daire cent castiaus a dognons;
Romans d'Alixandre, p. 35, v. 9.

Dois, n. subst. Table de salle à manger. Ce mot est ordinairement expliqué d'une manière différente; mais le v. 1499 ne permet guères de lui supposer une autre signification, et il y a dans *Garin le Loherain*, t. II, p. 178 :

Mais Fromons fait les dois appareiller;
Les napes metent serjant et escuier :
Cui il plaira des or poura mengier.

Matthieu Paris est encore plus explicite : Priore prandente ad magnam mensam quam *Dais* vulgariter appellamus; *Abbatum Sancti-Albani Vitae*, p. 92.

Dolente, part. pr. Affligeante, Tourmentante. On disait ordinairement *Adolente;* mais *Dolere* avait déjà cette acception dans la bonne latinité :

Me mediae noctes, me sidera prona jacentem,
Frigidaque Eoo me dolet aura gelu;
Properce, *Elegiarum* l. I, poëme XVI, v. 24.

Dolousement, n. subst. Plainte douloureuse:

Assez doulouse, assez lamente,
Moult se complaint, moult se demente;
Gautier de Coinsi, *Miracles*, l. II, ch. 5.

Druerie, n. subst. Amour et aussi Témoignage d'amour, Caresses : du v. all. *Drût;* la dentale s'était conservée dans les autres langues néo-latines, *Drudaria*, *Druderia*.

Echer ou Eker, v. act. Obséder, Tourmenter; sans doute du celt., car en breton *Hek* signifie Obsession, Agacement, et on en a fait le v. *Hega*.

Effroi, n. subst. Trouble, Emotion désordonnée; du v. *Effarer* (l. *Ferus*), et non *Effrayer*. Joinville se sert aussi de *Effraé* dans le sens de Irrité : Le roy fu forment effraé; p. 107. C'était également le sens du pr. *Esferar*, que M. Raynouard a mal expliqué dans son *Lexique roman*, t. III, p. 310.

Eissil, n. subst. Bannissement ou plutôt Ruine :

Li jur metent terre a essil;
Roman de Rou, v. 10011.

Du l. *Exilium*, ou du v. isl. *Eckill*, Pirate, dont on

avait fait le v. *Eschiller*, Ravager : C'est d'escillier et d'ardoir a fu et a flame; *Renart le Nouvel*, t. IV, p. 273.

EL, n. pr. et adv. Autre, Autrement; du l. *Aliud*, qui s'était mieux conservé en esp. :

> E qui al quisiere, serie su occasion;
> *Poema del Cid*, v. 3472.

ELS TANZ, adv. Autant; du l. *Aliud tantum*.

EMBATTRE, v. pr. S'avancer, Pénétrer : on donne quelquefois un sens analogue au fr. mod. *Abattre* :

> Et le faites bien aaisier,
> Privéement qu'on ne le sache,
> En un lieu ou on ne s'embache;
> *Romans du Chastelain de Couci*, v. 3115.

EMBEU, part. pas. Ivre, Enivré : du l. *Imbibere*. *Imbu* ne se dit plus que dans un sens moral; mais on trouve encore dans Villon, p. 81, éd. de Jannet :

> Comme homme embeu, qui chancelle et trepigne,
> L'ai veu souvent quand il s'alloit coucher.

EMBLER, v. pr. S'enfuir, Se sauver; litt. Se promener : du l. *Ambulare*.

EMBLER, v. act. Voler : en isl. *Ambl* signifie Vagabond, et la *Loi Salique* a employé dans le même sens le v. *Imbulare*.

EMBRUCHIÉ, adj. La tête basse; litt. Enfoncé dans sa poitrine, en bret. *Bruched* et *Brusk*. De là des acceptions assez différentes pour ne pas sembler se rapporter à la même racine : Penché, Courbé, Triste, Pensif.

> Paien i bassent lur chefs e lur mentun,
> Lor helmes clers i suzclinent enbrunc;
> *Chanson de Roland*, st. CCXXXVII, v. 9.

> Mains preudommes aus cops qu'il jonchent
> Sur les cols des chevaus enbronchent;
> *Branche des royaux lignages*, t. II, v. 1955.

> E cil s'en sunt parti joiant,
> Enbrons e enchaperonez;
> *Histoire des ducs de Normandie*, t. II, v. 20794.

EMPAINDRE, v. act. Pousser; du l. *Impingere* :

> Au bien empeindre et au sachier;
> *Branche des royaux lignages*, t. I, v. 2031.

EMPIRER, v. act. Nuire, Rendre *pire* l'état de quel-

qu'un. Ce mot a une signification semblable dans le *Romans de Robert le diable* :

> Adonc ne l'osent aprochier,
> Ains lanchent pour lui empirier
> Gavrelos.

EMPRES, adv. Après, Aussitôt, Sur-le-champ. Comme ce mot est fort souvent précédé de l'explétif *Se*, et qu'il se trouve alors avoir une grande ressemblance avec le l. *Semper*, on n'en a fait qu'un seul mot, quoiqu'il ne signifie jamais Toujours, et qu'il soit quelquefois seul ou joint à une conjonction indispensable au sens de la phrase. Ainsi Gauthier de Coinsi disait dans les *Miracles de la Vierge* :

> S'empres moi vos volez traire,
> Orrez que il avint n'a gaire.

Il y a aussi dans le *Roman de Rou*, t. I, v. 6210 :

> Cil fu d'Ou cunte empres sun pere,

et dans l'*Histoire des ducs de Normandie*, v. 28507 :

> Forment l'abaia le gaignon ;
> Empres se reschigne e abaie.

ENBRUNCHIEZ, adj. Penché en avant : voy. EMBRUCHIÉ.

ENCHANTEMENS, n. subst. Chants, Concerts.

ENCHAUZ, n. subst. Poursuite ; du v. fr. *Enchaucer*, pour *Enchasser*, *Incalzare* en it., *Encalzare* en v. esp. Ebrouinz le enchauca et fist d'eulz en cel enchauz si grant occision ; *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 360.

ENCLINE, adj. Suppliante ; litt. Baissée : du l. *Inclinis*. On donnait une signification analogue au v. *Encliner* :

> Messe oient la, le saint enclinent ;
> *Branche des royaux lignages*, t. I, v. 5013.

ENCOUPÉ, part. pas. Accusé ; du l. *Inculpatus* :

> Mes cil doit estre moult haïs
> Qui est de tel blasme encoupez ;
> Andrieu Contredit ; dans le *Romvart*, p. 385.

ENDEMENTIERS, conj. Pendant que ; du l. *In dum interea*. On disait aussi *Dementiers que* :

> Dementiers que li plais dura,
> Graëlent pas ne s'ublïa ;
> *Lai de Graelent* ; dans Marie de France, t. I, p. 534.

ENDROIT, prép. Quant à, Relativement à ; du l. *In directum*. Quelquefois le v. fr. conservait mieux le sens primitif :

> Li renc clairoient endroit lui ;
> *Partonopeus*, v. 2201.

ENFANCE, n. subst. Paroles, Langage ordinaire (du l. *Fari*), ou peut-être Sentiment. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu ce mot dans une acception semblable, mais il y a dans les *Chroniques de Saint-Denys*, t. II, fol. 5 r° : Quant les chevaliers et les bourgeois et tout le peuple virent les œuvres du roy si merveilleuses, et que il estoit jeune et de bonne enfance, ils rendirent graces à nostre Seigneur. Ce mot signifiait aussi quelquefois Simplicité, Sottise, Action d'enfant, à peu près comme notre *Enfantillage* :

> Ne veulez pas comme moy faire,
> Car enfance me l'a fait faire.
> *Inscription des peintures du château de Villeneuve*, publiée par M. de Soultrait dans le *Bulletin des antiquités monumentales* de M. de Caumont, année 1849, p. 405.

Voy. le mot suivant.

ENFANT, n. subst. C'était d'abord un titre d'honneur que l'on donnait aux fils des nobles qui ne jouissaient pas encore de leurs fiefs :

> Rollandins ot sivi le roi...
> Et tant li enfes s'i prova
> Que d'un troncon ocist Jaumont ;
> Mouskes, *Chronique rimée*, v. 4482.

Dans la seconde version de notre poëme, v. 1650, il signifie encore Prince royal, comme l'esp. *Infante*. Mais il arriva qu'après avoir acquis de la célébrité sous le nom d'*Enfant*, on continua à s'en faire un titre d'honneur : ainsi, par exemple, le père de Harold n'est appelé par les historiens que *Cyld*, dont le sens est parfaitement semblable, et *Enfant* ne signifia plus, comme dans le v. 7 de la première version, que Noble ou Brave. On lit encore dans la *Vie et Passion de Monseigneur sainct Didier*, p. 122 :

> Nous vous baillons legionnaires,
> Enffans de pied, centurions.

Raimbers de Paris donna même au poëme où il chante les exploits d'Ogier le Danois le titre de *Les Enfances Ogier de Danemarche*, et on lit dans *Aucasin et Nicolete* :

Biax fix, fait li pere, tes enfances deves faire, nient baer a folie; dans les *Contes et fabliaux anciens*, t. I, p. 389, éd. de Méon.

ENGIGNER, v. act. Tromper, Attraper, et quelquefois Imaginer, Machiner; du l. *Ingenium* :

> Et se il nul offre ne font,
> J'engignerai qu'il le feront;
> *Partonopeus*, v. 2511.

ENGRE, n. subst. Ancre; du l. *Anchora*.

ENPOINT, v. act. Atteint, Frappe; du l. *Impingit*.

ENPRAINS, adj. Engrossée; du l. *Praegnans*, qui avait aussi conservé sa signification qualitative :

> La montaigne estoit prains;
> Si a jeté grant plains,
> Et puis a enfanté;
> Ysopet II; dans Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 329.

ENDOLÉE, part. pas. Ecorchée, litt. Dolée, du l. *Dolata*, ou seulement Endolorie, de *Dolere*.

ENSEIGNE, n. subst. Signe de confiance, de reconnaissance : Luy ay baillé enseignez telles que y pouvez adjouster foy; *Lettre du duc de Bourgogne au duc de Bretagne*, datée du 4 septembre 1472. On dit encore à peu près en ce sens *A telles enseignes que* et *A bonnes enseignes*.

ENTAILLÉURE, n. subst. Ciselure : voy. le mot suivant.

ENTAILLIÉ, part. pas. Orné; litt. Sculpté.

ENTE, n. subst. Fleur, Plante : ce mot, qui signifie maintenant Greffe, a été dérivé du gr. ἐμφύτον, Planté, Greffé, et l'*Impotus* de la *Loi Salique* semblait y autoriser. Mais nous admettrions volontiers une origine celtique, puisqu'en br. *Ent* signifie encore Fosse.

ENTENDRE, v. pr. Se complaire; du l. *Intendere*.

ENTENTE, n. subst. Préoccupation, Tourment; litt. Attention, Pensée; du l. *Intentum*. On lit même dans l'*Histoire des ducs de Normandie*, v. 5367 :

> Daneis troverent encombrez
> Qui od Franceis s'erent meslez;
> Si lor livrerent grant entente
> Que sor eus ert l'erbe sanglente.

ENTENTIVEMENT, adv. Attentivement; du l. *Intenta mente*.

ENTOUR, adv. Environ; forme à l'imitation du v. all. *Umbirinc* : voy. WAUQUERANS.

ENTRE, prép. Au milieu de; comme le l. *Inter*.

ENTRELAISSER, v. act. Oublier; litt. Interrompre,

comme le b. l. *Interponere* : le pr. donnait la même signification à *Entrelaissar*.

ENTREMIS, part. pas. Entremêlé; litt. Mis entre, parmi : la vieille expression était préférable à la nouvelle, qui semble accuser une sorte de désordre.

ENTREPRIS, part. pas. Embarrassé; litt. Pris entre. Cette expression, qui s'est conservée dans quelques locutions familières, était fort usitée pendant le moyen âge :

Charles Martiaus fu forment entrepris;

Garin le Loherain, t. I, p. 3.

ENTRESET, adv. A l'instant; du l. *In transacto* : on disait en v. it. *In transatto*.

ENVAÏE, n. subst. Attaque; du l. *Invasa* :

Ne fu pas chaz, einz fu maufez
Qui nos a fait ceste envaïe;

Romans de Renart, v. 2630.

ENVIER, v. act. Inviter : contr. du l. *Invitare*. Il signifie aussi Mettre un enjeu plus considérable, Enchérir sur, et vient alors du l. *Invidere* :

Et qui bon a, si l'envit d'une :
Ne me chaut quele, ou blanche ou brune.
Dist li jougleres : Je l'otri;
Et dist saint Pieres : Je l'envi;

De saint Pierre et du Jougleor, v. 169.

On lit encore dans l'*Eglogue sur le retour de Bacchus* :

Poinssons, vaisseaulx, cela me tient en vye;
S'on boit a moy, tout soubdain je l'envye.

ENVIRON, adv. Tout autour : c'était encore le sens littéral de la racine *In gyrum*.

ENVIZ (a), loc. adv. A contrecœur; en b. l. *Ad invitum*.

ENVOIER, v. act. Mettre, sous entendu *son épée* : le sens qu'a pris le l. *Mittere* explique cette acception assez insolite au XIIIe siècle; mais Sénèque disait déjà *Manus ad arma mittere*.

ERRANMENT, adv. Promptement, Avec impétuosité. Le br. *Erz* signifie encore Vitesse, Empressement, Emportement, et l'isl. *Ara*, Impétuosité. Peut-être la racine de ce mot s'est-elle conservée dans *Chevalier errant* et dans *Harasser* :

Chescun m'i despit et menace;
Chescun m'i court a la harace;

Advocacie Nostre-Dame, p. 53.

Errer, v. intr. Voyager; du b. l. *Iterare*, comme le prouve la forme primitive *Edrer* :

Quandius al suo consiel edrat,
Incontra Deu ben si garda;
Vie de saint Léger, st. XII, v. 3.

En vénitien, *Edra* signifiait autrefois Voyage, et on lit dans Garnier :

Bels filz, fet saint Thomas, bien te puis afichier
Ke s'um me deveit tut par pieces detrenchier,
Ne voldreie jo l'eirre k'ai comencé leissier;
B. I., Suppl. fr. nº 2636, fol. 77 rº, v. 16.

Error, n. subst. Chagrin, Incertitude : sans doute comme une conséquence de l'Erreur, car le pr. avait donné la même signification à *Error* et à *Erransa* :

Mes il esteit pensif e auques en error;
Jordans Fantosme, *Chronique*, v. 1945.

Ersoit, adv. Hier; litt. Hier soir :

Vos fis ersoir de Notre-Dame
Chant assez, a un grant glus;
Gautier de Coinsi, *Miracles*, liv. II, ch. 5.

On dit encore en pat. normand *Erset*.

Es, Es-vos, loc. adv. Voilà : la première syllabe est sans doute le l. *Ecce*, dont la forme était quelquefois mieux conservée, *Eke-vos*, en pr. *Ec-vos*, et la seconde nous paraît déjà l'impératif de *Voir*, que l'on y ajouta quand l'adverbe latin fut devenu inintelligible. Le provençal disait aussi *Vec*, de *Ve*, impératif de *Vezer;* on retrouve dans plusieurs patois italiens *Vecco*, *Veccolo*, et on lit dans la *Vie et Passion de Monseigneur sainct Didier*, p. 25 :

Veez me cy tout abandonné
De faire ce qu'il appartient.

Esbanir, v. intr. Jouer, S'amuser : voyez **Esbanoier**.

Esbanoier, v. pron. Se réjouir, Se divertir; litt. Se mouvoir çà et là comme une *baniere*.

Banieres et penons banoient
Quant encontre le vent se plient,

disait encore Guiart, *Branche des royaux lignages*, v. 8849, et peut-être Wace donnait-il encore un sens physique à *Esbanoier :*

Li quens esteit alé chacier;
El bois s'alout esbanoier;
Romans de Rou, v. 6182.

Garnier disait également dans sa *Vie de saint Thomas* :

> A Huitsand est venuz ; ala par le gravier,
> Pur regarder l'oré et pur esbaneier ;
>
> B. I., Suppl. fr. nº 2636, fol. 77 rº, v. 4.

ESCARNI, part. pas. Attrapé, Moqué, Insulté; litt. Sali ; de l'isl. *Skarn*, Ordure.

ESCHEC, n. subst. Butin, Pillage.

> Ja de l'eschec n'aurai or ne argent;
> Aincois l'auront li petit et li grant;
> *Garin le Loherain*, t. I, p. 20.

Le v. all. *Schâh* avait la même signification, et le Jeu des échecs se nomme en l. *Ludus latrunculorum*.

ESCHIEF, n. subst. Aubaine, Chance ; du v. *Eschoir*. Ce mot se trouve avec cette acception dans le *Glossaire* de Roquefort, mais sans aucun exemple.

ESCLICE, n. subst. Eclats, Tronçon ; du v. all. *Kliozan*, Fendre, ou *Sleizan*, Briser :

> Lor lances par escliches volent;
> *Cristal et Clarie* ; B. de l'Arsenal, B. L. F. nº 283, fol. 341 vº, col. 1.

Le normand *Ecliche* a beaucoup mieux conservé sa signification primitive que le fr. *Eclisse*.

ESGARDÉ, part. pas. Pesé, Eu égard, comme nous disons aujourd'hui, Considéré.

ESGAREZ, part. pas. Attristé, Troublé ; litt. Opprimé : du v. all. *Swâran*.

> Ai atendude an la maisun tun pedre,
> Ou tun (*l.* tu m') laisas dolente et eguarede ;
> *Chanson de saint Alexis*, st. XCIV.

ESLEGIER, v. act. Payer, Compenser; litt. Choisir : du l. *Eligere*, parceque primitivement tout choix supposait une compensation, un échange. On lit dans un passage du *Romans d'Alixandre* que nous n'avons pas trouvé dans l'édition de M. Michelant :

> Son escu est a or, a un vermeil lion,
> Et son cheval ferrant qui vaut tous les gascon,
> Ne seroit eligié pour un mui de mangon;
> dans du Cange, t. III, p. 29, col. 1.

ESLONGIER, v. intr. Différer, comme le pr. *Alonjar*.

ESMARRIR, v. pr. Se fâcher ; du v. all. *Marrjan*.

ESMAUS, n. subst. Sorte de pierre précieuse émaillée de différentes couleurs, comme le *Smalto* des Italiens.

ESMER, v. act. Juger, Apprécier ; du l. *Aestimare*.

ESMÉRÉ, part. pas. Affiné ; du l. *Merus*, Pur.

ESPANDANT (à), loc. adv. A profusion ; du gr. Σπένδω : litt. En faisant des libation.

> Et li vins par terre espanduz ;
> *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 263.

ESPANIR, v. intr. Développer ; litt. Epanouir : du l. *Expandere*.

> Qant voi la glaie meure
> Et le rosier espanir ;
> Raouls de Soissons ; dans le *Romvart*, p. 262.

ESPENEIR, v. act. Expier, Racheter ; litt. Souffrir et Faire souffrir à cause de :

> Et quant ne se vuet repentir
> Ne ses pechiés espenéir ;
> Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, p. 44.

ESPÉRER, Craindre ; du l. *Sperare*. Virgile disait déjà *Aeneidos* l. IV, v. 419 :

> Hunc ego si tantum potui sperare dolorem.

To hope avait aussi quelquefois en anglais le sens de Craindre :

> Lorde, if it be thi wille,
> I hope be this he savers ille ;
> For it is now the fourth day gone
> Sen he was laide under yonde stone ;
> *Towneley Mysteries*, p. 323.

ESPLOITER, v. intr. Agir. Ce mot, d'une origine assez incertaine (*Explicitum ?*), avait aussi ce sens en provençal :

> Olivier lo gentil a mot ben espleytat ;
> *Fierabras*, v. 243.

et il le conserve dans *Exploit*, Acte judiciaire, et *Exploits*, Actes par excellence, héroïques.

ESPRINGOT, n. subst. Loriot : au moins Dideric lui donne, v. 2553, le nom de *Wedewal*, et le loriot s'appelle en flamand moderne *Weduwaal*. En anglais *Spring* signifie Printemps, et le loriot est encore nommé dans quelques provinces allemandes *Pfingstvogel*, Oiseau de la Pentecôte.

ESPRIS, part. pas. Allumé : on dit encore au figuré *S'éprendre d'amour* et *Le feu n'a pas pris*.

ESRANMENT, adv. Promptement : voy. ERRANMENT.

ESSART, n. subst. Massacre, Destruction :

Certes mult le fait bien Robert le fiz Bernart;
De cele gent estrange fait merveillus essart;
Jordans Fantosme, *Chronique*, v. 1052.

Litt. Défrichement, du v. l. *Ex-sarritum*, *Exartum*, qui se trouve déjà dans la *Loi des Burgondes*.

Enracinés sont et repris
Si c'on ne les puet essarter;
De Groingnet et de Petit, dans M. Michel, *Roman de la Violette*, p. 325.

ESSOINE, n. subst. Obstacle, Danger : *Sunnis* signifie dans la *Loi Salique* Excuse légitime, et le v. all. *Sunnen* avait le sens d'Empêchement. Icellui Avril eust tué ledit exposant ou mis en essoine de mort; *Lettres de grace*, dans du Cange, t. VI, p. 437, éd. de M. Henschel.

ESTABLER, v. act. Mettre à l'écurie; litt. à l'*étable* : du l. *Stabulum*.

ESTAGE, n. subst. Séant; voy. ESTANT.

ESTAIGE, n. subst. Maison, Demeure, Résidence, et par suite Apprentissage, Stage : du b. l. *Stagium*, ou du gr. Στέγη.

Quant l'en fist a Chartres s'eglise
Ou especial chambre a prise,
Son mestre estage et son manoir
Ou il li plest plus a manoir;
Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 1.

Parti s'en (est) li reis [a tant], n'i fist plus lonc estage;
Jordans Fantosme, *Chronique*, v. 558.

ESTAIT, 3 pers. de l'ind. du v. *Ester*, Être debout, Aller, en l. *Stare* : le fr. moderne a réuni en une seule conjugaison deux verbes de forme et d'origine différentes. On disait autrefois à peu près comme en italien :

Com vous esta que vous vois amati?
Garin le Loherain, t. I, p. 148.

Voy. le v. 290 de la première version et le v. 1274 de la seconde.

ESTAL, n. subst. Lieu de séjour, Point d'arrêt; *Rendre estal*, c'est Rallier, Arrêter pour combattre de pied

ferme : du v. all. *Stal*, dont la signification était la même.

ESTANT, loc. adv. Debout, Sur pied : du b. l. *In stando*.

ESTÉE, n. subst. Séjour; litt. Station : du l. *Stata*.

> Li rois n'a pas fait longe estée ;
> N'atendi chien ne venéor ;
> *Romans de Tristan*, t. I, v. 3114.

ESTOIÉE, part. pas. Rengaînée, Mise dans le fourreau ; litt. dans l'*étui* :

> Le brief estoie maintenant :
> Gautier d'Arras, *Eracles*, v. 249.

On lit également dans le *Roman de Jaufre*, dans Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 51, col. 2 :

> E'l reis a son escut pausat
> E pueis a'l bon branc estuiat.

Du v. all. *Stûche*, dont la forme s'était mieux conservée dans l'it. *Astuccio*, l'esp. *Estuche*, le port. *Estojo* et le pr. *Estug*.

ESTONER, v. act. et intr. Étourdir, Être étourdi :

> Granz fu li colps ; li dux en estonat ;
> *Chanson de Roland*, st. CCL, v. 10.

Il fu si estonés qu'il caï a terre ; *Aucasin et Nicolete*; dans Méon, t. I, p. 389. Mais peut-être, comme le b. l. *Attonare*, *Extonare*, ce mot signifiait-il d'abord Résonner, Retentir :

> Sor le heaume tel cop li done
> Que tot le païs en estone ;
> *Blanchandin et Orgueillose d'amors* ; B. I., fonds de Saint-Germain, n° 1239, fol. 192 v°, col. 2.

ESTORDRE, v. act. Torturer, comme le l. *Extorquere* ; il était aussi intr. et signifiait alors *Echapper* : on avait donné un sens à la particule, qui n'en avait aucun en latin, comme dans *Délivrer* :

> Tant fu batus, ja n'en estordra vis ;
> *Garin le Loherain*, t. II, p. 141.

ESTORMIE, n. subst. Lutte, Combat ; du v. all. *Sturm*.

ESTOUTIE, n. subst. Le sens ordinaire est Folie ; du l. *Stultitia* : mais c'est ici, sans doute, un dérivé du v. all. *Stolz*, Fier, Impétueux, qui signifie Attaque, et se trouve dans quelques autres passages :

> Avez véu quele estutie
> Unt li Franceis fait envers nos ?
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 3570.

ESTOVOIR, n. subst. Nécessaire; litt. Falloir : en b. l. *Estoverium*. Il avait aussi la signification de Profit, Avantage :

Cors, en toi n'a point de savoir,
Qar tu convoites trop avoir,
Robes et bon cheval de pris :
Tu quiers trop bien ton estovoir;

Dialogue du Corps et de l'Ame; B. I., fonds de Saint-Germain, n° 1239, fol. 35 r°.

ESTRAIER, adj. Errant çà et là, sans maître; du l. *Extra* :

Si me lairés en tel maniere
Tres-tote sole et estraiere;
Mes freres estes, mal feriés;

Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, p. 46.

Mais ce mot était beaucoup plus souvent employé comme verbe :

Tant bon cheval, tant bon destr(i)er,
Parmi la bataille estraier;

Histoire des ducs de Normandie, t. I, v. 8692.

Et a laissié son noir destrier
Al pié des degres estraier;

Partonopeus, v. 1683.

ESTRE, n. subst. Condition actuelle, Vie; du l. *Stare* : au lieu de l'inf. on se sert maintenant d'un dérivé du part. *Status*, État. Il signifie aussi Maison, et vient alors sans doute du b. l. *Estra*.

ESTRE, prép. Outre; du l. *Extra*, dont il avait aussi les autres significations :

Bien quatre mile cevaliers,
Estre serjans et escuiers;

Partonopeus, v. 9677.

ESTROER, v. act. Trouer, Percer :

S'en feroit les pieces voler,
Et despecier et estroer,
Que point n'i demoroit d'entier;

De Berengier au long cul, v. 26.

Peut-être ce mot vient-il de l'isl. *Strâ*, Renverser, en v. all. *Streuuan*, car on trouve avec ce sens la forme *Estruire* :

... Ele abat maisons et toureles

Par l'efforz des ondes qui bruient
Et les haus murs par terre estruient;
Branche des royaux lignages, t. I, v. 2906.

ESTROUS (à), loc. adv. Aussitôt, A l'instant, Avec vivacité : du l. *Ad extrorsum*, selon M. Diez; de *Strenuus*, d'après M. Raynouard.

ESTRUMANT, n. subst. Pilote; en isl. *Stioriman*, en anglo-s. *Steorman*, en v. fl. *Stûrman*. La forme fr. se rapprochait habituellement davantage de la racine :

Encontre vent la mer passat,
Li estermant lui demandat;
Geffrei Gaimar, *Chronique*, v. 5831.

Un autre ms. a même, d'après M. Wright, *le stieresman*. Dans le *Lai de Milun*, v. 248, et dans le *Roman de Rou*, t. II, p. 190, v. 12614, il y a *Esturman*.

ESTRUMENT, n. subst. Instrument :

Sonent vieles, et tabors,
Et autres estrumens pluisors;
Partonopeus, v. 10815.

L'ancienne forme était bien plus rationnelle que la nouvelle : *Strvere e*, et non *Struere in*, comme pour les actes publics. Elle se trouve aussi en pr. et en v. esp.:

Nin estrument, nin lengua, nin tan claro vocero;
Berceo, *Milagros de Nuestra Señora*, str. IX.

ESTUET, ESTÉUST, ESTOUVRA; verbe impersonnel, peu usité aux autres temps, qui répond à peu près à notre verbe *Falloir* : probablement du l. *Stare*, dont on faisait dans les langues néo-latines un fréquent usage, puisqu'il a fourni quelques temps au verbe substantif.

FACON, n. subst. Forme; litt. Manière dont une chose est *faite* : on s'en sert encore devant un autre substantif : C'est la façon d'habit qui me convient.

FAILLIR, v. intr. Manquer, Ne pas réussir; du l. *Fallere*, pris dans un sens passif :

La roïne mult l'en-haï,
Quant ele a lui del tut failli;
Lai de Graelent, v. 137.

FAITEMENT (si), loc. adv. De telle façon, Ainsi. C'était une locution fort commune :

Quand Symons oy Berte parler si faitement;
dans M. Paris, *Romans de Berte*, p. 69.

FALAISE, n. subst. Roche; du v. all. *Felisa*, dont la forme était habituellement mieux conservée :

Tant oirre qu'a une falise,
Ou nus ne getast d'une fonde,
Est venus...
Romans de Perceval; B. I., n° 6837, fol. 343 r°.

Guillaume-le-Breton disait même dans sa *Philippide*, l. VIII, v. 9 :

Vicus erat scabra circumdatus undique rupe,
Ipsius asperitate loci *falesa* vocatus.

FALIR, v. intr. Manquer, Tromper ; du l. *Fallere* :

Encontre lui en-va li dux Hervis ;
Godins faillit, mais li dux le feri ;
Garin le Loherain, t. I, p. 31.

La terre aurat maléicon :
Ou tu voldras ton ble semer,
Il te faldrat al fruit porter :
Ele est maleite sor (*l.* soz) ta main ;
Adam, drame anglo-normand, p. 34.

Voy. FAILLIR.

FAUTRE, n. subst. Couverture :

Derrier l'arson consuï l'aragon,
Tranche le fautre dou vermoil siglaton,
Et par mi coupe le boin destrier gascon ;
Gerars de Viane, v. 2372.

Li uns d'aus n'a pitié de l'autre
Qant le voit gesir sor le fautre,
Pensif ou malade ou destroit ;
Bible Guiot, v. 1218.

FELON, adj. Dur, Impitoyable : c'est le sens primitif du v. all. *Fillan*. Il ne se prenait pas toujours en mauvaise part ; ainsi on lit dans le *Romans d'Agolant* :

Nobles et fiers et pleins de felonnie ;
dans le *Fierabras*, p. 170.

FERMÉ, part. pas. Enharnaché, litt. Attaché : du b. l. *Firmatus* :

Esperons d'or li fist es piez fermer ;
Romans d'Agolant ; dans le *Fierabras*, p. 181.

FEROIENT, imp. de *Ferir*, Frappaient ; du l. *Ferire* : on dit encore *Sans coup férir*.

FI (de), loc. adv. Assurément, Avec certitude ; du b. l. *De fide* :

Seignor, je sai assez de fi
Que d'Alixandre avez oï ;
Romans de Florimont ; B. I., n° 7498[4], fol. 1 v° col. 2, v. 6.

On disait aussi *Par foi :*

Amors fait de coart, hardi;
Home fier, de bone merci;
Romans de Florimont; B. I., n° 7498⁴, fol. 60 v°, col. 2, v. 14.

FIANCE, n. subst. Serment de fidélité; du l. *Fiducia*, en b. l. *Fiduncia* :

Vint Robert, li quens d'Alencon,
Sa terre randre au roy de France;
Son homme devint par fiance;
Branche des royaux lignages, v. 3096.

FIERES, adj. Malgré le sens de la racine (*Fera*), ce mot ne se prenait pas toujours en mauvaise part; il pouvait signifier l'élévation, l'excellence en toute chose; ainsi, par exemple, il y a dans le *Partonopeus*, v. 2741 :

Il list le bref, car il est clers,
Et de bien lire haus et fers.

On sait au reste que l'ignorance des racines et le défaut d'un ouvrage capital qui pût faire autorité avaient introduit une grande incertitude dans la signification de tous les mots qui ne se rattachaient pas immédiatement à un objet déterminé.

FISIQUE, n. subst. Science de la Nature, comme l'indique la racine Φύσις, et, par suite, Science des choses naturelles. C'est ce que montre aussi clairement que le v. 1792 de la première version de *Floire et Blanceflor*, un passage cité par du Cange, s. v. : *Phisica* vocantur illa in quibus causae occultae sunt. Aussi le *Physicien* se bornait-il à découvrir les causes de la maladie, c'était le *Mire* qui la guérissait.

FLUN, n. subst. Fleuve; du l. *Flumen.*

FONDÉS, part. pas. Qui sait parfaitement, Qui possède entièrement; du b. l. *Fundatus* :

Henri out a nun le puisné,
Ki de clergie fu fundé;
Continuation du Romans de Brut; dans M. Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 93.

Il... fut envoié a Napples a l'estude ou il fut fondez parfaictement en logique et en nature; *Continuation anonyme de la Chronique de Jean de Saint-Victor;* dans le *Recueil des historiens de France*, t. XXI, p. 681, note. On dit encore dans le même sens *Fondé de pouvoirs.*

FONTAINE, n. subst. Eau, du l. *Fontana* :

Vin ou fontaine i entrast plein galon;
Romans d'Agolant, v. 447.

FONTANELLE, n. subst. Petite source; diminutif de *Fontaine*, qui se trouve encore dans la plupart des langues néolatines. Voy la citation au mot *Gravelle*.

FORJURER, v. intr. Jurer d'abandonner à jamais; du b. l. *Forisjurare*, trad. litt. du v. all. *Ausschweren*:

> Tot li forsjurra le païs,
> Qu'a nul jor mais de son aage
> Ne claint ne part ne eritage;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 34053.

FORZ, adj. Dur; du l. *Fortis*. C'est une de ces extensions de signification qui se produisent si naturellement dans les langues qui ne sont pas encore faites. On prenait aussi souvent *Durement* dans l'acception de Fortement:

> Lors fu la gens mult lie, durement l'en mercie;
> *Romans d'Alixandre*, p. 231, v. 28.

FOURFAIRE, v. intr. Agir en dehors des usages, et, par suite, Mal agir; du l. *Foris facere*.

FOURIER, n. subst. Pillard, litt. Fourageur; de *Forre*, Fourrage, litt. Paille.

FRANCHISE, n. subst. Action généreuse, magnanime, litt. digne d'un *Franc*, et on lui donnait un sens approprié aux circonstances La *franchise* n'est plus aujourd'hui que de la Sincérité et l'Exemption d'un droit.

FROIS, adj. Frais, Neuf, et aussi Vert, Fraîchement coupé. La racine se trouve également dans les langues teutoniques (v. all. *Frisc*) et celtiques (kymri *Frisg*, bret. *Fresk*).

FUER, n. subst. Prix. — A NUL FUER, En aucune manière; litt. A aucun prix:

> Part de m'arme, part de mun cuor,
> Ceo ne pot estre a nul fuer
> Que ensemble od tei ne m'en auge;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 4778.

Le pr. *For* avait même très-souvent ce dernier sens, et on lit dans la *Branche aux royaux lignages*, t. I, v. 1194:

> Au fuer de gent desconfortée.

Probablement du celtique, puisque *Fuer* signifie encore en br. Prix, Mesure. Ce mot s'est conservé dans la locution *Au fur et à mesure*.

GAAIGNER, v. intr. Labourer. Dans le pat. de la Haute-Bretagne *Gagner* sign. encore Cultiver, et dans le

br. de Vannes on appelle un Journalier *Gounidek*, litt. un Gagnant. Voy. le mot suivant.

GAAING, n. subst. Acquêt sans bourse délier; par opposition à *Achat*, Acquêt à titre onéreux. Ce mot, qui se trouve dans la plupart des langues européennes avec les formes les plus diverses, depuis l'angl. *Win* jusqu'à l'it. *Guadagnare*, vient sans doute des langues germaniques; car le v. all. *Weidanjan, Weidanôn*, sign. Chasser, Faire paître des troupeaux, et l'isl. *Gagn*, Victoire, Butin. Le v. fr. semble se rapprocher davantage de cette signification, comme on le voit dans le v. 132 de la première version et dans la traduction de Guillaume de Tyr: Que tuit cil qui armes porroient porter alassent apres lui au gaaing; dans Martenne, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 598.

GAILLARS, adj. Arrogant, comme le v. all. *Geil*, ou peut-être Vigoureux :

Cent milie sunt de noz meillors cataignes;
Cors unt gaillarz e fieres contenances;
Chanson de Roland, str. CCXXIII, v. 2.

GALOS, n. subst. Saut : c'est le sens primitif de la racine; en v. all. *Gahlaufan* sign. Sauter; aussi se servait-on d'abord du pluriel dans le sens de *Galop* :

Avenanment a son tors pris,
Son ceval a es galos mis;
Partonopeus, v. 9661.

Il s'en revient les galopiax ariere s'espée en sa main; *Aucasin et Nicolete*; dans les *Fabliaux et contes anciens*, t. 1, p. 389, éd. de Méon. Voy. SAUS.

GANTE, n. subst. Oie; de l'all. puisque Pline dit en parlant des Oies : Candidi ibi (in Germania), vero minores, *gantae* vocantur; l. x, ch. 22. Le nom y est encore *Gans*.

GARINGAL, n. subst. Galinga; *Maranta galanga* de Linnée, que, par une assez singulière erreur, M. Raynouard croyait le Galéga; *Lexique roman*, t. III, p. 516 :

Mult souef i (f)lairoient radisé (?) et canele,
Garingaus et encens, chitovaus de Tudele;
Romans d'Alixandre, p. 341, v. 23.

GARIR, v. intr. Vivre content, tranquille; Être en santé; peut-être du goth. *Varjan*, Défendre :

Or soiez prous et chevaliers hardis,
Si conquerrez dont vous puissiez garir!
Garin le Loherain, t. I, p. 152.

GARNIR, v. act. Avertir; du v. all. *Warnôn* :

Deus! tant vos en-garni sovent
Que n'entrissiez en cest talent!
Partonopeus, v. 4553.

GAS, n. subst. Plaisanterie, par eupheuisme, mais à proprement parler Mensonge; litt. une Moquerie : de l'isl. *Gab*, dont le B se retrouve dans le v. *Gaber*.

GASTE, adj. Abandonné, Ruiné; litt. Dévasté :

Devant une gaste meson
Dont chéu furent li chevron;
Du Bouchier d'Abbeville, v. 101.

Peut-être, malgré le l. *Vastare*, ce mot vient-il du v. all. *Wastjan*, car on trouve dans l'*Histoire des ducs de Normandie*, v. 4986 :

Al rei de France e al barnage
Mandent por qu'il laissent gastir
La terre qu'il deivent tenir;

et dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 209 :

Ci avons sejorné an cest regne gastin.

GEME, n. subst. Perle; litt. Pierre précieuse; du l. *Gemma* :

Oie avés la verité,
Comment de Chartres la cité
La mere Dieu s'apela dame,
Qui d'autres dames est la gemme;
Miracles de Nostre-Dame de Chartres, p. 11.

GENILLONS (a), loc. adv. Les genoux pliés; on disait ordinairement *a genoillons* :

Sovent se courbe a genoillons;
Castoiement d'un pere a son fils, v. 42.

De là le v. *S'agenouiller*.

GESTE, n. subst. Cour, Famille :

Toute est de la lignie que Dex a tant amée,
De la geste Aymeri qui proesce a durée;
Bueves de Comarchis; B. I., n° 7535, fol. 110 r°, col. 1.

Litt. Histoire; du b. l. *Gesta* : on était de la Geste de l'homme dont on partageait la bonne et la mauvaise fortune. Aussi ce mot signifiait-il quelquefois une Nation tout entière :

Se Dex m'aïst! traï nos a Orable,
Et Dex confonde la sarrazine geste!
Prise d'Orenge, v. 1197

GIBELES, n. subst. Espèce de pâtisserie : peut-être ce que nous appelons *Gimblettes*.

GISARME, n. subst. Pique; du l. *Gaesum*, *Gaesa*, Gise, aiguillon dont on piquait les bœufs, et *Arma*, ou plutôt de *Gaesum* et *Isarn*, Gise de fer : car dans des gloses en v. all. *Falx*, *Falcastrum,* est expliqué par *Geltsarn*, et on lit dans le *Romans d'Alixandre*, p. 289, v. 29 :

Et portent li auquant gisarne u pic fieré.

GITER, ou plutôt GISTER, quoique Roquefort donne les deux formes, Mettre, Donner un *gîte* : du l. *Jacere*, et non *Jactare*. Cette forme explique la loc. *Jeter en prison*, qui serait d'une analyse assez difficile si la formation des langues était aussi logique que se plaisent à le supposer quelques philologues démesurément spirituels. La forme habituelle était *Gesir*, et quelquefois *Gire* : voy. Dinaux, *Trouvères Cambresiens*, p. 99, v. 2, et Roquefort, *Supplément*, p. 175.

GRAFFE, n. subst. Style, Poinçon; en l. *Graphium*.

GRAVELE, n. subst. Sable :

Ens en mi liu del pré ot une fontainiele;
Li ruissiaus estoit clers et blanque la gravele;
Romans d'Alixandre, p. 341, v. 25.

Ce mot, d'origine celtique, s'emploie encore dans un sens restreint.

GRENON, n. subst. Poil, et par suite Moustache, Favoris. Malgré le l. *Crinis*, ce mot, qui se trouve cependant dans presque toutes les langues néo-latines, nous semble venir du v. all. *Grani*, isl. *Grön*. Il y a déjà dans Isidore : Vidimus granos et cinnabar Gothorum.

GRESILLON, n. subst. Gazouillement; litt. Sons aigus : du l. *Gracilis*. On donnait aussi le nom de *Graile*, *Graisle*, à une sorte de Trompette :

Sonent cors et buisines et ces grailes menus;
Romans d'Alixandre, p. 223, v. 8.

En Languedoc on appelle encore le Hautbois *Graile*.

GREVAGEMENT, adv. Douloureusement; du l. *Graviore mente* : on disait aussi *Greveussement*.

GREVE, n. subst. Ligne qui partageait les cheveux sur le front; en b. l. *Gravia* :

La greve droite en la cervis,

dit le *Romans d'Athis et Prophilias* : c'était la mode pour

les femmes au milieu du XIII[e] siècle : voy. Joinville, *Histoire de saint Louis*, p. 23.

GUE, n. subst. Eau; probablement du l. *Vadum*, qui, comme l'it. *Guado*, avait aussi la double signification de Passage et d'Eau :

> Les reliques sunt forz, granz vertuz i fait Deus,
> Que il ne venent a ewe n'en partissent les guet;
> *Voyage de Charlemagne*, v. 255.

> Perchevaus ist demaintenant
> Del gué u il ot abuvré;
> Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, p. 19.

GUENCHIR, v. intr. Échapper, Éviter; litt. Se détourner: du v. all. *Wenkjan*. Il ne guenchi ne a destre ne a senestre; *Quatre livres des Rois*; l. IV, ch. XXIII, v. 22.

GUIGE, n. subst. Courroie; litt. Lien, Attache; du v. all. *Wicka* :

> Il prant sa targe, s'ait la guiche saisie;
> *Gerars de Viane*, v. 2773.

HAITIE, adj. Content, Joyeux :

> Merveilles par-s'en fait haitez:
> Des or est mult joius e liez;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 1641.

Sans doute du celtique, car le br. *Heta* signifie encore Plaire, Faire plaisir, Désirer.

HERBERGAIGE, n. subst. Logement, et par suite Visite; du v. fr. *Herberger*, auquel se rapportent encore *Auberge* et *Héberger* : *Semondre en herbergaige*, c'est Engager à faire visite.

HERBERGERIE, n. subst. Camp; litt. Le lieu où l'on est *herbergé* : le pr. *Alberguaria* avait pris le même sens : voy. *Gerars de Viane*, v. 3313. *Hauberges* sign. même Tentes dans *Garin le Loherain*, t. II, p. 152.

HONOR, n. subst. Propriété à laquelle étaient attachés des droits honorifiques qui dans l'opinion et dans la langue primaient le domaine utile.

> Ainznez estes, et de m'onor
> Vos doi je tenir por seignor;
> *Romans de Florimont*; B. I., n° 7498[4], fol. 2 v°, col. 2, v. 26.

INDE, adj. Violet; litt. Couleur venue de l'Inde :

Indi.... bela mixtura de color cerulenca et purpurea; *Elucidari de las proprias*, fol. 267:

> Et voit sor sa dextre mamiele
> Une violete noviele
> Inde paroir sor la car blanche;
> *Roman de la Violette*, p. 34, v. 645.

Ingremance, n. subst. Magie; du l. *Necromantia*, dont par euphonie ou par erreur on a transposé les deux premières lettres : Celuy an mesmes, fut prins un moyne... qui voult renouveller une doctrine de ingromence qui avoit esté condampnée pieca devant; *Continuation anonyme de la Chronique de Jean de Saint-Victor*; dans le *Recueil des historiens de France*, t. XXI, p. 681, note.

Iriet, part. pas. Courroucé; du l. *Iratus*.

Isnel-le-pas, adv. Aussitôt, Promptement; litt. Le pas précipité : du v. all. *Snel*, Vite, Prompt.

Ist, trois. pers. de l'ind. Sort; du v. *Issir*; en l. *Exire* : voy. la seconde citation au mot *Gué*. On disait aussi *Ussir*, et cette forme s'est conservée dans *Réussir*. Le x avait souvent pendant le moyen âge le son de ss, et il l'a encore dans *Soixante*, *Dixaine*, et quelques autres mots.

Itant, adv. Ainsi, Sur ces entrefaites, Par ce moyen; du l. *In tantum*. On y ajoutait quelquefois a (*Ad*), et ce n'était qu'une de ces superfétations de préposition, si communes dans la vieille langue, qui ne changeaient pas la signification d'une manière sensible:

> Les m'aidez si a destruire
> Que lor orguilz e lur deslaiz
> Vienge a itant, cum il est dreiz,
> Mort e vencu, pla(i)ssié e prient;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 4551.

Jagonse, n. subst. Sorte de pierre précieuse, probablement l'Hyacynthe; *Jogonten* dans Dideric, v. 1026; *Jacinctus*, dans la vers. suédoise, v. 1096.

Jaiant, n. subst. Géant : c'est le nom que l'on donne encore au mannequin gigantesque qui figure dans les ducasses de plusieurs villes de Flandre.

Jehir. v. act. Rapporter, Redire : du v. all. *Jehan* :

> Cancon, pour moi va ma dame jehir
> Que jou sui siens;
> Jehans li Petis; dans le *Romvart*, p. 275.

JETER, v. act. Délivrer, Affranchir :

> Toz ses amis de tot ahan
> Giete la mere des arcangles ;
> *De sainte Léocade*, v. 550.

JOÏE, adj. Gaie ; du l. *Gavisa* : cette forme s'est conservée dans *Ré-jouie*.

JOLI, adj. Joyeux ; de l'isl. *Jol*, Fête où l'on se livrait à la joie.

> Quant j'ay le cueur jolis et gay,
> Il ne me chault gueres de toy ;
> *Le débat de Nature et de Jeunesse.*

JOSTEZ, part. pas. Rassemblés, Réunis ; litt. Rapprochés : du l. *Juxta* :

> La bouche o l'autre n'ert jostée ;
> *Romans de Tristan*, t. I, v. 1965.

> Justez ensemle *north* e *man* ;
> Ensemle ditez donc *Northman* ;
> *Roman de Rou*, v. 111.

JOSTISES, n. subst. Plaids, Assises : cette acception de *Justitiae* était assez commune, mais nous ne nous souvenons pas d'en avoir rencontré d'autre exemple en français. Ad justicias faciendas, disait Einhard, année 814, et oppressiones popularium relevandas, legatos in omnes regni sui fines misit.

JOSTISIÉ, part. pas. Combattu, de *Jouste*, ou Abattu, de *Jus* : nous ne connaissons aucun autre exemple de ce mot qui nous permette d'en préciser la signification.

JOUSTE, prép. Près de ; du l. *Juxta*.

JUSTICE, n. subst. Pouvoir, Puissance :

> Certes, vers moi mesprenés
> Qui sui en votre justice ;
> Gautier de Dargies ; dans le *Romvart*, p. 250.

Metre en sa justice, c'est Soumettre à son autorité.

JUSTICIÉS, part. pas. Gouverné, Conduit ; du b. l. *Justitiare*. On trouve également dans *Bele Isabeaus* :

> Quant sot Gerars cui fine amors justice ;
> dans M. Paris, *Romancero françois*, p. 6.

JUSTISIER, v. act. Mettre à mort ; litt. Exécuter sa *justice*. Roquefort, qui donne cette interprétation, ne l'appuie d'aucun exemple, et nous ne nous souvenons pas d'en avoir rencontré d'autre ; mais on trouve dans *Lo libre de vices e de vertutz* : Per que del tot sera condempnatz e justiziatz ; B. I., n° 7693, fol. 7.

KIELES, sans doute une interjection qui n'avait pas de sens bien déterminé. Cependant on trouve aussi dans le *Partonopeus*, v, 9074 :

Desploiés kieles cel savoir :
Ja solés vos jugier si voir.

LARDE, n. subst. Rôti piqué de *lard* :

Del sangler mangerent au poivre,
Et del cerf firent bons lardez,
Et des chapons firent pastez ;
Romans de Renart, v. 22778.

Ce mot se retrouve, mais comme adjectif, dans *Le grand Testament de Taste-vin, roy des Pions*.

LARGEMENT, adv. Généreusement, comme le l. *Largus* :

Nul si large oste je voi en mon aé ;
Chanson du vilain Hervis ; B. I., fonds de Saint-Germain, n° 1244, fol. 13, v°, col 1, v. 18.

Ce sens primitif s'est conservé dans *Largesse*.

LASSUS, adv. Au loin, Sur les hauteurs : contraction du l. *Illac sursum*. Nous disons encore dans le même sens *Là bas*, et l'italien a conservé *Lassuso* et *Lassù*.

LAZ, n. subst. Chaîne, Cordon ; du l. *Laqueus*.

LE, adj. Large ; du l. *Latus* :

Une pierre bien grant et lée
Au le dou puis fu arrestée ;
Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 86.

Ce mot s'est conservé comme substantif : Lé d'une étoffe.

LECHERIE, n. subst. Faute, dans un sens général ; litt. Acte d'un *Lecheor*, c'est-à-dire sans doute d'un Danseur, du goth. *Laikan*, Danser, qui se retrouve dans toutes les langues germaniques et dans le v. slave : voy. Miklosich, *Radices linguae slovenicae*, p. 44. On dit encore dans plusieurs provinces d'un homme dont le caractère ne mérite aucune considération que *c'est un sauteur*.

LEGIERE, adj. Facile, Aisée ; du l. *Levis*, qui avait aussi cette signification :

Ne sont mie li mur legier a efondrer ;
Roman de Rou, v. 4118.

LENTEMENT, adv. Mollement, Faiblement : le l. *Lente* avait quelquefois cette signification :

LEZ, prép. Près de, D'après ; litt. Du côté de : du l. *Latus*, en pr. *Latz* :

Caus d'entour lui a apielés,
A destre et al seniestre lés ;
Mouskes, *Chronique rimée*, v. 21759.

Ce mot est resté dans une assez grande quantité de noms de lieu : Saint-Pierre-lez-Calais, lez-Louviers, etc.

LIEMIER, n. subst. Chien de chasse, aujourd'hui Limier : peut-être du celtique, puisqu'on l'appelle encore en br. *Liamer*. Mais la forme de ce mot dans le *Romans de Robert-le-diable*, *Loiemier ;* dans le *Dolopathos*, p. 263, *Loimier*, et un passage de la *Loi Salique* : Si quis canem, qui legamine novit, pourrait faire croire que le *Liemier* était un chien qu'on attachait habituellement.

LISTE, n. subst., et LISTÉ, part. pas., du v. all. *List*, Art, se disait également de toute espèce d'ornement, de bordure, de broderies, de peintures, de sculptures, et des recherches d'architecture : ainsi la tombe de Blanceflor, qui

> De riches listes ert listée,

était ornée de riches ornements.

LIVRISON et LIVROISON, n. subst. Don gratuit, Ration. Au soir fu mis en prison, a petite livroison ; car on ne lui donnoit chascun jour que pain et yave tant seulement ; *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 201. Du l. *Liberatio* : la *Livroison* était d'abord une Remise d'une nature quelconque qui libérait d'une obligation. On lit encore dans le *Partonopeus*, v. 2593 :

> Or ont éu lor livrisons,
> Apres demanderont lor dons.

La *Ration* était une Livraison raisonnable.

LOÉE, n. subst. Lieue, et aussi probablement l'Espace de temps qu'on met à la parcourir ; car il y a dans le *Partonopeus*, v. 10087 :

> Asses i sissent longement,
> Et furent servi ricement :
> Une loée apres mangier,
> Li lit sont prest, si vont coucier.

Il y a sans doute dans ce passage un jeu de mots que la version B n'a pas compris, et, peut-être avec raison, elle a remanié ce passage de manière à rejeter les vers 2161-62.

LOER, v. act. Conseiller ; du l. *Laudare* : on conseillait une action en montrant qu'elle était bonne, en la *louant*.

LONGIEZ, part. pas. Tissu ; litt. Allongé ; ou peut-être Bordé dans sa longueur.

Los, n. subst. Louange, comme le l. *Laus*, et aussi Conseil : voy. Loer.

Lues, adv. Aussitôt; litt. Au lieu (même). Cet adverbe, dont la forme primitive s'était mieux conservée dans les autres langues néo-latines (pr. *Luec*, *Alloc*; esp. *Luego*), vient sans doute du l. *Loco* (*hoc*) : le v. it. *Loco* signifiait Là, et on dit en daco-roman *De loc*.

Lupars, n. subst. Léopard. Cette forme existait aussi en provençal (Raynouard, *Lexique*, t. IV, p. 48), et l'on trouve *Lupardiaus* dans le *Romans du Chastelain de Couci*, v. 1895.

Macecrier, n. subst. *Boucher* : malgré sa ressemblance avec Massacreur, c'est sans doute une corruption du l. *Macellarius*; car on trouve *Macelerie* pour Boucherie, et *Maceclier*.

Mailler, v. int. Frapper comme avec un *maillet* :

La véissiez et maillier et ferir;
Garin le Loherain, t. II, p. 207.

Main, adv. Matin; du l. *Mane* :

Lors luy envoye l'en, soirs et mains,
Des sergens pour l'executer;
Jehan d'Ivry, *Les secretz et loix de mariage*.

Mainée, Maisnie, n. subst. Famille, Suite, Troupe; litt. Gens de la maison, comme *Domestiques*. Ce mot se retrouve en esp. *Mesnada*, et en it. *Masnada* :

E poi regiugnerò la mia masnada;
Dante, *Inferno*, ch. XV, v. 41.

Mainer, v. intr. Demeurer; du l. *Manere*.

Maintenant, adv. Sur-le-champ; litt. En tenant la main; *A par main*, comme on disait aussi en v. fr. :

Voir, dist Guillaumes, a par main le saurez;
Bataille d'Aleschans, v. 2618, et v. 2626 :

Sire Guillaume, a par main me r'aurez.

Maire, adj. Plus grande; du l. *Major* :

Plus grant chose, n'os puis ne maire
Offrir, pramettre ne doner;
Histoire des ducs de Normandie, v. 9057.

Mais, adv. Davantage, Plus; comme le l. *Magis*.

Maistre, n. subst. Chef, Capitaine; de l'isl. *Mestr*, le Plus grand, le Premier, qui s'employait aussi quelquefois dans son acception primitive :

Del maistre mariner trovum

Qu'il venist bien a raençon
Se il vousist, sens perillier;
Histoire des ducs de Normandie, v. 41081.

MAISTROIER, v. act. Élever, Diriger comme un *maistre;* du l. *Magister*. Nus ne vos sauroit si gouverner et si maistrer com ge que vostre sire sui; Villehardouin, *Histoire*, p. 25. Nous disons encore, mais dans un sens plus physique, *Maitriser*.

MANANT, adj. Riche; litt. Ayant une demeure fixe, un manoir; en l. *Manens*. De là, *Manantise* signifiait Richesse :

Ne li troi roi qui sont de Frise
U tant a or et manantise;
Romans de Troies; B. I., nº 6987, fol. 84 vº, col. 4.

MANCE, n. subst. Bourse; litt. Manche où les voyageurs mettaient habituellement leur argent : du l. *Manicae*.

MANDEGLOIRE, n. subst. Mandragore, plante à laquelle la prétendue ressemblance de sa racine avec les parties sexuelles de l'homme avait fait attacher une foule d'idées superstitieuses. On lit aussi dans un *Bestiaire* du XIIIe siècle :

Jouste paradis, en un mont,
Illuec ou croit la mandegloire.

Cette forme était encore en usage pendant le XVIe siècle : voy. H. Estienne, *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec*, p. 192; éd. de M. Faugère.

MANIERE (chambre) Principale, A coucher; on dit encore en ce sens *Maison manable* : du l. *Manere*.

MAR, adv. Malheureusement, A la male heure; contraction de *Mala hora*, qui était passé dans toutes les langues néo-latines, et qu'on trouve déjà dans Grégoire de Tours : Omnes *mala hora* dixerunt, quod a quibusdam pro auspicio susceptum est; *Historia Francorum*, l. VI, ch. 45.

MARCÉANDE, adj. Bien servie; litt. Bien conditionnée, Ayant les qualités d'une bonne *marchandise*, en l. *Mercem* :

La nef ert fort e bele e grande,
Bone cum cel[le] ke ert markande;
Tristan, t. II, p. 92.

Nous disons encore dans le même sens Une denrée marchande.

Marchiée, part. pas. Pillée par représailles (du b. l. *Marcha;* nous disons encore en ce sens Des lettres de marque) ou Foulée comme sous les pieds :

> Comme l'on plus marcoit la flor,
> Tant en issoit plus bone odor;
>
> *Partonopeus*, v. 10833.

Marcie, n. subst. Trafic, Achats : c'est la signification primitive du l. *Mercatus*. Lorsqu'il va au *marché*, le peuple dit encore qu'il va faire son *marché*.

Marine, n. subst. Rivage; en b. l. *Marina* :

> Est grant estrif sus la marine :
> Car Francois, li graindre et li mendre,
> Veulent a force terre prendre;
>
> *Branche des royaux lignages*, t. II, v. 914.

Marris, part. pas. Frappé, Meurtri. En isl. *Meria* signifie *Frapper*, et on lit dans le *Fabliau de l'ermite qui s'enivra*, v. 270 :

> De ses deux poins son vis merra,
> Et tout son cors mist a essil.

Matées, part. pas. Abattues, Navrées. Ce mot ne vient pas du l. *Mactare*, malgré l'esp. *Matar*, et l'usage qu'en a fait Ronsard, t. I, p. 113 :

> Et pour garder que plus je n'y retombe,
> Je veux macter aux dieux une hécatombe.

C'est le *Mat* du jeu des échecs dont on a fait un verbe :

> Mes mult esteit maz et pensis;
>
> *Lai de Gugemer*, v. 646.

> Kar essilliez, vencuz e maz
> En seront tuit a la parfin;
>
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 8725.

C'est un mot persan, *Schach mat*, Le Schah est mort, qui nous est venu d'Orient avec le jeu.

Mecinez, part. pas. Pansée; du b. l. *Medicinata*. La racine est un peu mieux conservée dans la *Chronique* de Jordan Fantosme, v. 1314 :

> Dunt li esteust doner un denier muneiez
> A mire de Salerne pur estre medcinez.

Meller, v. act. Combattre; probablement du celtique, malgré le grec Πρόσμιξις, car en br. *Mescaden* et

en pat. auvergnat *Mescla* signifient Bataille, et où lit dans la *Vie de saint Thomas* par Garnier :

Vus quereiz la mellée s'od armes i aleiz ;
B. I., Suppl. fr. n° 2636, fol. 27 v°, v. 18.

Meller s'employait souvent dans cette acception :

Ne l' féissent au roi meller,
Por rien qu'il séussent parler ;
Romans de Renart, v. 27779.

Voy. aussi le *Dolopathos*, p. 198.

MENOIS, adv. A l'instant, Aussitôt; ordinairement *Demanois*, comme *Demaintenant* : du l. *De manu* (ipsa). On disait également en grec Ἐκ χειρός, en v. all. *Zehant*, et l'on dit encore en it. *Immantinente*.

MERIR, v. intr. Reconnaître, Récompenser; du l. *Merere*, qui avait pris en b. l. cette signification active. On trouve déjà dans un capitulaire de Charles le Chauve : Suum servitium..... debite et rationabiliter vult illi merere.

MERROIENT, condit. du v. *Mener* :

Cuntre Franceis sempres irez ferir;
Si i merrez Torleu, le rei Persis;
Chanson de Roland, st. CCXXXI, v. 3.

MESAESIÉ, part. pas. Maltraité; litt. Malheureux, Mal à l'aise. C'est la particule islandaise négative *Mis* que le v. fr. avait ajoutée à tant de mots en remplaçant l'I par un E, et le v. AAISIER. Voy. ce mot.

MESCHINE, n. subst. Jeune fille; en goth. *Magaths*, en all. mod. *Mädchen*, qui, dans un pat. piémontais du Mont-Rose, a pris la forme encore plus voisine du v. fr. *Maidsin*.

MESDIRE, v. intr. Se tromper, Dire mal; trad. litt. du l. *Maledicere*.

MESEL, n. subst. Lépreux; du l. *Misellus*, qui avait aussi conservé sa signification primitive :

Viex est lor vie, orde et mesele ;
De seinte Léocade, v. 1185.

MESFERONT, v. pr. au futur, Se tromperont; litt. Se rendront coupables envers eux-mêmes. Blondiaus de Néele semble avoir donné aussi cette signification *Mesfaire* :

Amours, vous meféistes,
Mon fin cuer (sans) trechier;
dans le *Romvart*, p. 293.

Mollé, part. pas. Formé, Moulé. L'expression actuelle *Modelé* se rapproche beaucoup plus de la racine latine *Modulus*.

Molu, part. pas. Tranchant; comme nous le dirions maintenant, Frais émoulu.

Monéé, part. pas. Frappé, Façonné en *monnaie*.

> Puis i mist or et deniers monnaez;
> *Jourdains de Blaivies*, v. 2326.

Mors, n. subst. Bouchée, Morceau; du l. *Morsus*.

Mors, n. subst. pl. Caractère, Nature; c'est la forme primitive de *Mœurs*: du l. *Mores*.

Mort, part. pas. Tué; du goth. *Maurthr*, Mordrir:

> Mort as mun fils; par le mien escïentre,
> A mult grant tort mun païs me calenges;
> *Chanson de Roland*, st. CCLXII, v. 3.

Se il se feussent pris garde de nous, il nouz eussent touz mors; Joinville, *Histoire de saint Louis*; dans le *Recueil des historiens de France*, t. XX, p. 227.

Moullier, n. subst. Femme; du l. *Mulier*.

Mouschet, n. subst. Émouchet; litt. Moucheté. Selon Belon, liv. III, ch. 21, ce serait le mâle de l'épervier, dont les plumes de dessous le ventre seroient fort mouchetées par le travers. M. Fr. Michel s'est trompé dans son glossaire de l'*Histoire des ducs de Normandie* en expliquant ce mot par Sorte de jouet:

> De treis fleches e d'un moschet
> Deit asset (*sic*) aveir teu vaslet;
> v. 14828-29.

Mu, adj. Muet; du l. *Mutus*: voy. la citation du mot Orbe.

Muert, trois. pers. du prés. de l'ind. Demeure; du l. *Moratur*.

Navée, n. subst. Ce que peut contenir un vaisseau, une nef, en l. *Navis*.

Néel, n. subst. Nielle, Dessin noir sur fond d'or ou d'argent; du b. l. *Nigellum*.

Néeleure, n. subst. Ouvrage en *néel*: voy. ce mot.

Nes, adj. Pur; du l. *Nitidus*. Ce mot se retrouve dans presque toutes les langues romanes, et l'it. a les deux formes *Netto* et *Nitido*.

Niules, n. subst. Nouilles. On lit dans le Glossaire provençal, conservé à la B. I. sous le n° 7657: *Neula*,

Nebula ex flore farinae et aquae, *Colerida;* et Johannes de Janua donne cette explication de *Colerida* ou *Collyrida* : Panis est modicus et triangulus, coctus et frictus, detersus. On a prétendu que c'était des Oublies, mais plusieurs passages les mentionnent d'une manière très-distincte, et Matfre Ermengau disait dans l'*Épître à sa sœur :*

Estas neulas deu hom caudas manjar.

Ce mot vient sans doute de *Nebula*, Étoffe très légère et transparente dont s'habillaient les dames romaines; au moins la même métaphore se retrouve dans le nom des *Crêpes*.

NOCIER, v. act. Épouser; du b. l. *Nuptiare :*

Fame espouser et nocoier;
Nouveau recueil de Fabliaux et contes, t. I, p. 382.

NONAL, adv. Non, certes; du l. *Non, aliud*. Ce n'est pas *Nennil*, dont la désinence a été modifiée pour la rime, puisqu'on le retrouve avec cette forme au milieu du vers :

Nenal, ce n'en est pas raison;
Histoire des ducs de Normandie, v. 24499.

NOSIRE, Notre seigneur, comme *Messires*. On trouve aussi, v. 2719, *Nosignor*.

NUEME, nom. ord. Neuvième : on écrivait d'abord *Nuefme*, et le F finit par devenir assez muet pour que l'écriture ne l'indiquât plus.

OES, n. subst. Besoin, Usage; du l. *Usus*, ou plutôt *Opus*, puisque la labiale se trouve dans les autres langues romanes : prov. *Ops*, it. *Uopo*, daco-r. *Op*, esp. *Huebos*. *Ops* se trouve même dans Marot, t. V, p. 388; mais il se faisait de son temps tant de nouvelles créations de mots à bases classiques qu'on ne peut en rien conclure.

OIRRE, n. subst. Départ, Voyage; du l. *Iter*, ou du v. *Errer*. Le ms. B a la variante *Aller*.

OISSOUR, n. subst. Femme; du l. *Uxor*.

ONBRE, n. subst. Portique; litt. l'Ombre (du palais). Ovide disait déjà, *Artis amatoriae* l. I, v. 67 :

Tu modo Pompeia lentus spatiare sub umbra,

et l'on trouve quelques autres exemples de cette acception dans la latinité du moyen âge. Par une raison analogue, *Umbra* signifie même Banlieue, dans un document de 1307 : Si infra dictam civitatem vel sub umbra ejusdem; *Ordonnances des Rois de France*, t. VI, p. 346.

OQUISON, n. subst. Occasion, dans le sens habituel du l. *Occasio*, Moment favorable, Temps propice.

ORAINS, adv. Naguères; de *Ains*, Avant, et *Ore*, Maintenant.

ORBE, adj. Obscur; du l. *Orbus*, sous-entendu *luminis* : aussi lui donnait-on quelquefois le sens d'Aveugle :

Les sors oïr, les mux parler;
Les orbz voair, les tors aler;
Miracles de Notre-Dame de Chartres, p. 39.

ORE, n. subst. Vent; du l. *Aura*.

ORENDROIT, loc. adv. A l'instant même, Aussitôt; du l. *Hora in directum* : le pr. en avait fait aussi *Orendrei*.

ORFROIS, n. subst. Or battu, Fil d'or; du l. *Aurum fractum*, ou *Aurum Phrygium*, Or pour la broderie que l'on croyait avoir été inventée en Phrygie. De là Fleur d'orfrois (*Floire et Blanceflor*, v. 977), Bendes (galons) d'orfrois (*Roman de la Violette*, p. 88), Ensengne d'orfrois (*Romans d'Anseis de Cartage*, B. I., n° 7191, fol. 29 r°), et Chapel d'orfrois (*Roman de la Rose*, v. 558). Une citation que nous empruntons au savant *Glossaire* de M. de Laborde, p. 418, confirme pleinement cette interprétation : Devise des orfraiz qui doivent estre fais pour la chappe du Roy. Et premierement le chapperon desdits orfraiz sera de demye aulne de large, et en iceluy sera fait le miracle du concile general quant la terre se leva soubz monseigneur saint Hilaire en disant *Domini est terra*... Et seront faiz les orfraiz, le champ et les laseres d'or de Chipre bien fin et touz les tabernacles d'or et les ymages de soye, et seront du large d'une feuille de papier lesdits orfraiz.

ORMIER, n. subst. Or en nature; du l. *Merus* : Or métallique, qui n'est pas roulé sur un fil, comme l'Orfrois :

Car en mon tresor seront pris
Li treze mil besans d'ormier;
Ordene de Chevalerie, v. 366.

ORT, n. subst. Jardin; du l. *Hortus*.

OSTERIN, adj. Pourpre; du l. *Ostrum*. On y attachait cependant sans doute quelque idée de nuance qu'il est devenu impossible de préciser, car on lit dans un passage que nous avons rejeté, page 121, note 2 :

Cent porpres et cent osterins.

Ostoir, n. subst. Autour; contraction de *Acceptor*, forme populaire de *Accipiter*, qui se trouve déjà dans la *Loi Salique*.

Oubliez, part. pas. Emporté, Courroucé; nous dirions encore en ce sens : Gardez-vous de vous oublier; mais, quoique cette interprétation soit plus grammaticale, le sens semble exiger Oublieux, car on trouve un peu plus bas, v. 2595-99 :

> Floires li joesne s'oublïa ;
> Devant ses piez se presenta.

Outre, prép. Malgré; du l. *Ultra*.

Ouvan, adv. Cette année; du l. *Hoc anno*, en pr. *Ogan*. On écrivait habituellement *Oan* et *Ouan*; le v est euphonique.

> Antan fu abainoiemens,
> Auvan est dolors et tormenz ;
> *Floris et Lyriope* ; B. I., fonds de Sorbonne, n° 1422, p. 532, col. 2.

Oveuc, ordinairement Avec, mais il semble ici signifier Ou, et venir de *Ubi illuc*, quoique nous n'en connaissions aucun autre exemple.

Paissoit, imp. Nourrissait, Faisait manger, comme le l. *Pascebat*.

Par (de) : cette locution, encore usitée dans la formule *De par le roi*, devrait, pour avoir un sens rationnel, être écrite *De part* (De parte regis) :

> De part le roi l'ont salué ;
> *Romans de Florimont* ; B. I., n° 7498⁴, fol. 8 r°, col. 1, v. 2.

Paraige, n. subst. Famille, Noble race.

> Troys chevaulx de paraige
> Soubz luy furent tué ;
> *Fleur des Chansons*, fol. E v°.

Parconier, n. subst. Participant, litt. Copartageant; du b. l. *Parcennarius* :

> Bien sachiez que maint chevalier
> Est de cest meffet parconnier ;
> *Du Mantel mautaillé*, v. 705 ; dans M. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 358.

Par-igal, adv. Également, Tout à fait égaux; on l'employait aussi comme adjectif :

> Li orz et li plubs si sunt metals,
> Mes ne sunt mie parigals ;
> Benet, *Vie de saint Thomas de Canterbury*, v. 637.

Par-offrir, Prosterner; litt. Présenter, Offrir parfaitement :

Sun destre grant (*l.* guant) a Deu en puroffrit;
Saint Gabriel de sa main l'a pris;
Chanson de Roland, st. CLXXIII, v. 15.

Paroils, n. subst. De même noblesse, Pair, Qui tient un fief du même seigneur : Et en cest estat fut icelluy Herred promeu et institué baron et per de l'eglise de Therouenne; a la charge toutesfois que luy et ses hoirs seroient tenuz et submis aveucques les aultres pers et compaingnons aians fief de semblable nature, porter l'evesque de Therouenne le jour qu'il prend pocession de son evesche, du lieu ou il est eslu en son siege episcopal; Lambertus d'Ardres, *Chronicon Ghisnense*, v. trad. p. 224.

Sovent li fesoit ses oeilles
Non per, s'eles erent pareilles;
Et sovent les rapareilloit,
Se non pareilles les trovoit:
Romans de Renart, v. 7401.

Les mots *lez la loi* qui sont accolés à *Paroils* nous empêchent de le traduire par Parrain, quoiqu'il appelle Floire *Filz* et *Filleus*. Dans le *Filocopo*, c'est Ascalione, le maître de Floire, qui lui fournit des armes, et il l'appelle également *Caro figliuolo mio*. Il ne serait cependant pas impossible que *Paroils* signifiât seulement Parent du côté de la mère, car on lit dans la version populaire italienne :

... un cavalier, che era suo parente.

Pautonier, n. subst. Domestique, Homme couvert d'un vêtement grossier, d'un *palletot;* du b. l. *Paltonarius* ou *Puttanerius*, suivant M. Hoffmann, *Horae Belgicae*, t. V, p. 116. Cette signification assez insolite se retrouve dans Mouskes, v. 22482 :

Et tant les avoit en destroit,
Qu'il maintenoit ses cevaliers
Comme vilains et pautouniers.

Pavement, n. subst. Salle pavée; du l. *Pavimentum :*

Or jouent li baron en un le pavement;
Enfants Aymon, v. 273.

On désignait le tout par la partie que l'on regardait comme la plus importante.

PAVEILLON, n. subst. Papillon; du l. *Papilio*. Un changement semblable a eu lieu en pat. provençal, où *Farfalla* s'est substitué au *Parpailho* de l'ancienne langue.

PELLE, n. subst. Perle. Même dans les noms propres, le R suivi d'un L se changeait souvent en L : ainsi l'on écrivait *Kalles* pour *Karles*; *Parler*, de *Parabola*, était devenu *Paller*, et le peuple prononce encore en Normandie le nom du *Merle*, Merula, comme on l'écrivait en v. fr., *Mêlle*.

PENANT (se), part. prés. Se mettant en peine, S'efforçant péniblement. Quoique la racine soit aussi celle de l'esp. *Penarse*, le sens est tout différent :

Lor bien faires durra petit,
Car trop se hastent d'els pener;
Partonopeus, v. 8182.

PENDANT, n. subst. Tertre; litt. Un lieu pendant, escarpé : comme le l. *Clivus*, il se disait également d'une Montée et d'une Descente.

Li chasteax fu moult bien séant,
Desor une roche pendant;
Romans de Renart, t. III, v. 21991.

Par une roche, en un pendant,
S'en vet Renart les saus menus;
Romans de Renart, t. I, v. 340.

PENNE, n. subst. Peau préparée, Fourrure; litt. Étoffe, du l. *Pannus*. Nous ferons cependant observer que, comme le fr. *Duvet* et *Peau* se disaient également des animaux et des oiseaux, il ne serait pas impossible qu'on eût, par analogie, étendu la signification du l. *Penna*.

PER, n. subst. Compagne; du l. *Par*.

PERIZ, n. subst. Mort, ou Genre de mort; du l. *Perire* ou *Periculum*. On en avait fait aussi un verbe :

Dame de Chartres, secorez
Qui en ce puis est demore(z)
Soz les pierres acovoitez.
Dame, de perill le gitez,
Qu'il ne soit perillés ne mort;
Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 85.

PERRON, n. subst. Dalle qui, comme le *fer* des che-

vaux et le *fust* des liquides, avait pris son nom de sa matière la plus ordinaire.

PERT, ind. prés. Paraît; du l. *Apparet*. Voy. la citation du mot SANBLANT.

PICOIS, n. subst. Pic. Ce mot, qui s'est conservé dans plusieurs provinces, vient, comme celui qui l'a remplacé, du l. *Picus*.

PIUMENT, n. subst. Vin auquel on avait ajouté du miel et différentes épices; du b. l. *Pigmentum*, contr. de *Pigmentatum*, Parfumé, sous-entendu *Vinum* :

Le vin qui leur sembloit pigment,
Tant estoit cler et savoré;

Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 76.

PLAIN, n. subst. Place; du l. *Planus* (locus).

PLAISSIÉ, part. pas. Dompté; litt. Courbé, Plié; du l. *Plexus* :

Tote en est ma vertu plaiscié;
Tenés moi bien que jo ne chié;

Partonopeus, v. 9717.

Il avait aussi conservé sa signification primitive :

Li fors se tient, li faibles plesse;

Branche des royaux lignages, t. I, v. 2497.

PLAIT, n. subst. Accord, Affaire; du b. l. *Placitum*, Assemblée où l'on jugeait les procès, qui avait pris aussi ces différentes significations. Ce mot signifie aussi Dessein, et semble alors venir du part. passé de *Placere*, Ce qui a plu.

PLENIERES, adj. Remplie; du l. *Plenus*.

PLEVIR, v. act. Promettre, Engager; litt. Donner un gage; du b. l. *Plegiare*, *Plevire* :

Dinadares, de l'autre part,
Requiest que l'an li face esgart
De ce que plevi li avoit;

Parceval li Galois, B. I., n° 6837, fol. 88 v°.

PLEZ, n. subst. Accord : voy. PLAIT.

POIOR, adj. Moindre; litt. Pire : du l. *Pejor* :

Quar a plour de lui se connissoit amie;

Romans d'Alixandre, p. 4, v. 10.

PONTONIER, n. subst. Fermier d'un *pont*, Préposé au *pontonage*; du b. l. *Pontonarius*.

PORCHACIER, v. act. et intr. Chercher, Poursuivre; litt. Chasser pour :

> Ore pri jeo seinte Agace,
> Ke en (*l.* K'en) ceste vie nus purchace
> De nos pechez remission;
>
> *Vie de sainte Agathe;* dans M. Michel, *Rapports à M. le Ministre de l'Instruction publique*, p. 261.

> Tant a coru et porchacié,
> Et tant porquis, et tant tracié,
> Que toz est chargiez de vitaille;
>
> *Romans de Renart*, t. I, v. 479.

Il est aussi pronominal, et signifie alors Se mettre en peine, Méditer, Combiner :

> Porchascié s'est Fromons, ce m'est a vis;
>
> *Garin le Loherain*, t. I, p. 180.

PORPENS, n. subst. Pensée, Intention réfléchie; peut-être la racine de *Penser* : litt. *Peser pour* ou *Très-bien peser*.

> Un poi se prist a porpenser,
> Et en l'angoisse del porpens...
>
> *Partonopeus*, v. 4052.

Dans *Compenser*, le v. *Penser* a encore le sens de Peser.

PORT, n. subst. Passage, Lieu où l'on passe un bac : le sens primitif était probablement Défilé, en esp. *Puerto* :

> Ad porz d'Espaigne ad lesset sun nevold;
>
> *Chanson de Roland*, st. LXIV, v. 11.

De là vient sans doute le nom de Saint-Jean-Pied-de-Port.

PORTAL, n. subst. Porte de la ville; litt. Grande porte : Se retrairent au palais, au chastel et sur les portaulx de ladite ville; Alain Chartier, *Œuvres*, p. 185.

PORTRAIT, part. pas. Formé, Dessiné; du l. *Tractus pro* : les *Portraits* étaient d'abord des Images, et sont devenus des Dessins par excellence.

> Le drap est d'un riche samit,
> Il est a merveilles bien fet;
> Molt honorera le portret
> Et les ouvrages qui i sont;
>
> *Du Mantel mautaillé*, v. 252.

POUMEL, n. subst. Milieu du couvercle relevé en forme de *pomme*. La même raison fait encore donner le

nom de *Pommeau* à l'extrémité de la selle et de la poignée d'une épée.

PRAER, v. act. Enlever, Piller; du l. *Praedari.*

PRAIE, n. subst. Proie; du l. *Praeda*, dont la prononciation était moins altérée.

PRÉER, v. act. Prier. Cet E, plus conforme à l'étymologie, se retrouve dans les autres langues néo-latines.

PRESIGNIER, v. act. Bénir; litt. Marquer ou Couvrir du signe de la croix; du b. l. *Praesignare* :

Quant il orent assez mangié
Des biens qu'il avoit pourseignié;

Vie de Jesus-Christ; dans du Cange, t. V, p. 413.

PRIMES, adv. D'abord; du l. *Primum.*

PRIS, n. subst. Mérite, Valeur, comme le l. *Pretium* :

Par tout aloit por son pris querre;

Le vair Palefroy, v. 74.

PROIÉE, part. pas. Enlevée comme un vil butin; du l. *Praedata.*

PROUS, adj. Sage, Vertueuse; du l. *Probus* ou *Prudens.*

PUIER, v. intr. Monter; du v. fr. *Puy*, Élévation, Montagne, qui se retrouve trop souvent dans les noms géographiques pour ne pas avoir une origine celtique :

Amont l'arbre prent a puier;

Romans de Renart, t. III, v. 24910.

PUISQUE, conj. Après que, comme le l. *Postquam*: *Puis* a conservé la signification de *Post.*

PUNS, n. subst. Fruit; du l. *Pomum* :

Droiz est que soie defors jetez al vent,
Por une pome se jo gerpis t'amor;

Adam, *drame anglo-normand*, p. 9.

On dit encore dans le même sens *Pomme d'orange.*

PUTAIN, n. subst. Jeune fille; peut-être, comme à la racine latine *Putus*, et aux mots it., esp. et port., ne s'y ajoutait-il aucune mauvaise idée. On lit encore dans le *Romans de Robert-le-Diable*, qui est certainement plus moderne :

Et li senescaus pour ytant
A dit qu'il le fera dolant
De la pute que il n'a mie.

QUANS : c'est le l. *Quantus*, Combien de, Quel nombre de.

QUAR, adv. Donc, C'est pourquoi; du l. *Quare* :

A haute voiz sa feme escrie
Et dist : Ydoine, quar m'aïe!
Du Segretain moine, v. 497.

QUARREL, n. subst. Bloc *carré*, et par suite Pierre de taille; mais il se prenait d'abord dans toutes les acceptions que nous donnons encore à *Carreau*.

QUE, pr. Ce que; comme le l. *Quod*.

QUE, adv. Comme :

La roïne ne fit pas que courtoise;
Quesnes de Bethune; dans le *Romancero françois*, p. 83.

Quand il était répété, le premier prenait la signification de Tant :

Ge m'en irai que bien que mal;
Romans de Renart, t. III, v. 20539.

QUE, conj. Jusques; mais peut-être, ainsi que nous l'avons indiqué, faut-il lire seulement *a* au lieu de *qu'a*.

QUES, contraction assez inusitée : Que les, et même Qui les. On trouve également dans la *Chanson d'Antioche*, ch. VI, v. 788 :

A son frere revienent qu'es atent au degré.

QUIST, prét. Chercha; du v. *Querir* : en l. *Quisivit*.

QUOI, adj. Libre, Quitte, comme on disait aussi en v. fr. :

Je te rens quite ta terre et ton païs;
Garin le Loherain, t. I, p. 145.

Du l. *Quietus*. On dit encore, mais dans un sens différent, *Rester coi*.

RADEMENT, adv. Courageusement; du v. all. *Hrad* :

Les chevaus radement brocierent
Et si roidement s'aquointierent;
Romans du Chastelain de Couci, v. 1183.

RAIOIT, imp. d'un v. intr. Luisait, Rayonnait; du l. *Radiabat*.

RAVINOSE, adj. Rapide, Impétueuse; de *Ravine*, qui

n'avait pas dans la vieille langue le sens étroit qu'on lui donne maintenant :

> Cele part s'en vient la roïne
> Sour un palefroi de raviue ;
>
> *Renart le Nouvel*, v. 2379.

La racine est sans doute *Ravir ;* du l. *Rapere.*

RAVISÉ, part. pas. Pris en pitié; litt. Regardé une seconde fois : il n'y avait déjà plus que le premier mouvement qui fût cruel.

RE, n. subst. Bûcher :

> En ceste place ferons un re si grant,
> Tuit seroiz ars et graïllié léanz ;
>
> *Prise d'Orenge*, v. 1081.

Probablement d'origine celtique, puisqu'on lit dans les Gloses d'Isidore : *Redulus*, Strues lignorum ardentium.

RECORT, ind. pr. Rappelle; du l. *Recordor : Se voir recort*, Si ma mémoire est fidèle; litt. Si je me rappelle vraiment.

RECOVRÉ, part. pas. Pris, Saisi; du l. *Recuperatus.*

RECRÉANTISE, n. subst. Lâcheté. S'avouer vaincu dans un combat judiciaire, c'était Croire ce que soutenait son adversaire, et par conséquent le *Recroire*, puisqu'on était réputé s'être parjuré en soutenant le contraire : voy. le mot suivant.

RECROIRE, v. intr. Se parjurer, Se démentir; litt. Croire ce qu'on avait nié :

> Renart qui tot le mont decoit,
> Qui de mal faire ne recroit ;
>
> *Romans de Renart*, v. 19795.

REGORT, n. subst. Port naturel; peut-être Cap, puisqu'on lit dans le vers suivant :

> De deux parz li vient sa navíe ;

mais il vient sans doute de l'isl. *Gard*, Flot de la mer, et signifiait d'abord Eau profonde, puis Golfe. Il y a dans une partie encore inédite du *Romans des Loherains* :

> Gironville est en un regort de mer,
> Sor une roche de viel antiquité ;
>
> dans du Cange, t. III, p. 541, col. 1, éd. de M. Henschel.

Gour signifie encore en patois languedocien Endroit pro-

fond d'une rivière, et Garnier se servait de *Gort* dans le sens de Gouffre, Abîme :

> En peche finerunt, ne purrunt prendre port;
> La dunt nuls ne resort, karunt el pulent gort;
> *Vie de saint Thomas;* B. I., Suppl. fr. n° 2636, fol. 12 v°, v. 29.

Un autre exemple s'en trouve fol. 4 v°, v. 24.

REMESE, part. pas. Restée; du l. *Remansa* :

> Et dist : Las ! si mar fui nés
> Quant mes cuers est si sans moi remés;
> Pastourele; dans le *Romvart*, p. 308.

REMIRER, v. act. Veiller, Regarder avec attention; litt. Une seconde fois; du l. *Remirari* :

> Dient bien cil qui le remirent,
> C'unc mais tel chevalier ne virent;
> *Histoire des ducs de Normandie*, v. 8716.

Quant il a ung peu regardée et remirée sa merveilleuse beaulté; *Meliadus de Leonnoys;* fol. 108 r°, éd. de 1532.

RENVOISER, v. pron. Se réjouir, Se régayer; de l'isl. *Visa*, Chanson. Aussi *Envoisier* signifiait-il d'abord Chanter :

> Beaux m'est prinstans au partir de fevrier,
> Ke primerole espanist el boscaige;
> Adont me vient fin talent d'envoisier
> Plus k'en iver, au felon tans sauvaige;
> Gilles le Viniers; dans Roquefort, *Poésie françoise au XIIe siecle*, p. 75.

Dégoiser se dit encore familièrement des oiseaux qui chantent, et il a conservé une signification plus générale dans le patois de plusieurs provinces.

REPAIRIER, v. intr. Retourner, Revenir; probablement du b. l. *Repatriare*, qui se trouve dans les gloses d'Isidore, comme semble l'indiquer l'it. *Ripatriare*. Il pourrait cependant venir de *Re-apparere*, car on lit dans une chanson de Simon d'Autie :

> Li biaus estes se resclaive (*l.* resclaire),
> Que l'erbe naist verdoians,
> Que flours et foelles repaire;
> dans M. Dinaux, *Trouvères Artésiens*, p. 486;

et dans le *Romans de Florimont;* B. I., n° 7498⁴, fol. 37 v°, col. 1, v. 11 :

> La nuiz s'en va, li jors repaire.

REPONDRE, v. pr. Se cacher; du l. *Reponere*. Le terme de chasse *Remise* a été fait de la même manière.

Reposée, n. subst. Traite, Reprise; mais ce mot signifie aussi Aise, Convenance, Commodité :

Ou quatre vilein m'ont trové
Qui m'ont batu a reposées ;
Romans de Renart, t. III, v. 23206 ;

et nous croyons que, comme dans le vers précédent (voy. Loée), il y avait ici un jeu de mots.

Resgart, n. subst. Souci, Inquiétude; litt. Garde attentive : du v. all. *Warto*.

Resléescer, v. intr. Remettre en *liesse;* du l. *Laetitia*.

Resperir, v. pr. Se rendormir; litt. Se rattraper. Ce verbe avait ordinairement un sens opposé : *Spirare* était considéré comme l'état naturel, et se disait également lorsqu'on se réveillait après avoir beaucoup dormi, ou que l'on s'endormait après avoir long-temps veillé.

Respit, n. subst. Délai; litt. Regard en arrière ; quelquefois aussi Sentence contraire, Pardon :

Je le mettrai, s'il vous plait, en respit,
Que moult desire la pais au duc Garin ;
Garin le Loherain, t. II, p. 8.

Par Hester furent respitez
Tous les Juifz a mort condamnez ;
Débat de l'Homme et de la Femme ; dans les *Poésies françoises des XV[e] et XVI[e] siècles* de la *Bibliothèque elzevirienne*, t. I, p. 3.

Respiter se prenait aussi quelquefois dans un sens plus littéral :

On dit que jadis Herculez,
Filz de ce grant dieu Juppiter,
Le (sc. Cerberus) destacha sans respiter,
Et sa chaynne de fer brisa ;
Apologia mulierum, v. 160.

Restort, n. subst. Recours, Remise, Remède ; du l. *Restaurare*. On écrivait ordinairement *Resort*, et il venait alors sans doute du b. l. *Ressortivum remedium* :

Cil de la nef, senz nul resort,
Furent tuit perillié a mort ;
Histoire des ducs de Normandie, v. 41079.

Cil ke sunt a dampner, porvéu sunt a mort ;
De lur dampnatiun n'i ad mes nul resort ;
Garnier, *Vie de saint Thomas ;* B. I., n° 2636, Suppl. fr., fol. 12 v°, v. 35.

RETORT, subj. prés. Retourne, ou plutôt Tourne :

Grant erre apres le roi acort;
Li rois li coine qu'il retort;

Tristan, t. I, v. 1957.

RETOUR, n. subst. Ressource : expression empruntée à la langue des tournois, où, quand on n'avait pas réussi dans une première rencontre, on *retournait* pour essayer de nouveau son adresse et ses forces.

RETRAIANT, n. subst. Reflux ; du l. *Mare retrahente* :

Od le montant enfloté sont,
Et od le retraiant s'en vont :
Li retraians les met en mer ;

Partonopeus, v. 7585.

On dit encore que la mer *se retire*.

RETRAIRE, v. act. Renouveler, Soutenir ; du l. *Re* (Iterum) *Trahere* :

Qar le jugemenz est ja fez,
Qui sera au grant jor retrez ;

Bible au seignor de Berze, v. 735

Le *Lexique roman* de Raynouard donne aussi à *Retraire* la signification de Retenir ; mais il n'en rapporte aucun exemple.

REUBER, v. act. Dépouiller, Prendre avec violence ; du v. all. *Roub*, Dépouille. On lit déjà dans la *Loi Salique* : Si quis in via alterum adsalierit et eum raubaverit.

RIVIERE, n. subst. Campagne nue ; l'opposé de Bois dans les poëmes du XIIIe siècle :

Et vait en bois et en riviere;

Partonopeus, v. 1883.

Sot de riviere, d'esperviers et d'ostours,
Et sot des bois plus que nus venéors ;

Romans d'Agolant, v. 838.

Sans doute du v. all. *Reif*, Territoire, Banlieue.

ROBER, v. act. Voler : voy. REUBER.

ROBERES, n. subst. Voleur :

Ne sai se estes roberes ou espie ;

Bataille d'Aleschans; B. I., n° 7535, fol. 229 v°, col. 2.

Rober est resté en anglais.

ROC, n. subst. Pièce du jeu d'échecs qu'on appelle maintenant la *Tour*. C'était le nom qu'on lui donnait en v. all., et on le trouve encore au XVIe siècle dans une locution proverbiale :

> Il ne tient ny a roy ni a roq ;
>
> *Farce des Malcontents*, p. 331.

Roch signifiait un Héros dans l'ancienne langue persanne (d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. III, p. 129), et l'isl. *Hrokr* a la même signification. L'ancienne forme de cette pièce explique son changement de nom. Les rocz, dit le *Plaisant jeu des eschez*, sont elefans portans tours sur leurs dos et des hommes dans les tours.

ROOND, adj. Rond; première contraction du l. *Rotundus*.

ROUVER, v. act. Demander, Prier, Ordonner; du l. *Rogare* :

> Douce dame, je ne vous os rouver
> Ce dont amors ne me rueve pas tere;
>
> *Chansons du Chastelain de Couci*, p. 262, éd. de Laborde.

Les Rogations s'appelaient pendant le moyen âge *Rouvaisons*.

RUEVE, ind. prés. de *Rouver* : voy. ce mot.

SACHIER, v. act. Tirer. Ce mot, dont la racine se retrouve dans l'esp. et le pg. *Sacar*, et qui est resté dans le pat. picard *Saquier* et le fr. *Sacade*, est d'une origine douteuse.

SAGE, adj. Savant, comme le l. *Sapiens* :

> Moult fu sage d'astronomie;
> Tout en congnoissoit la maistrie;
>
> *Livre de Lusignan*, v. 337.

L'esp. *Sabio* avait primitivement le même sens, et l'on fait un contre-sens en appelant Alphonse X *Alphonse-le-Sage*.

SALIR, v. intr. Sortir : le l. *Salire* avait quelquefois cette signification, que l'esp. et le v. pg. ont aussi conservée.

SALUTS, n. subst. Souhaits de bonheur, Bénédictions : dans plusieurs provinces, on appelle encore le Salut *Bénédiction*. Fortunatus employait déjà *Salutatorium* dans le sens de *Epistolae salutatoriae*. On donnait même en v. fr. le nom de *Salus d'amour* à de petites pièces amou-

reuses : il y en a trois dans le ms. de la B. I., nº 7609[2], fol. 97 rº, fol. 103 vº, et fol. 114 vº.

SANBLANT, n. subst. Apparence, Manières, Visage :

> Mes aus oevres et aus samblanz
> Pert il qu'il soient bones gens;
> *Bible au seignor de Berze*, v. 307.

Du l. *Similare* ou *Simulare*. Le fr. *Mine* a pris aussi ces deux significations.

SAUT, n. subst. Élan comme pour *sauter*, Galop :

> Et Girfles i ala le saut;
> *Du Mantel mautaillé*, v. 731.

On employait le plus souvent le pluriel :

> Et li cers s'enfoï les saux,
> Qui n'est pas bel de lor enchauz;
> *Romans de Renart*, t. III, v. 22351.

On lit encore dans un sermon de Menot sur la Passion : Adonc *reliquit octo Apostolos* au bout du jardin, et va quatre ou six petits saulx, et *cepit Petrum* par le collet; dans Labouderie, *Sermons de frère Michel Menot sur la Madelaine*, p. XXVIII.

SAVOIR, n. subst. Sagesse; du l. *Sapere* : voy. ci-dessus, p. CXXV, v. 14.

SEGUREMENT, adv. Avec confiance, Tranquillement; du l. *Secura mente*.

SEGURS, adj. Rassuré; du l. *Securus*.

SEJOR (a), loc. adv. En repos, Sans inquiétude. Le pat. d'Auvergne a mieux conservé le sens et la forme primitive (*Sedis dies*) :

> Jamais le cœur n'a de sedjor;
> *Montagnarde de Saint-Sauve*.

SEMONDRE, v. act. Inviter, Avertir; du l. *Submonere*, *Summonere*, dont nous avons fait aussi *Sommer* :

> Li roiz Loeis fist semondre son ost;
> *Romans de Rou*, v. 3646.

Nous avons conservé, mais en lui donnant un sens différent, *Semonce*.

SENTINE, n. subst. Fonds de cale; du l. *Sentina*.

SENTIR, v. intr. Remuer; sans doute par analogie à ce qu'on disait d'un enfant dans le sein de sa mère : voy. du Cange, t. IV, p. 190, col. 3, éd. de Henschel.

Seror, n. subst. Sœur; comme le l. *Soror* :

> Eles estoient deus serours;
> Andeus orent riches seignours;
>
> *Romans de Florimont*; B. I., n° 7498[4], fol. 2 r°, col. 1, v. 11.

Sevrer, v. act. Séparer; comme le l. *Separare*.

Signor, n. subst. Mari; on se servait aussi dans le même sens du mot *Baron* :

> Moult ot le cuer tristre et irié;
> De sun baron se trest arriere;
>
> Marie de France, t. II, p. 384.

Soef, adv. Lentement; litt. Doucement : du l. *Suave* :

> Mout soef moinne son cheval;
>
> *Romans de Florimont*; B. I., n° 7498[4], fol. 5 v°, col. 1, v. 3

Soen, Sien ou peut-être Après, Ensuite (du l. *Subinde*), quoique la forme habituelle fût *Sorentes* et *Soentre*.

Soffraite, n. subst. Besoin; litt. Souffrance :

> Se tot li home qui i sont
> Estoient tel par tot le mont,
> Jamais feme ne concevroit :
> Grant sofraite de gent seroit;
>
> *Romans d'Eneas*; dans Alexandre Peÿ, *Essai*, p. 40.

Soler, v. intr. Avoir coutume; du l. *Solere*.

Soltiment, adv. Ingénieusement, Adroitement; litt. Subtilement :

> Moult sot cil ovrer soltivment;
>
> *Partonopeus*, v. 10306.

Son (en), loc. adv. Au haut, En plein; du l. *In summum* :

> En son un tertre sunt monté;
>
> *Romans de Rou*, v. 13082.

Sons, n. subst. Air, Chant; du l. *Sonus*. Ce passage en précise le sens :

> Des fables fait on les fabliaus
> Et des notes les sons noviaus,
> Et des materes les canchons,
> Et des dras cauces et cauchons;
>
> *Fabelet de la Viellete*; B. I., ms 6987, fol. 344 v°, col. 1.

SOR, adj. Brillant; litt. Noir : sans doute de quelque idiome germanique, puisqu'en v. isl. *Sorta* et *Sorti* signifiaient Couleur noire :

> Dont véissiez chevax esperoner,
> Sors et bausans et gris et pomelez;
> *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain français, n° 1244, fol. 9 r°, col. 1, v. 29.

Mais, comme *Nigrans*, ce mot signifiait Noir brillant, et on le prit aussi dans l'acception de Lustré, Brillant :

> Lors le saisi par les cheveus
> Que ele avoit luisanz et sors
> Tout autresi comme fins ors;
> *Li fabliau des Treces*, v. 162.

Une origine basque n'est cependant pas absolument impossible : *Zuria*, *Churia*, signifie Blanc, et l'on aura pu s'en servir pour désigner toutes les couleurs opposées au Noir. Quelque chose de semblable se trouve dans le nom anglais du Hareng saur, *Red herring*.

SORJOER, v. act. Gagner; litt. Jouer au dessus, Surpasser au jeu.

SORTIR, v. intr. Se marier, S'assortir; litt. Tirer au sort : du l. *Sortiri*.

SOUÉS, adv. Agréablement, Suavement; du l. *Suave*.

SOUFFISANT, part. prés. Ayant suffisamment mangé, Rassasié; du b. l. *Sufficiens* : voy. du Cange, t. VI, p. 427, col. 2, éd. de Henschel.

> Rendant vïande prouffitable
> Qui assuffit le corps et l'ame;
> *Vie et Passion de Monseigneur sainct Didier*, p. 113.

SOUPEÇON, n subst. Inquiétude : ce n'est pas sans doute le l *Suspicio*, mais un mot nouveau formé de *Sub pensare*. Rutebeuf disait également dans son *Fabliau de freire Denise*, v. 80 :

> Cil qui la glose li devoit
> Faire entendre de sa leçon,
> La mist en male soupeçon.

SOUPLOIER, v. act. Abaisser, Assouplir; litt. Plier sous sa volonté : du b. l. *Supplicare* :

> Il se set bien ameloier
> Par chüer et par soploier;
> *Romans de la Rose*, v. 3147.

SOURT, ind. prés. S'élève; du l. *Surgit* : il ne se dit plus que de l'eau, et dans le sens de Sortir.

TAILLIÉ, part. pas. Strié : du b. l. *Talia*. On lit déjà dans Tertullien : Nec artificem necesse est, qui pridie rugas ab exordio formet, et inde deducat in talias; *De Pallio*, ch. V; *Opera*, p. 137, éd. de Rigaut.

TALENT, n. subst. Désir, et par suite Disposition, Capacité; du l. *Talentum*, Poids, qui avait pris aussi le sens de Pensée. On lit déjà dans un document de 1098 cité par du Cange : Si venerit ad aliquam de meas familias in talentum; et Voltaire disait encore, dans une lettre à d'Argental du 16 février 1761 : J'ai quelque maltalent contre M. de Malesherbes, qui protége les feuilles de ce monstre.

TANTOST, adv. Aussitôt : c'est sans doute le l. *Tam*, auquel on aura conservé sa signification.

TAUT, ind. prés. Enlève, Prend; du l. *Tollit*. La forme latine était habituellement mieux conservée :

> Puis si li tolent se sceptre e sa curune;
> *Chanson de Roland*, st. CXXXIII, v. 16.

TECHE, n. subst. Naturel, Disposition; sans doute du celtique, car en br. *Tech* a encore cette signification.

TESEL, n. subst. Agrafe :

> Ad chaenetes d'or delgies,
> Bien ovrées et bien taillies,
> Furent athacié li mantel :
> De fin or furent li tasel
> Dont l'ovraigne moult plus valoit
> Que l'ors méismes ne faisoit;
> *Partonopeus*, v. 10625.

> Que diroie plus dou mantel?
> Moult fu riches et bons et beax :
> Quatre pierres ot as tesseax;
> *Romans d'Erec et d'Enide*; B. I., n° 7498[4], fol. 49 r°, col. 2, v. 5.

Du l. *Taxillus*, qui était passé aussi dans la nouvelle langue avec sa signification littérale, *Tassiel*, *Tasseau*. L'angl. *Tassel* ne signifie plus que Gland, Bordure.

TOMBLEL, Tombeau; du l. *Tumulus*. Cette forme inusitée n'est pas une faute de copiste : le premier L était étymologique, et ne s'est perdu que par euphonie.

TOR, n. subst. Tour, Evolution, Combat; de là l'ex-

pression *Tornes de bataille*, qui revient plusieurs fois dans les *Assises de Jerusalem*, ch. LXV, etc. :

> Néis Guilliaume de Salerne
> C'on tient a preu et a hardi
> Ai batu, bien le (*l.* ice?) vous di,
> Jambes levées, a un tor;
>
> Raoul de Housdaing, *Songe d'enfer;* dans M. Jubinal, *Mistères inedits*, t. II, p. 392.

Voy. TORNER.

TORE ou THORE, n. subst. Hune, ou plutôt Parapet, Pavesage de la hune. A certain thick and round circle or member about a pillar, dit Cotgrave, et il ajoute *vieux mot*.

TORNER, n. subst. Combat, Victoire : parce qu'après une rencontre où l'on n'avait pas été abattu, on *tournait* pour prendre du champ et recommencer la joute. *Tor* avait même pris un sens encore plus précis :

> Au tor francois a deus Turs cravantez;
> *Bataille d'Aleschans*, v. 1761.

TORNOI, n. subst. Bataille :

> Je cuidois bien Fromons pais me quéist,
> Et il me mande le tornoi, le matin!
> *Garin le Loherain*, t. II, p. 151.

TORPIN, n. subst. Faîte; sans doute de quelque langue germanique, car l'isl. *Toppr* signifie Sommet, et les Normands avaient une grande propension, qu'ils conservent encore, à déplacer le R qui suivait une consonne et à le mettre auparavant.

TORS, n. subst. Tour, ou peut-être Ciboire; du l. *Turris* : on connaissait déjà des étoffes brodées de tours; voy. Fr. Michel, *Recherches sur les étoffes de soie*, t. II, p. 237, note 1. Malgré un passage du *Romans de Jaufre* :

> Una porta obrada ab flors
> E pencha de moutas colors,
> (dans Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 104)

la prép. *Par* rend cette explication douteuse et fait songer à une loc. adv. Tout autour, Dans son pourtour.

TORT, subj. du v. *Torner*, Retourne.

TOUAILE, n. subst. Serviette, Essuie-main; du v. all. *Duahilla*.

Toucher, v. act. Empoisonner; du l. *Toxicum*, qui était aussi passé en français :

> Iluec fu mort par un toxiche;
> *Romans de Rou*, v. 8372.

Peut-être, malgré le pr. *Toscar*, faut-il écrire en un seul mot, comme dans une foule d'autres passages, *Entouscher*.

Toursiaus, n. subst. Marchandises; litt. Paquets. L'it. *Torciare* signifie Empaqueter, et peut venir du l. *Tortus*: mais le v. isl. *Truss* signifiait également Paquet, Bagage, et cette forme était assez répandue dans toutes les langues romanes pour rendre cette dernière étymologie aussi probable :

> Acheta li roube de pers;
> Moult par-ot le sens a envers,
> Si la ploia en un troussel;
> *Fabliau de la Bourse pleine de sens*, v. 107.

De là *Trousser*, Charger :

> Li mul e li sumer sunt garniz e trusset;
> *Voyage de Charlemagne*, v. 240.

Nous avons même encore *Detrousser* et *Trousse*.

Tousel, n. subst. Jeune homme :

> Ot un neveu jouene tousel;
> Molt i avoit biel damoisel;
> *Romans de la Violette*, p. 89.

Le pr. *Tozar* et l'it. *Toso* avaient la même signification.

Traianz, n. subst. Mamelles. Ce mot se dit encore des vaches dans le patois de plusieurs provinces, et semble venir de *Traire*.

Trametre, v. act. Envoyer : c'est le l. *Transmittere*, dont le sens s'est modifié plus tard.

Travail, n. subst. Peine, Souci :

> Dame, or vos vuel merci crier,
> Qu'il vos menbre de cest chaitif
> Qui a traval et a duel vis;
> *Roman de Tristan*, t. I, p. 93.

Voy. Travillé.

Travers, n. subst. Droit de colportage, ou, comme nous le dirions maintenant, de circulation; litt. *de traversée*.

Travillé, part. pas. Fatigué; du l. *Trans vigilia*, ou

du celt., puisque *Trafod* sign. Travail en kymri, et *Treabh* Labourer en gaël. L'isl. *Trafali* semble un mot d'origine romane, car il ne se trouve pas dans les autres langues gothiques.

> Karles se dort cum hume traveillet;
> *Chanson de Roland*, str. CLXXXI.

> Travelié somes et pené,
> Et moult avons par mer walcré;
> *Partonopeus*, v. 2429.

On dit encore *Etre en travail* pour *en peine d'enfant.*

TRAVILLIER, v. act. Contrarier, Fâcher : voy le mot précédent.

TRES, n. subst. Voile; de l'isl. *Traf*, en b. l. *Treffa* :

> N'i ot tres n'avirum, guvernail n'estruman;
> *Romans de Horn et Rimenhild*, v. 74.

TRESGITEURES, n. subst. Ornements fondus, et par suite Sculptures : voy. le mot suivant.

TRESJETÉ, part. pas. Fondu; litt. Parfaitement jeté. On dit encore maintenant *Couler d'un seul jet.* C'est au moins la signification qui convient le mieux aux différents passages où nous avons rencontré ce mot :

> De fin or tresjeté i ot une ymagele;
> *Romans d'Alixandre*, p. 341, v. 28.

On trouve cependant dans *Perceval-le-Galois*, suivant M. Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, p. 19 :

> Onques bataille a campions
> Ne fu plus menu tresjetée.

TRESLIT, part. pas. Tissu ; peut-être de *Trans-licium.* On ne le trouve guère qu'avec *Haubert*, et il sign. alors Cotte de maille. *Lice* s'est conservé dans quelques locutions , comme *Tapisserie à haute lice.*

TRESTOURNER, v. act. Casser; litt. Tourner tout à fait, Changer entièrement : on dit encore dans le même sens Retourner.

TRICHERIE, n. subst. Tromperie, Intrigues; du l. *Tricae.*

TRIFOIRE, n. subst. Incrustation; œuvre magistrale des orfèvres, comme celle des architectes était une église à trois portes de face, un *Triforium*, et on lui donna le même nom. La grande renommée d'habileté et de ri-

chesse que conserva Salomon pendant tout le moyen âge fit appeler les incrustations les plus riches *Trifoire de Salomon.*

> Li corn estoit de iveure
> Entaillez de trifure ;
> Peres i out assises
> Qui en le or furent mises ;
> *Lais del Corn.*, v. 41.

Tropel, n. subst. Grand nombre; litt. Troupeau : du b. l. *Troppus*, qu'on voit déjà dans le tit. lxxii de la *Loi des Alamans* :

> Bien estoient an un tropel
> Soixante ou quatre-vingts ou cent ;
> *Dolopathos*, p. 231.

Ce sens se retrouve dans le v. fr. *Atropeler*, et s'est conservé dans *Attroupement.*

Truant, n. subst. Menteur; probablement du celtique, puisque en kymri *Truan* sign. Misérable, et en br. *Truent*, Gueux, Mendiant. Il avait pris dans le b. l. le sens de Vagabond sans armes, marchant les pieds nus : *Trudennes* vocamus qui ex eo sic appellantur, quia *trudunt*, id est leviter transigunt quaquaversum peragrantes annos (*l.* agros); Guibertus, *Gesta Dei*, l. viii, ch. 5.

Trusque, prép. Jusqu'à; du l. *Trans usque.*

Turabim, n. subst. Térébinthe; sans doute du gr. Τερέβινθος.

Unes, plur. de *Une*, Des. Ce pluriel est encore usité en esp., et on lit dans *Les quinze joyes de mariage* : Il a unes bottes qui ont bien deux ou trois ans ; p. 42, éd. de M. Jannet.

Vaer, v. act. Refuser, Défendre; du l. *Vetare* : on disait ordinairement *Véer* :

> El l'ad mandé a sei ; il ne li vout véer ;
> *Romans de Horn et Rimenhild*, v. 1778.

Vaillant, adj. Capable; du l. *Valens.* On le disait aussi des choses, et il signifiait alors Ayant de la valeur : il a gardé ce sens dans la phrase familière *N'avoir pas un sou vaillant.* En roumanche il a même pris la signification de Grand :

> L'ôtra chauté à pids-djins ouna valhinta mâia ;
> *Les Tzévreis* ; dans la *Bibliothèque romane de la Suisse*, t. I, p. 160.

VAINE, adj. Muette, Impuissante à parler; litt. Abattue, Inutile : du l. *Vana* :

Mais sa bele fille la bloie
Ne fait de nul deduit sanblant :
Ains a le cuer vain et trenblant;

Romans de Robert-le-diable, fol. G. II, éd. de M. Trebutien.

VAIR, adj. Brillant, Eclatant; du v. all. *Far* :

Les iex ot vairs com cristal;

dans Auguis, *Poëtes français*, t. II, p. 364.

Les yex ot plus vairs c'uns faucons;

Romans de la Rose, v. 535.

On disait également en v. all. *Liehten ougen* : voy. Gotfrit de Strasbourg, dans M. von der Hagen, *Minnesinger*, t. II, p. 266. Plusieurs mots homophones ne différaient que par des formes orthographiques qui n'étaient pas toujours conservées. Ainsi on lit dans la description du cheval de Camille du *Romans d'Eneas* :

Le col ot bai et fu bien gros,
Les crins indes et vers par flos;
Tot ot vaire l'espalle destre
Et ot bien grise le senestre;

dans Alexandre Peÿ, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 15.

VAIRON, n. subst. Cheval hongre; du v. all. *Pherit*. On trouve aussi *Vair* au cas direct : *Le vair palefroi*.

VAUSE, n. subst. Voûte; du b. l. *Volsura*; mais il prenait habituellement un T en v. fr. Et sont en la huiche de la vile, qui est en la volte; *Charte de* 1271; dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, IV[e] Série, t. II, p. 200.

VENREDI, n. subst. Vendredi; du l. *Veneris dies*. Les autres idiomes romans avaient également conservé la forme latine : *Venerdi* en it., *Venres* en prov., *Vineri* en daco-roman. Au reste, le ms. 6987 n'avait pas adopté généralement le D euphonique : on y trouve encore *Engenré*, *Tenrement*.

VENTÉE, part. pas. Jetée; litt. Jetée au vent :

Celui dev[e]reit houm prendre
E pus venter la cendre;

Lais del Corn, v. 399; dans M. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 336.

Vergoignoit, imp. Enrageait, Frémissait de honte : de *Vergogne*, en l. *Verecundia.*

Vergondé, part. pas. Maltraité, Mis à mort; du l. *Verecundia*. Ce mot ne se prenait habituellement que dans un sens moral; mais on trouve aussi :

> N'i poet estre femme trovée
> Ne seit honie e vergondée,

c'est-à-dire *violée*, et on l'a dit par analogie de toute espèce de violences.

Vergonder, v. act. Attraper; litt. Faire honte : voy. le mot précédent.

Verriere, n. subst. Guichet vitré, ou simplement Vitre. Dans la *Coutume de Beauvoisis*, ch. xxiv, il signifie Vitre dormante; mais on lit dans une description de l'incendie de Notre-Dame de Chartres :

> L'ardeur du feu le plon fundi,
> Trebuchierent murs et mesieres,
> Briserent cloches et verrieres;
>
> Duplessis, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, p. 19.

Vert, adj. Luisant, Poli; faute d'orthographe assez commune pour *Vair.*

> Lor escuz furent depeciez et troëz,
> Et lor vert helme desront et desodé;
>
> *Chanson du vilain Hervis*; B. I., fonds de Saint-Germain, n° 1244, fol. 36 v°, col. 1, v. 21.

Viande, n. subst. Toute espèce d'aliments; du l. *Vivenda*. Nérée disait dans le *Triomphe de la Ligue*, act. ii, sc. i :

> Il (Dieu) donne la viande aux petits passereaux.

On a même appelé les pâtes d'Italie *Viandes de pâte*, et c'est encore le nom que leur donne le P. Labat; *Voyages en Espagne et en Italie*, t. II, p. 41.

Vier, v. act. Empêcher, Défendre; du l. *Vetare*. On disait habituellement *Véer* ou *Deveer* : voy. Deveement.

Vilonner, v. intr. Agir comme un vilain, ou Faire une chose vile. Ce mot n'a, comme on voit, aucun rapport avec la moralité du poëte Villon, auquel plusieurs étymologistes ont voulu le rattacher.

VIOLER, v. act. Soumettre à la force, Traiter avec violence : c'est le sens primitif du l. *Violare*.

VIS, n. subst. Croyance, Opinion ; de que'que langue teutonique où *Vis*, *Visan*, *Wissen*, sign. Savoir, Certitude, Science. Ce mot pourrait cependant venir aussi du l. *Visum* : Visum mihi fuit.

VIVENDIER, Hôte; litt. Donnant à manger : du l. *Vivenda* :

Peaus esteit trop e bons parlers,
Donierre e larges viandiers;
Histoire des ducs de Normandie, v. 37124.

VOILE, n. subst. Veille; du l. *Vigilia*.

VOIST, subj. prés. Soit; litt. Aille; du l. *Vadere*, qui ne s'est conservé que dans quelques personnes du présent de l'indicatif.

VOLATINE, adj. Légère, ou peut-être une corruption de *Violatine*, Violette. Ce mot n'est cité sous aucune de ces deux formes dans le livre si érudit de M Michel sur les *Etoffes de soie*, et nous ne hasardons cette interprétation que par une induction souvent bien trompeuse : voy. le b. l. *Volagium*, *Volaticha*, et le v fr. *Volet*.

VOLÉ, part. pas. Tourné; du l. *Volutus*. Cette expression,

Endui li hueil li sont volé,

se trouve assez souvent dans les romans du moyen âge, et le peuple dit encore dans le même sens *Tourner de l'œil*.

VOUCHER, v. intr. Vomir :

Et puis apres a escopi
Et a vouchié et a vomi;
Fabliau de l'Escureul, v. 185.

VUIVRE, n. subst. Serpent; litt. Vipère, en l. *Vipera* (Vivipara) : c'est encore la forme teutonique (*Wipera*) ou celtique (*Wiber*), qui avait déjà disparu de la *Givre* du blason.

WAUQUERANS, part. prés Errant çà et là, au hasard, Cherchant les aventures; litt. Cherchant les bois. Au moins le w semble trop étranger aux habitudes de la langue pour n'avoir pas une origine étymologique (v. all. *Walt*), et le L lui-même était habituellement conservé (voy. v. 1074 : Pur co David d'iloc s'enturnad od tuz ses cumpaignuns, entur sis cenz que il i out : e alerent

walcrant ca et la (huc atque illuc vagabantur incerti); *Livres des Reis*, l. I, ch. XXIII, v. 13.

> A un jor li mut grant tenpeste,
> Car mult formant comut la mer :
> Ses nes comancent a vaucrer;
>
> *Romans d'Eneas;* dans Heyse, *Romanische inedita auf italianischen Bibliotheken*, p. 37.

ADDITIONS.

AUMACOUR. *Ajoutez à la fin :*
On lit encore dans une romance du Cid qui n'est que de la fin du XVI[e] siècle :

> Pues mataste un caballero,
> El mejor de los mejores,
> La defensa de la fe,
> Terror de los Almanzores ;
>
> dans Duran, *Romancero general*, t. I, p. 482.

BETER. *Ajoutez à la fin :*

> A pie estoit, el poing le branc letré ;
> Et ce (*l.* se) defant en guise d'or(s) beté ;
>
> *Chanson du vilain Hervis* ; B. I., fonds de Saint-Germain, n° 1244, fol. 81 v°, col. 2, v. 6.

CASÉ. *Casa Ajoutez* et en v. fr. *Case* :

> Nous allons a la caze nostre ;
>
> *Mystère de saint Quentin* ; dans M. Fleury, *Jeux de Dieu*, p. 15.

Ajoutez à la fin :
Peut-être cependant ce mot signifie-t-il seulement Demeurant dans la ville, Etabli à demeure fixe : en v. esp. *Casa* avait le sens de Ville, et Joinville nous apprend que les croisés appelaient tout lieu habité *Casel*.
COIVE. *Ajoutez à la fin :* La coiffe empêchait que le

frottement du casque ne fût trop nuisible aux cheveux, et n'y tenait pas habituellement : voy. le *Poema del Cid*, v. 3105 et suivants. On lit même dans la romance *Cercada tiene a Sevilla* :

La capellina se enlaza,
La cofia se le ha quitado :
En el suelo se cayó
Que en ello no habian mirado ;
dans Duran, *Romancero general*, t. II, p. 15.

DI. *Ajoutez à la fin* :

ecors aura ainz que past le tierz di ;
Coronemens Looys, v. 1490.

EFFROI. *Ajoutez à la suite* : Lavine dit aussi de l'amour dans *li Romans d'Eneas* :

Son vengement en a bien pris ;
A grant effroi a mon cuer mis ;
dans Alexandre Pey, *Essai sur li Romans d'Eneas*, p. 29.

ENFANT. *Ajoutez à la suite* : On trouve même cette définition dans *Las siete Partidas*, P. III, tit. II, l. 13 : *Catanes* e *Valvasores* son aquellos fijos d'algo en Italia, aque dizen en Espana *Infançones*. E como quier que estos vengan antiguamente del buen linaje, e ayan grandes heredamientos pero non son en cuenza destos grandes señores, que de suso diximos.

ESTAL. *Ajoutez à la fin* :

S'il estoit feruz de vint darz,
Mais que il poïst tant voler
Qu'il se fust baigniez en la mer,
Maintenant n'aroit point de mal :
Au champ revendroit a estal ;
Romans de Florimont ; B. I., n° 7498⁴, fol. 15 r°, col. 2, v. 19.

ESTOR. n. subst. Ornement, Garniture ; du l. *Instauramentum*, comme Estrument de *Instrumentum* : selon du Cange, *Estoirement* et *Estorement* auraient seulement signifié Quidquid ad vitae et vestitus necessaria pertinet ; *Glossarium*, t. III, p. 107, col. 3.

HONOR. *Ajoutez à la fin* : On voit encore sur les anciennes monnaies béarnaises, *Onor furcas Morlani*, que l'on traduit à tort par Château de la fourquie de Mor-

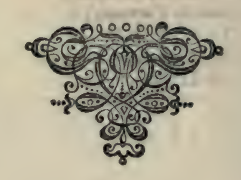
laàs, au lieu de Souveraineté ou Droit seigneurial de la place du marché (*fori loci*) de Morlaàs.

> Qui que s'on lot, ne qui s'an plaigne,
> C'est li cuens Hanris de Chanpaigne
> Qui tenoit la terre et l'anor ;
>
> *Fabliau de la Plantez*, v. 109; dans Méon, *Nouveau recueil*, t. I, p. 341.

MANCE. *Ajoutez à la fin* : Après avoir volé quatre tanches à un paysan, le curé Arlotto lui disait : Se tu avessi fatto com ho fatto io, non le avresti perdute; che ho messe le mie nella manica, ne mi saranno tolte che io non senta ; *Facezie del piovano Arlotto*, p. 5.

MANDEGLOIRE. *Ajoutez à la fin* : En ce temps (1429) fist ardre plusieurs mandagoires, que maintes sortes de gens gardoient en lieux repos ; et avoient si grant foy en celle ordure que pour vray ils croyoient fermement que, tant comme ils l'avoyent, mais qu'ils fussent bien nettement en beaux drapeaux de soye ou de lin envelopp s, que jour de leurs vies ne seroient pouvres; *Chronique d'un bourgeois de Paris* ; dans Michaud et Poujoulat, *Collection de Memoires*, 1e Série, t. III, p. 253. Et si vous dy que qui porroit finer d'un vrai mandegloire, et le couchast en blans draps, et lui presentast à mangier et à boire deux fois le jour, combien qu'il ne mengue ne boive, cellui qui ce feroit devendroit en pou d'espace moult riche, et ne sauroit comment ; *Les Evangiles des Quenouilles*, journ. II, ch. II, p. 33, éd. de M. Jannet.

PORT. *Ajoutez à la fin* : Froissard l'appelait enccore *Saint-Jean-du-Pied-des-Ports*.



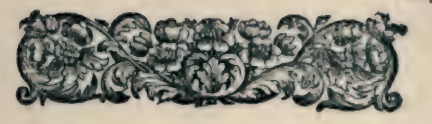
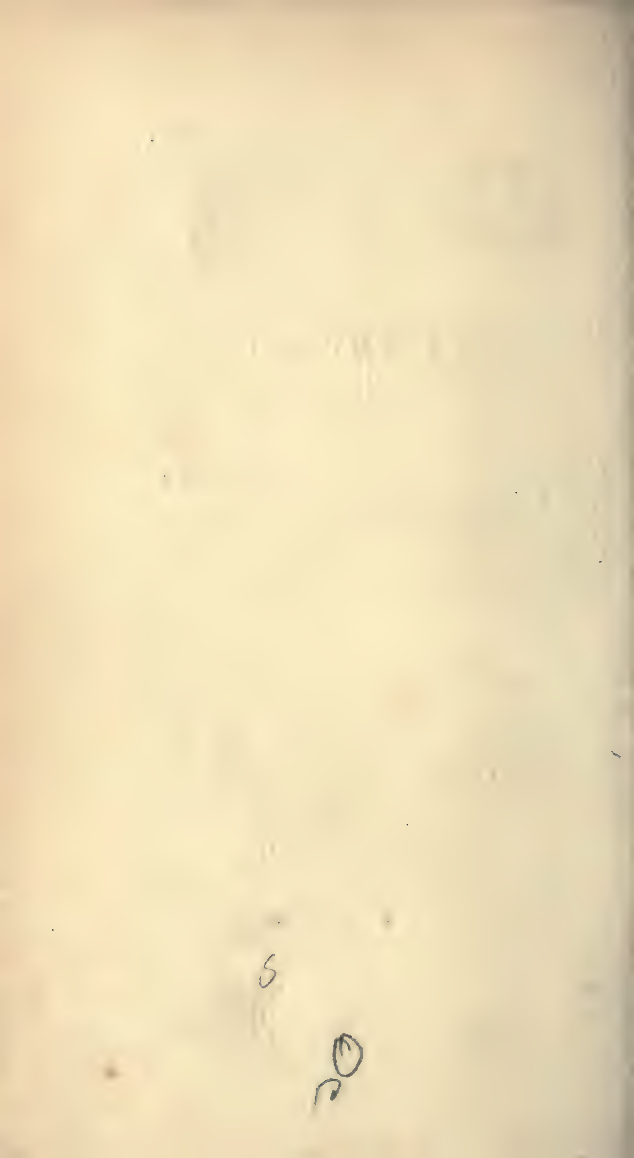


TABLE DES MATIÈRES.





PQ
1461
F4
1856

Floire et Blancheflor
Floire et Blanceflor

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY